

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES POÉSIES

D'HORACE.

Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem.

VIRGIL.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES POÉSIES

D'HORACE,

ACCOMPAGNÉE

D'UN PORTRAIT ET D'UNE CARTE.

PAR M. LE BARON WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE
(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

TOME SECOND.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE DE L. MICHAUD,
RUE DU HASARD-RICHELIEU, 13.

1840.

1886.

HISTOIRE

DE

LA VIE ET DES POÉSIES

D'HORACE.

LIVRE NEUVIÈME.

731. — 733.

I.

Parmi les personnages notables de cette époque, qu'Horace avait le plus occasion de fréquenter, étaient les trois frères de Licinia Terentia, femme de Mécène. Deux d'entre eux, Licinius Terentius Muræna, et M. Terentius Varro Muræna, avaient pris les armes pour Pompée, et, à la fin de la guerre civile, ils avaient été dépouillés de leurs biens. Le troisième, C. Proculeius Varro Muræna, s'était montré de tous temps ami d'Auguste. Antoine mourant recommanda à Cléopâtre de s'adresser à Proculeius, comme étant de tous les Romains celui qui avait le plus de crédit sur l'esprit d'Octave[1]. Ce fut Proculeius qu'Octave chargea de se saisir de Cléopâtre, lui qui s'introduisit furtivement auprès d'elle et l'empêcha de se poignarder. Proculeius avait conservé sa fortune[2], et probablement il l'avait augmentée. Par une générosité peu commune,

A. de R. 730. — 73
Av. J.-C. 24. — 23
Ag. d'H. 41. — 42

[1] Plutarque, *Antonius*, cap. 100, t. 8, p. 416, de la trad. d'Amyot.
[2] Ibid. *loco cit.*, t. 8, p. 417 (453) ; 418 (454) ; 419 (454).

non-seulement il la partagea avec ses deux frères, mais il voulut aussi qu'ils profitassent de la faveur dont il jouissait. Pour lui, content du rang de simple chevalier, il n'ambitionna aucun honneur, mais il en demanda pour ses frères. Auguste céda à ses instances, et sans aucun ressentiment de ce qui s'était passé, il se montra généreux en faisant nommer Terentius Muræna consul avec lui, en 731. Il faut dire pourtant que la liaison d'Auguste avec la femme de Mécène[1], dont on ne découvre des indices qu'à une époque postérieure à celle dont nous traitons, pourrait fournir une explication très-naturelle des faveurs qu'Auguste aimait à prodiguer à toute la famille Muræna. Quoi qu'il en soit, Terentius mourut avant d'entrer en charge; son frère Licinius ne fut pas nommé pour le remplacer, mais il fut admis dans le collége des augures. Quoique ce collége qui, dans l'origine, se composait de quatre membres, eût beaucoup perdu de sa dignité et de son importance, depuis qu'on en eût successivement augmenté le nombre jusqu'à quinze[2], cependant c'était encore un tel honneur d'y être admis, qu'Auguste, ne pouvant être grand pontife parce que Lepidus possédait cette charge, s'y fit recevoir.

De tous les frères de Terentia, Licinius était celui avec lequel Horace était le plus intimement lié. Il avait, avec toute la famille de Mécène, logé dans sa maison, lors de son voyage à Brindes[3]. Il se réjouit donc de sa promotion à la dignité d'augure, dans une ode qui paraît avoir été composée durant un repas où l'on apprit cette nouvelle. La rapidité du style, l'incohérence, et le désordre des idées, la répétition des mêmes images, souvent des mêmes expressions, portent à croire que les odes pure-

[1] Conférez ci-dessus, liv. IV, § 7, t. 1, p. 242; liv. V, § 18, t. 1, p. 322; liv. VII, § 21, t. 1, p. 509.
[2] Cicero, *Fragment. de Republica* II, 9.—Ibid., lib. LXXXIX, *Epist.*
[3] Horat. *Serm.* I, 35, 38. —Conférez ci-dessus, liv. IV, § 7, p. 242.

ment bachiques, qu'on trouve dans notre poète, en petit nombre et fort courtes, sont toutes le résultat de l'improvisation. Celle dont nous nous occupons, la dix-neuvième du livre III, fut composée en hiver.

Le poète s'adresse à ce beau Télèphe, qui avait tant excité sa jalousie lorsque Lydie lui fut infidèle. Ce jeune homme s'était depuis passionné pour les belles-lettres, et, grec de naissance [1], il s'occupait beaucoup de l'histoire de Grèce. Comme Horace, il était du nombre des amis de Licinius Muræna, et il s'était chargé de faire préparer le festin qu'ils voulaient lui donner, pour célébrer sa nomination.

Horace raille Télèphe sur son goût pour l'érudition; il lui dit de ne pas s'amuser à compter combien il s'est écoulé de siècles depuis Inachus jusqu'à Codrus, mais bien plutôt de s'instruire de quel prix sera l'amphore de vin de Chio; qui fera chauffer les bains; chez qui, et à quelle heure les convives braveront le froid qui souffle des montagnes des Pélignes... « Tu te tais... »

« Allons, jeune esclave, verse pour la lune nouvelle, pour la nuit au milieu de son cours, hâte-toi, verse surtout pour l'augure Muræna; qu'à volonté le cyathe plein de vin ou d'eau trois fois et neuf fois mesuré, offre dans nos coupes le mélange que préfère le buveur. Le poète inspiré des neuf Muses demandera neuf cyathes de vin, mais la première des Grâces jointe à ses deux sœurs, nues comme elle, toutes trois ennemies des bruyans débats, défendent de passer le nombre trois [2]... Je veux perdre la raison.... — Pourquoi ces hautbois de bérécynthe suspendent-ils leurs accords?.. Que fait cette flûte attachée près de la lyre muette?.. Je hais les mains paresseuses.... Ré-

[1] Acron apud *Horat. Carm.* III, 19, v. 1, apud *Bravnhardus*, t. 1, p. 474. — Orelli. *Horat.* t. 1, p. 374.

[2] Conférez Jani, t. 1, p. 198. — Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 252. — Athen. X, 7. Botarelli, *Pitture*, t. 11, c. 127, p. 168, tavol. 13, in-4°, 1837, p. 145. —Orell., t. 1, p. 377.

pandez des roses... que près d'ici le jaloux Lycus et sa jeune femme, si peu faite pour un époux de cet âge, entendent nos folles clameurs..... Rhodé, mûre enfin pour Vénus, est éprise de toi, Télèphe : ta beauté, brillante comme l'astre du soir, et ta riche chevelure ont touché Chloé; et moi pour Glycère je brûle d'un feu qui lentement me consume [1]. »

Les monts des Pélignes, dont parle Horace, étaient cette partie des Apennins qui entoure le lac Celano, où est le mont Carbonaro. Le vent qui soufflait de ces hauteurs, était, par rapport à Rome, le vent du nord le plus froid de tous [2]. Les flûtes bérécynthiennes étaient celles dont on se servait dans les cérémonies relatives aux cultes de Cybèle et de Bacchus, et dans toutes les fêtes nommées par les Grecs orgies, bacchanales, chœurs, c'est-à-dire mêlées de chant et de danse [3], et aussi dans celles qui accompagnaient les initiations [4]. Les Bérécynthes étaient une tribu de Phrygiens de la grande Phrygie, qui furent au nombre des premiers qui passèrent en Europe [5], et y introduisirent le culte de Cybèle. Chez eux se trouvait le mont Cabyrus, d'où les Cabyres tiraient leur nom [6]. Malgré ces indications de Strabon, on ne peut déterminer exactement le territoire qu'ils occupaient, parce qu'il l'ignorait lui-même, et que ce peuple n'existait plus de son temps [7]. On peut seulement présumer qu'ils étaient voisins de la Troade.

1 Horat. *Carm.* III, 19. — Jani, 2me édit., t. 2, p. 198. — Mitscherlich, t. 2, p. 191. — Bravnhardus, t. 1, p. 471. — Orelli. *Hor.* t. 1, p. 474.

2 Conférez d'Anville. *Analyse géogr. de l'Italie*, p. 177. — Holstenius *adnotationes*, p. 145. — Cramer's *Italy*, t. 1, p. 334, et la carte de cet ouvrage, *Italiæ antiquæ novae et pars septentrionalis.*

3 Conférez ci-après, liv. XII, § 14.

4 Conférez *Horat. Carm.* IV, 1, 22. — Strabo, *geogr.* lib. X, p. 468, t. 3, p. 93, trad. franç.

5 Strabo. lib. X, p. 469 ; t. 9, p. 96, trad. franç.

6 Ibid. lib. X, p. 472 ; t. 4, p. 107.

7 Ibid. lib. XII, p. 580 ; t. 4, p. 134-135. — Ibid. lib. XIV, p. 680 ; t. 4, p. 394, trad. franç

Le vin, chez les anciens, était trop liquoreux, trop capiteux, pour qu'on pût le boire pur; il fallait le mélanger avec de l'eau, au moyen d'une tasse ou d'un verre nommé *cyathus* [1], qui contenait la douzième partie d'un sextarius, vase dont la capacité était à peu près celle du litre, et dont on se servait pour la table. Les esclaves qui versaient à boire étaient chargés de faire ce mélange selon les ordres des convives; ils n'avaient point d'autre occupation, et pour cette fonction, on choisissait toujours les plus beaux [2].

II.

Dans certains manuscrits d'Horace, le nom de Chloé se trouve substitué dans l'ode dont nous venons de nous occuper, à celui de Rhodé, mais dans les meilleures éditions, on a préféré Rhodé [3] avec juste raison, parce que l'exactitude de ce nom est assurée par les scholiastes Acron et Porphyrion, et que c'est aussi la leçon des plus anciens manuscrits. De ce qu'on ne trouve ce nom de Rhodé que dans ce seul endroit d'Horace, il résulte seulement qu'elle fut la maîtresse de Télèphe, et jamais la sienne. Mais on conçoit comment l'épithète de *tempestiva,* qu'il lui donne ici, et que notre mot nubile ne rend pas, a bien pu induire en erreur les copistes et les commentateurs du poète; car cette épithète leur rappelait

[1] On ignore quelle était la forme précise du cyathe. Conférez Letronne, *Supplément aux observations sur les noms des vases grecs*, p. 15, *Journal des Sav.*, 1838.

[2] Martial. VII, 51, 24; IX, 95; XI, 37. — Plaut. *Pers.* v. 2, 16. — Plaut. *Ann.* II, 2, 29. — Suet. *Jul. Cæsar.* 49. — Ci-après, liv. X, § 7.

[3] Acron et Porphyrion apud *Horat. Carm.* III, 19, 27. — Bravnhardus, t. 1, p. 476. — Conférez encore Mitscherlich, t. 2, p. 199. — Jani, t. 2, p. 208. — Orell., t. 1, p. 379. — Jaeck, p. 108.

l'ode qu'il avait autrefois composée, quand trahi par Lydie, Chloé, toute jeune encore, excita ses désirs, et qu'il la rechercha avec empressement[1]. Il la comparait

A. de R. 729. Av. J.-C. 25. Ag. d'H. 40.

alors à un faon timide, à qui un souffle, un rien fait peur; qui n'ose quitter un instant les côtés de celle qui lui donna le jour.

« Mais suis-je donc un tigre ou un lion qui veuille te dévorer? Douce biche! mûre pour les approches du mâle, ne fuis point ses caresses et cesse de suivre ta mère[2]. »

L'exactitude même de cette métaphore, et la brusquerie de ce conseil choquent notre goût moderne, mais ne tiennent pas seulement, il faut le dire, à la différence des temps, et surtout d'une religion qui a exalté, sanctifié parmi nous le sentiment de la pudeur et tout ce qui tient à la chasteté des pensées et des actions. Horace, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, est beaucoup plus enclin qu'aucun des autres poètes célèbres de son temps, à ne considérer l'amour que sous le point de vue matériel, et c'est le plus souvent par des images analogues qu'il cherche à le peindre[3].

III.

A. de R. 731. Av. J.-C. 23. Ag. d'H. 42.

Pourtant on doit avouer que le vers qui termine l'ode composée au sujet de l'admission de Licinius Muræna dans le collége des augures, n'a pas ce caractère; il porte au contraire l'empreinte d'une sensibilité profonde, et d'une passion réelle. Cette Glycère qui en est l'objet fut certainement une des femmes qu'Horace aima le mieux, car,

[1] Conférez ci-dessus, lib. VIII, § 7, p. 535; ci-après, lib. IX, § 27.

[2] Horat. *Carm.* I, 23, v. 7, 12. — Orell., t. 1, p. 98; t. 1, p. 77. — Mitscherlich, t. 1, p. 320. — Jani, t. 1, p. 170.

[3] Conférez ci-dessus, lib. III, § 2, p. 143.

dans les odes qu'il lui a adressées, l'expression de son amour est plus franche, plus vraie, plus brûlante que pour toutes les autres beautés qu'il a chantées.

Chloé, ainsi que nous l'avons dit, ne fut pour lui qu'une inclination passagère [1], qu'une liaison contractée pour le consoler de l'infidélité de Lydie. L'ode adressée à Télèphe, ainsi que celle qu'il composa plus tard contre Lydie [2], nous apprennent que celle-ci l'avait quitté, ou qu'il ne l'aimait plus : il était alors uniquement occupé de Glycère, que Tibulle avait délaissée pour s'attacher à Nééra [3].

C'est pour Glycère, qu'en attendant l'heure du rendez-vous, Horace composa cette courte, mais gracieuse prière à Vénus [4] :

« Reine de Gnide et de Paphos, ô Vénus ! oublie un instant Chypre, ton île chérie ; Glycère t'invoque, transporte-toi dans l'élégant édifice de Glycère, où t'attendent des flots d'encens ; que l'ardent amour et les grâces dénouant leur ceinture, et les nymphes, et Mercure, et l'aimable jeunesse, sans toi dépouvue de charmes, composent ton cortége. »

IV.

Habitué à l'inconstance dans ses fantaisies amoureuses, Horace s'étonna lui-même de la durée et de la violence de sa passion pour Glycère ; mais il était arrivé à un âge où l'on sent qu'on ne peut facilement remplacer une mat- A. de R. 734. Av. J.-C. 20. Ag. d'H. 45.

[1] Conférez ci-après, liv. IX, §§ 27 et 28.
[2] Conférez lib. VIII, § 8, p. 536.
[3] Conférez ci-dessus, lib. II, § 31, t. 1, p. 128. — Lib. VIII, § 22, p. 567. — Ibid. § 15, t. 1, p. 553. — Horat. *Carm.*, I, 33. — Ibid. I, 30, 3 ; I, 19, 5. — Ibid. III, 14, 21, epod. 15.
[4] Horat. *Carm.*, I, 30. — Jani, t. 1, p. 213. — Mitscherlich, t. 1, p. 282. — Bravnhardus, t. 1, p. 99. — Orell., t. 1, p. 126.

tresse dont on est aimé. Il aurait voulu prolonger ce bonheur, que les ravages du temps menaçaient de lui ravir. Ce sont là les sentimens qui lui inspirèrent cette ode charmante, la dix-neuvième du livre Ier, qui, quoique précédant l'autre dans le recueil où elle fut ajoutée lors de la publication du troisième livre[1], a évidemment été composée à l'époque où l'on ne s'entretenait à Rome que de la soumission des Parthes[2], et à l'occasion d'un sacrifice fait à Vénus, par le poète, dans le dessein de se rendre cette déesse favorable.

« La cruelle mère des amours, et Bacchus qu'enfanta la vierge de Thèbes, et l'attrayante volupté rallument en moi le feu des désirs, que je croyais éteint. Je brûle pour Glycère, plus éblouissante et plus blanche que le marbre de Paros; sa folâtre malice, ses regards pénétrans et doux me subjuguent et m'embrasent. Vénus désertant l'île de Chypre s'est élancée sur moi, et s'attache tout entière à mon cœur. Elle ne veut pas souffrir que je chante les Scythes, ni les terribles Parthes, combattant en fuyant sur leurs coursiers rapides, ni rien de ce qui n'est pas Glycère.

» Jeunes esclaves, préparez le gazon, la verveine et l'encens, et placez sur l'autel une coupe d'un vin de deux feuilles. La victime immolée, la déesse me sera plus favorable. »

Dacier, au sujet du dernier vers de cette ode, auquel il a donné un sens faux, a dit : « que les Grecs et les Romains n'ont jamais versé de sang dans les sacrifices faits à Vénus[3]. » Rien n'est moins vrai que cette assertion, qui a été répétée. Tacite nous apprend, au contraire, que dans le fameux temple de Paphos, on immolait à Vénus toute

[1] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 7, t. I, p. 535.

[2] Horat. *Carm.*, I, 19, v. 11 et 12. — Conférez Jani. — *Horat. Flacci Carmina*, 2e édition, t. 1, p. 146. — Sueton Aug. 21. — Orell., t. 1, p. 85. — Bravnhardus, t. 1, p. 67. — Mitscherlich, t. 1, p. 202.

[3] Dacier, *Œuvres d'Horace*, 3e édit. Paris, 1709, t. 1, p. 173.

espèce de victimes, pourvu que ce fussent des animaux mâles, et qu'on prît soin de ne pas ensanglanter l'autel [1]. On immolait de préférence à Vénus des chevreaux [2], des chèvres blanches [3], des génisses [4], des lièvres [5], des colombes [6]. Martial, pour le salut et le retour de son ami Flaccus qui se trouvait dans l'île de Chypre, offre comme notre poète une victime en sacrifice à la déesse de Paphos, et il y joint de l'encens, du vin pur, et un gâteau coupé en plusieurs morceaux [7].

V.

Les amours d'Horace, dont notre tâche d'historien exact et impartial, nous oblige d'entretenir le lecteur, nous ont écarté de ses odes morales et philosophiques ou religieuses, dont la composition l'occupa principalement au temps où nous sommes arrivés; ils nous ont éloigné de cette époque; il faut y revenir.

La généreuse conduite de Proculeius Muræna, son désintéressement, sa modestie, son détachement de toute espèce d'ambition, avaient charmé Horace, lié avec lui et avec toute sa famille. Aussi a-t-il immortalisé par ses vers le nom de Proculeius, dans l'ode deuxième du livre II, adressée à Crispus Sallustius [8]. A. de R. 731. Av. J.-C. 23. Ag. d'H. 42.

« Il vivra d'un long avenir, ce Proculeius, que sa tendresse paternelle envers ses frères a rendu célèbre; son

[1] Tacit. *Histor.* II, 3, t. 3, p. 109-140 (B. l.).
[2] Tacit. loc. citat.
[3] Lucian, *Dialog. Meretric.*, III.
[4] Larcher, *Mémoire sur Vénus*, 1771, in-12, p. 252. — *Analecta Græce veter. Poetar*, t. 2, p. 382.
[5] Philostrat. *icon*, lib. I, 6, p. 772.
[6] Propert., *Eleg.* IV, 5, 60.
[7] Martial, *Epist.*, lib. IX, 91-16, t. 2, p. 457 (B. l.).
[8] Horat. *Carm.* II, 2. — Jani, t. 1, p. 289. — Mitscherlich, t. 1, p. 366. — Bravnhardus, t. 1, p. 159. — Orell., t. 1, p. 171.

nom sera porté d'âge en âge sur les ailes infatigables de la Renommée. »

Cette ode qui fut écrite dans l'année où Licinius Muræna fut admis au collége des augures, et avant la conspiration de Cæpio, est une de ces magnifiques expositions de la doctrine sévère des stoïciens, dans lesquelles Horace se complaisait. Elle inspire le dédain des grandeurs et des richesses, et place le bonheur dans la seule vertu.

« La vertu, sans égard pour l'opinion du vulgaire, retranche du nombre des heureux ce Phraates qui s'est replacé sur le trône de Cyrus [1]; la vertu réforme le langage de la multitude; elle ne confère l'empire, et ne décerne le diadême et le laurier de la gloire qu'à celui qui, rencontrant sur sa route un monceau d'or, le regarde d'un œil indifférent, et passe sans s'arrêter. »

« Domptez, dit encore le poète, l'ambition d'un esprit trop avide, et vous obtiendrez un plus vaste empire que si vous possédiez l'immense Lybie et la riche Gadez; que si le maître des deux rives du détroit d'Hercule, le *Pœnus* de l'Afrique, et celui de l'Ibérie obéissaient à vos lois. »

« Uterque Pœnus serviat uni. »

Par ces mots, mal compris des traducteurs, Horace fait allusion aux *Pœni* ou Carthaginois, anciennement établis sur les deux côtés du détroit de Gibraltar, ainsi que nous l'apprennent Pline, Méla, et Marcien d'Héraclée. Ce dernier nous dit que les *Pœni*, habitans des environs de Gibraltar, ou les *Pœni* d'Europe avaient pris le nom de *Bastules* [2].

[1] Conférez ci-devant, lib. VIII, § 31, t. 1, p. 586; et ci-après, liv. XI, §§ 1-3.

[2] *Marciani Herac eotæ Periplus*, édit. Miller, 1809, in-8°, p. 69; et la note p. 162. — Hudson, *Géogr. græci min.*, t. 1, p. 39. — Plin., III, 3, 3, 4, 2, t. 2, p. 13 et 34 (B. I.). — Mela, II, 6.

Crispus Sallustius, auquel cette ode est adressée, était par sa mère le petit neveu de l'historien de ce nom qui le fit son héritier. Comme Mécène, Salluste resta toujours dans l'ordre équestre; il eut aussi toute la confiance d'Auguste, et fut mis dans le secret du meurtre du jeune Agrippa Posthumus, petit-fils d'Auguste, qu'une politique cruelle immola aux désirs que Livie avait de faire parvenir Tibère à l'empire [1].

Après la mort d'Auguste, Salluste jouit auprès de Tibère d'une faveur aussi grande que sous le précédent empereur. Ces faits, bien postérieurs à la mort de notre poète, sont ici rappelés pour faire voir combien ce jeune et ambitieux courtisan était loin de se conformer à la doctrine dont Horace lui faisait honneur. Mais c'est dans ce beau palais où il résidait, c'est dans ces magnifiques jardins où il se promenait, que son grand-oncle avait médité et écrit ces belles pages, qui enseignaient la même morale qu'Horace préconise dans ses vers. A l'époque où nous sommes parvenus, le gouvernement d'Auguste était encore dans toute sa splendeur, et exempt des malheurs publics et privés qui en affligèrent la fin. Tout prescrivait à Crispus Sallustius, cet emploi sage et utile des richesses, qu'Horace loue en lui dans le commencement de son ode.

VI.

Quelque soin que prît Auguste de réparer les maux des guerres civiles, il ne pouvait, après tant de fortunes détruites, tant d'espérances déçues, tant d'ambitions trompées, ni faire disparaître tous les regrets, ni vaincre toutes

A. de R. 731. — 732. Av. J.-C. 23. — 22. Ag. d'H. 42. — 43.

[1] Tacit. *Annal.*, lib. I, cap. 6, t. 1, p. 20; ibid. lib. II, cap. 40, t. 1, p. 215; ibid. liv. III, cap. 30, t. 1, 26 (B. l.). — Senec. *de Clementia*, I, 10, 1, t. 1, p. 217 (B. l.). — Plin., XXXIV, 2, 2, t. 9, p. 137 (B. l.).

les haines, ni triompher de toutes les répulsions. L'adresse qu'il employait à revêtir de formes légales la puissance qu'il exerçait, ne pouvaitfaire illusion à ceux dont il anéantissait les priviléges, dont il absorbait les prérogatives, dont il faisait disparaître l'influence. Non-seulement il dénaturait à son profit toutes les institutions républicaines, mais il se vit forcé d'en faire disparaître quelques-unes : telle fut la censure, si long-temps le seul frein de l'ambition et de la corruption des mœurs. Lucius Munatius Plancus et Æmilius Lepidus, en 732, furent les derniers censeurs nommés. Cette magistrature s'exerçait par la volonté absolue et arbitraire de ceux qui en étaient revêtus ; le despotisme ne peut souffrir de volonté de cette nature que la sienne propre. Le peuple voulut nommer Auguste censeur perpétuel, il refusa et abolit la censure; il se fit donner la direction perpétuelle des mœurs et des lois; ce qui lui conférait un pouvoir discrétionnaire sur la fortune et la réputation des citoyens [1].

Parmi ceux que le nouvel ordre de choses avait le plus favorisés, il y en avait qui regrettaient que les honneurs et les dignités dont ils étaient revêtus, fussent achetés par la perte de la liberté, plus chère à un Romain que tous les biens réunis. Dans ce nombre, se trouvait ce Licinius Varro Muræna, ce frère de Proculeius, qu'Auguste venait de faire recevoir dans le collége des augures. Horace s'aperçut que son ame dévorée d'ambition et d'envie, nourrissait de sinistres projets; ce fut alors qu'il lui adressa l'ode dixième du livre II, pour lui faire sentir les avantages de cette médiocrité d'or, *aurea mediocritas*, si chérie de lui. Il lui conseille d'éviter avec un soin égal, les orages de la haute mer, et les écueils du rivage; il lui rappelle l'inconstance de la fortune, dont on doit craindre l'abandon lorsqu'on est heureux, et espérer le retour

[1] Sueton., *Octav. Aug.*, cap. 27, t. 1, p. 206 (B. l.). — Dion, lib. IV, cap. 2, p. 700. — De Beaufort, *La République romaine*, t. 2, p. 112.

dans les jours funestes. « Apollon dépose quelquefois son arc terrible pour reprendre sa lyre, et provoquer les chants de la muse silencieuse. Ce grand pin, qui se montre au-dessus de tous les autres, est celui dont la cîme est le plus souvent agitée par les vents; les tours les plus hautes sont celles qui s'écroulent avec le plus de fracas; la foudre éclate et se précipite sur les sommets des montagnes les plus élevées [1]. »

Les sages conseils d'Horace n'eurent point, sur l'esprit de Licinius, l'effet qu'il en attendait: Fannius Cæpio forma une conjuration contre Auguste; Licinius se mit au nombre des conjurés. Le complot fut découvert, sans que les conjurés pussent soupçonner que leurs desseins fussent connus. Mécène le sut, Mécène, dont la profonde discrétion avait été si souvent mise à l'épreuve, ne put résister à la tendresse qu'il avait pour sa femme; il lui apprit le danger que courait son frère. Licinius Muræna, averti par sa sœur, prit la fuite avec tous ses complices. Selon les lois en vigueur sous la république, on ne pouvait juger à Rome les citoyens absens; mais nonobstant cette législation, qu'Auguste fit réformer par la suite, Fannius Cæpio et Licinius Muræna, sur les poursuites de Tibère, leur accusateur, furent jugés, quoique absens, et condamnés à un exil perpétuel. Quelque temps après ce jugement, des soldats découvrirent la retraite des conjurés, et se saisirent de leurs personnes. L'intercession de Proculeius, celle de Mécène et de sa femme, ne purent fléchir Auguste, et désarmer sa vengeance. Fannius Cæpio et Licinius Muræna furent mis à mort [2].

[1] Horat. *Carm.* II, 10. — Orell., t. 1, p. 209. — Bravnhardus, t. 1, p. 222. — Mitscherlich, t. 1, p. 442. — Jani, t. 1, p. 142.

[2] Dion, lib. 54, cap. 3, p. 732. Sueton, *Oct. August.*, cap. 19 et 66, p. 190 et 276 (B. l.). — Velleius Paterculus, cap. 91, p. 220 (B. l.). — Conférez ci-après, liv. X, cap. 1.

VII.

de R. — 732. J.-C. — 22. d'H. — 43.

Mais avant de courir le danger de périr par le fer des assassins, Auguste fut menacé d'une mort plus infaillible. Il fut attaqué d'une maladie, peu de temps après son retour à Rome. C'était une sorte d'inflammation, accompagnée d'obstructions qui amenèrent un affaiblissement graduel, puis un état de marasme qui lui laissait peu d'espoir de prolonger ses jours[1].

Telle est la destinée des états soumis au gouvernement d'un seul, qu'elle dépend du plus ou du moins de durée de la vie de celui qui les régit. La mort d'Auguste était un événement qui menaçait Rome et l'empire de nouveaux troubles, et la nouvelle du danger qu'il courait, causa une consternation générale. Auguste, se croyant à toute extrémité, fit appeler près de son lit les principaux magistrats, les sénateurs et les chevaliers les plus distingués de leur ordre. Marcellus, fils d'Octavie, qu'il chérissait comme un fils adoptif, se trouvait présent. Marcellus avait vingt ans; brave, partisan de la liberté et des anciennes institutions, il était aimé du peuple. Agrippa, la gloire et le soutien du pouvoir impérial, avait été appelé, et se trouvait aussi près du lit de l'empereur mourant.

On croyait qu'Auguste n'avait convoqué cette assemblée que pour désigner, en présence de tous ceux qui pouvaient faire respecter sa décision, Marcellus pour son successeur. Mais il n'en fut pas ainsi; Auguste ne jugea pas convenable de confier en de si jeunes mains une tâche aussi difficile, aussi périlleuse que celle du gouvernement de l'empire, dans les circonstances où l'on se trou-

[1] Tacit. *Ann.*, II, 41, t. 1, p. 217 (B. l.). — Plin. *Hist.*, VII, 46, t. 3, p. 169 (B. l.).

vait. Il lui parut même dangereux, après avoir usurpé le pouvoir, de s'arroger encore le droit de le transmettre. Craignant que sa volonté ne fût pas exécutée après sa mort, il se contenta de remettre à Cneius Calpurnius Pison, qui était avec lui un des consuls de l'année, les registres des revenus et des armées de l'empire; puis, comme Alexandre-le-Grand, sur son lit de mort, il donna son anneau au plus habile, au plus valeureux de ses capitaines, à l'illustre Agrippa [1].

Mais Auguste ne mourut pas, comme Alexandre, après cet acte solennel; il vécut encore au contraire trente-six ans. Son médecin, Æmilius, l'avait traité par des bains chauds et des bains de vapeur, et par les échauffans, jusqu'au point de faire garnir de fourrure sa chambre à coucher. Cette méthode n'ayant produit que des effets fâcheux pour le malade, Antonius Musa, un des affranchis d'Auguste, et médecin aussi, se fit écouter. Le malade étant dans un état désespéré, on le laissa faire; il employa une méthode de traitement contraire à celle qu'on avait suivie. Il fit prendre à Auguste des bains froids, lui fit boire de l'eau froide de la source d'une villa que cet empereur possédait près d'Atella; il ne lui laissa presque manger que des laitues, et le soumit, en un mot, à un régime rafraîchissant. Le succès fut complet et rapide [2]; en très-peu de temps, Auguste reprit ses forces et recouvra sa santé première. Antonius Musa fut magnifiquement récompensé. Auguste et le sénat lui donnèrent une somme d'argent considérable; on lui érigea une statue; on lui conféra le droit de porter une bague d'or, ce qui lui donnait le rang de chevalier [3].

[1] Dion Cassius, liv. LIII, § 30, 31, p. 724-725.

[2] Sueton Aug. 59, 81, p. 264 et 293 (B. l.). — Plin., lib. XIX, cap. 38, 4, t. 6, p. 428; ibid., liv. XXIX, cap. 5, 1, t. 8, p. 189; ibid. XXX, cap. 39, 4, t. 8, p. 347 (B. l.).

[3] Dion, lib. LIII, cap. 30, p. 725, édit. Reim, Scholiastes Cruquii, dans *Horatius Episteln erklaert* Schmid, t. 1, p. 301.

VIII.

Voilà donc les bains froids et la diète rafraîchissante en honneur à Rome, et le médecin Antonius Musa en vogue.

Horace que son genre de vie peu réglé, ses goûts de volupté et de joyeux banquets, soumettaient à des infirmités précoces [1], et qui avait pris l'habitude d'user des eaux minérales, se mit, pour sa santé, entre les mains du médecin d'Auguste. Celui-ci commença d'abord par lui faire prendre, au milieu de l'hiver, des douches d'eau froide aux sources minérales de *Clusium* (Chiusi), en Étrurie, et de *Gabii* de la Sabine, où est Torri moderne [2]. Il lui défendit les eaux de Baies, et l'engagea à aller passer le reste de l'hiver à *Salerne* ou à *Velie*, (Castella-a-mare della Brucca, dans la principauté de Citra du royaume de Naples [3]).

Ce n'est pas seulement dans l'intérieur de leurs maisons que les anciens faisaient un grand usage de bains; les itinéraires géographiques qu'ils nous ont laissés, où les sources minérales sont indiquées, les inscriptions trouvées sur les lieux où sont ces sources, attestent combien elles étaient fréquentées par eux, et nous prouvent que les bains d'eaux minérales et thermales étaient un des principaux spécifiques de leur médecine.

De tous ces lieux, il n'y en avait pas de plus fréquenté que Baies, dans la Campanie; il n'est donc pas étonnant qu'Horace, avec ses goûts épicuriens, aimât ce séjour

[1] Conférez ci-après, liv. X, § 13.
[2] Pierluigi Galetti Romano, *Gabio antica citta di Sabina Roma*, 1757, in-4°, p. 31.
[3] Holstenius *Adnotat.* p. 286. — Cramer's *Ancient Italy*, t. 2, p. 272.

que Properce redoutait pour sa jeune maîtresse[1], et qu'au grand chagrin de ses habitans Antonius Musa interdisait à ses malades.

Envoyé par lui dans des lieux qu'il connaissait mal, Horace, pour avoir des renseignemens, s'adresse à un de ses amis, nommé Numonius Vala, probablement le descendant d'un Caïus Numonius, qui, dans le sixième siècle de Rome, s'était acquis de la célébrité par une action d'éclat dans l'attaque d'un camp retranché[2]. Velleius Paterculus nous apprend qu'un Vala Numonius était lieutenant de Varus[3], lorsque les légions romaines, que celui-ci commandait, furent massacrées par les Germains. Numonius Vala ne se tua pas de désespoir comme avait fait Varus; il disparut du champ de bataille avec la cavalerie qu'il commandait, et il fut tué dans sa fuite. L'historien romain, contemporain de cette époque, dépeint Numonius Vala comme un homme de bien, d'un caractère doux et humain, mais comme ayant dans cette occasion mérité son sort par le funeste exemple qu'il donna aux troupes. Sa mort eut lieu trente-trois ans après l'époque à laquelle Horace écrivait cette épître, et le ton léger qui y règne, semble bien démontrer qu'elle est adressée à un très-jeune homme. Numonius Vala possédait probablement des domaines dans le pays sur lequel notre poète voulait obtenir des renseignemens; et on peut croire qu'alors ce jeune homme n'était occupé que de ses plaisirs. Plus tard, il parvint aux honneur smilitaires, et au moment

[1] Horat. *Carm.* III, 4, 24.— Ibid. *Ep.* I, 83.— *Sat.* II, 4, 32. — *Propert.* I, 11, 27. — Tibull. III, 535. — Martial. I, 63; IV, 57. — Ovid. *Ars am.* I, 255. — Juvenal, II, 46.—Dion, XLVIII, c. 51, p. 565. — Strabo. *Geogr.* V, 227 (347) 240 (372) 245 (375) 248 (380).— Cicero *pro Cælio,* XX. Conférez ci-dessus, t. 1, p. 117.

[2] Visconti, *Iconographie romaine*, t. 1, p. 40-41, pl. 2, n° 11. — Morelli, *Thes. Fam. Numonia.*, Eckhel, t. 5, p. 263.

[3] Velleius Paterculus, lib. II, cap. 119, p. 271. Le Mss. porte : Val.. Num. Vala-Numonius est une correction d'Ursinus d'après les médailles.

de sa mort, il se trouvait pourvu, à 52 ans environ, du grade le plus élevé dans l'armée après celui de général en chef[1]. Horace alors avait depuis long-temps cessé d'exister: ce fut sa destinée de voir tant qu'il vécut l'empire romain se maintenir sans aucun échec dans sa force, dans sa grandeur et dans sa gloire, et Auguste, qui le gouvernait, exempt des inconvéniens de la vieillesse, jouir de toute sa vigueur et de sa virilité, entouré d'une jeunesse brillante et de princes adolescens. Tout dans ces temps prospères portait les ames à la sérénité, à la gaieté; et les poésies d'Horace, dans ce qu'elles ont de plusdigne d'éloge et de plus blâmable, sont fortement empreintes du caractère de cette époque. On y voit trop souvent la joie dégénérer en licence, et le plaisir en débauche; mais aussi on y trouve la satire des mauvaises mœurs faite sans acreté et sans haine; la philosophie la plus vraie et la morale la plus pure s'y produisant sous des traits aimables et rians, posant ses préceptes, et traçant sa doctrine, avec un esprit de modération, également éloigné du relâchement auquel l'heureuse fortune nous rend enclins, et de la sévérité que produit le spectacle des malheurs publics, alors qu'on croit pouvoir remédier à d'insupportables excès, par d'impraticables maximes: mais au lieu de conduire l'homme au bonheur, elles le réduisent au désespoir, par l'impuissance où il se trouve d'atteindre à cette perfection imaginaire qu'une sagesse menteuse lui présente comme le but de tous ses efforts.

Horace s'adresse à Numonius Vala, pour savoir de lui quel est des deux cantons de Salerne ou de Vélie[2], celui qui produit le meilleur froment, qui donne de l'eau de citerne ou de l'eau de source, car pour les vins de ce ri-

[1] Velleius *loco citato.* — Theodor. Schmid, *Des Quintus Horatius Flaccus Episteln erklaert*, 1828, in-8°, p. 299. — Ursinus et Vaillant, *Num. Fam. rom.* — Simson *chronicon*, édit. Wesseling, 1729, in-folio, p. 1589.

[2] Horat. *Epist.* I, 15. — Orell., t. 2, p. 424.

vage il ne s'en soucie pas. « Tout vin, dit-il, me paraît potable, quand je suis à ma campagne, mais lorsque j'en sors et que je me rapproche de la mer, je veux un vin généreux et doux qui chasse les chagrins, verse dans mon cœur et dans mes veines la riche espérance, et me fasse redevenir ce jeune homme si vigoureux près de sa jolie lucanienne. »

Horace, né sur la limite de la Lucanie et de l'Apulie, fait ici allusion à sa première aventure amoureuse, qui eut lieu probablement avec quelque paysanne de la Lucanie, pendant un de ses séjours sur les biens paternels; il se plaît à rappeler ici une de ces circonstances de la vie dont on s'efforcerait en vain d'effacer le souvenir.

Horace demande aussi à son jeune ami quel est celui de ces deux cantons où l'on trouve le plus de lièvres ou de sangliers; lequel des deux a des rivages plus abondans en oursins [1] et en poissons délicats. « Donnez-moi, lui dit-il, ces renseignemens; je m'en rapporte à vous; je veux revenir de ce pays aussi gras qu'un Phæacien. » Par-là, Horace se compare à un des sujets d'Alcinoüs, et fait allusion à ce que dit ce roi lui-même dans Homère : « Nous passons nos jours dans les festins, les danses et les concerts; nous aimons à varier nos parures, à goûter les plaisirs du bain et les délices de l'amour [2]. »

Horace tombe ensuite sur Mœnius, cet éhonté parasite qu'il a déjà stigmatisé dans sa troisième satire du livre II [3]. Cet homme, par la crainte qu'on avait de ses calomnies et de ses injures, parvenait à se faire inviter à la table des riches; cependant, lorsqu'il ne pouvait y parvenir, il dînait chez lui avec des tripes et de la brebis, autant qu'il en fallait

[1] *Echinus esculentus* de Linné. On les assaisonnait avec de l'oxymel, du persil et de la menthe. Conférez Athen., III, cap. 12, 13, t. 1, p. 362.
[2] Homer., *Odyss.* VIII, v. 248-250.
[3] Voyez ci-dessus, liv. IV, § 4, t. 1, p. 217, et conférez Porphyrion apud Horat. *Epist.* I, 15, 26; Bravnh., t. 2, p. 314; et Horat., *Sat.* I, 1 101; ibid. I, 3, 21; Th. Schmid, Horat., *Epist. erklaert*, t. 1, p. 308.

pour nourrir trois ours. Tout fier de sa sobriété, comme Bestius, il disait qu'il fallait marquer au ventre les gourmands avec un fer chaud; mais quand il était à une table succulente, il ne s'étonnait pas qu'on se ruinât pour faire bonne chère, et il ne trouvait rien au monde de préférable à une grive bien dodue ou à une bonne panse de truie bien farcie [1]. « Voilà comme je suis, ajoute Horace, au besoin, quand je manque de provisions, je loue la pauvreté et la sécurité qu'elle procure, mais quand je jouis de plus d'abondance, et qu'on me sert des mets plus délicats : — Heureux vous autres, dis-je alors, heureux et sages, vous dont le revenu est fondé sur de beaux biens et de belles terres. »

Cette épître, une des plus intéressantes d'Horace pour la biographie du poète, est une de celles qui sont écrites avec le plus de désordre et de négligence: les parenthèses coupées et répétées qui s'y trouvent, semblent, comme l'observe très-bien Wieland [2], avoir fourni à Sterne un exemple de ce style haché et à *propos interrompus* qu'il a adopté.

IX.

Peu de temps après que la santé d'Auguste se fut rétablie, et dans la même année, le jeune Marcellus tomba malade [3]. Selon Dion, Antonius Musa voulut le traiter par les bains froids, et il en mourut; ce qui dut diminuer beaucoup la réputation du médecin d'Auguste, la foi accordée à l'efficacité des bains froids, et contribuer à rendre aux bains chauds de Baies leur ancienne réputation. Mais au contraire, Properce, poète contemporain, accuse les bains chauds de Baies d'avoir causé la mort de Marcellus [4]. Ce

[1] Conférez Athen. 3, 59. — Plin. 11, 37. — Pers. *Serm.* VI, 37.
[2] Wieland's, *Horazens Briefen*, t. 1, p. 222.
[3] Dion, *Hist.*, lib. LIII, cap. 30, p. 725.
[4] Propert., *Eleg.* III, 18, v. 9, p. 427-428 (B. l.).

récit semble confirmé par la note de Servius [1] sur les vers de Virgile où il est fait mention de cette mort, cause de tant de larmes et de regrets [2].

« Oh! Baies, dit Properce, quel dieu malfaisant s'est arrêté dans ton onde? C'est dans les eaux du Styx qu'elle a englouti Marcellus... C'est à vingt ans que l'infortuné a succombé. Un instant a terminé une destinée si belle. »

Les paroles de Properce ne prouvent pas, comme on l'a imaginé, que Marcellus se noya par accident dans les eaux de Baies, ce que les historiens ne nous eussent pas laissé ignorer, mais elles démontrent que sa mort fut prompte, et peut-être subite. Elle parut si peu naturelle, que Dion dit qu'on en accusait Livie, à qui l'existence de Marcellus faisait obstacle pour l'élévation de ses fils. Pline et Tacite, par de courtes et vagues sentences, ont jeté des soupçons sur Auguste même [3]. Mais Dion remarque que dans cette année, et dans le commencement de l'année suivante, la température fut très-malsaine, et causa un grand nombre de trépas [4]; et, ce qu'on regarda comme des présages funestes, un loup fut vu dans Rome, le Tibre déborda et renversa un pont de bois [5]. Horace n'échappa point à l'influence de cette saison si nuisible à la santé, mais il ne fut attaqué d'aucune maladie dangereuse.

X.

Pourtant, obligé par ordre du médecin Musa de quitter le climat un peu âpre de la Sabine, et les miasmes

[1] Servius apud Virgil. *Æneid.* VI, 861, cité par Reimar; apud Dion, lib. LIII, cap. 30, p. 725, note 227.
[2] Conférez Virgil., *Ænéid.* VI, v. 883, t. 3, p. 21 (B. l.).
[3] Tacit., *Ann.* II, 41, t. 1, p. 217 (B. l.). — Plin. *Hist.* VII, 45, t. 3, p. 169 (B. l.).
[4] Dion, lib. LIII, cap. 33, p. 728.
[5] Dion, ibid., *loco citato.*

de R. — 732. J.-C. — 22. d'H. — 43.

contagieux de l'atmosphère de Rome, Horace ne nous paraît pas alors s'être rendu seulement à Salerne ou à Velie. Il entreprit pour son parfait rétablissement, un voyage dans la partie méridionale de l'Italie. On ne trouve point, il est vrai, dans ses poésies de mention expresse de ce voyage, mais plusieurs indices ne permettent pas de douter qu'il ait été effectué. Ainsi le poète fait souvent mention d'une tempête qu'il éprouva près du cap Palinure [1], et cet événement n'a pu avoir lieu lors de son retour de Grèce, puisqu'il dut alors traverser l'Adriatique et non naviguer dans la mer de Tyrrhène. Le cap Palinure se trouve près de Velie, où notre poète passa l'hiver, et c'est le premier cap que doit doubler celui qui se rend par mer de Velie à Tarente. Il est probable qu'Horace, encore trop faible pour prendre le chemin de terre, fit ce trajet, car l'éloge de Tarente se rencontre si souvent dans ses vers [2], qu'on doit présumer qu'il a dû y séjourner plus d'une fois. Enfin son ode à la fontaine de Bandusie, démontre qu'il retourna une seconde fois de Tarente à Rome par la voie Appienne. Nous avons déjà remarqué qu'aucun motif n'avait pu le porter à différer la publication de cette ode, et que son insertion dans le troisième livre ne permet pas de croire qu'elle fut composée à l'époque de son voyage de Brindes, ni de lui attribuer une date antérieure à celle que nous lui assignons [3]. Enfin on aperçoit, dans l'épître à Numonius Vala, un indice du projet qu'avait Horace, après quelque temps de séjour à Salerne ou à Velie, d'aller respirer l'air natal, par ce qu'il dit, qu'une fois sorti de son domaine de Sabine, il ne peut souffrir de vin qui res-

[1] Horat. *Carm.* III, 4, 28. — Orell., t. 1, p. 300. — Ci-dessus, t. 1, p. 84.

[2] Horat. *Carm.* III, 5, 56. — *Serm.* I, 6, v. 105. — Ibid. II, 4, 34. — Ibid. *Epist.* I, 7, 45 — Ibid. I, 16, 11. Conférez ci-après, liv. XI, § 15.

[3] Conférez liv. IV, § 10, t. 1, p. 261; ci-après, liv. IX, § 26, p. 74.

semble à son vin du crû, mais qu'il lui en faut un qui le ravive et lui redonne cette vigueur qu'il avait autrefois près de sa maîtresse de Lucanie. Ce besoin de revoir les lieux qu'on habita dans l'enfance, se fait sentir surtout lors que l'on est souffrant ou convalescent. Tout porte à croire que les biens paternels d'Horace étaient situés au bas de la montagne où coulait la source de *Bandusia*, du côté du sud. Cette montagne est à six milles à l'est de Venouse, et dans un territoire qui dépendait de cette ville. Il est probable qu'il a existé un village nommé *Bandusium* dans l'antiquité, sur le penchant où est la source [1].

C'est là qu'Horace acheva de recouvrer la santé, et que, par reconnaissance, il fit un sacrifice à la nymphe de la fontaine de Bandusie, et composa, en honneur de cette petite fête, une ode qui se distingue par cette onction, cette simplicité, et cette harmonieuse élégance, qu'on retrouve dans toutes ses compositions pieuses.

« Fontaine de Bandusie [2], un doux tribut de vin et de fleur est dû à ton onde plus transparente que le cristal. Demain, je t'offrirai un jeune chevreau; son front déjà gonflé de ses cornes naissantes, présage ses combats et ses amours; mais en vain : son sang vermeil qu'alluma l'ardeur du plaisir, rougira ton eau glacée.

» Les feux dévorans de l'impitoyable canicule ne peuvent pénétrer jusqu'à toi. Aux troupeaux errans, aux bœufs fatigués de la charrue, tu offres une délicieuse fraîcheur. Fontaine de Bandusie! mes vers te placeront au nombre des sources les plus célèbres; ils éterniseront la mémoire de ce chêne vert, qui s'élève au-dessus des rochers caverneux d'où s'échappent, et jaillissent tes flots murmurans. »

[1] Conférez Capmartin de Chaupy, t. 3, p. 364.

[2] Horat. *Carm.* III, 13. Conférez Jani, Horat. *Carm.*, 2me édit., t. 2, p. 151. — Mistcherlich, *Hor. Opera*, p. 151. — Orell. *Horatius*, t. 1, p. 349. — Fea, *Quincti Horatii Flacci opera*. Roma, 1811, in-12, t. 1, p. 105. — Bravnhardus, t. 1, p. 443. — Jaeck, p. 101.

Les derniers vers de cette ode prouvent que sa composition ne peut remonter à la jeunesse de l'auteur. Sans doute, aucun poète n'a plus souvent qu'Horace fait connaître, sans scrupule et sans modestie, qu'il avait la conscience de son talent; mais quand il a parlé de l'immortalité due à ses vers, c'est seulement lorsque le succès de ses principaux chefs-d'œuvre l'eut averti que l'opinion qu'il avait de ses productions ne lui était point suggérée par un orgueil aveugle.

J'ai dit [1] qu'il existait près de la fontaine de Bandusie, un bourg ou un village, ou au moins une villa, qui avait emprunté son nom de cette fontaine, ou lui avait donné le sien. Aucun texte ancien ne dit cela formellement, mais l'étude approfondie de la géographie du moyen âge ne permet pas de douter de l'exactitude de cette assertion.

Une route tracée sur les grandes cartes du royaume de Naples, de Zannoni [2], conduit après un trajet de sept milles géographiques, de Venouse à Palazzo. Ce dernier lieu situé sur une montagne riche en pâturages, a maintenant environ 3,700 habitans : c'est un chef-lieu de canton dans la province de Basilicate; c'était autrefois le siége d'une petite principauté, dont les possesseurs ne se nommaient pas princes de Palazzo, mais princes de Saint-Gervais [3]. On en trouve la raison dans le bullaire romain, où on lit une bulle du pape Pascal II, de l'an 1103, qui, avec les divers biens appartenant au monastère de Sainte-Marie, fait mention de l'église de Saint-Sauveur avec d'autres églises de la *forteresse de Bandusie*, et aussi de l'église de Saint-Gervais et de Saint-Protais, située près de la *fontaine de Bandusie*, non loin de Venouse [4]. Mais sur la

[1] Conférez liv. I, § 5, t. 1, p. 7; liv. IV, § 10, t. 1, p. 261.

[2] Zannoni, *Carta del regno di Napoli*, feuille 16.

[3] Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3, p. 364.

[4] *Beatæ Mariæ Cœnobium et omnia quæ ad illud pertinent... Videlicet*

grande carte de Zannoni, on voit deux fontaines près de Palazzo, l'une simplement nommée Fontana, est au bas de la montagne qui conduit vers le nord; l'autre, près du chemin qui conduit à l'est, est nommée Fontana di San-Rocco.

Laquelle de ces deux fontaines est celle de Bandusie d'Horace? Ni l'une, ni l'autre, si l'on en croit le bon abbé Capmartin de Chaupy, qui a parcouru la voie Appienne dans toute son étendue, et faisait nombre d'excursions autour de Rome, dans l'unique but d'éclaircir le texte de notre poète.

De Chaupy, en examinant Palazzo, a trouvé que l'église de Saint-Gervais, qu'on voit dans ce bourg sur la hauteur, n'est point celle dont la bulle de 1103 a fait mention; celle-ci, plus ancienne, n'a été détruite que dans le dix-huitième siècle, et elle existait à mi-côte, à l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de *Fontana grande.* « La fontaine, malgré ce nom, dit Chaupy, n'en a pas moins disparue aussi bien que l'église, de la manière que je vais raconter: L'église avait donné à cens tout le terrain qui était sa propriété; le censitaire, voulant se délivrer de la servitude que lui imposait la fontaine, en conduisit les eaux hors de sa possession, et en laissa combler le bassin par la terre dont son rocher faisait partie; en sorte qu'il ne resta de cette fontaine, si digne d'un autre sort, que l'ombre de son grand nom. La dénomination de *Fontana grande*, que le lieu a conservée, est d'autant plus concluante, qu'il y a à Palazzo deux autres fontaines fort belles, sur lesquelles ce nom seul prouve assez combien celle de Bandusie devait l'emporter. La grandeur de cette fontaine se juge, en effet, soit par la grande fontaine nommée *Fontana rotta*, fontaine rompue, soit

ecclesiam S. Salvatoris cum aliis de Castello Bandusii... item ecclesiam SS. MM. Gervasi et Protasii in Bandusino Fonte apud Venusiam. Pascal, II, ann. 1103, in Bull. roman. t. 2, p. 123.

par l'eau qui cherche à s'échapper de tous côtés de la source même, dont tout l'entour est ainsi devenu une sorte de marécage [1]. »

D'après cette description, la Fontana rotta est celle qui est nommée simplement Fontana sur la carte de Zannoni, et placée près du chemin qui conduit vers le nord; elle est à peu de distance du terrain marécageux nommé *Fontana grande*, et le nom qu'on lui a donné indique qu'elle a été formée de cette dernière. La Fontana rotta est parfaitement fraîche et limpide, et participe de tous les avantages de celle qu'elle a remplacée. En creusant dans le sol de la *Fontana grande*, on a trouvé les matériaux des constructions qui contenaient ses eaux, et la racine de l'arbre qui l'ombrageait. Le prince de Palazzo, à ce que nous apprend Chaupy, se proposait, de son temps, de la rétablir, afin d'y construire un moulin [2].

M. Lombardi, dans un mémoire sur les anciennes villes de la Basilicate, tout en rendant justice aux curieuses recherches de Chaupy, dit que selon de nouvelles fouilles, la fontaine de Bandusie fut retrouvée à un demi-mille à l'est de Palazzo, dans un lieu nommé Boschetto di Paglione, et à cent pas de la fontaine nommée Sambuco, qui, d'après sa situation, doit être celle que Zannoni [3] nomme sur sa carte Fontana di S.-Rocco. Cette fontaine a sa source au pied d'un rocher, et elle est environnée d'un bosquet d'arbres qui l'ombragent; son eau est très-limpide et se perd en grande partie dans des conduits souterrains en pierres, qui sont des restes d'anciens aqueducs [4]. Dans cette divergence d'opinions, un point impor-

[1] Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, 1769, in-8°, t. 3, p. 537 à 539.

[2] Capmartin de Chaupy, t. 3, p. 539.

[3] Zannoni, *Carta dell regno di Napoli*, n° 16.

[4] Andr. Lombardi, *Saggio Della Topografia dell' autiche città compresse nell' odierna Basilicata. Memorie dell institut. archeologico*, 1833, t. 1, n° 6, p. 210 et 211.

tant reste prouvé, c'est que la fontaine de Bandusie est une des sources qui environnent Palazzo.

Les historiens, en racontant la mort funeste du consul Marcellus, combattant Annibal, disent que cette action eut lieu entre *Bantia* et *Venusia*. Ce qui contribua le plus à la défaite de l'armée romaine, fut, dit l'histoire, une montagne ou une éminence boisée dont Annibal s'était emparé : il n'y en a pas d'autre dans cet intervalle, que la montagne de Palazzo ou de *Bandusium*. C'est donc dans cet endroit que périt le consul Marcellus [1]. Les habitans de *Venusia* lui érigèrent un monument [2], dont on voit encore les restes hors de la ville actuelle, près des ruines de l'église, dite de S.-Maria della Scala [3].

XI.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué [4], la liaison qui s'était formée entre Horace et Mécène était étroite et sincère. Ces deux hommes, quoique si différens entre eux par leur naissance, leurs richesses, leur rang et leurs occupations, étaient devenus nécessaires l'un à l'autre. La reconnaissance due à des bienfaits, avait, de la part d'Horace, commencé cette union, mais les mêmes principes de philosophie épicurienne, la même aversion pour

[1] Tit.-Liv. XXVII, 25, 26, 27, t. 5, p. 278 à 283 (B. l.). — Plutarch. *in Marcello*. — Simson, *Chronicon ad Ann.* u. c. 546,, p. 1297.

[2] Tit.-Liv. VI, § 10, p. 407 à 409.

[3] Andr. Lombardi *Saggio sulla Topografica delle antiche citta comprese nell' odierna Basilicata*. — *Instit. archeolog*, 1833, t. 1, p. 208.

[4] Horat. *Epist.* VII, v. 37. — Orell, t. 1, p. 377.

les jouissances de la vanité, enfin la conformité des goûts et du caractère l'avaient fortement cimentée.

Dans le palais de Mécène, Horace jouissait de tous les agrémens d'une grande fortune, sans en avoir les embarras. Mécène, qui aimait à réunir à sa table une nombreuse et agréable compagnie, n'avait pas de commensal plus brillant, plus aimable que le poète de Venouse. Nul n'était plus propre à égayer les langueurs d'une vie trop voluptueuse, à écarter les soucis d'un homme accablé d'affaires, à calmer les agitations d'un esprit assiégé par tant de motifs de crainte ou d'inquiétude. Il est probable aussi que, dans plus d'une occasion, l'homme d'état avait été à portée de reconnaître la sincérité de cœur et la solidité du caractère de l'homme de lettres [1]. Celui qui exerce un grand pouvoir ne trouvant près de lui que des égaux jaloux, ou des inférieurs cupides, n'ayant à qui se fier, s'il a de l'élévation dans l'ame, appréciera mieux qu'un autre toute l'utilité qu'il peut retirer d'un ami loyal et désintéressé. Une des principales louanges qu'Horace donne à Mécène, et que bien peu de rois et de ministres ont méritée, c'est de savoir distinguer l'honnête homme du fat, l'homme de mérite du sycophante. Mécène croyait à l'amitié, parce qu'il avait un cœur capable de la ressentir. Il aurait voulu ajouter aux bienfaits dont Horace lui était redevable; mais le poète avait refusé un accroissement de fortune qui aurait pu exciter l'envie [2]. Il est certain, et les écrits d'Horace en font foi, que la liaison qui l'unissait à Mécène ne ressemblait nullement à celle d'un protecteur et d'un protégé, d'un patron et de son client, mais à celle que le sentiment forme entre deux amis sincères.

[1] Horat. *Epist.* I, 7, v. 37. — Orell., t. 1, p. 377.
[2] Ibid. v. 39.

Pourtant le sentiment même le plus tendre ne peut anéantir l'influence des positions sociales des individus qui le partagent, ni les faits qui leur sont relatifs, ni les conséquences qui en résultent. Entre deux amis inégaux en rang, en richesses, en naissance, dont l'un doit tout à l'autre, l'amitié ne saurait être absolument semblable à celle de deux amis qui ne se doivent rien, ou plutôt qui se doivent tout l'un à l'autre, qui ont tout mis en commun, bonheur, talens et fortune, et dont l'attachement s'est fortifié par des services réciproques.

Quelque rapprochement que la parité de certaines inclinations puisse opérer entre deux individus de conditions différentes, celui qui, dans sa première jeunesse, a été habitué aux jouissances simples et économiques de la vie rurale, et aux privations que la médiocrité du toit paternel lui imposait, aura nécessairement, en bien des points, des goûts opposés à ceux de l'héritier de l'homme opulent, habitué dès son enfance à tout le luxe que procurent les richesses. Celui-ci préférera le séjour de la ville, parce que là, seulement, il peut jouir pleinement de tous les moyens d'existence qui lui sont devenus nécessaires, et que la fortune lui a faits. L'autre ne se trouvera à l'aise et content que dans la liberté des champs. L'un recherchera la solitude, l'autre le grand monde.

On a pu voir par tout ce que nous avons cité d'Horace (nul ne s'est mieux et plus naïvement peint dans ses écrits), qu'il y avait en lui deux hommes ayant des désirs opposés et inconciliables. L'un était l'élève du vertueux affranchi de Venouse, le disciple du sévère Orbilius, aimant l'étude, les plaisirs simples, la méditation, le foyer domestique et la tranquillité; l'autre était l'homme du monde, le voluptueux convive de Mécène et d'Auguste, de Tibère, et de tant de grands personnages dont il fut recherché. Horace trouvait des délices dans chacune de ces deux manières de vivre si opposées, et il pouvait dire

comme notre La Fontaine avec lequel il a plus d'un rapport de ressemblance :

« J'aime les jeux, les livres, la musique,
La ville et la campagne ; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique. »

Dans sa jeunesse, il était naturel qu'Horace, avec ses inclinations pour les élégantes courtisanes, préférât le séjour de Rome à celui de la campagne. Sans doute sa reconnaissance l'excitait alors à être aussi assidu chez Mécène que celui-ci le désirait, mais ses goûts personnels l'y portaient aussi. Il était encore dans toute la fougue de ses passions, quand il s'est peint lui-même, fendant la presse, bousculant les passans dont il s'attire les injures, et gravissant en toute hâte le mont Esquilin, pour arriver plus vite chez Mécène.

Mais ce temps n'était plus : quand l'âge eut calmé l'ardeur de ses sens, quand l'abus des plaisirs eut amené l'affaiblissement de la santé et les infirmités qui en sont la suite, il sentit alors plus vivement se réveiller en lui ce goût pour la vie simple, la retraite et l'étude, qui ne l'avait jamais quitté.

Alors il abandonnait plus volontiers Rome, il se retirait plus souvent dans son domaine de la Sabine, et il y faisait de plus longs séjours.

Cependant c'est à l'époque même où il était moins assidu chez Mécène, que celui-ci avait le plus besoin de distraction et de la société d'un tel ami. Les fonctions publiques, et une trop grande habitude des jouissances des sens avaient affaibli sa santé. On sait que les trois dernières années de sa vie se passèrent dans un état presque constamment fébrile ; et que, par le secours de la musique, et par le bruit monotone des cascades de ses jardins, il cherchait vainement à se procurer un sommeil

qui le fuyait [1]. Il n'en était pas encore arrivé à ce degré d'infirmité ; mais on ne peut douter que déjà il ne fût souvent souffrant; par cette raison, il souhaitait plus fortement qu'Horace vînt le voir, et il lui faisait, à cet égard, de plus vives instances.

Le désir qu'avait le poète de le satisfaire, était combattu par tous les motifs qui lui faisaient préférer la campagne à la ville, par toutes les causes qui nécessitaient cette préférence. Cependant, comme Horace devait tout à Mécène, et particulièrement ce domaine où il se dérobait à la fatigue et aux ennuis de la ville, on pouvait considérer comme une preuve d'ingratitude son peu d'assiduité auprès de lui, et son peu d'empressement à se rendre à ses invitations. Les devoirs obligés auxquels les mœurs romaines assujétissaient les cliens envers leurs patrons [2], donnaient plus de force à cette opinion, et peut-être avait-elle été exprimée avec malveillance par les parasites et les flatteurs de Mécène.

XII.

Horace le sut, dut en être blessé, et en concevoir du mécontentement. Une promesse qu'il avait faite à Mécène, d'aller le voir, et qu'il n'exécuta pas, avait donné lieu à ces propos et à de nouvelles instances. C'est alors qu'il crut devoir entrer en explication avec son illustre ami et protecteur : il le fit avec toute la franchise de son

[1] Plin. VII, 52, 2, t. 3, p. 204 (B. l.). — Seneca *de Providentia*, 3, 9, t. 2, p. 24 (B. l.). — Meibomius, *Mæcenas*, p. 180. — Richer, *Vie de Mécène*, p. 93.

[2] Mart. II, 18; III, 7; IX, 74, 84, 103; XII, 26; XIV, p. 125. — Plutar., *Marius*, *Pompeius*. — Cicero, *Epist. ad Attic.* I, 18. — Senec., *de Tranquill. anim.* 12. — Tacit., *Agric.* 40. — Senec., *Sapientiæ*, 14, 15. — Lucien, *Des gens de lettres*.

caractère, dans une épître qu'il lui adressa; c'est la septième du livre Ier.

Il y rappelle la promesse qu'il avait faite; mais bien loin de s'excuser, il déclare que son amitié pour Mécène ne tient pas du tout aux dons qu'il en a reçus: il offre de les lui rendre, et le supplie de le mettre à l'épreuve en acceptant cette offre; il aime mieux être indépendant et pauvre, que vivre dans l'aisance en sacrifiant sa liberté. Il dit que Mécène ne devait plus espérer qu'il pût être près de lui aussi assidu que dans sa jeunesse, attendu que son âge et sa santé lui prescrivaient un autre genre de vie. Horace insinue aussi que la différence de rang qui existe entre Mécène et lui, a dû nécessairement en introduire une dans leurs habitudes réciproques. Le fils d'un huissier aux ventes publiques ne saurait avoir les mêmes manières, ni la même existence qu'un grand et puissant personnage.

Tout cela dit, dans l'épître [1], avec beaucoup de grâce et d'esprit, est entremêlé de petits contes délicieusement narrés; mais enfin, cette déclaration d'une franchise un peu rude, n'en est pas moins faite par le poète à son puissant ami, en termes précis, clairs et énergiques.

Du reste, nous pensons, avec un illustre critique allemand [2], que l'intimité entre Mécène et Horace, et le besoin que celui-ci avait de s'expliquer sur les causes de ses longs séjours à la campagne, ont pu être les seuls motifs qui ont dicté cette épître, et qu'il n'est pas nécessaire de supposer, avec Wieland [3], que Mécène avait fait à Ho-

[1] Horat. *Epist.* I, 7, t. 2, p. 369. — Bravnhardus, t. 1, p. 277. — Schmid, *Des Quintus Horatius Flaccus Episteln, erklaert*, t. 1, p. 164. —Wieland, *Horazens briefe*, t. 1, p. 146, édit. 1837, in-8°.

[2] Frederichs Jacobs, *Lectiones Venusinæ*, dans les *Vermischte Schriften*, t. 1, p. 111.

[3] Wielands, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 148.— Schmid, *Horazens Episteln erklaert*.

race quelque fâcheuse insinuation sur son peu de reconnaissance. Nous croyons, d'après tout ce que nous avons pu recueillir sur le caractère de Mécène, qu'il était incapable de faire à son poète chéri un reproche aussi grossier; et l'épître même d'Horace, suivant nous, démontre suffisamment la vérité de cette assertion.

« Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense. »

Mais il y a lieu de présumer, d'après le sérieux peu ordinaire à Horace, et la chaleur qui règne dans ses explications, que des flatteurs, ou des parasites de Mécène, avaient été moins réservés que lui, parce qu'ils étaient certainement moins bienveillans pour notre poète. Il a donc voulu, une bonne fois, en finir avec eux sur ce point, et les réduire au silence ainsi que ses détracteurs, en tenant dans cette épître, un langage qui fît connaître ses intentions, ses sentimens, et la nature de sa liaison avec Mécène.

Depuis Scaliger jusqu'à Wieland, cette épître a valu à notre poète de grandes louanges de la part de ses commentateurs, sur ce qu'ils appellent la noble indépendance de son caractère et sa courageuse philosophie. A nos yeux, la connaissance qu'Horace avait de la magnanimité et de la délicatesse d'ame de Mécène, et de son attachement pour lui, diminue beaucoup le mérite de ce grand désintéressement qu'on a voulu lui prêter. Horace était bien certain que, non-seulement Mécène ne le prendrait pas au mot, et ne consentirait jamais à le dépouiller de ce qu'il lui avait donné, mais que, même par de nouvelles prévenances, il chercherait à dissiper l'impression fâcheuse que ses instances, peut-être indiscrètes, et surtout les discours de ses familiers, avaient faite sur le poète. Si Mécène s'est acquis une aussi grande réputation,

comme patron des hommes de lettres, c'est moins encore par ses dons, que par la considération et l'affection qu'il leur témoignait, par les flatteuses paroles qu'il leur adressait, et auxquelles le rang éminent qu'il tenait dans l'État, donnaient tant de prix. Il connaissait l'art de ménager l'orgueilleuse susceptibilité de cette classe d'hommes; et ceux qui, dans nos temps modernes, ont été jaloux d'acquérir une semblable réputation, n'ont pas manqué de le pratiquer. On connaît le mot de Turgot à l'abbé Delille, qui ne venait plus le voir que rarement, depuis qu'il était ministre dirigeant. « Ah! M. Delille, c'est bien mal, vous m'avez disgracié. »

La noble fierté du poète qui a tant charmé les critiques dans cette épître, leur en a fait trop exagérer le mérite littéraire. Ce mérite est grand, sans doute, mais Horace, quoiqu'on ait dit le contraire, a plusieurs compositions de ce genre qui sont bien supérieures à celle-ci. Certains passages obscurs, à cause du défaut de transition, ont mis en défaut la sagacité d'hommes très-érudits, qui se sont évidemment mépris sur le sens qu'il faut leur donner. Enfin, l'histoire de Philippus et du crieur public, quoiqu'agréablement racontée, est trop longue, et forme à elle seule plus de la moitié de l'épître.

Toutefois, une partie de cette épître est d'un haut intérêt pour la biographie d'Horace : elle nous donne de nouveaux développemens sur son caractère, sur son genre de vie, sur ses rapports avec Mécène; elle fournit plusieurs détails importans sur les mœurs et les habitudes de l'époque où il a vécu : enfin elle nous montre combien il a su mettre de dextérité, de finesse et d'urbanité dans un sujet ingrat, dans une explication devenue nécessaire, mais pénible pour l'ami qui la faisait, comme pour celui à qui elle était adressée [1].

[1] Schmid. *Horat. F.acc. Epist. erklaert*, t. 1 p. 164 à 204. —Wieland, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 145 à 149.— Jacobs *Lectiones Venusinæ* VI,

« Je suis un trompeur. Je ne devais rester que cinq jours à la campagne, je vous l'avais promis, Mécène, et voilà que pendant tout le mois sextilis (août), je me fais désirer. Mais puisque vous tenez à me voir sain et bien portant, il faut que cette indulgence, que vous avez pour moi, quand je suis malade, vous me l'accordiez aussi quand j'ai peur de l'être; surtout dans cette saison des premières figues; lorsqu'en ville, les chaleurs ramènent si souvent sous nos yeux, avec son noir cortége de licteurs, le conducteur des pompes funèbres[1]; quand il n'est point de père, point de mère qui ne tremble pour son enfant; quand les devoirs à rendre, les amis à servir, les travaux du Forum, amènent les fièvres et font ouvrir les testamens. Si les frimats et la neige blanchissent cette année les plaines d'Albe, votre poète, soigneux de sa personne, descendra vers la mer, restera coi et bien empaqueté, un livre en main, jusqu'au retour du zéphir, et à la première hirondelle, il ira vous revoir, excellent ami, si vous le lui permettez. »

Horace, après ce préambule, dit à Mécène que lorsqu'il l'a enrichi, il n'a pas imité ce Calabrois, qui engageait ses hôtes, au sortir de table, à emporter pour leurs enfans autant de restes de la desserte qu'il leur plairait. « Tout cela, si vous n'en voulez pas, sera donné aux cochons, ajoutait-il. » Ce petit conte burlesque est évidemment fait ici pour montrer quel discernement, quelle délicatesse Mécène mettait dans sa manière d'obliger, et combien ses pensées et ses discours différaient de ceux que lui prêtaient les détracteurs de notre poète. La sotte prodigalité, ajoute Horace, donne indistinctement, même à ceux qu'elle méprise et dédaigne; elle n'est propre qu'à enfanter des légions d'ingrats, mais l'homme de bien,

dans les *Vermischte schriften*, t. 5, p. 95 à 150. — Orell. t. 2, p. 369. — Bravnhardus, t. 2, p. 277.

[1] Conférez *Tab. Heracl.*, edit. Marczoll. p. 53. — Orell. t. 2, p. 370.

l'homme sage, toujours disposé à obligér ceux qu'le méritent, connaît le prix de ce qu'il donne, ou pour nous servir de l'expression même du poète, il sait toute la différence qui existe entre l'argent et les lupins; faisant allusion à l'usage des comédiens et des joueurs, qui se servaient, pour compter, de lupins, au lieu de pièces de monnaie [1].

« Je me rendrai toujours, par ma conduite, digne de mon bienfaiteur; mais, Mécène, si vous voulez que je ne vous quitte jamais, redonnez-moi ma première vigueur, faites cesser la nudité de ce front privé de sa noire chevelure; rendez-moi le doux parler, le gracieux sourire de mon jeune âge; rendez-moi surtout les plaintes passionnées que m'arrachait, au milieu du festin, la fuite perfide de Cinara, se dérobant à mes caresses [2]. »

Puis le poète, sans aucune transition, se met à raconter l'apologue du renard [3], jeune et fluet, qui se glissa par une fente étroite, dans un tonneau de blé, et qui ne put sortir lorsque sa panse fut pleine. La belette lui dit : Si tu veux recouvrer ta liberté, et repasser par la même fente où tu es maigre entré, il faut maigre sortir.

« Veut-on, dit vivement Horace, m'appliquer cet apologue... alors je rends tout. Non, je ne suis pas de ceux qui veulent se gorger de mets délicats, et vanter en même temps le sommeil que la frugalité procure. Non, je n'échangerais pas ma liberté et mes loisirs contre tous les trésors de l'Arabie. Vous avez loué souvent ma réserve, Mécène, souvent vous m'avez entendu vous donner les noms de prince et de père, et ces titres,

[1] Plaut. *Pœnulus*, act. III, scen. 2, 20. — Codex Just., I, 1. c. de *Aleatoribus*. — Dacier, *Horace*, t. 8, p. 377 et 378.

[2] Sur Cinara, conférez liv. III, § 7, p. 117; ci-après, liv. XI, c. 19.

[3] Conférez Isidor. *Origin*. I, 39, 6. — Friederich Jacob, *Vermischte schriften*, t. 5, p. 93-110, n° 13. Dans les *Lectiones Venusinæ*, n° 13. — Theodor Schmid, *Des Horatius Epist. erklaert*, t. 1, p. 178. — Bravnhard. *Horat. Opera*, t. 2, p. 210. — Orell., t. 2, p. 375.

je ne vous les ai pas épargnés en votre absence..... Mais éprouvez-moi, voyez si, sans regret, je ne saurai pas vous rendre tous les dons que vous m'avez faits. »

Puis, vient l'exemple du fils d'Ulysse, qui refuse sagement les coursiers offerts par Ménélas, parce qu'ils lui seraient inutiles dans sa petite et rocailleuse Itaque.

« Aux petits, un petit avoir suffit; Rome et sa royale magnificence ne me plaisent plus; j'aime Tibur et ses loisirs, Tarente et ses délices [1]. »

On peut inférer de ces paroles, et de ce qu'Horace a dit au commencement de cette épître [2], qu'après avoir séjourné quelque temps à Velie, il s'embarqua pour aller à Tarente, où peut-être l'attendait son ami Titius Septimius, et qu'il revint ensuite par terre, en suivant la voie Appienne. Il s'arrêta à Bandusie et à Venouse; puis il se rendit à sa maison de campagne de Tibur, où il séjourna, malgré la promesse faite à Mécène de n'y rester que cinq jours, et d'aller ensuite le joindre à Rome.

A cette déclaration des lieux qu'il préfère, Horace fait succéder encore, sans aucune transition, l'anecdote de Vulteius Muræna, crieur public, et de Lucius Marcius Philippus, orateur illustré par ses triomphes au barreau, citoyen actif et ferme; c'est ainsi qu'Horace le dépeint [3]; mais nous devons ajouter qu'il avait été censeur [4], et qu'il était le beau-père d'Auguste, par son mariage avec Atia [5].

[1] Conférez ci-dessus, lib. IX, § 10, p. 22.

[2] Conférez Horat. *Carm.* II, 6. — *Epist.* 8, v. 12. — *Carm.* I, 7. — *Serm.* I, 6, 103. — Ibid. II, 4, 34. — *Suetonii vita Horat.* edit. Richter, Zwickaviæ, 1830, in-4°, p. 37. Ci-dessus, liv. V, § 3 et 4, t. 1, p. 270 et 272.

[3] Horat. *Epist.* I, 7, v. 46. — Schmid., t. 1, p. 185. — Bravnhardus, t. 2, p. 282.

[4] Ernesti, *Clavis Horatiana*, p. 150. — Weichert, *Commentatio* I, p. 10. In-4°.

[5] En 698. Conférez Cicero *Brut.* 47-64. — Ibid. de *Offiic.* 2-21. — Plutarch. 2. — Cicero de *Orat.* 3-1. — Sallust. *Histor. Fragment.* —

Ce Philippus, comme on voit, personnage très-illustre et très-considérable à Rome, ayant rencontré un pauvre crieur public, nommé Vulteius Muræna, gagnant facilement sa vie, parfaitement heureux dans son humble position, et content de son sort, se plut à l'admettre à sa table, à lui faire partager tout le luxe de sa maison, enfin il l'enrichit en lui donnant de quoi acheter une propriété. Voilà donc le démon de la possession qui s'empare aussitôt du malheureux Vulteius; il se tue à la culture de ses vignes, de ses champs, de ses vergers, aux soins qu'il lui faut donner à ses brebis, à ses chèvres; il sèche, il maigrit à vue d'œil : puis des épidémies ravagent ses troupeaux; les moissons trompent son espoir; les bœufs succombent à la fatigue, et le pauvre homme harassé, accablé par tant de travaux, d'ennuis et d'affliction, court chez Philippe, et le supplie, le conjure par son génie, par ses dieux pénates, par sa main droite qu'il presse, de le rendre à son premier état [1].

La moralité que le poète tire de cette historiette est celle-ci :

« Quand on reconnaît que ce qu'on a dédaigné vaut mieux que ce qu'on a préféré, il faut promptement reprendre ce qu'on a quitté. Chacun doit s'habiller à sa taille et se chausser à son pied. »

Horace n'en fait pas l'application à ce qui le concerne, parce qu'elle ressortait d'elle-même. Il est évident que son intention est d'insinuer qu'il prenait goût à la retraite, se fatiguait du grand monde, et que les richesses n'avaient pas le pouvoir de changer ses inclinations et ses résolutions.

Cette historiette aura rappelé, sans doute, au souvenir des lecteurs, la charmante fable intitulée : le *Savetier* et

Henr. Meyer, *Orator. roman. fragment.* 1832, in-8°, p. 159 à 162. — Collumell. *de re Rustica*, VII, 16.]

[1] Horat. *Epist.* I, 7, 46, 95. — Orell. t. 2, p. 378-385.

le *Financier*. Ici, le poète français a, suivant nous, l'avantage sur le poète latin; il est plus vif, plus animé, et le dialogue de ses personnages est plus gai, plus naturel et plus comique. Mais Horace avait à raconter une anecdote vraie, à laquelle le nom d'un personnage connu et célèbre donnait un intérêt particulier, qui n'existe plus aujourd'hui. Voilà pourquoi il nous paraît avoir donné trop d'extension à ce récit, qu'aucun lecteur romain, de son temps, n'était tenté d'accuser de prolixité.

XIII.

Depuis long-temps, des rivalités contenues mais ardentes, s'agitaient près du trône que l'habileté d'Auguste avait su s'ériger. Horace, ayant la confiance intime de Mécène, ne pouvait ignorer les intrigues qui divisaient la famille impériale. Le poète, modéré dans ses désirs, dépourvu de toute ambition, pratiquait, sous ce rapport, les vertus philosophiques dont il savait faire ressortir tous les avantages en si beaux vers. Il n'avait rien à demander pour lui-même, mais il avait des amis qu'il chérissait, et cette considération seule lui eût suffi pour ménager les hommes puissans chez lesquels il était admis, et qui recherchaient sa société, pour s'efforcer de se concilier leur affection. Horace possédait à un haut degré ces manières aisées et dignes, mêlées d'abandon et de réserve, cette politesse flatteuse et sans apprêts, cet esprit d'à-propos, qui laisse échapper des louanges délicates plutôt qu'il ne les produit; qualités si nécessaires pour plaire aux grands. Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire l'épître qu'il écrivit à Claude Tibère Néron, pour lui recommander ce Titius Septimius, cet ami de cœur, cet ancien compagnon d'armes, ce confrère en Apollon, qui l'au-

rait suivi jusqu'à Cadiz, s'il avait voulu, mais qui, pourtant, ne pouvait se contenter de la culture des lettres et de la poésie : sa naissance lui permettait une plus haute ambition, et il parcourait avec ardeur la carrière brillante des honneurs et des grandes dignités de l'État [1].

Claude Tibère Néron était l'aîné des fils que Livie avait eus de son premier mari, et qui se fit, par la suite, comme empereur une si odieuse réputation. Guerrier habile, brave et d'une grande capacité, déjà il avait les germes de tous les vices qui déshonorèrent sa vieillesse, mais il les contenait. Tacite dit que tant qu'Auguste vécut, Tibère s'acquit, par sa bonne conduite, une réputation irréprochable, et on peut en croire Tacite, quand il dit du bien de Tibère [2]. Cependant, il était dès lors dissimulé, défiant, orgueilleux, froid, taciturne; et Auguste, auquel il était utile, qui estimait ses qualités et les mettait à profit, ne l'aimait pas. La circonstance même qui donna occasion à Horace de lui écrire, était une sorte de disgrâce, dont le motif était connu. Auguste, quoique dominé par sa femme Livie, avait une vive affection pour la vertueuse Octavie, et une tendresse particulière pour Marcellus, le fils de cette sœur chérie. Ce jeune homme, qui fut, ainsi que nous l'avons dit, l'amour et l'espoir des Romains, était son neveu, et comme Livie ne lui avait point donné d'enfant, il le considérait comme son fils. Les deux fils de Livie, Claude Tibère Néron, et Néron Claude Drusus ne lui étaient rien, que par adoption; il était donc naturel qu'Auguste cherchât à transmettre l'empire à Marcellus, de préférence à ses deux beaux-fils. Mais ceux-ci, plus âgés, s'étaient distingués dans les armées, et comme ils avaient

[1] Conférez Horat. *Carm.* II, 6. — *Epist.* I, 3. — Schmid. *des Horat. Epist. erklaert*, t. 1, p. 213. — Acron et Porphyrion, et *Scholiast. Cruquii*, apud Bravnhardus, t. 1, p. 287 ; t. 2, p. 260. — Richter, *Horat. vita Horat. a Sueton*, etc., p. 37, et ci-dessus, liv. V, § 3 et 4, t. 1, p. 270 à 272 (B. l.).

[2] Tacit. *Ann.*, 51, t. 1, p. 598 (B. l.).

rendu bien plus de services à Auguste et à l'empire, ils trouvaient injuste la préférence accordée à Marcellus, et ils étaient dans ces sentimens, secondés par leur mère. Agrippa, de son côté, qui avait été par ses talens dans l'art militaire, le principal auteur de l'élévation d'Auguste, qui, par son génie, était le soutien de sa gloire, considérait comme une ingratitude que l'empereur lui préférât souvent, pour le commandement des légions, les fils de Livie, jeunes gens qui avaient fait sous lui l'apprentissage de la guerre [1].

La maladie d'Auguste, et la crainte qu'on avait eue de le perdre avaient fait éclater toutes ces haines, toutes ces rivalités, toutes ces prétentions ambitieuses. Ce qu'avait fait Auguste, lorsqu'il s'était cru près de son dernier moment, avait fortement mécontenté Marcellus et sa mère, qui, lorsqu'Auguste fut rétabli, eurent assez de crédit auprès de lui pour obtenir qu'Agrippa et Tibère fussent éloignés. Le premier fut nommé gouverneur de Syrie [2], et on chargea Tibère d'aller visiter et de régler les autres provinces d'Orient, où l'empereur avait le projet de se rendre en personne [3]. Agrippa ne se méprit pas sur les motifs de cet exil déguisé; il partit, mais il s'arrêta à Lesbos, et envoya un de ses lieutenans gouverner la Syrie. Tibère s'apprêtait à obéir, et était sur le point de quitter Rome, lorsqu'Horace lui recommanda Septimius, qui désirait faire partie de son cortége en Orient.

La lettre de recommandation [4] est, dans sa brièveté, à juste titre considérée comme un petit chef-d'œuvre du genre. Quoiqu'en vers, cette épître, qui est la neuvième du livre Ier, ne contient pas une seule expression qui ne soit pleine d'adresse, de délicatesse et de convenance. On

[1] Conférez ci-après, liv. X, § 13.
[2] Dion, lib. LIII, c. 32, p. 726.
[3] Dion, lib. LIII, c. 32, et lib. LIV, c. 9, p. 738.
[4] Horat. *Epist.* I, 9, t. 2, p. 589.

y voit que, quoique bien traité par Claude Tibère, Horace ne s'était pas encore prévalu dans une seule occasion de la faveur dont il jouissait auprès de lui, et que c'est la première fois qu'il lui faisait une demande. C'est Septimius qui le contraint, par ses instantes prières, de le recommander à Claude; à Claude, qui ne fait jamais que d'honorables choix. Septimius connaît seul, peut-être, toute l'amitié de Claude pour Horace; il est certain, du moins, qu'il la connaît mieux qu'Horace lui-même, puisqu'il n'a voulu admettre de sa part aucune excuse. De sorte que le poète se trouve dans cette fâcheuse position, ou de paraître égoïste aux yeux de son ami, en ayant l'air de vouloir réserver pour lui seul les avantages de sa liaison avec Tibère, ou d'être indiscret, en essayant de mettre à l'épreuve le crédit qu'on lui suppose.

« Si donc Claude, dit le poète en terminant son épître, vous m'approuvez d'avoir mis à l'écart toute réserve, par déférence pour un ami, veuillez inscrire Septimius au nombre des vôtres, et comptez sur son courage et sur son honneur. »

La mort du jeune Marcellus avait rendu Claude Tibère le personnage le plus considérable de l'empire, après Auguste et Agrippa; il était naturel que ceux qui, comme Septimius, avaient de l'ambition, cherchassent à se concilier sa faveur.

XIV.

, de R. 732. r. J.-C. 22. g. d'H. 43.

De grands fléaux signalèrent la fin de l'année 731, et le commencement de l'année 732. Gonflé par des orages répétés, le Tibre déborda; plusieurs édifices furent renversés par ses flots, ou brûlés par le feu du ciel; plusieurs statues du Panthéon furent renversées, et la lance qui se-

trouvait dans la main de la statue d'Auguste fut brisée [1]. Une inscription, qu'on voit encore aujourd'hui sur une des arches du pont S.-Bartolomeo ou Quatrocapi à Rome, atteste qu'il fut renversé et ensuite reconstruit par les consuls Quintus Æmilius et M. T. Lollius, qui sont précisément ceux de cette année [2]. Les inondations du Tibre étaient assez fréquentes, et ordinairement considérées comme des présages de mauvais augure [3]. Cependant, on se rappelle qu'en 722, une inondation de ce fleuve ayant eu lieu inopinément, dans la nuit même où le sénat avait décerné à César Octave le nom d'Auguste, cette circonstance fut considérée comme un signe que les dieux voulaient que Rome et l'empire fussent placés sous la protection d'Auguste, et qu'on lui décernât tous les pouvoirs [4]. Des calamités beaucoup plus grandes, dont Rome et l'Italie furent de nouveau affligées, reçurent la même interprétation. Le sénat voulait forcer Auguste à accepter la dictature. Dans une ode, la deuxième du livre Ier, qui est une de ses plus magnifiques compositions, Horace se rend le sublime interprète des vœux et des volontés du sénat [5]. Selon lui, ou selon les complaisans haruspices, le débordement du Tibre a pour cause les larmes et les plaintes d'Ilia. Quels en étaient les motifs, aujourd'hui on les ignore, et les commentateurs les ont, suivant nous, fort mal expliqués [6]. C'est donc

[1] Dion, liv. LIII, c. 33, p. 727 et 728. — Ibid. LIV, c. 1, p. 730.

[2] G. Ant. Stepfano Piase, *Degli antichi Ponti di Roma*, dans *l'Academia Archeologica di Roma*, t. 5, p. 208.

[3] Ovid. *Fast.* I. — Hor. *Carm.* IV, 12. — Epod. V, v. 29-30. — Lucan. *Phars.* X, 223. — Plin. *Hist. nat.* III, 5. — Tacit. *Ann.* I, c. 76. — *Hist.* I. c. 86.

[4] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 12, t. 1, p. 546 ; et Dion, liv. LIII, cap. 20, p. 715.

[5] Mitscherlich, *Horat. opera*, t. 1, 22 23. — Horat. *Oper. Carm.* I, 2.

[6] Conférez Mitscherlich, Jani, Bravnhardns, Lemaire, etc., la note de Binet, *Traduction des Œuvres d'Horace*, 4e édit., t. 1, p. 8, note 5 ; Hofmann Peerlkamp, *Quint. Horatis Flacci carmina*, Harlem, 1834, in-8°, p. 14.

pour Ilia, c'est pour venger son épouse chérie, que le dieu du fleuve en courroux, roulant à gauche et ramenant avec violence, du rivage d'Étrurie, ses flots jaunissans, a renversé, sans l'aveu de Jupiter, le tombeau du roi Numa et le temple de Vesta. Ce désastre et tous les autres, démontrent que la volonté des dieux est qu'il soit donné, dans la personne d'Auguste, un protecteur à l'empire.

Rien de plus habile et de plus poétique que la marche du poète pour arriver à cette conclusion.

Il offre d'abord le tableau énergique des désastres récens qui ont effrayé Rome; il rappelle ceux du même genre, qui avaient eu lieu lors de la mort du grand César. Par une transition facile, il passe ensuite aux tristes résultats des guerres civiles, et fait allusion aux victoires des Parthes, qui en furent les conséquences. Il s'adresse à tous les dieux favorables aux Romains, dont l'intervention peut expier leurs crimes, et il reconnaît que déjà Mercure, caché sous les traits d'un beau jeune homme, s'en est chargé; il le conjure de différer encore long-temps son départ pour le ciel, il le supplie de se complaire à être salué ici-bas des noms de père et de prince, et il termine en disant : « Ne souffre pas que le coursier du Mède foule la terre où tu commandes, César ! »

Il est impossible, dit un des meilleurs commentateurs de notre poète, d'imaginer une gradation plus adroite, une surprise mieux préparée[1].

Le mètre de cette ode est le saphique, qui convient merveilleusement au ton majestueux et religieux qui y domine.

Remarquons que le poète salue, dans cette ode, Auguste, non-seulement du nom de prince, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'il était déjà depuis long-temps prince du sénat, mais de celui de père; et il semblerait résulter du témoignage des historiens et d'un calendrier antique,

[1] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 9.

que ce beau titre de père de la patrie, ne fut déféré à Auguste que dans sa vieillesse, c'est-à-dire à l'âge de soixante et un ans [1], le 5 février 752 de la fondation de Rome, et par conséquent six ans après la mort d'Horace. Mais il est démontré que ce qui se passa alors, ne fut qu'une reconnaissance plus solennelle faite par le sénat, de ce titre, qui lui avait d'abord été conféré par le peuple, une première fois [2]. Nous avons des monnaies d'Auguste, qui prouvent qu'il prenait ce titre bien antérieurement à cette époque. Horace et Ovide, en le lui conférant, ont donc entendu faire allusion à cet acte du peuple romain, qui lui envoya des députés à Antium, en lui décernant ce glorieux surnom, acte auquel le sénat concourut par son approbation [3].

Ceux qui ont cru trouver dans cette ode, des allusions au meurtre de César, et qui ont voulu en placer la composition peu après l'époque de la bataille de Philippi, ont entièrement perdu de vue les circonstances de la vie de de notre poète et celles de l'histoire d'Auguste [4].

XV.

Cette flatterie, qui faisait d'Auguste une divinité sous la forme humaine, était conforme aux croyances vulgaires, et à la religion romaine, qui divinisait les héros. Déjà on avait placé au rang des dieux Romulus et Jules

[1] Conférez Sueton. *Oct. August.*, 5, t. 1, p. 164 (B. l.).
[2] Sueton, *Oct. August.*, 58, p. p. 263. — Florus VII, 66, p. 332 (B. l.).
[3] Conférez Ovid. *Fast.*, liv VI, 127. — Mesnard, *Académie des Inscriptions*, t. 23, p. 166. — Albert Fabric., *Imperator. August.*, *fragment*, p. 52. — Massonii, *vita Horatii*, p. 241. — Gruter, *Inscrip.*, CXXXVI, n° 2.
[4] Pemble, *Horat.* 1832, in-8°, p. 4. — Guill. Fuerstenau, *De carmin. aliquot Horat. chronologica*, 1838, in-8°, cap. I, p. 110.

César [1]. Horace, dans cette circonstance, était véritablement *vates*, c'est-à-dire devin, en même temps que poète, car on sait qu'après sa mort, Auguste eut ses temples et ses flamines pour les desservir; et qu'à lui commença cette longue suite d'apothéoses qui, tout le temps que dura le paganisme, eut lieu pour tous les empereurs romains, quelque court que fût leur règne, quand cependant on ne traînait pas leurs corps aux gémonies [2].

Mais dans les provinces, on éleva à Auguste des temples et des autels; plusieurs villes nouvellement construites prirent son nom; et un plus grand nombre d'entre elles changèrent leur ancien nom pour adopter le sien [3].

La belle figure d'Auguste, sa prestance, et l'effet qu'il produisait sur tous ceux qui étaient admis en sa présence, aidait l'imagination à confirmer l'assertion du poète, qui ne voyait, dans ce beau jeune homme, que le fils de Maïa transformé en héros terrestre. Auguste, lorsqu'Horace employait pour le célébrer tout ce que la poésie a de plus majestueux, avait trente-six ans; sa taille, qui n'était que de cinq pieds trois pouces [4], ajoutait encore à son air de jeunesse. Les bustes sculptés et les médailles qui nous restent de lui, attestent la vérité de ce que les anciens ont rapporté de la parfaite régularité de ses traits [5]. Ses membres étaient admirablement bien proportionnés; ses cheveux tirant sur le blond, onduleux et bouclés; ses oreilles moyennes; ses yeux grands et verdâtres, si brillans qu'il était difficile d'en soutenir l'éclat. On prétendait que les

[1] Dion, XLIII. — Appian *de Bell. civ.* II, p. 848. — Vitruv. III, 2. — *Lapis Ancyr.* — Sueton, *Oct. August.*, cap. 100, t. 1, p. 319 (B. l.).

[2] Herodian. IV, *Tacit. Ann.* I, 8, t. 1, p. 25 (B. l.).

[3] Sueton, *Octav. August.*, 59, p. 264 (B. l.).

[4] 5 pieds 9 pouces romains antiques. Le pied romain avait 10 pouces 11 lignes 34/100es ligne, mesure française. — Sueton. 79, t. 1, p. 292 (B. l.).

[5] Visconti et Mongès, *Iconographie romaine*, t. 1, p. 41, édit. in-4°, pl. 17 et pl. 18. — Aurel. Victor., *Epitome*, cap. 1, p. 454, édit. Artzen, 1733, in-4°. Plin. XI, 54, 2, 3, t. 4, p. 485 et 486 (B. l.).

éclairs qui en jaillissaient avaient quelque chose de surnaturel et de divin. Ses sourcils se rejoignaient au-dessus d'un nez aquilin; ses dents étaient un peu écartées, courte et dépolies; son teint légèrement basané. L'ensemble de sa figure, soit qu'il parlât, soit qu'il gardât le silence, avait un calme imposant et une douce sérénité, qui lui attiraient la confiance, et séduisaient ceux qui l'approchaient [1].

On comprenait bien, après la longue et triste expérience des guerres civiles, qu'un empire de cent vingt millions d'habitans, ne pouvait être gouverné que par une seule volonté; et l'orgueil romain trouvait une justification et une excuse à sa soumission, dans les louanges exagérées du poète, qui faisaient d'Auguste un être supérieur aux autres hommes, c'est-à-dire un dieu, selon les idées mythologiques des anciens. Sous l'influence de ce dieu protecteur, le sénat s'assemblait, délibérait, administrait de riches provinces; le peuple avait ses comices; les armées romaines conservaient leur discipline et leur supériorité sur tous les autres peuples; la guerre se faisait avec succès sur les frontières de l'empire; dans l'intérieur, le commerce, les arts florissaient; Rome riche, puissante et glorieuse, était la maîtresse du monde.

XVI.

Les froids rigoureux, par les maux qu'ils font souffrir à l'humanité, par le nombre de ceux qui en sont les victimes, et les désastres qu'ils occasionnent, inspirent toujours la tristesse, et suggèrent les pensées sérieuses [2]. On

[1] Sueton, *Octav. Aug.*, cap. 79, p. 291 (B. l.). —Aur. Victor, *Epitome*, I, p. 454, édit. 1733.

[2] Conférez ci-après, liv. XII, § 13.

s'aperçoit qu'Horace était encore sous l'influence de ce terrible hiver de 731 à 732, lorsqu'il célébra le retour du printemps, dans sa quatrième ode du livre Ier, qu'il adressa à Lucius Sextius [1].

Ce personnage était d'une famille noble, riche et distinguée [2], et d'un rang bien supérieur à celui d'Horace, mais il avait avec notre poète, des rapports qui devaient les rendre chers l'un à l'autre. Tous deux s'étaient autrefois passionnés pour la liberté, et la mémoire de son plus illustre défenseur était chère à tous deux. Lucius Sextius avait été le questeur, l'ami de Brutus, son compagnon le plus assidu; il avait chez lui son portrait, et il ne laissait pas échapper l'occasion d'en faire l'éloge. Cependant Auguste, dont Sextius s'était attiré la confiance, non-seulement lui pardonnait ces sentimens et ce culte rendu à l'amitié, mais il le traitait avec une considération et une faveur toute particulières. Lorsqu'en 731, l'empereur se retira du consulat, Lucius Sextius, qui avait été nommé consul subrogé, lui succéda [3].

L'hiver disparaissait; le givre ne blanchissait plus les prairies; le doux zéphir succédait à la bise rigoureuse; les vaisseaux sortaient du port; les troupeaux quittaient leurs étables, le laboureur son foyer, lorsque Sextius acheva le temps de son consulat, et fut rendu à ses loisirs. Le poète alors, pour l'inviter à en jouir, lui peint l'arrivée du printemps. A ce réveil de la nature, sa muse fait assister Vénus, les Grâces et leur cortége de nymphes; leurs pieds frappent la terre à pas cadencés, et la lune du haut de son cours, éclaire de nouveau leurs danses. Alors il faut se couronner de myrtes, ou des premières fleurs que

[1] Horat. *Carm.* I, 4. — Mitscherlich, t. 1, p. 59. — Jani, t. 1, p. 41. — Bravnhardus, t. 1, p. 14. — Orell., t. 1, p. 22.

[2] Porphyrion apud Bravnhard. *Horat. oper.* t. 1, p. 11.

[3] Dion, lib. LIII, c. 32, p. 727.—Appian, *de Bello civil.* IV, p. 619. — Gruter, *Inscrip.* p. 234, n° 1 et p. 295.

le sol a fait éclore; il faut se rendre dans les forêts ombreuses, et y sacrifier au dieu Faune, une brebis ou un chevreau.

« Heureux Sextius, ne l'oublies pas; la pâle mort heurte du même pied les cabanes des pauvres et les palais des rois! A notre vie si courte, un long espoir est interdit! Déjà s'approche de nous l'éternelle nuit; et les sombres prodiges des mânes[1], et le triste séjour de Pluton nous attendent. Là, tu ne tireras pas aux dés la royauté bachique; tu n'admireras plus la beauté de Lycidas, qui, bientôt, fera palpiter le cœur de nos vierges pudiques. »

A quel degré de licence et de tolérance les mœurs romaines[2] n'étaient-elles pas parvenues pour qu'Horace pût adresser des vers tels que ceux qui terminent cette ode à un personnage consulaire; pour que deux hommes, dont l'amitié avait été cimentée par une commune admiration pour la vertu d'un Brutus, ne se fissent aucun scrupule d'avouer qu'ils se ressemblaient aussi par un genre d'égarement des sens, si justement réprouvé[3]!

Je ne pense pas, comme l'ont dit Dacier[4] et Sanadon[5], que le poète ait eu, dans cette pièce, l'intention de célébrer les trois principales fêtes du printemps, celle de Vénus, celle du dieu Faune et celle des morts; mais il est certain que les sentimens qu'elle exprime et les tableaux qu'elle retrace recevaient une grande force de la religion romaine et des fêtes dont nous parlons. Selon le calendrier des Romains, le commencement du printemps était le cinquième jour après les nones de février,

[1] Conférez Klotz, *lectiones Venusinæ*, Lipsiæ, 1770, p. 138.

[2] Horat. *Carm.* IV, 1, et Ibid IV, 10. Conférez liv. II, § 21, t. 1, p. 103; liv. VIII, § 15, t. 1, p. 553; et ci-après, liv. XI, § 4, et liv. XIII, § 9 et 7.

[3] Conférez ci-dessus, liv. II, § 21, t. 1, p. 103.

[4] Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 1, p. 64.

[5] Sanadon, *Œuvres d'Horace*, t. 2, p. 56-62. — Conférez encore Klotzii *Lectiones Venusinæ*, p. 136-140.

c'est-à-dire le 10 de ce mois [1]. Le jour des Ides, c'est-à-dire le 15 du même mois, on voyait fumer les autels du dieu Faune dans l'île qui sépare les eaux du Tibre [2]: puis après venaient les *feralia* ou les fêtes des morts [3], le 7 des calendes de mars, c'est-à-dire le 22 février. Ces fêtes, destinées à apaiser les mânes, duraient plusieurs jours; et elles étaient accompagnées de festins. L'un de ces festins plus solennel que les autres, portait le nom de *charistia*, parce qu'il était donné entre parens et alliés, et afin que s'il existait quelques différends dans les familles, des personnes pacifiques eussent cette occasion de rapprocher les esprits à la faveur des libations religieuses et de la gaîté du repas [4].

Nous voyons aussi, dans cette ode, une allusion à cet usage que les Romains avaient emprunté aux Grecs, de choisir à table un roi ou un dictateur, dont les convives étaient obligés de suivre, sous peine d'amende, les ordres souverains [5]. Quelquefois cette dictature était offerte au maître ou même à la maîtresse de la maison [6], mais souvent on la tirait au sort, avec des dés, et celui qui amenait le coup de Vénus en était revêtu [7]. Il fixait le nombre de coupes qu'il fallait vider; il ordonnait aux uns de chanter, aux autres de réciter leurs vers ou d'en improviser [8], et ses volontés joyeuses savaient faire régner dans le banquet un plaisir animé et sans confusion.

[1] Ovid. Ibid. *Fastor.* lib. II, v. 149-152 t. 6, p. 98 (B. l.).
[2] Ovid. Ibid. v. 193 et 194, t. 6, p. 101 (B. l.).
[3] Ovid. Ibid. v. 533-570, t. 6, p. 130 (B. l.).
[4] Valer. Maxim. lib. II, c. 1, 8, t. 1, p. 101 (B. l.).
[5] Tacit. *Ann.* XIII, 15, t. 2, p. 215-216 (B. l.). — Plutarch. *Symp.*
[6] Plaut. *Persa act.* V, *scen.* 8.
[7] Horat. *Carm.* II, 7, 25. — Plut. *Cat. d'Ut.* X, Plaut. *Strich.* V, 4, 20. — Sueton, *Aug.* 71, t. 1, p. 282 (B. l.). — Pers. *Serm.* III, 48, p. 107 (B. l.).
[8] Varron, *Antiq. rerum human.*, lib. XX, p. 210, edit. Bipont. — Cicero, *Tuscul.*, I, 40. — Plin. XIV, 22. — Cicero, *Verr.*, V, c. 11, § 58. — Martial, IX, 91.

Un petit poème, assez graveleux, intitulé *Copa*, la cabaretière, attribué à Virgile, se termine par une pensée semblable à celle que l'ode de notre poète exprime en termes plus pompeux, comme aussi l'exigeait la différence des genres.

« Apportez du vin et des dés ! Malheur à ceux qui pensent au lendemain ! La Mort nous dit à l'oreille, jouissez de la vie, car j'arrive [1]. »

XVII.

Nul doute qu'Horace, après qu'il eut été présenté à Auguste par Mécène et Pollion, et qu'il eut composé de si beaux vers à la louange de cet empereur, ne soit devenu l'objet de ses libéralités; Suétone le dit positivement [2]. Mais ces dons, ceux de Mécène, et ce qui paraît lui avoir été rendu de son ancien patrimoine, et les appointemens attachés à la charge de scribe du trésor [3], ne le rendirent jamais opulent. Pour acquérir des richesses, même avec la faveur des princes, il faut les désirer; et Horace, au contraire, redoutait l'envie qu'une grande fortune pouvait lui attirer; l'ennui et les tracas que sa possession devait entraîner. Il n'est jamais plus admirable que lorsqu'il fait l'éloge de la médiocrité, de la modération dans les désirs. Plusieurs odes, composées à l'époque dont nous parlons, où ce sujet se trouve traité par lui d'une manière toujours intéressante et neuve, me feraient croire qu'il ne voulait employer aucun des moyens de s'enrichir qui auraient pu

[1] Conférez Virgilii *Copa*, t. 5, p. 183-189 (B. l.). Horat. *Carmen*. I, 9, 13.

[2] Sueton., *Horatii Vita*. edit. Richt. *cum notis varior.*, 1830, in-4°, p. 43, « Unaque et altera liberalitate locupletavit. »

[3] Sueton., *Horatii Vita*, edit. Richter, in-4° p. 8-13. « Venia impetrata, scriptum quæstorium comparavit. »

entraver sa liberté ou gêner ses goûts : même il paraît certain qu'il refusa de nouvelles libéralités que Mécène voulait lui faire.

L'une de ces odes, la seizième du livre II, est adressée à Pompeius Grosphus[1], qu'Horace recommanda depuis, comme son ami, à Icius[2], qui se trouvait alors en Sicile, patrie de Pompeius Grosphus. Celui-ci, ainsi que nous l'apprend Porphyrion[3], était chevalier romain, et originaire de Sicile. Nous lisons dans cette ode qu'il y possédait de grands biens. D'après cela, il est probable que c'était le fils ou le descendant d'Eubilide Grosphus, un des plus riches habitans de la ville de *Centuripe*, en Sicile (Centorbe dans le val di Démone), que Verrès opprima[4], et qui, pour se mettre à l'abri de cet avide et féroce proconsul, se plaça sous la protection du grand Pompée, et obtint, par le crédit de cet homme illustre, le titre de citoyen romain. Il dut alors, selon l'usage, joindre le nom de Pompeius à celui qu'il portait déjà, et ce surnom remplaça, pour son fils, le nom de famille.

Horace rappelle, dans son ode, le besoin insatiable de repos, de tranquillité et de bonheur qui tourmente tous les mortels, parmi les périls, les agitations et les angoisses auxquels ils s'exposent pour acquérir des richesses. Nul homme n'est complètement heureux. Les longs et vastes projets n'ôtent rien à la brièveté de la vie. On a beau fuir sa patrie et changer de climat, on ne peut s'éviter soi-même. Le bonheur n'est attaché à aucune condition. Il ne peut exister dans aucune situation sans la sérénité de l'ame, sans la modération dans les désirs.

De grandes images, et les maximes d'une haute philoso-

[1] Horat. *Carm.* II, 16. — Bravnhardus, t. 1, p. 273. — Mitscherlich, t. 1, p. 496 — Orell., t. 1, p. 244.

[2] Horat. *Epist.* I, 12, v. 22.

[3] Porphyrion apud Horat. *Carm.* II, 16, v. 1, apud Bravnhardus, t. 1, p. 273. — Jani, t. 1, p. 387.

[4] Cicero, *Verr.* acc. 3, 23. — Vanderbourg, t. 1, p. 377.

phie, mises en évidence avec une singulière énergie d'expression et une majestueuse harmonie, font de cette ode un chef-d'œuvre lyrique que notre poète, par un usage contraire à celui des modernes, termine par une strophe plus simple, où il parle de lui-même avec ce charme qui lui est habituel.

« Ami, jouis du présent; évite de porter sur l'avenir un regard indiscret; tempère, en souriant, les peines de la vie : nul mortel n'est complètement heureux.

» Cent troupeaux et cent génisses mugissent dans tes champs de Sicile; pour toi, des cavalles dignes d'être attelées aux quadriges de nos courses, hennissent dans tes vallées; les riches vêtemens de laine qui te couvrent ont été deux fois teints dans la pourpre d'Afrique : quant à moi, la Parque sincère m'a donné un petit domaine, un peu de ce souffle divin que dispensent les Muses grecques, et beaucoup de mépris pour l'injuste vulgaire. »

XVIII.

Dans une autre ode [1] (la seizième du livre III), composée vers la même époque, les motifs qui portaient le poète à faire connaître son attachement pour les saines maximes de la philosophie, se montrent d'une manière plus évidente, et ce qu'il dit est d'autant plus significatif que l'ode est adressée à Mécène.

L'irrésistible puissance de l'or, démontrée par les exemples de Danaé, d'Amphiarus, et de Philippe de Macédoine qui, par de riches présens, se faisait ouvrir les portes des villes qu'il assiégeait, et triomphait ainsi des rois ses

[1] Horat. *Carm.* III, 16. — Jani, t. 2, p. 172. — Bravnhardus, t. 1, p. 459. — Orell. t. 1, p. 359. — Mitscherlich, t. 2, p. 244.

rivaux, forme le magnifique début de cet autre chef-d'œuvre.

« Mais, dit le poète, les soucis et notre cupidité s'accroissent avec nos richesses. O Mécène! honneur des chevaliers; c'est avec raison qu'une salutaire frayeur m'a toujours empêché de me montrer avec un front brillant de trop d'éclat. Plus nous nous restreignons, plus les dieux nous accordent. Je déserte le parti des riches, et, transfuge empressé, libre de tout bagage, je me sauve dans le camp de ceux qui n'ambitionnent rien; plus fier de posséder un petit bien qu'on ne daigne pas m'envier, que si j'entassais dans mes greniers toutes les moissons de la laborieuse Apulie, pauvre encore au milieu d'une si grande opulence.

» Un ruisseau d'eau pure, un bois de peu d'arpens, une récolte assurée, me rendent plus heureux que celui qui commande sur les vastes domaines de la fertile Afrique [1].

» Ce n'est pas pour moi, il est vrai, que les abeilles de la Calabre composent leur miel; ce n'est pas pour moi que mûrit dans de vieilles amphores le vin des Lestrygons, et que dans les pâturages de la Gaule de nombreux troupeaux se couvrent de leurs longues toisons; mais, du moins, l'importune pauvreté m'est inconnue; et si je désirais davantage, Mécène, vous ne me le refuseriez pas. En bornant mes désirs, j'agrandis mon petit bien plus sûrement que si j'ajoutais le royaume d'Alyate aux champs mygdoniens. Tout manque à qui tout fait envie. Heureux le mortel à qui, d'une main économe, un dieu favorable a départi ce qui suffit à ses besoins. »

Le ruisseau qui arrose la vallée de Licenza (Digentia d'Horace), et la source dite des Ratini, sont formés par

[1] Conférez Acron apud. *Horat.* III, 16, v. 31-32.— Dans Bravnhard. t. 1, p. p. 464; et Orell. *Horat.* edit. 1837, in-8°, t. 1, p. 383; note sur le vers 31.

des eaux extraordinairement limpides [1], et les autres caractères de cette vallée conviennent à l'idée qu'Horace nous en donne ici et dans d'autres passages de ses poésies [2].

Strabon nous apprend que le territoire de Brindes [3], le principal port de la Calabre antique, était renommé par son miel et ses laines. Ainsi, Horace, qui avait été à Brindes, avait goûté de ce miel.

Le pays des Lestrygons est, ainsi que nous l'avons déjà dit, les environs de Formies, et tout ce canton de la Campanie, si renommé par son bon vin; le royaume d'Alyatte est la Lydie. Alyatte était le père de Crésus, le plus célèbre des rois de ce pays.

Par les champs mygdoniens, Horace entend la Mysie, autrefois nommée Phrygie. Strabon place la plaine de Mygdone à l'ouest du *Rhyndacus* ou de l'Edrénosous de nos cartes, et du lac *Apollonia*, Abolonia des modernes [4].

XIX.

Les calamités de cette année ne se bornèrent pas aux désastres causés à Rome par l'inondation du Tibre et les incendies produits par le feu du ciel; il y eut dans toute l'Italie une épidémie qui fit mourir une grande partie de ses habitans; on manqua de bras pour la culture, et la fa-

[1] Capmartin de Chaupy, t. 3, p. 156 et p. 545.

[2] Conférez liv. VI, § 11, t. 1, p. 409 à 414; liv. VIII, § 4, t. 1, p. 530; liv. XI, § 9.

[3] Strabo. *Geogr.* lib. VI, p. 282; t. 2, p. 405 de la traduct. franç., et Horat. *Carm.* II, 6.

[4] Conférez Strabon, lib. XII, p. 450, t. 4, 2e partie, p. 48 de la trad. franç. — Ammian. *Marcell.*, XXVI, 8. — Propert. lib. IV, *eleg.* 6, 8, p. 504 (B. l.). — Keppel's *Travels* dans Cramer's *Asia Minor*, t. 2, p. 14. — *Map. of Asia Minor*, de Cramer. — Mannert, *Geographie der Alten*, 3 theil, p. 94.

mine vint se joindre à tous les autres fléaux [1]. Dans ces tristes circonstances, les Romains sentaient toujours redoubler leur ferveur envers les dieux, et les fêtes instituées en leur honneur, étaient célébrées avec plus de piété. Comme on croyait que le soleil ou Apollon chassait toutes les maladies [2], les jeux apollinaires qui se célébraient tous les ans, le 5 juillet, dans le grand cirque et au théâtre [3], eurent lieu cette fois avec plus de solennité. C'est alors qu'Horace composa, pour être chantée dans cette cérémonie, une hymne [4] qui devait être le prélude des chants sublimes dont on lui fut redevable pour les jeux séculaires. Cette ode (la 21e du livre Ier), est adressée à Diane et à Apollon. Car si, dans ces fêtes, on sacrifiait à Apollon un bœuf, Diane recevait aussi en offrande deux chèvres blanches, et Latone une vache. Avant d'égorger ces animaux, on avait soin de dorer leurs cornes. Il nous reste une ode de Catulle, adressée à Diane, qui paraît avoir été composée pour une occasion semblable [5], et dont Horace se souvenait lorsqu'il composa celle-ci.

Ainsi que nous l'apprend Acron, cette ode devait être chantée en l'honneur d'Apollon et de Diane [6]. Le poète exhorte les chœurs des jeunes vierges romaines et des jeunes Romains à chanter Diane, et le dieu du Cynthe, à la belle chevelure, et Latone leur mère, tendrement aimée de Jupiter tout-puissant.

C'est la déesse qui se plaît au bord des fleuves et sous

[1] Dion, lib. LIII, cap. 33, et lib. LIV, cap. 1, p. 728 et 730.

[2] Voyez dans Lupuli, *Iter Venusinum*, p. 285-286, une inscription qui porte : « Soli æterno sacrum pro salute. »

[3] Tit.-Liv, lib. XXVII, 23. — Dion, lib. XLVII. — Macrob., *Sat.* I, 7, t. 2. — Tit.-Liv. XXV, 12. — Rosini, *Rom. antiq.*, p. 248.

[4] Horat. *Carm.*, lib. I, 21. — Orell., t. 1, p. 91.

[5] Catull. *Carm.* 34, p. 114 (B. l.).

[6] Acron apud *Horat. Carmin.* I, 21, 1. — Bravnhardus, t. 1, p. 34, — Orell., t. 1, p. 91. — Jani, t. 1, p. 155. — Mitscherlich, t. 1, p. 21.

l'ombrage des forêts dont se couronne le frais Algide, le sombre Érymanthe ou le verdoyant Cragus, que doivent chanter les chœurs de vierges.

C'est le dieu dont l'épaule est ornée du carquois et de la lyre, présent fraternel; c'est la vallée de Tempé, où il se plaît; c'est l'île de Delos, où il naquit, que doivent célébrer avec non moins d'ardeur le chœur des jeunes gens.

« Fléchi par vos prières, dit le poète en finissant, ce dieu détournera du peuple romain et du prince César la guerre qui fait verser tant de larmes, et les misères de la famine : il fera retomber tous ces fléaux sur les Perses et sur les Bretons. »

La mention des Bretons prouve qu'Auguste méditait toujours une expédition guerrière dans l'île de Bretagne, projet qu'il n'exécuta jamais. Les Perses, comme dans beaucoup d'autres endroits d'Horace, sont ici les Parthes qui s'étaient emparés des pays occupés par ces peuples. Horace, par cette raison, leur donne aussi le nom de Mèdes [1].

Le mont *Algide* [2], à environ vingt milles de Rome, vers l'est, est le plus oriental de tous les sommets formés par ce groupe de montagnes, qui portent les noms de Monte Porzio, Monte Compatri et Rocca Priora; et le bois qui s'y trouvait consacré à Diane, conserve encore les traces de son ancien nom dans le nom moderne de Bosco d'Aglio [3]. C'est dans ses ombres épaisses et ses taillis presqu'impénétrables, que Capmartin de Chaupy a découvert les ruines d'un temple qu'il croit, d'après notre poète,

[1] Conférez Horat. *Carm.* III, 5. — I, 2, 17, 51. — IV, 15, 23. — I 38, 1. — III, 9, 4. — II, 12, 21. — II, 16, 6. — III, 8, 19. — I, 29, 4. — II, 1, 31. — *Epod.* 7, 19, *Carm.* III, 3, 43. — II, 9, 21.

[2] Conférez ci-après, lib. IX, § 25, p. 73.

[3] Conférez Stat., *Silv.* 4. — Muller, *Roms Campagna*, t. 2, p. 57 à 66. — Tournon, *Études statistiques de Rome*, t. 1, p. 94. — Chaupy, t. 2, p. 158-159. — Gell's, *Rome and its vicinity*, t. 1, p. 76. — Nibby, *Viaggio Antiquario*, t. 2, p. 62. — Horat. III, 239. — Ci-après, lib. IX, § 25, p. 73.

avoir été consacré à Diane. Du temps de Martial, et probablement aussi au temps d'Horace, ce mont Algide était entouré de charmantes villa, qui égalaient en beauté et en agrémens celles de *Tusculum* (Frascati), ou d'*Antium* (Porto d'Anzo)[1]. C'est près de ce dernier lieu, au sud du mont Algide, que fut trouvé le plus beau chef-d'œuvre qui nous reste de la sculpture antique, l'Apollon du Belvédère, mais c'est l'Apollon Pythien, et non pas l'Apollon Cytharède; et c'est de ce dernier dont Horace parle dans cette ode. Il l'appelle le dieu du mont *Cynthus*, montagne de Delos, de cette île où s'arrêta Latone, la mère du Dieu : le Monte Cintio de la petite île de Sdille, rappelle encore aujourd'hui l'antique dénomination[2].

La célèbre vallée de Tempée qu'arrosait le Pénée, la rivière Salamvria des modernes, se liait aussi aux mythes d'Apollon et des Muses, ainsi que les monts Ossa et Olympe qui en sont voisins. Son célèbre défilé est le Bogaz des Turcs et le lycostome du moyen âge[3].

Le *Cragus* était un mont de la Lycie auquel le géographe Strabon donne huit sommets, et qui est probablement le Yedi Bouroun, ou les Sept Caps des Turcs[4]. L'*Erymanthe* d'Arcadie était devenu célèbre par le sanglier qu'Hercule abattit à ses pieds. C'est cette petite

[1] Conférez Martial X, 30. — Strabo, lib. V, p. 239; t. 2, p. 226, trad. franç. —Silius Italicus, XII, 536. — Dionis, lib. VIII, Procop, *de Bello gallico*.

[2] Choiseuil Gouffier, *Voyag. pittor.*, t. 1, p. 63. — Tournefort, I, p. 307. —Cramer's, *Ancient. Greece*, t. 3, p. 301.

[3] Conférez W. M. Leake, *Travels in northern Greece*, t. 1, p. 389-484; t. 3, p. 350-384-481. — Conférez Hawkin dans Walpole, *Collect.*, vol. 1, p. 517. — Clarke's *Travels*, cité dans Cramer's, *Ancient Greece*, t. 1, p. 375 à 379. — Ælian. III, 1. — Catull., *Carm.* 63. — Ovid. *Metam.* I, 568. — Homer., *Hym. in Apollo.* — Plin. IV, 8. — Horat., I, 7, 4. — III, 1, 24.

[4] Strabo, lib. XIV, p. 665; t. 4, p. 357 de la traduct. franç. — Plin., V, 28. — Ovid., *Metamorphos.*, IX, 645. — Cramer's, *Asia minor*, t. 2, p. 245 à 248. — En grec moderne Efta-Kavi; voyez Leake's, *Asia minor*, p. 173.

chaîne de monts de la Morée qui porte aujourd'hui le nom d'Olonos [1]. Ces deux cantons montagneux et boisés, l'un en Asie, l'autre en Europe, étaient considérés à cause de l'épaisseur mystérieuse de leurs forêts inexplorées comme des séjours favoris de Diane.

XX.

Un jeune homme, né à Sulmone, l'an 711, à l'époque où notre poète était encore à Athènes ou commandait dans l'armée de Brutus, se lia avec lui vers le temps où nous sommes parvenus, et rechercha son amitié [2]. Ce jeune homme, c'était Ovide. Son père, né d'une famille riche et considérée de l'ordre équestre [3], avait deux fils, nés à un an d'intervalle, mais le même jour de l'année; il les destinait tous deux à la carrière du barreau et de l'éloquence, qui était celle des honneurs, des dignités, de la fortune, et il obtint que Messala Corvinus [4], cet ami de notre poète, ce guerrier illustre qui s'était acquis la réputation d'un des plus grands orateurs de son temps, voulût bien diriger les études de ces deux jeunes gens. Mais le plus jeune des deux frères, Publius Ovidius Naso, montra, dès qu'il eut terminé son premier cours d'instruction, un penchant invincible pour la poésie que son père chercha en vain à combattre. Horace avait applaudi aux premiers essais du jeune poète qui se rappelle avec reconnaissance que le chantre de Venouse avait souvent charmé ses oreilles par

[1] W. Mat. Leake, *Travels in the Morea*, t. 2, p. 69, 185, 253.—Gell's, *Itinerary of Morea*, p. 122. — Cramer's, *Anc. Greece*, t. 3, p. 320. — Paus., *Arcad.* 34. — Strabo VIII, 441. — Plin. IV, 6. — Diodor IV, 12. — Apollodor, II, 5, 3.

[2] « Fuit etiam amicissimus Ovidius. » *Vitam adhuc inedita Horatii e codice Berolinensi B. expressa*, apud Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, p. 2. — Ovid. *Trist.*, liv. IV, *Eleg.* X, v. 54 et 58.

[3] Ovid., *Eleg.*, *ex Ponto*, VIII, 17 et 18.

[4] Ovid., *Eleg.*, *ex Ponto*, I, 7.

la douce harmonie de sa lyre d'Ausonie [1]. Ovide ne fit qu'entrevoir Virgile : *Virgilium vidi tantum*, dit-il ; mais il se lia avec les autres poètes de son temps, et avec tous ceux qui partageaient ses goûts, et dont l'âge se rapprochait du sien : avec Properce, le poète élégiaque le plus célèbre de cette époque ; avec Ponticus [2], qui écrivit un poème épique sur la guerre de Thèbes, que Properce ose comparer aux poèmes d'Homère [3] ; avec Bassus, qui fut aussi l'ami de Properce, et qui se rendit célèbre par ses poèmes en vers iambiques [4] ; avec Lucius Cornelius Severus, qui composa des tragédies, des épigrammes, des élégies, et un poème sur la guerre de Sicile [5] ; avec Pedo Albinovanus, ami de Mécène [6], auteur d'un poème sur Thésée ; avec Carus, précepteur du jeune César, et auteur d'un poème sur Hercule [7] ; avec Tuticanus, traducteur et imitateur de l'Odyssée d'Homère [8] ; avec Celsus, l'Hippocrate des Latins ; avec C. Julius Hyginus, affranchi d'Auguste, et bibliothécaire du palais impérial. Telle est la liste des littérateurs renommés qu'Ovide comptait dans le nombre de ses amis.

La jeunesse d'Ovide s'était passée dans le calme et le bonheur [9]. Il n'avait point été obligé de lutter, comme Ho-

[1] Ovid. *Trist. Eleg.* X, v 49-50, t. 7, p. 194 (B. l. — Massonii, *Vita Ovidii*, 1718, in-12, p. 24.

[2] Ovid. *Epist. ex Ponto*, lib. IV, ep. 10, v. 47. — Weichert, *de Bassis romanis ingenio scriptisque illustribus*, dans *Lucii Varii et Cassi Parmensis*, 139-146-147.

[3] Propert. liv. I, *Eleg.* 7. — Weichert, *loco cit.* p. 147.

[4] Propert. I, *Eleg.* 4. Weichert, *loc. cit.*, p. 139-142-147.

[5] Ovid. *Epist. ex Ponto*, lib. IV, ep. 2, v. 1. — Weichert, *loco cit.*, p. 150-214.

[6] Quintilian., *Instit. orat.* lib. X, c. 1, § 90. — Ovid. *ex Ponto*, IV, epist. 10, v. 71.

[7] Ovid. *Epist. ex Ponto*, IV, 16, 7. — Apuleii, *De Orthographia*, édit. Osann., p. 9.

[8] Ovid. *Epist. ex Ponto*, IV, 12, 11, t. 7, p. 464 (B.l.).

[9] Ovid. *Fast.* IV, 79, 81. — Ibid. *Trist.*, lib. IV, 10, v. 5 et 6. — *Fast.* III, v. 809-814. — Ibid. *Epist. ex Ponto*, lib. IV, *Eleg.* 8, v. 17 et 18. —

race, contre l'adversité, le défaut de naissance, la privation de famille, de fortune et d'état; il ne s'était point vu dépouiller de son patrimoine; il n'avait pas vécu au milieu des passions, ni passé des jours et des nuits dans les angoisses des proscriptions. Au contraire, Ovide parvint jeune aux dignités auxquelles l'appelaient le rang de sa famille et son mérite personnel. A peine fut-il de retour d'Athènes, où il avait terminé ses études, qu'il fut successivement nommé triumvir, centumvir et décemvir. Ces magistratures, auxquelles était attribué le jugement de certaines causes, n'eussent été pour lui que le premier pas à de plus grands honneurs; et nul doute qu'il ne fût parvenu à être sénateur, s'il avait voulu s'appliquer aux affaires; mais il s'abandonna à son goût pour les plaisirs et pour la poésie. Il aimait à paraître en public pour y réciter ses vers. Aimable et séduisant, ses succès auprès des femmes furent la cause évidente des malheurs qui l'accablèrent à la fin de sa vie. De nos jours, Ovide eût passé pour un homme moins déréglé dans ses mœurs qu'Horace, Virgile ou Tibulle et que la plupart de ses contemporains, car il n'eut jamais ce goût impur que nous réprouvons en eux; mais de son temps, on ne jugeait pas ainsi. Les Romains s'inquiétaient peu des plaisirs que chacun pouvait goûter avec de jeunes esclaves ou des affranchis de l'un ou de l'autre sexe, ou avec des courtisanes; cela paraisssait simple, naturel, et ne troublait en rien la société. Mais ce qui restait encore de mœurs romaines et de préjugés romains répugnait à tout dérèglement entre personnes libres, à toutes séductions exercées sur elles : on voulait que le toit domestique fût hors de toute atteinte; et ceux qui ne se faisaient aucun scrupule de débaucher les femmes engagées dans

Ibid. lib. III, *Eleg.* 8, v. 9. — Ibid. *Trist.*, lib. IV, *Eleg.* 10, v. 15 et 16. — *Trist.*, lib. III, *Eleg.* 12. — Lib. I, *Eleg.* 2, v. 77. — Ibid. *Amor.*, lib. III, *Eleg.* 12, v. 15. —b.IV, *Eleg.* 10, v. 35 et 40.

les liens vrais et sacrés d'un mariage contracté selon toute la rigueur des lois, étaient considérés comme des débauchés sans honte et sans pudeur; des hommes sans foi et sans principe. Malheureusement, à l'époque où Ovide parut dans le monde, une jeunesse licencieuse tendait à introduire, sous ce rapport, de nouvelles mœurs, et considérait les anciennes comme des préjugés républicains dont il fallait se défaire. Ovide fut de ce nombre; par son exemple et par ses vers, il contribua beaucoup à mettre en crédit cette morale relâchée. Il eut l'audace de pousser ses intrigues d'amour jusque dans l'intérieur du palais impérial. Il fut cependant marié trois fois, mais il répudia ses deux premières femmes; la dernière seule mérita son affection, et lui resta fidèle pendant l'exil où il termina ses jours. Ses liaisons avec la belle Julia, la fille d'Auguste, et un secret d'état imprudemment révélé [1], furent cause de cet exil, qu'il a déploré dans une trop longue suite de lamentables élégies. Il ne serait point tombé dans cette infortune s'il se fût souvenu des conseils qu'Horace donnait aux jeunes gens de son temps, de respecter les étoles blanches des matrones; de ne point chercher à pénétrer les secrets des grands; ou, lorsqu'ils nous sont confiés, de les tenir tellement renfermés dans notre sein que le délire de l'ivresse, et l'exaspération de la colère, ne puissent les en arracher.

Horace n'a connu Ovide que lorsqu'il était jeune et heureux; et, de ses ouvrages, il n'a pu lire, ou entendre, que quelques élégies amoureuses qui ne valaient pas celles de Properce; puis des essais de comédie, et une tragédie de Médée, qui commença la réputation de son auteur [2], mais qui ne nous est point parvenue. Son grand ouvrage des Métamorphoses et ses Fastes, poèmes restés uniques dans

[1] Ovid. *Trist.*, lib. II, v. 97 à 108, et 207 à 210. — Villenave, *Vie d'Ovide*, 1809, in-8°, p. 53, 101 et 107.

[2] Ovid. lib. II, *Eleg.* 18, v. 13. — 63-70. — *Trist.*, lib. II, v. 519. — Lib. II, *Eleg.* 1, v. 3, 4, 11. — Quintil., *Instit.*, X, 4, — VII, 5.

un genre secondaire, sont ses principaux titres à la gloire. Horace n'a pu les connaître, non plus que ses héroïdes, ni cet Art d'aimer [1] qui n'est que l'art de séduire. C'est un des ouvrages où le talent brillant et facile de ce charmant poète se déploie avec le plus d'éclat, et qui peint le mieux la corruption des mœurs de cette époque. Aussi eut-il, quand il parut, un si scandaleux succès qu'Auguste crut pouvoir le faire servir de prétexte à l'exil de l'auteur [2]. La preuve que ce n'était qu'un prétexte, c'est qu'Auguste permettait que les livres érotiques les plus indécens, les Milésiaques d'Aristide, les sybaritides d'Eubius, les poésies obscènes de Philænis et d'Elephantis, se trouvassent dans les bibliothèques publiques, dont lui et Pollion avaient doté la ville de Rome, et qu'ils fussent mis à la disposition des lecteurs [3].

XXI.

C'est aussi vers ce temps qu'Horace se trouva forcé de quitter son domaine de la Sabine, pour se rendre à Rome, où l'appelait le devoir de l'amitié. Lucius Ælius Lamia avait perdu son frère Quintus Ælius Lamia, qu'il aimait tendrement. Notre poète était lié avec les deux frères, mais bien plus avec le dernier [4], auquel il adressa

[1] Conférez Ovid. *Ars. Am.*, lib. I, v. 120. — Massonii, *Horatii Vita*, p. 203.

[2] Ovid. lib. II, *ex Pont.*, ep. IX, 67. —*Trist. Eleg.* IV, v. 35 et 44. — Massonii., *Ovid. Vita*, p. 203, édit. 1709, in-12. — Conférez ci-après, liv. XI, § 10.

[3] Ovid., lib. II, *Eleg.* 1, 346, 409 à 417. — Apud Weber, *Corp. Poet.*, p. 541; et t. 7, p. 84 (B. l.).

[4] Conférez *Des Q. Horatius Flaccus*, *Episteln erklaert*, von E. Theodor. Schmid, t. 1, p. 287. — Bravnhardus, *Horatii Opera*, t. 2, p. 308. — Ernesti, *Clavis Horatiana*, p. 108. — Conférez ci-dessus, lib. VIII,

l'ode vingt-sixième du livre Ier et l'ode 17e du livre III. Cependant, dans l'ode 36 du livre Ier, il nous dépeint le premier, qui était le plus jeune, sous les couleurs les plus aimables, comme le compagnon et l'ami de Plotius Numida. Horace savait que la douleur la plus accablante s'allége par les consolations de celui qui la partage vivement. La mort de Quintus Ælius était une perte qui lui était commune avec Lucius Ælius, son frère; il se hâta donc d'aller le trouver et de lui prodiguer tous les soins d'un ami dévoué et sincère. Mais le séjour de Rome commençait à déplaire beaucoup à Horace : le regret qu'il éprouvait d'être obligé d'y rester et de quitter sa chère retraite d'Ustica, lui donna l'idée de cette petite épître, qui est la quatorzième de son premier livre. C'est une des moindres de notre poète pour le mérite littéraire, mais c'est une des plus intéressantes pour son biographe, par les détails qu'elle donne sur son existence à la campagne; sur le bonheur qu'il éprouvait de se voir délivré de ces honteuses passions, qui avaient si long-temps pesé sur lui et défié tous les efforts de sa raison et de sa philosophie.

Il est évident aussi qu'Horace a composé cette petite pièce pour s'excuser auprès de ses amis de Rome sur ses longues absences, et pour justifier les changemens qui s'étaient opérés dans ses goûts, et dans sa manière de vivre [1].

Cette épître est adressée à son *villicus*. Je suis obligé de conserver ce mot latin, qui n'a point de correspondant en français, et de le définir. Un villicus n'était ni un fermier, ni un métayer, ni un concierge, ni un administrateur d'un bien de campagne; un villicus était un serf ou

§ 25, p. 572. — Ibid. lib. VIII, § 30, p. 585 ; § 28, p. 394. — Vaillant, *Numis antiquis Familiar.*, t. 1, p. 19. — Grævius, *Thesaur*, t. 11, p. 766. — Cicero, *Epist. ad divers.* IX, 16.

[1] Horat. *Epist.* I, 14. — Wieland, *Horazens Episteln*, t. 1, p. 210 — Schmid, *des Horatius Episteln*, t. 1, p. 285. — Orell., t. 2, p. 417. — Bravnhardus, t. 2, p. 308.

esclave cultivateur qui commandait aux autres serfs travaillant avec lui et sous ses ordres, afin de cultiver et d'exploiter le domaine de leur maître commun.

Columelle[1], le premier de tous les auteurs anciens pour l'économie rurale, recommande surtout de ne pas choisir pour cet important emploi des esclaves de la ville, attendu qu'ils sont paresseux, dormeurs, qu'ils aiment à perdre le temps, à aller au Cirque, au Champ-de-Mars, et qu'ils sont joueurs, ivrognes et libertins. Cette faute est précisément celle qu'Horace avait commise : il avait choisi son villicus parmi les derniers de ses esclaves, parmi ceux qu'on nommait *mediastini*, c'est-à-dire, ceux qui n'avaient aucun emploi déterminé, et qui devaient se tenir toujours prêts à faire ce qui leur serait ordonné. Mais on voit, d'après cette épître, que cet esclave l'avait servi dans sa jeunesse, et ce poste de faveur fut probablement donné à l'ancienneté, ou à une fidélité éprouvée.

Horace accuse son villicus de préférer à l'honneur de commander, et à l'abondance que lui procure les fonctions dont il est chargé, la pitance journalière des esclaves, ses anciens compagnons; tandis que le *calo*, ou goujat de la maison (cette sorte d'esclaves était encore au-dessous du *mediastinus*), plus judicieux que lui, se trouverait heureux d'être à sa place. Ainsi le bœuf paresseux voudrait porter la selle, et le cheval tirer la charrue; mais il faut que chacun s'en tienne au métier qu'il sait faire. Horace, au contraire, aime mieux le séjour de la campagne, parce qu'aucun envieux de son bonheur ne le regarde de travers; parce qu'il n'a point d'ennemis dont il redoute le venin ou la morsure, et qu'il lui est égal de voir ses voisins rire de lui quand il entreprend de porter des pierres, ou de bêcher la terre.

« Honnête gérant de ces bois, de ce petit domaine qui me rendent à moi-même, tu t'y déplais donc ? — Est-ce

[1] Columelle, *de re Rustica*, VIII, 129.

parce que le hameau n'a que cinq feux, et n'envoie à *Varia* [1] que cinq pères de famille? Voyons pourtant qui de nous deux travaille avec le plus de courage à arracher les épines, moi de mon cœur, toi de mes champs, et examinons qui se trouve en meilleur état d'Horace ou de sa terre.

» Retenu ici par l'inconsolable douleur de Lamia, qui pleure un frère que la mort lui a enlevé, mes désirs et mon imagination me transportent dans ma douce retraite, et se plaisent à rompre les barrières qui mettent obstacle à mon retour.

» On n'est heureux qu'à la campagne, suivant moi..., suivant toi, qu'à la ville.

» Quand on envie le sort d'autrui, on est mécontent du sien. Il y a de la folie à s'en prendre aux lieux qu'on habite, le mal est dans le cœur qui ne peut se fuir lui-même.

» Citadin aux ordres de tous, tu faisais des vœux secrets pour être envoyé aux champs; campagnard, quand tu commandes aux autres, tu désires la ville, les bains et les jeux.

» Pour moi, je suis constant; toujours triste, tu le sais, toutes les fois qu'il faut me faire traîner à Rome pour mes maudites affaires. Nous ne voyons pas les choses du même œil. Ces lieux sombres, ombragés, tu les trouves déserts, affreux; ils sont délicieux, au contraire, pour tous ceux qui pensent comme moi; et ce qui te paraît beau leur est odieux.— Je le devine..., c'est la maison de débauche, c'est le cabaret qui te font regretter la ville; c'est aussi que ce petit coin de terre cultivé par toi, produirait plutôt du poivre et de l'encens qu'une grappe de raisin... — Et puis, il n'y a pas de taverne dans le voisi-

[1] Varia, est *Vico Varo*, voyez liv. VI, § 10, p. 288.

[2] Conférez Schmid, *Des Horatius episteln erklaert*, t. 1, p. 286.

nage, ni de joueuse de flûte libertine, dont les aigres cadences te fassent pesamment sauter. »

A ces plaisirs, le poète oppose les travaux obligés de la campagne, dont il suppose que son esclave se plaint. Et il ajoute : « Voilà ce que tu dis... Apprends, maintenant, pourquoi nous différons : moi, que tu as vu, autrefois, aimer à se parer d'une longue toge de l'étoffe la plus fine; dont les cheveux étaient toujours parfumés; moi qui, tu le sais, jouissais des bonnes grâces de l'intéressée Cinara[1], sans qu'il m'en coûtât le moindre présent; moi, enfin, que tu as connu abreuvé de Falerne dès le milieu du jour, je préfère maintenant un repas léger et le sommeil sur l'herbe, au bord du ruisseau : non que je rougisse des plaisirs et des jeux de mon jeune âge; mais je rougirais de ne pas savoir y mettre un terme. »

Dans cette épître, il n'y a pas toujours une liaison parfaite dans les idées, mais il y a toujours du naturel et de la grâce dans l'expression. On n'en peut pas dire autant de l'épître que Boileau a adressée à son jardinier, dont celle-ci a fourni le plan plutôt que le sujet. Le style en est guindé, les pensées peu naturelles; c'est, suivant nous, la plus médiocre, ou plutôt la seule médiocre, des épîtres de ce grand poète.

XXII.

Tout ce qui faisait impression sur Horace réveillait aussitôt les facultés de sa poétique imagination. Nous avons vu que la frayeur, causée par la rencontre d'un loup, lui avait fait écrire une ode qui a immortalisé le souvenir de la belle Lalagée. Un autre événement, aussi vulgaire,

An. de R 733. Av. J.-C. 21. Ag. d'H. 44.

[1] Conférez ci-dessus, lib. III, § 7, p. 152; et Horat. *Carm.* IV. 1, 4; IV, 13, 31. — *Epist.* lib. I, 7, 28.

devint encore, pour notre poète, l'occasion d'une très-belle ode; c'est la treizième du livre II.

Horace se trouvait dans son domaine de la Sabine, lorsqu'un arbre planté probablement sur le penchant d'une colline, près du village de Mandelle [1], fut déraciné par le vent et faillit l'écraser dans sa chute.

Les pensées et les images de cette ode, quoique très-différentes entre elles, se trouvent liées au sujet, et enchaînées avec un art infini [2].

Le poète commence par des imprécations contre celui qui planta, dans un jour maudit, cet arbre, l'opprobre du village; sa main s'était, sans aucun doute, rendue coupable des plus grands crimes, et elle avait préparé des poisons de la Colchide. L'homme meurt par des dangers prévus. Le navigateur carthaginois redoute les tempêtes du Bosphore; le Parthe, les armes et les chaînes de l'Italie; et le soldat romain, lui-même, les flèches que les Parthes lancent en fuyant... Comment éviter les accidens fortuits qui nous menacent à chaque heure; la mort, toujours imprévue, ravit et ravira sa proie. Par la chute de cet arbre, il s'en est peu fallu que le poète ne visitât les royaumes de la sombre Proserpine; et il prend de là occasion de peindre les merveilles de ce terrible séjour, et tout ce qu'il y aurait vu, sans oublier cette multitude d'ombres qui *boit d'une oreille avide* les accords de la lyre de Sapho, soupirant ses plaintes contre les filles de Lesbos; et les sons mâles d'Alcée, chantant avec son plectre d'or les travaux de la guerre, les fatigues de la mer et les ennuis de l'exil [3]. « Voyez toutes ces ombres, dans un religieux

[1] Voyez ci-dessus, lib. VI, § 11, p. 409, et lib. VI, § 15, p. 419. — Horat. *Carm.* II, 13. I, 22, II, 17.

[2] Jani, t. 1, p. 336. — Mitscherlich, t. 1, p. 468. — Bravnhardus, t. 1, p. 246.— Ci-dessus, lib. IX, § 10, p. 21; et lib. X, § 22; et Horat. *Carm.* III, 1. — Ci-après, liv. XI, § 3.

[3] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 28, t. 1, p. 579.

silence, élever leurs fronts attentifs les uns au-dessus des autres, et se presser plus fortement autour de celui qui célèbre la gloire des combats et la chute des tyrans. Alors les habitans du sombre séjour suspendent leurs occupations habituelles, et deviennent insensibles aux douleurs qui les tourmentent. Faut-il s'en étonner? lorsqu'on voit se ranimer les serpens tressés dans les cheveux des Euménides, et Cerbère, lui-même, charmé de ces sons ravissans, abaisser les noires oreilles de ses cent têtes. »

C'est toujours par de grandes images et en grand poète qu'Horace nous peint le pouvoir de la poésie.

Ce qu'il insinue sur les mœurs de la célèbre Sapho est confirmé par deux vers d'Ovide, qui font prononcer ces paroles à cette femme célèbre : « Vous dont j'ai célébré les noms sur le mètre d'Éolie, vierges, épouses, beautés trop chéries de la maritime Lesbos, dont l'amour a causé mon déshonneur, cessez de venir en foule écouter les accords de ma lyre [1]. »

Les Lesbiennes, en général, avaient une réputation que ne dément pas le genre de déréglement attribué à Sapho. On a cependant remarqué avec vérité que tous les auteurs qui ont accrédité les récits contraires à ses mœurs sont postérieurs de plusieurs siècles à celui où elle a vécu. Les plus rapprochés de son temps n'en font pas mention. Quant à son génie poétique, toute l'antiquité s'est accordée pour l'exalter, et elle a été surnommée la dixième muse. Les fragmens qui nous restent d'elle, et surtout deux odes [2], dont l'une nous a été conservée par Longin, et l'autre par Denys d'Halicarnasse, justifient les grands éloges qu'on lui a donnés. Elle était de Mytilène; c'est à tort qu'elle a été

[1] Ovid. *Epistola* XV, v. 201 et 202, t. 1, p. 278 (B. I.).

[2] Conférez Sapphus, *Fragmenta et elogia*, Christ Wolfii, Hamburgi, in-4°, 1733, p. 5, n° 6, et p. 27, n° 9, et Boissonade : *De Sapho à l'occasion d'un passage de La Harpe*. *Journal de l'Empire*, 3 décembre 1813.

confondue par Ovide et un grand nombre de modernes avec une célèbre courtisane de même nom, Lesbienne aussi, mais née à Érise [1] à une époque plus récente. C'est à celle-ci qu'on doit attribuer l'amour de Phaon et le saut de Leucade. Les médailles qui nous donnent les portraits de l'une et de l'autre Sapho, n'ont été découvertes qu'en 1822 [2], et ce qui les concerne n'a pu être éclairci par des monumens certains et authentiques que depuis cette époque; quoique sans connaître ces monumens, la sagacité de Visconti avait déjà signalé les erreurs auxquelles avait donné lieu l'existence de deux femmes célèbres de même nom, de même pays, mais nées à deux siècles d'intervalle [3].

XXIII.

Le séjour de la campagne rappelait sans cesse à l'imagination de notre poète le souvenir des divinités champêtres; sa muse n'était jamais plus heureusement inspirée que lorsqu'il fallait adresser quelque prière aux dieux, ou composer des vers pour être chantés dans les fêtes célébrées à leur honneur. Nous trouvons dans son troisième livre l'ode 18, adressée au dieu Faune, dont la poésie douce, harmonieuse, est bien assortie à cette divinité des champs et des forêts, amant redouté de toutes les nymphes, qui fuyaient à son approche. La fête du dieu Faune, le Pan des Latins, se célébrait le 5 décembre. On croyait qu'à cette époque ce dieu quittait l'Italie pour aller en

[1] Conferez Athénée XIII, p. 596. — Elien XII, 19.

[2] Visconti, *Iconologie grecque*, t. 1, 69, édit. in-4°, pl. 3. — Allier d'Autroche, *Biographie universelle*, article *Sapho d'Erisos*, t. 40, p. 399.

[3] Hauteroche, *Notice sur la courtisane Sapho d'Erisos*, in-8°, Paris, 1822.

Arcadie, et que vers la mi-février il abandonnait cette contrée pour retourner en Italie [1].

Horace composa cette ode au printemps, et lors du retour supposé du dieu des forêts; car il le supplie de parcourir ses champs avec bienveillance, et de protéger les nouveaux rejetons de ses troupeaux : par lui, les tendres agneaux peuvent errer sans crainte au milieu des loups féroces. Il lui rappelle qu'aux nones de décembre, jour de sa fête, il lui a toujours immolé un chevreau, et que la coupe de Bacchus, chère à Vénus, n'a jamais manqué au sacrifice. L'agriculteur de son canton a toujours, pour cet anniversaire, suspendu ses travaux, et alors, joyeux, il se plaît à frapper trois fois en cadence cette terre odieuse, rebelle à ses travaux.

XXIV.

De la même nature que l'ode au dieu Faune est une petite hymne de deux strophes que notre poète adresse à Diane (livre III, ode 22) [2] pour lui consacrer un pin qui se trouvait devant sa maison de la Sabine, et dont le sang d'un verrat doit chaque année arroser les racines. Cette ode a de l'intérêt pour les mythologues, parce que le poète y rappelle quelques-unes des attributions peu connues de la déesse qu'il invoque. Il lui donne le titre de divinité protectrice des montagnes et des bois. Elle arrache au trépas la jeune épouse qui l'invoque trois fois dans les douleurs de l'enfantement. C'est aussi la déesse à triple forme;

[1] Horat. *Carm.* III, 18. — Jani, *Horat.* t. 1, p. 193. — Hoffmann Peerlkamp, *Quint. Horat. Flacci Carmina*, Harlem, 1834, in-8°, p. 314. — Orell. *Horat.*, t. 1, p. 371.

[2] Orell., t. 1, p. 388. — Bravnhardus, t. 1, p. 483. — Jani, t. 2, p. 213. — Mitscherlich, t. 2, p. 219.

au ciel, la Lune; sur la terre, Diane; aux enfers, Proserpine ou Hécate. Virgile aussi nomme Diane la vierge aux trois visages [1]. Comme sœur d'Apollon, comme fille de Latone et de Jupiter, comme déesse des chasseurs, comme la divinité qui préside aux enchantemens, Diane revient souvent dans les vers de notre poète [2]. En modifiant un peu une conjecture de Dacier et de Jani [3], nous sommes portés à croire, d'après le commencement de cette ode, que l'heureux accouchement d'une femme à laquelle Horace s'intéressait, fut le motif qui la lui fit composer; ce qui ne détruit pas, mais ce qui explique, au contraire, celui que nous avons indiqué, et que l'ode exprime.

XXV.

Une femme de la campagne, nommée Phidylé, de la vallée de Digentia, se plaignit devant Horace, de n'avoir, à cause de sa pauvreté, que de minces offrandes à faire aux dieux qu'elle avait tant d'intérêt à se rendre favorable. Le poète a fait, des consolations qu'il lui donna et des réflexions dont il les accompagna, le sujet d'une ode qui, dans son recueil, suit immédiatement la précédente [4]. Nous avons déjà souvent remarqué que dans ses compositions religieuses, Horace affecte une grande

[1] Virgil., *Æneïd.* IV, 511. «Tergeminamque Hecaten, tria virginis ora Dianæ.»

[2] Horat. *Carm.* I, 12, 22; I, 21, 5, 8; III, 22, 28, 12; IV, 6, 33; Epod. V, 51; Epod. XVII, 3; Epod. XVIII, 1; *Epist.* II, 3, 16, 17, 454.

[3] Dacier, *Horace*, t. 3, p. 388. — Jani, *Horatii Carm.* III, 22, t. 2, p. 223.

[4] Orell.; *Horat.*, t. 1, p. 390. — Bravnhardus, t. 1, p. 484. — Jani, t. 1, p. 226. — Mitscherlich, t. 2, p. 221.

simplicité d'expression et d'image ; ici, ce caractère du style, qui sied au sujet, était plus strictement nécessaire. Il eût été de mauvais goût qu'Horace déployât un grand luxe de poésie en s'adressant à une simple paysanne.

Il lui dit donc que les plus pompeux sacrifices sont un moyen moins assuré de se rendre le ciel favorable, que l'innocence et la vertu. Il doit lui suffire de lever vers les astres, à chaque nouvelle lune, ses mains suppliantes, et de sacrifier aux dieux Lares, pour se les rendre propices, une truie qu'elle accompagnera d'encens et des primeurs de l'année. Alors, l'*Africus* (le vent pestilentiel du sud-ouest, le sirocco) ne nuira point à la vigne; les blés ne seront pas rongés par la nièle, et les nouveaux-nés des troupeaux échapperont à la maligne influence de la saison des fruits. Les victimes qui, sur le mont Algide souvent refroidi par les neiges [1], grandissent à l'ombre des chênes et des yeuses, ou qui s'engraissent dans les pâturages des monts Albano, sont réservées aux couteaux des pontifes. Il n'appartient pas à Phidylé de répandre tant de sang pour obtenir la faveur de ses petits dieux qu'elle couronne de myrtes et de romarin. « Pourvu, dit le poète, qu'une main pure touche l'autel, le gâteau sacré et le sel pétillant apaiseront mieux les Pénates irrités que la plus superbe victime. »

Ceux qui, comme Dacier et Sanadon [2], ont cru que Phidylé était une affranchie d'Horace, la concierge de son domaine de la Sabine, n'ont pas fait attention que, selon ce que nous apprend Caton, un fermier ou un concierge ne pouvait consommer, ni ordonner aucun sacrifice. Il n'appartenait qu'au père de famille de remplir les fonctions sacrées de pontife domestique, et les cérémonies religieuses accomplies par lui servaient pour sa femme,

[1] Conférez ci-dessus, liv. IX, § 19, p. 57 ; et Horat. *Carm.* I, 21, 6. — *Carm. Sæc.*, v. 69. — *Carm.* IV, 4, 58.

[2] Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 3. p. 394. — Sanadon, *Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 482.

ses enfans, ses affranchis et ses esclaves [1]. Si Phidylé avait appartenu à Horace, le livre *de Personis Horatianis* en eût fait mention; et il n'en disait rien, puisque Acron et Porphyrion, qui avaient ce livre sous les yeux, parlent de Phidylé comme d'une personne inconnue [2].

XXVI.

L'ode 27 du livre III, que nous croyons appartenir à l'époque où nous sommes arrivés, est adressée à Galathée, et non à Ælia Galla [3], comme le prétend Sanadon, qui bâtit à ce sujet un roman uniquement fondé sur une supposition, que tous les manuscrits démentent [4]. Cette ode est justement admirée, précisément à cause du récit de l'enlèvement d'Europe, écart pindarique, où on a voulu voir une excursion hors du sujet.

Galathée, d'après cette ode, paraît avoir été une noble dame, une matrone amie d'Horace [5]. Elle devait aller en Grèce, voulait voyager par mer et traverser l'Adriatique dans une saison peu favorable. Horace, qui avait éprouvé assez récemment les dangers de cette manière de voyager [6], cherche à en détourner son amie, et il l'engage à aller par terre. Cette voie a aussi ses périls, mais les cris de

[1] Cato, de R. R. 143.

[2] Conférez Bravnhardus, *Horat.*, t. 1, 482. — Orell., *Horatius Flacc.*, t. 1, p. 390. — Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 157.

[3] Sur Ælia Galla, conférez ci-dessus, lib. VIII, §§ 30 et 31, t. 1, p. 593 à 596.

[4] Conférez Sanadon, *Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 515-521.—Orell., t. 1, p. 410.—Bravnhardus, t. 1, 501.— Jani, t. 1, p. 270. — Mistcherlich, t. 2, p. 258.— Fea., t. 1, p. 127. — Jaeck, p. 116. — Vanderbourg, t. 2, p. 186.

[5] Conférez Porphyrion, *apud Horat.*, *Carm.* III, 27, 1; dans Bravnhardus, t. 1, p. 501.

[6] Conférez ci-dessus, lib. IX, § 10, p. 22.

l'effraie [1], la rencontre d'une lice pleine, d'une louve rousse sortie des bois de Lanuvium, d'une femelle de renard qui vient de mettre bas, le serpent qui, rapide comme la flèche, s'élance par un jet oblique devant les chevaux épouvantés, sont autant de présages malheureux qui n'accompagnent que le départ des impies. Horace, augure prévoyant et craintif, pour l'objet de ses affections, avant que l'oiseau précurseur de l'orage regagne ses marais fangeux, appellera de l'Orient, par sa prière, le prophétique corbeau. Il exhorte son amie à laisser « aux ennemis, à leurs femmes et à leurs enfans » (formule usitée dans les imprécations) l'audace de braver les vents et les flots. Il lui rappelle à ce sujet les périls que courut Europe et le désespoir où son imprudence la livra. Mais en quelque lieu que Galathée se rende, qu'elle soit heureuse, et que partout et toujours le souvenir d'Horace l'accompagne. Ce fidèle ami fait des vœux pour que la corneille vagabonde et le sinistre pivert n'arrêtent point les pas de Galathée.

Telle est l'interprétation simple et naturelle de cette ode, qui a donné lieu à bien des explications différentes, parce que notre poète s'abandonnant à un de ces heureux écarts dont ses ouvrages offrent plusieurs exemples, a donné une place très-grande à cette aventure d'Europe, qui, d'accessoire qu'elle était, devient par là, en apparence, le principal sujet de son ode. Ajoutez que le dénoûment de ce récit semble n'avoir plus aucun rapport

[1] Parra est rendu en italien par *parruza*, qui en lombard-vénitien est l'effraie. Voyez Fabrini, *l'Opere d'Oratio*, in-4°, Venetia, 1669, p. 226, ou p. 113, verso de l'édition de Venise, 1581, in-4°. — Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2 p. 192 et 366. — Orell. *Horatius*, t. 1, p. 410. — Pline, *Hist. nat.*, c. 69 (29) 11, t. 6, p. 324 (B. l.). Rejetez la note du commentateur Aj. de Gr.; mais l'effraie, selon Buffon, ne disparaît pas dans la canicule. Buffon, *Histoire natur. des oiseaux nocturnes*, t. 2, p. 109, édit. 1770, in-12, imp. r. — Prudent, *in Symm.* II, 570.

avec Galathée. Mais peu importe, le but du poète était rempli par les premières strophes, et ce mythe charmant de la fille d'Agénor voguant sur le dos de Jupiter amoureux, se présentait trop vivement à l'imagination du poète à propos d'un voyage sur mer, pour qu'il renonçât à le conduire jusqu'au bout. Il en a fait un chef-d'œuvre; il a resserré dans un petit nombre de strophes un poème entier. Comme il sait nous intéresser à l'effroi de cette jeune fille qui, en folatrant, s'est placée sur son beau taureau, et se voit tout-à-coup transportée d'une riante prairie au milieu de la mer, où elle ne voit que le ciel et les flots, et les monstres marins qui l'environnent! Qu'elles sont éloquentes ses plaintes lorsqu'elle aborde au rivage de Crète, l'île aux cent villes, et combien est naturel ce doute qui s'élève dans son ame sur ce qu'elle voit, sur ce qu'elle éprouve, se persuadant que ce n'est pas la réalité, mais un songe funeste qui l'obsède! Comme on sympathise à son désespoir lorsqu'elle prévoit la perte de sa virginité et le sort affreux qui l'attend! Comme on conçoit bien sa fureur contre l'animal perfide qu'elle aimait tant, et qu'elle avait paré de fleurs! Quels touchans regrets donnés à son père, à sa patrie, à la perte de ses attraits, qui lui font souhaiter d'être dévorée à l'instant par les tigres, et avant que la douleur ne l'ait rendue maigre et décharnée! Comme s'accroît l'intérêt du dénoûment par le suicide qu'elle médite! Puis l'on voit Vénus et l'Amour, avec son arc détendu, qui l'écoutent malignement. Vénus qui, après s'être assez long-temps jouée de sa douleur, lui dit en souriant: « Calme, trop heureuse beauté, ton désespoir et ta colère; l'odieux taureau reviendra lui-même offrir à ton courroux ces cornes que tu veux briser; mets fin à tes sanglots. Ignores-tu que tu es l'épouse de Jupiter invincible? Apprends à soutenir dignement une si haute fortune; une des parties du monde recevra de toi le nom d'Europe. »

Quand on pense que ce récit n'était pas pour les anciens une fiction, mais un mythe religieux, on concevra le plai-

sir que tout païen pieux devait éprouver de le voir revêtu d'une si belle poésie. Galathée ne pouvait que s'enorgueillir d'être comparée à la belle Europe. Le poète n'avait-il pas atteint son but lorsqu'il avait su exalter d'une manière aussi délicate celle dont les convenances ne lui permettaient pas de louer la beauté, tout ambitieux qu'il était d'occuper une place dans ses souvenirs ?

XXVII.

Si Horace, devenu plus philosophe par l'effet de l'âge, se plaisait davantage dans la retraite, et s'écartait de plus en plus du tumulte du monde, il n'avait pas renoncé entièrement aux plaisirs et à la société des femmes. Il se trouvait à une époque de la vie où l'homme, encore dans sa force, a perdu les moyens de plaire, quoiqu'il en conserve le besoin et le désir. Horace aurait bien voulu ne pas quitter l'amour, mais l'amour le quittait. Il fit de cette vérité une épreuve qui lui fut sensible, ainsi que l'atteste une petite ode qu'il adresse à Vénus pour la prier de le venger de Chloé. Mais pour bien connaître les motifs qui le portèrent à écrire cette ode, il faut raconter la suite des aventures de Chloé.

On se rappelle que cette belle esclave de Thrace, à peine au sortir de l'enfance, avait été l'objet des amoureuses fantaisies de notre poète [1], et que ses jeunes appas l'avaient un instant consolé de l'infidélité de Lydie. Mais la blonde Chloé, affranchie, était devenue une courtisane ornée de tous les talens et de toutes les grâces. Elle vit un grand nombre d'amans s'empresser autour d'elle. Lorsque Horace se réconciliait avec Lydie et se passionnait pour

[1] Horat. *Carm.* I, 23; Ibid. III, 26, 12; III, 9, 9, 19. — Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 71, p. 535; et lib. IX, § 2-3, t. 2, p. 5 et 7.

Glycère, Chloé[1] parvenait peu après à enlacer dans ses liens le beau Gygès, aux traits gracieux et féminins[2]. Pour mieux s'en assurer la possession, elle l'avait retiré dans sa maison, à Rome, et elle était devenue non-seulement son amante, mais son hôtesse. Ses précautions furent vaines. Astérie inspira à Gygès un amour violent et sincère. Astérie paraît avoir été d'un rang un peu supérieur à celui d'une simple affranchie; mais cependant d'anciens manuscrits de notre poète la placent aussi dans la classe des courtisanes[3], ce que confirme son nom, qui n'est pas romain. Elle contracta avec Gygès cette sorte d'alliance qui participait du mariage sans en avoir tous les caractères, ce qui la mettait au-dessus d'une simple concubine, mais ne la garantissait pas, comme l'aurait fait le titre de matrone, des poursuites publiques et ouvertes des amans; des sérénades données sous ses fenêtres, et des *Paraclausithyron*[4].

Dès le commencement de son union avec Astérie, Gygès se vit forcé de partir pour la Bythinie, où l'appelaient des affaires de commerce et le besoin de s'enrichir. La Bythinie (l'Anatolie moderne) était l'entrepôt du commerce de toutes les riches colonies grecques sur les côtes de la mer Noire et de l'intérieur de l'Asie mineure. Les marchands apportaient de ce pays des toiles peintes, des couteaux ou petits poignards, et de jolies bagues, dont Catulle, Varron, Mécène, ont parlé[5]. Le séjour d'Auguste dans cette contrée y attirait alors beaucoup de monde, et

[1] Horat. *Carm.* III, 9; Ibid. III, 19.

[2] Horat. *Carmin.* II, ode 5. — Conférez ci-dessus, liv. VI, § 16, t. 1 p. 424, et ci-après, liv. X, § 5.

[3] Horat. *Carm.* III, 7. — Conférez l'édition d'*Horace* de Lambin Lutetiæ, 1679, in-fol., p. 174. — Bravnhardus, t. 1, p. 419. — Jani t. 1, p. 106.

[4] Conférez ci-dessus, liv. V, §§ 13, 14, 15, t. 1, p. 301 à 310.

[5] Catull. *Carm.* 25, p. 98 (B.I.). — Varro, apud *Non. Marcellus* c. 3., Auctores, *Latinæ linguæ*, p. 594, in-fol., 1695.

ce fut le motif qui engagea Gygès à s'y rendre. Il avait laissé à Rome Astérie, qui ne put supporter cette séparation sans répandre beaucoup de larmes. Elle apprit surtout avec une mortelle inquiétude qu'à *Oricum* (Erikho), en Épire [1], où Gygès s'était arrêté, un émissaire de la trop séduisante Chloé travaillait à le rengager dans les liens de cette courtisane.

C'est alors, et à l'entrée du printemps, qu'Horace adressa à Astérie l'ode 7 du livre III pour rassurer cette beauté sur le compte de Gygès. Le jeune homme, si l'on en croit le poète, privé de celle qu'il adore, passe à Oricum de froides nuits dans l'insomnie et les larmes. C'est en vain que par d'artificieux discours et par nombre d'exemples, on a cherché à lui vanter le bonheur de l'inconstance. Plus sourd et plus inébranlable que les rochers de la mer d'Icare, Gygès restera fidèle, pourvu toutefois qu'Eunipée, ce voisin d'Astérie si habile à maîtriser, au Champ-de-Mars, un cheval fougueux, si prompt à fendre à la nage les flots du Tibre, ne parvienne à lui plaire plus qu'il ne convient.

« Astérie ! dit le poète, à la nuit tombante, fermez bien votre maison. Gardez-vous, lorsque les sons de la flûte plaintive se feront entendre, d'abaisser dans la rue des regards furtifs ; et si toujours Eunipée vous appelle cruelle, Astérie, soyez-le toujours. »

XXVIII.

Ce fut à l'époque où Chloé fit de vains efforts pour rendre Gygès infidèle, qu'Horace voulut renouer la liai-

[1] W. Martin Leakes. *Travels in northern Greece*, 1835, in-8°, t. 1, p. 3-6-90. Les ruines d'Erikho sont dans la vallée de Doukadbès, district de Khimara.

son passagère qu'il avait eue avec elle dans sa jeunesse. Les refus de cette belle furent le motif qui lui fit composer cette petite ode 26 du livre III[1], où il semble dire adieu aux amours.

« Naguère encore, j'étais habile à triompher de la beauté, et je parus non sans gloire dans les combats amoureux. Désormais, je mets fin à ces luttes, et je suspends dans le temple de Vénus marine mes armes et ma lyre. Venez donc, et placez aussi à la gauche de la déesse ces flambeaux, ces leviers et ces arcs, funestes aux portes rebelles. O Vénus! souveraine de l'heureuse Chypre et de Memphis, qui jamais ne connut les neiges de Sithonie, lève un bras redoutable, et touche seulement du fouet de ta colère l'arrogante Chloé. »

Horace avait déjà dit qu'il assiégeait la porte de Lycé, non avec des leviers et des arcs, mais avec une harmonieuse chanson, et que Vénus n'aimait pas les femmes orgueilleuses[2].

Le poète en ordonnant qu'on suspende sa lyre, et tout l'arsenal des amoureux furibonds, au côté gauche de la déesse désigne le levant; car les statues des dieux étaient toujours placées dans les temples contre la muraille du nord, c'est-à-dire qu'elles regardaient le midi et avaient le couchant à leur droite et le levant à leur gauche. C'est ce qu'exprime très-nettement un passage de Varron[3].

Strabon nous apprend qu'il y avait de son temps, c'est-à-dire du temps d'Auguste, à Memphis, un temple consacré à Vénus, quoique d'autres, dit Strabon, prétendaient que ce temple était dédié à la Lune[4]. Mais le culte de Vénus était fort ancien à Memphis, et il est probable que

[1] Conférez Jani, t. 2, p. 263. — Bravnhardus, t. 1, p. 499. — Orel. t. 1, p. 408.
[2] Horat. *Carm.* III, 10, 9. — Conférez ci-dessus, liv. V, § 13, p. 30
[3] Conférez Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 449.
[4] Strabo., lib. XVII, p. 807, t. 5, p. 394 de la trad. franç.

le temple dont parle Strabon est cette même chapelle dédiée à Vénus l'étrangère, dont Hérodote a fait mention, et qu'il vit à Memphis dans l'enceinte consacrée à Protée. Cet historien conjecturait que cette Vénus était Hélène, fille de Tyndare [1].

La *Sithonie* était la presqu'île moderne de Longos, au sud de celle du mont Athos, dans l'ancienne Macédoine. Les neiges de Sithonie, exprimaient la rigueur d'un pays septentrional; c'est une expression usitée chez les poètes anciens. Virgile aussi l'a employée dans une de ses églogues [2]. La presqu'île sithonienne servait à désigner poétiquement la Thrace et la Macédoine, tout le pays au nord de la Grèce, jusqu'au Danube [3]. Les Sithoniens étaient Thraces d'origine, et ailleurs, lorsque Horace, dans l'ode à Quintilius Varus [4], nous avertit d'user modérément des bienfaits de Bacchus, il nous rappelle les maux auxquels ce dieu livre les Sithoniens lorsque, plongés dans la débauche, ils ne distinguent pas les limites du bien et du mal. Ainsi, les Sithoniens désignent dans cette ode tous les peuples de la Thrace fameux par les excès de leurs orgies [5].

[1] Herodote, lib. II, c. 112, t. 1, p. 386, edit. Schweighaeuser, 1816, in-8°. — Conférez Larcher, *Mém. sur la déesse Vénus*. Paris, 1776, in-12, p. 35.—Id. *Traduction d'Hérodote*, t. 2, p. 87, et p. 414, note 394.

[2] Virgil. *Egl.* X, 66, t. 1, p. 212 (B. l.).

[3] W. M. Leake. *Travels in northern Greece*, t. 3, p. 149-155; et ibid. *Map. of northern Greece*, t. 1. — Herodot. VII, 122. — Cramer's *Greece*, t. 1, p. 254.

[4] Horat. *Carm.* I, 18, v. 8. — Orell. t. 1, p. 83.

[5] Horat. *Carm.* I, 18, v. 10.

LIVRE DIXIÈME

733. — 734.

I.

n. de R. 733. v. J.-C. 21. Ag. d'H. 44.

C'est à l'époque la plus brûlante de l'été, vers le milieu du mois de juillet de l'année 733, qu'Horace invita Mécène à venir prendre chez lui un repas tel que la modicité de sa fortune lui permettait de le donner, mais d'où les parfums, les bons vins et les autres délicatesses nécessaires à un personnage habitué à un si grand luxe n'étaient point exclus.

Horace savait que par cette invitation il faisait plaisir à son protecteur, à son ami, à *son Mécène*.

Celui-ci était en effet, alors, accablé de travaux et de soucis. Auguste avait quitté Rome[1] et s'était rendu en Sicile. Après avoir réglé les affaires de cette île, et accordé à Syracuse les droits dont jouissaient les colonies romaines, il passa en Orient dans l'intention d'en finir avec les Parthes par un traité ou par une guerre. Au commencement de l'année, des troubles avaient eu lieu à Rome, au sujet de l'élection des consuls. Agrippa les avait apaisés, mais il était parti pour se rendre dans les Gaules, et devait bientôt faire de nouveau éprouver la puissance des armes romaines aux Cantabres et aux Ibères des monta-

[1] Dion, lib. LIV, cap. 6 et cap. 8, p. 734 et 736.

gnes, toujours remuans, toujours indociles[1]. Mécène était resté seul à Rome, chargé, comme préfet, d'assurer le repos de cette ville et celui de l'Italie, d'où dépendaient la tranquillité de l'empire entier, le maintien de la puissance d'Auguste et la durée du gouvernement qu'il avait établi. Mécène redoutait l'issue de la lutte avec les Parthes, qu'on disait soutenus par les Sères et les Bactriens, peuples de l'Asie, plus reculés encore que les Parthes vers l'Orient, peu connus des Romains, et dont ils s'exagéraient les forces. Enfin, les Daces, armés pour leurs divisions intestines, faisaient craindre de nouvelles incursions sur le sol de l'empire.

D'un autre côté, si tous les partis politiques semblaient réduits à l'impuissance, si toute opposition au pouvoir impérial avait cessé, d'assez fréquentes conspirations indiquaient toujours l'existence du parti républicain. Plusieurs complots formés par ce parti furent prévenus dès leur naissance et ignorés du public. Celui de Cinna fut de ce nombre; mais il n'est point antérieur à l'époque dont nous nous occupons, ainsi que le récit de Sénèque donnerait lieu de le croire[2]. Il est de l'an 757, et par conséquent postérieur à la mort de notre poète. Quelques-unes de ces conspirations eurent plus d'éclat. En 725, Mécène avait heureusement déconcerté l'intrigue ourdie par Marcus Lepidus[3], dont un historien contemporain parle de la manière suivante :

« Marcus Lepidus était un jeune homme plus recommandable par sa bonne mine que par son jugement; il était fils de Lepidus le triumvir, et de Junie, sœur de Brutus. Il voulait assassiner Octave lors de son retour de

[1] Conférez Wesseling, adnotat. ad *Simpsonii Chronicon*, p. 1554, édit. 1729, in-folio; et Horat. *Epist.* lib. I, 12, v. 26 à 29. — Orell., t. 2, p. 411.

[2] Senec. *de Clementia*, I. 9, t. 1, p. 211 à 216 (B. l.).

[3] Conférez Dion, liv. LV, 14-22, p. 786 à 793. La date est confirmée par un fragment des *Fastes consulaires*.

la guerre d'Actium et d'Alexandrie. Le préfet de Rome était alors Mécène, de l'ordre des chevaliers, mais d'une illustre naissance : homme habile, prévoyant, actif, ne dormant pas quand les affaires l'exigeaient ; et quand elles ne lui commandaient pas, d'une paresse, d'une indolence excessives, d'une mollesse qui surpassait celle d'une femme [1]. »

A l'époque où nous sommes arrivés, Mécène était fortement commandé par les affaires de tout genre. Il se trouvait, en 733, dans des circonstances presque aussi critiques qu'en 725. Il avait successivement vu surgir la conspiration de Licinius Muræna, son beau-frère, puis celle d'Egnatius Rufus, sénateur, personnage considérable qui s'était concilié la faveur du peuple pendant son édilité, et était devenu préteur. Rufus briguait le consulat, lorsque la découverte de son complot le fit mettre à mort avec tous ses complices [2]. Après de tels exemples parmi les hommes les plus favorisés du gouvernement, les troubles qui avaient éclaté au commencement de l'année faisaient craindre de voir sans cesse renaître de sinistres projets.

Ainsi, en Italie, comme hors de l'Italie, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir, tout était pour Mécène des sujets d'inquiétude. Aussi, Horace, en l'invitant à venir se délasser chez lui de ses graves occupations, a-t-il bien soin de lui rappeler tout ce qui est propre à calmer l'agitation d'un esprit surchargé d'affaires épineuses, et tourmenté par l'attente de grands événemens qu'il redoute ou qu'il espère.

[1] Velleius Paterculus, lib. II, cap. 88, p. 215 (B. L.). — Sueton, Oct. Aug. cap. 19, t. 1, p. 290 (B. L.). — Sueton, Oct. Aug. cap. 19, p. 291 (B. L.). — Velleius Paterculus, lib. II, cap. 93, p. 223 (B. L.). — [illegible], lib. II, § 6, p. 13.

[2] [illegible] Dion Cass. lib. LIII, cap. 24, p. 710, édit. Reimarii. — Sueton. Oct. Aug. cap. 19, p. 291 (B. L.). — Velleius Paterculus, lib. II, cap. 91, p. 222 (B. L.).

Horace a rempli cette tâche amicale avec une telle supériorité dans son ode 29 du livre III, que l'hypercritique Scaliger n'a pu s'empêcher de dire en parlant de cette ode : « Elle commence simplement, puis elle s'élève toujours, et parvient à une hauteur où nul autre poète ne peut atteindre [1]. » A cet éloge, Vanderbourg ajoute avec raison que dans cette belle ode le philosophe s'y montre sous un jour aussi brillant que le poète [2].

« Une urne vierge encore, pleine d'excellent vin, et le balanus imprégné de la fleur de la rose qui doit distiller sur vos cheveux son huile parfumée, vous attendent chez moi, noble rejeton des princes de Tyrrhène! Point d'importuns délais! Cessez, Mécène, de contempler toujours le frais Tibur, les coteaux d'Æsula et les sommets du parricide Télégone! Renoncez, pour un instant, à une fastidieuse abondance! Quittez ce palais dont le faîte s'élève jusqu'aux nues; et laissez admirer à d'autres l'opulence, le fracas, les délices et la fumée de Rome. »

« Souvent le changement plaît au riche, et un repas où ne brille ni la pourpre des lits [3], ni un dais fastueux [4], mais que décore la simple propreté, a, sous le toit du pauvre, déridé plus d'un front chargé de soucis.

» Déjà le père d'Andromède cesse de cacher ses feux étincelans; le violent Procyon et le lion furieux exercent leur rage, et le soleil nous ramène les jours de sécheresse. L'haleine vagabonde des vents ne trouble plus le silence des rivages, et le pasteur fatigué conduit, sur les bords ombragés des ruisseaux, son troupeau languissant; il re-

[1] Conférez Scaliger dans *Dacier*, *Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 500.

[2] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 199. — Conférez encore Jani, t. 2, p. 295. — Mitscherlich, t. 2, p. 277.

[3] Conférez Cicero, *Verr.*, II, 19. — Tit.-Liv. XXXIV, 7. — Horat. *Satir.*, lib. II, *Sat.* 2 et 3. — Tibull. *Eleg.*, lib. I, *Eleg.* 2, v. 79.

[4] Conférez Petron., *Satir.*, lib. II, cap. 8, v. 54. — Serv. *in Virgil*, I, 697.

cherche les bois et les sombres asiles de Silvain, le dieu sauvage [1]. »

« Et vous, Mécène, vous vous occupez sans cesse du bonheur et de la splendeur de Rome; votre sollicitude s'alarme des projets des Sères et des Bactriens, sur qui régna Cyrus, et des peuples que la discorde divise sur les bords du Tanaïs. »

« Mécène, un dieu prudent tient les événemens futurs enveloppés dans une épaisse nuit; il se rit du mortel dont les regards téméraires croient pouvoir pénétrer dans ces ténèbres. Avec sagesse, gouvernez le présent : l'avenir, Mécène, c'est ce fleuve qui, tantôt paisible, coule sans bruit dans la mer d'Étrurie; qui, tantôt gonflé par un affreux déluge, franchit ses bords, arrache les rochers, déracine les arbres, entraîne les maisons, les étables et leurs troupeaux, et roule tous ces débris, en faisant retentir les flancs des montagnes, et les solitudes des forêts, des épouvantables mugissemens de ses vagues irritées. »

« Il est heureux et maître de lui-même celui qui peut se dire chaque jour : « J'ai vécu. » Que demain Jupiter obscurcisse le ciel d'épais nuages, ou l'éclaire d'un soleil pur, il ne peut ramener le passé sous sa puissance, ni détruire, ni changer ce que les heures, en fuyant, emportent avec elles. »

« La cruelle Fortune, opiniâtre dans ses insolens caprices, ôte et donne à volonté ses faveurs incertaines; clémente aujourd'hui pour moi, et demain pour un autre: constante, je lui rendrai grâce; mais la vois-je, pour s'enfuir, étendre ses ailes rapides, je lui restitue ce qu'elle m'a donné; je m'enveloppe de ma vertu, et sans regret, j'embrasse une honnête pauvreté. »

[1] Dacier, t. 3, p. 508, a raison contre Sanadon, t. 3, p. 554. — Conférez Orell., *Horat.*, t. 1, p. 427. — Jani, t. 2, p. 301. — Mitscherlich, t. 2, p. 285. — Bravnhardus, t. 1, p. 513, sur le vers 23 de l'ode II, 29.

« Si la tempête d'Afrique menace d'engloutir le vaisseau qui me porte, ce n'est pas moi qu'on verra recourir à de lamentables prières, pour obtenir, par mes vœux, que ma riche cargaison des denrées de Chypre et de Tyr n'augmente pas les trésors de l'avare Océan. Une barque, deux rames, un vent favorable et les secours des dieux jumeaux, me feront traverser les flots tumultueux de la mer Égée, et aborder enfin au rivage tutélaire. »

Les poètes, comme les historiens, ont, d'un commun accord, reconnu l'antiquité de la race *Cilnia*, dont *Cilnius Mæcenas* était issu. Cette famille était originaire d'*Aretium* en Étrurie (Arezzo en Toscane), et Tite-Live nous apprend qu'elle s'était très-anciennement transportée à Rome, où elle s'était fait incorporer dans la tribu Pomptina [1].

Le *balanus* dont parle Horace est le myrobalanus ou balanus mirifique des Grecs. Les anciens en distinguaient de plusieurs espèces, mais la meilleure était celle que produisait la partie voisine de la Judée. On la nommait myrobalanus de Syrie; sa noix était blanche et de la grosseur d'une aveline [2]. C'est le *ben oléïfère* des Arabes [3], le *moringa arabica* des botanistes modernes. La noix du ben fournit une huile très-recherchée, parce qu'elle ne rancit pas en vieillissant. Nos parfumeurs s'en servent pour retirer et conserver l'odeur des fleurs, parce que n'étant pas fluide, elle ne fermente pas, et que n'ayant pas d'odeur, elle n'altère pas celle des essences. Ainsi, à cet

[1] Conférez Horat. *Carm.* I, 20. — II, 12, 17, 20. — III, 8, 16, 29. — Epod. I, 3, 9, 14. — *Sermones* I, 1, 6, 3, 24. — *Epistel.* I, 1, 9. — Propert. *Eleg.* III, 9, 1. — Martial. *Epigr.* X, 73, 4. — XII, 4, 2. — VIII, 56. — Sil. Ital. lib. VII. — Tacit. *Annal.* VI, 11. — Dion, LI, 3, 56. — Tit.-Liv. X, 3. — Meibomius *Mæcenas*, cap. 2, p. 8 à 14. — Lion, *Mæcenetiana*, p. 4 et 5.

[2] Plin. lib. XII, cap. 46 (21), t. 5, p. 74 (B. l.).

[3] Sprengel et Desfontaines dans le Pline de la *Bibliothèque latine*, t. 5, p. 130 à 139. — Conférez aussi l'article *Ben* du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, t. 4, p. 298.

égard, les Romains en usaient de même, et c'est faute d'avoir connu cette particularité que les traducteurs et les commentateurs de notre poète se sont mépris sur le sens des premiers vers de cette ode, et qu'ils n'ont pas été assez surpris de cette expression *cum flore rosarum*, qui serait étrange dans le sens qu'ils lui donnent.

Les autres détails que le poète offre dans son ode, ou auxquels il fait allusion, ne sont pas moins exacts.

De la tour que Mécène avait fait construire dans ses jardins sur le mont Esquilin, il pouvait contempler dans le lointain Tibur et le coteau d'*Æsula*[1], ville déjà détruite du temps de Pline[2]. A l'Orient du plateau où est placé Tibur, est un autre sommet ou montagne qui est la continuation de celle de Tibur; et d'après la note d'Acron sur les vers de notre poète, qui dit qu'Æsula est bâtie sur le côté de l'autre montagne de Tivoli, on a eu raison de chercher sur cette montagne la situation de cette ville[3]. La montagne, sur nos cartes modernes, se nomme Afliano, nom ancien, puisqu'on retrouve dans des inscriptions antiques *sub Monte Affliano*, et *Affilanus mons*. Gell ayant découvert sur le sommet de cette montagne les ruines d'une ville antique, y a placé Æsula[4]; mais cette position élevée ne convient pas bien à l'expression d'Horace. Les ruines décrites par Gell nous paraissent être celles de la ville d'*Affile*, colonie romaine dont parle Julius Frontinus[5]; et de toutes les conjectures qu'on a formées sur la position d'Æsula, celle qui place cet ancien

[1] Velleius Paterculus, I, 14, 8, p. 35 (B. l.). Mais je crois qu'il faut lire dans ce passage *Asculum*.

[2] Plin. *Hist. nat.*, III, 9, 16, t. 2, p. 102 (B. l.).

[3] Acron apud *Hor.* III, 29, v. 6; apud *Braunhardus*, t. 1, p. 511.

[4] Gell, *The Topography of Rome and its vicinity*, t. 1, p. 34 et 35, et la carte intitulée : *Rome and its environs from a trigonometrical survey by* sir W. Gell. — Sebastiani, *Viaggio a Tivoli*, p. 244.

[5] Julius Frontinus *de Coloniis* dans Goesius *Scriptores rei agrariæ*, 1674, in-4°, p. 103.

lieu à San-Vittorino, au bas du mont Alfiano, à l'est de la villa Adriani, nous paraît devoir être préférée [1].

Les sommets du parricide Télégone désignent *Tusculum* dont, ainsi que nous l'avons dit, les ruines se voient près de Frascati moderne [2]. Le mythe auquel Horace fait allusion fut ajouté par la tradition à ceux de l'Iliade, et nous a été raconté par Hygin [3]. Télégone, selon ce mythographe, était le fils de Circé et d'Ulysse; sa mère lui ordonna d'aller à la recherche de son père, et une tempête le jeta dans l'île d'Ithaque. Forcé par la faim, il se mit avec ses compagnons à ravager le pays où il avait abordé. Ulysse et Télémaque combattirent contre Télégone sans le connaître. Télégone tua Ulysse. Par l'ordre de Minerve, Télégone, Télémaque et Pénélope se transportèrent dans l'île d'Ææa, où était Circé, avec le corps d'Ulysse, qu'ils enterrèrent dans cette île. Minerve ordonna à Télégone et à Télémaque de se marier; Télégone avec Pénélope, Télémaque avec Circé. Du mariage de Circé et de Télémaque est provenu Latinus, qui imposa son nom au pays des Latins ou au Latium, et de Télégone est né Italus, qui donna son nom à l'Italie. Mais toutes ces fables, auxquelles les poètes latins font si souvent allusion [4], étaient rejetées par les historiens et les géographes. Ils les considéraient comme des traditions locales et des contes populaires peu dignes d'attention; voilà pourquoi Virgile, qui

[1] Conférez J. H., Westphal *die Romische Kampagne*, Berlin, in-4°, 1829, p. 114. — Ibid. *Agri Romani Tabula*, une feuille, et *Contorni di Roma moderne*, une feuille. La *nuova carta dei stati pontifici*, Milano, 1820, met à tort Æsula à S. Gregorio; Nibby à Castel Madama. Muller, t. 1, p. 272, à St-Valerio. Conférez Cramer's. *ancient Italy*, t. 2, p. 66, 1826, in-8°. —Mannert, *Italia*, t. 1, p. 663, met Æsula à Poli qui est probablement le *Bola* de Denis d'Halicarnasse.

[2] Christ. Müller, *Roms campagna*, t. 1, p. 1 à 55.

[3] Hygin. dans les *Mythographi latini*, Amstelodami, 1681, p. 194, fab. CXXVII. — Bode, *Script. Rer. Mythicar.*, §§ 15, 211, p. 5 et 146.

[4] Ovid. *Fast.* III, 92. — IV, 71. — Propert. *Eleg.* II, 85. — Silius Italic. VII, 691. — I id. XII, 533.

écrivait un poème dans le but de glorifier les origines antiques de l'Italie et celles de Rome, n'a fait aucune mention des récits qui faisaient jouer le principal rôle au petit bourg de Tusculum, dans les événemens retracés par ses vers immortels. Virgile est un poète savant.

L'emplacement de la tour de Mécène, d'où l'on découvrait toute cette belle campagne, et Rome avec sa nombreuse population et ses flots de fumée, a été, dit-on, retrouvé sur le mont Esquilin, et ses ruines portent le nom de Torre-di-Mezza [1]. Selon Suetone, ce fut du haut de cette tour que Néron contempla l'incendie de Rome [2]; mais son récit est difficile à concilier avec celui de Tacite [3], son contemporain, qui n'accuse point Néron de cet incendie. Cet historien dit seulement que l'empereur ne revint d'Antium à Rome que lorsqu'il apprit que l'édifice qu'il avait construit pour joindre le palais d'Auguste et les jardins de Mécène, fut menacé.

Les Sères et les Bactriens étaient, du temps d'Horace, les derniers peuples connus vers l'Orient; mais on ne doit pas s'étonner de voir la prévoyante politique de Mécène s'occuper de ce que pouvaient faire ces peuples. Quoique les pays qu'ils habitaient fussent alors presque inconnus en Occident, leurs noms étaient souvent prononcés; les grands événemens qui avaient eu lieu en Asie leur avaient donné de la célébrité. Le royaume grec de Bactriane, qui s'était formé après la mort d'Alexandre dans le cœur de l'Asie, avait pris une grande extension. Il renferma pendant un certain temps dans ses limites le bassin de l'Oxus, ou du Djihoun, le pays de Baskirs, de Bokhara et de Chiva, toute la partie orientale de la Perse ou du lit de l'Indus; il n'était limité au nord que par les montagnes du Tibet [4].

[1] Vanderbourg, *Horace*, t. 2, p. 226.
[2] Sueton, *Nero*, cap. 38, t. 2, p. 212 (B. L.).
[3] Tacit. *Ann.* XV, 38, 39, t. 2, p. 457 et 459 (B. L.).
[4] Conférez Bayer, *Hist. græc.*, *Bactrian*, Petropol., 1738, in-4°. — Raoul-Rochette. *Sur quelques Médailles de la Bactriane et de l'Inde*,

Pendant le siècle qui précéda le règne d'Auguste, ce puissant royaume fut presque entièrement anéanti, d'une part par les invasions des Parthes, de l'autre par les Scythes du nord de l'Inde, qui parvinrent à se soustraire à la domination des Bactriens, et aussi par les grandes conquêtes que firent les peuples plus orientaux de race jaune, ou les Mongols et les Chinois. Ceux-ci s'établirent dans le Tangout et dans la Sogdiane. Ce furent ces conquêtes qui firent connaître en Occident les Sères, ou la nation qui produisait la soie. Elles amenèrent des communications régulières entre ces peuples et ceux de la Perse et de l'Inde, d'où la soie était apportée à Rome et dans toutes les parties de l'empire [1]. Ce commerce nouveau, cet accroissement rapide de la puissance des Parthes, qui s'étaient rendus si redoutables aux Romains, sont des événemens qui attirèrent alors les regards sur cette extrémité du monde. Strabon nous apprend que de son temps peu de personnes étaient parvenues jusqu'à l'embouchure du Gange [2], quoique les Indiens eussent envoyé des ambassadeurs à Auguste; et aucun voyageur des peuples d'Occident n'avait pénétré chez les Sères. Ce n'est que plus d'un siècle après que Ptolémée, dans les prolégomènes de sa géographie, parle d'un voyage fait dans ce pays par les facteurs, ou commis voyageurs, d'un commerçant nommé Maës Titianus, Macédonien de naissance [3]. Pourtant, dès le temps d'Auguste, les géographes s'occupaient beaucoup de ces contrées orientales, et Strabon nous ap-

1834, et un *Supplément extrait du journal des Savans*. — Strabon, lib. XI (516), t. 4, Ire partie, p. 283 de la trad. franç. (Aucun géographe ne doutera que dans le passage cité, les Syri de Strabon ne soient les Sères dont le nom a été défiguré par les copistes. — Conférez Klaproth, *Tableaux de l'Asie*, pl. 7, carte 5.

[1] Conférez Klaproth, *Tableaux hist. de l'Asie*, p. 7 et 57, *Atlas*, 6e carte.

[2] Strabo, *Geogr.*, lib. XIV, p. 686; t. 5, p. 5 de la traduc. franç. — Dion, lib. XLIII et LIX. — Brottier, *Acad. des Inscript.*, t. 46, p. 460.

[3] Ptolém., *Géogr.*, lib. I, cap. 11, p. 11 (14) édit. Berl.

prend qu'on possédait de son temps des Mémoires sur les Parthes, la Bactriane et l'Hyrcanie, par Apollodore d'Artemite. Ces Mémoires, que nous n'avons plus, devaient être très-instructifs. Artemite est une ville à cinq cents stades de Seleucie, probablement dans l'emplacement de Dascara-el-Mélik [1]. Ainsi, Apollodore était sujet du roi des Parthes, et le pays qu'il avait décrit était sa patrie.

Ce qu'Horace insinue aussi sur les divisions qui régnaient parmi les peuples des bords du Tanaïs ou du Don, est confirmé par Dion, qui a longuement raconté les causes de ces divisions [2].

La comparaison sublime qu'Horace fait de l'avenir, ou des événemens humains, avec les variations que le Tibre offre dans son cours, n'exagère pas, comme on pourrait le croire, les effets désastreux du débordement de ce fleuve. Pline le jeune, qui, sous le règne de Nerva ou de Trajan, fut témoin d'un de ces débordemens, le décrit de la manière suivante dans une lettre adressée à un de ses amis [3] :

« Le climat que vous habitez est-il aussi peu clément, aussi dérangé que celui-ci ? On ne voit ici que des orages et de fréquentes inondations. Le Tibre s'est débordé et s'est répandu fort au loin. Quoique le canal que la sage prévoyance de l'empereur a fait faire en ait reçu une partie, il remplit les vallées, il coule par les campagnes, il couvre les plaines. De là, il arrive qu'allant au-devant des rivières dont il reçoit les eaux, il les force à rebrousser et les verse sur les terres qu'il n'inonde pas lui-même [4]. L'Anio (le Teverone), le plus doux des fleuves, qui semble

[1] Conférez Strabo., *Géogr.*, lib. II, p. 117; t. 1, p. 323 de la trad. franç.; et lib. XVI, p. 744.
[2] Dion, lib. LI, cap. 23, 27, p. 656 à 660.
[3] Caj. Plin. *Epist.*, lib. VIII, 17, p. 33-35 (B. l.).; et la traduction de M. Sacy.
[4] Conférez Horat. *Carm.* I, 2, v. 13. — Orell., t. 1, p. 10.

comme invité et retenu par les belles maisons bâties sur ses bords, brise tout, entraîne tout, jusqu'aux bois qui lui donnaient de l'ombrage. Il a renversé des montagnes, et se trouvant arrêté par leur chute en plusieurs endroits, il cherche un autre passage, abat les maisons et s'élève sur leurs ruines. Ceux qui demeurent sur les hauteurs, et que le débordement n'a point atteints, ont vu flotter ici des équipages de gens riches et des meubles précieux; là des ustensiles de campagne; d'un côté, des charrues et des bœufs, et ceux qui les conduisaient; de l'autre, des troupeaux entiers abandonnés à eux-mêmes, et au milieu de tout cela des troncs d'arbres, des poutres et des toits. Les lieux où le fleuve n'a pu monter n'ont pas été exempts de ces ravages : une pluie continuelle et des tourbillons lancés par les nuages ont tout dévasté. Les clôtures des parcs les plus délicieux ont été renversées; les tombeaux ébranlés ou ruinés, plusieurs personnes ont été estropiées; noyées, écrasées; les deuils multipliés dont on est témoin augmentent encore ce malheur. »

Le sol de l'ancienne Rome était généralement de trois à six mètres plus bas que le sol actuel, ainsi que les résultats de fouilles multipliées l'ont démontré, et cependant ce fleuve, dans les temps modernes, a souvent causé à cette ville de grands dégâts. L'inondation de 1530 vit s'élever l'eau à 13 mètres 684 millimètres de l'étiage ordinaire, et renversa des églises. Les crues moyennes sont de 8 mètres, et à cette hauteur, plusieurs parties basses de la ville sont inondées [1].

Pline le naturaliste a décrit mieux qu'aucun autre géo-

[1] De Tournon, *Etudes statistiques sur Rome*, 1831, in-8°, liv. 5, ch. 2, t. 2, p. 190. — Conférez ci-après, liv. XII, § 13. Le passage cité de Pline le jeune prouve bien, contre l'assertion de Denys d'Halicarnasse, que dans ce temps le Tibre n'était pas plus qu'aujourd'hui naturellement navigable jusqu'à sa source : aucun fleuve ne l'est. Conférez Dionys Halicarn., lib. III, cap. 44, t. 1, p. 175, édit. Hudson.

graphe de l'antiquité le cours du Tibre; mais comme il voulait faire de cette description un éloge, il dit : « Ce n'est pas seulement par lui-même, mais par les rivières qu'il reçoit, que le Tibre déborde dans la ville même de Rome; alors, c'est moins un fleuve malfaisant qu'un prophète religieux et tutélaire [1]. » Cette croyance des Romains est confirmée par l'ode 2 du livre Ier qu'Horace a adressée à Auguste.

Le père d'Andromède, qui, selon Horace, lance ses feux étincelans, était Céphée, roi d'Éthiopie, qui, pour obéir à l'oracle d'Ammon, avait enchaîné Andromède sur un rocher, pour être dévorée par un monstre marin [2]. Andromède fut délivrée par Persée. Céphée, Cassiopée sa femme, et Andromède sa fille, formèrent une constellation de neuf à dix étoiles à la queue de la petite Ourse. Columelle dit que le lever de Céphée est au 9 juillet, et Procyon ou l'Avant-Chien, constellation de trois étoiles, se levait, au temps d'Horace, le 15 juillet [3]. Ainsi, on voit que nous avons eu raison de dire en commençant que l'invitation d'Horace à Mécène fut faite vers le milieu de juillet.

II.

En 1757, le grand Frédéric, réduit par quatre puissances à risquer une action décisive qui devait le dépouiller de son royaume s'il était vaincu, se trouvait à Leipsig au moment où il allait livrer cette bataille, qui fut celle de Rosbach. Il fit faire une leçon publique par le célèbre professeur Gottsched sur les quatre dernières strophes de

[1] Plin., *Hist. nat.*, lib. III, cap. 9, t. 2, p. 82 (B. l.).
[2] Apollod., *Bibliothec.*, liv. II, § 3, t. 1, p. 146, t. 2, p. 239, édit. de Clavier.
[3] Plin. *Hist.*, lib. XVIII, cap. 68, t. 6, p. 313 (B. l.).

cette ode d'Horace, où est exprimé en si beaux vers le stoïcisme d'une ame qui se place au-dessus des caprices de la fortune. Frédéric assista à cette leçon [1]. Le lendemain, il adressa à Voltaire une épître en vers où se trouvaient reproduites les idées du poète latin. Il méritait de fonder un royaume et de le transmettre à ses descendans, celui qui ne désespérait pas des succès dans le malheur, et qui savait prévoir des revers dans la prospérité. De notre temps, nous avons vu un guerrier non moins célèbre, croire, dans son orgueil insensé, qu'il pouvait toujours enchaîner à lui la fortune, et dans un seul jour perdre dix royaumes.

III.

De petits vers badins que les auteurs nous ont transmis semblent démontrer que Mécène, auquel on les attribue [2], craignait beaucoup la mort. Il savait si bien jouir de la vie, qu'on ne devrait pas en être surpris. Il n'était pas fortement constitué, et les infirmités vinrent de bonne heure attrister son existence [3]. Quoique dans ces vers on fasse dire à Mécène qu'il aime mieux souffrir que mourir, il paraît qu'il fut atteint d'une maladie qu'il crut incurable et qu'il désira que la mort vînt mettre un terme à ses maux; mais fort heureusement il guérit. Tout ceci ressort de l'ode 17 du livre II, qu'Horace lui adressa.

Le poète s'y montre profondément affecté des souffran-

[1] Jani, *Horatii Flacci carmina*, 2e édit., Lipsiæ, 1809, in-8°, t. 1, p. 295.

[2] Albert Lion, *Mæcenetiana*, p. 28. — Meïbomius, c. 24, p. 151. — Seneca, *Epistol.*, CI, 11, t. 4, p. 172 (B. l.). — La Fontaine, *Fables* I, 15, 16. *Œuvres*, édit. Walck., 1835, p. 17, et p. 588.

[3] Seneca, *Epist. De Providentia*, cap. 3, 9, t. 2, p. 24 (B. l.). — Plin. *Hist. nat.*, liv. VII, cap. 53 (52), t. 3, p. 204 (B. l.).

graphe de l'antiquité le cours du Tibre; mais comme il voulait faire de cette description un éloge, il dit : « Ce n'est pas seulement par lui-même, mais par les rivières qu'il reçoit, que le Tibre déborde dans la ville même de Rome; alors, c'est moins un fleuve malfaisant qu'un prophète religieux et tutélaire [1]. » Cette croyance des Romains est confirmée par l'ode 2 du livre Ier qu'Horace a adressée à Auguste.

Le père d'Andromède, qui, selon Horace, lance ses feux étincelans, était Céphée, roi d'Éthiopie, qui, pour obéir à l'oracle d'Ammon, avait enchaîné Andromède sur un rocher, pour être dévorée par un monstre marin [2]. Andromède fut délivrée par Persée. Céphée, Cassiopée sa femme, et Andromède sa fille, formèrent une constellation de neuf à dix étoiles à la queue de la petite Ourse. Columelle dit que le lever de Céphée est au 9 juillet, et Procyon ou l'Avant-Chien, constellation de trois étoiles, se levait, au temps d'Horace, le 15 juillet [3]. Ainsi, on voit que nous avons eu raison de dire en commençant que l'invitation d'Horace à Mécène fut faite vers le milieu de juillet.

II.

En 1757, le grand Frédéric, réduit par quatre puissances à risquer une action décisive qui devait le dépouiller de son royaume s'il était vaincu, se trouvait à Leipsig au moment où il allait livrer cette bataille, qui fut celle de Rosbach. Il fit faire une leçon publique par le célèbre professeur Gottsched sur les quatre dernières strophes de

[1] Plin., *Hist. nat.*, lib. III, cap. 9, t. 2, p. 82 (B. l.).
[2] Apollod., *Bibliothec.*, liv. II, § 3, t. 1, p. 146, t. 2, p. 239, édit. de Clavier.
[3] Plin. *Hist.*, lib. XVIII, cap. 68, t. 6, p. 313 (B. l.).

cette ode d'Horace, où est exprimé en si beaux vers le stoïcisme d'une ame qui se place au-dessus des caprices de la fortune. Frédéric assista à cette leçon[1]. Le lendemain, il adressa à Voltaire une épître en vers où se trouvaient reproduites les idées du poète latin. Il méritait de fonder un royaume et de le transmettre à ses descendans, celui qui ne désespérait pas des succès dans le malheur, et qui savait prévoir des revers dans la prospérité. De notre temps, nous avons vu un guerrier non moins célèbre, croire, dans son orgueil insensé, qu'il pouvait toujours enchaîner à lui la fortune, et dans un seul jour perdre dix royaumes.

III.

De petits vers badins que les auteurs nous ont transmis semblent démontrer que Mécène, auquel on les attribue[2], craignait beaucoup la mort. Il savait si bien jouir de la vie, qu'on ne devrait pas en être surpris. Il n'était pas fortement constitué, et les infirmités vinrent de bonne heure attrister son existence[3]. Quoique dans ces vers on fasse dire à Mécène qu'il aime mieux souffrir que mourir, il paraît qu'il fut atteint d'une maladie qu'il crut incurable et qu'il désira que la mort vint mettre un terme à ses maux; mais fort heureusement il guérit. Tout ceci ressort de l'ode 17 du livre II, qu'Horace lui adressa.

Le poète s'y montre profondément affecté des souffran-

[1] Jani, *Horatii Flacci carmina*, 2e édit., Lipsiæ, 1809, in-8°, t. 1, p. 295.

[2] Albert Lion, *Mæcenetiana*, p. 28. — Meïbomius, c. 24, p. 151. — Seneca, *Epistol.*, CI, 11, t. 4, p. 172 (B. I.). — La Fontaine, *Fables* I, 15, 16. *Œuvres*, édit. Walck., 1835, p. 17, et p. 588.

[3] Seneca, *Epist. De Providentia*, cap. 3, 9, t. 2, p. 24 (B. I.). — Plin. *Hist. nat.*, liv. VII, cap. 53 (52), t. 3, p. 204 (B. I.).

graphe de l'antiquité le cours du Tibre; mais comme il voulait faire de cette description un éloge, il dit : « Ce n'est pas seulement par lui-même, mais par les rivières qu'il reçoit, que le Tibre déborde dans la ville même de Rome; alors, c'est moins un fleuve malfaisant qu'un prophète religieux et tutélaire [1]. » Cette croyance des Romains est confirmée par l'ode 2 du livre Ier qu'Horace a adressée à Auguste.

Le père d'Andromède, qui, selon Horace, lance ses feux étincelans, était Céphée, roi d'Éthiopie, qui, pour obéir à l'oracle d'Ammon, avait enchaîné Andromède sur un rocher, pour être dévorée par un monstre marin [2]. Andromède fut délivrée par Persée. Céphée, Cassiopée sa femme, et Andromède sa fille, formèrent une constellation de neuf à dix étoiles à la queue de la petite Ourse. Columelle dit que le lever de Céphée est au 9 juillet, et Procyon ou l'Avant-Chien, constellation de trois étoiles, se levait, au temps d'Horace, le 15 juillet [3]. Ainsi, on voit que nous avons eu raison de dire en commençant que l'invitation d'Horace à Mécène fut faite vers le milieu de juillet.

II.

En 1757, le grand Frédéric, réduit par quatre puissances à risquer une action décisive qui devait le dépouiller de son royaume s'il était vaincu, se trouvait à Leipsig au moment où il allait livrer cette bataille, qui fut celle de Rosbach. Il fit faire une leçon publique par le célèbre professeur Gottsched sur les quatre dernières strophes de

[1] Plin., *Hist. nat.*, lib. III, cap. 9, t. 2, p. 82 (B. l.).
[2] Apollod., *Bibliothec.*, liv. II, § 3, t. 1, p. 146, t. 2, p. 239, édit. de Clavier.
[3] Plin. *Hist.*, lib. XVIII, cap. 68, t. 6, p. 313 (B. l.).

cette ode d'Horace, où est exprimé en si beaux vers le stoïcisme d'une ame qui se place au-dessus des caprices de la fortune. Frédéric assista à cette leçon[1]. Le lendemain, il adressa à Voltaire une épître en vers où se trouvaient reproduites les idées du poète latin. Il méritait de fonder un royaume et de le transmettre à ses descendans, celui qui ne désespérait pas des succès dans le malheur, et qui savait prévoir des revers dans la prospérité. De notre temps, nous avons vu un guerrier non moins célèbre, croire, dans son orgueil insensé, qu'il pouvait toujours enchaîner à lui la fortune, et dans un seul jour perdre dix royaumes.

III.

De petits vers badins que les auteurs nous ont transmis semblent démontrer que Mécène, auquel on les attribue[2], craignait beaucoup la mort. Il savait si bien jouir de la vie, qu'on ne devrait pas en être surpris. Il n'était pas fortement constitué, et les infirmités vinrent de bonne heure attrister son existence[3]. Quoique dans ces vers on fasse dire à Mécène qu'il aime mieux souffrir que mourir, il paraît qu'il fut atteint d'une maladie qu'il crut incurable et qu'il désira que la mort vînt mettre un terme à ses maux; mais fort heureusement il guérit. Tout ceci ressort de l'ode 17 du livre II, qu'Horace lui adressa.

Le poète s'y montre profondément affecté des souffran-

[1] Jani, *Horatii Flacci carmina*, 2e édit., Lipsiæ, 1809, in-8°, t. 1, p. 295.

[2] Albert Lion, *Mæcenetiana*, p. 28. — Meïbomius, c. 24, p. 151. — Seneca, *Epistol.*, CI, 11, t. 4, p. 172 (B. l.). — La Fontaine, *Fables* I, 15, 16. *Œuvres*, édit. Walck., 1835, p. 17, et p. 588.

[3] Seneca, *Epist. De Providentia*, cap. 3, 9, t. 2, p. 24 (B. l.). — Plin. *Hist. nat.*, liv. VII, cap. 53 (52), t. 3, p. 204 (B. l.).

une telle croyance, c'est qu'on peut dire que nulle autre peut-être n'a été plus générale et n'a eu une plus longue durée. Cette maladie de l'esprit humain ne périt pas avec le paganisme qui l'avait vu naître, et survécut au contraire long-temps à sa destruction. L'astrologie était encore en pleine vigueur lors de la naissance de Louis XIV, dont l'horoscope fut à cette époque présenté à Richelieu par l'astronome Morin, puis ensuite gravé sur des médailles frappées par ordre et aux frais du gouvernement.

Le savant Varron, en engageant son ami Tarutius Firmianus à dresser par des calculs rétrogrades l'horoscope de Romulus, et en se servant de cet horoscope pour appuyer la date de la fondation de Rome [1], dut contribuer beaucoup à accréditer parmi les Romains la doctrine de l'astrologie judiciaire; et quoique Cicéron se fût élevé contre, et eût, avec une grande force de raison, démontré l'inanité du *thème natal*, c'est-à-dire l'impossibilité de prédire les destinées d'un individu par la position des astres au moment de sa naisssance, on tint peu de compte de ses objections [2]. Le grand orateur n'était pas mathématicien, et ses raisonnemens n'empêchèrent pas son ami Nigidius Figulus, qui l'était, de dresser le thème généthliaque du fils d'Octave au moment de sa naissance, et de prédire que cet enfant serait un jour le maître des Romains [3]. Octave et Agrippa, lorsqu'ils étaient retirés à

1767, in-8°. — Diodor. Sécul., lib. XVII. — Vitruv., liv. IX, cap. 7. — Aul. Gell., lib. XIV, cap. 1. — Julius Firmus, lib. II, cap. 3. — Letronne, *sur l'origine grecque des zodiaques prétendus Egyptiens*, 1837, in-8°, p. 15 et 28. — Id. *Sur l'Astrologie judiciaire; Œuvres* de Rollin, t. 30, p. 9.

[1] Plutarch., *Romul.*, cap. 18, t. 1, p. 87 de la traduction d'Amyot, édit. de Clavier, in-8°.

[2] Cicero, *De Divinatione*, lib. II, cap. 42-47, apud Cicero, *Opera Philosophica*, t. 4, p. 614 à 623 (B. l.).

[3] Dion, lib. LV, 1, p. 418. Le texte de Dion donne à Auguste le surnom de Καιπίας, c'est Ἀττίας qu'il faut lire.

Apollonie, firent dresser leurs horoscopes par l'astronome Theagène. Plus tard, le jeune Octave eut tant de confiance dans le sien, qu'il eut grand soin de le divulguer par tous les moyens possibles[1]. Lorqu'il parvint à l'empire, il fit dans ce but frapper une monnaie d'argent, portant le signe du capricorne sous lequel il était né[2]. Pline affirme que Rome est le seul lieu du monde où l'on ait érigé un temple à une comète. Ce fut à l'occasion de celle qui parut peu de temps après la mort de César, lorsqu'Octave, l'an 720 de Rome, célébrait les jeux institués par ce dictateur en faveur de Vénus génitrice. Pline transcrit ensuite un passage curieux des mémoires d'Auguste relatif à cette comète, où il est dit qu'elle se montra sept jours de suite dans la partie septentrionale du ciel, et que le peuple considéra ce phénomène comme un signe que l'ame de César avait été reçue parmi les dieux. « Voilà, ajoute Pline, ce qu'Auguste a écrit pour le public; mais au fond de son cœur, il se réjouissait de l'apparition de cet astre qu'il interprétait en sa faveur, comme un augure certain et heureux du signe de sa naissance; et véritablement cette comète fut favorable à tout le genre humain. » Ainsi, dans ce seul fait, de l'apparition d'une comète, nous avons la preuve que le peuple romain qui en fut témoin, Auguste qui s'en prévalut, et le savant naturaliste qui le raconte, croyaient également à l'influence des phénomènes célestes sur lés destinées de l'homme[3].

Tibère, pendant son séjour à Rhodes, se fit instruire dans cette nouvelle science de l'astrologie par Thrasylle, dont l'habileté en ce genre était renommée; on sait comment celui-ci échappa au piége qui lui fut tendu par le tyran, qui depuis eut dans son savoir une confiance illimitée[4].

[1] Dion, lib. LVI, cap. 25, p. 824, édit. Reim.

[2] Sueton, *Oct. Aug.*, c. 94, t. 1, p. 312.

[3] Plin. *Hist nat.*, II, 23, t. 1, p. 299 (B. l.).

[4] Tacit. *Annal.*, VI, 20, t. 1, p.555 (B. l.). — Dio, lib. LV, cap. 11, p. 713-714. — Ibid. lib. LVII, cap. 15, p. 861. — Ibid. lib. LVIII, cap. 26, p. 899. — Sueton. *Tiberius*, c. XIV, t. 1, p. 375 (B. l.).

Il est remarquable que c'est peu après les conquêtes de Pompée en Orient, et après la prise de Jérusalem par les Romains, que l'on commence à signaler parmi les basses classes des habitans de Rome des pratiques religieuses et des croyances empruntées aux juifs, et qu'en même temps nous voyons l'astrologie judiciaire former une sorte de philosophie nouvelle, et acquérir de nombreux partisans dans les classes élevées. C'est alors aussi que se découvre une tendance à l'adoption de la division hebdomadaire en usage chez les juifs, mais qui était restée inconnue des Grecs et des Romains. Tibulle et Ovide nous apprennent que déjà de leur temps, c'est-à-dire aussi du temps d'Horace, le samedi, ou jour de sabbat des juifs, était consacré à Saturne, et que les Romains superstitieux le considéraient comme un jour qu'il fallait respecter et donner au repos [1]. Enfin lorsque l'usage juif se fut définitivement introduit, de partager le temps en période lunaire, les Romains, qui avaient déjà consacré Saturne au samedi, attribuèrent les six autres jours de la semaine aux planètes et à la lune. Dion [2], qui écrivait vers le milieu du second siècle de l'ère chrétienne, lorsqu'il raconte la prise de Jérusalem par Pompée, est le premier de tous les anciens qui fasse mention de ce changement important dans la division du temps. Il en attribue l'origine à l'Egypte, parce qu'en effet c'est par les Grecs d'Alexandrie, dont plusieurs étaient juifs, que cet usage s'était introduit avec les superstitions astrologiques qui lui donnèrent naissance [3].

Nul doute qu'au siècle d'Auguste, les croyances astrologiques ne commençassent à prévaloir sur celles de la religion païenne. Dans le poème que Properce avait commencé sur Rome, dont nous n'avons que des fragmens, le

[1] Tibull. lib. I, *Eleg.* III, v. 18, p. 35 (B. l.). — Ovid. *Remed. Amoris*, v. 219 et 220, t. 2, p. 406 (B. l.). — Juvenal, *Sat.* VI, v. 158; *Sat.* XIV, v. 96., t. 1, p. 351, t. 2, p. 306 (B. l.). — Seneca. *Epist.* 95, 47, t. 4, p. 121 (B. l.). — Quintil., lib. II, cap. 18, t. 1, p. 377.

[2] Dio, lib. XXXVII, cap. 18 et 19, p. 123 et 124, édit. Reim.

[3] Letronne, *Origine des Zodiaques*, p. 27.

poète se prétend savant dans l'art de prédire l'avenir par le moyen des corps célestes, et dit :

« L'oracle qui s'échappe de l'antre poudreux de Jupiter de Lybie; ceux qui interrogent les entrailles sanglantes des victimes égorgées; ceux qui savent interpréter le vol de la corneille, ou évoquer, dans le cristal des eaux magiques, les ombres des morts, ne pénètrent pas aussi bien que moi les secrets du destin. Pour les connaître, il faut diriger sa vue vers le ciel, suivre la marche des astres, et tracer les routes qu'ils parcourent dans les cinq différentes zones[1]. »

Les progrès de l'astrologie furent si rapides et si grands pendant le règne d'Auguste, que cette doctrine eut, comme celle d'Épicure, son poète, dont le nom présumé est Publius Manilius. Les *Astronomiques* de cet auteur, qui nous rappellent souvent l'élévation de Lucrèce, l'harmonie et l'élégance de Virgile, sont un traité en vers sur l'astrologie, dédié à Auguste lui-même[2]. C'est le premier et le plus curieux de tous les ouvrages qui ont été écrits sur cette matière, le seul qu'on lise et qu'on puisse lire. Les notions astronomiques ou scientifiques qu'il renferme n'y sont produites « que pour faire, comme dit le poète, descendre du ciel des connaissances divines, et même les astres, ces confidens du destin, dont le pouvoir, dirigé par une sagesse suprême, produit tant de vicissitudes dans le cours de la vie humaine..., de développer, dans des vers dictés par Apollon, le pouvoir des signes célestes sur la production et la conservation de tout ce qui respire....., de montrer ce que la majesté divine a révélé aux habitans de l'Euphrate et du Nil; d'enseigner, d'après des principes certains, comment on peut,

[1] Propert. lib. IV, *Eleg.* I, v. 103 à 108, p. 472 (B. l.).

[2] La preuve que cet auteur, quel qu'il soit, a écrit vers la fin du règne d'Auguste, se trouve dans les vers 7-381-775 du livre Ier. — Dans les vers 773 et 927 du livre IV, t. 1, p. 46 et 97; et t. 2, p. 91 à 109 de l'édition de Pingré. Parisiis, 1786.

par le mouvement des astres, assigner à chaque événement l'instant qui lui convient [1]; de remarquer les rapports qu'ont, entre le jour et l'heure de la nativité de chaque homme, les vicissitudes de sa vie; et les différences surprenantes qu'un moment de plus, ou un moment de moins, produisent dans les destinées humaines. »

L'auteur expose les faits bien constatés de l'astrologie naturelle, c'est-à-dire, de l'influence des astres sur les saisons, sur la stérilité ou la fertilité de la terre, sur la reproduction ou le dépérissement des animaux et des plantes [2], mais il dit : « Après ces exemples, qui pourra balancer à reconnaître un rapport intime entre le ciel et l'homme auquel la nature a accordé le don de la parole, un esprit étendu, un génie pénétrant; dans lequel, seul de tous les animaux, la divinité descend, habite, et s'étudie elle-même [3]...? Qui pourrait connaître le ciel, si le ciel lui-même ne lui donnait cette connaissance?... Qui se formerait une idée de Dieu s'il n'était lui-même partie de la divinité?... La raison ne peut être trompée et ne trompe jamais [4] !... Ne méprisez pas vos forces, parce qu'elles sont circonscrites dans les bornes étroites de votre corps...; ce qu'il y a de fort en vous est immense [5]...; ainsi la prunelle de l'œil est peu étendue, et elle comprend l'image du ciel entier [6]... Y a-t-il moins de raison à consulter les

[1] Marci Manilii, *Astronomicon cum interpretatione Gallica edente*, Pingré, 1776, in-8°, p. 1 et 7, lib. I, v. 15 à 24, 49 à 55. — M. Manilii, *Astronomicon* apud *Poetæ latini minores*, t. 6, p. 195-199 (B. I.).

[2] M. Manilii, *Astronomicon*, II, 85 à 104, t. 1, p. 123 à 125, édit. Pingré. — Edit. *Poetæ latini Minores*, t. 6, p. 282-283 (B. I.).

[3] Ibid. II, v. 104 et 107, t. 1, p. 126, édit. Pingré. — Edit. *Poetæ latini Minores*, t. 6, p. 284.

[4] Ibid. II, v. 128-131, t. 1, p. 129, édit. Pingré, apud *Poet. lat. Minor.*, t. 6, p. 286.

[5] Ibid. IV, v. 915-916, t. 2, p. 109, édit. Pingré. Apud *Poet. lat. Min.*, t. 6, p. 531 (B. I.).

[6] Ibid. IV, v. 919-920, t. 2, p. 108., édit. Pingré, — Apud *Poet. lat. Min.*, t. 6, v. 924 et 925 (B. I.).

sacrés pronostics des astres qu'à ajouter foi aux présages que nous tirons des bêtes mortes et du cri des oiseaux?... Et en effet, pourquoi Dieu permet-il que de la terre on voie le ciel? Pourquoi se montre-t-il à nous dans cet extérieur, en faisant rouler sans cesse autour de nous tout ce qu'il a de corporel? Pourquoi s'offre-t-il, se jette-t-il, en quelque sorte, au-devant de nous, si ce n'est pour se faire bien connaitre; pour nous apprendre quelle est sa marche; pour fixer notre attention sur ses lois [1]? »

Ainsi, à l'époque qui précéda la naissance du Christ, le polythéisme païen, dont le monde entier était imbu, se trouvait battu en ruine par l'aveugle magie; par le scepticisme philosophique des Grecs d'Athènes, dont Cicéron avait popularisé les doctrines; par l'astrologie raisonnée des Grecs d'Alexandrie; par les dogmes plus purs de la religion de Moïse; et plus que tout cela, enfin, par les progrès du luxe et de la corruption des mœurs qui, en faisant descendre l'homme aux jouissances purement matérielles, non seulement le détournent de toute pensée religieuse, mais lui imposent le besoin de les combattre et de les repousser toutes, pour calmer les inquiétudes de son ame agitée.

V.

Dans une ode qui fut certainement écrite en 734, et adressée à Quintius Hirpinus, ce même ami auquel Horace adressa quelques années plus tard [2] une épître, dont nous nous occuperons en son lieu, on voit figurer, sous le

An. de R. 727. — 734. Av. J.-C. 27. — 20. Âg. d'H. 38. — 45.

[1] M. Manilii, *Astronomicon cum interpretatione Gallica edente*, Pingré, 1776, lib. IV, v. 905 à 911, t. 2, p. 108, édit. Pingré. — Ibid. apud *Poetæ latini Minores*, lib. IV, p. 911 à 917; t. 6, p. 531 (B. L.). Les numéros des vers sont différens dans l'édition de Pingré et dans l'édition de Scaliger.

[2] En 738. Conférez Horatius, *Epist.* I, 16, et ci-après.

nom de Lydé, une habile musicienne faisant aussi le métier de courtisane. Notre poète l'invita sans façon chez lui pour égayer, par les sons de sa lyre et de sa voix, le repas qu'il donnait à ses amis. Les scholiastes nous apprennent que cette Lydé fut quelque temps l'amie, c'est-à-dire la maîtressse de notre poète; et que c'est bien la même que celle qu'il nomme ainsi dans les odes 11 et 28 du livre III [1]. Ainsi l'ode 11 du livre II, adressée à Quintius, a été écrite l'année qui précéda celle où Horace fit paraître séparément les deux premiers livres de ses odes en 735. Les deux autres où Lydé se trouve encore mentionnée, quoiqu'écrites antérieurement à cette dernière, ne parurent qu'après, dans le livre III, qui ne fut mis au jour qu'en 736 [2]. Les raisons qu'Horace pouvait avoir de différer ainsi la publication de ces deux odes, et de ne pas divulguer plutôt la liaison intime qu'il avait eue avec la courtisane Lydé, peuvent avoir été de plusieurs sortes, et quoiqu'elles ne soient exprimées nulle part, on les devine facilement.



Lydé était, lorsqu'Horace la vit pour la première fois, une jeune fille du rang de celles qu'on élevait pour être musiciennes et danseuses, afin de devenir, par leurs talens et leurs attraits, de séduisantes courtisanes. Elle fut l'objet de la volage tendresse d'Horace, alors que, comme

[1] Conférez Acron et Porphyrion, apud Horat. *Carm.* II, 11, 22. dans Bravnhardus, t. 1, p. 440. — Ibid. III, 28, 1; dans Bravnhardus, t. 1, p. 508. — Ibid. II, 21 et 22; dans Bravnhardus, t. 1, p 235.

[2] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 9, t. 1, p. 359; et ci-après, liv. XI, § 15 et § 18.

Chloé[1], elle se trouvait encore à cet âge où l'on ignore l'amour et son langage, mais qui se rapproche pourtant de l'époque où il va porter le trouble dans les sens et faire palpiter le cœur. Comme Chloé, Lydé se montrait timide et farouche, et cependant elle manifestait un vif penchant pour la musique et la poésie. Horace, selon sa coutume, chercha, dans le commerce de sa muse, les moyens de tromper l'impatience de ses désirs, en amusant la jeune fille par quelque récit qui pût lui plaire. Comme il se trouvait en verve, ce sujet si mince et si vulgaire, fut pour lui l'occasion d'une ode sublime et digne de Pindare; on ne s'en serait guère douté, et il est instructif de voir comment il s'y prend.

Cette ode est la onzième du livre III. Le poète s'adresse à Mercure, qui avait, le premier, su ajuster des cordes sur une écaille de tortue; à Mercure, le protecteur particulier des poètes lyriques, et aussi des artistes, de tous les hommes de génie, de tous les *hommes mercuriaux*, comme notre poète les appelle: il demande à ce dieu le secours de sa lyre aux sept cordes, et des chants qui puissent captiver l'oreille de la farouche Lydé. Telle qu'une cavalle qui compte à peine trois printemps, folâtre et bondit dans la prairie et s'écarte aux approches du mâle, telle Lydé s'effraie des moindres caresses. « Mais que ne peut la puissance de Mercure, qui entraîne à sa suite les tigres et les forêts, qui fait arrêter le cours rapide des fleuves! N'est-ce pas lui qui, par ses chants, a dompté l'affreux Cerbère, a forcé Titye et le malheureux Ixion de sourire à ses accords! N'a-t-il pas fait oublier aux Danaïdes de remplir leur urne sans fond! »

Sans autre transition que cette mention du supplice des Danaïdes, le poète raconte à Lydé le crime qui fut cause de ce supplice, et le dévoûment conjugal d'Hypermnes-

[1] Conférez Horat. I, 23, v. 7 et 12; et ci-dessus, liv. VIII, § 7, t. 1, p. 535. — Liv. IX, § 2, p. 3. — Liv. IX, § 27, p. 77.

tre. Parmi les cinquante sœurs, celle-ci fut la seule qui refusa d'obéir à l'ordre paternel qui lui prescrivait de tuer elle-même son jeune époux pendant son sommeil. Elle le sauva, dit le poète, par un mensonge sublime, et elle mérita, par un saint parjure, l'admiration de la postérité. Après avoir révélé à son époux les mystères de cette horrible nuit, et lui avoir fait connaître qu'en violant la promesse faite à son barbare père, elle devait s'attendre à être chargée de chaînes ou reléguée au delà des mers, aux extrémités de la Numidie, elle termine en disant : « Va! les ténèbres et Vénus te favorisent; va où tes pas te porteront! Fuis sous d'heureux auspices; et, quand je ne serai plus, souviens-toi de moi, et grave sur mon tombeau le récit de mes malheurs! »

Pour que Lydé écoutât avec attendrissement cette histoire, racontée en si beaux vers, il n'était pas nécessaire, quoiqu'en disent les critiques, qu'il existât de l'analogie entre sa condition et celle d'Hypermnestre; le poète n'avait pas besoin d'expliquer les motifs qu'il avait de faire ce récit. Il lui suffisait que Lydé en fût touchée; il lui suffisait d'avoir intéressé à l'héroïsme de l'amour, au triomphe de la tendresse conjugale, une jeune fille encore insensible.

VII.

Cette fable intéressante d'Hypermnestre et de Lyncée était de l'histoire des temps héroïques. Elle recevait une sorte de sanction historique par des monumens très-anciens de l'Argolide, où régna Danaüs, monumens qui existaient au temps d'Horace, et plus d'un siècle et demi après lui, puisque Pausanias, qui voyagea dans ce pays, à cette époque, les y a décrits. Après avoir donné de curieux détails sur le temple d'Apollon Pythien, érigé

dans la ville d'Argos, par Danaüs, le voyageur ajoute encore :

« Vous y voyez deux statues en bois, l'une de Mercure qui est, disent-ils, l'ouvrage d'Epeius; l'autre de Vénus, qui a été érigée par Hypermnestre. Ils racontent de Danaüs, qu'irrité de ce que, seule de ses filles, Hypermnestre avait refusé d'exécuter ses ordres, Danaüs la livra à un tribunal pour la juger. Les Argiens la déclarèrent non coupable; et elle érigea, en reconnaissance de ce jugement, une statue à Vénus Nicéphore (qui donne la victoire[1]) un temple de Diane Pitho, qu'on rencontre en descendant la place publique; et près de l'autel de Jupiter-Phyxius, est le tombeau d'Hypermnestre, où Lyncée, son époux, se trouve aussi enterré[2] ».

Dans la longue énumération des offrandes de différens peuples que Pausanias eut occasion de voir à Delphes, il fait mention des statues données par les Argiens, et particulièrement de la statue de Danaüs, l'un des rois, ajoute-t-il, qui eut le plus de pouvoir à Argos. Puis, notre voyageur parle de la statue d'Hypermnestre, « placée là comme la seule de toutes les Danaïdes qui eut les mains pures. Lyncée est auprès d'elle, et on voit, après, toute leur postérité; d'abord jusqu'à Persée; et, ensuite, depuis lui jusqu'à Hercule[3] ».

Horace, pendant qu'il était en Grèce pour ses études, et à l'armée de Brutus, a pu voir ces nombreux monumens de l'histoire d'Hypermnestre, et ces souvenirs ont dû se graver dans sa mémoire; mais, je le répète, rien n'est plus éloigné de sa manière que de composer des vers sur un sujet quelconque, sans une cause qui l'y détermine, et uniquement pour faire preuve qu'il est poète; il faut

[1] Pausanias, *Corinthie*, cap. 19 et cap. 20, t. 1, p. 455 et 464 de la traduction Clavier.

[2] Ibid. cap. 21, t. 1, p. 468.

[3] Pausanias, *Phocide*, cap. 10, t. 5, p. 322, traduction de Clavier.

toujours que ses inspirations proviennent d'une circonstance qui lui est personnelle, du besoin d'épancher ses sentimens de chagrin ou d'espérance, d'admiration ou de mépris, d'amour ou d'aversion.

L'histoire d'Europe, qui traverse les mers sur le dos de Jupiter, est rappelée au sujet d'un voyage qu'une amie doit faire sur mer; celle de la sensible Hypermnestre lui revient en mémoire, à propos d'une jeune fille qu'il veut émouvoir. Telle est sa manière, telle est sa nature de poète lyrique, obéissant aux entraînemens de son imagination, et satisfait seulement de pouvoir en régler le cours.

La dernière phrase de Pausanias, que j'ai citée, démontre qu'Horace n'a traité que de la partie la plus touchante de la vie d'Hypermnestre, de celle qui seule pouvait intéresser et émouvoir Lydé. Il n'a pas dit qu'Hypermnestre parvint à reconcilier son époux et son père, et que Lyncée succéda à Danaüs, et monta après lui sur le trône d'Argos [1].

Mais il est une circonstance douteuse dans l'histoire d'Hypermnestre, sur laquelle l'antiquité est divisée, et qu'Horace semble laisser indécise. Selon Apollodore, Hypermnestre sauva son époux Lyncée parce que celui-ci avait respecté sa virginité [2]. Le scholiaste d'Euripide [3] dit, au contraire, que Lyncée, usant des droits de mari, se rendit encore plus chère à Hypermnestre, qui préféra braver tous les dangers en le sauvant : certes, si, de cette manière, l'action d'Hypermnestre est moins héroïque, elle est plus touchante. Mais tous les auteurs qui ont parlé de ce fait s'accordent avec Apollodore [4]. On a cru

[1] Apollodore, *Bibliothèque*, lib. II, cap. 1, t. 1, p. 131, et p. 125 et 129.

[2] Ibid. liv. II, cap. 1, t. 1, p. 129.

[3] Hécube, v. 887.

[4] Conférez les notes de Clavier sur Apollodore, t. 2, p. 214, note 44.

qu'Horace avait suivi aussi cette tradition, parce qu'il dit :

... Et in omne Virgo
Nobilis ævum.

« Vierge à jamais célèbre dans les âges futurs. »

Mais notre mot français vierge, qui correspond au mot latin *virgo*, n'a pas une signification aussi étendue que ce dernier, qui s'emploie souvent dans le sens d'une femme, jeune encore, et dans toute la verdeur de l'âge, quoiqu'elle soit mariée. Ainsi Virgile nomme *virgo*, Pasiphaé, cette épouse de Minos, si connue par sa monstrueuse passion, et mère de plusieurs enfans; les auteurs anciens fournissent nombre d'exemples de l'emploi du mot *virgo* en ce sens [1]. On peut certainement y ajouter les vers de l'ode que nous citons; car les expressions de *juveni marito*, et le discours que le poète met dans la bouche d'Hypermnestre, qui espère que Vénus favorisera la fuite de son mari, démontrent que c'est la tradition suivie par le scholiaste d'Euripide, à laquelle Horace s'est conformé. Elle convenait au but qu'il se proposait, tandis que l'autre lui était contraire. Ce n'était pas, sans doute, l'héroïsme de la chasteté qu'Horace désirait proposer pour exemple à Lydé.

Ovide a aussi traité, dans une de ses héroïdes, ce sujet d'Hypermnestre. Il a choisi le temps où cette victime de l'amour conjugal, renfermée par Danaüs pour être jugée par un tribunal, écrit de sa prison à son époux Lyncée, qui s'est retiré près de son père Ægyptus, et elle

[1] Virgil. *Eleg.* XI. v. 47, t. 1, p. 160 (B. l.). — Ibid. *Ænéid.* lib. I, v. 493, t. 2, p. 132 (B. l.). — Silius, III, 435. — Justin, lib. I, cap. 3. — Q. Curt. V, 1. — Conférez Forcellini, *Lexicon*, voce *Virgo*, t. 4, p. 521 de l'édition in-folio, 1776. — Ibid. t. 4, p. 671 de la dernière édition in-4°.

le supplie de venir la délivrer. Cette épître est longue, froide, et n'approche pas de l'ode admirable d'Horace [1].

VIII.

An. de R. 732. — 734.
Av. J.-C. 22. — 20.
Ag. d'H. 43. — 45.

Lydé ne se maintint pas long-temps farouche; tout porte à croire qu'Horace fut, pendant quelque temps, l'ami (comme disent les scholiastes) de cette courtisane. Les deux autres odes, où son nom se trouve inséré, le démontrent.

La première, qui est l'ode 28 du livre III, quoique placée après l'autre dans ce même livre, lui est évidemment antérieure, et nous la rapportons, avec un savant critique, à l'année 732 [2]. Elle est fort courte, et adressée à Lydé même. Elle fut écrite pendant les fêtes qui se célébraient à Rome le 10 des calendes d'août (23 juillet), en l'honneur de Neptune. Les rivages du Tibre se couvraient alors de tentes et de cabanes de feuillages qu'on nommait *des Ombres*, sous lesquelles les mariniers allaient boire et se réjouir [3]. Horace invite Lydé à venir chez lui pour passer ce jour de fête et boire de son vin, en l'honneur du grand dieu Neptune; mais comme l'aimable fille ne chérissait pas autant les plaisirs de Bacchus que notre poète, celui-ci l'engage à mettre de côté sa sobriété ordinaire.

« En ce jour consacré à Neptune, que ferai-je? — Trève, Lydé, à la fière sagesse. — Hâte-toi de tirer ce cœcube [4] de sa sombre retraite! — Vois le midi pencher

[1] Ovidii, *Opera*, *Heroïdes*, *Epis.* XIV, t. 1, p. 245 à 259 (B. L.).

[2] Kirchner, *Questiones Horationæ*, *Tabula chronologica Horatiana* ad finem ; et conférez Mitscherlich, *Horat. opera*, t. 2, p. 272, *Argument. ad. Carm.* III, 28.

[3] Acron, *Eclog.* XVII, v. 19, p. 428 (385), édit. Souchay, in-4°. — Pomponius Festus de *Verbor. Signification*, p. 395, édit. Dacier. — Varro, lib. V, v. 3. — Rosini, *Antiquit. rom.*, liv. IV, cap. 11, p. 286.

[4] Simson, *Chronicon*, édit. Wesseling, p. 1512.

vers son déclin ! Et comme si les heures suspendaient leur vol, tu diffères d'aller prendre là haut cette amphore, qui y vieillit depuis le consulat de Bibulus. »

« Lydé, nous chanterons alternativement Neptune et les vertes chevelures des Néréides; tu rediras ensuite, seule, sur ta lyre sonore, Latone et la déesse de Cynthie, lançant dans sa course légère des flèches inévitables. Nos derniers accords seront pour celle qui règne à Cnide et aux brillantes Cyclades, et qui se plaît sur un char, attelé de cygnes, à visiter Paphos. Nous redirons aussi à la Nuit les cantiques qui lui sont dus. »

Bibulus fut consul en 695. Ainsi le cœcube [1] d'Horace avait trente-sept ans de date. Les bons vins des anciens ressemblaient beaucoup à nos vins de liqueur que nous ne mettons pas en cave, mais qu'on renferme en bouteille dans des armoires, si on veut qu'ils s'améliorent. J'ai déjà remarqué que les celliers ou magasins à vin étaient dans l'étage supérieur de la maison, au-dessous du grenier ou des magasins à provisions [2].

IX.

Dans la troisième ode, qui est la onzième du livre II, Lydé ne figure qu'accessoirement. Ce n'est pas à elle qu'Horace s'adresse, c'est à Quintius Hirpinus; c'est pour ce personnage qu'il l'a composée [3]. Cet ami de notre poète paraît avoir été d'un rang à prendre part aux affai-

A. de R. 733. — 734.
A. de J.-C. 19. — 20.
Ag. d'H. 44. — 45.

[1] Conférez ci-dessus, liv. VII, § 4, t. 1, p. 445. — Liv. VIII, § 2, t. 1, p. 526; et ci-après, liv. X, § 9, p. 115; et liv. XI, § 12.

[2] Conférez *Horat.* III, 8, — Plin. *Hist. nat.*, XIV, 5, 5, t. 5, p. 302. — Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 2, t. 1, p. 525; et liv. IX, § 1, p. 50.

[3] Mitscherlich, *Horat. opera*, t. 1, p. 452. — Conférez ci-après, liv. XI, § 3. — Liv. XII, § 11.

res publiques [1]. Il venait de se passer des événemens importans, et d'autres encore se préparaient. L. Cornelius Balbus avait, le premier des Romains, triomphé des Garamantes, peuples d'Afrique au-delà de l'Atlas qui habitaient le Gadamés et le Fezzan des modernes [2]. Agrippa, dans les Gaules, s'occupait à réprimer les mouvemens des Cantabres. Auguste faisait, sous la conduite de Tibère, avancer une armée dans l'Orient. Auguste avait reçu des ambassades des Indiens, des Scythes et de Candace, la reine d'Ethiopie [3] : les Etats d'Hérode, roi de Syrie, avaient été agrandis par lui [4]. Horace trouvait que son ami avait l'esprit trop agité par tous ces changemens d'Etats, par toutes ces révolutions et leurs conséquences futures.

Pour calmer ses inquiétudes, il cherche à lui inspirer sa morale épicurienne, et il l'invite à jouir du présent sans trop songer à l'avenir.

« Quintius, pourquoi t'inquiètes-tu de ce que médite le Cantabre et le Scythe belliqueux? Pourquoi t'agiter pour les besoins d'une vie qui demande si peu? Les fleurs du printemps ne conservent pas toujours leur éclat. Rapidement s'enfuient la jeunesse et la beauté. Avec le sommeil facile disparaissent aussi les amours folâtres qu'effraie la froide vieillesse... Cessons de fatiguer notre ame par de continuels soucis. Que Bacchus les dissipe; que la rose odorante et le nard d'Assyrie parfument nos cheveux blanchissans! — Viens, ami, te coucher près de moi sous

[1] Acron et Porphyrion apud *Horat*, II, 11, dans Bravnhardus, t. 1, p. 229. — Orell., t. 1, p. 214.

[2] Le 6 des Kalendes d'avril (27 mars). Conférez *Fasti Capitollini.* — Plin. *Hist. nat.*, 5, 6, t. 2, p. 433 (B. l.). — Solin. 29, Saum., p. 39 et 271. — Virgil. *Æn.* VI, 795, t. 3, p. 197 (B. l.). — Ernesti, *Parerga Horatiana*, 1818, in 8°, p. XLI. Ce Balbus est le neveu de celui qui fut consul.

[3] Ernesti, *Parerga Horatiana*, loc. cit. Simsoni. *Chronicon*, édit. Wesseling, in-folio, p. 1552. — Horat., lib. I, *Epist.* 12, v. 26. Sueton. *August.*, cap. 21, t. 1, p. 195 (B. l.). — Dig. lib. 54.

[4] F. Joseph, *Antiq. jud.*, lib. XV, cap. 10, t. 1, p. 775, édit. Haverc.

ce platane..... Esclave, fais rafraîchir dans ce bruyant ruisseau cet ardent Falerne; et toi, jeune garçon, cours chez la courtisane Lydé; qu'elle quitte à l'instant le théâtre de ses plaisirs, et vienne ici avec sa lyre d'ivoire, les cheveux négligemment noués à la manière des femmes de Sparte. »

Et non pas des filles de Sparte, comme disent les traducteurs. [redacted], et d'[redacted], que [redacted][1].

Par le nom de Scythes, Horace désigne les peuples qui étaient au nord du Danube, vers la partie inférieure de son cours, c'est-à-dire les Gètes, les Gélons, les Daces et les Sauromates. Pline nous dit expressément que ces peuples étaient encore, de son temps, appelés Scythes. Strabon et Ovide nous démontrent que, sous le règne d'Auguste, ce nom avait la même signification[2].

Sans doute, Delille pensait à cette ode, lorsque passant en revue les écrivains philosophes qui doivent être souvent relus, il nomme notre poète le premier de tous, et dit de lui :

> Tel l'ami du bon sens, l'ingénieux Horace
> Se joue autour du cœur[3], nous instruit avec grâce,
> Fait aimer le repos, la médiocrité,
> Et donne à la morale un air de volupté[4].

[1] Virgilius, *Æneid.* I, v. 315 à 319, t. 2, p. 107 à 108 (B. l.). — Dacier, *Œuvres d'Horace*, p. 222 à 227. — Acron et Porphyrion apud Horat. *Carm.* II, 11 dans Bravnhardus, t. 1, p. 236.

[2] Plin. lib. IV, cap. 25, t. 2, p. 330 (B. l.). — Kolzii, *Lectiones Venusinæ*, Lipsiæ, 1770, p. 306. — Ovid. *Trist.*, eleg. III, v. 61. — Ibid. lib. III, eleg. 10, v. 4 et 5. — Strabo, *Geogr.*, lib. XI, p. 492. — Lib. VII, p. 311 à 318. — Massoni, *Vita Horatii*, p. 283. — Dio, lib. LI, p. 460.

[3] ... *et admissus circum præcordia ludit.* Persi, I, *Sat.*, v. 117.

[4] Delille, *Imagination*, ch. 6, t. 9, p. 109 des œuvres complètes, édit. de Michaud, 1824.

X.

de R. 33. J.-C. 21. d'H. 44.

Parmi les jeunes gens d'une haute naissance qui se faisaient remarquer à Rome par leur talent, était Manlius To[redacted] de ses amis. Il [redacted] et l'autre, [redacted] On sait que, l'année même de la naissance d'Horace, un Manlius Torquatus fut consul [2]; c'est celui dont Catulle a chanté l'union avec la belle Julie, dans une célèbre épithalame [3]. L'histoire nous fait aussi connaître le fils de ce même consul, qui plaida contre Cicéron, et fut préteur en 705 [4]. Un Aulus Torquatus, exilé à Athènes, était l'ami intime de l'orateur romain [5]. Dacier a, depuis longtemps, prouvé qu'aucun de ces Torquatus ne pouvait être l'ami d'Horace, attendu qu'ils étaient ou morts ou trop âgés lorsque notre poète composa l'ode et l'épître adressées à un personnage de ce nom [6]. Mais le Torquatus d'Horace, auquel plusieurs anciens scholiastes de notre auteur donnent le nom de Manlius, était certainement le fils ou le rejeton direct d'un de ceux que l'histoire nous a fait connaître, et que nous venons de mentionner [7].

[1] Horat. *Epist.* I, 5. — *Carm.* IV, 7. — Orell., t. 2, p. 350; t. 1, p. 484.

[2] Simpson, *Chronicon*, édit. Wesseling, p. 1505.

[3] Catull. *Carmen.* 61, p. 171-197 (B. L.).

[4] Cicer. *Sulla* 2. — *De Finibus* 1, 5, 11, 19. — *Epist. ad Atticum* IV, 16. — VII, 12. — Brut 76. — Cæsar *de Bello Gallico* 1, 24. — *De Bello Afric.* 96. — Meyeri, *Orat. Roman. fragmenta*, p. 218.

[5] Cicero, *De Finibus*, 2, 22. —Epist. *Attic.* V, 1. — Epist. *ad divers.* VI, 1.

[6] Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 8, p. 257. —Th. Schmid, *Des Quintus Horatius Flaccus Episteln erklaert*, t. 1, p. 114. — Sanadon, t. 6, p. 82. — Conférez ci-après, liv. XII, § 13.

[7] Scholiast. *Torrent apud Horat. Carm.* 4, 7. — Dans Bravnhardus,

Ainsi Horace est le seul qui nous fournisse quelque renseignement sur le Manlius Torquatus qui fut son ami. On peut même dire qu'Horace est le seul auteur ancien qui fasse mention d'un des descendans de cette illustre famille, après ceux que nous avons nommés, ce qui ne prouve pas, comme on l'a dit [1], que celui-là fut le dernier. Le Torquatus Asprenas qui parut dans les jeux troyens n'était pas de cette famille; mais il existait encore des Manlius Torquatus au temps de Caligula, puisque cet empereur leur ôta, ainsi qu'à leurs descendans, le droit de porter ce collier, auquel ils devaient leur glorieux surnom [2].

D'après ce qu'Horace et ses anciens scholiastes nous disent sur le Manlius Torquatus auquel est adressée l'épître 5 du livre Ier, et l'ode 7 du livre IV, nous savons que c'était un jeune homme éloquent qui s'était adonné au barreau. Peut-être avait-il reçu des leçons de Moschus de Pergame. Il est certain, du moins, que lorsque ce célèbre rhéteur fut accusé du crime d'empoisonnement, Manlius Torquatus se chargea de plaider pour lui; mais Moschus eut dans Asinius Pollio un défenseur encore plus célèbre [3]. Torquatus était riche, et habitué, dans son intérieur, à un assez grand luxe, mais il préférait encore, aux

Horat. opera, t. 1, p. 533. — P. Meyerus, *Oratorium Romanor. fragm.* 1832, in-8°, p. 218.

[1] Wieland, *Horazen's Briefe*, t. 1, p. 105 et 106, édit. 1801. — Ibid. t. 1, p. 106, édit. 1837.

[2] Sueton. *Octav. Aug.*, t. 1, p. 241. — Ibid. *Caligula*, cap. 35, t. 2, p. 45 (B. l.). — Les premiers jeux troyens eurent lieu en 714; les seconds en 721. On sait que c'étaient seulement les fils de sénateurs et de grands personnages qui figuraient dans ces jeux. Conférez Sueton. *Aug.*, cap. 43-56, t. 1, p. 240 à 260 (B. l.). — Orell. *Horat.*, t. 1, p. 384. — Dio, XLVIII, 20, p. 540. — XLIX, 43, p. 600. — LI, cap. 22, p. 655. — LIII, 1, p. 696. — LIV, 26, p. 656. — Schiller, *Comment.*

[3] Acron et Porphyrion *apud Horat. Epist.* I, v. 9 dans Bravnhardus, t. 2, p. 257. — Scholiast. *Cruquii.* — Apud Horat. *Epist.* I, 9, dans Cruquii *Horat.* 1597, p. 692. — Apud Th. Schmid. *Horat. Epist. erklaert*, t. 1, p. 120. — Meyer, *Orator. Romanor. fragment.* p. 218.

mons, région des bons crus et du vin de Falerne; et en effet, Porphyrion confirme ceci, puisqu'il dit que le vin Petrinum était un vin de Falerne [1]. Mais une lettre de Cicéron nous apprend cependant qu'on distinguait le coteau de Petrinus de celui de Falerne [2]. Notre poète a soin de prévenir son convive que son vin de Petrinum date du consulat de Statilius Taurus. Ce consulat eut lieu l'an 728 [3]. Ainsi, d'après la date que nous assignons à cette épître, ce vin d'Horace était un vin de six feuilles. Selon Pline, il fallait quinze ans au vin de Falerne pour acquérir sa parfaite maturité [4]; et il paraît, qu'en effet, le vin d'Horace était encore trop nouveau pour être compté au nombre des vins exquis, car il prévient Torquatus que s'il en veut de meilleur il faut qu'il l'apporte avec lui. Il lui dit aussi qu'il lui faudra se contenter de coucher, à ce repas, sur un lit construit par Archias. Les scholiastes [5] nous apprennent que cet ouvrier n'en faisait que de communs, peu larges et peu longs. On sait quel luxe les Romains mettaient dans cette partie de leur ameublement. Les couchettes dont ils se servaient pour manger étaient souvent en bronze, enrichies d'ornemens en argent ou en or massif, et en écailles de tortue mâle [6]. Mais si les lits sont communs, s'ils n'offrent pas des tapis émaillés de différentes

[1] Porphyrion, *apud Horat. Epist.* I, 5, 5, apud *Bravnhardus*, t. 1, p. [illegible]. — Conférez ci-après, liv. XI, § 12.

[2] Cicero, *Epistol. ad divers.*, liv. VI, 19, t. 1, p. 297 (B. L.).

[3] Dio, lib. LIII, cap. [illegible], p. [illegible], édit. Reim. Simson *Chronicon*, p. [illegible].

[4] Plin. *Hist.* XXIII, cap. 20, 1, 11. — Conférez ci-dessus, sur les différens vignobles, liv. VII, § 4, t. 1, p. 145. — Liv. VIII, § 2, t. 1, p. [illegible]. — Liv. X, § [illegible], p. [illegible]. — Liv. XI, § 12.

[5] Acron et Porphyrion *apud Horat. Epist.* I, 5, dans Bravnhardus, t. 1, p. [illegible]. — Schol. Cruquii apud Theod. Schmid, *Des Horatius* [illegible], t. 1, p. [illegible].

[6] Cicero, *Verr.* II, 4. — Plin. XXXIV, 3. — XXXIII, 52, t. 9, p. [illegible] (B. L.). — Martial, *Epigramm.*, lib. IX, 59, 14, 86. — XII, [illegible]. Senec. *Benef.* lib. VII, cap. [illegible], p. [illegible] (B. L.). — Conférez Mazois, *Palais de Scaurus*, [illegible] édit., p. [illegible].

couleurs; si les matelats ne sont pas teints en pourpre; si leur *toral*, ou couverture, ne présente pas de riches broderies [1]; tout sera, Horace l'assure, de la plus exquise propreté. On se mirera dans les coupes et dans les plats [2]. Déjà le bain chauffe, et tout sera prêt à l'heure. Torquatus aura son franc-parler, et peut être assuré que rien de ce qu'il aura dit pendant le repas ne transpirera au dehors, car il aura pour convives leurs amis communs, Butra, Septicius et Sabinus [3].

Nous n'avons aucun renseignement sur le premier de ces personnages, probablement l'ami de Torquatus. Il y a un Septicius [4], chevalier romain, mentionné dans une des Verrines de Cicéron. Plusieurs manuscrits portent Septimius. Ce serait alors le Titius Septimius, qui composait des odes pindariques et des tragédies, mais qui ne se bornait pas à cultiver la poésie, puisqu'il devait bientôt partir pour aller rejoindre Tibère en Asie et faire partie de son cortége. Le troisième convive est Aulus Sabinus, poète aussi, et qui s'était fait connaître par des élégies héroïdes [5], dans le genre de celles d'Ovide, dont il était l'ami [6]. Nous avons parlé précédemment d'un Sabinus Tyro, auteur d'un traité sur l'horticulture, qu'il dédia à Mécène [7]. D'après son nom, ce Sabinus paraît

[1] Petron. *Satyr.*, cap. 40, 1, p. 108, édit. Gotslob Anton., Lipsiæ, 1781, in-8°. — Cicero, *Verr.* II, 19. — Id. *Tuscul.* V, 21, t. 3, p. 501 (B. l.). — Tit.-Liv., 34, 17. — Horat. *Satyr.* 2, 1, 3, 118. — Tibull. 1, 2, 79. — Mazois, *Palais de Scaurus*, p. 253.

[2] Horat., *Epist.* I, 5, 7. — Schmid, t. 1, p. 120.

[3] Horat. *Epist.* I, 5, v. 7, 20-25.

[4] Horat. *Epist.* I, 5, vers 26. — Conférez Dacier, t. 8, p. 252. — Orell. *Horatius*, t. 2, p. 354. — Jaeck, *Horat.*, p. 281. — Pottier, *Horat.*, p. 273 et 350. — Cicero, *Verr. Accus.* 3, 14. — Benley, *Horat.*, t. 2, p. 23. — Sanadon, t. 6, p. 79. — Dans l'édition de Lambinus, 579, p. 235, il y a *Brutum Septimiumque*.

[5] Scaliger, *Poet.* VI, p. 860. — Baehr. G. R. L. p. 291.

[6] Ovidii, *Opera*, t. 1, p. 17, 43, III (B. l.). Mason. *Ovidii Vita*, p. 96, liv. VII, p. 1, p. 299. — Ovidii, *ex Ponto*, XVI, 16. — *Amor.* II, 18, 27.

[7] Plin. *Hist. nat.*, lib. XIX, 57, 2, t. 6, p. 154 (B. l.). — Ci-dessus, t. 1, p. 431.

avoir été un affranchi, et il est douteux qu'il ait été lié avec notre poète[1]. L'autre, au contraire, dans le genre de composition où il s'était essayé, semblait balancer la réputation d'Ovide; il ne lui ressemblait pas seulement par la nature de son talent, mais encore par son penchant excessif pour les femmes. Horace ne le promet à Torquatus que conditionnellement, et dans le cas, seulement, où une invitation plus agréable de quelque jeune beauté n'aurait pas devancé la sienne[2]. Il y aura place pour les *ombres*[3] qu'il plaira à Torquatus d'amener avec lui; mais il faut qu'il en indique le nombre, car lorsqu'on se trouve trop pressé à table, surtout pendant les chaleurs de l'été, il y a des inconvéniens qu'Horace exprime d'une manière à choquer notre délicatesse moderne[4].

L'heure et le jour du repas sont fixés comme il convient dans une telle invitation : c'est au coucher du soleil; le jour est celui de la naissance de César, jour de repos et de loisir, dit Horace, ce n'est point Auguste, mais Jules César, que le poète désigne ici[5]. Le jour natal de ce héros était le 4 des ides, c'est-à-dire le 12 de juillet : ce jour était férié par décret du sénat[6]. Combien les temps étaient changés ! Ainsi, vingt-quatre ans après que ce dictateur eut péri par la main de Brutus, un Romain qui avait pris les armes en faveur de Brutus, et un des descendans de ce Manlius Torquatus[7], qui avait combattu

[1] Schmid, Horat. *Epist.* I, p. 128.—Bravnhardus *index nom.*, p. 181.

[2] Horat. *Epist.* I, 5, v. 27. — Conférez *Ovid. de Ponto* IV, 16, 17. *Amor.* II, 18 1, 17. — Orell., *Horat.*, t. 2, p. 355.

[3] Horat. *Serm.* II. 8, 22.—Conférez ci-dessus, liv. VII, § 4, t. 1, p. 441.

[4] Horat. *Epist.*, lib. I, 5, v. 28 et 29. — Conférez Catull., 69, 5.

[5] Conférez Porphyrion apud *Horat. Epist.* I, 5, v. 9; *apud Bravnhardus*, t. 2, p. 267; et dans Th. Schmid, *Horatius Episteln erklaert*, t. 1, p. 120 et 121. Malgré Porphyrion et le mot *æstivam*, M. Orell., t. 2, p. 351, penche pour le jour de la naissance d'Auguste; ce serait le 23 septembre : ce n'est plus l'été, même à Rome.

[6] Macrob. *Saturn.*, lib. I, cap. 12, p. 249, édit. 1670. — Dio Cassius, lib. XLIV, cap. 4, p. 383.

[7] C. J. Auct. anonym. *de Bello civili* apud *J. Cæsari Comment.*, cap. 24, t. 2, p. 41 (B. I.).

avec Pompée contre César, se réunissaient, pour fêter comme un jour heureux, le jour de la naissance de l'usurpateur; pour rendre à sa mémoire les vains honneurs qui, lorsqu'il était vivant, avaient tant choqué la fierté républicaine, et provoqué la conjuration à laquelle il succomba.

Horace savait que son ami était, dès le matin, assiégé chez lui par une troupe nombreuse de cliens, qui l'attendaient dans son *atrium*. Dans l'architecture romaine, l'atrium était un grand vestibule couvert d'un toit, placé en avant de la principale entrée du palais ou de l'hôtel, avec une cour au milieu, également couverte, et entourée de colonnes [1]. Mais Horace n'ignorait pas que Torquatus pouvait se soustraire à tous ces importuns, en évitant de sortir par la porte principale, et en s'échappant par la petite porte qu'on avait toujours soin de pratiquer derrière ces sortes d'édifices [2]. Aussi c'est le conseil qu'Horace donne à son ami [3]. Il lui recommande surtout d'oublier, en venant, toutes les affaires d'intérêt et d'ambition, et surtout le procès de Moschus [4].

« Ainsi, Torquatus, nous pourrons prolonger en toute liberté, pendant cette nuit d'été, nos plaisirs et nos doux entretiens. Ah! que me fait la fortune sans la faculté d'en user. Placez-le à côté du fou, celui qui est dur envers lui-même, afin d'épargner pour ses héritiers. Buvons, répandons des fleurs. Dussé-je faire douter de ma raison, je donnerai le premier l'exemple. Quels effets charmans

[1] Verro, *de ling. latin.*, lib. IV, cap. 33, apud *auctores linguæ*, in-folio, 1695, p. 27, ou p. 45 de l'édit. de 1778. — Sext. Pomp. Fest. de *Verbor. significat.*, lib. I, *voce Atrium*, p. 40, édit. A. Dacier, 1700, in-4°. — Conférez Mazois, *Palais de Scaurus*, 2me édit., chap. 5, p. 57. — Becker, *Gallus*, t. 1, p. 77.

[2] Conférez Sueton. *Claud.* 18. — Tacit, *Hist.* 2, 51. — Plaut. *Mostell.* 3, 3, 17. — *Stich.*, 31, 40. — Servius apud Virg., *Æneid.* 11, p. 458. — Seneca, *De brevitate vitae*, cap. 14, 7, t. 1, p. 454 (B. l.).

[3] Horat. *Epist.* I, 5, 31.

[4] Horat., *Epist.* I, 5, 9.

ne produit pas l'ivresse ? Elle dévoile les pensées les plus secrètes, ouvre les cœurs à l'espérance, soulage l'ame du poids des soucis, donne du courage au plus lâche, et prodigue tous les talens. Quel est le buveur que le vin n'a point rendu éloquent ? Quel est l'indigent auquel il n'a point fait oublier sa misère [1] ? »

XI.

Les progrès du luxe et de la mollesse amenaient la corruption rapide des mœurs, qui en sont les suites nécessaires, et, depuis long-temps, ces tristes résultats se faisaient sentir dans la manière dont on élevait la jeunesse.

L'ancienne austérité romaine était oubliée, ridiculisée ou méprisée. Cependant, Auguste était en Orient avec une nombreuse armée; on croyait que la guerre avec les Parthes allait recommencer : la défaite de Crassus n'était pas vengée, et de nouveaux échecs, au contraire, avaient appris tout ce qu'on avait à redouter de ces peuples belliqueux. C'est dans ces circonstances qu'Horace écrivit l'ode deuxième du livre III, qui, dans plusieurs manuscrits, porte avec raison cet intitulé : *De l'Education de la jeunesse.* C'est une hymne que le poète a destinée à être chantée par les jeunes gens de nobles familles qui, dans ce jour des *liberalia* [2], ou des fêtes de Bacchus, se dépouillaient de la robe prétexte pour prendre la toge virile [3].

[1] Horat. *Epist.* I, 5, 10-20.

[2] Conférez Bravnhardus, *Horat. Opera*, t. 1, p. 342. — Orell., *Q. Horatius Flaccus*, t. 1, p. 280.

[3] Conférez liv. I, § 13, t. 1, p. 18. — Ovid. *Fast.* III, v. 712 et 771, t. 6, p. 214-218 (B. l.). — Cicero, *Epist. ad Attic.*, lib. VI, lettre I, t. 2, p. 601. — Senec., *Epist.* 4, t. 1, p. 59 (B. l.). — Conférez ci-après, liv. XI, § 12.

Alors commençaient les études de haute philosophie, les exercices guerriers au Champ-de-Mars, les débats dans l'art oratoire.

Cette belle ode est conforme à la doctrine du plus pur stoïcisme. C'est à ses amis, c'est-à-dire à tous les Romains qui s'intéressent à la gloire de Rome, q[redacted] adresse ses instructions. Elles touchent trois [redacted] constituent l'homme tout entier: le courage, [redacted] religion. Le courage doit endurcir le jeune [redacted] la faim, contre les privations de tout genre, [redacted] braver tous les périls; la vertu le conduire [redacted] actions et le rendre capable d'exercer digne[redacted] gistratures les plus élevées; enfin la religion lui [redacted] à garder sa foi; sans elle, il ne peut obtenir la [redacted] des autres hommes, ni les faveurs des dieux.

Le poète a soin de montrer en peu de mots, les avantages de ces sublimes préceptes, et les dangers qu'il y aurait de s'en écarter. Le guerrier valeureux fait l'admiration de ses concitoyens; il est l'effroi des Parthes et de tous les ennemis de l'empire. « C'est un sort doux et glorieux de mourir pour la patrie; la mort n'épargne pas le lâche qui la fuit. » La vertu donne seule cette énergie qui rend l'homme indépendant de ses semblables; elle seule procure des honneurs purs et sans tache; elle seule ouvre le ciel aux hommes dignes d'échapper à la mort, et les y conduit par une route inaccessible au vulgaire. Celui qui se place sous sa tutelle, échappe avec dédain à la fange où rampe la foule des mortels... « Les dieux récompensent l'homme qui, fidèle à ses sermens, sait garder un religieux silence. Non, je n'habiterai point avec l'impie révélateur des mystères sacrés de Cérès. Je ne quitterai jamais avec lui le port, sur un vaisseau que la tempête peut briser. Jupiter indigné de notre oubli, a souvent confondu l'innocent avec le coupable; mais rarement la Peine, au pied boiteux, a manqué d'atteindre le criminel qui fuit devant elle. »

XII.

[redacted] d'après cette ode, que le culte de Cérès Éleu-[redacted] vigueur du temps d'Horace. Il subsista encore [redacted] après lui, puisque dans les formules qui, selon [redacted]minaient ces initiations, on disait : « Si quel-[redacted], ou chrétien [1], ou épicurien, est ici témoin de [redacted], qu'il sorte, et que les personnes qui croyent [redacted], [redacted]ent initiées sous d'heureux auspices [2]. » Tant [redacted]sista la puissance des Athéniens, ceux qui dévoi-[redacted] mystères auxquels on était initié dans le temple de Cérès, à *Eleusis* (aujourd'hui Lessina, à quatre lieues d'Athènes [3]), étaient punis de la peine capitale; et la loi des eumolpides ou de la famille des Hierophantes ou prêtres chargés du culte du temple, interdisait aux étrangers ces rites et ces révélations sacrées. Mais cette loi était éludée par la faculté qu'avait tout citoyen d'Athènes d'adopter un étranger. Pour pouvoir participer aux mystères, il suffisait donc de se faire adopter par un Athénien, et alors, suivant la remarque de l'empereur Julien, on devenait Athénien par la loi, ne pouvant l'être par la nature [4]. Cicéron nous apprend que les habitans des contrées les plus lointaines venaient, de son temps, à Éleusis, pour se faire initier [5]. Sénèque, dans une de ses tragédies,

[1] Horat. *Carmin.* III, 2, 25-32.

[2] Sainte-Croix, *Recherches historiques et critiques sur les mystères du Paganisme*, t. 2, p. 342.

[3] Conférez le *Plan des ruines d'Eleusis*, levé par Foucherot dans Sainte-Croix, *Recherches historiq. et critiq.*, t. 1, p. 125. — Leake's *Travels in northern Greece*, t. 2, p. 374 à 382. — Kruse, *Hellas*, t. 2, p. 186 à 209.

[4] Sainte-Croix, *Recherches sur les Mystères*, t. 1, p. 269-270.

[5] Cicero, *De Natur. Deor*, lib. I, cap. 43, t. 4, p. 97 (B. L.).

dit que la foule des mânes se précipitant aux enfers, est aussi nombreuse que celle des peuples de l'Attique, désertant leurs moissons pendant la nuit, pour assister à la célébration des mystères de Cérès : et Aristide nous assure que le temple de cette déesse pouvait contenir autant de monde que la ville d'Athènes [1]. On ne doit donc pas s'étonner de l'empressement que mettaient tous les jeunes romains à se faire initier.

Horace, pendant son séjour à Athènes, n'avait pas manqué d'être de ce nombre. Ce n'est pas seulement la dernière strophe de cette ode qui le démontre, c'est l'ode entière. L'image qui termine la dernière strophe, n'est qu'une des représentations théâtrales et symboliques, dont on était témoin dans ces cérémonies religieuses, et toutes les strophes retracent les dogmes qui y étaient enseignés. Le poète a fait passer dans ses vers, les formes mêmes du langage qu'on employait dans le rituel de ce culte, et il a retracé les scènes qui étaient figurées à l'*Epoptie*, ou au dernier jour de l'initiation, sans toucher cependant à la partie mystérieuse qu'il était défendu de dévoiler. Voilà pourquoi il s'arrête subitement. En traitant un sujet aussi vénéré, il redoute de commettre quelqu'indiscrétion, et il se rappelle la récompense due à ceux qui savent garder les secrets de ces mystères, et la peine réservée à ceux qui les trahissent. Toute l'ode a une teinte de gravité religieuse et une sublimité d'expression, qui donnent une force imposante aux préceptes qu'elle inculque.

Les commentateurs de notre poète, n'ayant pas aperçu les rapports qui existent entre les initiés d'Éleusis et les strophes qui précèdent celle où il en est fait mention, n'ont vu qu'un défaut de liaison et d'ensemble entre les diverses parties de cette belle composition. Pour les Romains,

[1] Senec. *Hercules furens, trag.*, vers 845, t. 1, p. 103 (B. l.).— Arist., t. 1. *Eleusis*, cité par Sainte-Croix, ibid. t. 1, p. 132.

délices d'une chère somptueuse et délicate, la société des hommes d'esprit et de talent; il aimait surtout celle d'Horace. Cependant, Torquatus, homme d'affaire, homme du monde, homme de plaisir, et plus jeune que notre poète, ne pouvait avoir la même modération dans ses désirs, le même dédain pour l'opulence, ni être, comme lui, dépourvu d'ambition. Il se trouvait, au contraire, lancé dans la carrière agitée, mais brillante, qui conduisait le plus sûrement aux honneurs et aux dignités, mais, toutefois, il avait un beau, un grand fonds de philosophie. C'est surtout à ceux de ses amis qu'entraînait le rapide tourbillon de la vie active que le poète de Venusia aimait à retracer les grandes vérités, les principes fondamentaux de la vraie sagesse. «Nos jours sont comptés, et le nombre en est petit. — Nous ignorons à quel moment précis le fil en sera rompu. — D'ailleurs, lorsqu'ils se prolongent, l'âge vient bientôt mettre un terme à toutes nos jouissances. — Jouissons donc tandis que nous le pouvons; faisons du temps un utile emploi. — Surtout repoussons l'ambition et l'amour des richesses, cette plaie de notre âge. Avec ces passions insatiables, il ne peut y avoir de bonheur, et notre existence se consume dans les tourmens et les angoisses. — D'avides héritiers profitent seuls de nos labeurs. » Tel est le fonds des idées sur lesquelles Horace revient sans cesse : mais, à l'égard de son ami Torquatus, ce n'est pas pour lui reprocher de ne pas se conformer à ces maximes, c'est plutôt pour l'exhorter à y persévérer; pour lui témoigner sa satisfaction de trouver en lui cette conformité de principes, cet accord de pensées et de sentimens qu'on aime à rencontrer dans un ami, et qui contribuent à nous le rendre plus cher [1].

[1] Conférez Orell., t. 2, p. 350. — F. Jacobs, *abhandlungen*, 5 theil, 1834, in-12, p. 31-46. — Theod. Schmid, *Des Horat. Episteln erklaert*, t. 1, p. 114 et 115. — Wieland, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 105-106. En raisonnant à la manière de Wieland, il serait facile de prouver que

Horace n'écrit jamais à ses amis pour les régenter, pour faire parade de sa philosophie ou de sa morale. Ses compositions sont toujours le résultat de quelque circonstance qui lui est relative. Cette fois, c'est le besoin d'inviter Torquatus à dîner chez lui qui lui fait prendre ses tablettes.

Il prévient son ami qu'il doit s'attendre à faire maigre chère. Cependant il lui promet du vin mis en bouteille sous le second consulat de Taurus, et recueilli sur les coteaux situés entre les marais de Minturnes et le *Petrinum* de Sinuesse. Ce soin qu'a pris Horace, d'indiquer d'une manière si précise le vignoble qui a servi à remplir les amphores de son cellier, est remarquable, et nous donne les moyens d'en déterminer la situation. Celle de Sinuesse est donnée par les mesures anciennes, non pas là où nos géographes placent ce lieu, mais à Bagnoli, sur le rivage [1]. Les seuls coteaux qu'on remarque entre cette position et les marais de Minturnes, qui sont à l'ouest de la rivière nommée Garigliano [2], se trouvent placés à l'est de cette rivière, et au sud du petit village de Piedimonte in alto; ce village est donc le Petrinum d'Horace [3]; c'est aussi celui de Cicéron, qui nous apprend que dans ce lieu il possédait une villa très-agréable. Ce coteau s'embranche au côté nord-ouest du mont Massico, *Massicus*

Boileau dans ses épîtres 2 et 4 et dans sa satire 5, a voulu se moquer de l'abbé Des Roches, et faire la satire de Guilleragues, de Valaincourt et de Dangeau.

[1] Conférez *Antonini Itinerar.*, édit. Wesseling, 108-122. — *Tabula Peutingeriana, segm.* V. F. — Plin. XXXI, 11. — Tit.-Liv., lib. X. — Conférez ci-dessus, liv. IV, § 7, t. 1, p. 242. — Silius Italicus, VIII, 5, 29.

[2] Conférez Zannoni, *Carte du royaume de Naples*, n° 10; on lit *Vagnoli* sur cette carte par erreur du graveur, ou par suite de la prononciation locale.

[3] Horat. *Epist.* I, 5, 5, apud Theod. Schmid *Des Horatius Epistteln erklaert*, t. 1, p. 118. — Cicero, lib. VI, *Epistol. ad divers.* 1, 9, t. 1, p. 287 (B. l.). — Orell., t. 2, p. 350, met le *Petrinus mons* à Rocca di monte Ragoni.

lointaines; depuis le détroit qui sépare l'Europe de l'Afrique, jusque sur les champs que le Nil féconde de ses eaux débordées; que s'il est aux limites du monde, un seul pays qui prétende se dérober à la puissance de Rome, qu'elle y porte le glaive triomphateur, fière qu'elle est de parcourir également les régions que le soleil dévore de ses feux, et celles qu'assiégent les frimats et les brouillards.

Mais la vindicative déesse ne consent à toutes ces choses, qu'à une condition, c'est que jamais on ne relevera les murs de Troie; c'est que les troupeaux bondiront éternellement sur les tombeaux de Priam et de Pâris; c'est que la lionne y cachera impunément ses petits. Si les belliqueux descendans de Quirinus osaient enfreindre sa défense; si par une piété mal entendue, par trop de confiance en leurs forces, ils entreprenaient jamais, sous de funestes auspices, de réparer les ruines de cette ville, qui fut le berceau de leurs ancêtres, alors: « elle, la sœur, l'épouse de Jupiter, accourrait à la tête de ses bataillons victorieux, et dût Apollon lui-même, environner Troie d'un triple mur d'airain, trois fois ses braves Argiens la renverseraient; trois fois les troyennes captives pleureraient leurs époux et leurs enfans immolés..... » Mais tout-à-coup le poète s'interrompt, il est effrayé de son audace. « Oh! muse, où m'entraînes-tu? Cesse, téméraire! de tels sujets ne conviennent pas à ta joyeuse lyre; cesse de vouloir redire les entretiens des dieux, et d'abaisser leur sublimité par la faiblesse de tes accens[1]. »

XIV.

Il n'y a qu'une seule opinion parmi les critiques sur les beautés de cette ode; tous en ont admiré l'invention dra-

[1] Horat. *Carm.* III, 3. - Jani, t. 1, p. 31. — Orell., t. 1, p. 286 à 287.

matique, l'élévation des pensées, l'harmonie et la force des expressions, la richesse des figures; mais ces beautés sont encore mieux goûtées quand on se rend compte des motifs qui ont porté le poète à l'écrire.

Cette ode a trait à deux objets différens, les louanges et l'apothéose anticipée d'Auguste; la réfutation des bruits répandus et accrédités sur son compte, par ceux auxquels déplaisait son pouvoir usurpé.

Auguste était parti pour l'Orient, en 733. Pendant son absence, les assemblées des comices, pour l'élection des nouveaux consuls [1], avaient donné lieu à des troubles, à des séditions : Auguste ne s'en effraya point; il nomma Agrippa préfet de Rome, et continua de s'occuper des affaires d'Orient. La tranquillité fut promptement rétablie. Pendant ce temps, l'on sut que les Parthes ne paraissaient pas disposés à combattre; que l'armée romaine qui marchait vers l'Arménie, rendrait l'empereur maître des destinées de ce pays : on apprit encore que les Cantabres et les Astures, et tous les peuples rebelles de la Gaule et de l'Espagne, se soumettaient. On avait reçu d'heureuses nouvelles de l'expédition de Pétronius en Éthiopie, et de la paix conclue avec la reine Candace, qui régnait en cette contrée [2]. Enfin des ambassadeurs des Indiens et des Scythes étaient venus trouver Auguste dans l'île de Samos [3]. Ainsi l'on voit que le poète n'exagère pas, lorsqu'il dit que la puissance romaine se faisait sentir jusqu'aux extrémités du monde connu. Cette gloire, ce haut degré de prospérité dont Horace fait, non sans juste raison, un motif de louange pour Auguste, n'empêchaient pas les conspirations et les manœuvres du parti des mécontens, qui n'avaient d'espérances que dans le renversement du gouvernement établi. Tous les bruits qui pouvaient indis-

[1] Dion, lib. LIV, cap. 6, p. 734.
[2] Dio., lib. IV, cap. 5, cap. 733 et 734.
[3] Ibid., cap. 9, p. 739. — Sueton. *Aug.* 21.

poser les Romains contre Auguste, et nuire à son autorité, étaient propagés par les hommes de ce parti. A cette époque, on répandit une nouvelle qui, plus qu'aucune autre, pouvait exciter contre cet empereur la haine du peuple et du sénat de Rome : on disait qu'il avait le projet de transporter en Orient le siége de l'empire [1]. Il n'en était rien, il ne le voulait pas, il ne pouvait pas le vouloir; mais pourtant diverses circonstances donnaient du crédit à cette rumeur générale et publique : tels que les troubles qui avaient eu lieu pendant la durée des comices; les mesures sévères qu'on avait été obligé de prendre à propos des conspirations découvertes et déjouées; et plus que tout cela, la prolongation du séjour d'Auguste en Orient, qui, au lieu de revenir à Rome, s'était de nouveau arrêté dans l'île de Samos. Enfin, en disant qu'il voulait établir à Troie le siége de l'empire, on ne faisait que renouveler des soupçons déjà conçus contre son grand-oncle, Jules César, et cette accusation, tout aussi fausse que celle qu'on formait contre Auguste, n'avait pas peu contribué à rendre le dictateur odieux au sénat, et à augmenter le nombre de ceux qui conspirèrent contre ses jours. On connaissait les prétentions qu'avait la famille des Jules de descendre d'Énée, et, par cette raison, la faveur avec laquelle tous ceux de cette famille pouvaient adopter ce qui tendait à faire revivre les antiques et glorieux souvenirs de la ville de Troie. Jules César avait exempté les habitans de cette ville de toute espèce de contribution; il avait respecté leurs libertés municipales. Auguste aussi, après son premier séjour à Samos, quand il se rendit en Bithynie, visita la Troade, et conserva à la ville de Troie tous les priviléges que lui avait conférés Jules César [2]. C'est Auguste qui avait rétabli et fait célé-

[1] Conférez Seybol, *Programm. super. Horat.*, III, 3.

[2] Strabo, *Geogr.*, lib. XIII, p. 594, t. 4, p. 167 de la traduction française. — Sueton, *César*, 79, t. 1, p. 121 (B. l.). Sur des médailles d'Ilium, on lit : Aug. Troad.

er avec le plus de pompe et de magnificence, les jeux oyens institués par César. Il en fallait moins pour faire :aindre à la multitude qu'Auguste ne voulût se séparer e Rome, et anéantir cette reine du monde, en transortant le siége de l'empire et les dieux du capitole, dans in canton obscur de l'Asie. Pourtant comme il était imé, comme il avait refusé la dictature et la censure perpétuelle, comme il avait fléchi le genou devant le peuple, pour qu'il ne le forçât pas d'accepter la plus éminente de ces deux dignités [1]; comme on le connaissait ennemi de tout changement violent, plein de prudence et de modération, il était facile de détruire de pareils bruits par des désaveux publics.

Or, il ne pouvait y en avoir de plus efficace et d'une nature à se répandre plus promptement, à faire une vive impression sur les esprits, que l'ode qu'Horace composa dans ce but. Comment aurait-on pu croire encore à un tel projet de la part d'Auguste, lorsque le poète, en faisant de cet empereur un si magnifique éloge, en le vénérant comme un dieu tutélaire, proscrivait en même temps comme sacrilége et comme impie ce même projet qu'on lui prêtait ? La divinité de l'homme vertueux et du sage, la divinité d'Auguste; la divinité de Romulus, le fondateur de Rome; la gloire et la puissance de Rome, mises par un accord unanime des douze grands dieux, sous la protection du ciel, tant que les Romains préféreraient la vertu à l'or; tant que les murs de Troie ne seraient point relevés; tant que Rome, la ville éternelle, serait le siége de l'empire; voila ce que les strophes sublimes du poète de Venusia faisaient retentir aux oreilles charmées des orgueilleux Romains.

[1] Sueton LII, t. 1, p. 252 (B. l.). — Velleius II, 89. — Florus IV, 12. — Dion LIV, cap. 1, p. 730, édit. Reim.

XV.

L'épître vingtième du livre Ier, nous démontre qu'à la fin de l'année 733, Horace fit paraître pour la première fois un recueil de ses poésies, jusqu'ici publiées isolément, ou par livres détachés. Ce recueil contenait ses deux livres entiers de satires, tels que nous les avons; les livres I, II et III des odes, à la réserve d'un petit nombre, qui furent répartis trois ans plus tard dans ces trois livres; soit parce qu'elles avaient été composées depuis, soit parce que divers motifs en avaient empêché la publication.

Comme tous les poètes, lorsqu'ils ont eu à publier leurs productions, qui sont au nombre de celles qui leur ont été inspirées par diverses circonstances et aux différentes époques de leur vie, Horace, dans l'arrangement de ses poésies, ne s'est nullement astreint à l'ordre chronologique de leurs compositions. Il n'a eu dans cet arrangement qu'un seul but, celui de donner à chacune de ses pièces le plus de valeur possible, par la place qu'il lui assignait dans son recueil, et de procurer au lecteur par les contrastes et la variété, un plaisir plus vif. Il est aujourd'hui impossible de deviner les motifs qui ont déterminé Horace à n'insérer certaines odes que dans les derniers livres, quoiqu'elles eussent été composées dans les premières années de sa vie; et à admettre dans les premiers livres, celles qu'il avait écrites les dernières, et qui faisaient allusion à des événemens récens. Un recueil de poésies n'est pas destiné à tenir lieu d'annales historiques, ni de mémoires biographiques. Comme Horace se vante avec juste raison d'avoir transporté dans la langue latine les mètres variés des Grecs, on peut affirmer que

dans l'ordre qu'il a adopté pour son recueil, il a surtout consulté le plaisir de l'oreille, et qu'il a cherché en même temps à donner un caractère particulier à chacun de ses livres. C'est ainsi qu'il a relégué dans le dernier ou dans les épodes toutes les pièces iambiques analogues à celles qui lui étaient échappées dans sa jeunesse, et quelques autres qu'il ne désirait pas de son vivant annexer à ses autres livres. On trouve dans le troisième et le quatrième des formes de vers qui ne se présentent pas dans les deux premiers, ce qui produit une surprise agréable à l'oreille, au moment même où l'extrême variété des mètres employés jusque-là pouvait faire croire que l'auteur avait déjà épuisé tous les genres de stances, toutes les natures de vers, favorables à la langue latine.

La méthode qu'Horace a employée pour composer son recueil, a égaré plusieurs critiques, qui n'ont pas fait attention que c'était cependant celle des auteurs de tous les temps. Cette différence entre les mètres employés dans les différens livres des odes d'Horace leur a fait penser que ce poète n'avait, à chaque époque de sa vie, composé que de certaines sortes de vers, et que par conséquent aucune des odes renfermées dans le troisième ou le quatrième livre ne pouvait être antérieure à une de celles qui se trouvaient dans les deux premiers livres [1]. Par là, ils se sont épargné le soin de discuter la date de chacune des pièces de vers du recueil, et ils ont cru les classer chronologiquement en rangeant intégralement, selon certaines dates, les différens livres qu'il a successivement publiés; mais la date de la publication d'une production littéraire ne détermine pas celle de sa composition; et c'est celle-ci surtout qui est importante à connaître pour l'histoire.

[1] A. Bentleii, *Horatius*, Lipsiæ, 1763, t. 1, p. 11, Prefat. James Tate, *Horatius restitutus or the books of Horace arranged in their chronological order.*, 2e édit. 1837, p. 177, *of the Preliminary dissertation.*

Non-seulement les savans critiques dont je parle, ont commis des fautes graves, en méconnaissant les allusions de notre poète les plus évidentes aux événemens de son temps ; mais ils ont eu tort de changer l'ordre des livres qu'il avait publiés, et de les placer selon l'ordre présumé de leur publication. Ainsi que nous l'avons dit ailleurs, l'ordre qu'un auteur a cru devoir adopter pour l'arrangement de ses œuvres, fait, comme ses œuvres mêmes, partie de ses pensées, et nul n'a le droit, même en se fondant sur les meilleurs motifs, d'y substituer les siennes. Si l'on excepte les épodes et peut-être aussi le second livre des épîtres, et l'*Art poétique*, qui n'ont été annexés au recueil d'Horace qu'après sa mort, le reste du recueil a été formé par lui : Suétone nous l'atteste [1]. Nous avons donc ce recueil tel que son auteur a voulu qu'il fût, et on doit se garder d'y rien changer. Expliquons les grands poètes, traçons l'histoire de leurs inspirations et des productions de leur génie ; mais évitons par un zèle d'éditeur maladroit de faire perdre une partie du plaisir qu'on ressent à la lecture de leurs ouvrages [2].

XVI.

Dans l'épître qu'Horace adresse à son livre, pour lui donner de paternels conseils [3], il lui reproche d'avoir l'œil tourné du côté de Vertumne et de Janus, et de désirer trop vivement, après avoir été poncé par la main

[1] Sueton., *Vita Horatii*, p. 48-51, édit. Richter, in-4°, 1830.

[2] Conférez Sanadon, *Poésies d'Horace, disposées selon l'ordre chronologique*, 1728, in-4°. — Sanad. *Hor. Carm. ad suum ord. ac nitor. revoc.* 1728, in-12. — James Tate, *Horatius restitutus*, 2e édit. 1837, in-8°.

[3] Conférez Acron et Porphyrion apud Horat. Epistol. XX, v. 1. — Apud Bravnhardus Horat. opera, t. 2, p. 350. — Theod. Schmid, *Des Horatius Episteln erklaert*, t. 1, p. 452. — Wieland, *Horatius Briefe*, p. 323, édit. 1801 ; t. 1, édit. 1837.

des frères Sosies, d'être exposé en vente, aux regards du public, dans la boutique de ces libraires.

On polissait le revers des parchemins sur lesquels les livres étaient écrits avant de les mettre en vente, afin de les rouler plus facilement, et pour qu'ils fussent plus doux à la main de ceux qui s'en servaient [1]. Nous avons déjà parlé des frères Sosies, de ces libraires que la vente des poésies d'Horace contribuait à enrichir, et de la situation de leur boutique, au bout de la rue Toscane, où il y avait une statue du dieu Vertumne et une autre du dieu Pomone [2]. Leur profession était devenue d'autant plus lucrative, que le goût des livres et le nombre des bibliothèques s'augmentaient chaque jour. Rome possédait alors trois grandes bibliothèques publiques : celle de l'*Atrium*, ou vestibule du temple de la Liberté, fondée par Asinius Pollion en 715 [3]; celle des portiques d'Octavie, dont la dédicace remonte à l'an 720; et enfin celle du temple d'Apollon Palatin, fondée par Auguste [4]. Des hommes instruits, Hygin, Melissus Pompejus, avaient été préposés par Auguste à la garde de ces riches trésors de l'intelligence humaine [5]. L'industrie des libraires rendit les livres communs : ainsi Sénèque achetait pour une somme modique un Cicéron complet dans la boutique de Dorus; et dans celle de Tryphon ou d'Atrectus, demeurant sur la place d'Argilète, près du Forum de César, le volume des poésies de Martial, recouvert en pourpre, bien passé à la pierre ponce, ne coûtait que cinq deniers romains, ou trois francs dix sous [6].

[1] Acron et Porphyrion apud Horat. *Epist.* XX, v. 2; et *Ars poet.*, v. 345. — Dans Bravnhardus, t. 2, p. 350 et 475. — Conférez ci-dessus, liv. III, § 4, p. 148.

[2] Nardini, *Roma vetus*, lib. V, cap. 5. — Plautus, *Curculio* IV, v. 21.

[3] Isidor., *Origin.*, VI, 4.—Plin. *Hist. nat.* VII, 31, t. 3, p. 129 (B. l.).

[4] Sueton, *Aug.* 29, t. 1, p. 212 (B. l.). — Horat. *Epist.* I, 3, 17. — Dion, XLIX, 43, p. 601. — Plutarch. *Marcell.* 30.

[5] Sueton. *de Illustr. Gramm.*, cap. 20, 21, t. 2, p. 433 et 434 (B. l.).

[6] Martial, *Epigr.* I, 118, t. 1, p. 165 (B. l.). — Seneca, *De Beneficiis* VII, 6, t. 2, p. 655 (B. l). — Martial, *Epig.* XII, 3, t. 3, p. 4 (B. l.).

Horace reproche encore à son livre des goûts tout différens de ceux qu'il a cherché à lui inspirer, et d'avoir mal profité de l'éducation qu'il lui a donnée. Ne l'avait-il pas accoutumé à ne se montrer aux regards que d'un petit nombre de personnes choisies ; et le voilà qui déteste d'être mis sous clef ; que dépouillant toute pudeur, il brûle de se montrer au grand jour. Il lui prédit qu'après un premier succès dû à la nouveauté, il tombera dans les mains du peuple ; il sera rongé des teignes ; il servira à envelopper les marchandises destinées pour Utique [1] ou Illerda [2], c'est-à-dire pour l'Afrique ou pour l'Espagne. Que fera alors Horace ? Il se rira de celui qui n'a point voulu écouter ses conseils ; il imitera ce rustre qui voyant son âne refuser de lui obéir, le poussa de lui-même dans le précipice. Pourquoi s'obstiner à sauver qui veut périr ?

Pourtant si par un destin trop heureux il arrive que quelque vieux maître d'école des faubourgs se serve de l'orgueilleux volume pour montrer à lire aux enfans, « alors, lui dit le poète, quand le soleil moins ardent aura rapproché de toi un plus grand nombre de personnes disposées à te prêter l'oreille, dis-leur que, né d'un père affranchi et avec peu de patrimoine, j'ai déployé des ailes assez puissantes pour m'élancer hors de mon humble nid. Ce que tu m'ôteras en naissance, tu me le rendras en mérite. Ajoutes encore que j'ai su plaire à ce qu'il y avait de plus illustre dans Rome et dans les camps, durant la paix, durant la guerre. Peins-moi la taille assez petite, la tête grise avant le temps, supportant mieux le chaud que le froid ; prompt à m'irriter et prompt à me calmer. Si par hasard quelqu'un s'informe de mon âge, réponds que je comptais quatre fois onze hivers au mois

[1] Les ruines sont près de Porto Farina.

[2] Lerida moderne.

de décembre, où Lollius s'adjoignit Lepidus pour collègue dans le consulat. »

Cette date précise fixe la composition de cette épître et l'apparition du livre d'Horace à la fin de décembre 733, époque à laquelle le poète avait quarante-quatre ans accomplis [1].

Un consul n'en choisissait pas un autre. Si donc Horace s'exprime de cette manière, c'est qu'il fait allusion à ce qui se passa lorsque Lepidus parvint au consulat. Auguste avait été nommé consul en 732 avec Marcus Lollius Palicanus, le père de ce jeune homme auquel Horace avait adressé l'épître deuxième du livre Ier [2]. Auguste n'accepta pas le consulat : les comices furent assemblés pour nommer un consul à sa place, tandis qu'il était en Sicile. Deux concurrens se présentèrent, Lepidus et Silanus ; mais leurs brigues occasionnèrent du trouble et des séditions, et ce fut l'appui que Lollius prêta à Lepidus qui le fit triompher de son rival [3].

La manière dont Horace s'exprime à la fin de cette épître, prouve qu'il se glorifiait autant d'avoir mérité dans sa jeunesse l'estime et la faveur de Brutus que dans l'âge mûr celle d'Auguste ; et l'expression publique d'un tel sentiment honore à la fois le poète et le tout-puissant empereur [4].

Remarquons que les mots dont Horace se sert pour permettre à son livre de partir, *fuge quo descendere gestis*, « cours où tu veux descendre », semblent démontrer que le poète habitait alors à Rome un quartier élevé, probablement sur les Esquilies, près du palais de Mécène [5].

[1] Conférez Acron et Porphyrion, *Epist.* I, 20, v. 20-28. — Apud Braunhardus, t. 2, p. 353. — Theod. Schmid, *Des Horatius Episteln*, t. 1, p. 466. — Dacier, t. 9, p. 265. — Orell., t. 2, p. 486-493.

[2] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 9, t. 1, p. 539.

[3] Dion, lib. LIV, cap. 6, p. 734.

[4] Conférez Jacobs, *Abhandlungen*, t. 5, p. 326.

[5] Schmid, *Horatius Episteln erklaert*, t. 1, p. 455.

XVII.

de R. 734. av. J.-C. 20. âg. d'H. 45.

Depuis la mort du jeune Marcellus, Tibère était le seul dans la famille impériale qui pût commander en chef[1]. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'Auguste, pendant le séjour qu'il fit en Orient, lui confia la conduite de l'armée qu'il envoyait en Arménie[2]. Il s'agissait de rétablir Tigrane sur le trône de ses pères, et d'en chasser Artabase son frère, dont un parti puissant demandait l'expulsion[3]. Tibère n'était pas au-dessous d'une si importante mission : il avait déjà donné des preuves de capacité militaire dans la guerre contre les Cantabres, où il commandait une légion en qualité de tribun militaire. Nommé questeur à dix-neuf ans, il montra une rare intelligence dans les fonctions qu'il avait à remplir, et il déploya une courageuse activité pour approvisionner Rome de blé, et pour prévenir la disette dont on était menacé[4]. Déjà profondément dissimulé, il désirait plaire à Auguste, au peuple romain, à l'armée. Il ne laissait percer au dehors aucun des vices qui déjà assiégeaient sa jeunesse. Sa taille était haute, majestueuse, sa figure agréable et son esprit cultivé[5]. Il parlait grec avec facilité, et faisait des vers en

[1] Conférez ci-dessus, lib. IX, § 13, p. 39.

[2] Conférez Sueton. *Tiberius*, V, t. 1, p. 362 (B. l.).— Tacit. *Ann.* II, 3. — Dion, liv. LIV, cap. 9, p. 739.

[3] Velleius Paterculus, *Hist.*, lib. II, cap. 94, p. 226 (B. l.), au lieu de *Regnum Artavasdi dedit*, lisez : *Regnum ejus Artavasdi ereptum Tigrani dedit.* — Tacit. *Ann.*, cap. 3, t. 1, p. 162 (B. l.). — Dion, lib. LIV, cap. 9, p. 738 et 739. — Sueton. *Tiberius*, cap. 9, t. 1, p. 367 (B. l.). — *Monum. Ancyr.*, dans *August. Scriptor. fragm.* 1727, in-4°, p. 230.

[4] Velleius Patercul. II, 94, p. 226 (B. l.).

[5] Velleius, *loc. cit.* — Sueton, *Tiberius*, cap. 70, 71.

grec et en latin [1]. Il avait été formé dans l'art oratoire par Messala Corvinus dont il était un grand admirateur. On estimait davantage ses discours improvisés que ses discours écrits, parce que, scrupuleux défenseur de la langue latine à laquelle il voulait conserver la prééminence, il s'interdisait, quand il écrivait, tous les mots, toutes les tournures nouvelles ordinairement puisés dans la langue grecque. Pour éviter un excès, il tombait dans un autre et obscurcissait son style par des expressions surannées [2]. On ne peut pas douter que les discours que Tacite lui fait tenir, lorsqu'il fut parvenu à l'empire, n'aient été refaits par cet éloquent historien [1]. Tibère s'était surtout complu à étudier l'histoire des temps fabuleux, et il ne fallait pas devant lui, dit Suétone, avoir oublié qu'elle était la mère d'Hercule, ni quel nom portait Achille parmi les filles de Lycomède, ni enfin quelles étaient les chansons ordinaires des syrènes. Horace jouissait de toute la faveur d'un prince élève de son ami Messala Corvinus, et nous avons vu précédemment que ce fut à notre poète que s'adressa Septimius [3] lorsqu'il désira lui être recommandé [4]. En partant pour aller prendre le commandement de l'armée qui lui avait été confiée, Claude Tibère avait, comme tous les grands personnages, emmené avec lui un nombreux cortége [5]. Indépendamment de ses esclaves, de ses affranchis, de ses familiers et de ceux qui composaient sa maison, il avait à sa suite ceux qui devaient remplir les fonctions de médecins, de secrétaires, de trésoriers, d'inspecteurs; puis des cliens indépendans qui n'avaient d'autres fonctions spéciales que celles qu'il pou-

[1] Sueton, *Tiberius,* cap. 70 et 71, t. 1, p. 441 à 443 (B. l.).

[2] Sueton, *Octav. Aug.,* cap. 86, t. 1, p. 299 (B. l.). — Ibid. *Tiber.* cap. 8 — Tacit. *Ann.* XIII, 3, t. 2, 198 (B. l.).

[3] Tacit. *Ann.* IV, cap. 37 et 38, t. 1, p. 449. — Conférez Henr. Meyer, *Orat. Rom. fragment,* p. 231 et 232. — Orell., t. 2, p. 389.

[4] Horat. liv. I, *Epist.* 9.

[5] Conférez liv. IX, § 13.

vait leur conférer. C'étaient des jeunes gens riches, ambitieux, qui s'attachaient à sa personne dans l'espoir de s'avancer, en se rendant agréables à ce jeune prince, et en méritant par leurs services sa protection et sa faveur.

Dans cette cohorte, brillante de jeunesse et d'espérance, qui composait la petite cour de Tibère, Horace avait plusieurs amis, ou, du moins, plusieurs connaissances intimes.

Dans le nombre étaient Celsus, Titius, Florus et Munatius. C'est pour avoir de leurs nouvelles et de celles de Tibère, pour apprendre ce qui se passait à l'armée, qu'il écrivit à l'un d'eux, Julius Florus, l'épître troisième du livre Ier.

Celsus était un de ceux auxquels d'importantes fonctions furent confiées [1]. Il était un des secrétaires de Tibère: Titius, au contraire, était seulement un des cliens de Tibère; il ne remplissait auprès de lui aucune charge, et n'avait aucun emploi déterminé. Quoique désigné ici par le poète sous le seul nom de Titius, il est bien le Titius Septimius qu'Horace avait précédemment recommandé au jeune prince [2]; le même Septimius auquel est adressée l'ode 6 du livre II qui contient de si beaux témoignages d'une amitié réciproque [3]; le même Septimius qu'Horace, selon quelques manuscrits, promettait comme un convive aimable, à Torquatus, en l'invitant à dîner [4]; le même Septimius auquel Tibulle, son ami, adresse, dans une de ses élégies d'utiles conseils [5]; le même Septimius qui s'initia si bien depuis dans la faveur d'Auguste qu'il devint un de ses familiers, celui dont nous verrons

[1] Horat. *Epist.* I, 3. — Orell., t. 2, p. 337.

[2] Horat. *Epist.* I, 9. — Conférez ci-dessus, liv. IX, § 13.

[3] Horat. *Carm.* II, 6.—Conférez ci-dessus, liv. V, § 3, t. 1, p. 271.— Weichert, *De Titio Septimio Poeta.*, apud *Poetarum latinorum reliquiæ*, p. 371, 376.

[4] Horat. *Epist.* I, 5, 26. — Conférez ci-dessus, liv. X, § 10.

[5] Tibull. *Eleg.*, lib. I, 4, 73-74, p. 55 (B. l.).

figurer le nom dans une lettre de cet empereur à Horace [1]; enfin le même Septimius dont le tombeau, près d'*Aricia* (Laricia), est signalé comme un monument remarquable par un ancien scholiaste de notre poète [2]. Il est probable aussi que Titius Septimius était le fils de ce M. Titius, qui fut consul suppléant en 723, lors du troisième consulat de César Octave et de celui de Messala Corvinus [3]. Titius était, par sa mère, le neveu de Munatius Plancus, le consulaire [4]. Le jeune Munatius qui se trouve mentionné dans cette épître, était le fils de ce Munatius Plancus, l'ancien ami d'Horace. Ainsi Titius et Munatius étaient cousins par les femmes; et tous deux se trouvaient ensemble alors auprès de Tibère, dans un même but, et avec les mêmes projets d'ambition.

Titius s'essayait dans la poésie lyrique; il s'était proposé Pindare pour modèle. Il écrivait aussi des tragédies imitées de ce genre de pièces à caractères exagérés, à vers ampoulés, qui paraissent avoir été le goût dominant de la Melpomène latine. Ces pièces ne plaisaient pas à Horace, qui comprenait mieux que ses contemporains combien le naturel et le pathétique des tragiques grecs étaient préférables à ce faux sublime. Il n'est rien resté des poésies

[1] Suetonii, *Vita Horatii,* édit. Richter, Zwickaviæ, in-4°, 1830, p. 37-39.

[2] Conférez Acron et Porphyrion apud Horat. *Epist.* I, 3, 9, dans Bravnhardus, t. 1, p. 260.—Theod. Schmid, *Des Horat. Epist. erklaert,* p. 88. Weichert, *Poet. latinor. reliquiæ,* p. 371. — Scholiastes Cruquii, p. 525.

[3] Conférez Alemloveen, *Fast. Romanor. consular.,* p. 61. — Plutarch. *Anton.* 58. — Dion, lib. L, cap. 13, p. 613. — Velleius Paterculus II, 83, p. 206 (B. l.). — Weichert, *de Titio septimio* apud *Poet. latin. rel.,* p. 377.

[4] Horat. *Epist.* I, 3. Notre Titius Septimius ne doit pas être confondu avec un autre poète tragique qui vivait du temps de Cicéron. Conférez Cicéro *in Bruto*, cap. 45. — Weichert, *Poet. latin. reliquiæ,* p. 372. — Meyer, *Orat. Rom fragm.,* p. 158. Titius Sabinus, qui vivait sous Tibère, vers l'an 777, paraît avoir été un des parens du Titius Septimius d'Horace. — Voyez Dion, lib. LVIII, cap. 1, p. 874. — Tacit. *Ann.* IV, cap. 18, t. 1, p. 421 (B. l.).

de Titius Septimius; peut-être même ne furent-elles jamais publiées.

Celsus, surnommé Albinovanus, paraît avoir été encore plus intimement lié avec Horace que Titius Septimius. C'est à Celsus, ainsi que nous le dirons bientôt, que notre poète écrit quand il se trouve affligé de ces accès d'hypocondrie et de maux de nerfs, résultats inévitables d'un trop grand abus des plaisirs [1]. Son âge, et l'intérêt qu'il prenait à lui, le portaient à accompagner toujours ses témoignages d'amitié, dont ses vers étaient les interprètes, de quelques avertissemens utiles. Celsus, malgré les nombreuses occupations dont il était surchargé, faisait des vers; mais il en lisait encore davantage; et ses meilleures compositions n'étaient que des réminiscences. Horace l'avait plusieurs fois averti qu'il faisait fausse route; et, dans cette épître, il le prévient de nouveau que s'il veut réussir en poésie, il est nécessaire qu'il puise dans son propre fonds et non dans celui d'autrui. Horace donne, dans cette épître, ses avertissemens et ses conseils avec le ton de confiance d'un homme très-supérieur en âge, en talent, en réputation, aux jeunes écrivains auxquels il s'adresse, et non pas avec ces intentions malignes et ce ton railleur, qu'on lui a gratuitement prêtés [2].

Il faut se garder, comme quelques érudits, de confondre Celsus Albinovanus avec Pedo-Albinovanus. Ces deux personnages portaient le même surnom; tous deux faisaient des vers; mais voilà tout ce qu'ils ont de commun. Pedo Albinovanus fut l'ami d'Ovide, qui lui a adressé, dans son exil, une épître en vers [3]. Il se fit un nom par des poèmes héroïques dont les titres seuls nous sont par-

[1] Horat. *Epist.* I, 8.—Orell., t. 2, p. 386. — Ci-après, § 18, p. 14[illegible]
[2] Wielandi, *Episteln*, t. 1, p. 77 à 80. — Weichert, *De Titio Septimio*, dans *Poetar. latinor. reliquiæ*, p. 365 à 390. — Dacier, *Horace*, t. 8, p. 189 à 223. — Sanadon, *Horace*, in-8°, t. 6, p. 52 à 62.
[3] Ovid. *ex Ponto, Epist.* IV, 10, t. 7, p. 454 (B. l.).

venus. Celsus Albinovanus, au contraire, quoique plus jeune qu'Horace, composait des vers en même temps que lui, mais ne paraît pas avoir acquis de célébrité. Nous n'avons les titres d'aucune de ses poésies; peut-être ne les publia-t-il jamais [1].

Mais ce n'est ni à Celsus, ni à Titius qu'Horace a adressé cette épître trois du premier livre; c'est à un ami, plus avant encore dans son intimité que ne l'étaient ces deux jeunes gens. Cette épître et l'épître 2 du livre II, toutes deux adressées à Julius Florus, démontrent l'étroite liaison qui existait entre notre poète et ce personnage.

Nous ne savons rien de lui que ce qu'Horace et ses scholiastes nous en apprennent [2]. Il était fort jeune alors, et il s'acquit, par la suite, la réputation d'un savant jurisconsulte et d'un habile avocat. Le scholiaste ajoute qu'il avait fait un choix des satires d'Ennius, de Lucilius et de Varron, ce qui n'autorise pas à le placer dans le nombre des poètes satiriques [3]. Mais les termes dont Horace se sert à son égard démontrent qu'il faisait facilement des vers, et qu'il réussissait très-bien dans la poésie légère [4]. Le nom de Julius paraît indiquer en lui un client de la famille impériale. Il est vraisemblable qu'il était le plus jeune des fils d'Aquilius Florus. On sait que ce romain, sur l'ordre cruel de César Octave, fut obligé de se sacrifier pour sauver les jours de son fils; celui-ci, désespéré d'être privé d'un si tendre père se donna la mort [5]. D'après ce qui se passa à l'égard des fils de Cicéron et d'Antoine et de tous

[1] Weichert, *Poetar. latinor. reliquiæ*, p. 382. — Baehr, *Geschichte der Romischen litterat.*, p. 126 et 292.

[2] Acron et Porphyrion apud Horat, lib. I, *Epist.* 3, 1. — Lib. II, 2, 1 dans Bravnhardus, t. 2, p. 259. — Orell., t. 2, p. 386-540.

[3] Weichert, *Poetar. latinor. reliquiæ*, p. 367.

[4] Horat. *Epist.* I, 3, 24. — Orell., t. 2, p. 343.

[5] Dion Cassius, LI, cap. 2, p. 633. — Sueton, *Oct. Aug.*, 13, p. 177 (B. I.). — Weichert, *Poetar. latinor. reliquiæ*, p. 368. — Dion Cassius et Suetone s'accordent sur le fait, mais non sur la date. Suétone mérite plus de confiance.

les fils d'illustres proscrits qu'Auguste se plut, après la fin de la guerre civile, à combler de faveurs lorsqu'ils s'en montraient dignes, on peut croire que Florus, le dernier rejetton de cette infortunée famille, encore enfant lors de la mort de son père et de son frère, fut élevé par les soins de César Octave, et qu'ensuite sa capacité et ses talens lui acquirent le crédit et l'estime dont il jouissait.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Horace avait pour Florus une grande affection. Cela est démontré par l'épître dont nous nous occupons. Un but important s'y cache sous les grâces du bel esprit et l'urbanité de l'homme de cour. A mesure qu'Horace avançait en âge, il voyait quelque chose de plus précieux que la gloire, de plus désirable que les talens : c'étaient les jouissances du cœur, une conscience irréprochable, et la constance en amitié.

Julius Florus s'était lié avec Munatius Plancus, jeune homme de grande espérance, et qui, par la suite, parvint comme son père au consulat [1]. Peut-être était-ce par son intimité avec la famille des Plancus, qu'Horace s'était si étroitement lié avec Julius Florus. Quoi qu'il en soit, l'attachement, presque fraternel, qui unissait Julius Florus et Munatius, se rompit par une cause que nous ignorons. Horace fut affligé de cette rupture entre deux jeunes amis qu'il chérissait également; et comme il paraît que Julius Florus était le moins bien disposé des deux à une sincère réconciliation, c'est à lui qu'il adresse cette épître 3 du livre Ier. D'abord il a l'air de ne vouloir s'entretenir avec lui que de nouvelles littéraires et politiques; mais il en prend occasion de lui rappeler que les solides résultats de la philosophie, la culture de la raison, le

[1] Le père en 712; le fils en 766. — Conférez Van Ommeren, *Vorlesungen über Horaz.*, p. 162. — Weichert, *Poetar. latinor. reliquiæ*, p. 377. — Conférez ci après, liv. XIV, § 10.

bon ordre à établir dans ses sentimens et ses penchans, sont préférables aux vains prestiges de la poésie et de l'éloquence. Pour avoir la mesure des progrès que Julius Florus a faits en ce genre, Horace lui demande si, dans son cœur, les plaies faites à l'amitié par la colère ou un injuste ressentiment sont parfaitement cicatrisées, et s'il ressent pour Munatius cette même affection qu'il avait autrefois pour cet ami, et que celui-ci mérite.

Tel est le motif caché, le vrai motif de cette épître, qui fait autant d'honneur au bon cœur d'Horace qu'à son excellent esprit et à son talent comme écrivain; car les vers en sont soignés, élégans, et remarquables par le choix et l'heureuse propriété des expressions [1].

« Julius Florus, je suis en peine de savoir en quels lieux Claude, le beau-fils d'Auguste, a porté la guerre ?— Qui vous retient loin de nous ? — Est-ce la Thrace ? est-ce l'Hèbre enchaîné par les glaces ? est-ce le détroit où les flots de la mer séparent des citadelles, et baignent des rivages si rapprochés [2] ? Sont-ce les coteaux ou les plaines fertiles de l'Asie ? — Dites aussi quels ouvrages prépare la studieuse cohorte ? Je veux le savoir. — Qui d'entre vous se charge d'écrire les hauts faits d'Auguste, et fera passer à la dernière postérité l'histoire de tant de guerres et de tant de traités qui les ont terminées ? — Et Titius, dont Rome s'entretiendra bientôt, Titius, qui, dédaignant les rives d'un accès facile, a osé, sans pâlir, s'élever jusqu'à la source où Pindare a puisé, comment se porte-t-il ? Pense-t-il à nous ? Sous les auspices d'une muse favorable, s'efforce-t-il d'adapter à la lyre latine les accords du poète thébain ? Ou veut-il en vers ronflans promener sur la scène ses tragiques fureurs ? — Et notre cher Celsus, que fait-il ? — Je lui ai dit, mais il faut souvent le lui redire : « soyez riches de vos propres

[1] Horat. *Epist* I, 3. — Orell., t. 2, p. 337.
[2] Le détroit d'*Abydos*, des Dardanelles.

fonds, ne touchez point aux écrits qu'Apollon Palatin a reçus dans son temple. La corneille est baffouée par la troupe des oiseaux qui la dépouillent de ses plumes empruntées, et qui lui ravissent ainsi l'éclat de ses couleurs furtives. »

« Et vous, Florus; qu'entreprenez-vous? Abeille agile, quelle est la fleur qui vous attire? Votre esprit étendu, cultivé, poli, peut, à volonté, aiguiser les armes de l'éloquence, discuter avec clarté les questions de droit public, ou composer des vers charmans. Partout victorieux, votre front sera décoré de la couronne de lierre. Où n'iriez-vous pas si les passions avec leurs soucis rongeurs, leur influence glaciale, ne vous empêchaient de vous laisser conduire par la sagesse? Petits et grands, c'est à cette vierge céleste qu'il nous faut tous recourir avec ardeur, si nous voulons être chers à notre patrie, chers à nous-mêmes. »

« N'oubliez pas, dans votre réponse, de m'apprendre si vous avez pour Munatius les sentimens de tendresse que vous devez avoir; si votre réconciliation a été bien cimentée; si la plaie faite à vos cœurs ne se rouvre pas; si tous deux, jeunes, bouillans, l'inexpérience de votre âge vous rend toujours indomptables, et entretient encore vos fiers ressentimens... Mais, non, vous n'êtes pas faits pour rompre les liens d'une amitié fraternelle... En quelque lieu que vous soyez, sachez, chers amis, que je nourris une génisse, promise aux dieux, pour fêter votre retour. »

XVIII.

Tibère n'éprouva aucune résistance, et ne rencontra point d'obstacles dans la mission dont Auguste l'avait chargé. Artabaze fut mis à mort par les Arméniens eux-mêmes avant que l'armée romaine eût pénétré dans leur

pays; et arrivé dans la capitale de l'Arménie, Tibère, du haut du tribunal où il siégeait, posa la couronne sur la tête de Tigrane. Tibère, dit Dion, représenta ce succès comme le résultat de son habileté et de son courage; et on ordonna, comme après une très-grande victoire, des sacrifices aux dieux [1].

XIX.

Ce malaise général, qui tient à la fois de l'irritation et de la langueur, qui, sans aucune altération des organes extérieurs, ôte aux membres leur force, à l'esprit ses facultés, attaquait souvent Horace [2]. Ce mal inexprimable ne se prend à aucune partie du corps en particulier, mais il les fait souffrir toutes à la fois. Ce n'est pas seulement l'affaissement, c'est le tiraillement de toute l'organisation. De longues souffrances morales ou physiques, l'action prolongée des passions violentes, l'application et les habitudes sédentaires, ce découragement subit qui saisit l'ame après de vives espérances trompées; telles sont les causes qui contribuent à le produire. Les grands poètes, les grands peintres, les grands artistes en tout genre, qui, après de longs efforts, désespèrent de pouvoir atteindre à cette perfection idéale que leur imagination a rêvée, en sont souvent attaqués. Le savant et le penseur profond, qui donnent à la méditation et au travail le temps réclamé par l'exercice et le sommeil, ont le même sort. Il n'épargne pas non plus ceux qui se livrent avec excès aux plaisirs de Bacchus ou de Vénus, ou qui se complaisent dans les sensations et les émotions vives trop souvent répétées. Enfin,

[1] Vellejus, lib. II, 94, 4, p. 226 (B. l.). — Suéton., *Tiberius*, cap. 367 (B. l.). — Tacit. *Ann.*, lib. II, cap. 3, p. 163 (B. l.). — Dio., lib. LIV, cap. 9, 85, p. 738.

[2] Conférez Acron *apud Horat. Epist. ad Pisones*, v. 302; dans Bravnhardus, t. II, p. 470.

plusieurs grands médecins modernes prétendent que certains lieux, certains climats tendent par eux-mêmes, indépendamment de toute autre cause, à donner les maux de nerfs, car telle est l'expression que l'on a inventée pour désigner les effets d'une maladie tellement indéfinissable qu'on n'a pas pu, en notre langue, lui donner un nom; tellement différente dans ses effets de toutes celles qui affligent l'espèce humaine, que ceux qui ne l'ont pas éprouvée ne peuvent y croire.

Ceux qui ont le mieux étudié les effets des différens climats sur l'organisation humaine disent que le séjour seul de Rome[1] contribue à produire cette maladie, dont les Italiens ont su exprimer si bien les effets par le nom de *tiratura* qu'ils lui donnent. Si cette observation est exacte, on voit combien de causes se réunissaient pour qu'Horace ressentît souvent cette affection morbide sous le poids de laquelle l'imagination s'affaisse, la raison chancelle, la volonté devient incertaine et flottante, l'humeur impatiente, chagrine et fantasque.

Il est probable que c'était pour ce mal qu'Horace avait consulté le médecin Musa, qui lui avait conseillé les bains froids en hiver[2]. Le même remède a aussi été quelquefois employé avec succès par les médecins modernes pour le même mal. Horace en souffrait plus que de coutume, lorsqu'il reçut une lettre de Celsus Albinovanus, qui montrait que les fonctions de celui-ci auprès de Tibère, le crédit et la faveur qu'elles lui avaient acquis, avaient enflé son orgueil et exalté ses espérances. Horace, dans sa courte réponse (épître 8 du livre Ier), l'avertit des dangers de la prospérité qui, lorsqu'on en use mal, fait souvent perdre les amis qu'on avait, et suscite des ennemis qu'on n'avait pas.

[1] J. Clarke's *on the influence of climate in the prevention and cure of chronic diseases*, 2e édit., p. 156. — James Jonhson, *Change of air*, etc., 3e édit. London, in-8°, p. 266.

[2] Conférez ci-dessus, liv. IX, § 8, p. 16.

Cette courte épître est une de celles qui peignent mieux le caractère et la situation d'esprit de notre poète à l'époque où il l'écrivit ; et le but que nous nous proposons dans cet ouvrage exige que nous la traduisions dans son entier [1].

« Muse, porte ma réponse à Celsus ! Souhaite de ma part à ce secrétaire de Néron (Tibère), qui partout l'accompagne, plaisir et santé. S'il te demande ce que je fais, dis-lui que chaque jour je forme nombre de projets, tous plus beaux les uns que les autres ; mais que ma vie n'en est ni plus sage ni plus douce. Non que la grêle ait dévasté mes vignes, les chaleurs desséché mes oliviers, l'épidémie atteint mes troupeaux dans de lointains pâturages ; mais parce que, moins sain encore d'esprit que de corps, je ne veux rien écouter, rien croire, de ce qui pourrait soulager mon mal. Les médecins les plus sincères me déplaisent ; mes meilleurs amis m'irritent quand leurs conseils veulent me tirer de cette funeste langueur. Ce qui me nuit, je le recherche ; ce qui me serait salutaire, je le rejette. Plus changeant que le vent, quand je suis à Tibur, j'aime Rome ; à Rome, je désire Tibur [2]. »

« Après cela, ô Muse ! demande à Celsus comment il se porte ; comment il gouverne ses affaires ; s'il plaît toujours à son jeune patron et à ceux qui l'entourent. Si Celsus te répond « Très-bien ! » commence d'abord par l'en féliciter ; et puis, n'oublie pas de lui glisser dans l'oreille ce petit avis : « Celsus, tel vous serez dans la fortune, tels nous serons pour vous. »

[1] Horat. *Epistol.*, lib. I, 8. — Dans Bravnhardus, t. 3, p. 285. — Theod. Schmid, t. 2, p. 205. — Orell., t. 2, p. 386.

[2] Conférez liv. V, § 3, t. 1, p. 270. — Liv. VII, § 24, p. 316.

LIVRE ONZIÈME.

734. — 736.

I.

de R. 734. J.-C. 20. d'H. 15.

Auguste se rendait de jour en jour plus cher aux Romains par les soins qu'il donnait à l'administration de l'empire; par l'habileté et la sagesse dont il faisait preuve, en réglant d'une manière glorieuse pour Rome, et utile pour le bonheur et la prospérité générale, les intérêts compliqués de tant de peuples réunis sous une même domination, et qui, à divers titres, et avec des gouvernemens différens, n'étaient plus, au fond, que les provinces d'un seul et immense État dont la capitale était Rome, et le chef le prince du sénat de Rome [1].

Après avoir envoyé Agrippa dans les Gaules, parcouru la Sicile, Auguste était passé en Grèce. Athènes, dans son assujétissement encore rivale de Lacédémone, se soumit au décret qu'il rendit pour la dépouiller d'une partie de ses domaines et les donner à cette dernière ville.

Auguste alla ensuite en Asie mineure, où plusieurs villes, et l'île de Chio se ressentirent des bienfaits de sa présence. Il disposa, ainsi que nous l'avons dit, du royaume de la grande Arménie en faveur de Tigrane [2]; concéda la

[1] Conférez ci-après, liv. XIV, § 2.

[2] Voyez ci-dessus, liv. X, § 18, p. 152.

Cilicie et la petite Arménie à Archelaüs; donna la Galatie à Hérode; et permit que Mithridate succédât à son père dans la Comagène [1].

Mais le résultat le plus important de ce mémorable voyage d'Auguste, celui qui jeta le plus grand lustre sur son règne, fut la fin des négociations depuis si long-temps entamées avec le roi des Parthes, le seul peuple civilisé connu des Romains qui eût résisté à leur puissance et triomphé de leurs légions.

Une petite pièce de vers d'Antipater de Thessalonique, poète qui paraît avoir été particulièrement attaché à Lucius Piso, auquel Horace a adressé son art poétique, nous montre combien les Romains étaient flattés qu'Auguste entreprît d'humilier l'orgueil des Parthes. Le poète s'adresse en ces termes à l'empereur, au moment de son départ pour l'Orient :

« Partez, race de Jupiter, marchez du côté de l'Euphrate ! Déjà les Parthes, abandonnant leur prince, accourent des climats de l'Aurore pour se rendre en foule auprès de vous. Vous verrez, ô César ! les arcs se briser de crainte. L'empire que vous possédez en deçà de l'Orient est votre patrimoine. Osez le premier étendre de tous côtés les limites de Rome, et que le lever du soleil soit désormais le sceau de la grandeur de votre empire [2] ! »

L'armée qu'Auguste fit habilement conduire en Arménie, sous le commandement de Tibère, avait effrayé le roi des Parthes, Phraates IV, qui, mal affermi sur son trône, était détesté de ses sujets. Il se décida à conclure la paix, et à se soumettre aux conditions qu'Auguste avait prescrites. Il rendit les insignes militaires qu'il avait conquis sur les Romains; livra les trophées que les Parthes avaient érigés en signe de leurs victoires, et tous les pri-

[1] Dion, lib. LIX, cap. 9, p. 738.

[2] Antipater apud Boivin, *Rem. hist. et crit. sur l'anthologie manuscrite qui est à la Bibliothèque du Roi.* — *Académie des Inscriptions*, t. 2, p. 292.

sonniers romains qui étaient encore en sa possession.

La nouvelle de cet événement combla de joie tout l'empire; on le signala sur les monnaies avec des emblèmes exagérateurs. Un temple, consacré à Mars vengeur, fut élevé sur le capitole pour y déposer les aigles romaines restituées par les Parthes; et lorsqu'Auguste rentra dans Rome, un arc de triomphe fut érigé en son honneur [1]. Pour s'expliquer la satisfaction qu'éprouvait l'orgueil des Romains de la simple exécution d'un traité auquel on craignait que Phraates ne voulût se soustraire par la guerre, il faut se rappeler que ce roi des Parthes devait passer pour le plus grand capitaine de son temps, puisqu'il avait toujours triomphé sur le champ de bataille de tous ses ennemis. Il avait conquis la Médie; vaincu et fait prisonnières les légions de Crassus; forcé celles d'Antoine à la retraite; envahi l'Arménie, et passé au fil de l'épée tous les Romains qui s'y trouvaient.

Le résultat, obtenu par la seule habileté d'Auguste, sans qu'il en coûtât la vie à un seul romain, devint encore plus important par ses conséquences qu'il ne le paraissait d'abord. Ce ne fut pas seulement des trophées et des prisonniers rendus; une guerre que l'on croyait imminente, évitée; ce fut le commencement d'une paix durable, d'un accord parfait entre les deux plus puissans monarques du monde; ce fut la supériorité de Rome sur Ctésiphon; de l'empire d'Occident sur l'empire d'Orient, de l'Europe sur l'Asie, pour long-temps assurée; non par la terreur des armes, non par les seuls effets des profondes combinaisons de la politique; mais par une cause bien minime en apparence, et qui a échappé à l'attention de presque tous les historiens.

[1] Dio., lib. LIV, t. 8, p. 736. — Visconti, *Iconographie grecque*, chap. 14, t. 3, p. 87, édit. in-4°, pl. 49, n° 21. — Justin, liv. XLII, cap. 5, 10, p. 511 (B. L.).— Saint-Martin, *Biographie universelle*, t. 36, p. 234. — Conférez Horat. *Epist.*, lib. I, 12, v. 25 à 29; et ci-après, liv. XI, § 5.

Auguste, lorsque Phraates eut satisfait à toutes ses demandes, fit présent au roi des Parthes d'une belle esclave italienne, nommée Thermusa. Cette femme, d'abord traitée par Phraates en concubine, obtint sur lui, lorsqu'elle lui eut donné un fils, un ascendant irrésistible. Elle devint sa femme légitime, et il lui fit rendre des honneurs extraordinaires. On a encore les monnaies qu'il fit frapper, où le portrait de sa nouvelle épouse se trouve gravé au revers du sien avec des légendes grecques portant les mots de *reine Thermusa*, de *déesse céleste* [1]. Cet amour de Phraates pour sa belle esclave, et la préférence qu'il donnait au fils qu'il avait eu d'elle, sur tous ses autres enfans, lui aliénèrent toute sa famille; il craignit les conspirations. Pour les prévenir, il ne garda près de lui que le fils de Thermusa, et fit déporter hors de son royaume tous ses autres fils avec leurs femmes et les enfans qu'ils avaient eus d'elles. Il les envoya tous à Auguste comme gages officieux d'amitié, dit Strabon [2]. Du temps de ce géographe, cette royale famille était entretenue, aux frais du trésor public, avec une magnificence extraordinaire. Auguste connaissait l'attachement des Parthes pour le sang des Arsacides; et, comme il l'avait prévu, de nouvelles révolutions rendirent les fils de Phraates utiles à ses desseins. Phratacès, ce fils favorisé de Thermusa, entretenait, dit-on, un commerce criminel avec sa propre mère; ce qui est certain, c'est que, de concert avec elle, il abrégea les jours de son père, dans l'espoir de régner à sa place. Mais les grands s'opposèrent à ce que le fils d'une esclave italienne montât sur le trône des Arsacides, et ils redemandèrent aux Romains un des autres fils de Phraates. Voilà pourquoi Strabon, contemporain de cet événement, après avoir rappelé

[1] Conférez Joseph, lib. XVIII, cap. 2, § 4, p. 874, in-folio, édit. Havercamp. — Saint-Martin, *Biographie universelle*, t. 36, p. 235.

[2] Strabo, lib. XVI, p. 748, t. 5, p. 166 et 197 de la traduction franç. — Ibid. lib. VI, p. 288; t. 2, p. 423 de la traduction française.

combien les Parthes s'étaient montrés redoutables, ajoute: « Aujourd'hui, c'est aux Romains que souvent les Parthes s'en remettent pour le choix d'un roi; peu s'en faut qu'ils ne reconnaissent la souveraineté de l'empereur. »

Tacite nous apprend que le rappel d'un des fils de Phraates eut lieu la seconde année du règne de Tibère, l'an 769 de Rome, deux ans après la mort d'Auguste [1]. Ainsi l'on voit que tant que cet empereur vécut, non-seulement il n'eut rien à craindre des Parthes, mais que par ses intelligences avec Thermusa et les ôtages qu'il avait à Rome, il maintint le puissant roi des Parthes sous sa dépendance. Auguste avait en ce roi un appui plutôt qu'un antagoniste pour toutes les mesures qu'il jugeait à propos de prendre, afin d'affermir son autorité sur les provinces d'Orient, les plus éloignées du centre de l'empire. Lorsque Phraates eut consenti à renvoyer les insignes militaires des Romains et les prisonniers qui avaient survécu à leur captivité, il envoya, pour cet effet, des ambassadeurs à Auguste, qui, selon l'usage des Orientaux, fléchirent les genoux devant l'empereur de Rome; celui-ci, en signe d'alliance, posa une couronne sur la tête du chef de cette ambassade. Ainsi, le roi des Parthes parut, par cette vaine cérémonie, à laquelle on donna une grande publicité, ne tenir ses États que de la seule volonté d'Auguste, de même que les autres petits souverains de l'Orient; et les concessions qu'il avait faites ne semblèrent plus être le résultat d'un libre consentement, mais d'une grande victoire remportée sur lui par Auguste [2].

Il est certain que cette apparente soumission du puissant monarque des Parthes à Auguste, eut un grand retentissement, et que rien ne contribua plus à donner une haute idée de la puissance de l'empereur de Rome.

[1] Tacit. *Ann.*, lib. II, cap. 1, t. 1, p. 158 (B. l.).

[2] Sueton. *Aug.* XXI, t. 1, p. 196 (B. l.). — Justin., XLII, cap. 5, p. 511 (B. l.). — Horat. *Epist.* I, 12, 27, 28. — Ode II, 2, 17.

Des ambassades des nations les plus éloignées, parties de tous les points du globe, vinrent, dès lors, trouver Auguste partout où il se trouvait, à Antioche, à Samos, à Rome : il en vint de l'île sauvage des Bretons. Nous avons parlé de l'ambassade de la reine Candace d'Éthiopie. Porus, qui se vantait de commander à six cents rois de l'Inde[1], envoya aussi à Auguste une ambassade qui, par sa magnificence, éclipsa toutes les autres. Le nom de celui qui l'envoyait, rappelait les conquêtes d'Alexandre, et dut frapper singulièrement l'imagination des Romains. Les présens qu'envoyait Porus furent offerts par huit esclaves indiens, le corps demi-nu et parfumé d'aromates. Ce qui, dans ces présens, excita le plus l'étonnement, ce fut un homme né sans bras, et tel qu'on représentait Hermès, lançant des flèches avec les pieds; des oiseaux inconnus; des serpens énormes; et le tigre des bords du Gange, qui jamais n'avait été vu en Occident [2]. Un brachman, Zarmanus Chégan, de la ville de Bargose[3], qui s'était réuni aux ambassadeurs de Porus, et qui avait suivi Auguste à Athènes, lui offrit le triste et déplorable spectacle que Calanus avait présenté autrefois à Alexandre: pour jouir plus promptement de son immortalité, il se jetta en riant, et plein de vie, dans les flammes d'un bûcher qui le consumèrent.

Tous ces grands événemens, toutes ces étranges merveilles, rendaient la gloire d'Auguste plus populaire, et le grandissaient dans la pensée des Romains. On était parvenu à le considérer comme un être à part; comme l'homme du destin, comme l'élu des dieux; et les louanges qui lui étaient données par les orateurs dans le sénat, par les poètes dans leurs ouvrages, quelqu'exagérées qu'elles

[1] Strabo, *Geogr.*, lib. XV, p. 719 (1047).— Dion, lib. LIV, p. 739.

[2] Plin. lib. VIII, cap. 25, t. 3, p. 387 (B. l.).

[3] Dio., lib. LIV, p. 739, ligne 16. — Strabo, *Geographia*, lib. XV, p. 720; t. 5, p. 93 de la traduction française.

fussent, ne paraissaient point telles, parce qu'elles n'étaient que l'expression de l'opinion générale[1].

II.

Horace aurait cru manquer à ce qu'il se devait à lui-même et à la patrie, si sa muse, dans ces circonstances, avait gardé le silence. C'est alors que pour louer Auguste, dans son ode cinquième du livre III, il saisit les plus puissantes cordes de sa lyre.

« Aux cieux règne Jupiter, son tonnerre nous l'atteste; Auguste, sur la terre est un dieu parmi nous; le fier Breton et le Perse redoutable soumis à notre empire, nous révèlent sa puissance[2]. »

Après ce début, Horace se rappelle que parmi les Romains prisonniers, plusieurs refusèrent de revenir dans leur patrie, soit parce qu'ils avaient formé des établissemens chez les Parthes, soit parce qu'ils craignaient de se retrouver au milieu de leurs concitoyens, après avoir été si long-temps captifs. A toutes les époques, ce fut une honte pour un Romain, de ne pas mourir plutôt les armes à la main, que de consentir à subir l'esclavage, en se rendant comme prisonnier de guerre[3]. Le souvenir d'une telle souillure, imprimée au nom romain, éveille dans l'ame du poète la plus forte indignation.

« O sénat! quoi, le soldat de Crassus a pu vivre l'époux avili d'une femme étrangère! Le Marse et l'Apulien, oubliant la toge romaine, les boucliers sacrés, les feux éternels brûlans sur l'autel de Vesta, ont pu obéir à un roi

[1] Conférez ci-après, liv. XI, § 4.

[2] Horat. *Carm.* III, 5. — Jani, t. 2, p. 78. — Orell., t. 1, p. 308. — Mitscherlich, t. 2. p. 78.— Ovid. *Fast.* II, v. 130-131, t. 6, p. 97 (B. L.).

[3] Conférez Tite-Live et Eutrope dans Dacier, *Horace*, t. 3, p. 151.

Mède! Ils ont pu vieillir dans les champs des ennemis, et devenir leurs alliés et leurs parens; et Rome et la statue de Jupiter au Capitole subsistent encore ! »

Le poète oppose à un tel exemple, le dévouement si connu de Régulus; puis, s'abandonnant à l'enthousiasme que lui inspire la magnanimité de ce héros, il peint sous les couleurs les plus vives sa noble action, sa prodigieuse fermeté d'ame : il ne revient plus aux louanges d'Auguste, qui auraient affaibli l'effet d'une si vigoureuse peinture. C'est ainsi qu'une ode qui s'annonçait comme étant destinée à flatter la gloire d'un heureux et puissant despote, devient, par l'effet de cette inspiration subite, qui fait un des charmes du genre lyrique, l'éloge du plus sublime effort de patriotisme, dans un état libre, que les récits de l'histoire aient retracé.

Tous les historiens latins, et trois historiens grecs, Appien, Dion Cassius, Zonare [1], s'accordent sur le fond de ces récits, et parlent des conseils généreux donnés par Régulus au sénat; de sa fidélité à ses sermens, et de la cruauté inouïe des Carthaginois à son égard. Silius Italicus [2] a aussi célébré ce martyr de la vertu romaine, et Cicéron cite ces faits comme certains [3]. Cependant, à tant de témoignages, on oppose le silence de Polybe [4] et de Diodore de Sicile, qui donnent beaucoup d'autres détails sur Attilius Régulus. Le silence du premier est imposant, car l'antiquité n'a point d'historien plus grave, plus instruit, plus judicieux : mais on n'a pas fait attention, ce nous semble, que dans ce que dit le second, il paraît plutôt

[1] Appian. *De rebus Punicis*, cap. 3 et 4, et adnotationes 3 et 4, lig. 76, t. 1, p. 308 et 309; et t. 3, p. 392 et 393, édit. J. Schweighaeuser. — Tit.-Liv. 18. — Valer Mar. IX, 2.

[2] Silius Ital. *Punicor.* VI, 539-550, t. 1, p. 388 (B.l.). — Florus II, 2, 23. p. 140 (B.l.).

[3] Cicero, *de Officiis.* I, 13, t. 6, p. 63 (B.l.). — III, 26, 27. — Ibid. *Oratio in l.c. Pison*, cap. 19, t. 5, 383 (B. l.).

[4] Polyb. *Bell. Punic.* I, 33, 34, t. 1, p. 86 et 89, édit. Schweig.

nous donner les moyens d'expliquer la contradiction qui existe entre Polybe et les autres historiens, que la fortifier. En effet, Diodore nous apprend que la veuve de Régulus, inconsolable de la mort de son mari, engagea ses fils à faire subir à leurs prisonniers carthaginois les plus cruels traitemens. Ils furent enfermés dans une cage de fer, le corps ramassé à l'instar des bêtes sauvages, pour y périr d'inanition. Tel était le genre de mort que, selon ce qu'elle croyait, dit l'historien, les Carthaginois avaient fait subir à Régulus. Un des prisonniers nommé Boctor, périt par cet affreux supplice; l'autre, au contraire, nommé Amilcar, fut sauvé d'une mort certaine par les tribuns du peuple, qui faillirent condamner les fils de Régulus pour avoir déshonoré le nom romain par leur cruauté. Amilcar, en effet, protestait qu'il avait donné à Régulus, dans sa captivité, les plus grands soins [1]. Ne paraît-il pas évident d'après ce récit, que Régulus mourut en effet dans la prison où les Carthaginois l'avaient retenu captif. il courut à Rome le bruit que les traitemens barbares et cruels de ses ennemis avaient causé sa mort, et ces récits parurent assez vraisemblables pour que sa veuve y ajoutât foi. Les Carthaginois niaient les faits et assuraient que Régulus était mort naturellement. La vérité à cet égard, comme pour tout ce qui se passe dans l'ombre d'une prison, ne put jamais être connue. Les historiens latins ont suivi la tradition et les récits les plus déshonorans pour les Carthaginois; Polybe qui n'y croyait pas et ne pouvait cependant s'appuyer sur des preuves positives pour les contredire, a préféré les passer sous silence [2].

La manière dont Horace s'exprime dans le début de

[1] Diodorus, *Excerpta*, lib. XXIV, t. 2, p. 566, édit. Wesseling. — T. 7, p. 9 et 11 de la traduction de Miot.

[2] Conférez sur ce sujet Beaufort, *Dissertations sur l'incertitude des premiers siècles de l'histoire de Rome*, p. 420 à 436. — Jac. Palmieri, *Animadnotatio in auctores græcia*, p. 151. — Daunou, *Biographie universelle*, art. *Regulus*, t. 37, p. 262.

cette ode, relativement aux Parthes, (il les nomme Perses, nous avons dit pourquoi), n'a trompé personne, et l'on n'a jamais cru qu'Auguste eût subjugué ce peuple belliqueux. Il en a été de même des Bretons; cependant les commentateurs modernes de notre poète ont cru, d'après lui, que réellement Auguste avait soumis par ses armes l'île de Bretagne. Un d'eux a même cité Strabon sur ce sujet [1], et c'est précisément Strabon qui nous apprend que du temps d'Auguste, il n'y avait pas un seul soldat romain dans toute l'île de Bretagne. Les liaisons commerciales de l'empire romain avec ces peuples, principalement pour le commerce de l'étain, avaient été l'occasion de quelques ambassades, et aussi de quelques présens qu'Auguste fit fastueusement suspendre dans le Capitole, comme les trophées des peuples vaincus [2].

Les Marses et les Apuliens, c'est-à-dire les peuples des Apennins, dans les environs du lac Celano et dans l'Abruzze ultérieure, et ceux de la Pouille, dont notre poète déplore la honte, étaient, avec les Samnites, dans la Terre de Labour, au nombre des plus braves et des plus courageux soldats de l'empire. C'étaient aussi les peuples d'Italie que les Romains avaient eu le plus de peine à vaincre [3].

III.

On était au premier jour des calendes de mars, de l'an 734, jour des fêtes matronales, instituées en l'hon-

[1] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 20.

[2] Conférez Walckenaer, *Analyse d'une carte des Iles Britanniques, dressée pour la lecture des historiens anciens* dans les *Annales des Voyages* pour 1836, p. 20 des exemplaires tirés à part.— Sueton. *Claud.* 17, t. 2, p. 103 (B. l.). — Tibull. *Messala*, 149. — Conférez *Horat.*, epod. VII, 7. — Ibid. *Carm.* IV, 14. — César *de Bello. Gall.* V, 14. — Strabo IV, p. 200; t. 2, p. 81 de la trad. franç. — Dion LIV, 8 et 9, p. 736-739.

[3] Conférez Horat. *Carm.* II, 20, 18. — Virg. *Georg.* II, 167.

neur de l'enlèvement des Sabines. Ce jour, les dames romaines se paraient de leurs plus beaux ornemens [1], et après avoir fait un sacrifice à Junon, dans le temple consacré à cette déesse sur le mont Esquilin, elles attendaient chez elles les présens de leurs amis et de leurs maris. Ces derniers faisaient, de leur côté, des sacrifices à Janus. Ce jour, Mécène, pour se délasser de ses travaux, et se distraire de ses soucis, alla chez Horace et fut fort étonné de le trouver occupé des préparatifs d'un festin; de voir des cassolettes exhalant l'encens, des feux allumés sur le vert gazon. Notre poète explique à son illustre ami que tous ces apprêts n'ont pas pour but de célébrer la fête du jour, puisqu'étant célibataire, il n'a pas lui le droit d'y prendre part, mais ils sont dus à un vœu qu'il a fait d'immoler tous les ans un bouc blanc à Bacchus, en reconnaissance de ce que ce dieu l'a garanti du péril dont il fut menacé par la chute de cet arbre, dont il a plusieurs fois parlé dans ses vers [2]. Tel est le sujet des stances qui forment la huitième ode du livre III; elles sont peu lyriques, et se font seulement remarquer par leur élégante simplicité. Si pour l'art, cette pièce est une des moindres de notre poète, elle est pour son biographe une des plus importantes : les événemens du temps qu'elle rappelle; certaines habitudes des Romains auxquelles elle nous initie; le jour qu'elle jette sur le caractère d'Horace, que toute sa philosophie n'affranchissait pas des superstitions de sa religion; les lumières qu'elle nous donne sur le caractère de Mécène, et l'intime familiarité qui existait entre l'homme d'état et le poète, appellent sur elle notre attention.

Horace dit que Mécène, familier avec les langues grecque et latine, et instruit sur toutes choses, doit

[1] Ovid. *Fast.* III, v. 167. — Plut. *Rom.* 33. — Serv. *in Æneid.* v. 638. — Tibull. III, 1, 1.

[2] Conférez Horat. *Carm.* I, ode 22. — Ibid. II, 17. — Ibid. III, 8 et ci-dessus, liv. VI, § 15. — Liv. IX, § 10. — Liv. X, § 22.

moins qu'un autre, s'étonner de voir ces honneurs rendus à Bacchus. Il engage son protecteur et son ami à partager le festin qu'il a préparé pour fêter ce dieu; il lui promet du vin dont les amphores ont commencé à s'enfumer sous le consulat de Tullus. Cette date nous reporte au consulat de Lucius Volcatius Tullus, ou à l'an 688, une année avant la naissance d'Horace; ou bien au consulat de L. Volcatius et de L. F. Tullus, ou à l'an 721 [1]. La première date donnerait quarante-six ans d'âge au vin d'Horace, la seconde treize ans; c'est cette dernière que, suivant moi, Horace nous donne. Il est bien vrai que nous l'avons vu s'adresser, dans une de ses odes, à une amphore qui datait du jour de sa naissance, et que Martial parle de s'enivrer avec une amphore centenaire [2]. Nous savons aussi qu'il existait encore du temps de Pline, du fameux vin du consulat d'Opimius de l'an 633, auquel ses deux siècles d'ancienneté avaient donné la consistance du miel [3]. Mais généralement parlant, divers passages des auteurs nous prouvent que la plupart des vins, chez les anciens, perdaient de leur qualité au bout de vingt ans, et même moins, quoique quelques-uns pussent se garder beaucoup plus long-temps. C'était en 727 qu'Horace s'adressait dans l'ode vingt-unième du livre III, à l'amphore emplie le jour de sa naissance [4]; ce vin avait alors 38 ans. Mais nous voyons par l'expression dont Horace se sert pour le vin dont il est question ici, qu'on avait employé pour le faire vieillir plus promptement, le moyen qu'indique

[1] Orell. *Horat.*, t. 1, p. 330. —Almeloveen, *Fast. consul.*, p. 57 et 61. — Simson, *Chronicon*, édit. Wesseling, p. 1502-1541. — *Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne*, in-folio, p. 605 et 608.

[2] Martial, *Epigramm.* VIII, 45, 4, t. 2, p. 331 (B. l.).

[3] Plin. *Hist. nat.*, lib. XIV, cap. 6 et cap. 14, t. 5, p. 304, 334 (B. l.).

[4] Conférez liv. VIII, § 2. — Liv. X, § 8, t. 1, p. 526; t. 2, p. 112.

Columelle, qui consistait à mettre l'amphore dans un cellier exposé à la fumée du foyer [1].

Pour que Mécène pût jouir de la fête qu'il avait préparée, Horace cherche à dissiper les inquiétudes qui pouvaient obséder cet illustre ami, comme préfet de Rome et de toute l'Italie, comme principal ministre d'Auguste, sans cesse préoccupé de tous les événemens. Rome est tranquille; Cotison, le roi des Daces [2], a été défait par Lentulus; le Mède (c'est-à-dire le Parthe), tourne ses armes contre lui-même; le vieil ennemi de Rome, le Cantabre, habitant des rivages hispaniques, est enfin dompté; le Scythe, l'arc détendu, songe à regagner ses déserts [3]. Mécène, exempt de toute ambition, peut donc saisir avec joie les plaisirs de l'heure présente, et faire trève pour quelques instans aux sévères travaux auxquels il se livre pour les intérêts du peuple. « Mécène, je t'en conjure, loin du tumulte et des cris, vide cent fois la coupe en l'honneur du dieu sauveur de ton ami, et que les flambeaux, témoins de nos réjouissances, brûlent jusqu'au lever de l'aurore. »

IV.

Nous avons déjà plusieurs fois parlé e Caïus Valgius

[1] Horat. *Carm.* III, 8, 11 et 12. — Columel. I, 6, 20. — Apud Orell. *Horatius*, t. 1, p. 329.

[2] Conférez ci-dessus, liv. VI, § 15, t. 1, p. 420.

[3] Horat. *Carm.* III, 8, 17-24. — Strabo., lib. III, 8. p. 156, t. 1, p. 451 de la trad. franç. — Ibid., liv. VI, p. 287; t. 2, p. 421 de la traduction. (Ces passages de Strabon sont relatifs à la soumission des Cantabres). — Dio., lib. LIV, cap. 11, p. 741 (de même). — Florus, lib. IV, cap. 12, n° 48, p. 329, édit. Lem., *Epitomæ Livii*, 145. — Velleius. Paterculus II, 90, n° 1, p. 219 (B. l.). — Eusebius, *in Chronico ad Olympiades* 188. Sueton. *Oct. Aug.*, 21-63, t. 1, p. 193 et 268 (B. l.). — Florus est le plus instructif sur la défaite de Cotison.

Rufus[1]. Cet ami dont Horace appréciait tant le bon goût, dont il ambitionnait les suffrages, perdit un jeune homme nommé Mystès; qu'il aimait avec tendresse. Notre poète lui écrivit, pour le consoler, l'ode neuvième du livre II. Les lieux communs par lesquels il cherche à faire disparaître l'affliction de Valgius sont, selon un critique éclairé, revêtus de couleurs poétiques et brillantes, auxquelles le temps n'a rien fait perdre de leur éclat[2]: il est vrai; mais la différence de ton qui existe entre cette ode et celle qu'Horace composa pour consoler Virgile de la mort de son ami Quintilius[3], suffit seule pour démontrer l'erreur de ceux qui ont cru que Mystès était fils de C. Valgius Rufus. Le fils d'un romain, d'un grand personnage, tel qu'était Valgius Rufus, ne pouvait porter le nom grec de Mystès, et plusieurs inscriptions antiques prouvent que ce nom était assez commun chez les Romains, comme nom d'esclave[4]. Les moyens qu'Horace indique à Valgius pour l'aider à se distraire de sa douleur, et l'expression dont il se sert pour désigner le genre d'affection que son ami avait pour Mystès, et celles qu'emploie Acron[5], ne permettent pas de douter que l'objet de tant de regrets ne fût quelque jeune et bel esclave, objet d'un impur attachement[6]. Cette ode est encore une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, de ces mœurs faciles et sans pudeur de l'époque où vivait Horace[7].

[1] Horat. *Satyr.* I, 10, 81-83. — Conférez ci-dessus, liv. III, § 25, t. 1, p. 187. — Liv. V, § 17, t. 1, p. 321. — Liv. VI, § 5 et § 9, t. 1, p. 381 et 402.

[2] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 247.

[3] Horat. *Carm.* I, 24; et ci-dessus, liv. VIII, § 26, t. 1, p. 573.

[4] Gruter, CMXXXVII, 4. — CMXLI, 6. — Weichert, *De C. Valgio Rufo* dans *Poetar. latinor. reliquiæ*, p. 232.

[5] Apud Horat. *Carm.* II, 9, Bravnhardus, t. 1, p. 213

[6] Horat. II, 9, 10 et 11. «*Nec tibi, vespero surgente, decedunt amores.*»

[7] Conférez Weichert, *loc. citat.*, et la note de l'abbé Galiani sur cette ode dans les *Œuvres d'Horace*, traduites par Campenon, t. 1, p. 188.

« Ami ! les pluies désastreuses n'inondent pas toujours nos campagnes; les tempêtes fougueuses n'agitent pas sans cesse les flots de la mer Caspienne; les glaces et les frimats ne recouvrent pas toute l'année les rivages d'Arménie; et les aquilons ne courbent pas sans discontinuer les chênes du mont Gargano; l'orme ne se montre pas en toute saison dépouillé de son feuillage. Et cependant, cher Valgius, vous poursuivez de vos éternels regrets l'ombre de Mystès, et la perte de cet objet de vos amours est le sujet de vos gémissemens, lorsque l'étoile de Vénus s'élève sur l'horizon, et quand elle fuit devant le soleil rapide. Pourtant le vieillard qui vécut trois âges, n'a pas toute sa vie pleuré l'aimable Antiloque; et la mort du jeune Troïle n'a pas toujours fait couler les larmes de ses parens ni de ses sœurs. Mettez un terme à ces plaintes efféminées; célébrez plutôt avec moi les trophées de César Auguste; le sommet glacé du Niphate subissant nos lois; le fleuve Mède roulant ses flots avec moins d'orgueil; et les Gélons forcés de retenir leurs coursiers dans les limites resserrées que Rome leur a prescrites [1]. »

Par les trophées de César Auguste, sont désignés tous les succès obtenus sous son commandement; mais surtout les vrais trophées dont les Parthes venaient de faire hommage à cet empereur, et les insignes militaires de Crassus déposés dans le temple de Mars au Capitole [2]. Les souvenirs de la mer Caspienne, des rivages et des plus hautes montagnes d'Arménie, du Niphate [3], relèvent habilement la gloire que Tibère s'était acquise par son

Conférez ci-dessus, liv. II, § 21; liv. VIII, § 5, t. 1, p. 103 et 532; et liv. XIII, § 6.

[1] Conférez Horat. *Carm.* II, 9, apud Bravnhardus, t. 1, p. 213. — Jani, t. 1, p. 336. — Mitscherlich, t. 1, p. 433. — Orell. *Horat.*, t. 1, p. 205. — Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 11, t. 1, p. 543.

[2] Conférez liv. VIII, 21-29, t. 1, p. 565-580; liv. IX, § 5, t. 2, p. 210.

[3] Sur le Niphates des anciens, conférez Mannert, *Géographie der Griechen and Römer*, t. 5, 2[me] th. p. 192.

expédition dans ce pays, en indiquant les obstacles que la nature lui opposait. Horace nomme l'Euphrate le fleuve Mède, parce que cette désignation rappelle mieux les peuples soumis, et que la poésie se complaît dans les noms antiques; ils ont cet avantage, de dérouler à l'imagination, par la magie d'un seul mot, toute la série des siècles. La mention des Gélons, peuple guerrier de la Sarmatie et des bords du Borysthène ou Dniester, faisait ressortir l'éclat du triomphe de Lentulus sur le roi Cotison, et le succès de cette importante campagne si heureusement terminée [1]. Tous ces événemens étaient récens, et Virgile emploie pour les célébrer, les mêmes noms, les mêmes images et presque les mêmes expressions [2]. Seulement, ailleurs, ce poète joint avec la mention des Indiens, celle des Garamantes (les peuples de Ghadamès), qui furent vaincus cette année. Ils devinrent, au mois de mars de l'année suivante, le sujet d'un triomphe pour L. Balbus, né à Cadix : il est le premier étranger de naissance qui ait joui de cet honneur [3]. Le vaste promontoire du mont Gargano et les forêts qui le couvrent, fournissent à notre poète, dans sa propre patrie, et non loin des lieux de son berceau, un objet de comparaison, aussi grand, aussi majestueux que ceux qu'il a tirés de l'Orient, et qu'on rencontre aussi très-fréquemment sous la plume des autres poètes latins postérieurs à Horace [4].

[1] Florus IV, 12. — Dio, LIV, 9. — Sueton., *Tiberius*, c. 9. — Tacit. *Ann.* II. — Strabo. lib. XI, p. 293. — Horat. *Carm.* II, 20, v. 19, *ultimi Geloni.* — Ibid. *Carm.* III, 4, 35. *Gelonos Pharetratos.* — Justin. XLII, 5. — Plin. *Hist. nat.*, IV, 12.

[2] Virgil. *Æneid.* IV, 367. — VIII, v. 726. — Ibid. *Georg.* III.

[3] Virgil. *Æneid.* VI, 795, t. 3, p. 197 (B. l.). — Plin. V, 5, n° 6, t. 2 p. 433. (B. l.). — Solin. XXIX. — *Virgil. vita*, ann. 734, t. 7, p. 322. (B. l.).

[4] Silius Italicus VIII, 630. — Lucan. V. 378. — Horat. *Epist.* II, 202. — Claud. de *L. Honorii consulatu.*

Acron, Porphyrion, le scholiaste de Cruquius [1], et celui de M. Vanderbourg [2], tous s'accordent à dire que le Valgius, ami d'Horace, celui dont il parle dans sa dixième satire du livre Ier [3], était bien le même que Valgius Rufus qui fut depuis consul subrogé en 742 [4]. Ajoutons quelque détails à ceux que nous avons déjà donnés sur cet ami d'Horace. C'est Pline qui nous apprend qu'à l'exemple de Caton l'ancien, Valgius avait commencé un traité des plantes pour la guérison des maladies, et qu'il l'avait dédié à Auguste. Dans la préface de cet ouvrage, il mettait au nombre des devoirs de ce prince, comme un des plus dignes de la majesté impériale, celui de remédier sans relâche aux maux de l'humanité [5]. La flatterie que dans cette préface, Valgius prodigue à Auguste, n'a peut-être pas peu contribué à lui faire obtenir les honneurs du consulat. Valgius, ainsi que nous l'avons dit, traduisit en latin les œuvres de son maître, Apollodore de Pergame, qui fut aussi le maître d'Auguste. Quintilien se servait de cette traduction et la cite [6]. On avait encore de Valgius Rufus un recueil en plusieurs livres, sous la forme de lettres, intitulé *Questions*, ouvrage grammatical et relatif à l'étymologie des mots [7]. Enfin Servius Festus, Diomèdes, Charisius et Isidore citent de lui quelques vers pris dans ses élégies et ses épigrammes. Mais tout ce qu'Horace, Aulugelle et les grammairiens

[1] Apud Horat. *Carm.* II, 9, dans Bravnhardus, t. 1, p. 213. — Weichert, de *Valgio Bruto, apud script. latin. reliq.*, p. 209 à 216.

[2] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 247.

[3] Horat. *Serm.* I, 10, 82. — Orell., t. 2, p. 186.

[4] Theod. j. ab Almeloveen, *Fastorum consularum*, lib. II. — Amstelodom, 1705, in-12, p. 64 (ad ann. 741), et Weichert, de *Valgio Rufo poet.*, § 2 et 12, apud *poet. reliq.*, p. 209 et 237.

[5] Plin., lib. XXV, cap. 2, t. 7, p. 722 (B. l.).

[6] Quintilian. *de Orator.*, lib. III, 1, 18; 5 § 17, t. 1, p. 409-410 et 444 (B. l.).

[7] Aull. Gell. *Oct Attic.*, lib XII cap. 3, part. 2, p. 105 à 106, édit.

ont dit de Valgius, prouve que ce romain, à l'exemple de beaucoup d'autres, comme lui hommes du monde et hommes politiques, cultivait les lettres; qu'il avait même écrit quelques élégies ou quelques poésies légères. On a pu lui attribuer, sans trop d'invraisemblance, le petit poème intitulé *Copa* ou la Cabaretière, inséré parmi ceux de la jeunesse de Virgile[1]; mais le silence de Quintilien, qui parle de lui sans faire mention de ses poésies, et la manière dont ceux qui l'ont cité s'expriment à son égard, démontrent que jamais Valgius ne s'était acquis la réputation d'un grand poète. On est donc bien étonné, dans le panégyrique de Messala, inséré dans les œuvres de Tibulle, de voir que non-seulement il est mentionné comme poète héroïque, mais que, sous ce rapport, il est comparé à Homère. « Valgius qui t'est dévoué, peut seul chanter dignement tes grands exploits; Valgius, de tous les poètes, celui qui approche le plus de l'immortel Homère[2]. » Jamais une telle exagération n'a pu venir dans la pensée de Tibulle ni d'aucun poète du siècle d'Auguste, et ces deux vers ne sont pas une des moindres preuves parmi celles que l'on a déjà données, que ce panégirique de Messala n'est point de Tibulle, mais qu'il est l'ouvrage de quelque rhéteur d'un des siècles de la décadence[3].

Horace, plein de la lecture d'Homère, compare la douleur de Valgius à celle de Nestor, qui a perdu son fils chéri; au désespoir de Priam et d'Hécube, qui ont vu pé-

L. Conradi, Lipsiæ, 1762. — Weichert de *C. Valgio Rufo*, dans *poetar. latin. reliq.*, p. 233-240.

[1] Baehr, *Geschichte der Romische litteratur*, p. 123 et 265.

[2] Tibull. *Carm.* IV, 1, v. 180-182, p. 268 (B. I.). — Weichert, *de Valgio poeta*, § 4, p. 212, *de Poetar. latin. reliq.*

[3] Conférez Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 214. — Golbéry, *de Tibulli vita et carminibus*, p. 73-76, ou *Alb. Tibulli opera*, p. 489-492 (B.I.). — Naudet, *Biographie universelle*, t. 46, p. 35, article *Tibulle*.

rir Troïle; et à l'affliction de Cassandre et des autres sœurs de ce jeune guerrier [1]. Enfin il invite Valgius à chanter avec lui la gloire d'Auguste : il n'en fallait pas plus pour que l'auteur des vers pastiches de ceux de Tibulle, fît de Valgius un poète héroïque, imitateur et rival du grand Homère.

V.

Ce riche sicilien, Pompejus Grosphus, à qui notre poète avait adressé l'ode seizième du livre II, où les préceptes les plus importans pour le bonheur, étaient décrits en si beaux vers [2], avait su profiter de la morale du poète, et la mettre en pratique. Fatigué du tumulte de Rome, et renonçant aux dangereuses jouissances d'une grande capitale, Grosphus résolût de se retirer dans les beaux domaines qu'il possédait dans sa patrie. Horace crut devoir le recommander à un de ses amis qui, quoiqu'il se trouvât dans une position secondaire, devait avoir un grand crédit, par le patron dont il servait les intérêts. Cet ami était Iccius, qui, après l'issue fâcheuse de l'expédition d'Arabie [3], toujours flottant entre le désir d'acquérir de la fortune et son goût pour les lettres et la philosophie, avait, ainsi que nous l'avons déjà dit, accepté la place d'intendant des biens qu'Agrippa possédait en Sicile. Il pouvait être d'une grande utilité à Grosphus pour ses nombreuses affaires et la gestion de ses grands biens. C'est dans le but d'engager Iccius à servir cet ami de son crédit

[1] Conférez Hom. *Odyss.* γ, 111, δ, 186. — Pindar., § 28. — Mitscherl., t. 1, p. 436-437. — Jani, t. 1, p. 339. — Virg. *Æn.* I, 475.
[2] Horat. *Garm.* II, ode 16. — Ci-dessus, liv. IX, § 17, p. 52.
[3] Horat. *Carm.*. I, 29. — Ci-dessus, liv. VIII, § 19, t. 1, p. 561.

et de son expérience, qu'Horace écrivit l'épître douzième du livre Ier [1].

Cette épître nous apprend qu'Iccius et Horace n'avaient point cessé d'être en correspondance l'un avec l'autre. Iccius s'était plaint que la place qu'il remplissait lui était médiocrement profitable, et qu'elle le détournait de l'étude de la philosophie; c'est à quoi Horace répond. Avant de recommander Grosphus, il veut profiter de l'occasion, pour mettre l'intendant d'Agrippa en garde contre l'inconstance de son esprit, et le prémunir contre le trop grand désir qu'il a de s'enrichir promptement.

Il lui dit d'abord qu'il a tort de se plaindre; attendu que par la nature de son emploi, il est abondamment pourvu de tous les moyens de vivre avec aisance [2]. Nul ne doit se considérer comme pauvre quand il jouit du nécessaire. D'ailleurs, si Iccius a un bon estomac, si sa poitrine et ses jambes sont en bon état, il possède des richesses qui sont au-dessus de toutes celles des rois. Vit-il aussi sobrement qu'il avait coutume de faire, qu'est-ce que la fortune, faisant couler chez lui des flots d'or, pourrait ajouter à son bien être? L'or ne change pas le caractère; la philosophie ne lui a-t-elle pas appris à préférer la vertu à toute chose. Cette culture de la philosophie a tant d'attraits pour l'homme, qu'on ne doit pas s'étonner que Démocrite ait oublié pour elle le soin de son patrimoine [3], tandis que libre des liens du corps, son ame s'élançait dans l'espace [4]. Horace loue son ami de ce que, placé au centre même de cette lèpre de l'avarice, il se soit garanti

[1] Conférez Horat. *Epist.* I, 12, *apud Bravnhardi*, t. 2, p. 301. — Théod. Schmid, *des Q. Horat. Flaccus episteln erklaert*, t. 1, p. 257 à 274. — Wielands, *Horazens Brie e*, t. 1, p. 295 à 205, édit. 1837. — F. Jacobs, *Lectiones Venusinæ*, dans les *Abhandlungen*, 1834, in-12, t. 5, p. 1 à 30.

[2] Horat. *Epist.* I, 12. — Orell., t. 2, p. 407.

[3] Scholiast. Cruquii, apud *Horat. Epist.* I, 12, v. 12, dans Schmid, t. 1, p. 265. — Diog., *Laert.* 9, 39.

[4] Horat. *Epist.* I, 12, v. 13. — Orell., t. 2, p. 409.

de la contagion; qu'il ait su élever ses pensées vers de sublimes objets; rechercher les causes qui retiennent la mer dans ses limites; quelles influences règlent les saisons; si les astres errent à leur gré dans l'espace, ou se meuvent selon une volonté toute puissante; pourquoi brille et s'obscurcit tour à tour le disque de la lune; ce que signifie cet accord de tant d'élémens discordans [1]; quel est entre Empédocle ou Stertinius [2], celui dont le génie s'est égaré.

Horace termine son épître par ce qui en est l'objet principal, en faisant allusion au système de Pythagore et aux habitudes frugales d'Iccius.

« Immolez à votre appétit, poissons, ognons ou poireaux, soit; mais admettez Pomponius Grosphus au nombre de vos amis. S'il vous adresse quelque requête, hâtez-vous d'y déférer. Grosphus ne vous dira rien que de vrai, ne vous demandera rien que de juste. C'est une bonne fortune pour nous quand les gens de bien ont besoin de nos services; ce sont d'heureuses occasions qui se présentent pour acquérir des amis à bon marché. »

» Mais pour que vous n'ignoriez pas la situation des affaires de l'empire, je vous dirai : que le Cantabre a plié sous la valeur d'Agrippa, et l'Arménie sous celle de Claude Néron; que Phraates, à genoux, a reçu des mains d'Auguste, son sceptre et sa couronne; et que l'Abondance, de sa corne d'or, verse tous ses bienfaits sur l'heureuse Italie [3]. »

Jamais, en effet, l'empire romain ne jouit de plus de bonheur, n'atteignit un plus haut degré de prospérité et de gloire. Le despotisme, toujours revêtu des formes ho-

[1] Conférez Virgil. *Georg.* II, 475; *Æneid.* I, 740. — Tibull. II, 4, 17. — Propert. III, 5, 35. — Manil. *Astronom.* I, 99.

[2] Conférez Acron et Porphyrion apud *Horat. Serm.* II, 3, v. 33. — Bravnhard. t. 2, p. 157, et ci-dessus, liv. V, § 20, t. 1, p. 328.

[3] Horat. *Epist.* I, 12, v. 21 à 29. — *Carm.* II, 20-17. — Voyez ci-dessus, liv. XI, § 1, 2 et 3, p. 136 à 161; liv. VIII, § 31, t. 1, p. 586.

norables de la liberté, entouré des rites vénérés de la religion, ne déployait qu'une puissance salutaire et jamais oppressive. L'ancienne constitution était respectée; en obéissant, on se croyait encore libre; et les faveurs du ciel semblaient consacrer par des récoltes abondantes, la sagesse d'Auguste qui présidait, comme une divinité bienfaisante, aux destinées de Rome [1].

Nous avons dit qu'il était vraisemblable que Pompeius Grosphus était le fils d'un citoyen de Centurippe, du même nom, qui fut opprimé par Verrès; alors il est probable que les grands biens de Grosphus, ses prairies et ses nombreux troupeaux dont Horace parle dans l'ode seizième du livre II, qu'il lui a adressée, se trouvaient dans la plaine d'Hybla, qui est celle de Catane [2].

Remarquons que quatre vers de cette épître suffisent à Horace pour poser toutes les questions de physique générale les plus dignes d'occuper les méditations des philosophes : les mouvemens des astres; les apparences du soleil et de la lune, par rapport à la terre; le flux et le reflux de la mer; l'attraction et la répulsion des élémens et des corps.

Empédocle, célèbre physicien de Sicile, avait établi un système par lequel il prétendait que les élémens des corps avaient entre eux une haine ou une amitié qui causait leur union ou leur dissolution [3]. Nos idées modernes d'attraction ou d'affinités chimiques, d'électricité positive et d'électricité négative, de fluides magnétiques, dont les pôles contraires ou semblables s'attirent ou se repoussent, sont-ils autre chose que le système d'Empédocle en d'autres termes ? Quoi qu'il en soit, c'est par le combat ou le balancement entre des propriétés hostiles ou opposées,

[1] Dion, liv. LIV, cap. 7, 8, 9, p. 735 à 739.
[2] Conférez Horat. *Carm.* II, 16, 33. — Vanderbourg, t. 1, p. 377.
[3] Dacier, *Horace*, t. 8, p. 518.

que s'opérait, suivant Empédocle, l'harmonie qui règne dans l'univers.

Stertinius [1], ce maître de Damasippe, qu'Horace ridiculise dans sa satire troisième du livre II, prétendait, au contraire, avec tous les stoïciens, que la providence est continuellement occupée à maintenir le monde qui, sans sa continuelle intervention, se dissoudrait dans le chaos. Ce sont là les questions du fatalisme, et de la liberté de l'homme sous l'action divine; l'esprit humain, pour résoudre ces grands problèmes, sans les secours de la religion, n'est pas plus avancé à cet égard que du temps de Stertinius et des Damasippe.

VI.

Sept ans s'étaient écoulés depuis qu'Horace intimement lié avec M. Lollius Palicanus, avait adressé à l'aîné de ses fils, Maximus Lollius, cette épître que nous avons analysée, et où le poète expose ces préceptes généraux de sagesse éternelle, indispensables au bonheur dans toutes les conditions, dans tous les périodes de la vie [2]. C'étaient la prudence, la fermeté, le courage qui garantissent des dangers et surmontent les obstacles; c'étaient la sobriété et la continence qui nous sauvent des atteintes funestes d'une volupté perfide; c'étaient l'activité et le travail qui entretiennent la santé et font prospérer la fortune; c'étaient enfin cette modération dans les désirs, qui nous rend

[1] Conférez Acron et Porphyrion apud *Horat. Serm.* II, 3, 33-296. — Apud Bravnhard. t. 2, p. 157. — Heindorf, *Horatius satiren*, p. 288. — Schmid, *des Horatius episteln erklaert*, t. 1, p. 268, et ci-dessus, liv. V, § 20, t. 1, p. 3, 8 à 332

[2] Horat. *Epist.* I, 2. —Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 10, t. 1, p. 540; liv. IX, § 12, p. 31 à 39, et Horat *Carm.* IV, ode 9. — Orell., t. 1, p. 495. — Ibid., t. 2, p. 324. — Schmidt, t. 1, p. 15.

satisfait du sort que la providence nous a départi, et cet empire sur soi-même qui n'admet dans l'ame que des sentimens de justice et de bienveillance envers nos semblables, et repousse loin d'elle la colère, la haine et la vengeance.

Horace, on se le rappelle, avait fait précéder ces conseils de l'éloge d'Homère, que lui-même, disait-il, venait de relire, parce que tout romain qui avait fait de bonnes études, était instruit dans les lettres grecques, et versé dans la lecture d'Homère. C'est dans la jeunesse qu'existe un véritable enthousiasme pour la poésie; alors seulement elle persuade, elle exerce une forte influence sur l'intelligence; plus tard, des études approfondies, des observations multipliées, amènent les discussions, les incertitudes et les doutes. On recherche ce qui s'adresse à la raison, et on préfère ce qui peut l'éclairer et la convaincre. Dans la jeunesse, au contraire, c'est l'imagination qui domine; elle est toute puissante, elle asservit l'ame, elle embrase ou calme les sens: elle seule a le pouvoir de développer les facultés intellectuelles; c'est par elle qu'elles vivent, qu'elles s'animent, quelles fonctionnent. La mémoire, le sentiment, les idées, tout obéit à son empire. Elle s'empare du passé et le personnifie à sa manière, elle se projette sur l'avenir, et le remplit tout entier de ses créations fantastiques. Aussi Horace, ce grand maître dans l'art d'instruire et de plaire, lorsqu'il veut adresser de sévères conseils à un jeune homme qu'il sait imbu de la lecture d'Homère, commence par l'éloge de ce poète; et toutes les maximes qu'il débite ne sont pas présentées comme les résultats de ses réflexions et de son expérience, mais comme ceux que que lui ont offert les immortels poèmes qu'il vient de relire. En effet, pour un jeune romain sortant des mains de son professeur grec, la prudence, c'est Ulysse; la colère, c'est Achille; la sagesse, c'est Nestor; la volupté, c'est Circé avec son breuvage enivrant; ce sont les Syrènes avec leurs voix enchanteresses; les hommes amollis par le luxe, nés pour consommer sans gloire les fruits de la terre,

sont les amans de Pénélope ou les courtisans d'Alcinoüs.

Mais un tel langage, lorsqu'Horace adressait au jeune Lollius l'épître dix-huitième du livre Ier [1], n'était plus de saison. Les temps avaient tout changé pour Maximus Lollius, depuis qu'Horace lui avait adressé une première épître. Le père de ce jeune homme, Marcus Lollius Palicanus, homme adroit, ambitieux, cupide, qui cachait des vices honteux sous les dehors des plus belles vertus, s'était de plus en plus avancé dans la faveur d'Auguste. En 728, on l'envoya gouverner la Galatie en qualité de propréteur; cinq ans après, il fut, ainsi que nous l'avons dit, nommé consul avec Quintus Æmilius Lepidus [2]. Son fils aîné, Maximus Lollius, celui auquel Horace adresse cette épître, après avoir quitté la robe prétexte, avait, en 729, fait ses premières armes sous Auguste, dans la guerre contre les Cantabres [3]. Il paraissait appelé à partager avec son père la confiance de l'empereur, et à monter plus rapidement que lui aux plus hautes dignités. Le poète s'attache à donner à ce jeune ambitieux d'utiles conseils, pour parcourir avec succès la carrière brillante, mais semée d'écueils, dans laquelle il se trouvait lancé [4]. En 734, époque à laquelle Horace écrivit cette épître, Maximus était avec son frère, dans une maison de campagne de leur père, près du lac Lucrin [5], et ils s'amusaient tous deux à simuler sur ce lac, avec de petites barques, le fameux combat naval d'Actium.

[1] Horat. *Epist.* I, 18, apud Schmid, *des Horatius episteln erklaert*, t. 1, p. 370 à 417.—Wieland, *Horazens Briefe*, t. 1, p. 278 à 294.

[2] Dio., c. LIII, 26, p. 721.—Reineccius. *Histor. Jul.* p. 509.—Strabo. XII, 569-571 ; XIII, 624. — Dio., liv. LIV, c. 6, p. 734. — Eusebii Pamphili *chronicon canon.* olymp. 189, edit. J. Zobrab, *Mediol*, 1818, in-fol., p. 366. — Horat. *Epist.* I, 20, 28. — Voyez ci-dessus, liv. X, — § 15, p. 123.

[3] Dion LIII, c. 25, p. 720. — Horat. *Epist.* I, 18, v. 55.

[4] Conférez Jacobs, *Lectiones Venusinæ, apud Abhandlungen*, 5 theil p. 77. — Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 277-279. — Wieland *Horazens Brief*, et. 1, p. 278-282. Theod. Schmid, *Horazens Briefe, erkl* t. 1, p. 370 à 373.

[5] Horat. *Epist.* I. 18, v. 60 à 64. — Orell., t. 2, p. 464.

Ces deux circonstances nous prouvent que l'épître d'Horace fut écrite en automne, et dans le mois septembre, mois propice pour la chasse, et au commencement duquel avaient lieu les jeux Actiaques, fondés par Auguste, en mémoire de sa grande victoire d'Actium. La célébration en fut fixée par lui le 4 des nones de septembre, c'est-à-dire le 2 de ce même mois [1].

Le grand monde forme et désenchante promptement. Aussi Horace, dans sa nouvelle épître, se garde bien de parler d'Homère au jeune Lollius, ou de lui rappeler tout ce dont les pédagogues l'avaient instruit dans le cours de ses études. Il le loue de ce qu'à peine sorti de l'enfance, il a fait la guerre chez les Cantabres sous les ordres de celui qui vient d'arracher les aigles romaines aux temples des Parthes, et qui achèvera de soumettre le monde entier aux armes de l'Italie [2]; il le loue de ce qu'il fait preuve de vigueur et de courage à l'exercice de la chasse, qui fut de tout temps, en honneur chez les Romains [3]. La chasse à cheval contre les bêtes feroces accompagnait en effet les jeux que l'on célébrait en l'honneur du dieu Mars [4]. Horace loue encore Lollius de ce qu'au champ de Mars personne ne manie les armes avec plus de grâce et de dextérité, et ne sait s'attirer de plus flatteuses acclamations [5]. Enfin, notre poète, aussi adroit ami que sage et utile conseiller, dans une épître qui devait être lue du public et d'Auguste, n'oublie pas de féliciter Maximus de ce que lui et son frère, jusque dans le choix de leurs amuse-

[1] Dio., lib. LI, c. 1, p. 632. — Ibid. cap. 18, p. 649. — Ibid. lib. LII, cap. 1, p. 696. — Ibid. liv. LIII, c. 20, p. 924. Dans Dion, il n'est question de ces jeux équestres qu'en 723 et en 726 du temps d'Auguste, et en 792 du temps de Caligula. Conférez Strabo., lib. VII, p. 325, p. 501, édit. Almloveen, t. 3, p. 109 à 110 de la trad. franç. — Conférez Sueton., *Oct. Aug.*, cap. 43, t. 1, p. 240 (B. I.).

[2] Horat. *Epist.* I, 18, v. 54 à 57. — Orell., t. 2, p. 464.

[3] Horat. Ibid. v. 50 à 52. — Orell., t. 2, p. 463.

[4] Dion, lib. LVI, c. 27, p. 826.

[5] Horat. *Epist.* I, 18, v. 53 et 54. — Orell., t. 2, p. 463.

mens, songent à la gloire d'Auguste; et il se complaît même à peindre, en vers heureusement tournés, le spectacle de cette petite naumachie, qu'Auguste, par la suite, fit exécuter plus en grand dans un bassin creusé au-delà du Tibre [1].

Tous ces éloges étaient bien propres à faire goûter ces maximes de conduite qu'Horace croit devoir inculquer à son jeune ami. Le poète, dans cette épître, s'est surpassé lui-même dans l'art qu'il possède d'exprimer, avec une élégante concision, les préceptes les plus utiles. Il est parvenu à renfermer dans un petit nombre de vers le code complet du courtisan honnête homme; de l'homme aimable; de celui qui se plaît dans le monde et qui cherche à y plaire; des jeunes gens qui veulent s'acquérir des protecteurs et des amis; et enfin de tous ceux qui désirent parvenir avec honneur aux honneurs, avec probité à la fortune. Tous les préceptes que renferme cette épître sont vrais, non-seulement pour Lollius et le siècle où il vivait, mais pour tous les siècles et pour tous les hommes qui parcourent la même carrière d'ambition que ce jeune romain, ou qui ont besoin de faire leur chemin dans la vie. Ceux qui se trouvent dans cette position devraient savoir par cœur cette épître. On ne peut la traduire; les idées énergiques ou sublimes, la savante harmonie des mots, passent quelquefois d'une langue dans une autre; mais l'élégance, la grâce, la finesse, et ce que les nuances délicates du style ajoutent à la pensée, s'évaporent par la transfusion de l'idiôme qui leur donna l'être. On cueille un fruit sans lui rien faire perdre de son duvet, de ses cou-

[1] Xiphilin, lib. LXI, c. 20, p. 1000, edit. Reim. — Ovid. *Ars Am.*, liv. I, v. 171, 185. dans Ovid. *Opera*, t. 2, p. 244, 245 (B. l.). — Suet. *Cesar. August.* cap. 43, pag. 240 (B. l.). — Tacit. *Ann.* XII, 56. — XIV, 15. — Velleius II, cap. 100, n° 2, p. 236 (B. l.). — Ces jeux eurent lieu en 752, conférez *Marmor Ancyran*, et Fabricius *imperat. Augusti fragmenta*, p. 54. — Horat. *Epist.* I, 18, 61. — Orell., t. 2, p. 64.

leurs, de sa saveur; mais la fleur, dès qu'on la sépare de sa tige, son éclat disparaît, elle se fane et s'effeuille.

En substance, les conseils qu'Horace donne au jeune Lollius, c'est d'éviter soigneusement les manières et les habitudes d'un flatteur, ou l'excès, plus dangereux encore, d'un homme de mœurs farouches, prêt à contredire en toute occasion. La vertu marche toujours à une égale distance de deux vices opposés [1]. Il ne faut pas imiter les riches et les puissans dans les folies de leur luxe brillant et dans leurs vices dispendieux, qu'ils considèrent comme des priviléges attachés au rang et à l'opulence [2]. Il ne faut point chercher à sonder les secrets de ses patrons, ni les laisser transpirer lorsqu'ils vous ont été confiés [3]. Gardez-vous de vanter vos goûts, ni de blâmer ceux des autres. Conformez-vous à ceux des hommes puissans avec lesquels vous vivez, et montrez-leur un front riant, et une humeur égale et complaisante. Quand on voudra aller à la chasse, ne choisissez pas ce moment pour faire des vers [4]. Sachez écouter; faites attention à qui vous parlez; fuyez les curieux et les bavards. Dans les palais des grands, défendez votre cœur contre toute passion que la beauté pourrait y faire naître [5]. Ne recommandez quelqu'un qu'avec précaution, et seulement celui-là qui mérite de l'être. Si vous vous êtes trompé sur son compte, gardez-vous de le défendre; mais protégez chaudement celui dont vous connaissez la probité, et que la calomnie poursuit [6].

Horace aurait manqué à ses propres principes, à sa conviction de philosophe, si, en traçant ces règles de conduite pour tous ceux que le besoin des succès et de l'ambition tourmente, il n'avait pas en même temps fait en-

[1] Horat. *Epist.* I, 18, 1-20. — Orell., t. 2, p. 456, 458.
[2] Ibid. 21-26. — Orell., t. 2, p. 460.
[3] Ibid. v. 37-38. — Orell., t. 2, p. 461.
[4] Horat. *Epist.* I, 18, 39 à 66. — Orell., t. 2, p. 462 à 465.
[5] Ibid. 72 à 74. — Orell., t. 2, p. 466.
[6] Ibid. 76 à 85. — Orell., t. 2, p. 467.

trevoir que ce n'est pas dans ce genre de vie que consiste la sagesse. Il finit, dans son admirable épître, en exhortant son jeune ami à ne pas s'en tenir à ces préceptes de la science du monde, mais à songer aussi aux maximes de la philosophie qui, seules, peuvent lui indiquer la vraie route du bonheur.

« Il paraît doux à celui qui n'en a pas fait l'épreuve de cultiver l'amitié des grands; avec plus d'expérience, on la redoute. Lorsque votre vaisseau vogue à pleines voiles, prenez garde que le vent ne change et ne vous reporte en arrière!... Lisez et consultez les sages; eux seuls vous apprendront à passer des jours tranquilles, à vous soustraire aux craintes insensées, aux frivoles espérances, aux tourmens d'une insatiable cupidité! Occupez-vous à connaître si la vertu est le fruit de l'étude ou un don de la nature. Recherchez ce qui soulage nos chagrins et nous procure les jouissances d'une conscience pure. Examinez si, pour atteindre le bonheur, il faut parcourir la route bruyante des honneurs et de la fortune, ou s'il n'est pas préférable de suivre dans le silence les sentiers mystérieux d'une vie douce et cachée. »

« Pour moi, quand je vais me refaire sur les bords de la Digence, dont l'eau fraîche désaltère le frileux habitant de Mandele, savez-vous, cher ami, ce que je demande aux dieux? c'est de me conserver le peu que je possède, et moins encore s'il le faut: c'est d'employer pour moi le reste de mes jours si leur bonté les prolonge; c'est d'être bien pourvu de bons livres et de provisions pour l'année, afin de ne pas flotter dans l'anxiété d'un avenir incertain. Voilà les prières que j'adresse à Jupiter, dont la main donne et reprend: qu'il m'accorde la vie, l'aisance, c'est assez; quant à la tranquillité de l'ame, je saurai bien y pourvoir [1]. »

[1] Horat. *Epist.* I, 18, v. 100 à 103. — Orell., t. 2, p. 471. — Conférez ci-dessus, liv. VI, § 11, t. 1, p. 409 à 414; et liv. VIII, § 4, t. 1, p. 530.

J'ai dit que les leçons données par Horace dans cette épître, étaient applicables à tous les siècles comme à celui où il a vécu; mais, pour être juste envers nos temps modernes, il fallait en excepter les six vers [1] où il recommande à Lollius, quand il aura passé le seuil de marbre du palais d'un ami puissant, d'éviter d'attacher des regards de concupiscence sur les jeunes esclaves. « Car, dit-il, si l'offre de la jolie fille, ou du bel adolescent, satisfait vos brûlans désirs, votre patron, par un présent si modique, vous croira comblé; si, au contraire, il vous refuse l'objet de vos préférences, votre cœur sera tourmenté par les angoisses de l'amour. »

Une telle recommandation peint les mœurs honteuses du siècle où vécut Horace, et la dégradation de l'espèce humaine par l'esclavage, mieux que ne pourraient le faire des volumes de réflexions. Nous croyons, avec Dacier, qu'Horace, sans vouloir faire ici aucune allusion, pouvait bien avoir dans la pensée, lorsqu'il écrivit ces vers, Cèbes et Alexandre, esclaves de Pollion, dont celui-ci, compâtissant aux faiblesses de Virgile, fit présent à ce grand poète [2].

Lorsqu'Horace recommande à Lollius de défendre courageusement l'homme probe que l'on attaque, il lui dit: « Il y va de votre intérêt; la même *dent théonine* qui mord celui qui n'espère qu'en vous ne vous laissera pas long-temps paisible. » Les commentateurs ont fait, sans aucun motif, un poète satirique de Théon : on ne con-

Les commentateurs n'ont pas compris le « *rixatur de lanâ sæpe caprinâ* », du vers 15. — Il y a un groupe antique gravé dans Winckelman, qui jette du jour sur l'allusion qu'Horace fait au vers 11, à la fable d'Amphion. Conférez *Geschichte der Kunst.*, I, p. 597.

[1] Ibid. vers 71-77.— Orell., t. 2, p. 466.

[2] Donati, *Vita Virgilii*, cap. 5, t. 7, p. 271 (B. l.). — Conférez des remarques intéressantes de Weichert (*de Lucii Varii et Cassii Parmensis*, p. 89 et 90), sur cette partie du texte de Donatus. — Dacier, *Horace*, t. 9, p. 183.

naît aucun auteur de ce nom du temps d'Auguste. Le scholiaste de Cruquius nous apprend que Théon était un affranchi de Luthenius, qui exaspéra tant son patron par ses sarcasmes et sa mauvaise langue, que celui-ci le chassa, en lui donnant le quart de ce qu'il lui avait légué pour s'acheter une corde et une potence; de sorte que le nom de cet affranchi devint synonyme de calomniateur[1]. Ce détail n'a pu être inventé, et démontre encore que les scholiastes ont eu sous les yeux tout ou partie du livre *de Personis Horatianis*; qu'ils méritent, sous ce rapport, plus de confiance que ne leur en accordent les commentateurs de notre poète, plus empressés à produire leurs vaines conjectures qu'à s'instruire des faits que ces scholiastes, trop négligés par eux, nous ont transmis. Acron et Porphyrion ne disent point que Théon fut poète, mais ils disent simplement que c'était un calomniateur célèbre et déhonté[2]. Pour un affranchi, c'était un crime de se montrer ingrat envers son ancien maître, et quand il était convaincu, il pouvait être condamné aux mines. Par la suite même, un édit de l'empereur Claude le rendait à son ancien esclavage[3].

Notre poète voulant peindre celui qui épilogue sur tout, et soutient les choses les plus frivoles avec acharnement, dit que, dans ces disputes si vives, il s'agit souvent de décider lequel en sait plus de Castor et de Dolichos; où si, pour aller à Brindes, il vaut mieux prendre la voie Appienne que la voie Minucienne[4].

Les scholiastes n'ont trouvé dans leur livre *de Personis Horatianis*, aucun renseignement sur Castor et Dolichos;

[1] Horat. *Epist.* I, 18, v. 82-83.— Schmid, t. 1, p. 404.—Bravnhardus, t. 2, p. 340. — Orell., t. 2, p. 467.

[2] Acron et Porphyrion apud *Horat. Epist.* I, 18, v. 82 et 83, dans Bravnhardus, t. 2, p. 340, et dans Glareani *Horatii Flacci opera*, Parisiis, 1543. fol. CCLVIII.

[3] Sueton. *Claud.* X, 25, t. 2, p. 120 (B. l.).—Dig. *de jure Patron.* tit. 5.

[4] Horat. *Epist.* I, 18, v. 19 et 20. — Orell., t. 2, p. 459 et 460.

Porphyrion nous dit seulement : « Les uns croyent que c'étaient des histrions de cette époque, d'autres des gladiateurs [1]. » De ces deux conjectures, les commentateurs ont malheureusement choisi celle qui est fausse. Le mot *sciat*, dont Horace se sert, prouve évidemment que Castor et Dolichos étaient deux mimes, et non deux gladiateurs. Comme les fêtes qui se donnaient alors à Rome y amenaient des individus de toutes les nations, la sage politique d'Auguste encourageait les mimes, les pantomimes, les baladins, les chanteurs et les danseurs. Les gestes, les chants, les contorsions, les cris, les danses pouvaient être vus et compris par ces milliers de spectateurs étrangers les uns aux autres, parlant diverses langues, et que celui qui les gouvernait, par une seule et même volonté, voulait voir réunis, par des idées, des mœurs, des habitudes, des jouissances qui leur fussent communes. Aussi le genre des mimes, des pantomimes et des danses qui avait déjà commencé à prévaloir sous Jules César, sur le véritable genre scènique, prit, à l'époque dont nous nous occupons, un tel développement, que, dans les bas siècles, on attribua au siècle d'Auguste [2] l'invention de ces sortes de spectacles d'une origine beaucoup plus ancienne.

Horace était si bien préoccupé de l'idée des mimes, quand il parlait de Castor et Dolichos, que trois vers avant celui où leurs noms se trouvent, il compare à un mime chargé de jouer le rôle secondaire, c'est-à-dire de faire ressortir le premier rôle, comme le paillasse de nos traiteaux, ce flatteur parasite, qui couché sur le lit du bas bout de la table, répète les paroles du maître de la maison et imite ses moindres gestes [3].

[1] Horat. *Epist.* I, 18, v. 14. — Orell., t. 2, p. 460.

[2] Porphyrion apud *Horat. Epist.* I, 18, v. 19. — Bravnhardus, *Horatii opera*, t. 2, p. 334. — Glarean. *Horat.* in-folio, Paris, 1543, f° CCLVII, verso.

[3] Conférez Sueton. *August.* cap. 43 et 44, t. 1, p. 239 à 245. — Lucien, *de saltatione*, cap. 19. *Œuvres de Lucien*, traduites du grec (par Blin de Ballu), t. 3, p. 77. — Conférez ci-dessus, liv. VI, § 6, t. 1, p. 382.

Quant à la voie Minucienne, nous croyons que c'est ce chemin, peu pratiqué, qui passait par *Asculum*, et que notre poète parcourut lorsqu'il se rendit à Brindes avec Mécène [1].

Mais les commentateurs ont été unanimes, avec juste raison, lorsqu'ils ont reconnu dans l'Eutrapélus de cette épître, qui appauvrissait les sots vaniteux auxquels il donnait le goût de la dépense, en leur envoyant de belles tuniques, le poète Volumnius, ami d'Antoine, homme fin et spirituel, que son goût pour la raillerie avait fait surnommer Eutrapélus, c'est-à-dire railleur plaisant [2].

VII.

L'épître qui précède celle dont nous venons de nous occuper dans le recueil des poésies d'Horace, renferme aussi des préceptes sur la manière dont on doit se conduire avec les grands. Elle est adressée à un nommé Scæva : les commentateurs ont conjecturé que ce Scæva était le fils de Cassius Scæva, dont Jules César a loué la bravoure dans ses *Mémoires sur la guerre des Gaules* [3]. Mais cela ne peut être, et les deux scholiastes d'Horace, Porphyrion et Acron [4], nous apprennent que ce Scæva était

[1] Conférez ci-dessus, liv. IV, § 7, t. 1, p. 249.

[2] Cicero, *Philip.* XIII, 2, *ad Attic.* 15, 1. — Ibid. *Epist. ad divers.* VII, 32, 33; IX, 26. — Cornel. Nep. *Att.*, cap. 9-10-12. — Theod. Schmid, *des Horatius erklaert*, I, p. 286. — Ce rapprochement avait été fait par Lambinus, *Horatius*, 3e édit., Lutetiæ, 1579, in-fol., p. 301.

[3] Conférez Cæsar, *de bello civili*, lib. III, cap. 53, t. 2, p. 260 (B. l.). — Plutarch. *Vita Jul. Cæsar.* c. 16. — Appian. *de Bello civili*, 2, 60, t. 2, p. 257, édit. Schweig.

[4] Acron et Porphyrion apud *Horat. Epist.* I, 17, dans Bravnhardus, t. 2, p. 324. Acron dit Lollius Scæva; et Porphyrion, Scæva Lollius. Voyez Glareanus, *Horat.* 1543, in-fol. CCLIV.

un chevalier romain, qui se nommait Lollius Scæva. Il paraît donc que c'était un parent de Maximus Lollius, auquel l'épître suivante est adressée. Acron dit que le Lollius de celle-ci parvint au consulat par son mérite et la faveur d'Auguste [1]; soit qu'en effet, ce jeune homme ait été consul subrogé (nous sommes loin de connaître tous ceux qui l'ont été), soit que le scholiaste le confonde avec son père : dans les deux cas, il le distingue d'autant mieux le Lollius Scæva, qualifié seulement de chevalier romain, dans l'épître dont nous nous occupons.

Ce Lollius était, aussi bien que l'autre, ami d'Horace, et même notre poète se nomme lui-même son petit ami, *amiculus*, épithète qui pourtant est moins, suivant nous, une expression de tendresse, qu'une allusion plaisante à la petitesse de la taille d'Horace, comparée à celle de Scæva. Celui-ci était plus jeune que notre poète, mais plus rapproché de son âge que Maximus [2].

Le but du poète n'est pas d'instruire Scæva, ni de lui tracer des règles de conduite; mais de mettre en opposition la philosophie de Diogène et celle d'Aristippe, ou la secte des cyniques et celle des cyrénaïques, afin de donner l'avantage à cette dernière. Il veut montrer qu'il est honorable de plaire aux grands, mais qu'il faut se garder de solliciter leurs faveurs avec importunité et bassesse; et il en prend occasion de louer Auguste, et de se faire un mérite d'avoir su lui plaire [3].

« Gouverner l'État, traîner en triomphe aux yeux de ses concitoyens les ennemis enchaînés, c'est s'élever jusqu'au trône de Jupiter, c'est anticiper la gloire céleste. Mais n'est-on pas digne d'éloge d'avoir su plaire à ce qu'il y a de plus grand parmi les hommes ? On le sait, il n'est pas donné à tout le monde d'aborder à Corinthe. Que ce-

[1] Acron, *Horat. Epist.* I, 18, v. 3. — Bravnhardus, t. 2, p. 332.
[2] Horat. *Epist.* I, 17, v. 2. — Orell., t. 2, p. 445.
[3] Ibid. v. 35. — Orell., t. 2, 451.

lui qui n'a pu y réussir ou qui craint le voyage, demeure en repos, c'est bien ; mais cet autre, qui est parvenu à son but, n'a-t-il pas fait preuve de courage ? La question est là, ou elle n'est nulle part. L'un est effrayé du fardeau trop au-dessus de ses forces et de sa résolution, l'autre le soulève et le porte à sa destination. Ou la vertu n'est qu'un vain nom, ou l'honneur et la récompense doivent appartenir à celui qui a soutenu l'épreuve. »

Dans cette épître, comme dans celle qui est adressée à Maximus Lollius, Horace fait toujours de la vie active et mondaine une nécessité de position, mais on voit qu'il préfère l'indépendance et la vie retirée, et il la conseille à son ami. La petite ville de *Ferentinum*, dans l'Étrurie (Ferenti en Toscane), loin de toute grande route [1], était considérée comme le lieu le plus champêtre et le plus calme où l'on puisse séjourner; aussi Horace dit à Scæva: « Le repos vous plaît-il ? Aimez-vous à prolonger jusqu'à l'heure du matin un délicieux sommeil? Redoutez-vous la poussière, le bruit des voitures, le voisinage des cabarets? je vous dirai, retirez-vous à Ferentinum. Le plaisir n'est pas pour la seule opulence; est-il donc moins heureux celui qui naquit et mourut ignoré ? Mais vous désirez servir les vôtres, être utile à vous-même, et vous êtes pauvre...; rapprochez-vous du riche [2]. »

« Si un ami puissant vous conduit à Brindes ou bien à Sorrento, séjours charmans, n'allez point imiter la courtisane qui pleure la jarretière [3] qu'elle n'a point perdue, la chaînette qu'on ne lui a point dérobée; ne ressemblez pas à ce mendiant valide qui jure par Osiris qu'il s'est cassé

[1] Conférez Cramer's *Ancient Italy*, t. 1, p. 225, et la carte du même, intitulée : *Italia antiqua et nova, pars septentrionalis.*

[2] Horat. *Epist.* I, 17, v. 6 à 12. — Orell. ,t. 2, p. 446.

[3] Horat. *Epist.* I, 17, v. 51, sur *periscelis*, ornement de jambe.—Conférez l'abbé Nadal, *sur le luxe des dames romaines, Acad. des Inscr.*, p. 256-260, et à la suite *Des Recherches historiques sur le luxe des Athéniens*, traduites de Meiners, par Solvet, 1823. in-8°, p. 147-148.

la jambe ; personne ne lui fait l'aumône, et il est la risée du voisinage [1]... Celui qui, devant son protecteur, se tait sur ses besoins, obtient plus que celui qui demande sans cesse. Il faut savoir accepter les dons avec modestie, et ne pas les arracher avec impudeur ; c'est là le point capital [2].»

Ceux qui se sont imaginés que les réponses spirituelles qu'Aristippe oppose aux sarcasmes de Diogène pouvaient être considérées comme la manifestation des pensées et des sentimens de notre poète, n'ont su discerner ni son caractère, ni la position qu'il s'était faite à l'égard de son protecteur. Son désintéressement, son amour pour l'indépendance, ses goûts pour la retraite et l'étude étaient si bien connus, qu'il ne craignait nullement qu'on lui fît l'application des motifs intéressés dont Aristippe se vantait. L'amitié sincère d'Horace pour Mécène, la nature de leur liaison, les prévenances dont il était l'objet, éloignaient toute idée semblable, même de la part de ses ennemis.

Les anciens scholiastes de notre poète ont eu le travers, d'attribuer aux personnages auxquels Horace adresse ses vers, ou à Horace lui-même, les vices ou les défauts qu'il combat. Les remarques de ces scholiastes contiennent des faits précieux qu'eux seuls font connaître, et des interprétations souvent ineptes. Nombre de commentateurs modernes ont adopté les interprétations et rejeté les faits.

VIII.

L'annonce du retour d'Auguste parait avoir déterminé An. de R.
le départ de Virgile. Ce grand poète, dont la santé s'alté- 735. Av. J.-C.
rait de plus en plus, avait formé le projet de se ren- 19. Ag. d'H.
dre à Athènes, et de passer en Asie, afin de donner 46.

[1] Horat. *Epist.* I, 17, 52-62. — Orell., t. 2, p. 453 à 455.
[2] Ibid. v. 43 à 45. — Orell., t. 2, p. 452.

la dernière main à son *Énéide*, en s'inspirant de la vue des lieux, qui étaient le théâtre de ce poème. Ce voyage devait durer trois ans [1]. Il est certain que Virgile retoucha cette année même, soit pendant son voyage, soit avant de partir, quelques parties de l'Enéide, depuis long-temps terminées, entr'autres les vers où Anchise prédit à son fils le règne de César Auguste, fils d'un dieu, qui doit ramener l'âge d'or dans le Latium, étendre son empire sur les Indiens et les Garamantes, au-delà des régions où Atlas supporte sur ses épaules le firmament tout brillant d'étoiles lumineuses, au-delà des routes que parcourt le soleil. Les ambassades des Indiens et la soumission des Garamantes par Balbus, n'ayant eu lieu que dans l'année 734, les vers de Virgile, où il en est fait mention, quoique faisant partie du sixième livre de l'Enéide, n'ont pu être écrits antérieurement à cette époque; ainsi ils doivent être au nombre des derniers, et peut-être ils sont les derniers, qu'il ait composés [2].

Quand Virgile partit, Horace adressa au vaisseau qui devait emporter loin de lui cet ami si cher, l'ode troisième du livre Ier, où domine un vague pressentiment du malheur dont il était menacé, dans l'un des objets de ses plus chères affections [3].

« Que la puissante déesse de Chypre, que les frères d'Hélène, astres radieux; que le monarque des vents, les enchaînant tous, excepté le *Iapix*, dirigent ta course, ô vaisseau, à qui l'on a confié Virgile! Tu nous le dois. Rends-le sain et sauf au rivage d'Athènes, et conserve-moi, je t'en conjure, cette moitié de mon ame! »

[1] Donatus, *Virgilii vita*, cap. XIII, § 51, t. 7, p. 280 (B. l.).

[2] Virgil. *Æneid.*, VI, v. 795, t. 3, p. 197 (B. l.). — Plin., *Hist.* V, 5, n° 6, t. 2, p. 433 (B. l.).

[3] Horat. *Carm.* I, 3. — Mitscherlich, t. 1, p. 42. — Jani, t. 1, p. [illegible]0. — Acron et Porphyrion apud Bravnhardus, *Horatii opera omnia*, t. 1, p. 10. — Glarean. *Horat.*, 1543, in-fol. 8-9. — Orell. *Horat.* t. 1, p. [illegible]6.

Après cette touchante prière à Vénus, à cette fille des mers dont l'étoile brillante est si utile aux navigateurs ; à Castor et Pollux, astres propices lorsqu'ils paraissent ensemble, funestes lorsque l'un des deux disparaît [1]; à Éole enfin, pour qu'il ne laisse souffler que le seul vent favorable, le *Iapix*, ou le vent d'ouest-nord-ouest, le poète s'anime d'une soudaine fureur contre le féroce courage de celui qui, le premier, osa braver la mort sous mille formes, en sillonnant malgré les tempêtes et les écueils, le terrible Océan. Pourtant, Dieu dans sa sagesse avait interposé, comme un obstacle infranchissable, les flots de la mer entre les terres désunies. Depuis l'époque où l'audace infatigable de la race humaine a maîtrisé par ses vaisseaux le vaste gouffre, elle se précipita de crimes en crimes; elle n'eut plus rien de sacré, rien d'insurmontable. Japet déroba le feu du ciel; Dédale s'éleva dans les airs, Hercule descendit aux enfers; enfin l'homme, dans sa démence, s'attaque au ciel même, et sa scélératesse ne permet pas à Jupiter irrité de déposer ses foudres.

Ils n'avaient aucune idée de la poésie lyrique, ceux qui ont critiqué comme un écart, ce sentiment de colère si naturel contre toutes les causes premières des inquiétudes du poète ; les dangers de la mer, l'audace de l'homme à les braver. Le poète lyrique ne peut s'élever quand il cherche à arrêter l'essor de son imagination; il doit s'abandonner à la direction qu'elle imprime, aux mouvemens de son ame; celle-ci ne lui appartient plus, elle est absorbée par les inspirations de sa muse. Ce n'est pas faire un éloge exagéré de cette belle ode, que de dire qu'elle est digne du poète qui en est le sujet, et du poète qui l'a écrite.

[1] Conférez sur ce genre de superstition, Plin. *Hist. nat.*, II, 37, t. 1, p. 311 (B. I.), et Hygin. *Poet. Astron.* 2, 22.

IX.

On sut à Rome qu'Auguste avait trouvé Virgile à Athènes, et qu'il le ramenait avec lui. Mais Auguste rentra seul dans Rome. On apprit qu'il avait laissé à Mégare Virgile souffrant, et trop faible pour continuer à le suivre. Bientôt vint la nouvelle que le grand poète s'était embarqué pour retourner en Italie, mais que la fatigue de la navigation l'avait fait aborder mourant à Brindes, où il avait rendu le dernier soupir, le 10 des calendes d'octobre (22 septembre)[1]. Alors Horace put s'appliquer ce qu'il avait dit à Virgile même, lors de la mort de Quintilius. « Regretté par tous, mais plus regrettable encore pour toi que pour tout autre. » Aucun poète, en effet, par l'inaltérable douceur de son caractère, ne paraît s'être fait plus tendrement chérir de ses amis; et par la nature et l'emploi de son talent, aucun ne mérita mieux les regrets et la reconnaissance de la nation à laquelle il appartint[2].

Ce fut entre les années 713 et 717 que Virgile fit paraître successivement ses églogues. On sortait alors des horreurs de la guerre civile. L'envie se tut et fut désarmée à l'apparition de ces délicieuses poésies, d'un genre inconnu en Italie. Elles étaient cependant presque toutes imitées de Théocrite, et ce n'était pas comme dans le poète sicilien, la peinture naïve et vraie des mœurs pastorales; c'étaient des poèmes d'une autre nature, et mieux adaptés aux besoins du temps. On n'y trouvait rien de la grossièreté des mœurs rurales; c'était une muse urbaine

[1] Donat. *Vita Virgil.* cap. 13, § 51, apud *Virgil. opera*, t. 7, p. 28 (B. l.). — Hieronymus, *Chronicus Euseb. ad Olymp.* 190, 2.

[2] Conférez ci-dessus, liv. IV, § 9, t. 1, p. 257 à 262 — Liv. VIII, t. 1, p. 573 à 575.

gracieuse et polie, dont la fraîcheur et les attraits étaient rehaussés par les atours d'une champêtre élégance. Les bergers de Virgile ressemblaient à celui qui les faisait parler; ils cachaient sous un extérieur simple et villageois, un esprit sublime, une ame de feu, et leur langage était divin. D'ailleurs, la plupart de ces petits poèmes étaient destinés à peindre, sous de transparentes allégories, les effets désastreux des guerres civiles. Ils s'adressaient à une génération que l'ambition, avec toutes ses alternatives et ses angoisses, avait rendue profondément malheureuse. Ils rappelaient avec une touchante sympathie des infortunes récentes. La cause du poète, expulsé de son champ, était celle des milliers de Romains, parmi tout ce qu'il y avait de plus recommandable dans la république. Après une si longue tourmente, après tant de calamités, ces peintures du bonheur champêtre, si vivement retracées; ces sentimens d'union, de fraternité, si heureusement exprimés, frappaient toutes les imaginations et rebondissaient dans tous les cœurs.

Ce qui distinguait le talent de Virgile, c'était de savoir renfermer sa pensée avec une admirable clarté, dans des vers suaves et mélodieux; de parer les détails les plus arides d'ornemens poétiques d'une élégance exquise; d'animer les sujets les plus froids par une richesse d'images, et une chaleur d'expressions, qui avaient leur source dans la sensibilité la plus expansive.

Après avoir composé ses *Bucoliques*, Virgile entreprit de traiter une matière qui paraissait plus que toute autre rebelle à la poésie: c'était la culture des champs; le soin des troupeaux; l'art de cultiver la vigne, et de produire le miel par l'éducation des abeilles. Cependant, en composant ses *Géorgiques*, Virgile chantait l'art qu'il avait pratiqué lui-même, car il était savant agriculteur; et si ce sujet est ingrat, il était le plus populaire qu'on pût choisir, le plus intéressant pour l'époque où l'on se trouvait. L'attention se portait alors sur l'agriculture, si fort

en honneur chez les anciens Romains. Les dissensions viles, l'accumulation des propriétés dans les mêm mains, la multiplication des grands parcs, lui avaie porté de notables préjudices. Le poème de Virgile ranin le goût des mœurs antiques; il releva l'état de cultivateu négligé, mais jamais dédaigné. Virgile avait commencé se Géorgiques en 717; il avait terminé ce poème à Naples en 724, mais il le retoucha ainsi que son *Énéide*, en 735 l'année même de sa mort, pour y ajouter des vers à l louange d'Auguste, et consacrer la gloire que cet empe reur s'était acquise depuis [1], par ses négociations et pa les victoires de ses généraux. Ce fut un noble et util emploi du talent poétique, que la composition des Géor giques. Les préceptes du plus utile de tous les arts, s' trouvaient exposés par la plus belle et la plus riche poésie Non-seulement l'auteur enrichit ainsi la littérature de so pays d'un beau poème, mais il légua aux plus habiles e aux plus savans agronomes de l'antiquité, un traité qu'i ont souvent cité comme autorité [2].

Virgile, après s'être montré dans ses Bucoliques, l poète des pasteurs et des laboureurs, voulut être cel des héros, et il y réussit en composant son Énéide. L ruine de Troie, d'où Rome et les Césars prétendaient t rer leur origine; la fondation de Carthage; les premièr causes de la rivalité de deux puissantes républiques; l traditions vraies ou fabuleuses sur le voyage d'Énée e Italie, sur les guerres qu'il y soutint; sur les miracl qui accompagnèrent la fondation de Rome; sur l'origi de tant de villes qui l'ont précédée; sur l'état primitif l'antique Latium; ses faibles commencemens; ces so

[1] Donat. *Vita Virgil.* cap. 8, cap. 9, et cap. 11, § 40; c. 12, § 50, p. à 280 (B. I.). — Virgil. *Georg.* I, 2, 507; IV, 315, 564.

Conférez Pline et Columelle. — Nous connaissons un travail t approfondi sur les *Géorgiques* de Virgile, qui démontre que ce poè souvent été mal compris, sous ce rapport, par les érudits.

venirs des premiers âges contrastant avec le luxe, la grandeur et la puissance de Rome; l'antique illustration des grands hommes qu'elle avait produits; et enfin, l'histoire du monde entier rattachée à leurs destinées et à celles de l'Italie[1]; tel est le magnifique cadre que s'était proposé Virgile et qu'il a su remplir. Mais la mort l'atteignit avant qu'il eut entièrement terminé sa patriotique entreprise. Lorsqu'il mourut, on ne connaissait son poème que par les lectures qu'il en avait faites chez Auguste et chez Mécène, et par les vers de Properce, qui l'avaient annoncé comme une œuvre plus merveilleuse que l'*Iliade* même[2]. Virgile mécontent de l'état d'imperfection où il laissait son œuvre principale, ordonna par son testament, qu'elle serait brûlée après sa mort[3]. Auguste s'opposa à l'exécution de cette clause du testateur dont il était un des héritiers; et, quand par son ordre, Valgius et Plotius Tucca eurent mis au jour ce poème, tel que Virgile l'avait laissé, sans même achever les vers qui étaient restés imparfaits, l'admiration pour le poète de Mantoue s'accrut encore par les éloges unanimes qui furent donnés à cette grande et majestueuse composition. Pourtant, de même que Virgile avait imité Théocrite dans ses Bucoliques, Lucrèce dans ses Géorgiques, il se montra dans l'Énéide imitateur d'Homère, et imitateur timide. Il avait voulu réunir dans le même cadre un long voyage et un grand événement guerrier; c'est-à-dire combiner en une seule composition la majesté de l'*Iliade* et les charmes de l'*Odyssée*; mais il se priva par là de ce qui est l'ame et la vie de la fable épique, l'unité d'intérêt. Ce qui constitue aussi principalement le mérite du poète épique, l'inven-

[1] Macrob. lib. I, cap. 24; lib. V, cap. 18, p. 313 et 499, édit. Gronov. 1670.— Aul. Gell., lib. XVII, c. 10, p. 383 à 388, édit. 1762.
[2] Propert. lib. II, *Eleg.* 34, v. 60 à 65, p. 321 à 322 (B. I.).
[3] Plin. *Hist. nat.* VII, c. 31, 6. t. 3, p. 129 (B. I.). — Donat. *Virgil. vita*, c. XIV, § 52, apud *Virgilii opera*, t. 7, p. 280 (B. I.).

tion des caractères lui manque totalement ; ses plus grandes figures ne sont que de pâles ombres de celles d'Homère. Mais la richesse de cette poésie harmonieuse grave et imposante ; les beautés du premier ordre que le poète ne doit qu'à son génie, telles que le sac de Troie, les amours d'Énée et de Didon ; la perfection continue des vers ; l'importance du sujet, placent ce poème au premier rang du petit nombre des chefs d'œuvre épiques que les siècles ont vu naître : chefs-d'œuvre qui sont les premiers dans l'ordre de ceux qu'il est permis à l'esprit humain de produire, car l'estime qu'on a pour la beauté d'un monument, s'accroît nécessairement par la difficulté de pouvoir le terminer, et par la considération de sa grandeur.

Rome, sublime et toute puissante, n'existe plus que dans les souvenirs de l'histoire. Virgile, qui nous retrace ces souvenirs, après le renversement du Capitole et du culte de Jupiter, n'a pu trouver dans la postérité cette orgueilleuse sympathie qui donnait tant de prix à ses chants parmi ses contemporains ; mais pourtant, l'admiration pour son beau génie semble s'être accrue avec les siècles, et pendant les ténèbres du moyen âge, elle était devenue, ainsi que celle que l'on avait pour Horace, une sorte de culte superstitieux. On sait que dans ces temps d'ignorance, comme sous Alexandre Sévère, on cherchait dans les vers de ces deux poètes, des oracles dévoilant l'avenir ; c'était comme un reste d'idolâtrie pour le dieu de l'Olympe qui les avait inspirés.

X.

La même année qu'Horace perdit Virgile, Tibulle lui fut enlevé [1]. On a vu que notre poète, à une certaine

[1] Domitii Marsi, *Epitaphium Tibulli* apud *Tibulli opera*, p. 30 (B. l.).

époque de son existence, lui accordait tout ce qui fait le bonheur : santé, beauté, richesses, naissance, et pourtant Tibulle ne fut point heureux [1]. Des maladies violentes et successives paraissent avoir détruit une constitution qui semblait forte : la mélancolie, dont ses plus douces pensées sont empreintes, l'idée si souvent exprimée que la femme qu'il aimait lui fermerait les yeux, tout démontre que Tibulle sans cesse en proie à des désirs auxquels ses forces physiques ne pouvaient répondre, avait un pressentiment de sa fin prochaine. En effet, il mourut dans la force de l'âge. Sa poésie, un peu uniforme, a une douceur et une harmonie enchanteresses. Un goût vif pour la tranquillité des champs et les beautés de la nature, lui inspirent de gracieux tableaux, et donnent un effet plus pénétrant à la peinture de cette brûlante passion d'amour dont son cœur était sans cesse la proie. Les Romains lui durent d'être les premiers dans l'élégie amoureuse. En ce genre, il n'a été surpassé, ni même égalé, par aucun poète ancien ou moderne. Properce, qui mourut quatre ans après lui, est plus riche, plus varié, plus poète ; mais il est moins vrai et moins touchant. Plusieurs chez les anciens le préféraient à Tibulle ; mais Quintilien n'est pas de cet avis [2].

XI.

Tandis que les Muses latines pleuraient la perte de Virgile et de Tibulle, Ovide, âgé de vingt-quatre ans, pu-

[1] Horat. *Carm.* I, 33. Ibid. *Epist.* I, 4. — Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 1, t. 1, p. 522 ; § 15, t. 1, p. 552 ; § 16, t. 1, p. 554.

[2] Quintilian. *Institut. orator.* lib. X, cap. 1, 93, t. 4, p. 77 (B. l.).

bliait trois livres d'élégies intitulées : *Mes Amours* [1]. se vante d'être le premier dans ce genre, et prononce sans détour que l'élégie lui doit autant que l'épopée doit à Virgile [2]. La postérité n'a pas confirmé ce jugement flatteur; elle a, au contraire, souscrit à celui de Quintilien, qui, comme poète élégiaque, ne place Ovide qu'après Tibulle et Properce. Quintilien reproche à Ovide d'avoir réduit trop souvent l'amour aux seules jouissances des sens. La faculté d'exprimer en vers ses sensations et ses pensées semblait chez ce poète un don de la nature plutôt qu'un résultat de l'étude. Ce facile et fécond écrivain avait l'ambition de combler le vide que la mort avait fait sur le Parnasse latin. « Horace, dit-il, a souvent charmé mon oreille par l'harmonie de ses vers; je n'ai fait qu'entrevoir Virgile; l'avare destinée n'a accordé Tibulle à mon amitié que pendant un petit nombre d'années; je cultivai ensuite Gallus et Properce [4]. » Mais les poèmes qui recommandent le plus Ovide à la postérité n'ont paru qu'après que tous ces grands poètes avaient cessé de vivre, et comme Ovide se trouvait le premier parmi ceux qui leur succédèrent, il n'est pas étonnant que son orgueil lui ait persuadé qu'il les avait égalés. Ainsi que nous l'avons fait observer, ce qu'Ovide dit de sa liaison avec Horace, est confirmé par une ancienne vie de notre poète placée en tête de ses poésies dans un manuscrit de Berlin [5]; et l'on peut croire que la touchante élégie sur la mort de Tibulle qui se trouve dans le recueil qu'Ovide venait de publier, dut accroître

[1] Massonii, *Ovidii vita*, 1709, in-12, p. 83, apud *Ovidii opera*, t. 8, p. 141 (B. l.).

[2] Ovidii, *Remed. amor.* v. 395 et 396, apud *Ovid.* t. 2, p. 417 (B. l.).

[3] Quintil. *Institut. orat.* lib. X, c. 1, § 3, t. 4, p. 77 et 78 (B. l.).

[4] Ovid. *Trist.* IV, v. 48 à 54, t. 7, p. 194.

[5] *Vita Horatii adhuc inedita e Codice Berolinensi, B. expressa,* apud Kirchner, *Questiones Horatianæ*, Lipsiæ, 1834, in-4°, p. 2. — Ovid. *Amor.* III, 9, apud Ovidii *opera*, t. 2, p. 198 à 204.

l'amitié qu'Horace avait conçue pour ce jeune favori des Muses [1].

XII.

Les poètes latins du temps d'Auguste ne se contentaient pas d'imiter les chefs-d'œuvre de tout genre que la Grèce avaient produits dans les beaux temps de sa littérature : ils puisaient aussi des inspirations dans les poètes grecs leurs contemporains. Parmi ceux-ci, Parthenius de Nicée fut un des plus illustres. Il fut fait prisonnier par Cinna dans la guerre contre Mithridate, et amené à Rome où son savoir et ses talens le firent affranchir et admettre dans la société des plus grands personnages. Il écrivit des élégies amoureuses divisées en trois livres. Une d'elles était l'éloge funèbre de sa femme Areté [2]. Au nombre de ses disciples furent Gallus et Virgile qui a traduit quelques-uns des vers de Parthenius [3]. Tibère, qui se mêlait aussi de faire des vers grecs, avait une telle admiration pour ce poète, que lorsqu'il parvint à l'empire, il fit placer ses écrits et son portrait dans les bibliothèques publiques, parmi ceux des auteurs anciens et célèbres de la Grèce [4]. Un petit ouvrage de Parthenius, le seul qui nous reste de lui, démontre qu'il a fourni à Ovide l'idée de ses héroïdes. Ce mince volume écrit en prose ne consiste qu'en récits sommaires d'événemens tragiques causés par l'amour, extraits de différens ouvrages et se rapportant tous aux temps fabu-

[1] Conférez ci-dessus, lib. IX, § 20, p. 59.

[2] Suidas, *Parthen.* Parthenius, *de Amatoriis affect. liber.* 1798, in-8°. — Bast, lettre critique à M. Boissonade, p. 168 à 209.

[3] Préface de Parthenius.—Virgil. *Georg.*, I, 437, t. 1, p. 519 (B. l.). — Aul. Gell. XIII, 6, t. 2, p. 291, édit. 1762, in-8°. — Macrob. *Saturn.* V, 17, p. 503.

[4] Sueton. *Tiber.* LXX, t. 1, p. 442 (B. l.).

leux ou héroïques. Il fut composé pour Gallus, dans le but de lui fournir des sujets d'élégies. Mais, dans ce genre, de tels sujets ne pouvaient être traités en vers sans se rapprocher beaucoup des héroïdes d'Ovide. Parthénius avait aussi composé un poème des *Métamorphoses* qui, d'après un fragment cité par lui [1] dans ses *Affections de divers amans*, devait être de même nature que le poème qu'Ovide a composé sous le même titre. Horace a dû connaître Parthenius plus âgé que lui, et dont les premiers écrits précédèrent les siens, mais leurs genres différaient, et il est probable qu'il ne lui a rien emprunté. D'ailleurs, on sait par Lucien que Parthenius était prolixe dans ses descriptions. Or, rien n'était plus éloigné de la manière de notre poète que la trop grande abondance des mots [2].

XIII.

Auguste était rentré dans Rome le 4 des ides (12) d'octobre, à une heure inattendue. Se dérobant à tous les honneurs que le sénat avait décrétés pour son arrivée, il n'avait accepté qu'un autel à la *Fortune du retour*, afin de consacrer le jour de sa rentrée. Ce jour devint une fête qui prit place dans le calendrier romain [3]. De graves événemens l'avaient forcé de se hâter, et de mettre fin promptement à son trop long éloignement de la capitale de l'empire.

Ne voulant rien abolir des anciennes institutions républicaines, il avait laissé aux comices et aux assemblées

[1] Parthenius, cap. 11.

[2] Lucien, *de la manière d'écrire l'histoire*, t. 2, p. 416, trad. française.

[3] La fête des *Augustalia*. — Dio., lib. LIV, c. 10, p. 740. — Cassiodor, *in Chronic.* —Tacit. *Ann.* I, 15, t. 1, p. 46 et 47 (B. l.). — Masini, p. 240.

du peuple l'élection des consuls ; mais il se fit nommer par le sénat proconsul perpétuel[1], ce qui anéantit l'autorité des consuls ; et d'ailleurs sa puissance tribunitienne le rendait maître des comices[2]. Pourtant cette magistrature du consulat ainsi modifiée, et toute annuelle qu'elle était, aurait pu être dangereuse pour son pouvoir perpétuel d'empereur, de prince du sénat, de tribun, de proconsul. Il avait eu soin de faire en sorte qu'on ne nommât pour consuls que des hommes qui lui fussent dévoués, se réservant presque toujours pour lui-même une des deux places de consul. Quand il quittait Rome, la majesté du consulat si grande sous la république, se trouvait représentée par le consul qu'il y laissait ; mais le gouvernement et la force publique nécessaires au maintien de l'ordre étaient dans les mains des préfets de Rome, des préteurs et des propréteurs d'Auguste[3]. Cependant le consulat, ainsi réduit à la vaine pompe des faisceaux, était encore un objet d'envie et d'ambition. C'était un si grand honneur pour un romain d'avoir été consul, c'était une cause d'orgueil si légitime pour les familles que d'avoir produit des hommes consulaires, qu'il se faisait dans les comices, pour parvenir à cette dignité, des brigues funestes à la tranquillité publique et hostiles au pouvoir suprême. Mais cette année, des circonstances particulières accrurent encore le danger de ces assemblées populaires.

On avait pour la douzième fois nommé Auguste consul avec Caïus Sentius Saturninus qui lui était dévoué. Se trouvant alors en Orient, et ne voulant pas traiter avec

[1] Dion. lib. LIII, c. 20 et 21, p. 675.

[2] Dion. lib. LIII, 32, p. 727. — Ste-Croix, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. 49, p. 366.

[3] Dion. lib. III, cap. 32, p. 727. — Sueton. *Oct. August.* c. 27, t. 1, p. 209 (B. l.). — Fabricius, *Chronographia Augusti, apud Aug. fragmenta*, p. 63. — Novisii *Cénotaph. Pisan.* p. 262.

Phraates, ou faire couronner le roi d'Arménie, en qualité de consul, mais bien comme empereur ou commandant suprême des légions romaines, Auguste refusa d'accepter le consulat qui lui était réservé. On fut donc obligé d'assembler les comices pour nommer un second consul, un autre collègue à Sentius.

Alors se forma une coalition parmi les hommes indépendans pour s'emparer, pendant l'absence d'Auguste, des principales magistratures alors vacantes; du consulat et de la questure qui étaient au choix des comices. Un jeune homme, nommé Egnatius Rufus se mit à la tête de ce parti. Ses intentions étaient d'autant moins douteuses que quelques années avant, en 729, il avait rempli avec distinction la charge d'édile et préservé Rome du fléau de plusieurs incendies, et que pour braver le pouvoir d'Auguste, en sortant de charge, il fit afficher qu'il rendait la ville de Rome sauve et entière à ses successeurs [1]. Puis par la faveur publique dont il jouissait, il se fit nommer préteur, avant le temps prescrit par les lois, qui exigaient deux années d'intervalle entre l'édilité et la préture. Egnatius Rufus voulait passer de la préture au consulat, malgré l'opposition déclarée d'Auguste et du consul Sentius. Celui-ci défendit à ceux qui aspiraient à la questure et qui appartenaient à ce parti de se présenter au Champ-de-Mars et de donner leurs noms comme candidats. Il fit la même défense à Egnatius Rufus en particulier; mais Egnatius Rufus n'obéit point. Alors Sentius jura que quand même les suffrages du peuple élevèraient Egnatius Rufus au consulat, il refuserait de le proclamer [2]. Le peuple, indigné de cette atteinte portée à ses droits, se souleva, et il y eut du sang répandu. Le sénat, par un décret spécial, mit la

[1] Dion. lib. LIII, cap. 24, p. 719. — Velleius Paterculus. lib. II, cap. 92, p. 222 et 223 (B. I.).

[2] Dion. lib. LIV, cap. 10, p. 740.

ville de Rome sous la tutelle du consul Sentius. Mais celui-ci crut qu'il serait trop dangereux pour lui d'accepter le grand pouvoir que ce décret lui conférait, et il aima mieux envoyer des députés à Auguste, qui alors était à Athènes, afin de l'instruire de ce qui se passait, et de l'engager à hâter son retour. Un de ces députés, Q. Lucretius Cinna Vespillo [1], avait été porté sur la liste des proscrits pendant le triumvirat. Auguste le nomma collègue de Sentius au consulat, et il le renvoya en toute hâte à Rome où il entra en charge sans opposition. Ainsi par la fermeté de Sentius, cette révolte contre l'autorité usurpée d'Auguste, que les historiens traitent de conspiration criminelle, fut dissipée, et son auteur puni de la peine capitale [2]. Lorsqu'Auguste rentra dans Rome, il profita des troubles qui avaient eu lieu pour se faire conférer par le sénat le pouvoir consulaire à vie, et pour se faire proroger pour cinq ans dans l'intendance des mœurs. En substituant sa volonté à celle des comices dans la nomination du consul Lucretius Vespillo, il anéantit le principe du gouvernement populaire et il se conforma aux conseils que lui avait donnés Mécène [3] quand il avait pris possession du pouvoir.

Celui qui, sur les débris des institutions de sa patrie, élève une puissance usurpatrice, n'est pas le maître de s'arrêter. Comme l'homme qui gravit une pente trop verticale, chaque effort qu'il fait pour s'élever l'oblige à

[1] Dion. lib. LIV, cap. 10, p. 740. —Almeloveen *Fasti consulares*, p. 62.—Valer. Maxim. VI, 7, 2, t. 1, p. 461 (B. l.).—Appian, *Civ.* IV, 44.

[2] Tacit. *Ann.* I, 10, t. 1, p. 34. (Bl.). Il n'y a que Tacite qui dise clairement qu'Egnatius fut mis à mort.

[3] Dio. lib. LII, cap. 20, p. 678.—Velleius, lib. II, cap. 92, p. 222 et 223 (B. l.).—Crevier, *Histoire des empereurs*, liv. I, t. 1, p. 100, et 110, édit. de Firmin Didot, 1824, in-8°, parle de cet événement sous deux années différentes, et se montre aussi inhabile à combiner ses matériaux historiques qu'à les apprécier. — Sueton. *Oct. Aug.* cap. 19, t. 1, p. 190 (B. l.). Suetone met aussi Egnatius au nombre de ceux qui ont conspiré contre Auguste.

monter plus haut, sans quoi il retomberait de to poids; il ne peut se reposer qu'au sommet, où il n'avoir plus rien à craindre... que les vertiges et la f

Les mêmes motifs qui portaient Auguste à ref consulat, lui faisaient dédaigner aussi les honne triomphe. Ces honneurs si grands et si enviés du de la république, Auguste les accordait facilement généraux, et quelquefois pour d'assez minces explo

Agrippa qui était aussi revenu à Rome après avoi mis les Cantabres et repoussé les Germains du b Rhin, méritait mieux que tout autre ces honne triomphe; le sénat les lui décerna; mais Agrippa Ce fut à Auguste et non au sénat qu'il écrivit le ré deste de ses succès. Agrippa, déjà gendre d'Augu son mariage avec Julie, obtint par cette conduite d'être associé pour cinq ans à la puissance tribuni et au gouvernement de l'empire [2].

XIV.

Le retour d'Auguste et d'Agrippa à Rome débar Mécène de tous les soins du gouvernement. Il est ble qu'il alla passer l'automne à sa villa de Tibur, qu'Horace, durant les troubles qui avaient agité s'était retiré dans son domaine de la Sabine. Un de liastes de Cruquius nous apprend qu'à cette époq cène fit un voyage en Apulie, mais qu'avant de pa s'invita lui-même à aller dîner chez Horace [3].

[1] Sueton. *Oct. Aug.*, cap. 38, t. 1, p. 230 (B. l.).

[2] Dion. lib. LIV, cap. 11 et 12, p. 741 et 742.

[3] Conférez scholi. Cruq., apud *Horat. opera.* p. 51, édit. 16 — Bravnhardus, t. 1, p. 69. — Jani, *Horat* t. 1, p. 117. — lich, t. 1, p. 208. — Orell., t. 1, p. 88.

route moderne qui de Tivoli conduit à la villa d'Horace dans la vallée de Digentia, on mesure sur la carte de Gell environ dix milles géographiques, ou quatre lieues communes de France, espace qui pouvait être facilement franchi [1]. C'est à l'occasion de cette visite de Mécène qu'Horace écrivit cet élégant impromptu qui est l'ode vingtième du livre Ier. Il y trouve le moyen de donner du prix au mauvais vin qu'il offre à son opulent ami, en faisant coïncider le jour où ce vin fut mis en resserre avec celui où Mécène reçut, par les applaudissemens du peuple, un témoignage touchant de popularité lorsqu'il reparut au théâtre de Pompée [2] après une longue maladie.

« Cher chevalier [3], vous viderez de modestes tasses [4] de ce pauvre vin de Sabine que j'ai moi-même scellé dans une amphore grecque le jour qu'au théâtre vous fûtes accueilli par ces applaudissemens dont les éclats glorieux retentirent sur les rives du fleuve illustré par vos ancêtres, et que répétèrent les joyeux échos du mont Vatican. Vous boiriez chez vous, Mécène, le Cécube [5], et le jus des raisins foulés par les pressoirs de Calès [6]; mais chez moi, les vignes de Falerne, ou les coteaux de Formies, ne fournissent point à mes coupes ces vins généreux dont l'eau doit tempérer la force [7]. »

[1] Vanderbourg, t. 1, p. 117. — Kirchner, *Questiones Horatianæ*, p. 9, et 31. — Will. Gell. *Map of Rome and its environs.*

[2] Conférez Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 1, p. 277. — Sanadon, t. 2, p. 35. — Acron et Porphyrion, apud *Bravnhardus*, t. 1 p. 33.

[3] Conférez sur cette simple appellation, Klotzii, *Lectiones Venusinæ*, Lipsiæ, 1770, in-12, p. 211.

[4] *Cantharis modicis*, conférez sur ce sujet Letronne, *Supplément aux observations sur les noms des vases grecs*, p. 13, n° 20, 21 et 23 de la planche.

[5] Conférez ci-dessus, liv. VII, § 4; liv. VIII, § 2; liv. X, § 10.

[6] *Cales*, Calvi moderne. — Conférez Cramer's, *Ancient Italy*, t. 2, p. 195. M. Reichard fait à tort du surnom d'Ovius Novius un nom de ville.

[7] Les traducteurs n'ont pas souvent compris ce passage.

Le théâtre de Pompée, où Porphyrion [1] nous dit que Mécène reçut ces applaudissemens, était sur l'emplacement de Palazzo-Pio [2] où est actuellement le Campo di Fiore, situation assez rapprochée du Tibre, mais assez éloignée de la colline du Vatican. Aussi, il ne faut pas oublier que ce théâtre de Pompée, le premier qui à Rome fut construit en pierres pour être permanent, pouvait contenir quarante mille spectateurs [3]. Ainsi que nous l'avons déjà dit, Horace a par deux fois rappelé le souvenir de cet hommage flatteur rendu à Mécène par le peuple de Rome [4].

Les meilleurs vins d'Italie, qui étaient en abondance dans les celliers de Mécène, sont mentionnés par Horace pour les faire contraster avec son vin de Sabine. C'est le fameux Cécube que produisait les vignobles des hauteurs de Monticelli entre la lagune de Fondi et Terracine [5]. C'était le vin des vignobles de *Calenum*, sur les coteaux qui environnaient *Calès*, Calvi moderne [6]; puis le Falerne, un des crus du *Massicus mons*, au mont Massico, près de *Sinuessa* ou Gli-Bagnoli, non loin de Mondragone. Le cru de Falerne était au nord de cette montagne. Le *Privernum* mentionné par Pline et par Strabon, était un cru de Falerne, ce qui prouve que ces

[1] Porphyrion apud Horat., *Carm.* I, 20, v. 7, apud Bravnhardus, t. 1, p. 33. — Glarean, *Horat.*, 1543, in-folio, p. 29, verso.

[2] Mariano Vasi, *Itinerario di Roma*, t. 2, p. 496.

[3] Plin., lib. XXXVI, cap. 24 (15), § 12, t. 9, p. 508 (B. L.). — Rosini, *Antiquit. Roman.*, p. 317. — Horat. *Carm.* II, 17.

[4] Conférez ci-dessus, liv. X, § 3, p. 97.

[5] Conférez ci-dessus, liv. VII, § 4, p. 309; lib. VIII, § 2, p. 355.

[6] Nous avons travaillé sur les grandes cartes ce point de Géographie ancienne. Malgré l'opinion de M. Reichard, *Calès* est bien Calvi moderne; la distance de la table est exacte pour *Capua*, Santa Maria de Capua, et *Casilinum*. La suivante est à corriger. La position assignée par M. Reichard rend toutes les mesures fausses et n'explique rien.

vignobles se rapprochaient de ceux de Calès [1]. Notre poète mentionne en dernier le *Formanium*, vin des collines de Formies ou de Mola di Gaëta des modernes. Les descriptions géographiques de Strabon, comme celles de Pline, indiquent aussi ces vins comme les meilleurs de l'Italie, en y ajoutant les noms de quelques autres crus moins célèbres situés dans ces mêmes cantons [2] : Horace les avait traversés, et en fait mention dans le récit de son voyage à Brindes [3]. Tout ce pays de son temps enrichi par les précieux produits de ses nombreux vignobles, embelli par de somptueuses villa, riant, peuplé, bien cultivé, aujourd'hui stérile, désert, affreux, est devenu le séjour favori des mendians, des voleurs et des assassins [4].

XV.

Horace se préparait à publier [5] un recueil de ses odes, ainsi que nous l'apprend l'ancien scholiaste de Vanderbourg. Il fit d'abord paraître les deux premiers livres séparément, et il composa deux odes pour terminer ce recueil [6]. Ce sont deux chants de triomphe que la postérité n'a point démentis.

Le premier est une hymne adressée à Bacchus [7]. On

[1] Strabon. l. V, p. 233 et 243; t. 2, p. 205 et 250 de la traduction française.— Plin., *Hist. nat.* III, 9, 11.—Ibid. XIV, 8, 5, t. 2, p. 96; t. 5, 312 (B. l.).

[2] Plin. lib XVII, cap. 3, § 6, t. 6, p. 18 (B. l.). — Ibid. lib. XIV, cap. 8, n° 2 (B. l.). — Conférez ci-dessus, liv. VII, § 19; liv. X, § 9.

[3] Conférez ci-dessus, liv. IV, § 7, t. 1, p. 240 à 241.

[4] James Johnson, *Change of trough air France, Switzerland, Italy*, 3e édit., 1832, in-8°, p. 190 à 194. Voyez la curieuse description que ce voyageur nous donne de Fondi et d'Itri, et du territoire de Fra-Diavolo dont le chef-lieu était Terracine.

[5] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 8, t. 1, p. 539; et ci-après, liv. XI, § 15.

[6] Scholiast. antiq. apud Vanderbourg, *odes d'Horace*, t. 1, p. 381.

[7] Horat. *Carm.* II, 19. — Jani, t 1, p. 413. — Mitsch., t. 1, p. 532.

sait que dans la religion des anciens, Bacchus et l'Amour avaient aussi bien qu'Apollon le pouvoir d'inspirer les Muses; sous ce rapport, notre poète ne s'était montré que trop fidèle à sa religion. L'hymne qu'il adressa à Bacchus avec un mètre régulier, a cependant toute la verve et le désordre de ces chants que les Grecs nommaient dithyrambe; elle porte des traces évidentes d'imitation d'une ode grecque rapportée par Athénée [1].

« J'ai vu Bacchus, croyez-moi, races futures! J'ai vu les nymphes attentives; j'ai vu les satyres aux pieds de chèvre, dressant leurs oreilles pointues; je les ai vus tous écoutant à l'écart, au milieu des rochers, le dieu qui leur enseignait ses chants sublimes. Evoé! Evoé! — Oh Bacchus, mon cœur plein de toi, palpite encore de sa terreur récente; une joie délirante gonfle ma poitrine Bacchus, épargne-moi! dieu du thyrse redoutable, épargne-moi! »

Ainsi commence cette ode qui fera tomber la plume des mains de tout traducteur, homme de goût qui voudrait la transporter dans une autre langue. Le commentaire qu'on en pourrait faire, serait un traité complet sur le culte de Bacchus. Horace y chante les bacchantes indomptables, les ruisseaux de vin et de lait, le miel coulant sans tarir du creux des arbres que l'on doit à Bacchus; il chante enfin le triomphe de ce dieu dont le ciel, la terre, la mer et les enfers reconnaissent la puissance ou attestent les bienfaits.

Horace fait évidemment allusion dans cette ode aux gâteaux recouverts de miel blanc que de vieilles femmes couronnées de lierre vendaient aux passans dans les rues de Rome, le jour des *liberalia*, ou de la fête de Bacchus [2]. Elle nous paraît donc fondée la conjecture de

[1] Athen. lib. XIV, c. 2, p. 617. — Bravnhardus, *Horat.*, t. 1, p. 304.
[2] Ovid. *Fast.* III, v. 726 et 727. — Ovidii *Opera*, t. 6, p. 215 et 218 (B. L.). — Varro, liv. V, p. 46. — Rosini, *Ant. rom.*, p. 259 et 260. — Conférez ci-dessus, liv. I, § 12, p. 15.

plusieurs critiques qui prétendent qu'Horace a composé cette hymne pour être chantée le jour de cette fête qui avait lieu tous les ans le 16 des calendes d'avril (17 mars)[1].

C'est à cette belle ode que Juvénal fait allusion, quand il dit : « *Satur est quum dicet Horatius Evoé !* »

« Horace est abreuvé quand il crie Evoé ! » et de même Boileau dans ce vers imité de Juvénal[2].

« Horace a bu son soûl quand il voit les Ménades[3]. »

XVI.

L'autre ode termine le second livre[4]. L'enthousiasme qui domine le poète n'est pas moins vif, mais il est plus réglé que dans l'ode précédente. Horace y fait sans détour sa propre apothéose; il suppose qu'il sera métamorphosé en cygne. Cet oiseau était consacré à Apollon, et non-seulement on lui attribuait un chant harmonieux, qui devenait plus doux et plus touchant lorsqu'il expirait, mais on lui accordait encore la faculté de pressentir et de prévoir l'avenir. Pythagore enseignait que les ames des poètes allaient animer des cygnes, comme les ames de cygnes allaient animer les poètes. Dans la république de Platon, un prophète dit qu'il a vu l'ame d'Orphée animer le corps d'un cygne[5]. L'ode est adressée à Mécène.

[1] Ovid. *Fast.* III, v. 713. — Apud Ovid. *Opera*, t. VI, p. 214 (B. l.). — Conférez ci-dessus, liv. I, § 13, t. 1, p. 28 ; liv. X, § 11, p. 124.

[2] Juven. *Sat.* VII, v. 62, t. 1, p. 543 (B. l.).

[3] Boileau, *Art poétique*, IV, 184, t. 2, p. 266, édit. de Berriat, 1830, in-8°. — Orell., t. 2, p. 268.

[4] Horat. *Carm.* II, 20. — Jani, t. 1, p. 422. — Mitscherlich, t. 1, p. 544.

[5] Dacier, *Horace*, t. 2, p. 407 à 408. — Conférez Horat. *Carm.* IV, 3, 19, 20. — Athen. 14, 8.

« Poète inspiré des dieux, porté sur des ailes infatigables qui n'ont rien de mortel, je m'élancerai dans les airs sous une forme nouvelle, et vainqueur de l'envie, je quitterai le séjour de la terre et les habitations des hommes. Non, Mécène, celui que vous chérissez, ce rejeton d'une pauvre famille que vous appelez votre ami ne sera jamais enfermé dans les replis du fleuve infernal ; il ne mourra pas. Bientôt mon corps prendra la figure et la blancheur du cygne. Bientôt, chantre ailé, plus rapide que le fils de Dédale, je visiterai les rivages retentissans du Bosphore, les Syrtes de Gétulie, les champs hyperboréens, l'habitant de la Colchide, et le Parthe dissimulant l'effroi que lui cause nos vaillantes cohortes. Les Daces et les Gélons apprendront à me connaître; la docte Ibérie, et le peuple qui boit les eaux du Rhône rediront mes vers. »

« Qu'on se dispense donc de chants funèbres pour d'inutiles funérailles. Loin le triste appareil du deuil, les cris de la douleur et les vains gémissemens ! qu'on écarte d'un sépulcre vide des honneurs surperflus ! »

Quelqu'orgueilleuse que dût paraître la prédiction du poète, elle a été de beaucoup surpassée par l'événement. Tous les peuples barbares qu'il a désignés, civilisés aujourd'hui, lisent ses vers avec délices : ils charment aussi les lecteurs dans un nouveau monde dont leur auteur ne soupçonnait même pas l'existence.

Remarquons qu'Horace en désignant dans son ode les cohortes des Marses[1], comme celles de l'armée romaine, qui répandent le plus d'effroi parmi les Parthes, a illustré la valeur des habitans de cette partie de l'Italie qui rési-

[1] Horat. *Carm.* II, 20, v. 17 et 18, *et qui dissimulat multum Marsæ cohortis*. Il faut, comme Dacier l'a fait (t. 2, p. 400), mettre deux points ou au moins une virgule après *cohortis* ; les éditions de Mitscherlich, de Jani, de Bravuhardus, d'Orelli, de Pottier sont en cet endroit mal ponctuées. La petite édition de M. Jaeck (p. 78), l'est très-bien.

dait dans les Apennins, aux environs du lac Celano, *Fucinus lacus*.

XVII.

Buffon remarque que nulle fiction en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens, n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée que celles des cygnes expirant en musique et chantant leurs hymnes funéraires. Malgré les efforts que l'on a faits pour se persuader que cette opinion pouvait avoir un motif fondé, la vérité est que la voix du cygne est sourde, et qu'elle forme une *strideur* désagréable [1]. Mais il paraît constant que dans les pays froids, où les cygnes sauvages volent en grandes troupes, le mouvement précipité de leurs monstrueuses ailes, frappant l'air simultanément, produit un bruit très-fort, doux et flûté, et assez semblable à celui d'un harmonica [2]. Tel est sans doute le phénomène naturel qui a donné lieu à l'opinion des anciens sur le chant du cygne, et ceci explique pourquoi Aristote a partagé l'erreur commune. Il fondait sa croyance sur une observation qu'il rapporte de tout l'équipage d'un vaisseau, qui ayant vu en haute mer voler une troupe de cygnes, affirma avoir entendu leurs chants [3]. Ils avaient pris le bruit des ailes de ces cygnes pour les accens de leurs voix. Cette erreur ne

[1] Buffon, *Hist. nat. des oiseaux*, t. 17, p. 37 à 42, édit. de l'imp. royale, 1785, in-12.

[2] Voyez Olafsen, *Voyage en Islande*, t. 1, p. 223 de la trad. française, et une note de nous, insérée t. 3, p. 296 de la traduction française de la *Géographie de Pinkerton*. — Wolfang Franz. *Hist. nat.*, t. 2, p. 983.

[3] Aristot. *Histor. anim.* IX, 14, t. 2, p. 401, édit. de Schneider, Lipsiæ, 1811, in-8°, et t. 4, p. 90 et 91, t. 9, p. 12, t. 1, p. 565 de la traduct. de Camus.

subsista pas. Virgile, qui avait eu occasion d'observe des cygnes sauvages à l'embouchure du Pô, parle de sons rauques et bruyans dont ils faisaient retentir le étangs[1]. Pline remarque que les faits sont contraire à l'opinion commune, qui prête au cygne mouran un chant lamentable[2]. Les Grecs eux-mêmes devaien être désabusés de cette erreur, quand prévalut parmi eu ce proverbe: Les cygnes chanteront, quand les geai cesseront de babiller et de criailler[3]. «Mais, dit Buffon, i faut pardonner aux anciens leurs fables : c'étaient de doux emblèmes pour les ames sensibles. Les cygne sans doute ne chantent pas leur mort; mais toujours en parlant du dernier essor et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentimen cette expression touchante : c'est le chant du cygne[4].

Cette fable du cygne chanteur se liait aux croyance sur les Hyperboréens, chez lesquels notre poète espè se transporter après sa métamorphose. Ce qui concer ces peuples était chez les anciens un mythe à la f cosmogonique et religieux. Les difficultés que présent l'extension des découvertes géographiques au nord et sud, avaient fait croire aux premiers cosmographes q n'y avait d'habitée que la zone tempérée; et que la zo glaciale d'où souffle le Borée, ou vent du nord, et zone torride d'où provient le Notus ou vent du sud sont toutes deux désertes et inhabitables à cause d l'excès du froid et de la chaleur[5]. Mais au-delà et vers

[1] Virgil. *Æneid.* XI, v. 458, t. 4, p. 241 (B. l.).

[2] Plin. *Hist. nat.* X, c. 32, t. 4, p. 259 (B. l.). — Conférez Morin, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. 5, p. 207.

[3] Morin, *Académie des Inscriptions*, t. 5, p. 217.

[4] Buffon, *Histoire nat. des oiseaux*, t. 17, p. 42, édit. 1785, imprim. royale.—Voyez Platon, dans son *Phedon*, et Bachet de Meziriac., *Comm. sur Ovid.*, t. 2, p. 172. — Conférez ci-après, liv. XIV, § 4. — Klotzii *Lectiones Venusinæ*, lib. IV, 3, p. 348.

[5] Conférez Strabo. *Géogr.* lib. II, p. 96, t. 1, ou liv. II, c. 2, § 3, t.

les deux pôles de la terre, on croyait à l'existence de deux mondes, l'un arctique et l'autre antarctique, qui, n'étant pas soumis à l'influence de ces deux vents destructeurs, jouissent de la plus heureuse température. Celui du sud était le monde des Antichtones, ou des Hypernotiens; celui du nord était la région des Hyperboréens. Des notions vagues sur l'existence de peuples plus septentrionaux que ceux que l'on connaissait, avaient donné lieu à de merveilleux récits sur le pays des Hyperboréens. Aucun mortel n'avait franchi le détroit qui conduisait à cette contrée. Pourtant Hercule en avait rapporté l'olivier sauvage, et l'avait planté sur le mont Olympe [1]. La nation des Hyperboréens était consacrée au culte d'Apollon, et faisait à ce dieu de continuels sacrifices. Le pays qu'ils habitent a six mois de nuit et six mois de jour consécutifs. Il était donc placé immédiatement sous le pôle. Le climat des Hyperboréens est délicieux; le sol d'une fécondité extrême : on sème le matin, on moissonne à midi, et l'on fait la récolte des fruits le soir. La discorde et les maladies sont inconnues chez les heureux habitans de ces régions. Ils se promènent continuellement sous d'agréables ombrages. Ils vivent plus de mille ans, et lorsqu'ils sont rassasiés de vivre, ornés de bandelettes de fleurs, ils montent sur un certain rocher et se précipitent dans la mer; c'est le genre de sépulture qu'ils ambitionnent le plus [2]. Pline, qui paraît ajouter peu de foi à la position de ce peuple au pôle nord, dit cependant qu'on ne doit pas douter de son existence, parce

p. 252 de la trad. franç. — Virgil. *Georg.* I, v. 232 à 240, t. 1, p. 287 à 288 (B. l.). — Pompon. Mela, lib. I, c. 1, t. 1, p. 2, édit. Tzschuckii, *et ejusdem annot.* t. 2, p. 26 et 27.

[1] Pindar. *Olymp.* III, 25. — *Pyth.* X, 46, 68.

[2] Plin. IV, 16 (12), t. 2, p. 341 à 343 (B. l.). — Pomp. Mela, I, 2, 5; III, 5, 1 et 2, t. 1, p. 6, 87 et 88, édit. Tzschuckii.

que trop d'auteurs en ont parlé. Hérodote [1], plus judicieux, refuse d'y croire. Strabon [2] rejette comme des fables absurdes tout ce qu'on en raconte. Dans Ptolémée, la région hyperborée est la terre inconnue qui est au-delà de la Sarmatie, au nord-est des monts Ourals et des sources du Wolga [3], ou plutôt de la Kama. De toutes les fables géographiques, il n'y en a pas une seule qui ait eu une plus longue durée que celle des Hyperboréens et des Hypernotiens. Pausanias [4] dit qu'Olen, poète antérieur à Homère et même à Orphée, est le premier qui en ait parlé. Dans le seizième siècle, Mercator dessine encore sur ses mappemondes un continent arctique sous le pôle nord, un continent antarctique au pôle sud. Ce dernier même se retrouve sur les cartes de Buache au dix-huitième siècle : tant l'erreur est chère à l'homme, et tant il a de peine à renoncer aux rêves de son imagination !

XVIII.

Horace ayant pris, ainsi que nous l'avons dit, la résolution de publier deux livres de ses odes, eut en même temps la pensée de dédier ce recueil à Mécène. C'est dans cette intention qu'il composa l'ode qu'on trouve en tête de ces poésies, belle et orgueilleuse justifi-

[1] Hérodot. IV, 32, 36, t. 3, p. 151 et 443, traduction de Larcher. — Id. lib. IV, cap. 32; 36, t. 1, p. 224 à 229, édit. Schweighaeuser.

[2] Strabo., lib. I, 61, c. 3, t. 1, p. 152 de la traduction française. — Lib. VII, 295, ch. 3, t. 3, p. 3, 21, trad. franç. — Lib. XV, 701, c. 1, t. 5, p. 73, traduction française.

[3] Ptolemei, *Geogr.*, lib. V, cap. 39, p. 131 (150), édit. Berl. — *Tab.* 2 *Asiæ.*

[4] Pausanias, lib. V, *Elide*, cap. 7, t. 3, p. 48. — Lib. I, *Att.*, c. 31, t. 1, p. 224. — Ibid. c. 4, t. 1, p. 28, (trad. de Clavier).

cation du penchant qui l'entraînait vers le culte des Muses [1].

En s'adressant à Mécène, il le qualifie de descendant des rois d'Etrurie. Ce n'était pas de la part de Mécène une prétention dépourvue de probabilité que de se dire issu des anciens chefs ou rois qui commandèrent à *Arretium*, l'un des chefs-lieux des douze petits États qui formaient la confédération des Etrusques [2]. Mécène était d'Arretium, et voilà pourquoi dans une épître familière et railleuse que Macrobe nous a conservée, Auguste lui donne entr'autres surnoms ceux de Benjoin d'Arretium et de perle des Cilniens [3]. Or, le nom de Mécène était Cilnius, et on sait qu'il était descendant direct de cette illustre famille, dont l'histoire avait conservé le souvenir comme une des plus puissantes de ce pays au temps des Etrusques [4]. Les inscriptions en langue étrusque qui rappellent le nom de la famille Cilnia sont nombreuses [5]. Dans nos temps modernes, on a trouvé une inscription étrusque, en mémoire de la famille Cilnia, sur le sol même d'Arezzo [6]. Enfin, c'est à Carséoli, sur le sol étrusque où il est probable que Mécène avait une villa, qu'on a dé-

[1] Horat. *Carm.* I, 1. — Jani, t. 1, p. 1. — Mitscherlich, t. 1, p. 2. — Orell., t. 1, p. 1. — Bravnhardus, t. 1, p. 1. — Conférez ci-dessus, liv. X, § 5, p. 105, et ci après, liv. XI, § 18.

[2] Strabo. V, 219, t. 2, p. 147 de la trad. franç. — Micali, *Italia avanti il dominio dei romani*, t. 2, p. 11.

[3] August. apud Macrob. *Saturn.*, II, 4, p. 333. La généalogie de la famille des Cilniens, fabriquée par Annius de Viterbe, dans son huitième livre, a été réfutée par l'abbé Souchay, *Acad. des Inscriptions*, t. 13, p. 13. — Meibomius, *Mæcænas*, cap. 2, rapporte cette généalogie avec doute ; ce qui n'empêche pas Richer, dans sa *Vie de Mæcenas*, de la donner comme certaine.

[4] Tit.-Liv. *Hist.* lib. X, 3, t. 3, p. 129 (B. l.). — Silius Italicus, *Punic.* VII, 29 et 30, t. 1, p. 409 (B. l.).

[5] Lanzi, *Sulla lingua etrusca*, t. 2, p. 365 à 367.

[6] Raoul Rochette, *Lettres à monsieur le professeur Manni*, dans *illustrazione di busto colossale di Caio Cilnio Mecenate*, Parigi, 1837, p. 84. — Guazzi, *Atti di Cortona*, t. 2, p. 73, 77.

couvert un beau buste colossal en marbre blanc de Mécène [1]. Il est donc probable que peu de personnages chez les Romains possédaient des preuves aussi évidentes de l'ancienneté de leur famille, que ce favori d'Auguste, que cet ami de notre poète [2].

Horace développe très-poétiquement cette vérité banale, que chacun a un penchant qui le domine. Les uns en effleurant de leur brûlante roue la borne qu'ils évitent, veulent remporter le prix aux jeux olympiques ; d'autres entassent dans leurs greniers les moissons de la Lybie : le marchand, pour s'enrichir, brave les tempêtes ; le buveur s'abreuve de Massique nonchalemment couché sous de verdoyans rameaux ; le guerrier se plaît au bruit des clairons et des trompettes qu'abhorrent les tendres mères ; le chasseur oubliant sa jeune épouse, endure le froid et la fatigue pour atteindre la biche et le sanglier.

« Et moi [3], que le lierre, parure des doctes fronts, rapproche des dieux suprêmes, tant qu'Euterpe ne me refusera pas les doux sons de sa flûte, que Polymnie me permettra de toucher le luth harmonieux de Lesbos, les frais ombrages de la forêt, les danses légères des nymphes avec les satyres, me sépareront toujours du vulgaire ; et si tu m'inscris, Mécène, au nombre des poètes lyriques, j'élèverai alors jusqu'aux cieux ma tête radieuse. »

Une légère ironie se mêle à la peinture que notre poète fait des vaines poursuites des hommes, et de leurs diffé-

[1] Cicognara, *illustrazioni*, etc. p. 57. — Sur les portraits de Mécène, conférez Visconti, *Iconographie romaine*, t. 1, p. 291 à 292. — Pl. 13, nos 4 et 5.

[2] Velleius Paterculus, II, 88, p. 21 (B. l.).

[3] Sur la dispute du *me* et du *te*, dont Pope s'était déjà moqué dans sa *Dunciade*, en 1742 (IV, 219), consultez Fréd. Aug. Wolf, dans les *Litterarische analekten*, II, p. 261 à 276. — Binet, *trad. d'Horace*, t. 1, p. 6. — Orell. *Horat.* t. 1, p. 7. — Braunhardus, t. 1, p. 4. — Peerlkamp, *Horat. Carm.* p. 7. — Eichstadt, *Paradoxa Horatiana* IV, Ienæ, 1834, in-4°, p. 13, 17.

rens penchans : la pompe des expressions ne fait que mieux ressortir ce qu'ils ont d'insensés ou de ridicule, et à ennoblir d'autant plus la vocation du poète [1].

XIX.

La présence d'Auguste et d'Agrippa à Rome, aussitôt leur arrivée, fut signalée par des lois et des mesures aussi importantes pour le salut de l'empire que pour le bien-être de sa capitale, dont les besoins croissaient avec la population. Agrippa, pour subvenir à la disette d'eau qui s'y faisait sentir, conduisit, par le moyen d'un aqueduc de huit milles de long, dans l'intérieur de la ville, la fontaine de la Vierge, source ainsi nommée, parce qu'une jeune fille l'avait découverte, et l'avait indiquée à des soldats romains mourant de soif. Rome moderne jouit encore aujourd'hui de ce bienfait [2]. Auguste fit rendre des lois sévères contre le célibat, les désordres des mœurs et les progrès toujours croissans d'un luxe effréné. Enfin, il entreprit de rendre au sénat sa dignité ancienne, en l'épurant et en restreignant le nombre des sénateurs qui s'étaient accrus au-delà de toute proportion. C'était une réforme fondamentale et difficile à opérer. Aussi Auguste voulut-il d'abord donner à cette reconstruction du premier corps de l'État une apparence de légalité ; il eût désiré qu'elle s'effectuât par le sénat lui-même. Les trente

An. de [illegible] 735. — 7[illegible]
Av. J.-C 19. — 1[illegible]
Âg. d'H 46. — 4

[1] Eichstadt, *Paradoxa Horatiana*, IV, 1834, in-4°, p. 12.

[2] Conférez Julius de *Aquæductibus urbis Romæ*, p. 44. — Plin. XXXI, 25, t. 8, p. 396 (B. l.). — Dion. lib. LIV, 11, p. 741. — Cassiodor, *Epist.* VII, 6. — Vasi, *Itinerario di Roma*, 1804, p. 249. — De Tournon, *Etudes statistiques sur Rome*, liv. V, c. 7, t. 2, p. 202. — *Aqua virgo*, se nomme dans Rome moderne la fontaine de Trévi.

sénateurs les plus considérés furent d'abord chargés de choisir, parmi leurs collègues, le nombre prescrit. Mais Auguste s'aperçut bientôt qu'un trop grand nombre de ces trente sénateurs ressemblaient à Antistius Labeo, et étaient attachés à l'indépendance républicaine. Il craignit qu'un tel mode d'épuration ne devînt fatale à son autorité, et il se chargea avec Agrippa, du soin de compléter la liste des six cents noms de ceux qui devaient former le nouveau sénat [1]. Ainsi, ces deux grandes institutions républicaines, le sénat et les comices, ne pouvaient concourir à un même but avec le pouvoir absolu, sans chercher à se détruire, et celui-là même qui les contenait dans les bornes nécessaires à l'exercice de son pouvoir, n'était plus libre de relâcher leurs entraves. Au reste, moins de corruption, une plus juste et plus prompte expédition des affaires, une plus grande considération attachée à la dignité sénatoriale, et une nouvelle énergie imprimée à l'administration, une obéissance plus prompte, une sécurité plus grande, plus de prospérité et de bonheur, furent les résultats de tant de sages décrets, de tant de mesures et d'entreprises si heureusement accomplies. Ce fut alors qu'Horace, dont le talent semblait croître avec la grandeur d'Auguste et de l'empire romain, éprouva le besoin de le louer, et composa cette belle ode, la quatrième du livre III, où il s'adresse à Calliope [2].

« Calliope, reine des Muses, descends du ciel, fais retentir long-temps les sons de ta flûte, ou de la lyre de Phébus, ou donne l'essor à ta brillante voix. »

« L'entendez-vous? ou suis-je abusé par un songe enchanteur? Oui! Je t'écoute, ô Muse divine; je m'égare dans ces bois sacrés, sous ces délicieux ombrages que parcourent de doux zéphirs et de limpides ruisseaux. C'est

[1] Dion. lib. LIV, c. 12-13-14-15-16-17, p. 742 à 747.
[2] Horat. *Carm.* III, 4. — Jani, t. 2, p. 55.—Mitscherlich, t. 2, p. 57. — Orell., t. 1, p. 296.

sur le sommet du mont Vultur, près des limites de l'Apulie, ma terre nourricière, que des colombes prophétiques vinrent me couvrir d'un vert feuillage. Fatigué de mes jeux innocens, j'étais plongé dans un profond sommeil; les habitans d'Acherontia isolés comme dans un nid, sur un roc escarpé; ceux que rafraîchissaient les ombres épaisses des bois de Bantia; ceux qui, dans la plaine, cultivent les champs fertiles de Férente; tous ont admiré le prodige! Ils m'ont vu, enfant courageux, protégé par les dieux, au milieu des ours et des vipères, dormir en sûreté sous l'abri d'un amas de myrte et de laurier. »

« Muses! vous veillez sur moi quand je m'élève sur les monts escarpés de la Sabine, quand je jouis de la fraîcheur de Préneste, quand Tibur me reçoit sur le penchant de son coteau, quand j'admire le rivage de Baies. Si j'ai échappé à la déroute de Philippi, si l'arbre maudit ne m'a point écrasé dans sa chute, si la mer de Sicile, qui bat le rocher de Palinure, ne m'a pas englouti dans ses flots, Muses! c'est parce que je me suis abreuvé à vos sources pures, c'est parce que vous m'avez associé à vos chants et à vos jeux. »

« Protégez-moi toujours, ô Muses! et avec vous j'affronterai les vagues furieuses du Bosphore, les sables brûlans de Syrie; je visiterai le Breton cruel envers l'étranger, le Concanien qui boit avec délice le sang de ses coursiers, le Gélon redoutable par son carquois; j'aborderai sur les rives indomptées du fleuve de Scythie. »

« Muses! c'est vous qui charmez le sublime esprit de César; c'est vous, vierges du mont Pierie! qui recueillez ce héros dans vos grottes secrètes, lorsqu'il ramène dans le sein des villes, ses cohortes fatiguées de tant de combats, ou quand il cherche à se reposer de ses nombreux travaux. C'est vous qui lui conseillez la clémence, et vous vous réjouissez du succès de vos conseils. »

Vient ensuite la peinture de Jupiter vainqueur des Titans, où se trouve cette réflexion qui indique clairement

l'application de ce magnifique tableau, aux derniers événemens de Rome, et à la conduite d'Auguste.

« La force sans prudence croule sous son propre poids; la force tempérée par la sagesse, avec l'appui des dieux, s'élève et grandit; mais les dieux l'abhorrent quand elle ne médite que des forfaits. »

Nos lecteurs sont déjà familiarisés avec la topographie des lieux où Horace a pris naissance, et qu'il a illustrés dans cette belle ode. On connaît le mont *Vultur* ou le mont Volture, à deux milles au sud de Melfi, à onze milles au sud-ouest de Vénouse, d'où part une route qui y conduit, en passant par les villages de Rionero et Barile [1]. Le double sommet de ce mont volcanique s'élève à environ cinq cents toises au-dessus du sol; vu de Vénouse, ce mont a un aspect plus fantastique et plus pittoresque que lorsqu'on le contemple de plus près. On sait qu'*Acherontia* est Acerenza; les *Saltus Bantinos*, les bois de l'abbaye de Banzi; l'*arvum humilis Forenti*, les champs qui sont autour de *Forentum* (Forenza), déjà ruiné et dépourvu d'habitans au temps de Porphyrion [2]. Tous ces lieux sont situés dans le voisinage de Vénouse [3]. *Tibur* Tivoli [4], *Palestrina*, Préneste, sont aussi très-connus des lecteurs, ainsi que le cap de Palinure, où Horace faillit faire naufrage [5].

[1] Keppel Craven, *Excursions in the Abruzzi*, 1838, in-8°, t. 2, p. 262, 273, 312. — Conférez la carte de Zannoni, feuille n° 15.

[2] Porphyrion apud *Horat. Carm.*, III. 4, v. 16, apud *Braunhardus*, t. 2, p. 378.

[3] Conférez ci-dessus, liv. I, § 5. — Lombardi, *Saggio sulla topografia delle antichi citta della Basilicata*, dans la *Correspondance de l'Institut archéologique*, t. 1, p. 212. — De Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3, p. 541. — Mabillon, *Annal Benedict.* liv. VII, t. 5, p. 249. — Ughell. *Ital. sacra*, t. 7, col. 50, edit. Venit. 1721. — Bullar. *Rom.* 1739, t. 2, p. 123.

[4] Conférez ci-dessus, liv. V, § 3; liv. VII, § 19; liv. X, § 13.

[5] Conférez ci-dessus, liv. IX, § 10.

En parlant des habitans de l'île de Bretagne, Horace leur donne l'épithète de féroces, et Catulle d'horribles, parce qu'en effet, ils faisaient périr par d'affreux supplices ceux qui tombaient entre leurs mains. Dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, il existait encore des Bretons antropophages, et saint Jérôme assure qu'il a vu dans la Gaule deux de ces insulaires manger de la chair humaine [1].

Les Concans étaient un peuple à demi-sauvage de la Biscaye, ou Cantabrie des anciens, qu'Agrippa avait fait connaître par ses récentes conquêtes. Strabon désigne ce peuple par le nom de Cantabres Konisques [2]; il les dépeint comme une race féroce, et n'ayant qu'un instinct semblable à la brute [3]. Silius Italicus, en énumérant les peuples qui joignirent leurs armées à celle d'Annibal, nomme dans le nombre les Concans qui, dit-il, s'abreuvent du sang de leurs chevaux, et rappellent par leur férocité les Massagètes dont ils sont issus [4]. Mais Silius, en poète ignorant, a cherché à grossir sa nomenclature aux dépens de la vérité [4]. Jamais Annibal, qui a passé par le défilé oriental des Pyrénées, n'a connu les Concans. On n'a entendu parler de ce peuple que depuis la guerre d'Auguste contre les Cantabres. Horace est le premier auteur qui en ait fait mention; Silius Italicus, le dernier; car Ptolémée parle de leur capitale *Concana*, comme d'une des villes des Cantabres, mais il ne connaît point les Concans comme peuple distinct [5]. L'origine don-

[1] Catull. *Carm.* XI, v. 11, p. 62 (B. l.). — Saint Jérôme *contre Jovinien,* liv. II, cité par Sanadon dans *Les poésies d'Horace*, t. 3, p. 316.

[2] Strabon, liv. III, p. 161, 163, 164, t. 1, p. 474, 480, 482, 483 de la trad. française.

[3] Le mot *Concanos*, dans le texte de Pomponius Mela (Tzschucki, t. 1, p. 81, et t. 2, part. 3, p. 111), est une conjecture des éditeurs, et tient la place d'un mot corrompu et illisible dans le manuscrit.

[4] Silius Italicus, *Punicor,* lib. III, v. 560 et 361, t. 1, p. 188, (B. l.).

[5] Ptolemeus, *Geogr.* lib. II, c. 6, p. 45 (41), édit. Bert.

née par Silius Italicus aux Concans, fondée sur la similitude d'une de leurs coutumes avec un peuple du plateau de l'Asie, est également inadmissible.

L'épithète que notre poète confère aux Gélons [1], démontre qu'ils étaient, de son temps, les derniers peuples de l'Europe, vers l'orient, comme les Bretons l'étaient au nord. Ainsi la géographie n'avait fait aucun progrès de ce côté, depuis le temps d'Hérodote [2], qui nous apprend que les Gélons étaient un mélange de bannis et de transfuges des villes de commerce grecques, réfugiés chez les Budins, peuple Scythe et nomade, sur le territoire desquels ils construisirent la ville de *Gelonus*. Les Budins apprirent sans doute d'eux à cultiver la terre. Les Grecs du temps d'Hérodote confondaient les Gélons avec les Budins; leur langue était un mélange de scythe et de grec, et quoique Pomponius Mela, qui copie Hérodote, distingue les Gélons des Budins, il paraît qu'au siècle d'Auguste, ces deux peuples n'en faisaient plus qu'un seul. Ils habitaient l'Ukraine moderne ou la Russie méridionale. Comme les cosaques du Don et du Dniester, ils étaient à la fois cultivateurs et pasteurs, toujours à cheval et pillards, faisant continuellement des incursions sur le territoire de l'empire, et toujours refoulés au-delà du Danube par les légions romaines.

Par le fleuve indompté de la Scythie, Horace désigne le Tanaïs ou le Don, qui était à cette époque le terme des connaissances géographiques de ce côté. Ptolémée est le premier géographe ancien qui fasse mention du Wolga, sous le nom de *Rha* [3]. Au siècle d'Auguste, on ne soupçon-

[1] Horat. *Carm.* III, 4, 35; II. 9, 25 et 33. Voyez ci-après, liv. XI, § 3, 4, 15.

[2] Herodot. IV, 108, t. 2, p. 298, édit. Schweighaeuser, 1816, in 8°, t. 3, p. 198 de la trad. de Larcher, 1802, in-8°. — Conférez aussi Virgile, Pline, Claudien, Ammian., Marcell. XXXI, 5.

[3] C'est par une fausse conjecture que l'on a introduit à tort ce nom

(n'ét)ait même pas l'existence de ce grand fleuve. La mer Caspienne était considérée comme un golfe de la mer du Nord.

XX.

Auguste méritait les louanges qu'Horace a faites de lui dans cette ode et dans plusieurs autres. Pour expliquer l'étrange contraste de la jeunesse de cet empereur, et de son âge mûr, il n'est pas besoin de recourir à une supposition d'hypocrisie qui ne se serait pas démentie pendant tout le cours d'une longue vie. Il en est de notre ame comme de notre corps qui, par l'habitude, trouve du plaisir dans la sobriété et la tempérance, auxquelles ses inclinations naturelles se refusaient d'abord. Tant de satisfaction s'attache à ce qui est bien, tant de douceur accompagne cet abandon que l'on fait de soi-même aux sentimens généreux, que les caractères les plus revèches, les cœurs les moins sensibles, après avoir professé de tels sentimens par politique, après les avoir pratiqués par intérêt, finissent par les aimer pour eux-mêmes. Ils se font un besoin de cette bienveillance générale qui en est le résultat [1]. Ainsi Auguste, que la crainte et l'ambition avaient jeté, dès sa plus tendre jeunesse, dans des intrigues politiques qui l'avaient rendu froidement cruel, lorsqu'il put dominer sans rival, et faire le bien sans terreur, devint un prince juste, doux, indulgent, affectueux. Ceux-là même qui nous ont fait connaître toutes les cruautés d'Octave, ont rapporté de lui tant de traits de bonté, de générosité, de clémence et de longanimité, qu'ils ne nous ont laissé aucun doute sur ce qu'il avait été, et sur ce qu'il était devenu.

dans le texte de Pomponius Mela. — Conférez Mela, lib. III, c. 5, t. 1, p. 89; édit. Tzschuckii, t. 2, 2me partie, p. 125.

[1] Conférez ci-après, liv. XIV, § 2.

Ses grandes occupations ne l'empêchaient pas de remplir ponctuellement les devoirs de l'amitié. Pendant longtemps, il visita ses amis malades, assista à leur mariage, à la prise de la robe virile de leurs enfans; et il ne cessa d'en agir ainsi, que depuis le jour où, déjà vieux, il se vit pressé par la foule, un jour de fiançailles.

Les traits de modération dont il fit preuve envers ceux qui lui manquaient de respect ou qui l'attaquaient dans leurs libelles sont nombreux, et on peut les lire dans Suétone [1], dans Sénèque [2], dans Macrobe [3], et dans Valère Maxime [4].

Il savait rendre une éclatante justice à la vertu, même à l'égard des républicains, ses plus acharnés ennemis. Il loua les habitans de Milan d'avoir conservé la statue de Brutus leur bienfaiteur. Il se trouvait un jour dans une maison que Caton avait habitée, lorsqu'un certain Strabon, croyant le flatter, se mit à critiquer la conduite de cet homme illustre; Auguste lui imposa silence et dit : « Sachez que quiconque s'oppose à un changement dans l'État est un honnête homme et un bon citoyen. » Maxime aussi juste qu'elle était utile et politique pour Auguste tout-puissant [5].

La piété d'Auguste pour les Muses n'était pas moindre que celle d'Horace, comme le remarque très-bien Dacier [6]. Un fragment d'une des lettres de ce prince à Tibère, semble nous avoir été conservé par Suétone, pour appuyer cette observation, et confirmer ce qu'Horace dit de lui dans cette ode quatrième du livre III. « Adieu, mon cher Tibère, soyez toujours heureux en combattant pour

[1] Sueton. *Cesar. Aug.*, c. 31, 33, 51, 56, 61, 66.
[2] Senec. *de Benefic.* III, 27, t. 2, p. 242 (B. l.).
[3] Macrob. *Sat.* II, 4, t. 1, 336. édit. 1670.
[4] Valer. Maxim. VII, cap. 7, § 3 et 4, t. 1, p. 50 (B.l.).
[5] Macrob. lib. II. c. 4, t. 1. p. 335, édit. Gronov, 1670, in-8°.
[6] Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 112.

les Muses et pour moi ; adieu, vaillant et grand capitaine, souvenez-vous de m'envoyer le détail de vos campemens [1]. »

Cette dévotion d'Auguste pour les neuf vierges du Parnasse, avait une toute autre cause que le culte qu'Horace leur rendait. Une fable, qu'il cherchait à accréditer, avait couru sur sa naissance. Cette fable le faisait fils d'un dieu, le fils d'Apollon, lui-même. Voici ce que rapporte à ce sujet l'historien Dion, et ce que Suétone a raconté d'après un auteur grec d'Égypte, nommé Asclepiade de Mendèse [2]. Atia, mère d'Octave, se trouvant à Veletri, se rendit à un sacrifice solennel en l'honneur d'Apollon. Elle fit placer sa litière dans le temple du dieu, puis s'endormit : les matrones qui l'accompagnaient, s'endormirent également. Durant le sommeil d'Atia, un serpent-dragon se glissa furtivement vers elle et disparut. Dans le même moment, elle se trouva réveillée par l'extase d'un embrassement conjugal. Atia se leva, se purifia, mais elle eut depuis lors sur son corps, une tache qu'on ne pût jamais effacer : cette tache ressemblait à un dragon qu'on y aurait peint. Depuis cette époque, Atia n'osa plus paraître aux bains publics. Elle n'accoucha d'Octave qu'après dix mois de grossesse. De toutes ces particularités, affirmées par Atia, on inférait qu'Apollon avait eu commerce avec elle, et qu'Auguste était le fils de ce dieu.

Octave, dans sa jeunesse, pour accréditer ce bruit, et peut-être pour mieux faire ressortir sa beauté, aimait, dans ses parties de plaisir, et dans ses intrigues amoureuses, à paraître sous le costume et avec les attributs que l'on donnait à Apollon. Au temps où il disputait l'empire à Antoine, chacun des deux triumvirs cherchait à

[1] Sueton. *Tiber.*, cap. 21, t. 1, p. 383 (B. I.).
[2] Dion. lib. 45, c. 1, p. 419, édit. Reimar. — Sueton. *Oct. August.*, c. 94, t. 1, p. 307 (B. I.).

nuire à son rival, en divulguant les faits qui lui étaient contraires, et même ils en inventaient de calomnieux. Antoine eut bien soin de reprocher à Octave un repas scandaleux, donné par celui-ci, qui fit dans le temps beaucoup de bruit : on l'avait surnommé *dodécathie*, ou repas des douze dieux, parce qu'Octave s'y trouvait orné du costume d'Apollon, et les convives hommes et femmes, revêtus de ceux des dieux et des déesses. « Ce reproche, dit Suétone, lui est fait, non-seulement dans les lettres très-virulentes d'Antoine, où celui-ci donne le nom de tous les acteurs, mais encore dans des vers anonymes. » Suétone rapporte ces vers, mais le sarcasme qu'ils renferment n'est pas aussi âcre que ceux qu'on se permit dans le public, contre le redoutable triumvir. Quand ce repas impie et indécent fut donné, on manquait de blé à Rome, et l'on dit le lendemain, que les dieux avaient tout mangé, et qu'Octave était bien en effet Apollon, mais Apollon bourreau. C'est sous ce surnom que ce dieu était honoré dans un quartier de la ville, et il lui avait été donné en mémoire du supplice qu'il avait infligé à Marsyas [1].

Les temps étaient bien changés; et si quelqu'un pouvait alors prendre au sérieux la prétention d'Auguste, d'être le fils d'Apollon, c'était le fils d'Apollon Phébus, d'Apollon qui porte la lumière et la vie, d'Apollon protecteur des Muses, qui se couronne de laurier et d'olivier.

XXI.

Par l'effet du climat et de l'éducation, les femmes, dans l'ancienne Rome, destinées à la profession de courtisanes,

[1] Sueton. *Oct. Aug.* c. 10, t. 1, p. 279 et 280 (B. l.). — Conférez Bættiger, *Mus. Attic.*, I, 357.

se trouvaient nubiles presqu'au sortir de l'enfance. Les passions ardentes qu'on leur avait appris à exciter, se développaient souvent en elles avec une grande violence, et de même que leur porte était souvent assiégée par une jeunesse fougueuse et irritée de leur résistance, il leur arrivait d'imiter leurs amans rebutés, et dans l'emportement de leur amour, de vouloir forcer l'entrée de la maison de ceux qui les avaient expulsées, ou qui refusaient de les recevoir. Le résultat inévitable chez ces femmes, d'une vie passée dans l'abus des plaisirs, était une vieillesse précoce, des attraits flétris avant le temps, et un tempérament encore en proie à ces fatales passions, qu'elles n'avaient plus le moyen de faire naître [1]. Les commentateurs et les traducteurs de notre poète n'ont pas assez considéré la différence qui existe entre les mœurs des anciens sous ce rapport, et celles des temps modernes. Ils ont voulu retrouver dans leur poète favori une délicatesse de sentiment étrangère à son siècle. De nos jours, à part cette classe abjecte qui s'est faite volontairement l'esclave de la prostitution, une femme, fût-elle galante et dégradée par le nom de courtisane, est toujours une femme; elle ne peut, comme telle, perdre tous ses droits aux égards et à la bienveillance de l'autre sexe. Quand ses faiblesses et le scandale de sa vie se prolongent au-delà de l'âge où ils cessent d'être excusables, le dégoût peut se trahir par le ridicule et par l'abandon, mais non par l'insulte et l'outrage : celui qui se les permettrait serait taxé d'une grande dureté de cœur, et blâmé comme un homme grossier,

Il n'en était pas ainsi chez les Romains, surtout pour Horace. Les femmes jeunes et belles qui lui plaisaient, étaient exaltées par lui, à l'égale des déesses ; sa muse leur prodiguait les supplications, les promesses : lorsque ces

[1] Conférez Horat. *Carm.* I, 15, 23, 33. — II, 5. — III, 15, 225.

femmes avaient perdu leurs attraits, ou lorsqu'encore dans l'âge de plaire, leurs passions désordonnées leur enlevaient cette retenue si nécessaire à leur sexe, alors elles n'inspiraient plus à Horace que du mépris [1], et sa muse, chargée d'exprimer tous ses sentimens, devenait outrageante et cruelle. Les vieilles opulentes qui avaient cherché à exploiter sa jeunesse [2], Gratidie quand elle voulut le contrarier dans ses amours [3], Lydie quand ses attraits commençaient à se faner [4], nous ont prouvé qu'Horace savait mettre dans ses vers autant d'énergie et d'âcreté dans l'injure, que de douceur et de charme dans l'éloge. L'ode quinzième du livre III et l'ode treizième du livre IV contre Chloris et contre Lycé, toutes deux devenues vieilles, et voulant jouir encore des priviléges de la jeunesse, nous en fournissent de nouvelles preuves.

Aucun dépit amoureux ne paraît avoir inspiré l'ode qu'Horace fit contre Chloris et contre Pholoé; il se montre seulement choqué du libertinage de la mère et de l'impudicité de la fille [5]. Nous avons vu cette fille près de sa mère, encore belle et dans l'âge de plaire, et toutes deux proposées à l'innocente Lalagée, comme des modèles à suivre dans l'art de plaire et de se faire aimer. Notre poète nous a montré aussi la douce Pholoé, se refusant aux instances de Cyrus, ce brutal amant de la belle Tyndaris [6]. Les années avaient produit sur ces deux femmes leur effet ordinaire. Chloris, devenue vieille, était toujours adonnée

[1] Conférez liv. V, § 13; liv. VIII, § 15, t. 1, p. 301 et 553; liv. IX, § 2-3, 27-28, p. 6 à 9, 77 à 81.

[2] Conférez ci-dessus, liv. III, § 8 et 9, t. 1, p. 153 à 160.

[3] Conférez liv. III, § 13, 14, t. 1, p. 160 à 175; liv. VIII, § 8, t. 1, p. 536.

[4] Conférez liv. VIII, § 9, p. 538. — Porphyrion apud Horat. *Carm.* III, v. 11, dans Bravnhardus, t. 2, p. 437.

[5] Horat. *Carm.* II, 5, v. 17; I, 33. — Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 4 et 12, t. 1, p. 531; liv. IX, § 27, p. 77 à 79.

[6] Horat. *Carm.* I, 17, v. 25; I, 33, 6. — Conférez liv. VIII, § 3, 4, t. 1, p. 527 à 531.

à la débauche; pour se donner quelque consistance, elle s'était associée à un misérable, qui était bien moins son mari que son esclave complaisant, et qui l'aidait dans ses intrigues d'amour plutôt qu'il n'y mettait obstacle [1]. La timide Pholoé était devenue une femme passionnée et sans pudeur.

« Femme du pauvre Ibycus, Chloris, mets donc un terme à tes déréglemens et à tes infâmes labeurs. Quand pour toi s'approchent les funèbres flambeaux, cesse de badiner au milieu de nos jeunes filles, et de faire ombre à ces brillantes étoiles. Tout ce qui sied à Pholoé ne convient pas à sa mère. Que ta fille, telle qu'une bacchante, agitée par le bruit des timbales, assiége les maisons de nos jeunes romains; qu'éprise de Nothus, elle imite la folie de la chèvre amoureuse, on le conçoit : mais toi, vieillotte, ce sont les laines que l'on recueille près de la noble ville de Luceria, et le fuseau qui te conviennent; non la lyre, non la rose aux couleurs purpurines, non les joyeux festins, où les tonnes de vin se vident jusqu'à la lie [2]. »

La ville de *Luceria*, à laquelle Horace donne l'épithète de noble ou d'illustre, était une des plus anciennes villes de cette partie de l'Apulie qui fut nommée Daunie. Ce pays, selon Strabon, produisait des laines encore plus fines et plus douces que celles de Tarente. Luceria, au temps d'Horace, était cependant réduite à peu de chose, et remarquable seulement par son temple de

[1] Sur ces sortes de maris, conférez St. Jérôme, cité par Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 3, p. 306. Ainsi dans Rome moderne où tout se passe dans une parfaite régularité, par rapport aux mœurs, il y a une classe de maris toujours bien pourvus de postes lucratifs et de belles femmes. Conférez *Rom's in Jahr* 1833, Stuttgard, 1834, in-12. Petit ouvrage curieux, qui est, dit-on, d'un savant diplomate.

[2] Horat. *Carm.* III, 15. — Jani, t. 2, p. 167. — Mitscherlich, t. 2, p. 162. — Orell., t. 1, p. 357.

Minerve[1], et les offrandes qui s'y trouvaient. Cette ville a conservé son nom et son ancienne importance. Lucera moderne a neuf mille habitans, et elle est le chef-lieu d'un canton et d'un évêché dans la capitanate au royaume de Naples ; province qui, comme au temps d'Horace et de Strabon, est riche en pâturages et nourrit une quantité prodigieuse de moutons.

Tibulle condamne aussi la vieille courtisane infidèle à tisser la laine ou à tourner le fuseau[2]. Il paraît que c'était la dernière ressource de ces beautés si fières dans leur jeunesse, lorsqu'elles n'avaient pas su ménager une fortune pour leur vieillesse.

XXII

Soit dépit, soit vengeance, Horace manifeste dans l'ode qu'il écrivit contre Lycé une virulence extrême. Elle décèle un vif ressentiment contre cette courtisane qu'il avait tant aimée[3], à laquelle il avait autrefois adressé de si humbles et de si ardentes prières.

« Lycé ! les dieux m'ont entendu ! les dieux ont exaucé mes vœux ; tu vieillis, et pourtant tu cherches à paraître belle; tu folâtres, tu bois effrontément, et d'une voix que l'ivresse rend encore plus tremblante, tu

[1] Strabon. lib. IV, p, 284, t. 2, p. 412 de la trad. française. — Tit.-Liv. IX, 212 ; XXVII, 10. — Diodor. lib. XVIII. — Vell. I, 14. — Polyb. III, 88. — Cicero. *ad Attic.* VIII, 1. — Cæs. *de bello civili*, I, 24.

[2] Tibull. *Eleg.* I, 6, 77, p. 77 (B. I.).

[3] Conférez Acron et Porphyrion apud *Horat. Carm.* IV, 13, v. 1, dans Bravnhardus, t. 1, p. 572. —Conférez ci-dessus, liv. V, § 13, t. 1, p. 305.—Horat. *Carm.* IV, 13, apud *Jani*, t. 2, p. 435. — Mitscherlich, t. 2, p. 438. — Orell. t. 1, p. 515. — Horat. *Carm.* III, 10.

chantes, et tu sollicites l'Amour qui a cessé de répondre à ton appel. L'Amour ! il ne quitte pas les joues de la jeune Kias, si vive et si habile à toucher sa lyre. L'Amour ! ce dieu cruel délaisse dans son vol les chênes dépouillés par l'âge. Il fuit à l'aspect de tes rides, de tes dents jaunissantes, de tes cheveux blanchis. Ni la pourpre de Cos, ni l'éclat des pierreries, ne te rendront ces jours que le temps en passant de son aile rapide a déposés dans nos fastes. — Ah ! qu'as-tu fait de tous ces dons de Vénus? — Où sont tes fraîches couleurs, tes mouvemens gracieux? — Qu'est devenue cette Lycé en qui tout respirait la volupté; qu'est devenue celle dont les regards et le sourire me ravissaient, qui usurpait dans mon cœur la première place après Cinara [1] ? Mais les destins, hélas ! n'ont accordé à Cinara qu'un petit nombre d'années, et ils ont voulu prolonger la vie de Lycé autant que celle d'une vieille corneille, afin d'offrir, en elle, aux ris moqueurs d'une jeunesse facile à embraser, le spectacle d'un brillant flambeau qui s'éteint et qui tombe en poussière. »

Sanadon a dit de cette ode : « Elle est bien prise et bien écrite ; la critique est animée; les allégories justes; l'expression correcte, la versification harmonieuse : on voit partout l'excellent poète; mais on y cherche l'honnête homme, et l'on est fâché de ne pas l'y trouver [2]. » Vanderbourg qui, comme Dacier, se montre disposé à tout justifier dans Horace [3], entreprend sa défense avec un sérieux égal à l'attaque. Il rappelle que Lycé est une courtisane : c'est en effet ce que nous disent les anciens scholiastes [4], et ce que nous eussions deviné sans

[1] Sur Cinara, conférez ci-dessus, liv. III, § 6 et 7; liv. V, § 13 et 16; liv. VI, § 14, t. 1, p. 151, 152, 310, 417; liv. IX, § 12 et 21, p. 36, 67.

[2] Sanadon, *Œuvres d'Horace*, t. 4, p. 152.

[3] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 311.

[4] Acron et Porphyrion apud *Horat. Carm.* IV, 13, v. 1, dans Biavn. t. 1, p. 436 et 572. — Scholiast. Cruquii, *Horat.*, p. 243, édit. 1611, in-4°.

eux : nous savons qu'Horace n'a point aimé d'autres femmes. Mais il y avait chez les anciens des courtisanes de plus d'une espèce, et cette appellation avait chez eux une grande extension. Pour Lycé, elle est, à l'égard des modernes, évidemment synonyme de celle de femme galante ; car Lycé, comme nous l'avons vu par l'ode dixième du livre III [1], s'était donné dans sa jeunesse le relief d'une union presque conjugale : elle était riche et maîtresse de ses choix. Les prières qu'Horace lui adresse et les reproches qu'il lui fait de cet orgueil dont Vénus s'irrite, en sont des preuves évidentes. Dans la première ode, il lui parle de sa belle maison, et dans celle-ci de ses pierreries et de ses belles robes de l'île de Cos, teintes en pourpre. On sait combien étaient célèbres ces tissus, fins, légers et transparens, fabriqués dans cette île de la mer Égée, et combien les femmes voluptueuses aimaient à s'en parer [2].

Disons que ce n'est pas parmi les poètes en général, et encore moins parmi les poètes érotiques, qu'il faut aller chercher des exemples de sévère moralité. Les poètes et les artistes sont irritables, et se prévalent facilement de leur talent ou de leur art, pour satisfaire les passions qui les agitent, ou soulager les sentimens qui les tourmentent. Telle est la raison d'un fait qui nous semble presque général ; mais ce n'en est pas l'excuse. Ce qu'on peut dire de mieux en faveur d'Horace, et ce qu'ont négligé de dire ses défenseurs, c'est que du moins comme l'assurent les scholiastes, il avait soin de déguiser le nom des femmes auxquelles il adressait ses amoureuses sollicitations ou ses virulens sarcasmes. Je remarquerai aussi que quoique cette ode fût composée durant le cours de cette an-

[1] Horat. *Carm.* III, 10, v. 2. — IV, 13, v. 1, dans Bravnhardus, t. 1, p, 436 et 572. — Orell., t. 1, p. 336-515.

[2] Tibull. II, 4, 29, p. 155 (B. L.). — Propert. I, 2, 2, p. 42 (B. L.).

née, elle n'a été admise que plus tard dans le recueil des poésies d'Horace, et peut-être lorsque Lycé n'existait plus. Cette ode appartient au quatrième livre dont la publication, selon le témoignage de Suétone et de tous les scholiastes, est très-postérieure à celle des trois autres livres [1].

XXIII.

Horace fit paraître, en effet, vers la fin de cette année 736, ses trois premiers livres tels que nous les possédons. C'est alors qu'il composa la trentième ode du livre III, qui annonçait la résolution, à laquelle heureusement il ne fut point fidèle, de déposer sa lyre. Cette ode était une sorte d'épilogue pour clore le recueil entier. Il dut en même temps joindre à ces trois livres d'odes ses deux livres de satires, et les épîtres qu'il avait déjà publiées séparément. C'est pour servir d'envoi à ce recueil qu'il composa l'épître treize du livre I[er] [2]. An. de 736. Av. J.-C. 18. Ag. d'H. 47.

Mais l'ode première du III[e] livre, destinée à ouvrir ce nouveau livre, nous paraît avoir été composée avant les deux odes et l'épître dont nous venons de parler.

Le sujet de cette ode est celui que notre poète a si souvent traité, mais jamais en vers plus sublimes et plus

[1] Sueton. *Vita Horatii*, édit. Ritter. Zevickaviæ, 1730, in-4°, p. 51.

[2] Conférez Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 1, p. 313, note sur la publication des trois premiers livres d'odes; et t. 2, p. 546, note sur la publication du cinquième livre des odes, nommé aussi livre d'épodes. — Kirchner, *Questiones Horatianæ*, Lipsiæ, 1833, in-4°. p. 4, 7, 11 et 12. — Conférez aussi les éditions de Sanadon et de Valart, et *Tabulæ chronologicæ de ætate singulorum Horatii poematum*, apud Richter, édit. Sueton. *Vita Horat.*, p. 170 à 183.

harmonieux. C'est toujours le développement de ces grands principes du stoïcisme qui nous montre que la puissance, la grandeur, les richesses, les jouissances du luxe ne donnent pas le vrai bonheur, et qu'on ne peut le rencontrer que dans la modération des désirs et dans la vertu.

« Loin d'ici, loin de moi le profane vulgaire ! Silence ! Moi, prêtre des Muses, je vais chanter à nos vierges et à nos jeunes romains des vers que nul mortel n'a encore entendus. Les peuples tremblent sous les rois, et les rois tremblent sous la main de Jupiter... Le riche ou le pauvre, le puissant et le faible, l'homme obscur et l'homme illustre, tous sont égaux devant le sort... La mort agite pêle-mêle tous les noms dans son urne immense...

» ... Le doux sommeil ne dédaigne ni l'humble toit du berger, ni les bords du ruisseau fuyant sous l'ombrage, ni les bois de Tempé qu'agitent les zéphirs... A qui ne désire que le nécessaire, que lui importent les flots tumultueux de la mer en fureur... L'opulent possesseur de la terre sur le domaine qu'il aggrandit est atteint par les inquiétudes et les noirs soucis ; ils s'attachent à ses pas ; ils montent avec lui sur la trirème brillante qui le promène sur les eaux ; ils s'asseyent sur la croupe du coursier qui l'emporte dans l'espace... Si le marbre de Phrygie, si la pourpre resplendissante, si le nectar de Falerne, si les parfums d'Achémènes ne peuvent consoler celui qui souffre, pourquoi exciterais-je l'envie par de magnifiques portiques ou de majestueux vestibules ? Pourquoi échangerais-je mon vallon de la Sabine contre la fatigante possession de plus grandes richesses [1] ? »

[1] Horat. *Carm.* III, 1. — Conférez Jani, t. 2, p. 4 — Mitscherlich, t. 2, p. 5. — Orell. t. 1, p. 273. — Bravnhardus, t. 1, p. 325.

Cette ode commence par la formule usitée dans les initiations où l'on devait observer un religieux silence, et où le prêtre commandait qu'on éloignât la foule. Des critiques ont trouvé étrange qu'après s'être soutenu dans toute cette ode sur un ton si élevé, Horace l'ait terminée par une application morale relative à lui seul. Mais la philosophie était pour Horace une sorte de religion dont il voulait propager les bienfaits, et quel moyen de persuasion plus efficace que de paraître soi-même persuadé de ses dogmes salutaires, que de montrer le bonheur dont on jouit en les mettant en pratique. Horace, d'ailleurs, n'en agit jamais autrement; il est du nombre de ces écrivains qui n'obéissent qu'aux penchans qui les entraînent. L'imagination n'est chez lui que le reflet de l'ame. Soit qu'il cause avec ses lecteurs, ou qu'il leur fasse entendre des chants sublimes, il cède toujours à un motif qui l'intéresse personnellement. L'homme et le poète sont inséparables dans ses ouvrages, et c'est en les étudiant qu'on apprend à connaître l'un et l'autre.

XXIV.

Dans cette espèce d'épilogue qui terminait ce recueil d'odes, et le troisième livre en particulier, le poète dit [1] :

« J'ai achevé un monument plus indestructible que le bronze, plus grand que les pyramides des rois. Les pluies battantes, les aquilons fougueux, la course du temps, le continuel torrent des âges ne pourront le dé-

[1] Horat. *Carm.* III, 30. — Jani, t. 2, p. 309. — Mitscherlich, t. 2, p. 296. — Bravnhardus, t. 1, p. 517. — Orell. t. 1, p. 434.

truire... Je ne mourrai pas tout entier : la plus noble partie de moi-même échappera à la déesse des funérailles. Toujours jeune de gloire, je grandirai dans la postérité, tant que la Vestale silencieuse accompagnera le pontife montant au Capitole... Dans ces lieux arides, où Daunus régna sur les peuples agrestes, là où mugit l'impétueux Aufide, on dira : Horace, illustrant son humble naissance, a le premier uni au rythme d'Italie, les chants mélodieux de la lyre d'Eolie. Melpomène! énorgueillis-toi de ton ouvrage, et que la couronne du laurier d'Apollon [1] soit par toi posée sur ma tête. »

Depuis des siècles, les nombreuses statues des dieux, et les riches offrandes ont disparu du Capitole, et l'on n'y voit plus le grand pontife entouré des silencieuses vestales monter les degrés du temple de Jupiter tonnant; mais les poésies d'Horace se lisent avec les mêmes délices sur les bords du Tibre et sur ceux du bruyant Offanto, sur les rivages du Gange et sur ceux de la Delaware et de la Néva. Ainsi la gloire du poète de Venusia a surpassé ses prédictions et ses espérances; et cette fois, s'il a été plus pieux, plus modeste, il a été moins prophète qu'Ovide qui a dit, en l'imitant, que ses ouvrages défieraient la colère de Jupiter même [2].

Pour exprimer qu'il ne mourrait pas tout entier, Horace a dit qu'il échapperait à la déesse Libitine. Cette déesse toute latine, qu'il ne faut pas confondre avec Proserpine [3], était celle qui présidait aux funérailles; elle avait un temple à Rome, où se tenaient les libitinaires, c'est-à-dire ceux qui étaient chargés des pompes funèbres. Les

[1] Horace dit le laurier Delphique. — Confèrez Acron et Porphyrion apud *Horat. Carm.* III, 30, v. 15.—Bravnhardus, t. 1, p. 520.— *Horat. Carm.* IV, 2, 9. — Orell., t. 1, p. 436 et 445.

[2] Ovid. *Metamorph.* lib. XV. v. 871-879, t. 4, p. 556 (B. l.)

[3] Comme Larcher l'a fait à tort, *Mémoire sur Vénus*, p. 86, 237 et 238.

parens de ceux qui mouraient étaient tenus de déposer une pièce de monnaie d'un certain prix dans le trésor de cette déesse [1]. Selon une des traditions italiennes sur l'histoire ancienne de la contrée où naquit Horace, Daunus, beau-père de Diomède, forcé de s'exiler par des calamités domestiques, vint fonder un royaume en Italie dans les plaines qu'arrose l'Offanto [2]. Ce n'est pas sans dessein que le poète rappelle ici le sort d'un pauvre exilé devenu roi par son mérite, et les souvenirs de sa patrie si triste et si agreste. S'il continue à être lu dans un pays aussi peu lettré, à plus forte raison le sera-t-il à Rome et dans les autres grandes villes de l'Italie.

Horace dit : la lyre d'Eolie pour la lyre des Grecs, parce qu'Alcée et Sapho, ses deux principaux modèles, étaient de Mitylène dans l'île de Lesbos, peuplée par des colonies grecques, et qui étaient censées faire partie de cette contrée [3].

XXV.

L'épître qui terminait tout ce recueil et qui devait accompagner les trois volumes d'odes et le volume d'épî-

[1] Conférez Tit.-Liv., lib. XL, 19, t. 7, p. 462 (B. l.). — Sueton. *Nero.* XXXIX, t. 2, p. 215 (B. l.). — Libitine était aussi un surnom de Vénus selon Plutarch. *Quest. rom.* 267 et Dyonis. Halicarn. lib. IV, 15 et 16, t. 1, p. 212, épit. Hudson. Les passages de ces anciens ne s'accordent pas avec l'opinion de MM. Creutzer et Guigniaud, qui disent que Junon, avec le surnom de Féronia, est la même que Vénus Libitine. — Conférez *Religions de l'antiq.* t. 2, seconde partie, p. 600.

[2] Conférez Strabon, liv. V, p. 283, t. 2, p. 410, trad. franç. — Festus, lib. IV, *voce Daunia*, p. 114, édit. Dacier. — Plin. III, 16, 5, t. 2, p. 51 (B. l.). — Cluvier, *ital. antiqua* IV, 10, p. 1209.

[3] Strabon. XIII, c. 2, p. 616 à 619, t. 4, 2[me] partie, p. 221 à 238. — Diodor. Sicul. V, 81, t. 1, p. 396 (239), édit. Wesseling, 1745, in-folio.

tres qu'Horace envoyait à Auguste, forme un contraste complet avec le ton solennel de l'ode placée à la fin des poésies lyriques.

Comme tous les hommes supérieurs qui ont besoin de suffire à beaucoup d'affaires, ou qui veulent pendant la durée de la vie toujours si courte, accomplir de grandes choses, Auguste était très-avare de son temps, et il le ménageait avec un grand soin. Il se reposait un peu après déjeuner ou le repas de midi, mais vêtu et chaussé, les pieds couverts, les mains devant les yeux. Il était sobre, ne buvant presque pas de vin, de sorte qu'après le principal repas de la journée qui avait lieu entre trois ou quatre heures après-midi, selon les saisons, il pouvait se remettre au travail; souvent il le prolongeait très-tard, et jusqu'à ce qu'il eût achevé ce qui lui restait à terminer des occupations de la journée. Il ne dormait jamais d'un seul somme et se réveillait plusieurs fois dans la nuit; il se faisait lire dans les intervalles [1].

Sans doute on devait craindre d'usurper sans nécessité les momens d'un empereur, si grandement et si utilement occupé; et Horace s'était déjà montré pénétré de cette idée lorsqu'il avait dit dans la satire première du livre II : « Ce ne sera jamais hors de propos que mes vers iront réclamer l'attention de César [2]. »

Depuis la mort de Virgile, Auguste paraît avoir désiré plus fréquemment qu'avant de jouir de la société d'Horace, et nous apercevons depuis cette époque, des indices d'une plus grande familiarité et d'une plus étroite liaison entre le poète et l'empereur.

Nous avons dit que cette épître treizième du livre Ier, avait été composée pour accompagner l'envoi du recueil des poésies d'Horace à Auguste. Cependant ce n'est pas à celui-ci que cette épître est adressée, mais au messager

[1] Sueton. *Oct. Aug.* c. 76 à 78, t. 1, p. 287 à 291 (B. I.).
[2] Horat. *Serm.* II, 1. 18, 20. — Orell., t. 2, p. 154.

qui doit lui porter ce livre. Ce messager est nommé dans l'épître Vinnius, et sur le titre Vinnius Asella. Acron nous apprend [1] qu'il s'appelait Caninius Vinnius Frontus, et que son père se nommait Asina. Le scholiaste n'a pu puiser ces renseignemens que dans le livre sur les *Personnages horatiens* qu'il a cité. Acron ne nous dit point ce que Vinnius était à Horace : soit qu'il fût l'esclave porteur ordinaire de ses tablettes, ou un honnête cultivateur de la vallée de Digentia ou de Tibur [2], ou d'un rang plus relevé, il est certain qu'Horace pouvait en user familièrement avec lui, puisqu'il se permet sur le nom d'Asina, que portait le père de ce messager, des plaisanteries qui paraîtraient assez fades de la part d'un auteur moderne. Mais quoique ce nom d'Asinus ou Asinius fût à cette époque même, porté par plusieurs personnages consulaires [3], et qu'il n'eût rien de plus étrange que ceux des Porcius, des Suillius, des Bubulcus, des Ovilius, illustrés aussi par des héros et de grandes familles, cependant les quolibets de cette nature n'en étaient pas moins du goût des graves romains. Cicéron, dans son *Traité de l'orateur*, ne dédaigne pas de rapporter un jeu de mots de Scipion l'Africain, sur un personnage revêtu d'une importante dignité, et qui se nommait Asellus, comme l'envoyé de notre poète [4].

[1] Acron apud *Horat. Epist.* I, 13, v. 1, Bravnhardus, t. 3, p. 306, édit. Glareanus, 1543, in-folio, p. 250. — Schol. Cruqu. *Horat.*, p. 556.

[2] Conférez Théod. Schmid. *Des Horatius erklaert*, t. 1, p. 275. — Wielands, *Horazens Briefen*, t. 1, p. 205, édit. 1801, p. 206, édit. 1837, — Jacobs, *Lectiones Venusinæ* dans les *abhandlungen*, t. V, p. 171. — Dacier, t. 8, p. 530. — Sanadon, t. 6, p. 184. — M. Jacobs cite Weichert, *Prolusio prima de Quinti Horatii epistolis* § 5, p. 33, que je n'ai pu me procurer.

[3] Conférez Relandi, *Fast. consul.* p. 791. — Almeloveen. *Fast. Rom. consular.* p. 64. — Asinius Pollio. — Asinius Gallus. — Asinius Epicadius. — Sueton. *Oct. Aug.* c. 19, p. 191 (B. l.). — Rosini, *Ant. rom.*, p. 915.

[4] Cicero *de Orator.* II, 64, *apud Rhetoric.*, t. 2, p. 265 (B. l.).

« Vinnius, ainsi que je te l'ai tant de fois recommandé avant ton départ, remets ces volumes bien cachetés à Auguste, mais seulement s'il est bien portant, s'il est de bonne humeur. Que ton zèle pour mes intérêts ne te rende pas indiscret; ne va pas par trop d'empressement, jeter de la défaveur sur mes vers. S'ils étaient pour toi un trop lourd fardeau, jette-les plutôt, cher Anon, que de te dépiter, de heurter tes bâts de tous côtés, et de ne pas arriver à ta destination, car tu exposerais à la risée ton surnom paternel. Parvenu au but, vainqueur de tous les obstacles, tu te présenteras, en temps opportun, avec le paquet que je t'ai confié; non sous ton bras, comme le rustre avec l'agneau qu'il veut vendre; non comme Pyrrhia dans la comédie, ivre et chancelante, cachant le peloton de laine qu'elle a dérobé; non comme le convive de tribu, honteux de porter lui-même au repas de confrérie ses sandales et son bonnet. Ne vas pas raconter non plus les peines et les fatigues que tu as eues pour pouvoir remettre ces vers, qui, peut-être, capteront un instant les yeux ou les oreilles de César. Tu as entendu mes recommandations, mes prières; fais de ton mieux; adieu, pars, garde-toi de broncher, et de forfaire à tes instructions. »

Le scholiaste de Cruquius nous apprend que la voleuse Pyrrhia était un personnage d'une des comédies de Titinius, auteur comique postérieur à Térence : ses pièces étaient souvent représentées du temps d'Horace, puisqu'il y fait allusion, mais il ne nous en reste rien[2].

[1] Scholiast. Cruquii, apud *Horat. Epist.* I, 13, v. 14, p. 556, édit. 1611, in-4°. — Dans Bravnh., t. 2, p. 307, et Theod. Schmid, *Quintus Horatius Flaccus, des Horatius erklaert*, t. 2. p. 280. — Orell., t. 2, p. 413.

[2] Baehr, *Geschichte der Romischen litteratur*, p. 111 et 112.

LIVRE DOUZIÈME.

737. — 738.

I.

ıguste, par la réforme du sénat, par les mesures opposa à l'anarchie des comices et au désordre des ırs, avait fait un grand nombre de mécontens[1]; mais s les actes de rigueur, après les lois sévères, vinrent ıénagemens politiques, les largesses, les fêtes, qui ne èrent pas à le rendre plus populaire qu'il n'avait ja- été. A. de R. 737. Av. J.-C. 17. Ag. d'H. 48.

ɜs édits excluaient pendant cinq ans de toute magis- ıre, ceux qui se rendaient coupables de brigue, et ils disaient aux candidats de donner de l'argent aux ci- ns les plus pauvres, qui avaient droit de suffrage. Les t tribus auxquelles Auguste appartenait, furent dédom- ées de la perte que les nouvelles lois leur faisaient ouver par les dons considérables qu'il fit aux plus indi- ı de ceux qui en faisaient partie. Ainsi, il n'avait inter- a brigue que pour avoir le privilége de l'exercer seul, our la faire servir au maintien de son autorité[2]. Par ce

ueton. c. 34 et 35, t. 1, p. 224 et 225 (B. l.). — Horat IV, 15, 9. id. *Carm. secul.* v. 17. — Orell., t. 1, p. 529, 538.
ɔio. lib. LIV, c. 13, 14, 15, 16, 17, p. 742 à 747.

moyen, et par la puissance dont il était revêtu, il pouvait facilement se rendre maître des choix. Cependant, lorsqu'il se trouvait à Rome pendant le temps des comices, il s'y rendait et donnait dans sa tribu son suffrage comme un simple citoyen; il faisait avec les candidats qu'il protégeait le tour de toutes les tribus, sollicitant chaque électeur dans la forme accoutumée [1].

Mais ce qui le fit surtout chérir des Romains, ce fut les soins qu'il se donna pour augmenter l'éclat et la beauté des fêtes publiques : il les présidait toutes les fois qu'il les donnait lui-même, et y assistait quand il les faisait donner par les magistrats. Malgré ses grandes occupations il semblait se complaire à augmenter et à partager les plaisirs du peuple romain; il veillait à son salut, et savait le garantir de sa propre imprévoyance. Plusieurs fois il fut obligé de placer des gardes dans les rues, pour empêcher que les maisons restées entièrement désertes, par l'empressement que l'on avait mis à se rendre aux jeux publics ou aux théâtres, ne fussent pillées par les voleurs. Un jour, le bruit se répandit que l'amphithéâtre, trop chargé de monde, allait s'écrouler, et la terreur se propagea en un instant parmi la multitude des spectateurs [2]. Auguste présent, en est instruit; il quitte aussitôt sa chaise curule, et va s'asseoir au milieu du peuple, dans l'endroit qu'on regardait comme le plus périlleux. Ce n'est pas seulement le Champ-de-Mars, c'est l'amphithéâtre, c'est le Cirque, l'enceinte des comices, le Forum, le grand bassin près du Tibre, qui deviennent successivement des emplacemens convenables aux jeux, aux exercices, aux représentations variées qui se succèdent à de courts intervalles. C'étaient des combats d'athlètes, de gladiateurs, des courses à pied et à cheval, des évolutions guerrières,

[1] Sueton. *Oct. Aug.* c. 56, t. 1, p. 260 (B. l.).
[2] Sueton. *Oct. Aug.* c. 43, t. 1, p. 243 (B. l.).

des combats navals, des naumachies [1]. S'il lui arrivait dans les intervalles des jeux, des objets extraordinaires, dignes d'exciter la curiosité publique, il les exposait dans les lieux les plus convenables aux regards du peuple. Ainsi, devant la place aux comices, il fit voir un serpent de cinquante coudées, dans l'enclos du Champ-de-Mars un rhinocéros, et sur le théâtre un tigre [2].

Mais les représentations théâtrales, qui n'étaient chez les Romains qu'un accessoire des jeux et des fêtes, que les institutions religieuses avaient fondés, s'enrichirent, à l'époque dont nous traitons, d'un nouveau genre de spectacle, pour lequel les Romains s'éprirent du plus vif enthousiasme, c'était celui de la pantomime. Les mimes, par leurs gestes, leurs contorsions, devaient suppléer ou ajouter aux paroles et au chant, mais au moins ils parlaient ou ils chantaient; les acteurs pantomimes [3], par la danse et le geste, sans le secours du chant ou des paroles, exprimaient toutes les circonstances d'une action, toutes les passions dont étaient animés les personnages qu'ils représentaient. Leurs danses et leurs jeux étaient accompagnés de musique et entremélés de chants; mais ces chants, sortes d'ariettes, de monodies ou de chœurs [4], placés entre les actes ou les scènes, n'étaient point exécu-

[1] Sueton., *Oct. Aug.* 43, t. 1, p. 239 (B. l.). — *Monument. Ancyranum*, apud Fabrici. *Augusti fragmenta*, 1727, in-4°, Hamburgi, p. 128 et 129.

[2] Sueton., *Oct. Aug.*, 43, t. 1, p. 242 (B. l.). — Dion., LI, 22. Ce fut en 725, voyez ci-dessus; c'était le second rhinocéros vu à Rome; le premier parut aux jeux de Pompée. — Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, c. 20, 1, t. 3, p. 395 ; c'était le rhinocéros unicorne, celui des Indes.

[3] Plin. lib. VII, cap. 54 (53), 5, t. 3, p. 215. — Zosimi, *Hist.* cap. 6, 2, p. 11, édit. Heynii, Lipsiæ, 1811, in-8°. — Conférez Bernardi, *Mémoire sur l'origine des jeux scéniques*. Académie des Inscriptions (Institut), t. 8, p. 250. — Magnin, *Etudes sur les origines du théâtre antique, dans les origines du théâtre moderne*, p. 484 à 495.

[4] Petronii, *Satyricon*, XXXI, 7, p. 75, édit. Gottlob Antonius.

tés par les pantomimes, et ne servaient qu'à varier le spectacle; ils n'étaient point nécessaires à l'action ou à l'intelligence du drame. On voit, par là, que les pantomimes des Romains, si on retranche les airs ou les chants, et si on fait la part de la différence des locaux et des détails de l'exécution, ressemblaient aux ballets pantomimes de notre grand Opéra de Paris. Deux acteurs pantomimes, Pylade et Bathylle, le premier pour la danse grave, le second pour la danse gracieuse[1], excellèrent tellement dans ce nouvel art, que le public de Rome, qui n'avait plus à s'occuper de politique, se divisa en deux partis, relativement à la prééminence qu'il fallait accorder à l'un ou à l'autre acteur. Bathylle, affranchi de Mécène, et trop aimé de lui[2], pouvait se prévaloir du suffrage d'Auguste, qui ne se prêtait à cette préférence exclusive des Romains pour ce genre de spectacle, que par complaisance pour Mécène. Pylade avait de nombreux partisans; Auguste, autant pour le punir d'un trait d'arrogance qu'il s'était permis sur le théâtre, que pour faire cesser cette lutte, le bannit de Rome, mais il le rappela bientôt. Pylade ayant été voir Auguste pour lui exprimer sa reconnaissance, l'empereur lui recommanda de ne plus exciter de cabales contre Bathylle. Pylade lui répondit: « Mais, César, il vous est utile que le peuple s'occupe de Bathylle et de moi[3]. »

Par cette réponse hardie et spirituelle, Auguste put apprendre que Pylade avait deviné un des secrets de sa politique, et elle lui réussissait trop bien pour qu'il n'y per-

[1] Ath. lib. I, c. 17, t. 1, p. 77 de la traduction française. — Juvenal. *Sat.* VI, v. 63, t. 1, p. 345 (B. l.). — Plutarch., *Propos. de Tables*, l. VII, question 8, t. 18, p. 352 de la trad. d'Amyot, revue par Clavier, édit. de 1802, in-8°.

[2] Scholiast. apud Persii, *Sat.* V, v. 123, p. 188 et 229 (B. l.). — Meibomius, *Mæcenas*, cap. XXI, 9 et 10; et cap. XXII, 27, 28, p. 27 et 139.

[3] Dion., *Hist. nat.*, lib. LIV, cap. 17, p. 747.

sistât pas. Il eut donc l'idée de donner des jeux qui devaient surpasser en pompe et en magnificence tous ceux qu'on avait vus jusqu'alors, auxquels tous les citoyens devaient eux-mêmes prendre part, et tels qu'ils exciteraient les plus vives émotions; des jeux propres à faire battre tous les cœurs vraiment romains, à exciter l'enthousiasme de tout citoyen resté fidèle aux idées de gloire et de patrie, et de nature à ce que ni lui, empereur, ni aucun membre de sa famille, tant jeune fût-il, ni même un seul des individus de cette multitude, qui devait y assister, pût jamais conserver l'espoir de les voir une seconde fois. Ces jeux qui allaient être pour le grand poète lyrique de ce siècle de merveilles, le sujet du plus beau triomphe, étaient les JEUX SÉCULAIRES.

II.

Quoique les dieux et les déesses fussent les mêmes chez les Romains que chez les Grecs, cependant la religion de ces deux peuples était différente. Chez les Romains, elle était liée avec les institutions politiques. Le ciel régissait Rome, et Rome l'univers; les dieux semblaient n'avoir existé qu'afin de protéger la ville éternelle, et d'augmenter sa force et sa grandeur. Pour les descendans de Romulus et de Numa, Jupiter était bien plutôt le dieu du Capitole que le dieu suprême de l'Olympe; Vénus était plus intéressante comme ayant donné le jour à Énée, que comme la mère de l'Amour.

Les arts avaient une tendance semblable: ils n'étaient pas cultivés pour eux-mêmes, mais pour l'ornement de Rome, mais pour la gloire du nom romain. La danse, le chant, les sons harmonieux des instrumens n'avaient de prix que parce qu'ils augmentaient la majesté des triomphes, et la pompe des fêtes publiques. Le plus bel emploi

de la poésie était de célébrer la gloire de Rome, d'exalter les vertus du patriotisme romain ; de rendre grâce aux dieux de leur protection spéciale, pour la durée de l'empire, et pour le maintien de cette domination que Rome s'était arrogée sur tous les autres peuples.

A mesure qu'en Grèce la civilisation se développa, la religion conservatrice des croyances devint indépendante des formes de gouvernement, qui variaient dans chaque État. Le culte s'épura, et l'imagination des poètes et des artistes n'étant pas enchaînée par des intérêts terrestres, prit son vol vers l'Olympe ; la poésie et les arts portèrent l'empreinte de ces inspirations sublimes et célestes. Il n'en fut pas de même chez les Romains. Quand ce peuple commença à surgir, les pouvoirs civils et religieux se trouvaient réunis dans un certain nombre de familles patriciennes, et les moyens puissans de gouvernement qu'elles tiraient de la religion, leur firent maintenir avec soin ces superstitions grossières, que l'ignorance des premiers Romains avait admises. Les attaquer, c'eût été attaquer le fondement même de l'autorité du sénat et la constitution de l'État. Les conquêtes des Romains, l'accroissement de leur territoire, les richesses et la gloire qui furent le résultat de ces institutions, à la fois religieuses et politiques, leur donnèrent une grande et forte sanction, un irrésistible ascendant sur tous les esprits, même les plus éclairés. Une si grande puissance, si promptement acquise, tenait du miracle et frappait toutes les imaginations. Les Romains s'étaient donc fermement persuadés que de l'existence de leur religion dépendait celle de l'État. Des doutes pouvaient bien s'élever dans les opinions de quelques-uns sur la vérité de cette religion, mais non sur son utilité. Chercher à en abolir la pratique, n'était donc pas seulement se montrer impie, mais mauvais citoyen. Un romain ne pouvait concevoir la religion qu'avec des idées romaines, inculquées chez lui dès l'enfance, c'est-à-dire avec les obligations que le destin, auquel rien ne

peut se soustraire, avait imposées aux dieux, à l'égard de Rome, avec le culte dont Rome était redevable envers les dieux. Chez les Grecs, la religion peu à peu dégagée des choses humaines, tendait toujours à exhausser le ciel, et à le séparer par un plus grand intervalle du séjour de l'homme; chez les Romains, au contraire, la religion mêlée à tous les événemens humains, tendait toujours à abaisser le ciel vers la terre; et quand Rome eut tout asservi, ses empereurs sur ce piédestal successivement élevé par toutes les nations vaincues, se trouvèrent placés si haut, que l'imagination n'eut qu'un pas à faire pour les introduire parmi ces dieux, qu'on avait fait descendre si bas. Ces nouveaux dieux, dont quelques-uns furent si insensés, si stupides, et qui se ravalèrent par leurs vices, au-dessous même de la bête, contribuèrent, avec beaucoup d'autres causes, à la chute de cette religion; et par la raison qu'elle tenait à tout, tout déclina avec elle; avec elle le grand empire s'affaiblit, s'écroula et disparut.

Mais à l'époque où nous sommes arrivés, malgré les invasions de la philosophie, et la corruption des mœurs, la puissance de cette religion romaine était encore assez forte pour qu'Auguste pût y chercher un appui pour son autorité. C'est ce qui le décida à décréter la solennité des jeux séculaires.

III.

L'origine de ces jeux, comme celle de toutes les institutions religieuses, étrangères au christianisme, est obscure[1]. Dans les grandes cérémonies prescrites par la

1. Valerius Antias apud Censorinus, *de Die natali*, c. 17, p. 34, édit. Havercampi, 1767. — Valerius Maximus, *de dictis et fact. mem.*, II, 4, § 5, t. 1, p. 119 (B. l.). — Zozimi. *Hist.* II, 4, 5 et 6, p. 105 à 113, édit. Heynii, 1784, in-8°. — Horat. *Carm. secul.*, apud Bravnbardus,

religion, les Romains se conformaient aux instructions qu'ils croyaient avoir reçues des dieux mêmes, par la voie des oracles, consultés sur le cérémonial qu'il s'agissait de régler. Les oracles et la sibylle de Cumes avaient déterminé les rites des jeux séculaires. Cette antique prêtresse, qu'Apollon même avait inspirée, reçut de ce dieu, épris de ses charmes, un nombre de jours égal à celui des grains de sable que pouvait contenir sa main divine. Ses oracles écrits en vers grecs, avaient été recueillis avec soin, et se trouvaient consignés dans un volume tombant de vétusté. Par la suite, et postérieurement à la célébration des jeux séculaires [1], Auguste, devenu grand pontife, après la mort de Lépide, fit transcrire le volume des livres sibyllins, et ordonna que toutes les copies qu'on pourrait rassembler, seraient remises au préteur de la ville, qui les fit brûler en sa présence, au nombre de plus de deux mille [2]. L'exemplaire authentique de ces oracles (selon la copie d'Auguste), fut placé dans deux coffres d'or, sous la base de la statue d'Apollon, et confié à la garde des quindécemvirs ou des quinze prêtres [3]. Ceux-ci étaient tenus, sous les peines les plus sévères, de ne révéler à qui que ce soit ce que contenaient ces livres. Il ne leur était d'ail-

t. 1, p. 656. — Tacit. *Ann.* XI, 11, t. 3, p. 26 (B. l.). — Tacite, sous Domitien, présida à ces jeux comme préteur et comme un des quindécemvirs. — Plin., VII, 49, 6, t. 3, p. 184 (B. l.). — Martial, X, 63, t. 2, p. 530 et 538. — Sueton., *Aug.* XXXI, t. 1, p. 219. — Sueton., *Claud.* XXI, *Domitian.*, IV, t. 2, p. 110 et 388 (B. l.). — Petr. Taffinus, *de Veter. Roman. anno seculari.* Apud Græv., *Thes. antiquit. Rom.*, 1735, in-fol., t. 8, p. 466. — Panvinus apud *Grævius*, t. 9, p. 1071.

[1] Sueton., *Oct. Aug.*, c. 31, t. 1, p. 217 (B. l.).

[2] Tacit., *Ann.* VI, 12, t. 1, p. 545 (B. l.). — Dion., lib. LIV, c. 17, p. 746.

[3] Sueton., *Oct. Aug.* XXXI, t. 1, p. 219 (B. l.). — Serv. *Æneid.* VI, 72. Tit.-Liv. III, 10. — Ibid., V, 13; X, 47; XXI, 62. Originairement on gardait ces coffres dans les caveaux du temple de Jupiter Capitolin. — Dion. Halicarn. IV, 4. — Plin. XIII, 3. — Solin. VII. — Dion., LIV, c. 18, p. 747.

leurs permis de les consulter (et par conséquent de les faire parler), que lorsqu'un décret du sénat le leur ordonnait. Dans ce cas, le sénat les autorisait en même temps à divulguer au peuple, s'ils le jugeaient utile et convenable, l'oracle qu'ils avaient lu dans ces livres, sur l'objet déterminé par le décret rendu à cet effet. Tout doit nous porter à croire que les vers rapportés par Zosime, comme l'oracle sibyllin, relativement aux jeux séculaires, sont les mêmes que ceux qui furent publiés sous Auguste, dont on a peut-être rajeuni le langage [1].

D'après cet oracle, la sibylle ordonne de renouveler ces jeux au bout de cent dix ans, qui est la plus longue durée de la vie humaine; et de faire le premier sacrifice de nuit dans le Champ-de-Mars, sur les bords du Tibre. On y doit immoler aux Parques, des chèvres et des agneaux; à la terre, un porc et une truie; les prières à Ilithya ne doivent point être oubliées. Au grand jour il faut sacrifier des taureaux blancs à Jupiter et des vaches blanches à Junon. Les mêmes sacrifices sont ordonnés pour Phébus-Apollon, ou Apollon-Soleil. Il est recommandé aux époux de prier Junon avec une ferveur particulière, et de lui demander de favoriser les accouchemens. Chacun est sommé d'apporter une offrande aux autels des dieux, et de toutes ces offrandes mises en commun, on doit donner un repas aux hommes et aux femmes qui ont participé aux cérémonies. Enfin des hymnes doivent être chantées par des chœurs séparés, de jeunes garçons et de jeunes vierges, dont les pères et mères sont encore vivans.

IV.

C'est pour obéir à cette dernière injonction de l'oracle,

[1] Conférez Zozimi., *Hist.* II, 4, 5 et 6. — Ces vers sibyllins sont

que sur l'invitation d'Auguste[1], Horace composa son poème séculaire. Il a toute la simplicité et la pompe harmonieuse et grave que réclamait la majesté du sujet. En comparant ce poème avec les instructions données par la sibylle, on verra que le poète n'a rien oublié de ce qui concerne la puissance de Rome, la gloire d'Auguste, et les fonctions qu'il remplissait; rien de ce qui a trait à la prospérité, au bonheur, à la durée et à la grandeur de l'empire, qui comprenait dans ses limites tous les peuples civilisés, et renfermait tous les dieux dans son Panthéon.

La fête durait trois jours, et le poème fut chanté le troisième et dernier jour dans le Capitole, selon Acron. C'est une hymne qui s'adresse à Apollon et à Diane. Horace commence par annoncer que des prières à Phébus et à Diane, ces deux puissantes divinités toujours adorées, toujours adorables, vont être chantées par l'élite des vierges et des jeunes adolescens, selon les rites sacrés de la sibylle.

Le puissant soleil qui dispense et ravit la lumière est d'abord invoqué: pourra-t-il jamais, dans sa course éternelle, contempler rien de plus grand que Rome?

La douce Ilithya est suppliée de protéger les mères; de leur accorder une postérité nombreuse, et d'être propice à cette loi conjugale [qu'Auguste venait de rendre], qui doit être féconde en citoyens.

transcrits dans Bravnhardus, *Horat.*, t. 1, p. 656; dans Mitscherlich, t. 2, p. 646; dans Orell. *Horatius*, t. 1, p. 536. — Conférez le scholiaste de Cruquius, p. 298, édit. 1611, in-4°.

[1] Conférez Acron et Porphyrion, apud *Horat. Carm. secular.*, dans Bravnhardus, t. 1, p. 657. — Scholiast. Cruquii apud *Horat. Carm. secul.*, p. 299, édit. 1611, in-4°. — Dans Orell. *Horatius*, t. 1, p. 538. — Ovid., *Trist.* lib. 2, v. 26, t. 7, p. 39 (B. l.). Ovide avait 28 ans lorsqu'il assista à ces jeux séculaires, et il avait composé son premier livre d'élégies intitulé les *Amours*. — Masson., *Ovidii vita*, p. 92.

[2] Acron apud *Horat. Carm. secul.* vers 1. — Bravnhardus, t. 1, p. 657, édit. Glareani, 1543, fol. CXLI.

Les Parques, dont les arrêts sont immuables, et Cérès, avec sa brillante couronne d'épis, sont invoquées pour assurer l'éternité à l'empire romain; pour que la terre porte de fertiles moissons, nourrisse de nombreux troupeaux, et que des eaux salutaires, et un air pur, fécondent les germes de son sein.

Qu'Apollon, fondateur de Troie, protecteur d'Énée, qu'il a fait aborder aux rivages d'Étrurie, écoute les prières des adolescens; que la reine brillante des nuits, la déesse au croissant de feu, exauce les tendres supplications des jeunes vierges.

Que tous les dieux protégent le peuple de Romulus; qu'ils donnent à la jeunesse la docilité et les mœurs; à la vieillesse le repos; à tous la richesse, la gloire et une nombreuse postérité.

Que l'illustre rejeton d'Anchise et de Vénus qui, pour rendre aux Romains le ciel propice, immole en ce moment deux taureaux blancs, commande à tous les peuples; qu'il soit terrible pour l'ennemi qui résiste, clément pour l'ennemi vaincu.

« Déjà son bras puissant sur terre et sur mer imprime la terreur aux Mèdes et aux Albaniens[1]; le Scythe et l'Indien, naguères si superbes, viennent lui demander ses ordres. Déjà la bonne foi, la paix, l'honneur, la pudeur antique, et la vertu, si long-temps méconnues, ne craignent plus de se montrer; et l'heureuse abondance apparaît de nouveau avec sa corne féconde. »

Les plus instantes prières sont encore successivement adressées par les adolescens et les jeunes vierges à Apollon et à Diane, pour qu'ils assurent à Rome et à l'heureuse Italie des siècles sans fin de durée et de prospérité. Les jeunes vierges supplient surtout la déesse adorée sur le mont Algide et sur le mont Aventin [Diane], de prêter

[1] Les Parthes et les habitans du Caucase.

une oreille attentive aux prières des quindécemvirs, et d'accueillir les vœux d'une jeunesse pieuse.

Puis, toutes les voix des jeunes gens et des vierges s'unissent pour chanter cette dernière strophe :

« Oui, Jupiter et tous les dieux nous ont entendu; nous remportons dans nos foyers cette douce et certaine espérance; nous avons dignement chanté les louanges de Phébus et de Diane. »

V.

C'était finir par un éloge habile et déguisé, de lui-même; mais Horace, dont un si beau sujet avait enflammé la verve, composa encore pour cette cérémonie une ode adressée au dieu des Muses, à Apollon, où il se félicite plus ouvertement encore d'avoir été, dans cette circonstance, le digne interprète de la piété du peuple romain; d'avoir été non-seulement le poète, mais le chorége ou directeur des chœurs de cette auguste cérémonie.

Cette ode est la sixième du livre IV [1]; elle n'a point, en conséquence, été réunie par Horace à l'hymne des jeux séculaires; il est probable, cependant, qu'elle fut chantée dans un des trois jours consacrés à ces jeux. Le premier jour, la fête était célébrée au Champ-de-Mars; le second, au Capitole; le troisième, sur le mont Palatin, où se trouvait le temple d'Apollon; et cette ode était comme le prélude de l'hymne plus solennelle qui dût être chantée la dernière. Horace espérait, sans doute, que cette dernière serait toujours le vrai *chant séculaire*, et qu'elle resterait attachée, comme une sorte de rituel obligé, à cette pieuse cé-

[1] Horat. *Carm.*, IV, 6. — Jani, t. 2, p. 417. — Mitscherlich, t. 2, p. 372. — Orell., t. 1, p. 418. — Bravnhardus, t. 1, p. 448.

émonie. L'ode à Apollon avait un caractère moins général t plus spécial ; elle était moins conforme, comme prière, ux injonctions de la sibylle, plus applicable à la circonstance, plus particulièment destinée à la génération résente. Aussi a-t-elle quelque chose de moins grave, de oins imposant que l'hymne séculaire, par la raison même u'il y a plus de chaleur et de verve.

Elle est adressée à Apollon, et le poète s'étend lonuement sur les louanges du dieu protecteur de Troie et Énée; à ce titre, Apollon était pour les Romains, plutôt u'à celui de dieu des Muses, l'objet d'un culte chéri. C'est e que n'ont pas su discerner ceux qui ont critiqué cette le. Horace, en la terminant, dit :

« Phébus ! toi qui baigne ta chevelure dans les eaux du anthe ! Toi qui enseigna à l'argienne Thalie les savans ccords de ta lyre, soutiens aujourd'hui la gloire de la use de Daunie. »

« Jeune et brillant Phébus ! c'est de toi que j'ai reçu souffle divin, le don des vers, et le nom de poète ! »

« Vous sur qui veille la déesse de Délos, dont la flèche rrête les lynx et les cerfs dans leur fuite rapide, élite des ierges romaines, jeunes romains, rejetons des plus illusres familles, observez la cadence de Lesbos et suivez les ouvemens de mon pouce. Chantez le fils de Latone, hantez de concert, la déesse qui brille dans les nuits, ont le disque, en s'accroissant, est propice aux moissons, ègle et entraîne, dans son rapide mouvement, les mois ugitifs. »

« Nobles vierges, bientôt vous serez épouses, et chaune de vous pourra dire : moi aussi, dans ces jours brilans des fêtes séculaires, j'ai fait entendre une voix qui ut agréée des dieux, et celui qui dictait mes chants, et marquait la mesure, était le poète Horace. »

Le mot *vatis*, dont Horace se sert ici, n'est pas rendu par le mot français poète, puisqu'outre cette signification, il avait aussi celle de prophète. On comprend

alors toute l'énergie, et la belle emphase poétiqué de ce tout petit vers :

Vatis Horatii.

qui termine l'ode.

C'est là un des mille exemples qui prouvent que toute œuvre de poésie ou d'éloquence, tout langage figuré ne peut passer d'une langue dans une autre, sans se trouver fortement altéré.

Toutes les odes religieuses d'Horace sont remarquables, en ce qu'elles rappellent, jusque dans leurs moindres détails, les opinions religieuses des Romains. Ainsi, Diane est nommée ici la déesse de Délos, parce qu'elle était née dans cette île; et le poète en parle comme d'une divinité tutélaire, parce que les jeunes garçons et les jeunes filles étaient sous la protection de cette déesse, jusqu'à ce qu'ils fussent mariés [1]. La dernière strophe, si touchante, fait allusion à cette croyance que les Romains avaient empruntée de la théologie des Grecs, qui croyaient que les enfans qui ne chantaient et qui ne dansaient point à l'arrivée d'Apollon, ne se mariaient jamais, et mouraient fort jeunes, comme le démontre la quatrième hymne de Callimaque, en l'honneur d'Apollon [2].

VI.

Nous savons par Horace et par d'autres auteurs encore, que les vers lyriques, chez les anciens, étaient chantés

[1] Catull. XXXIV, p. 114 (B. l.).

[2] Conférez Hymnes de Callimaque, *Hymn.* IV, v. 12, *Nouvelle édit. avec version française*, par Dutheil, p. 88. — Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 4, p. 198.

avec accompagnement. Pline, le jeune, écrivant à Nonius, gendre [1] de Quintilien, dit : « Les vers lyriques veulent, non un lecteur, mais un chœur de musiciens et des instrumens. L'usage de lire ces ouvrages s'est, dit-on, introduit: faut-il condamner celui qui commença à l'introduire ? »

Mais le même auteur, d'accord avec Horace, nous apprend que lorsqu'on lisait ces sortes de vers, on les scandait, et on battait la mesure avec le pouce ou la main. On joignait quelquefois au chant et à la musique, la *saltation*, c'est-à-dire, l'art des pantomimes, les gestes et les mouvemens du corps. Ainsi, comme les poésies lyriques de nos théâtres, non-seulement on les chantait, mais on les jouait.

Aussi, le mot employé par Horace pour désigner ce que nous appelons ses odes, est *carmen*, mot qui exprime toute espèce de poème propre à être mis en musique, et à être chanté.

Le mot *ode*, imposé par les scholiastes et les grammairiens, aux poésies lyriques d'Horace, est à peine latin : jamais aucun auteur des siècles classiques ne s'en est servi, et on le trouve pour la première fois dans le poème sur Philomèle, d'un certain Juventinius, qui paraît avoir écrit dans le quatrième ou cinquième siècle [3]. Il est probable que l'usage de ce mot ne devint général dans la langue latine qu'au sixième siècle, lorsque Vettius Agorius Basileus Mavortius, chambellan de l'empereur, avocat de la ville de Rome, qui fut consul l'an de J.-C. 527, revit les poésies d'Horace, et en fit faire des copies qui ont servi

[1] Plin. jun., lib. VII, t. 1, p. 416 (B.I.).

[2] Plin. jun. *Epist.*, lib. IX, 34, t. 2, p. 101. — « *Me non minus male saltare quam legere.* » — Conférez Quintilien, I, 11, 18; I, 12, 14; XI, 3, 66 et 89; et Magnin, *Etudes sur les origines du théâtre antique*, t. 1, p. 488.

[3] Albus Ovidius Juventinus, *de Philomela* V, 13. — *Poet. latini min.*, vol. 7, p. 13 et 177 (B.I.).

de type aux manuscrits les plus anciens que nous possédons [1].

L'usage de faire chanter des hymnes par de jeunes vierges en l'honneur des dieux, afin de se les rendre favorables, était très-ancien à Rome. En 525, les Romains furent effrayés par divers prodiges qui s'étaient manifestés et qui leur faisaient redouter le courroux céleste. Les pontifes ordonnèrent que vingt-sept jeunes vierges, rangées en trois bandes, neuf à neuf, marcheraient par la ville, en chantant une hymne que le poète Livius, qui en était l'auteur, avait déposée dans le temple de Jupiter Stator [2].

Ainsi, l'on voit que les poètes qui composaient des vers propres à être chantés dans les cérémonies publiques, ordonnées par la religion, acquéraient un caractère vénérable, et en quelque sorte sacré. Ceci explique pourquoi Horace était si orgueilleux d'avoir composé l'hymne séculaire.

VII.

Auguste croyait bien n'être jamais démenti par l'événement, lorsque, pour se conformer aux rites prescrits par l'oracle de la sibylle, il faisait crier, par ses héraults, au Forum [3], dans toute l'Italie, et dans les provinces: « Venez voir des jeux que personne n'a jamais vus et ne reverra jamais. » Et qu'il faisait chanter par les chœurs

[1] Conférez Bentley, *Horat.*, *præfatio*, p. 9, edit. Lipsiæ, 1764. — Relandi, *Fasti consul.*, 1715, in-8°, p. 696.

[2] Titus Livius, *Hist.* lib. XXVII, cap. 37, t. 5, p. 303. Ce poète Livius était probablement Livius Andronicus.—Conférez Quintil. *Instit. orat.*, X, 2, § 7, et Baehr., *Geschichte der Romischen litteratur*, p. 76.

[3] Zozimi, lib. II, c. 5, 1, p. 105, edit. Heynii, Lipsiæ, 1784, p. 105. — Herodiani, *Histor.* lib. III, c. 26, p. 199, édit. J. Schweighaeuser, 1781, in-12, p. 199. Il est remarquable qu'Hérodien compare ces jeux à ceux des mystères de Cérès.

nis des adolescens et des vierges de Rome, ces paroles lorace :

« Que le cercle complet de cent dix années ramène ces ınts et ces jeux célébrés par tout le peuple, pendant is jours de splendeur et trois nuits d'allégresse[1]. »

Mais bien avant cette révolution de cent dix ans, l'empereur Claude osa enfreindre les oracles de la sibylle. « Il ébra, dit Suétone[2], les jeux séculaires, sous prétexte 'Auguste avait anticipé l'époque de leur célébration, cependant, il est dit dans l'histoire écrite par Claude -même, qu'Auguste, par un calcul de réduction d'annes très-exact, les avaient remis en ordre. Aussi des ris compagnèrent la voix du crieur public, quand d'une nière solennelle, il invita le peuple à des jeux qu'aucune personne vivante n'avait vus et ne verrait jamais. ı savait qu'il restait encore des spectateurs des derniers ıx; tellement que quelques acteurs qui avaient joué dans premiers, reparurent et figurèrent sur la scène dans derniers. »

Cette assertion de Suétone peut paraître étrange, mais le se trouve confirmée par Pline[3] qui, après avoir capitulé de curieux exemples de longévité, ajoute : Ces faits rendent moins extraordinaire ce qu'on sait Stéphanion qui, le premier, joua en pantomime des jets romains[4]. Il dansa aux jeux séculaires du divin uguste et à ceux que Claude César fit célébrer, la quaième année de son consulat. L'intervalle, après tout, est que de soixante-trois ans, et Stéphanion vécut encore long-temps après. »

[1] Horat. *Carm. secul.* v. 21 à 24. — Orell., t. 1, p. 540.

[2] Sueton., *Claud.* c. 21, t. 2, p. 110 (B. l.).

[3] Conférez Plin., lib. VII, c. 48, t. 3, p. 185 (B. l.).

[4] Plin., lib. VII, c. 48, t. 3, p. 184 (B. l.). *Qui prius togatus saltare stituit.* Ces mots n'ont pas été bien compris par le père Hardouin, par les autres commentateurs.

Ce passage de Pline nous apprend deux faits importans, relativement aux jeux séculaires, c'est qu'Auguste y joignit des représentations théâtrales qui, avant, n'en faisaient point partie, et que des pantomimes y furent représentées; mais c'étaient, sans doute, des sujets mystiques et appropriés à cette grande solennité. Les danses et les pantomimes où l'acteur paraissait revêtu de la toge romaine, avaient trait à des scènes plus familières et plus libres, tirées des mœurs romaines, et de la nature de celles dont parle Ovide, quand il se plaint à Auguste d'avoir été exilé pour la licence de ses écrits. « Tandis, dit-il, que la jeune vierge, la matrone, l'adolescent, l'homme fait, le grave sénateur, assistent journellement à des farces obscènes, où les oreilles sont souillées de paroles impures, où les yeux s'accoutument à braver la pudeur [1]. »

Auguste, pour satisfaire son goût et celui du peuple romain, encourageait les acteurs et surtout les pantomimes; mais après qu'il les eut soustraits par un édit à la dépendance des magistrats, ils devinrent tellement insolens, qu'il se vit obligé de sévir contre eux. Ainsi, il avait exilé Pylade pour avoir montré du doigt, et fait remarquer un spectateur qui le sifflait. Sur la plainte d'un préteur, il fit fouetter publiquement Hylas, disciple [2] de Pylade, à l'entrée même de sa maison; et ce fameux Stéphanion, ce pantomime *togataire*, comme l'appelle Suétone, fut traité par Auguste avec plus de sévérité encore, car il le fit battre de verges sur les trois théâtres de Rome, et l'exila ensuite [3]. Le crime de Stéphanion, qui probablement n'était qu'un affranchi grec, était de s'être fait servir par une matrone, ou dame romaine qui, pour mieux ressembler à l'esclave dont elle faisait l'office,

[1] Ovid., *Trist.* lib. II, v. 497-504, t. 7, p. 92 (B. L.).
[2] Macrob. *Saturnal.* II, 7.
[3] Sueton., *Oct. Aug.* c. 45, t. 1, p. 247 (B. L.).

s'était fait couper les cheveux, et avait revêtu l'habit d'un jeune échanson.

VIII.

La célébration des jeux séculaires par Auguste, soulève une bien grande question; car à elle se rattache toute la chronologie de l'histoire romaine, pour tous les temps antérieurs à cette célébration. On ne peut considérer cette question comme étrangère à l'histoire des poésies d'Horace, puisque son poème séculaire est une des principales autorités sur lesquelles on s'appuie, quand on cherche à la résoudre.

Jamais problème historique n'a produit un plus grand nombre d'écrits, et n'a été agité par des hommes doués de plus de savoir et de sagacité; aucune solution satisfaisante n'ayant été donnée, nous nous serions borné à l'exposition des incertitudes, si nous n'espérions pas pouvoir jeter un peu de lumière sur ce sujet obscur; mais en nous engageant dans cette discussion, nous nous efforcerons de remplir le devoir de tout écrivain, traitant un sujet qui l'oblige à réclamer l'attention de ses lecteurs; c'est d'être concis, autant que la nécessité d'être clair le permet.

Le débat est ancien: un auteur judicieux et instruit, Censorinus, qui a écrit l'an 238 [1] de notre ère, en a rassemblé presque tous les élémens, et il n'a pas osé prononcer sur eux de jugement, ni trancher la question.

Des assertions et des opinions qui, seules ou prises isolément, ne laisseraient aucun doute, tant elles sont graves

[1] Censorinus, *liber de die natali*, edit. Havercamp., 1767, c. 21, p. 115. — Conférez Walckenaer, *Vies des personnages célèbres*, t. 1, p. 135.

et imposantes, sont en discord sur la date des diverses célébrations des jeux séculaires, antérieures à Auguste, et la différence est quelquefois de plus d'un siècle.

Nous devons dire cependant que toutes les opinions s'accordent à n'admettre que quatre célébrations de ces jeux, antérieurement à ceux qui furent célébrés par Auguste; ceux-ci étaient donc les cinquièmes depuis la fondation de Rome, et nul doute sur l'année où ils furent célébrés : il ne reste plus à déterminer que la date des quatre autres. Selon les calculs et la décision des quindécemvirs ou des quinze prêtres gardiens des livres sibyllins, cités par Censorinus [1], selon l'édit d'Auguste, rendu à ce sujet, et enfin selon le poème d'Horace, les jeux séculaires, d'après les oracles de la sibylle, devaient être célébrés tous les cent dix ans, et ils l'auraient été, d'après ce calcul des décemvirs et l'édit d'Auguste :

Les premiers en 298 de la fondation de Rome.
Les seconds en 408.
Les troisièmes en 518.
Les quatrièmes en 628.

Entre cette quatrième célébration des jeux séculaires et celle d'Auguste, qui eut lieu en 737, ou 17 ans avant J.-C., il y a encore cent dix années d'intervalle comme entre les célébrations précédentes, parce que la quatrième célébration avait eu lieu avant la réforme du calendrier, par Jules César. Le 1er janvier 628, de l'ancien calendrier, correspondait au 2 juillet de l'année 127 avant J.-C. [2], du calendrier Julien.

Les vers sibyllins, tels que Zosime et Phlégon de Tralles les ont rapportés, et la déclaration faite par l'empereur Claude, dans son histoire [3], viennent à l'appui du calcul

[1] Censorinus, *de die natali*, cap. 17, p. 86, edit. Havercamp., in-8°.

[2] Conférez Albert, *Abrégé chronologique de l'histoire romaine dans l'Art de vérifier les dates* avant J.-C., 1820, in-fol., p. 543.

[3] Voyez ci-dessus, lib. XII, § 7, p. 255.

des quindécemvirs, de l'édit d'Auguste et du poème d'Horace, ainsi que l'opinion même de Zosime qui, en parlant de ces jeux célébrés sous Septime Sévère, dit qu'ils avaient lieu tous les cent dix ans [1].

Mais Valerius Antias, historien grave, du milieu du septième siècle de la fondation de Rome, souvent cité par les anciens, par le savant Varron et par Tite-Live, détermine l'intervalle des jeux séculaires à cent ans, et il s'appuie sur les livres sibyllins [2]. Verrius Flaccus dit également que les jeux séculaires ont été ainsi nommés, parce que chez les Romains, la durée d'un siècle est de cent ans [3]. Enfin saint Augustin, parlant de la célébration de ces jeux durant la guerre punique, dit aussi qu'ils avaient été institués par les livres de la sibylle, pour être célébrés tous les cent ans [4]. Les scholiastes d'Horace ne peuvent nous servir à trancher cette divergence d'opinions, et ils contribuent seulement à augmenter l'incertitude; car Acron, dans sa note sur le premier vers de l'hymne séculaire d'Horace, dit que ces jeux devaient être célébrés tous les cent dix ans [5], c'est-à-dire qu'il répète ce qu'Horace a dit dans son poème; et dans une note sur l'ode sixième du livre IV, adressée à Apollon, le même Acron remarque que ces jeux se célébraient tous les cent ans, opinion qu'Horace, lui-même, semble favoriser dans cette ode, puisqu'en s'adressant aux jeunes vierges, il se sert de cette expression: lorsque le *siècle* eut ramené ces fêtes brillantes, *seculo referente* [6]. Cependant un scho-

[1] Zosim., *Hist.* lib. II, c. 4, p. 105, édit. Heyn.

[2] Censorinus, *de die natali*, 17, p. 84 et 85. — Titus Livius, *Epitom.* lib. XLIX, t. 8, p. 448 (B. I.).

[3] Ideler., *Handbuch.*, t. 2, p. 84. — Verrii Flacci *fragm.*, p. 215, edit. Egger.

[4] St August., *de civitate Dei*, III, 18. Ce texte est cité dans L. Ideler. — *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, t. 2, p. 57.

[5] Acron apud Horat., *Carm. secul.*, v. 1. — Bravnhardus, t. 1, p. 657. — Horat., edit. Glarean., 1543, in-fol. CXLI.

[6] Acron apud Horat. *Carm.* IV, 7, v. 1, apud Bravnhardus, t. 1, p. 548, 552. — Horat., édit. 1543, fol. CVIII.

liaste, publié pour la première fois par M. Vanderbourg, dit que le poème d'Horace se nomme *poème séculaire*, parce que le siècle se compose de cent ans, mais que la sibylle avait ajouté dix ans aux cent ans, et ordonné de ne célébrer les jeux que dans la cent onzième année, de peur que dans le calcul des années on en oubliât, et que, par conséquent, entre les deux célébrations, l'intervalle du siècle ne fût pas complet [1].

La discordance des opinions est encore plus grande relativement aux époques où ces jeux furent célébrés, qu'aux intervalles des temps qui, d'après les oracles de la sibylle, devaient exister entre eux.

Selon Valerius Antias, ces jeux furent institués après l'expulsion des rois, lors de l'établissement des consuls, et ils ont été célébrés [2] :

Les premiers l'an 245 de la fondation de Rome.

Les seconds l'an 305.

Les troisièmes, selon Antias et Tite-Live, sous le consulat de Claudius Pulchrus, et de C. Junius Pullus. Censorinus ne donne pas l'année, mais d'après les fastes consulaires, cela reporte cette troisième célébration à l'an 505.

Les quatrièmes, selon Antias, Varron et Tite-Live, en 605.

Mais selon Pison le censeur, Cn. Gellius et Cassius Hémina historien renommé qui vivait alors, cette célébration n'eut lieu que trois ans plus tard en 608 [3].

Ajoutons que Zosime, dans le récit qu'il fait de l'origine et de l'institution de ces jeux, rapporte qu'une grande peste et des guerres ayant eu lieu en 352, le sénat fit consulter les oracles de la sibylle et faire des expiations sur l'emplacement de ce fameux terrain de Térente, dans le Champ-de-Mars, mentionné dans la fabuleuse histoire des

[1] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 545. M. Verrii Flacci, apud *Pomp. Fest.*, p. 214, edit. Egger, 1839, in-12.

[2] Censorinus, *de die natali*, p. 86.

[3] Censorinus, p. 87. — Orell., *Horat.*, t. 1, p. 535.

jeux séculaires[1]; de sorte que Zosime place les seconds jeux séculaires, non en 305, non en 408, mais en 352. Enfin, le scholiaste de Cruquius, dans ses annotations sur notre poète, reporte à Numa l'institution de ces jeux, ou à deux cents ans avant la première selon Valerius Antias[2], et le poète Martial les considère comme plus anciens encore, puisqu'il en attribue la fondation à Romulus même[3].

Avant de passer à l'explication de toutes ces opinions anciennes[4], et d'entreprendre d'assigner les dates réelles au milieu de cette confusion de dates qui paraît inextricable, il est nécessaire de faire quelques observations préliminaires.

La première est qu'aucun peuple ne s'est plus occupé de son calendrier que le peuple romain, et qu'aucun peuple, cependant, n'a vécu pendant des siècles, dans une plus grande incertitude des dates et des époques, dans une plus grande ignorance sur la mesure du temps. Cette assertion est suffisamment prouvée par l'histoire de son calendrier[5], qui n'est que celle des désordres qui s'y sont introduits jusqu'à sa rectification sous Jules César. Les Romains, pendant les premiers siècles de leur existence, concentrèrent toutes leurs facultés dans la culture du territoire qu'ils avaient conquis, et dans le maintien de leur indépendance, essentiellement liée à l'observation des lois

[1] Zosime, lib. II, c. 4, p. 104. — Valerius Maximus, c. 4, p. 119 (B. L.). Almeloveen, *Fasti consular.*, p. 17. Zosime dit l'an 352, sous le quatrième consulat de Potitus (L. Valerius), ce qui est conforme aux Tables d'Almeloveen ; mais selon notre manière de compter, et celle du plus grand nombre des chronologistes, c'est l'année 353.

[2] Scholiast. Cruquii, p. 298, édit. 1611, in-4°, apud Orell., *Horat.*, t. 1, p. 535.

[3] Martial., IV, 1, t. 1, p. 368 (B. L.).

[4] Conférez encore Festus *de Verbor. significat.*, lib. XVII, p. 475. — Pomp., *Fest. fragment.*, p. 214 et 241, edit. Eggers, 1839, in-12.

[5] Conférez L. Ideler, *Handbuch der mathematischen und technischen chronologie*, t. 1, p. 1 à 174, et Albert, *Discours sur les principes de la chronologie romaine, dans l'Art de vérifier les dates avant J.-C.*, p. 387 à 402.

qu'ils s'étaient données; de la religion qui en était la base, et de la discipline militaire sans laquelle ils eussent été promptement anéantis. C'était un peuple religieux, agriculteur et guerrier, dont toutes les idées étaient absorbées dans les agitations des affaires publiques, dans les soins et les occupations de la vie domestique. Cependant, chez un tel peuple, une exacte distribution du temps, un calendrier bien réglé, était d'une indispensable nécessité; c'était comme un élément nécessaire de sa constitution civile, politique et religieuse. Il déterminait les jours où il fallait honorer les dieux; les jours où l'on pouvait assembler les comices; où l'on pouvait vaquer à ses affaires, plaider et juger; les jours où c'eût été offenser quelque divinité, et s'exposer à de grands malheurs, que de faire une élection, de rendre un décret, ou de livrer une bataille. C'est précisément parce que le calendrier chez les Romains se mêlait à leur politique et en était une des bases, qu'il éprouva de si grands dérangemens, et que tant que la lutte entre les patriciens et les plébéiens subsista, il ne put se régler. Les pontifes ou les chefs de la religion, tous pris dans le sénat ou dans la classe des patriciens, avaient seuls le droit d'intervenir dans cette régularisation, et ils en usèrent comme d'un moyen pour gouverner le peuple, ou du moins pour mettre une barrière de plus à ses envahissemens.

De même que toutes les nations, dans la première période de la civilisation, les Romains adoptèrent le moyen le plus facile de partager le temps. Ils le réglèrent d'après les phases de la lune. Mais lorsqu'ils eurent appris des peuples plus instruits, à ramener l'année lunaire à l'année solaire, qui, seule, donnait exactement l'ordre des saisons, ils manquèrent de science pour faire à propos les intercalations nécessaires, ou quand ils possédaient cette science, la politique enseigna à ceux qui en étaient chargés, à n'en point faire usage, ou à s'en servir d'une manière à nuire au perfectionnement de cette partie de la science astronomique, qui sert à régler le temps. Ils intercalaient à

faux, et se dispensaient d'intercaler lorsqu'il eût fallu le faire [1].

De là il résulta une confusion telle, que les mois, les saisons, les années, se trouvèrent déplacés. Le consulat, cette magistrature annuelle, semblait offrir un grand secours pour les calculs du temps; mais jamais l'année consulaire ne put correspondre avec l'année civile, parce que les consuls entraient en charge lorsque l'année était commencée, et que la mort ou l'abdication abrégeait le temps de la durée d'un consulat. Cependant on se servit de ce moyen pour donner date aux événemens dont on voulait garder le souvenir : on ne savait en quelle année de la fondation de Rome on était né, mais on pouvait dire sous quel consulat. On inscrivait les noms des consuls sur les tombeaux, et sur les monumens dont on voulait perpétuer les dates; sur les amphores qu'on avait remplies de vin. On disait sous quel consul on avait déposé la robe prétexte, et revêtu la toge, plaidé pour la première fois au barreau, commandé une cohorte ou une légion, exercé une charge ou une dignité quelconque. Mais malheureusement on ne s'avisa que tard, et dans le septième siècle seulement, de décider que chaque consulat daterait du premier jour de l'année où celui qui en était revêtu était entré en charge [2], ce qui aurait fait cesser la discordance des années consulaires et des années civiles, encore augmentée par les interrègnes. Car il y eut des temps où l'élection des consuls causa des troubles et des dissentions, et ne put se faire; des temps où on créa des dictateurs qui n'exercèrent leur autorité que pendant un temps indéterminé.

Par toutes ces raisons, la série des consulats devint un

[1] Censorinus, *de die natali*, c. 20. — Ideler, *Handbuch*, t. 2, p. 97.

[2] Conférez Ideler, *Handbuch*, t. 2, p. 101. — Albert, *Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ*, p. 399.

moyen insuffisant et fautif, pour régler les années et les dates des événemens.

La liste des censeurs, que leurs fonctions obligeaient à faire un cens ou dénombrement du peuple tous les cinq ans, aurait pu fournir aussi des époques certaines à la chronologie, mais l'incertitude qui régnait sur la durée des années, s'étendait sur les époques de leurs opérations qui ne purent jamais se faire à des intervalles de temps réglés; la négligence ajouta encore à cette cause de désordre. Il y eut des cens au bout de quatre ans, de six ans, de sept ans[1]; quelquefois ils furent long-temps interrompus. Il y eut aussi des interrègnes dans la nomination de ces censeurs, comme dans celle des consuls.

Toutes ces causes jetèrent la plus grande confusion dans les dates de l'histoire romaine, pendant toute la durée du gouvernement républicain, et rendirent tout calcul rigoureux de chronologie impossible, jusqu'à la réforme du calendrier par Jules César. Ce grand homme, en qualité de dictateur, s'attribua heureusement le droit qui n'appartenait qu'aux pontifes, de régler la mesure du temps, et au moyen des habiles astronomes dont il s'entoura, il empêcha toute confusion pour l'avenir. Auguste suivit son exemple, et perfectionna son ouvrage; c'est le calendrier d'Auguste et de Jules César rectifié par le pape Grégoire, qui règle encore aujourd'hui toutes les nations de l'Europe.

Aussi on doit se garder de croire qu'Auguste ait pu avoir la pensée d'abuser de ce droit de régler le calendrier, pour la célébration des jeux séculaires. Il avait trop à cœur de remédier à la confusion où les pontifes avaient jeté les calculs des temps et des dates, pour imiter

[1] Conférez L. Ideler, *Handbuch der mathem. und technischen chron.* t. 2, p. 81 et 82. — Cicero, *de Orator.*, III, 22, 24, 32. — Gruter, *Inscript.* CCXIV - CCXCI. — Censorinus, c. 20.

leur exemple; et il n'avait aucun besoin d'abuser le peuple sur ce point pour le maintien de son autorité. Les calculs des quindécemvirs pour l'époque de ces jeux séculaires peuvent reposer sur une base inexacte; ils peuvent être fautifs; mais ils sont sincères. Aussi le sont les calculs des historiens, et s'il en était autrement, notre discussion serait inutile.

Dans l'incertitude et l'ignorance où les Romains ont pendant si long-temps vécu, sur les événemens de leur histoire et sur les époques qu'il faut leur assigner, il est une cause de confusion et d'erreur plus forte, et plus grande encore dans ses résultats, que toutes celles que nous venons de signaler; c'est la différence de valeur ou de signification attachée au mot qui servait à désigner la plus grande des unités par lesquelles on exprimait une longue période de temps, le siècle.

Écoutons sur ce sujet Censorinus. Selon cet auteur, un siècle est le plus long intervalle de la vie humaine, ou l'espace de temps qui s'écoule entre la naissance et la mort de l'homme qui vit le plus long-temps [1]. Cette définition du siècle est aussi conforme à celle que donne le savant Varron [2]. Mais, à ce sujet, Censorinus distingue deux sortes de siècles, les naturels et les civils, et parmi les naturels, il remarque qu'il y a les fabuleux et les réels. Les siècles fabuleux sont ceux qui résultent d'une longévité évidemment exagérée par les historiens ou par la fable, tels que ceux des rois d'Arcadie, dont quelques-uns, selon Ephore, ont vécu trois cents ans. Censorinus semble mettre aussi dans la même classe l'exemple de la longévité d'Arganthonius, roi de Tartesse, qui, se-

[1] Censorinus, *de die natali*, c. 17, p. 79.

[2] Varr., *de lingua latina*, lib. V, p. 54, édit. Biponti, 1788, p. 54, et *auctor linguæ latinæ*, 1695, in-fol., p. 32.

lon Hérodote, vécut cent cinquante ans [1]; l'assertion d'Epigène, qui parle d'une vie de cent douze ans, et celle de Berose, de cent seize ans. Censorinus cite comme un exemple de siècles naturels ceux qu'avaient adoptés les Étrusques. Lorsqu'ils fondaient une ville, on enregistrait tous les enfans nés le jour de la fondation, et la durée de la vie du dernier survivant de ces enfans établissait la durée du premier siècle. Le second siècle était formé par la durée de la vie du dernier des enfans survivant, nés le jour du décès de celui qui avait servi à donner la durée du premier siècle. La durée de tous les siècles s'établissait successivement, par les mêmes moyens qui avaient servi à déterminer les durées des premiers et des seconds siècles.

Ainsi les siècles naturels sont nécessairement inégaux. Il n'en est pas ainsi des siècles civils, qui sont formés par un nombre d'années fixes et déterminées; nombre qui est supposé le plus long terme de la vie humaine. Censorinus cite à ce sujet ce qui a été dit par Varron sur la célébration des jeux séculaires dans son livre sur l'origine des jeux scéniques [2]. « Comme plusieurs prodiges, dit Varron, s'étaient manifestés; que la tour et le mur qui se trouvaient près de la porte Colline et de la porte Esquiline avaient été frappés de la foudre, les décemvirs [3] furent chargés de consulter les livres sibyllins, et ils rapportèrent qu'il fallait célébrer les jeux térentins dans le Champ-de-Mars; qu'on devait y sacrifier une victime noire à Dis

[1] Censorinus se trompe: Hérodote, lib. I, c. 163, dit seulement cent vingt ans. Le savant Larcher n'a pas fait attention à ce passage de Censorinus. Voyez sa *trad. d'Hérodote*, t. 1, p. 131, et la note 386, p. 461.

[2] Varro., *de Scenicis originibus*, apud Censorinus, *de die natali*, c. 17, p. 84-85. — Pompon., *Fest. fragment.*, p. 241, edit. Egger, 1839, in-12.

[3] Il n'y avait alors que dix prêtres gardiens des livres sibyllins; ils furent, par la suite, portés jusqu'à quinze.

(Pluton) et à Proserpine ; puis renouveler ensuite la célébration de ces jeux tous les cent ans. »

On voit par ce passage que Varron avait puisé ses notions sur l'origine des jeux séculaires dans la même chronique qu'avait suivie Valerius Antias, et Valerius Maximus. Ce dernier a raconté fort au long comment au temps de Valerius Publicola, ou de l'établissement des consuls, un nommé Valesius, dans un temps d'épidémie, recouvra, ainsi que toute sa famille, la santé en buvant de l'eau chauffée près du Tibre dans un champ, nommé *Térente*, où se trouva enfoui un autel dédié à Pluton et à Proserpine [1]. On sait que c'est à cause de ce récit que les jeux séculaires furent nommés *jeux térentins* ; et Censorinus, après le passage de Varron, cite aussitôt celui du livre trente-sixième de Tite-Live, que nous n'avons plus, et où il était dit : « César (Auguste) fit célébrer avec beaucoup de pompe les jeux séculaires, comme c'est la coutume de le faire tous les cent ans. »

A ces témoignages, Censorinus oppose, ainsi que je l'ai dit, les édits d'Auguste, les vers d'Horace et les livres des quindécemvirs; il remarque que ces deux opinions ne peuvent s'accorder, et que les anciens Romains, à l'imitation des Étrusques, dont le premier siècle fut de cent ans, ont toujours considéré leur siècle civil comme égal à ce nombre d'années [2].

Deux observations importantes nous restent à faire; c'est que Suétone nous apprend qu'on avait négligé la célébration des jeux séculaires, et qu'il met ces fêtes au nombre de celles qui ont été remises en honneur par Auguste [3].

[1] Valerius Maximus, lib. II, c. 4, p. 119 (B. l.). Zozimi., *Histor.* II, c. 1-2-3-4-5 et 6, p. 98 à 111.

[2] Censorinus, c. 17, p. 89. — Pompon., *Fest. fragmentum*, p. 214 et 241, edit. Egger.

[3] Sueton., *Oct. Aug.*, c. 31, p. 218 (B. l.). — Ibid. *Claudius*. c. 21, p. 110 (B. l.).

Ceci est confirmé par l'historien osime, qui, après avoir parlé de ces cérémonies expiatoires qu'on avait négligées, semble attribuer à Auguste seul l'institution des jeux [1]. Acron [2] nous dit aussi que les cérémonies religieuses prescrites par la sibylle avaient deux buts différens, la commémoration du siècle, et les expiations nécessaires pour faire cesser des épidémies contagieuses, ou détourner des Romains les malheurs qui les menaçaient. Ce que d'antiques traditions rapportaient sur l'origine de ces jeux, et ce que Zosime nous dit sur les causes des cérémonies expiatoires qui furent ordonnées par le sénat en 352, et renouvelées, dit-il, toutes les fois que de semblables cas se présentaient, confirment l'observation d'Acron.

De tous ces textes, il résulte que ces cérémonies eurent lieu à des époques de calamité; qu'elles furent plus fréquentes et plus rapprochées que ne l'exigeait la commémoration du siècle; et qu'on faisait les mêmes prières et les mêmes sacrifices dans les deux cas [3]. Ainsi, tous les jeux séculaires étaient des jeux térentins; mais tous les jeux térentins n'étaient pas des jeux séculaires. Il résulte aussi des textes de Suétone et de Zosime, que jamais les jeux séculaires n'avaient été célébrés avec cette solennité et cette pompe qu'Auguste crut devoir y mettre.

Tout ce que nous ont dit les anciens sur les jeux séculaires se trouvant éclairci, il s'agit actuellement d'expliquer leurs contradictions, et d'examiner si dans ces

[1] Zosim., *Hist.* lib. II, c. 4, p. 104, édit. Heynii, 1784.

[2] Acron apud *Horat. Carm. secul.*, p. 1. — Dans Bravnhardus, t. 1, p. 657. — Horatius, édit 1543, fol. CXLI

[3] Sueton., *Aug.* cap. 31, t. 1, p. 218 (B. l.). — Zosim., *Histor.* II, c. 3, p. 104. — Conférez Simson, *Chronicon catholicon.*, A. M., 3496, p. 689. — Ibid. A. M., 3439, p. 618. — Statius, *Sylv.* lib. I, 4, v. 18. — Martial., liv. IV, *Epigr.* I.

ertions contraires il en est qui méritent d'être préfé-
s comme plus conformes à la vérité.

La première question qui se présente ici et qui doit e résolue avant de passer outre, parce qu'elle domine ites les autres, est de savoir si l'oracle de la sibylle escrivait de célébrer ces jeux tous les cent ans, comme disent Valerius Antias, Varron et Tite-Live, ou tous cent dix ans, comme l'affirment les livres des quindecemvirs, l'édit d'Auguste, le poète Horace et son holiaste [1].

Je réponds que l'oracle de la sibylle prescrivait de célébrer ces jeux séculaires au bout du siècle dont ils étaient commémoration, c'est-à-dire au bout des cent années la nature de celles dont ces jeux étaient la commémotion, et cette année était une année *embolismique*, ou ne année de 384 jours, dont le siècle ou les 100 ans onnent 38,400 jours, qui égalent, à un centième près, le ècle de 110 ans de l'année lunaire composée de 354 urs qui, multipliés par 110, donnent 38,840 jours. Or, scholiaste de Vanderbourg nous apprend que c'était ans le cours de la cent onzième année, et après l'expiation complète des cent dix ans que, selon les oracles de sibylle, les jeux devaient être célébrés: sous ce rapport, siècle des années lunaires et le siècle des années emolismiques se trouvaient donc, quant à la célébration des ux, parfaitement égaux.

On sait que vers la fin du troisième siècle de la fon-

[1] Vanderbourg, t. 2, p. 545. Cette glose nous paraît assez importante ur être transcrite en entier. « Hic secundus liber epodos intitulatus rmen sæculare. Sæculum vocabant centum annos, quia tum cursus anetarum in multis conveniunt, quo spatio finito et decem annis suradditis, propter singulos denarios, ne in illis numerandis aliquot nos obliti essent, in sequenti anno, scilicet in centesimo undecimo no Romani summam solemnitatem celebrabant, ex hoc ex præceptis yllæ. » Cette glose nous apprend que dans les manuscrits d'Horace *carmen sæculare* était placé à la fin du recueil des odes et après les odes.

dation de Rome, les Romains, fatigués de l'arbitraire des jugemens que rendaient les consuls et les sénateurs, et voulant avoir des lois fixes, décidèrent, d'après la proposition d'un tribun nommé Terentilla, qu'il serait envoyé des députés en Grèce et à Athènes pour étudier les lois de chaque pays, et pour rapporter celles qui conviendraient le mieux à l'état présent de la république. Personne n'ignore que le résultat de cette mesure fut la création des décemvirs qui promulguèrent la loi des douze tables, et qu'un nouveau calendrier fut substitué à celui que Numa avait établi [1]. L'époque du retour des députés envoyés à Athènes, placée par la chronologie Varroniène à l'an 300 de Rome, fut fixée par la chronologie plus parfaite et plus savante du calendrier Julien à l'an 298, et cette année, Valerius Maximus se trouvait consul.

Les trois députés romains, tous trois hommes consulaires, Postumius, Sulpicius, Manlius, sans contredit les plus éclairés, les plus instruits que l'on pût trouver dans Rome, avaient rencontré à Athènes l'astronome Méthon qui vivait alors. Il venait de découvrir son fameux cycle d'or, et c'est au moyen de cette découverte qu'il montra aux députés romains que, pour assujétir leur année lunaire à l'année vraie ou solaire, il ne fallait qu'ajouter une treizième lunaison ou un treizième mois lunaire à leur année, ou de faire une année de 384 jours; les syzygies se reproduisant périodiquement aux mêmes époques de l'année après chaque révolution de dix-neuf ans. Méthon montra ensuite aux députés comment, par une intercallation de jours faite à chaque mois, ils pourraient convertir leur calendrier lunaire en calendrier solaire. C'est le retour périodique de cette grande année de laquelle datait l'introduction du nouveau calendrier, dont la commémoration fut ordonnée par les oracles de la si-

[1] Conférez Dionys. Halicarn. liv. X, p. 673-680. —Tit.-Liv. lib. III, 31, t. 1, p. 374 (B. L.). — Ideler, t. 2, p. 56-66.

bylle. Ces oracles ne manquèrent pas aux députés, et aux décemvirs pour donner une plus grande sanction à une si forte innovation et pour en assurer l'exécution. Dans le même temps, Tite-Live parle d'une peste horrible qui eut lieu à Rome [1]. Il y eut donc alors des cérémonies expiatoires qui concouraient avec l'exécution de la loi qu'avait fait rendre le tribun Terentilla : mais comme le souvenir des décemvirs était odieux, il fallut l'écarter. Alors surgit l'histoire merveilleuse de Valesius et du champ de Térente. Le nom du tribun provocateur de la loi salutaire avait servi à construire cette fable. Le nom du consul, M. Valerius Maximus, servit à la reporter à l'époque de l'origine même du consulat sous Valerius Publicola [2].

Les oracles de la sibylle dont il existait un grand nombre de copies, avant qu'Auguste ne les eût détruites, désignaient sans doute d'une manière obscure ou par un terme trop scientifique, les espèces d'années qui devaient composer le siècle. Valerius Antias, Varron et Tite-Live qui les ont compulsées, ayant adopté la légende populaire sur l'origine de ces jeux, crurent qu'il s'agissait d'un siècle ordinaire, d'un siècle composé d'années telles qu'elles étaient réglées de leur temps.

Les quindécemvirs d'Auguste, plus instruits sur le véritable but et la véritable origine des jeux séculaires, traduisirent et expliquèrent clairement le sens des cent années semblables à celles qu'exigeaient les oracles de la sibylle, et sachant que ces cent années embolismiques correspondaient à cent dix années de leur temps, ils firent le *siècle sibyllin* de cent dix ans.

[1] Tit.-Liv. lib. III, c. 32, t. 1, p. 374 (B. l.).

[2] Conférez *Fasti consul.*, p. 1 et 7. Il faut toujours, d'après la manière de compter qui est la bonne, avancer ces Fastes d'une année. Ainsi le consulat Valerius Maximus, qui est en 297, doit être reporté en 298.

Actuellement, examinons comment Valerius Antias et les quindécemvirs ont opéré chacun dans leur opinion.

Il suffit de jeter les yeux sur les canons chronologiques que nous avons rapportés, pour être convaincu que les chiffres qu'ils reproduisent ne sont pas ceux que leurs auteurs ont pu trouver dans les monumens qu'ils ont consultés, mais qu'ils ont été déduits par un calcul d'années proleptiques, c'est-à-dire par des années en usage au temps de ceux qui les produisent, mais inusitées aux époques auxquelles ils en faisaient l'application. En effet, pour les premières époques de cette histoire, les Romains ne connaissaient que des années lunaires qui eussent donné des chiffres inégaux, irréguliers. Or, dans la liste des années de Valerius Antias, tous les chiffres se terminent par 5, ou par un lustre complet. De même la liste des quindécemvirs toute terminée par 8, est partagée par des intervalles exacts de cent dix ans.

Puisque Suétone et Zosime nous apprennent que la célébration de ces jeux avait été négligée, et que l'empereur Claude avait consigné dans son histoire qu'Auguste avait su donner, par un calcul très-exact, l'époque de leur célébration, il est évident que le canon chronologique des quindécemvirs ne doit pas être en tout conforme à la vérité; car si on le supposait vrai, les jeux séculaires n'auraient jamais été négligés, et ils auraient été célébrés très-exactement et sans aucune erreur depuis les époques les plus reculées; ce qui, vu le désordre où vivaient les Romains, relativement aux calculs du temps, et leur ignorance à cet égard, n'eût pu avoir lieu que par un miracle, ou par une révélation spéciale de la sibylle.

Les chiffres de Valerius Antias, quoiqu'offrant une apparence d'irrégularité qui semble devoir mieux s'accorder avec la possibilité de faits réels, sont sujets à la même objection. Les deux derniers offrent un intervalle de

cent ans juste, et le second et le troisième marquent un espace de deux cents ans comptés très-exactement; enfin tous, excepté le premier, ont cette particularité qu'ils présentent des siècles complets comptés depuis la fondation de Rome, auxquels un lustre complet se trouve ajouté. Si Valerius Antias avait donné les chiffres qui résultaient des anciennes énumérations d'époques, ils n'eussent point reproduit des nombres aussi réguliers.

Examinons donc dans chacun de ces deux canons chronologiques ce qu'ils peuvent nous apprendre de certain, ou de probable, en les comparant entre eux.

Valerius Antias, s'appuyant sur la légende vulgaire, fait remonter la première célébration des jeux séculaires à l'an 245 [1] lors de la création des consuls; mais nous en savons assez sur l'incertitude de l'histoire des trois premiers siècles de Rome, et sur la nature des documens qui existaient au temps de Valerius Antias, pour affirmer qu'il aurait pu avec autant de probabilité attribuer, comme quelques-uns l'ont fait, l'institution des jeux séculaires à Numa ou à Romulus. Par là, lui et ceux qui ont adopté son système auraient évité le désagrément de le voir démenti dès son début; car entre la première célébration de ces jeux et la seconde, il n'y a pas eu cent ans d'intervalle, selon eux, mais seulement soixante ans; ce qui est contraire à l'interprétation qu'on donnait à l'oracle de la sibylle. Cette contradiction provient de ce qu'après avoir eu le tort de faire remonter ces jeux en 245, avant les cent ans écoulés, Valerius Antias rencontrait un fait éclatant, célèbre, bien constaté, qui l'empêchait de faire l'application de son interprétation à l'oracle de la sibylle. Ce fait était l'institution même de ces cérémonies populaires coïncidant avec les envoyés romains à Athènes, avec la création des décemvirs, la promulgation de la loi

[1] Valerius Antias, apud *Censor.*, *de die natali*, c. 17, p. 86.

des douze tables et du nouveau calendrier, enfin avec la peste et la famine qui eurent lieu à cette même époque. Ainsi ce que Valerius nomme la seconde célébration des jeux en 305, était la première.

Les quindécemvirs n'ont point de chiffre qui corresponde à celui de 245 de Valerius Antias, parce qu'ils ont considéré la fable populaire sur laquelle on cherchait à l'appuyer, comme indigne de leur attention, et que soit dans les annales des pontifes, soit dans d'autres documens, ils avaient des renseignemens qui les autorisaient à placer l'origine des jeux séculaires à l'an 298. Ce chiffre forme synchronisme avec celui de 305 de Valerius Antias, quoiqu'il ne soit pas identique. En effet, sous Auguste, on mettait une grande attention aux calculs chronologiques, ainsi que le prouvent les fastes consulaires, ou marbres capitolins, qui sont certainement de cette époque [1]. On opérait avec un calendrier perfectionné, tandis que Valerius Antias et Varron n'avaient pour leurs calculs en années proleptiques du calendrier consulaire qu'une unité fautive qui, répétée un grand nombre de fois, produisait de graves erreurs. On ne doit donc pas considérer comme une différence réelle celle de sept années, qui se trouve entre la date de Valerius Antias et celle des quindécemvirs. Ces deux dates appartiennent nécessairement au même événement, à l'institution des cérémonies séculaires. Une fois ce point de départ trouvé, les quindécemvirs y ont coordonné les dates suivant l'oracle de la sibylle. Ils ont agi ainsi parce qu'ils ont pensé que le défaut de monumens historiques, ou leur silence, n'était point un motif pour supposer que les jeux n'eussent pas été célébrés. Si Valerius Antias avait opéré comme eux, la seconde célébration des jeux séculaires, qu'il donne à tort comme la troisième, eût été placée

[1] Conférez Victor Leclerc, *sur les Ann. des pontifes*, p. 140 et 141.

par lui en 405, ce qui eût formé un synchronisme encore plus exact avec la chronologie des quindécemvirs qui la mettent en 408, parce que, en cette année 408, il y eut probablement, comme précédemment, en 352, des prières et des sacrifices expiatoires, au Champs-de-Mars, selon le rite térentin.

Valerius Antias ne trouvant aucun document qui lui indiquât la célébration des jeux séculaires, n'a aucune date qui corresponde à celle de 408, et met juste deux cents ans d'intervalle entre la seconde célébration qui est en réalité la première, et la troisième célébration, qui est aussi pour les quindécemvirs la troisième. Mais en raison de la différence des systèmes, Antias indique cette célébration en 505, tandis qu'elle eut lieu, selon les quindécemvirs, en 518.

Nous ne trouvons rien dans l'histoire romaine qui puisse donner lieu de soupçonner que les jeux séculaires aient été célébrés en 505, comme le veut Valerius Antias, tandis qu'au contraire nous avons une preuve qu'ils le furent en 518; et c'est probablement la première fois qu'ils furent célébrés avec beaucoup de pompe. Eutrope nous dit que Hiéron, roi de Syracuse, fit présent au peuple romain de deux mille modius de bled, et qu'il vint à Rome pour y voir les jeux sous le consulat de Cornélius Lentulus et de Fulvius Flaccus. Or, d'après les fastes consulaires des marbres capitolins, ce consulat comprend les derniers mois de l'année 517, et les premiers de l'année 518, selon le calendrier Julien. Il ne saurait exister une preuve plus évidente de l'exactitude des calculs des quindécemvirs, et une démonstration plus complète que ces jeux où assista Hiéron, étaient les jeux séculaires [1].

[1] Eutropii, *Breviar. hist. rom.*, lib. III, c. 1 et 2, p. 112 et 113 de l'édit. de Verheyk, Lugd., Bat., 62, ou p. 130, édit. C. H. Tzschucke,

Valerius Antias, toujours conséquent à son système, place en 605 la quatrième et dernière célébration des jeux séculaires; mais ici son calcul est démenti par un témoin oculaire, Cassius Hémina, qui atteste que ces jeux avaient eu lieu trois ans plus tard, c'est-à-dire en 608; et à son témoignage se rallient Pison le censeur et Cn. Gellius. Par ce fait seul, il est démontré que tous les calculs de Valerius Antias étaient faux; que les années de célébration, soit que l'intervalle fût de 100 ou 110 ans, devaient tomber non à la fin d'un lustre, mais à la troisième année d'un lustre, c'est-à-dire que toutes les dates devaient se terminer par un 8, comme dans le canon chronologique des quindécemvirs, et non par un 5, comme dans celui de Valerius Antias; ce qui tend à démontrer que la date de 298 assignée par les quindécemvirs à l'institution primitive des jeux séculaires est exacte.

Mais pour cette quatrième célébration, il n'y a pas synchronisme. On ne peut en établir un en supposant une erreur de calcul de mois et d'années; la différence est trop grande: d'ailleurs il y a juste l'intervalle d'un cycle lunaire entier, ou dix-neuf ans entre les jeux auxquels assista Cassius Hémina, et ceux dont il est fait mention dans le canon chronologique des quindécemvirs, entre la fin de l'année 608 et le commencement de l'année 628[1], en supposant que ces jeux aient été célébrés dans l'année qui suivit le cycle accompli. Nous sommes arrivés à une époque où les monumens historiques se multiplient et deviennent plus certains; les deux dates sont donc exactes, mais elles s'appliquent à des faits différens. Nous pensons que ni l'une ni l'autre ne concerne les jeux sécu-

Lipsiæ, 1796; mais les dates des consuls sont mal établies en marge. Conférez pour les vraies dates: Albert, *Art de vérifier les dates avant J.-C.*, p. 498, et Simson, *Chronicon*, p. 1193 et 1196.

[1] Voyez ci-dessus, p. 258 à 260.

laires proprement dits; car ce qu'avance Suétone qu'Auguste rétablit les antiques cérémonies qui s'étaient abolies peu à peu, entr'autres les jeux séculaires, n'aurait absolument aucun sens si la dernière célébration avait réellement eu lieu à l'époque prescrite, selon les rites et la pompe obligés des vrais jeux séculaires [1].

La date de 608 donnée pas Cassius Hémina, correspond à celle des grands succès des Romains en Grèce, à la prise de Carthage par Scipion Emilien, aux victoires de Metellus en Macédoine, et aux triomphes de ces deux généraux dans la même année. Les pompes et les jeux qui eurent lieu en cette occasion ne furent pas considérés par les quindécemvirs comme ayant le caractère religieux des jeux séculaires.

La date de 628 qu'ils ont assignée à ces jeux correspond au contraire à une année de prodiges [2], pleine de sinistres. L'Etna fit irruption; la foudre tomba dans la ville de Rome; la terre trembla; les poissons furent jetés sur le rivage : il est probable que des sacrifices expiatoires et des prières eurent lieu à cette époque selon les cérémonies prescrites par les dévotions *térentines;* ce qui autorisa les quindécemvirs à placer au temps prescrit des jeux séculaires. Tout tend à démontrer que leur travail était exact; et il est au contraire prouvé que celui de Valerius Antias, et de tous les historiens qui l'ont suivi, était en tout point fautif. Le témoignage de l'empereur Claude, dans son histoire, vient à l'appui du résultat de notre examen.

Indépendamment du but principal de l'institution des jeux séculaires, qui était la commémoration d'une ère chronologique, et d'assurer la régularité des calculs dans

[1] Sueton., *Oct. Aug.*, 31, p. 219 (B. I.).

[2] Julius, Obs. *prodig. libell.*, c. 89, p. 95, édit. Oudendorp, 1720, in-8°. — Orosius, *Hist.*, lib. V, c. 10, edit Havercampii, 1738, in-4°.

la mesure des temps, il y avait encore un autre motif puissant pour la sibylle, ou ceux qui l'ont fait parler, à étendre le siècle à vingt-deux lustres au lieu de vingt, à cent dix ans au lieu de cent ans; c'est que l'idée de siècle emportant celle du plus long intervalle de la vie humaine, l'oracle ne pouvait le restreindre plus qu'il n'était réellement. Les oracles s'arrangeaient toujours à n'être jamais démentis par l'événement; or, c'est ce qui serait arrivé si, en vertu de l'oracle, après avoir fait proclamer partout ces paroles consacrées dans ces sortes de cérémonies: « Venez voir des jeux que nul mortel vivant n'a jamais vus, que nul mortel vivant ne reverra jamais », on eût recommencé à célébrer ces jeux au bout de cent ans.

En évaluant la population de l'empire romain à quatre fois celle de la France, et en ne portant celle-ci qu'à 28,763,192 individus, afin d'assujétir nos calculs à la loi de mortalité donnée par les tables de Duvillard [1], il en résulterait que cent ans après la célébration des jeux séculaires, soixante-quatre individus, âgés de cent cinq ans, auraient pu, à l'âge de cinq ans, avoir assisté à la célébration des jeux précédens, si une nouvelle célébration avait eu lieu après cent ans révolus; trente-deux individus, âgés de cent six ans, auraient pu, à l'âge de six ans, avoir été aussi spectateurs de ces mêmes jeux; seize âgés de cent sept ans se seraient parfaitement ressouvenus qu'à l'âge de sept ans ils avaient vu ces jeux ou avaient pu les voir; huit âgés de cent huit ans se seraient trouvés dans le même cas; et quatre enfin, âgés de cent neuf ans, se seraient rappelés

[1] Duvillard. *Loi de la mortalité en France*; Annuaire de 1839. — *La loi de mortalité* donnée par Milne, pour la seule ville de Carlisle, p. 182, pour 10,000 habitans seulement, offre trois individus de 103 ans et un de 104. — Demonferrand, *Essai sur les lois de la population et de la mortalité en France*, p. 49, donne pour le plus long terme de la vie humaine en France 105 ans.

qu'à l'époque de cette précédente célébration ils avaient atteint l'âge de neuf ans, et avaient pu figurer dans les danses et dans les chœurs. Ainsi, un total de cent vingt-quatre centenaires aurait démenti les oracles de la sibylle : mais sur ces cent vingt-quatre, pas un seul, selon les mêmes bases de calcul, n'eût été vivant si on n'avait célébré les jeux qu'après cent dix ans révolus, ce qui démontre que l'interprétation donnée au mot siècle, par la sibylle, était exacte, et qu'elle exprimait très-rigoureusement la plus longue durée de la vie humaine. Par là se trouve aussi prouvée cette importante vérité, que dans notre espèce, la loi de mortalité, dans son point principal, n'a pas varié depuis deux mille ans.

Après Auguste, l'empereur Claude célébra les jeux séculaires en l'an 800; c'était la sixième fois, selon le calcul des quindécemvirs [1]. Claude ne suivait ni le système de ceux-ci, ni celui de Valerius Antias et des autres historiens, mais il se conformait à l'opinion dont Martial a fait mention, qui attribuait l'institution de ces jeux à Romulus, et il en faisait une commémoration de la fondation de Rome, renouvelée tous les cent ans. C'est pourquoi Claude disait qu'Auguste en avait anticipé la célébration [2].

Domitien, au contraire, prétendit que Claude avait eu tort de ne pas respecter l'édit d'Auguste, et considérant la célébration faite par celui-ci comme la dernière, il en ordonna une nouvelle en 841 [3]. Mais cette époque ne s'accordait avec aucun système; il n'y avait que cent quatre ans d'intervalle entre les jeux d'Auguste et les siens, et non pas cent dix. Tacite, le grand historien, dirigea comme préteur, et comme quindécemvir, cette célébration, qui fut la septième [4].

[1] Censorinus, *de die natali*, c. 17, p. 87.
[2] Sueton., *Claud.* XXI, t. 2, p. 110 (B. I.).
[3] Sueton., *Domitianus*, c. 4, t. 2, p. 358 (B. I.).
[4] Censorinus, c. 17, p. 87 et 88. — Tacit., *Ann.* XI, c. 6, t. 2, p. 26.

Sous Septime Sévère, et Marc Aurel Antonin, on revint à la définition de la sibylle, relativement au mot siècle; et, considérant toutes les célébrations des jeux séculaires faites depuis Auguste, contraires au véritable rite, on les rétablit à l'époque prescrite par le calcul des quindécemvirs, en les faisant célébrer en l'an 957; c'était juste deux cent vingt ans ou deux siècles sibyllins après ceux d'Auguste[1]. Hérodien l'historien se trouvait à ces jeux, et dit :

« Nous vîmes célébrer, du temps de Septime Sévère, des jeux de différentes espèces sur tous les théâtres; des supplications et des veilles semblables aux mystères de Cérès. On appelle ces jeux séculaires, parce qu'on ne les célèbre qu'une fois dans le siècle. On publie alors dans Rome et dans toute l'Italie qu'on vienne voir une fête qu'on n'a jamais vue, et qu'on ne reverra jamais : on fait ainsi entendre que la vie des hommes est trop courte pour célébrer deux fois des solennités aussi éloignées. »

A Septime se termine la liste de Censorinus, des jeux séculaires célébrés avant lui[2].

Après la septième ou après la huitième célébration de ces jeux, l'empereur Philippe revint encore à la pensée de Claude et à l'opinion de ceux qui ne voulaient voir dans

—Lispii, *Tacit. vita*, t. 1, p. 60 (B. I.). — Un auteur moderne M. Magnin, (*Recherches sur les origines du théâtre antique*, t. 1, p. 273, note 1), fait diriger les jeux séculaires de Claude par Tacite : cet historien était à peine né à cette époque.

[1] Censorinus, *de die natali*, c. 17, p. 88. — Herodian, lib. III, c. 26, p. 199, edit Basilea, 1781; et p. 132 de la traduction de l'abbé Mongault, 1745, in-12. — Gibbon's, *Hist. of the Rom. emp.*, c. 5, t. 1, p. 197, ne fait mention qu'en note de la célébration de ces jeux. — Conférez Relandi, *Fasti consulares*, 1715, in-8°, p. 107, *Art de vérifier les dates après J.-C.*

[2] Crevier, *Hist. des emp. rom.*, t. 6, p. 228, place des jeux séculaires en 147 ou 898 de Rome, sous les consulats de Largus et de Messalinus; il en reparle encore t. 7, p. 191 ; c'est une erreur. Censorinus n'aurait pas manqué d'en faire mention, et les *Fastes consulaires* n'en disent rien. — Conférez Relandi, *Fast. consul.*, p. 5.

ces solennités qu'une commémoration de la fondation de Rome, et il ordonna une neuvième célébration qui eut lieu en l'an 1000 de cette fondation de Rome [1]; elle fut la dernière. On y sacrifia un hippopotame, un rhinocéros, dix girafes, des éléphans, des lions, des tigres, des léopards, des élans, des chevaux et des ânes sauvages.

Le christianisme commençait à expulser les dieux du paganisme, et la foi aux oracles de la sibylle et au Jupiter du Capitole s'effaçait devant l'Évangile et la croix de Jésus.

Zosime considérait comme non avenue la célébration des jeux séculaires par Philippe, parce qu'elle n'avait pas eu lieu au temps prescrit; et il calcule que, depuis l'époque où ils ont été célébrés sous Septime Sévère jusqu'à la fin du troisième consulat de Constantin, il s'était écoulé cent dix ans, c'est-à-dire un siècle sibyllin : ce calcul était exact, et portait la célébration des jeux séculaires en 1067. Mais Constantin, qui déjà inclinait pour le christianisme, ne fit pas célébrer ces jeux en 1067, époque de son troisième consulat, comme il aurait dû le faire s'il avait encore eu confiance aux dieux de l'Olympe. Zosime déplore comme un grand malheur ce mépris de l'ancien culte [2].

Claudien, le dernier poète du paganisme, regardait comme Zosime la célébration des jeux séculaires par l'empereur Philippe, en l'an 1000, comme indûment faite. Mais moins instruit que Zosime sur les oracles de la sibylle et les cérémonies du culte, il faisait le siècle de cent ans, et plaçait, en conséquence, en l'an 1057, l'année où Constantin aurait dû célébrer ces jeux. Aussi, dans

[1] Julius Capitolinus, *Gordianus Tertius*, apud *Hist. August. script.*, 1620, in-fol, p. 165, c. 33, ou p. 293, *des Hist. August. script.*, Lipsiæ, 1774, in-8°.

[2] Conférez Zosim., *Hist.* lib. II, c. 7, p. 112, edit. Heynii. — Relandi, *Fasti consulares*, p. 291. — Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, t. 1, p. 74.

son poème sur le sixième consulat d'Honorius, en l'an 1157, où il engage l'empereur à honorer Rome de sa présence, il n'oublie pas de lui rappeler « qu'après cent fois où l'on a vu tomber sous le tranchant de la faux les moissons dorées du Gargare, son consulat ramène dans le cercle des années la majestueuse solennité que jamais ne fixèrent deux fois les regards d'un mortel [1]. » Ces vers de Claudien sont comme les derniers échos du bruit que firent dans l'univers les jeux séculaires. Quelques auteurs en ont inféré que ces jeux avaient été célébrés sous Honorius; ils se sont trompés, et ils n'ont pas fait assez d'attention aux changemens que le christianisme avait introduits dans les croyances et dans les mœurs [2]. Si la religion de Claudien était encore la même que celle d'Horace, ceux qui présidaient aux destinées de l'empire en Occident, et à l'éducation du jeune empereur, n'avaient pas la même religion qu'Auguste; et lorsqu'Honorius entra dans Rome, déjà les sacrifices étaient prohibés par un édit [3].

Cet examen critique des époques où furent célébrés les jeux séculaires, nous démontre qu'excepté Domitien, qui déclara vouloir s'astreindre au système d'Auguste, tous les empereurs qui ont fait célébrer ces jeux, se sont conformés, pour le retour de l'année de leur célébration, à l'époque présumée de leur institution, et n'ont point agi d'une manière arbitraire. Depuis la publication des commentaires des quindécemvirs, sous Auguste, depuis l'édit de cet empereur, et le poème séculaire d'Horace, il n'y a pas eu,

[1] Claud., VI, *Consulat. Honorii,* v. 286 à 391, t. 2, p. 128 (B. L.). — Sur les diverses inscriptions relatives aux jeux séculaires, conférez Onuphr. Panvinus, *de ludis sæcularibus.*— Dans Grævii, *Thesaurus antiquit.*, édit. de Venise, 1735, in-fol, p. 1067-1082-1083.

[2] Le Beau, *Hist. du Bas-Empire,* liv. XXVII, t. V, p. 232 et 234, édit. de St-Martin.

[3] Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme*, liv. IX, c. 1, t. 2, p. 10.

dans le cours de plus de quatre cents ans, un seul poète, un seul historien, un seul empereur qui ait adopté l'opinion de Valerius Antias, de Varron et de Tite-Live, sur l'époque de l'institution de ces jeux. Aucun de ceux qui ont eu à parler de leur célébration ou à la prescrire, lors même qu'ils s'écartaient de l'édit d'Auguste, n'a cru devoir se rattacher à une seule des dates données par ces anciens historiens, tant leur inexactitude était démontrée. Ceux qui, comme ces historiens, bornaient la signification du mot siècle, à un intervalle de cent ans, aimaient mieux se rallier à un cycle commençant avec la fondation de Rome, ou comme Auguste, avec la promulgation du calendrier décemviral, que de partir de l'époque de la création des consuls, qu'on savait n'être pas celle de l'institution de ces jeux. Enfin, les plus instruits, tels que Septime Sévère et Zosime, l'auteur qui nous donne le plus de détails sur les cérémonies attachées à la célébration de ces jeux, se sont conformés aux mémoires des quindécemvirs, à l'édit d'Auguste et au poème d'Horace; ils ont adopté le siècle sibyllin, de cent dix ans, et ont daté la première célébration de ces jeux, de l'an 298, depuis la fondation de Rome; c'est donc cette date qu'on doit considérer comme la véritable.

IX.

C'est après la célébration des jeux séculaires que nous apercevons un commerce plus fréquent, une sorte de familiarité s'établir entre Horace et Auguste. C'est donc ici le lieu de se rendre compte de toutes les causes qui rapprochèrent successivement l'un de l'autre, le fils de l'affranchi, le partisan de la liberté, le compagnon d'armes de Brutus, de l'héritier du nom et de la fortune de César, du tout puissant empereur.

Nous avons vu Horace, après la chute de son parti, employer sa muse jeune et brillante à célébrer ses amours, à se venger de ses maîtresses infidèles ou perfides, à repousser les attaques des envieux de son talent, à faire l'éloge des héros morts pour la cause qu'il avait embrassée, à réveiller dans les ames le patriotisme qui s'éteignait. Dans son audace, il ne craignit pas de manifester en toute occasion sa haine contre la tyrannie, et il lançait contre ceux qui l'exerçaient, contre leurs amis ou leurs adhérens, de violentes invectives ou d'amères sarcasmes [1]; Mécène et Agrippa eux-mêmes ne furent pas exempts des atteintes de son esprit satirique et mordant [2].

Bientôt l'amitié qu'il conçut pour Mécène, la reconnaissance due à ses bienfaits, les attraits séducteurs de sa société et de sa conversation, donnèrent une autre direction au talent du poète de Venusia, et lui inspirèrent d'autres sentimens. La conduite d'Antoine, si honteuse et si dégradante pour le peuple romain, fit désirer sincèrement à Horace que ceux qui lui étaient opposés, parvinssent à anéantir ce pouvoir oppresseur. Il s'attacha donc à la cause que servait Mécène; il loua en lui l'homme d'état avec franchise, et l'homme aimable et bon avec effusion de cœur. Agrippa concourut avec Mécène au même but, et eut part aussi aux louanges de notre poète. Mais Agrippa, homme d'exécution, estimait beaucoup ceux qui possédaient les talens du guerrier et de l'ingénieur, ou le savoir du mathématicien et de l'astronome; il faisait aussi cas des grands artistes en tout genre, architectes, sculpteurs et peintres, parce que tous ces hommes lui étaient utiles pour l'exécution de ses projets, pour l'agrandissement et la gloire de l'empire, pour l'embellissement de Rome; mais quant aux philosophes, aux ora-

[1] Conférez ci-dessus, liv II, § 15, t. 1, p. 89; liv. III, § 19 et 22, t. 1, p. 175 et 181.

[2] Conférez ci-dessus, liv. III, § 1 et 2, t. 1, p. 132 et 135.

teurs, aux poètes, il appréciait fort peu leur genre de mérite ; il n'en avait pas besoin [1].

Il n'en était pas ainsi de Mécène [2], ni d'Auguste [3], tous deux versés dans les littératures grecque et latine, aimaient les jouissances de l'esprit, accueillaient et recherchaient les poètes et ambitionnaient leurs louanges. Agrippa les obtenait par ses actions, par la force et la grandeur de son génie. En le louant, ainsi que Mécène, Horace obéissait à cette impulsion patriotique à laquelle il avait cédé dans sa jeunesse et qui l'animait encore. En effet, Agrippa et Mécène, dans les fonctions de consul, d'édile, de préteur, ou de préfet de Rome, exerçaient des magistratures légales, et se recommandaient à tous les citoyens par l'équité de leur administration et par les services qu'ils rendaient à la chose publique. Horace pouvait les louer sans regrets, sans remords, avec une complète sécurité de conscience ; mais il n'en était pas de même de César Octave, ambitieux, insinuant, hypocrite, dont les spoliations et les rigueurs, après la défaite de Brutus, et même après celle d'Antoine, firent redouter les cruautés du triumvirat, auxquelles il avait pris une si horrible part [4]. Malgré son esprit, ses grâces, les agrémens de son commerce, son goût éclairé pour la poésie, Horace paraît avoir éprouvé d'abord pour lui plus de répugnance que de penchant. Tant que subsista la lutte entre Antoine et Octave, ou que l'issue en fût incertaine, notre poète ne se sépara pas de la cause de la liberté : il fit encore entendre

[1] Sueton., *Aug.* XVI. — Appian., *de bello civile*, lib. V. — Vellei, II, 79. — Tacit., *Ann.* XII, c. 27 ; *de Mor. Germ.*, c. 28. — Cassiodor, *Chron.* — Virg., *Georg.*, II, 161. — Ovid., *de Art Am.*, lib. III, v. 392. — Frontin., *de Aquæductis*. — Plin., lib. XXXV, c. 9. — Plin., lib. XXXVI, c. 15. — Dion., lib. LIII. — Le Blond, *Mémoire sur la vie et les médailles d'Agrippa*, p. 37 à 68.

[2] Meibomius, c. 23, 13, p. 144.

[3] Sueton., *Cæsar Aug.*, c. 89.

[4] Sueton., *Cæsar Aug.*, c. 27.

de temps à autre de mâles accens, il manifesta des désirs d'indépendance républicaine. Mais lorsqu'Auguste eut habilement triomphé de tous les obstacles; lorsque, surtout, par une fermeté courageuse, digne du grand Jules, il eut imposé à ses légions une crainte salutaire, et les eut forcées, par sa résistance, à se contenter des récompenses qu'il leur avait données ; quand il eut, par la sage institution d'un trésor militaire, prévenu le retour des usurpations d'une avide soldatesque; après tant de rivalités éteintes, tant de peuples si bien gouvernés, tant de sages lois promulguées, tant de calme dans tout l'empire; après des jours si glorieux et si prospères [1], Horace ne put refuser son admiration à l'auteur de si grands bienfaits: l'ami de Pollion devient le panégyriste d'Auguste, paraît à sa cour, et enfin il est goûté de lui et des membres de sa famille.

Mais Auguste se connaissait en louanges: il refusait l'offrande d'un encens grossier; il avait ordonné aux magistrats d'empêcher que les rhéteurs ne prissent pour sujet de leurs compositions banales, le récit de ses actions [2]. Il fut singulièrement flatté des odes qu'Horace écrivit à la gloire de son règne; mais il s'apercevait bien que les éloges du poète ne s'adressaient qu'à l'empereur, au prince du sénat, au tribun perpétuel, et qu'ils n'avaient pas ce caractère de cordialité des pièces plus familières, soit odes, soit satires, soit épîtres composées pour Mécène, pour Pollion, ou pour quelques autres amis. Celles-ci étaient plus particulièrement du goût d'Auguste, dont l'esprit fin, railleur, se plaisait dans les bons mots, dans les phrases à double entente [3].

[1] Sueton., *Oct. Aug.*, c. 20-21-22-24-25-28-29-32-33-34-35-46-49-51-57, etc.

[2] Sueton., *Oct. Aug.* c, 89, t. 1, p. 303 (B. l.).

[3] Sueton., *Oct. Aug.* c. 85-86-99, t. 1, p. 297-300 et 317 (B. l.). — Fabric. *Aug. Fragm.*, p. 146, 247 à 251.

X.

Après la mort de Virgile, Auguste souhaita plus vivement de posséder Horace dans sa société intime; il voulut l'attacher à sa personne en qualité de secrétaire, et il chargea Mécène de lui én faire la proposition. Suétone nous a conservé un fragment de la lettre qu'il écrivit à ce dernier dans cette occasion[1].

« Jusqu'ici, je n'ai eu besoin de personne pour les lettres que j'écrivais à mes amis; mais actuellement que je suis accablé d'affaires et infirme, je vous prie de m'amener notre Horace; qu'il vienne échanger votre table *parasitique* contre une table simplement royale; il nous aidera à écrire nos lettres. »

J'ai dû employer l'adjectif dont Auguste s'est servi pour caractériser sa manière de vivre, en opposition avec celle de Mécène; parce que de la double signification attachée au mot *parasitique*[2], résulte la plaisanterie qu'Auguste fait ici, et qu'aucun traducteur ou commentateur n'a comprise; l'explication que nous allons en donner fera connaître la pensée d'Auguste, si singulièment travestie[3].

Les commentateurs et les traducteurs ont cru qu'Au-

[1] Sueton., *Quint. Horat. vita,* edit. Richter, in-4°, p. 22-27.

[2] Le Beau a déjà employé avant moi cet adjectif en français. — Conférez *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Mémoires*, t. 31, p. 64.

[3] Conférez les commentaires de tous les auteurs, recueillis dans l'édit. de Richter. Sueton., *Horat. vita,* p. 22 et 27. — Bravnhardus, *Horatius,* t. 1, p. 13 à 16. —Vanderbourg, *Horace,* t. 1, p. 29. — Dacier, *Œuvres d'Horace,* t. 1, p. 85. — Abbé Salmon, *traduction des odes d'Horace en vers français,* t. 1, p. 141.

guste voulait dire qu'Horace n'était que parasite à la table de Mécène, puisqu'il ne remplissait aucune fonction auprès de lui; et qu'il valait mieux qu'il vînt s'asseoir à la table royale d'Auguste, où il cesserait d'être parasite, puisqu'il aurait un rang et un emploi.

Ainsi développée, la phrase a paru, avec raison, à quelques hommes de goût, si grossière et si maladroite, que plutôt que de l'attribuer à Auguste, ils ont mieux aimé soutenir que la vie d'Horace qui la renferme, n'était pas de Suétone, et ne méritait point de confiance. Mais le style, les renseignemens originaux que renferme cette vie, les témoignages d'Isidore et de Porphyrion et de tous les manuscrits, prouvent qu'elle est bien réellement de Suétone; et si elle a subi des suppressions et des interpolations, ce n'est pas dans ces fragmens de lettres d'Auguste qui y sont cités textuellement. On sait que des recueils de lettres d'Auguste existaient du temps de Suétone, de Sénèque, de Quintilien, d'Aulugelle et même de Macrobe. Tous ces auteurs en ont rapporté des passages [1].

On doit donc chercher à la phrase d'Auguste un sens qui répugne moins à son caractère connu, que celui qu'on lui donne, et plus conforme à la nature des relations qui avaient lieu entre lui, Mécène et Horace.

Ce sens se présente tout naturellement, et il suffit pour le saisir, de s'attacher à l'expression littérale, comme nous l'avons fait dans notre traduction. On sait que c'était l'usage à Rome, chez les personnages riches et puissans, d'avoir à leur table des parasites complaisans et bouffons pour divertir eux et leurs convives pendant le repas, quand

[1] Sueton., *Vita Horat.* t. 2, p. 451 (B. l.). — Tiber., c. 21-22, p. 381, 382 (B. l.). — Sueton., *Claud.* c. 4, t. 2, p. 82 (B. l.). — Ibid. *August.* c. 40-51-71-76-86. — Ibid., *Caligul.* VIII. — Quintilianus, I, 6. — Aul. Gellius XV, 7, t. 2, p. 250, édit. Conrad, 1752. — Macrob., I, *Saturn.* c. 24, p. 314, édit. Gron, 1670. — Fabricius, *Aug. Fragment.*, p. 143 à 164.

la chanteuse ou la joueuse d'instrumens ne se faisait point entendre, ou que la pantomime ne se jouait pas. Ce goût des parasites était l'indice d'un penchant au luxe et à la magnificence, et aussi d'une vie molle et blasée par le luxe. C'est ainsi qu'était Mécène; il ne s'en cachait pas; on connaissait ses inclinations à cet égard; on savait qu'il n'allait jamais dîner en ville sans amener avec lui au moins deux parasites ou deux ombres, comme on les appelait [1]. Auguste, au contraire, était sobre et vivait beaucoup plus simplement que son ministre. « Un particulier aisé, dit Suétone, trouverait à peine digne de lui, ce qui reste aujourd'hui de son ameublement... de ses lits et de ses tables...; il mangeait très-peu, et des choses les plus ordinaires. Le pain à moitié blanc, de petits poissons, du fromage de lait de vache pressé avec la main, et les figues vertes de deux saisons étaient des mets qu'il aimait particulièrement; sa sobriété pour le vin était naturelle. Il donnait des repas fréquens et réglés, et tous ses convives étaient choisis avec soin. Ces repas étaient plus délicats que somptueux; il n'y avait ordinairement que trois services, jamais plus de six, et il faisait quelquefois venir des musiciens, des comédiens, des bateleurs, et plus souvent encore des mimes farceurs [2]. »

Ainsi on voit que Suétone ne fait point mention de parasite à la table d'Auguste. Les arétalogues ou les mimes farceurs en tenaient lieu; mais ils ne faisaient point partie des convives. Un tel mélange paraissait sans doute à Auguste inconciliable avec sa haute position et avec l'air de dignité qui ne devait point l'abandonner, même en présence de ses amis, qui n'étaient pas ses égaux. Ainsi, en donnant à la table de Mécène l'épithète de parasitique, il

[1] Senec., *Opera philos. Epist.* 101, 114, t. 4, p. 172 (les vers sur la mort), et p. 263 (B. I.). — Meïbomius, *Mæcenas*, c. 21, p. 12, 127. — Horat., *Sat.* II, 8, 22. — *Epist.* I, 7, 53. — Lion, *Mæcenatiana*, p. 19,

[2] Sueton., *Oct. August.*, c. 73-74-75-76-77, t. 1, p. 285 à 289 (B. I.).

fait entendre que non-seulement cette table est toujours fréquentée par des parasites, mais qu'elle est bien plus somptueuse que la sienne. En effet, une table parasitique signifiait dans le sens simple et primitif du mot, une table servie en offrande à un dieu; et, à bon gré, Auguste pouvait considérer un tel festin comme plus riche et plus magnifique que son humble repas royal; là était la plaisanterie aussi fine que délicate, renfermée dans cette épithète. Pour en être convaincu, il faut d'abord remarquer que cet adjectif grec était peu en usage du temps d'Auguste : on le trouve employé deux fois dans Plaute[1], mais après lui, aucun auteur n'en offre un seul exemple, si ce n'est Auguste dans cette lettre à Mécène. Comme lui, Mécène était instruit dans les lettres grecques; Auguste pouvait donc faire allusion à la signification de ce mot en grec. Or, dans son origine, la qualification de parasite, bien loin d'être honteuse et flétrissante, fut, au contraire, chez les Grecs, un titre honorable et sacré. Les jours des fêtes d'Hercule, les Athéniens élisaient douze citoyens parmi les plus notables, qu'on nommait les parasites, pour assister le prêtre dans les sacrifices, et participer au repas du dieu. L'archonte-roi, à Athènes, pour recueillir l'orge destinée à un repas public, faisait nommer des parasites qui devaient avoir soin de réserver une part pour Apollon.

Les mêmes coutumes se conservèrent chez les Romains. Plusieurs inscriptions latines démontrent qu'Apollon avait parmi eux des parasites qui formaient un synode ou une compagnie. Ces parasites d'Apollon étaient aussi acteurs dans les fêtes publiques, et il y a même tout lieu de croire que c'est par la classe de ces prêtres subalternes que commencèrent les honteuses pratiques qui discréditèrent le titre de parasite. « Dans la suite, dit Diodore de Sinope,

[1] Plaut., *Stichus*, act. I, sc. 3, v. 77, t. 3, p. 318 (B. l.). — Ibid., *Captivi*, act. III, scen. 1, v. 9, t. 1, p. 483 (B. l.).

les riches, à l'exemple d'Hercule, voulant avoir des parasites, au lieu de choisir les gens qui avaient le plus de talent, s'attachèrent ceux qui entendaient le mieux la flatterie et la louange outrée [1]. »

Cette allusion au sens qu'on pouvait donner au mot parasitique, devait donc être facilement saisie par les Romains, à qui l'existence de ces prêtres était connue. Auguste n'est pas probablement le premier qui s'en soit servi, et un festin parasitique était une manière de parler proverbiale, pour désigner un festin des plus somptueux, un festin digne des dieux. Il était nécessaire de bien déterminer le double sens qu'Auguste attachait à cette expression; car, ici comme en bien des cas, l'idée qu'on se fait du caractère des hommes, de leurs intentions, et des causes qui les déterminent, dépend souvent d'un seul mot qu'ils ont écrit ou prononcé.

XI.

Auguste en disant : « Notre Horace », dans sa lettre à Mécène, avait trop présumé de sa puissance et de son ascendant. Horace refusa la place qui lui était offerte; et s'excusa sur sa santé qui n'avait jamais été forte, et que l'âge avait rendue plus chancelante. Cette résistance aux désirs d'Auguste en dit plus sur son amour pour l'indépendance, sur son dédain pour les richesses et les honneurs que tous les aveux et toutes les déclarations qu'il a faites dans ses ouvrages. Pour connaître quelles furent les

[1] Conférez Le Beau, *Mémoire sur les parasites des dieux dans l'antiquité*, *Académie des Inscriptions*, t. 31, p. 51-68. — Jul. Cæsar Bulingerius, *Theatr.*, lib. I. — Dans Grævius, *Antiquit.*, t. 9, p. 911, édit. de Venise. — Gruter, *Inscript.*, CCCXXX, 3; MLXXXIX, 6. — Athen., lib. VI, c. 9. — Ibid., lib. VI, c. 6.

suites de ce refus, laissons parler Suétone, le plus ancien biographe de notre poète [1].

« Horace refusa : mais Auguste, loin de lui en vouloir, ne cessa de lui faire les avances les plus amicales. Nous rapporterons en preuve quelques passages des lettres de cet empereur, qui existent encore. Dans une d'elles, adressée à Horace, il dit :

« Faites-vous fort de quelque crédit auprès de moi, comme si vous étiez de la maison ; vous en avez bien le droit, car il n'a pas dépendu de moi que cela ne fût ; c'est votre santé qui y a mis obstacle. »

« Dans une autre lettre, adressée encore à Horace, on trouve ce passage :

« Notre ami Septimius [c'est Septimius Titius, l'ami d'Horace, dont il a déjà été fait mention [2]], pourra aussi vous dire que je suis loin de vous oublier ; car j'ai eu occasion de parler de vous en sa présence, et si vous avez été assez fier pour repousser notre amitié, mon intention n'est pas de vous rendre la pareille. »

Dans d'autres lettres, Auguste appelle Horace un délicat débauché, un joli petit homme ; et Suétone nous dit encore que notre poète fut l'objet des libéralités de cet empereur, dans deux occasions différentes. La première fut peut-être, lorsqu'il eut composé, par ses ordres, le poème séculaire, et la seconde, lorsqu'il lui fit parvenir le premier volume de ses œuvres. Le rouleau était petit et court, et valut à Horace la lettre suivante qu'Auguste lui écrivit, et que Suétone nous a aussi conservée [3] :

« Dionysius [4] m'a remis votre petit volume, et je me

[1] Suetonii, *Horatii vita*, apud Richter, p. 29-40, ou Sueton., t. 2, p. 451 (B. L.).

[2] Conférez ci-dessus, liv. V, § 3, t. 1, p. 271.—Horat. *Carm.*, II, 6.—Ib., *Epist.* I, 9. — Ibid.. *Epist.* I, 5, 26. — Ibid., *Epist.* I, 3, 9, 14.

[3] Suetonii, *Vita Horatii*, apud Richter. p. 87-96.

[4] Horace (*Sat.* I, 6, 38.) fait aussi mention d'un esclave nommé

console de son exiguité, en me rappelant qu'elle atteste la vôtre. Vous semblez craindre que vos livres ne soient plus grands que vous : mais si la taille vous manque, l'embonpoint ne vous manque pas. Ne donnez si vous le voulez à vos volumes que la hauteur d'un demi-setier, mais je vous prie que leur rotondité ressemble à celle de votre ventre. »

Ce qui charma le plus Auguste, dans ce petit volume, ce furent les discours ou *sermones*, c'est-à-dire les satires et les épîtres. Ce genre de poésie, toute familière, toute philosophique et morale, convenait mieux que l'enthousiasme des odes à son esprit réfléchi et délié. Il eut du regret qu'aucune de ces pièces ne lui fût adressée, et c'est Suétone qui nous apprend encore qu'il s'en plaignit en ces termes, dans une lettre adressée à Horace [1] : »

« Sachez donc que je suis en colère contre vous, de ce que dans ces sortes d'écrits, vous ne vous adressez jamais à moi ; avez-vous donc peur que la postérité ne vous fasse un crime d'avoir été mon ami ? »

Celui qui faisait de si aimables reproches au fils de l'affranchi de Venouse, était l'héritier du grand nom de César, celui qui commandait au monde civilisé, depuis le Caucase jusqu'aux colonnes d'Hercule ; c'était de plus un homme d'un commerce charmant, plein d'esprit et de saillies dans la conversation. L'on conçoit très-bien qu'un philosophe, aussi modéré dans ses désirs, aussi dépourvu d'ambition que l'était Horace, eût pu résister aux séductions d'un tel homme, mais il aurait fallu que ce philosophe ne fût pas en même temps un grand poète qui aspirât à rendre sa muse sœur et compagne de la gloire de son temps. Ainsi Horace ne tarda pas à répondre à l'appel qui lui était fait par Auguste ; mais auparavant, il éprouva

Dionysius, mais le Dionysius d'Horace n'a point de rapport avec celui-ci qui était sans doute un affranchi attaché au service personnel d'Auguste.

[1] Suetonii, *Vita Horatii*, apud Richter, p. 51 à 56.

le besoin de retracer encore dans ses vers, cette philosophie du bonheur à laquelle il devait la conservation de son indépendance, et l'avantage de pouvoir jouir à volonté du séjour de sa retraite de Sabine. Après la célébration des jeux séculaires, il s'y était retiré pour y passer le reste de la belle saison.

XII.

Ce fut alors qu'Aristius Fuscus[1], cet ami intime, ce poète dramatique auquel Horace avait adressé son ode vingt-deuxième du livre Ier, lui écrivit pour l'engager à ne pas rester trop long-temps dans son domaine de la Sabine, et le pressa de revenir à Rome où ses amis, ses intérêts, sa gloire l'appelaient. C'est ce qui se trouve démontré dès le premier vers de l'épître dixième du livre Ier, qui est la réponse faite à Aristius Fuscus.

Aucune des compositions de notre poète ne mérite plus que cette épître l'attention de ses lecteurs. Dans aucune, il ne paraît plus sincèrement convaincu de cette vérité que le bonheur de l'homme est en lui-même; qu'on ne peut jouir de la vie sans la liberté, et que la liberté, c'est l'empire absolu de soi-même; que les riches et les rois ne sont que des esclaves dorés, plus dépendans que les autres hommes, puisqu'ils ont plus de besoins et de passions; que le sage seul est roi, puisque seul il commande à ses penchans, qu'il les dirige à son gré; qu'ainsi seul il vit, qu'ainsi seul il règne: *vivo et regno.*

[1] Horat., *Epist.* I, 10, 1, 5 et 11. — Acron, dans Bravnhardus, t. 2, p. 289. — Porphyrion, ibid. — Scholiast., Cruquii, apud Schmid, *des Quint. Horat. Flacc. episteln erklaert*, t. 1, p. 221. — Apud Cruqu. *Horat.*, p. 53 et 547, édit. 1611, in-4°. — Dacier, *Horace*, t. 8, p. 446. — Sanadon., t. 6, p. 150. — Wieland. *Epist.* t. 1, p. 177 ou 178 de l'édit. de 1837.

Le même sujet avait déjà été traité par notre poète, dans la satire sixième du livre II, et en comparant la satire avec l'épître, on comprendra mieux la différence qu'Horace mettait entre ces deux genres de compositions. Si on entreprenait de les faire connaître par une seule définition, on ne pourrait échapper à l'inconvénient de se trouver en opposition avec quelques exemples tirés d'Horace lui-même.

Les belles maximes du stoïcisme ne sont présentées dans aucun des écrits de notre poète avec plus de force et de charme que dans cette courte épître, où se manifestent la tendresse de l'ami, la sagesse du philosophe et le talent du poète. Horace y montre aussi cette inclination prononcée pour la vie champêtre, qu'il conserva toujours [1].

« L'ami des champs à Fuscus, amateur de la ville ; salut : Sur ce point seul, nous différons ; sur tout le reste, toujours d'accord. Nous voulons, nous rejetons les mêmes choses ; unis par la tendresse comme deux frères jumeaux, nous sommes ces deux vieux pigeons de la fable : vous aimez à rester au gîte, et moi je préfère les riantes campagnes qu'arrosent de limpides ruisseaux, les rochers couverts de mousse et la forêt. Que voulez-vous ? je vis, je règne aussitôt que j'ai quitté tout ce que, d'un commun accord, vous élevez jusqu'aux nues. Comme l'esclave rassasié des débris du sacrifice, je me sauve de la maison du pontife pour manger libre du pain avec délices ; c'est du pain qu'il me faut et je le préfère à tous vos gâteaux de miel. »

Le poète établit ensuite un parallèle charmant entre le séjour de la ville et celui des champs, pour prouver que celui-ci est plus naturel. Il montre l'habitant de la ville plantant des jardins au milieu de ses colonnades, et van-

[1] Horat., *Epod.* II, *Carm.* I, 4, 7 ; IV, 7. — *Sat.* II, 6. — *Epist.* I, 7. — Ibid. I, 14, 16.

tant la situation des maisons qui ont une vue étendue sur la campagne.

« Tel est, dit-il, l'empire de la nature, vous vous armez pour la repousser; elle revient sans cesse, trompe vos injustes dédains, ou en triomphe à force ouverte. »

« Celui qui confond la pourpre de Sidon avec celle d'Aquinum, ne commet pas une erreur aussi déplorable pour ses intérêts, que l'homme qui ne sait pas distinguer le faux d'avec le vrai; si vous vous livrez avec trop de délices aux faveurs de la fortune, vous vous laisserez facilement abattre par ses rigueurs. Si vous vous passionnez pour un objet, sa perte en deviendra plus cruelle; fuyez les grandeurs; on peut sous un humble toit, mener une vie plus heureuse que celle des rois et des favoris des rois. »

Le poète raconte ensuite la fable du cheval, du cerf et de l'homme, que Stésichore autrefois avait cru propre à empêcher les Himériens de tomber sous la tyrannie de Phalaris; mais les apologues les plus ingénieux sont impuissans contre les folies des peuples et les travers des individus. On peut dire que cette fable est la seconde qu'Horace emploie pour orner cette épître, car on a pu voir que dans le commencement, il fait évidemment allusion à quelqu'apologue, très-connu de son temps, et qui devait être peu différent de celui des *Deux pigeons* de notre La Fontaine. Aujourd'hui, cet apologue ne se trouve dans aucun des auteurs anciens, grecs ou latins, qui nous sont parvenus, et c'est à un auteur oriental [1], que le fabuliste français en a emprunté le sujet. La Fontaine a aussi versifié la fable du cheval, du cerf et de l'homme, mais en la composant, il n'a songé qu'à Phèdre, et n'a pas tenté

[1] Conférez *Livre de la lumière des Roys*, 1644, p. 19-27, et La Fontaine, *Fables*, liv. IX, fabl. 2; liv. IV, 13; et t. 2. p. 133, 208 de notre édition des Œuvres de La Fontaine, 1827, in-8°.

de lutter avec Horace, qui cette fois encore est supérieur à tous deux[1] :

« Serviet æternùm, quia parvo nesciet uti. »

« Qu'il soit éternellement esclave, puisqu'il n'a pas su se contenter de peu, » est un vers admirable, qui grave profondément dans l'esprit la morale de cet apologue, narré avec une grande perfection, et une inimitable concision. Ce récit prépare bien la fin de cette épître, où le poète emprunte à Épictète une ingénieuse comparaison. « Une fortune, dit-il, dont la mesure ne convient pas à celui qui la possède, est comme une chaussure qui, trop large, nous fait tomber, trop étroite, nous blesse. Cher Aristius, soyez content de votre sort, et vous vivrez selon la sagesse. Ne m'épargnez pas vos sévères réprimandes, si vous me voyez jamais amasser au-delà du nécessaire, et m'agiter pour acquérir des trésors. L'argent qu'on entasse est esclave ou tyran; que toujours il obéisse et jamais ne commande. Votre ami, cher Aristius, l'esprit joyeux, le cœur content, et auquel il ne manque que le bonheur de vous avoir près de lui, a dicté cette épître derrière le temple de Vacune. »

A peu de distance au sud-ouest de Rocca Giovane, dans la vallée de Licenza, on a découvert sur le mont Gennaro, les ruines d'un vieux temple réparé par Vespasien[2]. Ce sont probablement, d'après la position, celles du temple de Vacune, dont il est parlé dans Horace. La piété des Sabins avait dédié cet édifice à leur divinité chérie, dont les attributions étaient si nombreuses, selon Porphyrion et Varron, qu'on retrouvait à la fois en elle

[1] Conférez La Fontaine, *Fabl.* IV, 13. — Phædr., *Fabul.* IV, 4, t. 2, p. 113 (B. L.).

[2] Conférez Fea, *Quinti Horatii opera*, Romæ, 1811, in-12. t. 2, p. 215. — Bravnhardus, *Horatii opera, Epist.* I, 10, ad. vers 5, 49, nota, t. 2, p. 295. — Tournon, *Etudes statistiques sur Rome*, t. 1, p. 169.

Minerve, Diane, Cérès, Bellone et la Victoire [1]. Il y a beaucoup plus loin vers le nord, mais toujours dans la Sabine, à l'ouest de Rieti, un monte Valcone, et un village de même nom, qui rappellent le culte de la déesse Vacune dans cette contrée [2]; cependant Pline nomme cette montagne le mont Fisullus, et n'indique qu'une forêt portant le nom de Vacune, et non un temple [3]. Il y a aussi près des sources du Velino et de Pie di Luco, un bourg moderne nommé Vacunio. Diverses inscriptions démontrent que le culte de Vacune s'était conservé chez les Romains, et Ovide fait mention de la fête de cette antique déesse, que les habitans de la campagne célébraient encore de son temps, dans le mois de décembre, en allumant de grands feux, devant lesquels ils se tenaient debout et assis successivement [4].

XIII.

An. de R. 738. Av. J.-C. 16. Ag. d'H. 49.

A mesure que l'âge amortissait dans Horace le feu des passions, il s'attachait de plus en plus à son domaine de la Sabine. Il aimait à se retirer dans cette vallée sauvage, où les habitans étaient plus pauvres, plus simples, plus sincères que dans d'autres cantons de l'Italie. Loin dès

[1] Porphyrion apud *Horat.*, *Epist.* I, 10, v. 49. — Dans Bravnhard., t. 2, p. 296. — Schmid, *Horat. Episteln*, t. 1, p. 241. — Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3. p. 169 à 172.

[2] Conférez *Nuova carte degle stati pontifici*. Milano, 1820. — Gell's, *the topography of Rome and its vicinity*, t. 2, p. 107. — Conférez *Plin.*, III, 12. — Auson., *Ep.* IV, 99-100.

[3] Plin., *Hist. natur.*, III, 17, t. 2, p. 162 (B. L.).

[4] Ovid., *Fast.* VI, v. 307 et 308, t. 6, p. 413 (B. L.). Conférez encore Auson., *Epistola.* IV, v. 101, p. 448, édit. *ad usum Delphini*, 1730. L'explication du vers d'Ausone, par Turnèbe, n'est rien moins que satisfaisante. — Rosini, *Ant.*, p. 174.

séductions de la capitale, du luxe voluptueux du palais de Mécène, il retrouvait dans une vie plus réglée et plus frugale, le sommeil et la santé, que les fatigues et les plaisirs lui avaient ravis. Les inspirations de sa muse, cette source pure et abondante de ses jouissances, de sa gloire et de sa fortune, coulaient alors plus facilement. Dans cette solitude, il se sentait meilleur et plus heureux que dans les plus brillantes sociétés de Rome. En vivant au milieu de ces rustiques Sabins, si renommés jadis pour la sévérité de leurs mœurs, il croyait déjà leur ressembler. Alors les doctrines relâchées d'Épicure et de ses sectateurs lui paraissaient vagues, incertaines, peu logiques, peu poétiques surtout, et la lecture des stoïciens si éloquens, si chauds, si persuadés, réveillait son enthousiasme pour cette philosophie fière et imposante. Elle redonnait à son ame les forces dont elle avait besoin, pour user de toute la puissance qu'elle lui accordait. Alors Horace prenait ses tablettes pour mettre en vers ces maximes de sagesse qui prévalaient dans son esprit mobile. C'est sous l'influence de ces accès de sévérité philosophique, qu'il écrivit l'épître seizième du livre Ier, adressée à Quinctius Hirpinus. On se rappelle l'amitié qui unissait Horace avec ce Quinctius, auquel il adressa sa onzième ode du livre II, pour l'inviter à partager avec lui un banquet que devait charmer par les sons de sa lyre, cette gracieuse Lydé, qui semblait née pour la joie des festins; car c'est toujours elle qu'Horace appelle près de lui quand il veut remplir ses coupes de Falerne et de Cécube[1]. Quinctius n'était pas de l'illustre famille Quinctia, comme le personnage de ce nom qui était alors triumvir monétaire[2]. Quinctius, surnommé Hirpinus, était un homme du monde, d'un ca-

[1] Conférez Horat., *Carm.* II, 11. — Ibid., III, 28. — Ibid., III, 11, et ci-dessus, liv. X, § 8, p. 112.

[2] Vaillant, *Numismat. fam. rom.*, vol. 4, p. 329. — Wieland, *Horazens briefe*, t. 1, p. 233, ou t. 1, p. 235, édit. 1837.

ractère honorable, et jouissant d'une fortune acquise par sa bonne conduite. Il vivait à Rome, et s'étonnait sans doute qu'Horace, son ami, pût en rester si long-temps éloigné, à moins que les soins à donner à la gestion de son bien ne fussent les motifs qui le retenaient à la campagne. C'est pour répondre aux questions de Quinctius, qu'Horace lui écrit. Il veut aussi prouver à cet ami, que des occupations et surtout des préoccupations, différentes de celles qu'il imaginait, lui faisaient aimer le séjour de son domaine de la Sabine.

« Cher Quinctius, pour vous décrire en détail la nature et la position de mon domaine, je n'attendrai pas que vous me demandiez si par ses moissons il nourrit son maître, s'il l'enrichit par ses fruits, ses olives, et par ses vignes entrelacées autour des ormeaux. Une vallée profonde qui entrecoupe une chaîne de montagnes reçoit à droite les rayons du soleil levant, et se colore à gauche de la clarté vaporeuse du soleil à son coucher. Vous aimeriez sa douce température; la cornouille y rougit les buissons chargés de prunes sauvages. Le chêne et l'yeuse prodiguent aux troupeaux leurs glands nourrissans, et au possesseur leurs ombres épaisses. On se croit transporté sous la verdure de Tarente. Une source coule avec assez d'abondance pour former un ruisseau auquel elle donne son nom; aussi fraîche et aussi limpide que l'Hèbre qui baigne la Thrace, son eau fait du bien à la tête et à l'estomac. Telle est la retraite agréable et même délicieuse, vous pouvez m'en croire, qui protége votre ami contre les influences malignes de septembre. »

Cette description s'accorde parfaitement avec la vallée de la rivière Licenza, et dans l'étendue de l'ancienne Sabine, aucune vallée n'y correspond aussi bien [1]. La source et la rivière dont parle Horace, sont celle de Licenza, qui

[1] Conférez Capmartin de Chaupy, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, t. 3, p. 546. — Fea, *Horat.* t. 1, p. 105.

arrose cette vallée, et non la fontaine de Bandusie, avec laquelle les scholiastes l'ont confondue, parce que celle-ci était aussi près du patrimoine d'Horace, *ager Horatii* [1]. Horace félicite ensuite son ami de vivre à Rome, où tout le monde le considère comme un honnête homme, comme un homme heureux; mais le bonheur ne consiste pas dans l'opinion inconstante du vulgaire, dans cette considération que le commun des hommes accorde à ceux que leur habileté et leur savoir faire conduisent à la fortune. Horace avertit son ami qu'il se tromperait, s'il plaçait le bonheur ailleurs que dans la sagesse et dans la vertu [2] ?

« Si tout le monde vous parle d'un homme victorieux sur terre et sur mer, et qui aime autant sa patrie qu'il en est aimé, vous répondrez sur-le-champ : ces éloges ne peuvent s'appliquer qu'à Auguste; d'accord. Mais si tout le monde vous appelle sage, croyez-vous par cette seule raison, mériter aussi ce titre? Le monde a-t-il descendu dans votre conscience? connaît-il votre intérieur? sait-il tout ce qui se cache de honteux sous de belles apparences? Qu'importe l'opinion; le peuple donne et ravit à son gré les faisceaux consulaires à celui qui en est indigne. Une fausse imputation n'alarme qu'un cœur pervers. Louange non méritée ne plaît qu'à l'hypocrite. — Mais, sans doute, celui qui se soumet aux décrets du sénat, qui observe les lois, qui par équité termine de nombreux différends, dont la garantie est une sûreté, le témoignage une autorité; voilà l'homme de bien. — Oui ! selon vous; mais voilà ce que nie le petit sabin, votre ami. »

« Mon esclave n'a tué personne; il est sobre, il est

[1] Conférez ci-dessus, liv. I, § 5, t. 1, p. 6; liv. VI, § 11, t. 1, p. 409; liv. VIII, § 3, t. 1, p. 529; liv. XI, § 6, t. 2, p. 180, la carte de Gell, *Trigonometrical survey, of Rome and its environs; et la carte topographique de la partie de la Sabine antique, ou maison de campagne d'Horace*, par Capmartin de Chaupy, t. 3, *de la découverte de la maison de campagne d'Horace*. Rome, 1769, in-8°. — Schmid, *des Horatius episteln erklaert*, t. 1, p. 322-323.

[2] Horat., *Epist.* I, 16, v. 20.

économe : il est donc aussi l'homme de bien. Otez lui la crainte des étrivières et du gibet, vous verrez ce que deviendra cet homme de bien. Que de gens dont on admire l'intégrité, font à voix basse cette prière à la déesse des larrons : « Belle Laverne, fais que je puisse tromper tous les yeux, qu'on me croie la justice, la sainteté même; étends sur mes ruses un nuage épais; ensevelis mes méfaits dans une obscurité profonde. »

« L'homme de bien est celui qui hait le vice par amour pour la vertu. C'est celui qui sait vaincre ses désirs, car désirer, c'est craindre, et qui vit dans la crainte ne sera jamais libre. La sagesse ne peut exister sans la liberté. Aucune différence dans ce qui s'écarte de la justice. Si, sur mille mesures de fèves, au lieu de me les enlever toutes, tu ne m'en dérobes qu'une seule, moindre sera mon dommage, mais non pas ton crime. Celui qui se laisse dominer par les soins grossiers de la fortune, ressemble au guerrier qui s'est laissé désarmer. Le vainqueur tuera-t-il son captif? Non. Le vendra-t-il? Non; il en fait son esclave. Allons! qu'endurci à la peine il laboure les champs, qu'il fasse paître les troupeaux; qu'intrépide marchand il affronte au milieu des hivers les tempêtes de l'Océan. Le vrai sage est sans doute comme le dieu Bacchus, dans la tragédie d'Euripide. « Je t'enleverai tes biens, dit le roi Penthée au dieu que la forme humaine déguise à ses yeux. — Je comprends. » — « Troupeaux, domaines, meubles, argent, je t'enleverai tout. — Faites. » — « Je te mettrai dans les fers, pieds et poings liés, sous la garde d'un geôlier cruel. » — « Un dieu, à ma volonté m'en délivrera... » Ce dieu, je pense, c'est la mort; la mort trace la ligne fatale qui termine tout. »

Voilà bien la philosophie stoïcienne dans toute son âpreté, cette philosophie qui mettait sur le même niveau les moindres fautes et les crimes les plus atroces; qui, pour consacrer la liberté du sage, faisait du suicide une nécessité et un devoir; et c'est de cette philosophie

que Wieland dans son commentaire sur cette épître [1], a pu dire qu'il n'en connaissait pas de meilleure, et qu'il a pu prêter à Horace. Oui, certes, c'était la philosophie dont Horace se targuait quand il écrivait cette épître. Mais, dans la pratique, combien il en était loin! Tous ses écrits témoignent qu'en bien des points sa raison la repoussait. La philosophie d'Horace était, sous plusieurs rapports, plus relâchée que celle du stoïcisme, et, sous ces rapports, elle ne la valait pas; il le sentait; mais sous d'autres, elle était plus sensée, plus conforme à la nature humaine, plus rapprochée des doctrines de Socrate, de Platon et de la vrai sagesse.

Il faut parler ici d'une autre erreur de Wieland qui lui est commune avec beaucoup de commentateurs, mais qu'il a plus qu'un autre contribué à propager. Cette erreur frappe non-seulement sur l'ensemble de cette épître, mais sur une grande partie des œuvres de notre poète qu'elle calomnie sans cause.

On a vu avec quel soin nous avons recueilli tout ce que les scholiastes nous apprennent sur les personnages mentionnés dans Horace, parce qu'ainsi que nous l'avons remarqué, ils avaient sur ces personnages des renseignemens puisés dans des livres qu'ils citent et que nous n'avons plus. Ce que ces scholiastes nous enseignent sur la religion et les mœurs du paganisme mérite aussi l'attention, parce qu'ils ont écrit à l'époque où cette religion et ces mœurs subsistaient encore ou dans un siècle très-rapproché [2]. Mais ces mêmes scholiastes se montrent souvent ignorans sur la géographie et l'histoire, et surtout sans sagacité et sans goût lorsqu'ils prétendent développer les intentions poétiques ou morales d'Ho-

[1] Wielands, *Horazens briefe*, t. 1, p. 236 ou 238, de l'édit. de 1837.

[2] Conférez Jani, *de Horatii editionibus*, dans *Horatii Flacci carmina*, edit. 2, Lipsiæ, 1809, t. 1, p. 43. — Bravnhardus, *Horatii Flacci carmina*, t. 1, p. 3.

race. Une de leurs erreurs les plus habituelles est lorsque notre poète, dans ses odes ou dans ses épîtres, se met à gourmander les vices et les travers de son temps, d'imaginer qu'Horace adresse tous ces reproches au personnage à qui sa pièce est dédiée, et d'attribuer à ce personnage tous ces vices et tous ces travers. Nombre de critiques modernes ont, sans examen, répété ces suppositions des scholiastes. A cet égard, il faut lire le commentaire de Wieland [1] pour connaître quelle dépense d'esprit cet homme célèbre a faite pour justifier ces grossières méprises des vieux commentateurs. Les expressions les plus tendres, les plus amicales, les louanges les plus sincères, les plus fortes invraisemblances ne peuvent le détromper. Il voit toujours l'ironie, le persiflage, la satire habilement et finement déguisés sous des formes laudatives [2]. Et comme le vice qu'Horace réprimande le plus souvent, est l'avarice, il se trouve que, grâce aux conjectures de quelques critiques anciens, et de leurs adérens, plus de la moitié de ses amis auraient été des avares [3]. Mais son texte manifeste si clairement ses intentions, qu'il suffit de le lire sans aucune des préventions dues aux commentaires qui l'accompagnent pour que le lecteur réfute de lui-même leurs erreurs.

XIV.

Les hivers et surtout les hivers rigoureux ramenaient notre poète à des pensées morales et sévères, toujours

[1] Wieland's, *Horazens briefe*, t. 1, p. 233 ou 235 de l'édit. de 1837. — Schmid, *des Quint. Horat. Flacc., episteln, erklaert*, t. 1, p. 316.

[2] Friederich Jacob, *Abhandlungen über schriftsteller und gegenstande des classischen alterthum*, t. 5, p. 46. Cet habile critique a très-bien réfuté les erreurs de Wieland.

[3] Conférez ci-dessus, liv. IX, § 16, p. 47.

les mêmes, parce que la cause qui les produisait se ressemblait toujours. Cette puissance destructive du froid qui condamne à périr annuellement tant de plantes et tant d'animalcules qui bourdonnent dans l'air, ce silence et cet engourdissement de toute la nature, réduite à une complète inertie, nous rappellent sans cesse la brièveté de la vie, la nécessité de la mort. Elle nous enseigne combien il est important de mettre à profit ce peu d'instans où nous sommes appelés à jouir des beautés de la nature éternelle, dont nous sommes un des produits passagers. Quand Horace éprouve le besoin d'exprimer ces pensées qui ne peuvent varier, il sait varier son style, ses expressions, ses images, de manière à donner un nouveau relief à ces éternelles vérités. C'est ce que nous avons souvent vu, et ce que démontre encore l'ode septième du livre IV qu'il adresse à ce même Manlius Torquatus, connu par l'invitation que lui fit notre poète de venir fêter le jour de la naissance de César avec son vin de Pétrinum, qui datait du consulat de Taurus [1].

« Les neiges ont disparu ; déjà la verdure des gazons nous est rendue ; les arbres sont parés de leur feuillage ; la terre a changé de face ; les fleuves débordés décroissent et roulent leurs flots dans leur lit accoutumé. Les Grâces nues s'échappent en plein air pour conduire la danse des Nymphes : l'année qui passe, le jour qui fuit, l'heure qui s'envole, nous avertissent que nous sommes mortels. Les doux zéphirs succèdent aux rigueurs du froid ; l'été chasse le printemps et fuit quand l'automne revient ; puis l'hiver aussitôt après accourt et allanguit toute la nature. La lumière de la lune disparaît et reparaît sans

[1] Conférez ci-dessus, liv. X, § 9, p. 472. — Horat. *Carm.*, IV, 7. — Apud Jani, t. 1, p. 424. — Mitscherlich, t. 2, p. 385. — Braunhardus, t. 1, p. 553. — Orell., *Horat. Flaccus*, t. 1, p. 484. — Schiller, *Commentar. zu einigen oden des Horatius*, *Fasc.* I, p. 31-39. — Weichert, *de Luc. Cassii Parmensis*, p. 307 à 319

cesse; mais une fois tombés où nous ont précédés le pieux Énée, le riche Tullus et le vaillant Ancus, nous ne sommes plus qu'ombre et poussière... Qui sait si les dieux ajouteront un lendemain au jour qui nous luit? — Tout ce que vous consacrerez à charmer votre vie échappera aux mains de l'avide héritier. — Quand vous aurez succombé, cher Torquatus, quand Minos aura prononcé sur vous un arrêt solennel, ni votre noble origine, ni votre éloquence, ni vos vertus, ne pourront vous rappeler du tombeau. »

Quoique les hivers ne soient pas souvent rigoureux à Rome, et qu'il tombe rarement de la neige dans la plaine, cependant presque tous les ans, on voit le mont Cavo, le mont Gennaro (*mons Lucretilis* d'Horace), le mont Cacumo, et le mont Terminillo couverts de neige; et leurs sommets conservent cette neige jusqu'au mois de juin. Le froid le plus vif à Rome se fait sentir dans le mois de février, et alors le thermomètre de Réaumur s'abaisse quelquefois jusqu'à deux ou trois degrés au-dessous de zéro, comme cela eut lieu de 1812 à 1813, et de 1829 à 1830. La glace à la villa Borghèse eut alors pendant plusieurs jours assez d'épaisseur pour supporter les patineurs. Le printemps vient en avril, et, dans les derniers jours de ce mois, on voit mûrir les foins et jaunir les fromens. Ainsi cette ode d'Horace a dû être écrite vers la fin d'avril. Les moissons commencent au milieu de juin. L'été est brûlant à Rome et répond à l'énergique expression d'Horace *ver proterit æstas*. Les chaleurs s'apaisent en octobre; octobre est le mois favori des Romains : c'est celui des vendanges, des danses, des plaisirs, des excursions à la campagne. Novembre est pluvieux, mais très-doux; l'hiver commence à peine en décembre [1].

[1] De Tournon, *Etudes statistiques sur Rome*, c. 8, t. 1, p. 195. *Rom. in Jahr.* 1833. Stuttgart, 1834, in-12, p. 90-192. L'auteur dit que les

XV.

Nous avons déjà remarqué que les mœurs romaines repoussaient comme peu honorable tout commerce avec une esclave. Mais la beauté ne perd jamais ses droits : et comme les dames romaines avaient l'habitude de choisir parmi leurs esclaves les filles les plus jolies et les plus fraîches pour le service de leur personne, ceux qui les fréquentaient s'abandonnaient quelquefois à ces liaisons *ancillaires*. Et puis le caprice des sens y trouvait aussi son compte. Nous en avons un exemple remarquable dans Ovide, ce galant chevalier qui, à cette époque, âgé seulement de vingt-sept ans, avait déjà acquis une grande célébrité par ses élégies [1]. Il s'était fait le chantre des voluptés plutôt que celui des amours, quoiqu'il eût donné ce titre à son recueil; et sa personne n'avait pas moins de succès que ses vers auprès des dames romaines. La maîtresse qu'il rendait célèbre sous le nom de Corinne, était, on le savait, d'un rang distingué; pourtant nous voyons qu'il ne se fait pas scrupule de rendre sa muse interprète des plaisirs qu'il a goûtés avec une esclave africaine, avec celle qui arrange avec tant d'art les cheveux de sa Corinne, et qui est la confidente et la messagère de leur commerce secret. Il ose même faire l'aveu des moyens odieux qu'il employa pour forcer cette infortunée à céder à ses désirs. La crainte des châtimens la retient, et c'est par une crainte plus forte qu'il veut triompher de ses refus et disposer d'elle à sa volonté.

« Brune Cypassis, lui dit-il, qu'aujourd'hui même je sois reçu dans tes bras; n'affecte pas de nouvelles ter-

amandiers fleurissent à la fin de janvier. — J. Clarke's, *Influence of climate*, 2e édit., p. 141 à 143.

[1] Conférez Massonii, *Ovidii vita*, Amstelodam, 1708, in-12, p. 92, ou dans Ovidius Naso, *opera*, t. 8, p. 147 (B. I.).

reurs. Insensée ! si tu me refuses, je dirai tout à ta maîtresse. L'aveu de ma faute m'obtiendra mon pardon. Elle saura le nombre de nos rendez-vous, les lieux, les heures, et combien, pour varier nos plaisirs, tu fus complaisante et docile. » Afin de rassurer Cypassis, il rapporte comment il a su tromper Corinne, dont la jalousie avait manifesté des soupçons à son égard, et de quelle manière il y a répondu. « Comment peut-elle penser qu'il s'abaisse jusqu'à laisser souiller son lit par une esclave; et à prodiguer des caresses à celle qui porte encore sur son dos les marques honteuses du fouet de sa colère ? D'ailleurs, cette esclave fidèle, dont les mains adroites ornent chaque jour sa tête charmante, n'aurait-elle pas été la première à le trahir s'il avait osé la solliciter; il jure par Vénus, par son fils, qu'il n'est pas capable d'un tel crime [1]. » Ainsi, pour mieux cacher son infidélité, Ovide ne se faisait pas scrupule du parjure; mais, pour flatter Cypassis et s'excuser à lui-même son amour, il cite Agamemnon et Achille qui ont aimé leurs esclaves. « Pourquoi donc, dit-il, serais-je honteux d'un amour que des rois mêmes n'ont pas jugé indigne d'eux ? » Ici Ovide, comme il lui arrive quelquefois, s'empare des pensées d'Horace; on a vu précédemment notre poète citer [2], presque dans les mêmes termes, les mêmes exemples à Xanthias, pour l'engager à ne pas rougir de son amour pour la belle Phyllis, son esclave.

XVI.

Dix ans s'étaient écoulés depuis cette époque. Phyllis,

[1] Ovid., *Amor.*, liv. II, *Eleg.* VII, v. 17 à 28. — Ibid., liv. II, *Eleg.* VIII, v. 7 à 12, t. 2, p. 100 à 105 (B. l.). — Burmann., *Ovid.*, t. 1, p. 422. — Conf. Horat., *Carm.* lib. II, od. 4, v. 3 à 15.

[2] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 17, t. 1, p. 557.

comme la plupart de ses pareilles, élevées du rang d'esclave à celui d'affranchie, par l'amour d'un maître riche, avait payé ce bienfait par quelques années de fidélité et de complaisance, et elle était devenue une courtisane aimable et recherchée. Libre de ses actions par l'abandon de Xanthias, qui avait formé d'autres liens, elle s'était éprise d'amour pour Télèphe, ce beau jeune homme qui, dans son adolescence, excitait si vivement la jalousie de notre poète, lorsque Lydie louait sa grâce et son teint de rose [1], et dont la brune chevelure, les noirs sourcils, et les fiers regards avaient depuis séduit le cœur de Rhodé [2]. Mais Télèphe était alors retenu dans les liens d'une femme jeune et riche, et d'un rang supérieur aux Lydie, aux Rhodé, auxquelles s'étaient toujours adressé les hommages de notre poète. Phyllis, ainsi qu'on s'en aperçoit dans l'ode à Xanthias, avait excité les désirs d'Horace lorsqu'elle était jeune fille; depuis, elle n'avait jamais cessé de lui plaire. Il savait qu'il n'avait pas à redouter auprès d'elle la dangereuse rivalité de Télèphe, et il aurait bien voulu que le dépit de se voir refusée, l'engageât à devenir sa maîtresse. C'est dans ce but qu'il l'invitait pour le 13 avril, à venir fêter avec lui le jour de la naissance de Mécène, et à assister au sacrifice domestique qui devait avoir lieu à cette occasion, comme préliminaire du repas, pour lequel il lui promet son bon vin d'Albe [3].

« J'ai, Phyllis, une amphore de vin d'Albe intacte, qui a passé sa neuvième année. Pour te tresser des couronnes, dans mon jardin croît l'ache verdoyante, et le

[1] Horat., *Carm.* I, 13, v. 1 à 4. — Conférez ci-dessus, liv. IX, § 1, p. 3.

[2] Horat., *Carm.* III, 19, v. 25 à 29.—Conférez ci-dessus, liv. IX, § 1.

[3] Horat., *Carm.* IV, 11. — Jani, t. 2, p. 465. — Mitscherlich, t. 2, p. 422. — Bravnhardus, t. 2, p. 365. — Orell., t. 1, p. 505. — Conférez Censorinus, *de Die natali*, c. 2, p. 9. — Meibomii, *Mæcenas*, c. 4, p. 21

lierre y multiplie ce brillant feuillage qui, dans ta blonde chevelure [1], donne tant d'éclat à tes charmes. L'argent reluit sur mes buffets, et de fraîches guirlandes de verveine entourent l'autel qui n'attend plus que l'agneau que j'y dois immoler. Tout est en mouvement chez moi; jouvencelles et jouvenceaux courent çà et là, et avec la flamme pétillante, s'élève de mon foyer de noirs tourbillons de fumée. »

« Apprends Phyllis, quel est le motif de ces joyeux apprêts, et pourquoi nous devons fêter ensemble ces ides, qui partagent le mois d'avril consacré à Vénus marine. Ce jour est à juste titre plus solennel, plus sacré pour moi que celui de ma naissance; c'est par lui que Mécène compte les années trop promptement écoulées d'une vie qui m'est si chère. »

« Ce Télèphe que tu recherches, Phyllis, n'est pas né pour toi. Une jeune beauté riche et voluptueuse le captive. Phaéton, foudroyé pour avoir porté trop haut ses espérances, Bellerophon, précipité par le cheval ailé de Pégase dédaignant de porter un mortel, sont de grands exemples dont tu dois profiter. Gardes-toi comme d'un crime de donner l'essor à d'ambitieux désirs; fuis toute alliance inégale. Viens, ô mon dernier amour! car, après toi, nulle femme ne m'enflammera; viens apprendre de moi des chants que me rendra ta voix chérie. Les chants mélodieux ont le pouvoir d'adoucir les plus noirs chagrins. »

XVII.

Dans les offrandes que l'on faisait chez soi à son propre génie natal, le jour de sa naissance, on s'abstenait de ver-

[1] Horat., *Carm.* II, 4, 14. *Phyllidis Flavæ.* — Ibid. IV, 11, 3.

ser le sang d'aucune victime; mais il n'en était pas de même lorsqu'on célébrait, pour un motif semblable, une fête en l'honneur d'un ami[1]. Alors, comme dans toutes les fêtes, on invoquait les dieux selon les rites accoutumés, et on faisait un véritable sacrifice[2].

Denys d'Halicarnasse, en racontant la fabuleuse histoire d'Albe la Longue, fondée par Ascagne, fils d'Énée, dit : « La montagne d'Albe est fort haute, le lac profond et large; il y a là des campagnes qui offrent des points de vue admirables; elles sont riches en fruits de toute espèce, principalement en vin d'Albe, qui l'emporte pour la couleur et pour la douceur sur tous les autres vins d'Italie, excepté celui de Falerne[3]. »

Pline, après avoir décrit les différens crus de Falerne, qu'il place, pour la bonté, au second rang, et après le vin de Cæcube, dit : « Aux vins d'Albe (ville peu éloignée de Rome) appartient le troisième rang; ils sont doux et rarement âpres[4]. »

Depuis Pline et Denys d'Halicarnasse, la nature n'a point changée. Les collines volcaniques qui entourent le lac Bolsena, et qui forment la chaîne du mont Cimino et celles d'Albano, offrent un sol fertile, où croissent des céréales, des légumineuses, des plantes fourragères, où se plaisent des arbres de diverses sortes, et aussi l'olivier et la vigne[5]. Sur les bases des monts Albano et Arthémisiens, la vigne se cultive en quinconces pleins, et sur une

[1] Censorinus, *de Die natali*, c. 2, p. 9, édit. Havercamp. — Senec., *Epist.* CX. — Ovid., *Fast.* III. — Plin. lib. XVIII, c. 8. — Ovid., *de Art Am.* — Tibull., lib. I, eleg. 7; lib. II, eleg. 2. Ceci changea par la suite, car nous voyons Alexandre Sévère sacrifier des victimes un jour natal. — Lamprid, *in Alexandro Severo.* — Spartian. *in Anton. Get.*, voyez Ælius Spartian., *Adrian. Cæsar.* p. 4.

[2] Conférez Orell., *Horatius*, p. 506. Il réfute Peerlkamp, p. 420.

[3] Dion., *Halicarn.* lib. I, c. 66, p. 53, édit. Hudson, in-fol.

[4] Plin. lib XIV, c. 8 (6), t. 5, p. 310 (B. l.).

[5] De Tournon, *Etudes statistiques sur le département de Rome*, t. 1, p. 329.

surface de 27,000 hectares, ces vignobles produisent généralement des vins de bonne qualité. Les vins de la Sabine sont plus légers, peu colorés et un peu piquants [1]. Mais tous ces vins seraient beaucoup meilleurs si les Italiens savaient les fabriquer et les conserver, et ne mettaient pas dans leur manutention une extrême négligence [2].

Il est essentiel de conserver ici l'épithète de *marine* qu'Horace donne à Vénus, parce qu'elle caractérise le but de cette ode et la profession de celle à laquelle elle est adressée. Dans le grand nombre de surnoms que l'on donnait à Vénus, selon ses diverses attributions, celle de marine servait surtout à la caractériser comme déesse de la volupté, comme déesse des courtisanes [3]. On regardait le mois d'avril comme le plus agréable à cette déesse, parce qu'alors les fleurs commençaient à paraître. Horace ne manque pas de rappeler à Phyllis que ce mois est consacré à Vénus. Au premier jour de ce mois, les femmes couronnées de myrtes devaient se baigner dans le Tibre, près du temple de la Fortune virile, et offrir de l'encens à cette divinité, afin qu'elle cachât leurs défauts à leurs maris [4].

[1] De Tournon, Ibid. t. 1, p. 334 à 336.

[2] *Rom. in jahr.*, 1833, p. 20 et 21.

[3] Larcher, *Mémoire sur Vénus*, p, 109 et 110. — F. Creuzer et Guigniaut, *Religion de l'antiquité, explication des planches*, p. 163, pl. 99, 100 et 101. — Nonnus, *Dyonis*. lib. VI, v.308

[4] Ovid., *Fast.* IV, v. 144 à 152. — Dans Ovid., *Opera*, t. 6, p. 242 (B. l.).

LIVRE TREIZIÈME.

738. — 741.

I.

Toutes les contrées qui entourent la Méditerranée, c'est-à-dire les contrées de la terre les plus belles, les plus fertiles, celles qui jouissent du climat le plus tempéré, formaient l'empire qui obéissait aux commandemens d'Auguste. Si l'on excepte les Parthes à l'Orient, ce vaste ensemble de régions n'était entouré que par des pays déserts et incultes, où erraient des tribus barbares assez nombreuses, mais divisées entre elles, et peu redoutables pour les Romains, tant qu'ils conservaient leur valeur et leur discipline. A. de R. 738. Av. J.-C. 16. Ag. d'H 49.

En Europe, le Rhin et le Danube séparaient le monde romain des tribus belliqueuses; en Afrique et en Syrie, des déserts inhabitables rendaient ses frontières infranchissables. L'Arménie soumise et l'Euphrate protégeaient la limite orientale contre les Parthes, avec lesquels, d'ailleurs, Auguste vivait en paix, et auxquels sa politique habile avait su arracher des actes de soumission [1].

Mais cette grande domination n'était pas partout également reconnue. Les peuplades qui occupaient les vallées des hautes chaînes de montagnes semblaient toujours vou-

[1] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 28; liv. XI, § 1, 2, 3. — Ibid. § 5.

loir s'obstiner à conserver leur indépendance; elles interceptaient les communications entre les différentes parties du territoire de l'empire. La plupart, entourées des armes romaines, et rapprochées du centre de leur formidable puissance, fondaient l'espoir de leur résistance sur les difficultés que la nature opposait dans le pays qu'elles habitaient avant l'invasion. Les frontières nouvellement conquises et reculées jusqu'aux deux grands fleuves qui servaient de limites, étaient aussi souvent troublées par l'incursion des peuples qu'indignait l'usurpation d'un territoire qu'eux et leurs ancêtres avaient toujours occupé. Enfin, parmi les royaumes riches et puissans soumis à Auguste, et auxquels il avait laissé leurs lois et leur gouvernement, plusieurs avaient besoin d'être surveillés, et d'éprouver continuellement les effets de sa suprématie, afin d'accoutumer au joug les peuples et les rois, et d'ôter aux uns et aux autres la pensée de s'y soustraire.

Ces motifs portèrent, cette année, Auguste à augmenter le nombre des légions, et à exécuter, sur tous les points de l'empire encore insoumis, un grand déploiement de forces. Il voulait faire disparaître toute résistance, et asseoir sur une base solide la paix générale. Il était peu guerrier, et n'aspirait pas à la gloire du conquérant, mais il ne reculait jamais devant les guerres nécessaires à la sûreté de l'empire, ou dont les résultats devaient lui être utiles.

Il garda près de lui les légions qu'il destinait à être placées sous le commandement des deux fils de Livie, Drusus et Tibère, ses fils adoptifs, pour les opposer aux peuples montagnards de la Rhétie et de la Vindelicie qui, aux portes de l'Italie, bravaient son autorité. Il envoya de nouveau Agrippa en Syrie, où les affaires de la Judée réclamaient un homme à la fois prudent, énergique, et qui connût bien le pays [1].

[1] Joseph, *Antiquit.* lib. XVI, c. 2.

Claudius Marcellus et C. Lucius furent tous deux chargés d'imprimer la terreur aux peuples des bords du Danube : le premier devait marcher contre les Thraces, les Basternes, les Mœsiens, le second contre les Sauromates [1].

Quelques troupes furent envoyées sous le commandement de Silius pour dompter les habitans des Alpes qui entourent l'Italie, l'Istrie et la Dalmatie [2].

Enfin Auguste plaça une partie de ses plus valeureuses légions sous le commandement de Marcus Lollius Palicanus pour aller combattre les Sicambres, les Usipetes et les Tenchtères, qui inquiétaient les bords du Rhin [3].

II.

Marcus Lollius Palicanus, ainsi qu'on l'a vu, faisait profession d'être l'ami d'Horace, et notre poète, flatté de l'attachement qu'avait pour lui un personnage [4] de ce rang et de ce mérite, s'intéressait vivement à tout ce qui le concernait. L'épître qu'il avait adressée à son fils, et les excellens conseils qu'il lui donne, en sont un témoignage éclatant [5].

Auguste avait depuis long-temps fait preuve de confiance dans Marcus Lollius. En 728, après la mort d'Amyntas, roi de Gallatie et de Lycaonie, au lieu de li-

[1] Dion., lib. LIV, c. 19, p. 748; c. 20, p. 749. Ce que dit Sanadon, dans la *Vie d'Horace* en l'année 738, est bien réfuté par Reimar. dans Dion, note 32. Strabon XI, t. 1, p. 152, édit. latine, 1652, in-12.

[2] Dion., Ibid.

[3] Dion., liv. LIV, c. 20, p. 750.

[4] Conférez Schmid, *des Horat. Episteln. erklaert*, t. 51. — Eutrop. VII, 10. — Strabo., XII, 567.

[5] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 10, t. 1, p. 540; liv. X, § 16, t. 2, p. 139; liv. XI, § 6, t. 2, p. 174.

vrer ce pays au fils du roi défunt, Auguste en fit une province romaine; et on se rappelle qu'il nomma pour la gouverner ce Marcus Lollius Palicanus en qualité de préfet[1]. Il le fit ensuite consul en 733, et enfin il lui donna le commandement de l'armée qui devait combattre les Germains[2]; c'était le placer au poste le plus glorieux. Les Germains, réputés les plus belliqueux ennemis de l'empire, avaient crucifié des Romains pris sur leur territoire et fait une incursion dans les Gaules. Lollius marcha contre eux, et obtint d'abord quelques succès; mais une partie de sa cavalerie, surprise au moyen d'une ruse de guerre, fut battue, et les fuyards, en se repliant, mirent le désordre dans l'armée romaine. Celle-ci, attaquée à l'improviste, céda, et les aigles de la cinquième légion enlevées par les ennemis devinrent le trophée de leur victoire[3]. C'était un grand déshonneur dans les idées des Romains que de laisser ravir ses aigles; et, quoiqu'un petit nombre de soldats eût succombé dans cet engagement, le souvenir s'en perpétua comme de celui d'un grand désastre. Cependant Lollius, désormais sur ses gardes, reprit bientôt le dessus, et, ayant à son tour attiré les Germains dans une embuscade, il leur fit éprouver une défaite, et les détermina à accepter la paix qui leur était offerte. Ils donnèrent des ôtages et repassèrent le Rhin. Ce fut cet événement qui précipita le départ d'Au-

[1] Dion., lib. LIII, c. 26, p. 721; liv. LIV, c. 6, p. 734. — Euseb., *Chron.* lib. II. dans *Georg. Syncell* p. 513. — Euseb., *Chron. libri duo* Angel. Maius et Joannes Zobrabus, *edid.* Mediolani, in-fol., p. 366.

[2] Conférez ci-dessus, liv. XI, § 6, p. 174.

[3] Dion., lib. LIV, c. 20, p. 750. — Velleius Paterculus, lib. II, c. 97. 1, p. 229 (B. l.). — Sueton., *Oct. Aug.* c. 23, t. 1. p. 198 (B. l.). — Tacit., liv. I, c. 10. t. 1, p. 34. — Euseb. *Chronic.*, *apud Georg. sync. Chronographia*, Parisiis, 1652, in-fol., p. 314. — Julii, Obseq. *prodigiorum, libell.*, edit. Oudendorp, 1720, in-8°, c. 131, p. 214, ou t. 3, p. 206. apud Valerius Maximus (B. l.). — Conférez Jani, tom. 2, p. 45 à 47.

guste pour les Gaules, où il avait intention de se rendre afin de régler l'administration de cette province [1].

III.

L'échec qu'avait éprouvé Lollius n'altéra point la faveur dont il jouissait auprès d'Auguste, qui lui sut gré, au contraire, d'avoir réparé sa faute et conclu une paix qui assurait la tranquillité de cette frontière. Mais il n'en fut pas de même à Rome, où la moindre victoire remportée par ces peuples du nord, qui avaient failli anéantir la république dans son berceau, était un objet de crainte, et comme un vague pressentiment de l'avenir. Lollius, d'ailleurs, qui cachait sous les dehors du désintéressement une avarice insatiable, et l'ame d'un traître sous le masque d'un guerrier courageux et dévoué, n'avait pu tromper les regards perçans de ses rivaux et des envieux de sa fortune. Des voix accusatrices s'étaient fait entendre, et c'est dans le but d'opposer ses louanges à leurs clameurs, qu'il croyait calomnieuses, qu'Horace adressa à Lollius cette ode 9 du livre IV [2], une des plus belles de son précieux recueil. Composée dans le genre pindarique, elle n'est pas seulement remarquable par ses beautés littéraires, mais par les faits historiques qu'elle rappelle. L'excès même des louanges, et surtout leur nature semblent y trahir les secrètes pensées du poète, et font croire qu'il craignait que Lollius ne fût pas tout-à-fait exempt de ce désir excessif d'acquérir des richesses dont on l'accusait. C'est à ce sujet qu'il éprouve le besoin de reproduire, dans

[1] Livii, *Epitom.* CXXXIV.

[2] Acron et Porphyrion apud Horat., *Carm.* IV, 9, v. 1. — Dans Bravnhardus, t. 1, p. 559. — Jani, *Horat*, t. 2, p. 445. — Mitscherlich, *Horat.* t. 2, p. 404. — Orell., *Horat.* t. 1, p. 495.

les vers qu'il lui adresse, les maximes admirables du stoïcisme le plus pur et le plus rigide.

« Quoique je sois né sur les bords du retentissant Aufide [1], n'allez pas croire que mes vers mariés par un art nouveau aux accords de la lyre puissent jamais périr. »

Après cet éloge de lui-même, qui nous rappelle qu'Horace est le seul poète célèbre né dans l'Apulie, il passe en revue Homère, et ensuite Pindare, Simonide, Alcée, Stesichore, Anacréon et Sapho, qui ont su acquérir l'immortalité, même après Homère; il peint en traits rapides quelques-uns des héros qu'Homère a chantés; il donne des regrets touchans à ceux qui les avaient précédés, et dont la mémoire a péri parce qu'aucun poète n'a célébré leurs grandes actions : il est ainsi naturellement conduit à faire l'éloge de Lollius.

« Le héros ignoré diffère peu du lâche au tombeau. — Non, Lollius, le silence injuste de ma muse ne vous privera pas de la gloire qui vous est due. — Je ne souffrirai pas que la pâle envie ensevelisse dans l'oubli tant et de si nobles travaux. — Cette prudence qui prévoit tout, cette ame forte et calme dans les jours sereins et dans les temps orageux, cette justice qui punit la fraude et l'avarice, ce dédain de l'or qui attire tout à soi, voilà ce que j'admire en vous. Consul, non d'une seule année, mais des siècles à venir. Juge intègre, vous avez préféré l'honnête à l'utile, repoussé les dons des méchans; glorieux vainqueur, les bataillons ennemis ont été renversés par vos armes [2].

» N'appelez pas heureux le possesseur de grandes richesses; ce nom n'appartient qu'à celui qui use avec sa-

[1] Conférez Horat., *Carm.* III, 30, 10. — Ibid IV, 14, 25. — Ibid. *Sat.* I, 1, 58, et ci-dessus, liv. I, § 5, p. 7.

[2] Pour le sens de ces vers d'Horace qui ont été mal compris, conférez Acron et Porphyrion apud Horat., *Carm.* IV, 9, v. 35 à 40. — Dans Bravnhardus, t. 1, p. 562 et 563. — Massonii, *Horatii vita*, p. 261, 319 à 323.

gesse des dons que les dieux lui dispensent; qui supporte avec courage la dure pauvreté, préfère la mort au crime, et ne craint pas de périr pour sauver sa patrie ou les amis chers à son cœur. »

IV.

Tant qu'Horace vécut, il a dû croire que Marcus Lollius Palicanus était digne des louanges qu'il lui avait données, et du haut rang où la faveur d'Auguste l'avait placé, puisque cette faveur ne cessa pas de s'accroître, et qu'on la vit grandir encore même après que le poète de Venusia eut cessé d'exister.

En 752, les Arméniens chassèrent du trône Artabaze, que la politique romaine leur avait imposé, et choisirent Tigrane, qui fut soutenu par les Parthes. Auguste résolut d'envoyer contre ces peuples valeureux une armée formidable. Agrippa n'était plus; le jeune Marcellus, objet de tant de regrets, était, avant lui, descendu dans la tombe. Pour ne pas donner l'essor à quelqu'ambition dangereuse, Auguste, alors âgé de plus de soixante ans, se vit forcé de confier le commandement de son armée à Caius, son petit-fils, et fils d'Agrippa et de sa fille Julie. Caius était un jeune homme d'une grande espérance, mais il n'avait que dix-neuf ans. Pour suppléer à son inexpérience, Auguste le plaça sous la tutelle de Marcus Lollius Palicanus [1]. Cet homme, subjugué par une insatiable et honteuse cupidité, mit à profit l'influence et l'autorité que lui donnait la mission de confiance dont il était chargé; il se laissa corrompre, et reçut en secret des sommes considérables des Parthes et des autres rois d'Orient, afin d'agir

[1] Sueton., *Tiber.* cap. XII, t. 1, p. 372 (B. l.).

dans leurs intérêts. Tout fut découvert dans une entrevue que Caius eut avec le roi des Parthes. Le jeune prince se conduisit dans cette circonstance avec autant d'habileté que de prudence, et conclut avec les Parthes une paix honorable et utile [1]. Quelques jours après, Lollius mourut, non sans soupçon d'avoir lui-même terminé sa vie par le poison. Ses immenses richesses ajoutèrent par la suite à la célébrité que Lollia Paulina, sa petite-fille, s'acquit par sa beauté, et le luxe excessif de ses parures [2]. Arrachée à Mummius, son époux, par un caprice de Caligula, elle fut un instant la femme de cet empereur insensé [3]; puis, elle voulut une seconde fois devenir impératrice, et disputa le cœur de Claude à Agrippine [4], qui signala son triomphe en faisant d'abord exiler et ensuite assassiner sa rivale, dont elle se fit apporter la tête. Ce ne fut que long-temps après que Néron permit qu'on transportât à Rome les cendres de Lollia Paulina, et qu'on lui érigeât un tombeau [5]. Ainsi se vérifièrent sur Lollius et sur sa postérité, les belles maximes qu'Horace avait exprimées sur les dangers de la fortune. « N'appelez pas heureux le possesseur de grandes richesses; ce nom n'appartient qu'à celui qui use avec sagesse des dons que les dieux lui dispensent. »

[1] L'an 753 de Rome, de J.-C., 2. — Conférez Velleius Paterculus, lib. II, 101 et 102, p. 235 et 236 (B. l.). — Tacit., *Ann.* III, 48, t. 1, p. 349 (B. l.). — Plin., *Hist. nat.* lib. IX, c. 58, t. 4, p. 137 (B. l.).

[2] Plin. lib. IX, c. 58, t. 4, p. 137 (B. l.). — Tacit., *Ann.* lib. XII, c. 1, t. 1, p. 89 (B. l.). — *Lollii consularis filiam*, signifie dans Tacite la descendante, la petite-fille du consulaire Lollius. En 802, Lollia ne pouvait être la fille de Lollius, consul en 733.

[3] Dion. Cassius, lib. IX, c. 12, p. 915. — Sueton., *Caligula*, c. 25, t. 2, p. 34 (B. l.).

[4] Sueton., *Claud.* c. 26, t. 2, p. 125 et 126 (B. l.).

[5] Tacit., *Ann.* lib. XII, c. 1 et 22, t. 1, p. 89 et 114 (B. l.). — Ibid., *Ann.* XIV, c. 12, t. 2, p. 318 (B. l.). — Dion., LX, c. 32, p. 970, édit. Reim.

V.

Le besoin que nous avions de faire connaître le caractère de Lollius Palicanus, nous a fait franchir l'époque qui sert de limite à cette histoire ; il faut revenir à celle où elle est parvenue, c'est-à-dire au départ d'Auguste pour les Gaules. Dion assigne à ce départ d'autres motifs que ceux précédemment exposés. Il dit que les nouvelles lois sur les mariages et les divorces[1] occasionnaient à Rome tant de murmures, tant de réclamations particulières, qu'Auguste crut devoir s'éloigner, afin qu'un autre que lui fût chargé de les faire exécuter. Il voulait imiter Solon, qui, après avoir donné des lois à Athènes, s'en absenta et se mit à voyager. Dion dit aussi que plusieurs personnes soupçonnèrent qu'Auguste désirait se trouver plus libre dans ses amours avec Térentia, la femme de Mécène, dont on s'entretenait beaucoup à Rome. On disait que cette liaison avait refroidi l'amitié de Mécène et d'Auguste, et que ce dernier se détermina, en l'absence d'Agrippa, à nommer Statilius Taurus préfet de Rome et de toute l'Italie.

De ce récit, Meïbomius a conclu que Dion se trompait sur le motif qui empêcha Auguste de nommer Mécène préfet en son absence. Ce n'était pas parce qu'il lui était moins attaché, mais parce qu'il voulait l'emmener avec lui, afin de couvrir le scandale de son amour[2]. Cette con-

[1] C'est cette *Lege marita* dont Horace parle dans le poème séculaire, vers 20. — Dans Bravnhardus, t. 1, 659.—Conférez ci-dessus, liv. XII, § 4, p. 248, et Peschwitz, *Commentarius in familiam Cæsar. August.*, dans Fabricii, *Augusti fragmenta*, p. 95. Il rapporte le passage d'un ancien scholiaste sur ce vers d'Horace.

[2] Meïbomius, *Mæcenas*, p. 96.

jecture a été répétée comme un fait démontré par les auteurs de la vie de Mæcenas, qui ne font que suivre Meïbomius. Crevier a redit d'après eux, comme s'il l'avait puisé aux sources, que Mécène accompagna Auguste dans les Gaules[1]. On ne saurait travestir plus ridiculement l'histoire, ni se méprendre plus lourdement sur les caractères des temps et des personnages. Ceux-ci, bien appréciés, suffiraient seuls pour réfuter la conjecture de Meïbomius. Mais il y a bien d'autres preuves plus directes qui démontrent que Mécène ne suivit pas Auguste dans les Gaules. Dion paraît ajouter foi aux bruits de ville qui avaient couru sur les liaisons d'Auguste et de Térentia, et sur les motifs qui portèrent cet empereur à ne pas nommer Mécène préfet de Rome; il eût donc dit expressément que Mécène avait, comme Térentia, suivi Auguste dans les Gaules, s'il en avait été ainsi; et non-seulement il ne le dit pas, mais il dit le contraire, puisqu'il remarque qu'Auguste partit de Rome accompagné du seul Tibère [2]. Si Mécène avait été absent de l'Italie, lorsqu'Horace adressa à Auguste, dans cette belle ode cinquième du livre IV, ses vœux pour son prompt retour à Rome, ce poète n'eût-il pas en même temps adressé les mêmes prières à Mécène, à cet ami chéri, à cette moitié de lui-même? N'eût-il pas au moins témoigné quelques regrets sur une si longue séparation? Ses écrits n'en offrent aucune trace, et ils prouvent aussi que Mécène ne quitta point l'Italie.

En effet, nous connaissons parfaitement tous les motifs qui empêchaient Auguste de nommer cette fois Mécène

[1] Crevier, *Hist. des empereurs*, liv. I, § 3, t. 1, 123, édit. de Firmin Didot, 1824, in-8°. — Richer, *Vie de Mæcenas*, 1746, in-12, p. 78. — M. Santa Viola (*Storia di Caio Cilnio Mecenate*, Roma, 1816, in-8°, p. 219 à 217), n'est point tombé dans cette erreur, et réfute le récit de Dion.

[2] Dion., lib. LIV, c. 19, p. 749.

préfet de Rome. Il est étonnant que Dion les ait ignorés, ou que, s'il les a connus, il les ait omis pour rapporter de préférence de vains bruits de ville. Tacite nous instruit de ces motifs, ou du moins des principaux. Il remarque qu'à la vérité, après les guerres civiles, Mécène eut le gouvernement de Rome et de toute l'Italie, mais que quand Auguste eut affermi son autorité, quand l'empire se fut agrandi, quand le règne des lois eut prévalu, il avait reconnu qu'il fallait un consulaire pour exercer légalement la charge de préfet de Rome; par conséquent Mécène, qui voulait rester simple chevalier, ne pouvait y être nommé. Auguste choisit d'abord Messala Corvinus, et, ensuite, sur le refus de celui-ci, Statilius Taurus [1].

Ces motifs n'auraient pas existé, que la santé de Mécène, à cette époque, ne lui aurait pas permis d'accepter une charge aussi lourde que celle d'accompagner Auguste dans sa guerrière expédition. Pline nous apprend que les derniers temps de la vie de Mécène furent marqués par une suite de fièvres continuelles, et que dans les trois dernières années, il ne put dormir une seule nuit [2].

La censure, cette magistrature autrefois si redoutable, avait perdu toute sa force dans les derniers temps de la république. Auguste la fit revivre en changeant son nom. Il se fit conférer par le sénat le titre de conservateur, et ensuite de correcteur des mœurs [3]. C'est en cette qualité qu'il ordonnait les dénombremens, qu'il réglait les rangs des sénateurs et des chevaliers; c'est aussi en vertu du même titre qu'il rendit cette loi sur les mariages : *Lex de maritandis ordinibus*, dont parle Suétone et le vieux scholiaste d'Horace, dans ses notes sur le poème sécu-

[1] Tacit., *Ann.* lib. VI, c. 11, t. 1, p. 542 (B. l.).

[2] Plin., *Hist. nat.* VII, 51 (50). t. 3, p. 197 et 198 (B. l.).

[3] Sueton., *Oct. Aug.* XXVII, t. 1, p. 209 (B. l.). — Dion., liv. LIV, c. 30, p. 760, édit. Reim. Suetone dit qu'il avait cette charge à vie. Dion dit que le sénat la lui renouvelait tous les cinq ans.

laire. Cette loi, entr'autres dispositions, établissait des formalités pour les divorces, qui les rendaient plus difficiles. Elle ne permettait pas de différer au-delà de deux années les cérémonies nuptiales après la promesse de mariage; enfin elle admettait le mariage entre un citoyen romain et une affranchie, mais elle défendait les mésalliances aux sénateurs [1]. Il n'y avait donc qu'un consulaire, qu'un personnage au-dessus du rang de sénateur, qui pût connaître de ces infractions à la loi.

Auguste tenait beaucoup à l'exécution de ces lois qu'il croyait nécessaires. C'est ce que prouvent les éloges que lui donne Horace à ce sujet [2]; les éloges encore plus grands qu'il s'est donné lui-même dans l'inscription d'Ancyre, où il se vante d'avoir cherché par ses lois à faire revivre les mœurs antiques [3]. Ces lois étaient sévères et gênantes, et, par la suite, les chevaliers s'ameutèrent en plein spectacle pour en demander à Auguste l'abolition; il la refusa obstinément [4]. Auguste et Mécène pouvaient tous deux, comme hommes d'état, penser que ces lois étaient indispensables; mais la vie privée de l'un et de l'autre était trop connue, pour qu'ils ne cherchassent pas à éviter de rendre eux-mêmes des sentences, qui eussent fait dire que souvent ils auraient mérité de pareilles condamnations. Un motif tout puissant encore pour que Statilius Taurus, ou tout autre, ait été nommé préfet de Rome, de préférence à Mécène, c'est qu'on ne pouvait appeler des sentences rendues au nom d'Auguste, comme correcteur des mœurs, que lorsqu'il était absent. C'est ici que Dion nous paraît exact, quand il met au nombre

[1] Albert. Fabric., *August. fragment.* p. 95, 203. — Sueton., *Octav. Aug.* c. 34, t. 1, p. 224 (B. l.). — Dion, lib. LIV, c. 16, p. 745.

[2] Horat., *Carm. secul.* v. 20. — Ibid., *Carm.* IV, 15, v. 9 et 21.

[3] Conférez *Monument. Ancyran.*, dans Ste-Croix : *Eclaircissemens sur l'autorité légale d'Auguste, Académie des Inscriptions*, t. 49, p. 373.

[4] Sueton., *Oct. Aug.* c. 34. — Sext. Aurel., *Epit.*, c. 1, p. 456, 24.

des causes qui déterminèrent Auguste à partir pour les Gaules, le désir qu'il avait de ne point se trouver à Rome ni en Italie, lorsqu'il serait pris des mesures pour forcer à l'obéissance des lois qu'il avait rendues. Il n'y a aucun motif non plus, pour mettre en doute ce que dit l'historien grec, qu'Auguste, épris des charmes de Térentia, l'emmena avec lui dans les Gaules. Mais s'il existait quelque refroidissement entre Auguste et Mécène à cette époque, ce que rien n'autorise à croire, ce n'était certainement pas Térentia qui en était la cause. Mécène n'avait point eu d'enfant de sa femme, et il était depuis long-temps guéri de son amour pour elle: un divorce définitif les avait séparés pour toujours, et rendus étrangers l'un à l'autre. Il existe dans le *Digeste* une décision du jurisconsulte Trebatius Testa, qui pourrait même donner à penser que ce divorce définitif était fort ancien. Il est certain du moins, qu'à l'époque de cette décision, un premier divorce avait eu lieu. Mécène, toujours amoureux, fit une donation à Térentia pour l'engager à de nouvelles noces; elles se firent, et furent suivies encore d'un nouveau divorce. Mécène alors voulait que Térentia lui rendît la donation qu'il lui avait faite; celle-ci prétendit, au contraire, qu'elle devait la garder. La question fut soumise à Trebatius Testa, qui prononça: « que si le premier divorce était vrai, la donation était ratifiée; si, au contraire ce premier divorce était simulé, la donation était nulle [1]. » On appelait un vrai divorce celui qui n'était pas fait sous l'impression d'un premier moment de dépit ou de colère, mais avec l'intention de persévérer et d'opérer une sépa-

[1] Trebatius apud Javolenus, l. VI, *ex Posterioribus. Labeon*, lib. XXIV, tit. 1, *de Donat. inter virum et uxorem*, cap. 64. *Corpus juris civilis*, Amstelodami, Elsevirii, 1681, in-8°, t. 1, p. 369. On lit dans le texte *Terentiam* et *Dæcenatem*, mais Meïbomius (*Mæcenas*, p. 169), a très-bien observé qu'il fallait lire *Mæcenatem* au lieu de *Dæcenatem*. — Conférez ci-dessus, liv. IX, § 1, p. 2.

ration définitive. Comme il ne peut être ici question que de Trebatius Testa, le célèbre jurisconsulte, qui figure dans une des satires de notre poète, son grand âge nous donne lieu de penser que le divorce au sujet duquel il prononça sa décision ne fut pas le dernier. On sait combien les caprices et l'inconstance de Térentia donnèrent de tourmens à Mécène. Le temps de son amour pour elle ne fut marqué que par une suite continuelles de ruptures et de raccommodemens, c'est-à-dire de divorces et de noces sans cesse renouvelées; ce qui a fait dire à Sénèque que Mécène s'était marié mille fois, quoiqu'il n'eût eu qu'une seule femme [1]. Mais enfin il dut y avoir un terme à ces fluctuations, et ce terme dut arriver naturellement, lorsque Mécène eut passé l'âge où la folle passion de l'amour n'a plus le pouvoir de tourmenter l'existence. Ce terme était nécessairement dépassé à l'époque où nous sommes parvenus; peut-être eut-il lieu beaucoup plus tôt. On ignore la date de la naissance de Mécène, mais comme nous voyons le jeune Octave, dans le début de sa carrière politique, avoir sans cesse recours à son expérience et à ses conseils, on doit lui supposer au moins six à sept ans de plus que lui; il avait donc cinquante-deux à cinquante-trois ans en 738; dès lors souffrant et maladif, il ne songeait plus guère à Térentia. Quant à Auguste, on présume que son attachement pour cette femme séduisante était déjà fort ancien. Suétone rapporte un passage d'une lettre particulière d'Antoine à Octave, en réponse aux reproches que celui-ci lui avait adressés au sujet de son amour pour Cléopâtre. « Pourquoi, dit Antoine, êtes-vous changé à mon égard, est-ce parce que je couche avec une reine; elle est ma femme depuis neuf ans : et vous, vous en tenez-vous à la seule Drusilla [Livie] ? quelle sera la préférée, lorsque vous lirez cette lettre ? Tertulla ou Té-

[1] Senec., *de Provid.* c. 3, 9 et 10, t. 2, p. 24 et 25 (B. L.).

rentilla, Rufilla ou Salvia Titiscenia, ou bien toutes ensemble; car quand le désir vous aiguillonne, il vous importe peu laquelle se présentera la première [1]. » Les meilleurs critiques pensent, avec raison selon nous, que les noms : Térentilla, Rufilla, sont ici forgés pour jouer avec la terminaison de Drusilla, que par conséquent ces noms sont ceux de Térentia et de Rufa, et que cette Térentia était la femme même de Mécène. Or, Suétone nous apprend que cette lettre est, au moins de quelques mois, antérieure à la bataille d'Actium, ou à l'année 722 [2]. Auguste avait alors trente-un ans, et on n'en peut pas supposer moins de seize à Térentia, si l'accusation d'Antoine, pour ce qui la concerne, est fondée. En 738, lorsqu'elle suivit Auguste dans les Gaules, elle avait donc au moins trente-deux ans, et Auguste en avait quarante-sept. Ce simple calcul suffit pour écarter toute idée de jalousie de la part de Mécène, et aussi du côté d'Auguste un excès de passion capable de refroidir son attachement pour un homme dont l'amitié n'avait jamais cessé de lui être utile.

Suétone, qui ne dissimule ni les défauts, ni les vices, ni même les crimes d'Auguste, lui accorde une qualité : c'est de s'être montré constant dans ses amitiés. Ce que dit à ce sujet cet exact biographe, sera d'autant mieux placé ici, qu'il nous fera découvrir la cause de l'erreur que Dion a commise.

« Il était aussi peu facile de gagner l'amitié d'Auguste que de la perdre. Non-seulement il récompensa dignement les vertus et les services de ses amis, mais il supportait avec patience leurs défauts et il leur pardonnait leurs fautes, quand des motifs graves ne s'y opposaient pas. De tous ceux qui eurent part à son amitié, Salvidienus Rufus, et Cornelius Gallus qu'il avait élevé tous deux de la fortune la plus

[1] Marc. Anton., apud Sueton., *Oct. Aug.* lib. LXIX, p. 279 (B. I.).

[2] Albert. Fabric., *Augusti chronographia*, dans *Augusti fragmenta*, p. 36.

humble, sont les seuls qu'on vit tomber dans sa disgrâce. Tous les autres, jusqu'à la fin de leur vie, tinrent par leur crédit et leurs richesses les premiers rangs dans l'État, quoiqu'ils ne fussent pas sans avoir des torts envers lui. Sur plusieurs exemples que je pourrais rapporter, je n'en citerai que deux. Agrippa manqua pour lui de patience, et Mécène de discrétion. Le premier, parce qu'on lui avait préféré Marcellus, sur un léger soupçon de froideur, abandonna tout pour se retirer à Mitylène; le second révéla à sa femme Térentia la découverte encore secrète de la conjuration de Murena [1]. »

C'est cette ancienne faiblesse de Mécène dont nous avons déjà parlé, qui dut pendant quelque temps jeter quelque froideur entre Auguste et lui que Dion a transporté à une époque où l'impression, ainsi que l'atteste Suétone, en était effacée dans l'esprit d'Auguste. Térentia qui avait été la cause de cette faute de Mécène, et dont le nom revenait sous la plume de l'historien, à propos du voyage d'Auguste dans les Gaules, a occasionné cette méprise. Les historiens modernes, avec un peu plus de critique, auraient pu facilement l'éviter. Si l'on excepte cette époque de la conjuration de Murena, jamais l'amitié d'Auguste et de Mécène n'éprouva d'altération.

Plutarque nous dit que tous les ans Auguste recevait en présent le jour de sa naissance, une coupe de la main de Mécène; et rien ne nous apprend que ce témoignage périodique de l'attachement qui les unissait ait été interrompu une seule année [2].

Je n'ignore pas que Tacite nous dit [3], que Mécène n'eut, dans les derniers temps de sa vie, que l'apparence de la

[1] Sueton., *Oct. Aug.* LXVI, t. 1, p. 274 (B. l.).

[2] Plutarque, *Apophtegmes des Romains*, c. 20, dans *les Œuvres morales*, traduction d'Amyot, revue et corrigée par Clavier, 1802, in-8°, t. 15, p. 397 et 398.

[3] Tacit. lib. III, c. 30, t. 1, p, 326 (B. l.).

faveur, c'est-à-dire qu'il n'eut plus la même influence dans les affaires; ce qui s'explique facilement, puisque ses souffrances et l'affaiblissement de ses facultés ne lui permettaient plus de s'en occuper[1]. Auguste, dans la nécessité où il se trouvait de confier à d'autres les fonctions que Mécène avait remplies autrefois, transportait de nécessité à ceux qu'il honorait de son choix, la part de toute puissance et de crédit dont celui-ci avait été en possession. Tacite attribue ce changement à cette fatalité attachée au pouvoir, qui rarement dure toujours, au dégoût indéfinissable qui s'empare des princes qui ont tout donné, ou des favoris qui ont tout obtenu[2]. C'est là une de ces phrases brillantes, sententieuses et subtiles dans lesquelles cet éloquent historien se complaît trop souvent hors de propos. Elle l'a empêché de faire connaître le motif vulgaire, simple et naturel, du fait qu'il rappelait à ses lecteurs; mais elle prouve que du moins l'amour et la jalousie ne jouent ici aucun rôle, car s'il en eût été ainsi, l'historien n'eût pas manqué, lui, si grand peintre des passions humaines, de faire ressortir une circonstance qui offrait un sujet favorable à la vigueur de son pinceau.

VI.

La même cause qui empêchait désormais Auguste d'entretenir Mécène des affaires de l'État, faisait qu'Horace ne pouvait plus parler de poésie, de littérature, à cet ami continuellement dévoré par les ardeurs de la fièvre, et par conséquent hors d'état de prendre comme autrefois plaisir aux vers qu'il lui aurait adressés ou qu'il com-

[1] Plin. *Hist. nat.*, VII, 52, 2, t. 3, p. 203-204 (B. l.).
[2] Tacit. *Ann.* III, 30, t. 1, p. 327.

posait pour lui ou d'après ses instances. Cependant notre poète ne connaissait plus d'autre jouissance que celle du commerce des Muses. Tous les jeunes gens admis chez Auguste ou chez Mécène recherchaient la société du grand écrivain et de l'homme aimable, honoré de l'amitié et de la faveur de l'un et de l'autre. Dans ce nombre étaient surtout Lucius Calpurnius Pison et Fabius Maximus. La famille des Pisons était remarquable par son ancienneté et son illustration. Elle prétendait remonter jusqu'à Numa; elle avait toujours siégé dans le sénat et donné des consuls et des généraux à la république[1]. La liaison d'Horace avec cette famille avait commencé par celle de Cneius Calpurnius Pison. Lorsque le parti de Pompée se releva en Afrique, Cneius Calpurnius Pison avait combattu avec beaucoup d'énergie contre César, et ensuite il s'était attaché à Brutus et à Cassius[2]. C'est dans les camps de ces défenseurs de la liberté romaine qu'Horace s'était fait estimer de Pison. Lorsque la guerre civile fut terminée, Cneius Calpurnius Pison obtint la permission de revenir à Rome; mais il s'abstint de demander les honneurs, et ce fut Auguste qui le sollicita en 731 [3] de vouloir bien accepter le consulat. Auguste avait dès l'année 728 ouvert au fils de Pison [4] la carrière des fonctions publiques : c'est lui qui fut consul en 747[5], et qui eut sous Tibère une fin si funeste[6]. Il était ainsi que son père d'un caractère âpre et sévère. Son cousin, Lucius Calpurnius Pison, plus aimable, était aussi plus aimé d'Horace. Il avait en outre l'avantage d'être allié plus étroitement avec la famille d'Auguste que la branche des

[1] Conférez Dionys. Halicarn. lib. IV, p. 241. — Beaufort, *sur les premiers temps de Rome*, t. 1, p. 174; t. 2, p. 412.
[2] Tacit., *Ann.* II, c. 43, t. 1, p. 220 (B. l.).
[3] Tacit., *loco citato*. — Dion, lib. LIII, c. 30, p. 724.
[4] Tacit., *Ann.* III, c. 16, t. 1, p. 305.
[5] Dion, lib. LV, titulus, p. 669.
[6] Tacit., *loco citato*.

Cneius Pison, puisqu'il était le neveu de Calpurnia, femme de Jules César. Lucius Pison se faisait remarquer par des talens divers. Homme d'esprit, homme de cour, convive joyeux et sensuel, il avait montré de la capacité pour les affaires, une valeur brillante, et une grande habileté dans la guerre. Il fut fait consul cette année, quoiqu'il n'eut que trente-quatre ans [1]. Tandis que sous son consulat, le jeune Drusus, assisté de son frère Tibère, signalait sa première campagne par la soumission des *Rheti* et des *Vindelici* [2], peuple de la Souabe moderne, qu'Auguste établissait des colonies romaines dans l'Espagne, dans les Gaules, et réprimait les concussions des agens du fisc, Horace jouissait tranquillement de la société de Mécène et des plaisirs de Rome.

VII.

La première ode du quatrième livre de notre poète est un indice de la vie molle et voluptueuse, que l'on menait alors dans la capitale de l'empire. Cette existence où les plaisirs sensuels avaient une si grande part, s'alliait encore chez les Romains de ce siècle avec le courage dans les combats, avec cette énergie de l'ame qui faisait faci- A. de R. 739. Av. J.-C. 15. Ag. d'H. 50.

[1] Tacit., *Ann.* VI, 10, t. 1, p. 541. *Ætas ad octogesimum annum processit. — Per idem tempus* (A. u. 785). *L. Piso, Fato obiit.* — Dion, LIV, 21, p. 730. — Ibid. LV, *in titulo*, p. 769. — *Fast lat.*, dans Relandi, *Fasti consulares*, 1715, in-8°, p. 791. — Velleius Paterculus, II, 98, p. 230 (B. l.). — Florus, IV, c. 12, 17, p. 323 (B. l.). — Dion, LIV, 34, p. 765. — Conférez ci-après, liv. XIV, § 6; liv. XVI, § 1.

[2] Conférez l'inscription de la colonne Feltrina, dans Aurelio Gualteri Ottone, *Dissertazioni al antiqua via Claudia*, p. 9. — Dion, lib. LIV, cap. 22., p. 751 et 752. — Strabon. lib. IV, p. 226. — Sueton., c. 9. — Patercul, lib. II, c. 95. — Orosius, lib. VI, c. 21. — Horat., *Carm.* IV, 4.

lement supporter l'intempérie des saisons, les privations des camps, les fatigues de la guerre et les travaux plus pénibles encore peut-être que demandaient l'étude des lois et les luttes de l'éloquence au barreau. Quoiqu'Horace apostrophe Vénus dans cette ode, c'est réellement à Fabius Maximus qu'elle est adressée [1]; et dans plusieurs manuscrits de notre poète, le nom de ce Romain se trouve en tête de cette ode, et par conséquent du quatrième livre.

La famille des Fabius Maximus jouissait d'un grand crédit auprès d'Auguste. Aussi puissante qu'illustre, elle descendait de ce fameux Quintus Fabius Maximus, qui, dictateur et cinq fois consul, sauva Rome après la bataille de Cannes, des suites de la victoire d'Annibal [2], et fut deux fois honoré du triomphe. Ce fut lui aussi qui, après la bataille de Trasimène, bâtit dans le capitole un temple à Vénus Erycine et en fit la dédicace [3]. Paulus Quintus Fabius Maximus, et Quintus Fabius Maximus Africanus étaient à l'époque où nous sommes parvenus, les deux chefs de cette famille. Ils reçurent peu d'années après des marques signalées de la faveur impériale, puisque l'un et l'autre furent successivement créés consuls [4]. Ils étaient probablement tous deux les fils de ce Quintus Fabius Maximus qui mourut consul en 709, après avoir remplacé Jules César [5]. Un rejeton de cette noble famille parut au

[1] Conférez Jani, Horat. *Carm.* t. 2, p. 332. — Mitscherlich, t. 2, p. 303. — Orell. t. 1, p. 437. — Bravnhardus, t. 1, p. 521.

[2] Plutarchus, *Vie de Fabius Maximus*, c. 1, 5, 47, t. 2, p. 239, 242, 286 de la trad. d'Amyot, revue par Clavier, 1801, in-8°. — Auctor *de Viris illustribus*, c. 43, p. 189. édit. J. Arntzeu, 1733, in-4°.

[3] Tit.-Liv. lib. XXIII et XXXI. — Sueton., *Calig.*, § 18. — Larcher, *Memoire sur Vénus*, § 195.

[4] Plin. lib. VIII, c. 25, t. 3, p. 387 (B. l.). — *Fasti latini*, dans les *Fast. consular.* de Reland, 1715, in-8°, p. 777. — Simson, *Chronicon.*, *ann.* 743, p. 1556. — Almeloveen, *Fasti Roman.*, p. 64.

[5] *Fasti latini*, dans Reland, *Fasti consulares*, p. 771. — Quintil., *de Oratore*, lib. VI, c. 3, § 61, t. 2, p. 506 (B. l.). — Simson, *Chronic.*, ann. 709, p. 15, 28. — Almeloveen, *Fastor, Rom.*, p. 59.

Forum très-jeune encore, et se distingua par son éloquence, par le zèle qu'il mit à défendre ceux qui étaient injustement accusés. C'était le fils aîné, peut-être le fils unique de Paulus Quintus Fabius Maximus, et selon un usage fréquent chez les Romains, il portait le prénom de son père. Ce jeune homme aussi grand partisan de la poésie que de l'éloquence, était intimement lié avec Ovide, ami de tous les siens. Ovide devint son allié par sa troisième femme, parente de Martia qu'avait épousée ce jeune Paulus Quintus Fabius Maximus. Aussi ce fut à lui qu'Ovide exilé, s'adressa pour tâcher d'obtenir qu'Auguste lui fît grâce. C'est à Paulus Quintus Fabius Maximus que sont adressées ces touchantes épîtres datées *de Ponto*. Dans une d'elles, Ovide dit à Fabius : « Dès mon enfance, j'ai fréquenté votre maison ; je fus votre ami avant que vous ne fussiez né. C'est à vous, enfant encore au berceau, que j'ai donné les premiers baisers ; et quoique le temps ait fait éclore ma pensée un peu avant la vôtre, je puis être considéré par vous comme un frère. C'est votre père, dont l'éloquence fut aussi illustre que la naissance, qui m'a guidé dans mes études ; c'est lui qui m'a engagé à exposer mes premiers vers aux caprices de la renommée [2]. » Dans une autre épître, il lui dit encore « que les jours de fêtes, il était au nombre de ses convives ; que c'est lui qui a célébré son hyménée par des vers dignes des heureux liens qu'il a contractés [3]. » Ces liens étaient le mariage de Paulus Quintus Fabius Maximus avec Martia. Lorsqu'Auguste dans sa vieillesse se cacha de Livie pour aller voir son petit-fils exilé dans l'île de Planasie, il choisit pour confident et pour compagnon de voyage Paulus Quintus Fabius Maximus. Celui-ci confia ce

[1] Ovid., *de Ponto*, lib I, ep. 2, v. 138. — Lib. II, ep. 10. — Ibid., ep. 11, v. 13 et 18. — Conférez Massonii, *Vita Ovidii*, pag. 61 et 62, Amstelod, 1708, in-12. — Ibid., apud Ovidii, *Opera*, t. 8, p. 125 (B. L).
[2] Ovid., *de Ponto*, II, 3, v. 70 à 80, t. 7, p. 331.
[3] Ovid., *de Ponto*, lib. I, ep. 2, v. 130 à 134, t. 7, p. 267 (B. l.). — Conférez Massonii, *Vita Ovidii*, 1708, in-12, p. 61, 62, 210, 212, 215.

secret à sa femme Martia qui eut l'imprudence de le dire à Livie. « Tibère, dit Tacite, en fut informé aux funérailles de Fabius, qu'on soupçonna d'avoir abrégé ses jours, car l'on entendit alors Martia, qui s'accusait en pleurant d'avoir causé la mort de son époux [1]. » Pline, en effet, met au nombre des chagrins qu'Auguste éprouva le soupçon qu'il eut que Fabius avait trahi ses secrets [2]. Lorsque Fabius Maximus mourut, Ovide était encore en exil, car il parle de sa mort dans une des épîtres qu'il écrivit alors [3].

L'exil d'Ovide est de l'année 762 [4], et la mort y mit un terme en 770 [5]. C'est donc dans cet intervalle qu'a dû mourir aussi Paulus Quintus Fabius Maximus, puisqu'Ovide lui adressa des épîtres pendant cet exil. Mais nous avons vu que l'âge d'Ovide se rapprochait beaucoup de celui de Paulus Quintus Fabius Maximus, puisque lorsqu'il l'embrassait dans son berceau, il était lui-même un enfant. En supposant qu'Ovide eût alors huit ou neuf ans, Paulus Quintus Fabius Maximus serait né en 719 ou 720, et il aurait eu dix-neuf ou vingt ans lorsqu'Horace lui adressa, en 739, sa première ode du livre IV [6].

A cette époque de sa première jeunesse, déjà Paulus Quintus Fabius Maximus était l'honneur du barreau par son éloquence et son zèle à défendre les accusés [7]. Les agrémens de sa personne lui avaient valu autant de succès en amour qu'au Forum; et ses liaisons intimes avec Ovide et avec Horace, prouvent qu'il n'avait pas moins de goût pour la poésie que pour les plaisirs amoureux.

1 Tacit., *Ann.* I, 5, t. 1, p. 17 (B. l.).
2 Plin. *Hist. nat.* VII, c. 46, 3, t. 3, p. 73 (B. l.).
3 Ovid., *de Ponto*, IV, 6, v. 9 à 12, t. 7, p. 434 (B. l.).
4 Massonii, *Ovidii vita*, 1709, in-12, p. 137, apud Ovidii *Opera*, t. 8, p. 177 (B. l.).
5 Massonii *Ovidii vita*. p. 239, apud Ovid. Opera, t. 8, p. 246 (B. l.).
6 Conférez Masson., *Ovidii vita*, p. 1 et 24. — Ibid., apud Ovid., *Op.*, t. 8, p. 89 et 99.
7 Porphyrion apud *Horat.* IV, 1, v. 10, apud Bravnhardus, t. 1, p. 525.

Aussi Horace, qui à l'âge de cinquante ans se trouvait en proie à des désirs que sa philosophie lui commandait de réprimer, supplie-t-il Vénus de l'épargner et de favoriser Paulus Maximus. Tel est le but de cette ode dont la fin trahit un sentiment très-poétiquement exprimé, et qui, dans les mœurs dissolues des anciens, pouvait bien exciter quelques sympathies, mais qui heureusement, dans nos mœurs modernes, ne peut trouver ni pitié, ni excuse.

« Ah ! Vénus, après une si longue paix, pourquoi me déclarer la guerre ? Epargne-moi, épargne-moi, je t'en supplie. — Je ne suis plus ce que j'étais sous le règne enchanteur de la bonne Cinara[1]. Cruelle mère des amours ! cesse de vouloir asservir celui que dix lustres ont rendu inhabile à tes plus doux commandemens. — Va où t'appellent les flatteuses prières de la jeunesse; et si tu cherches un cœur fait pour tes flammes, que les ailes de tes cygnes se déployent et te transportent dans la demeure de Paulus Maximus. Défenseur éloquent de l'accusé tremblant, orné de mille talens divers, beau, plein de grâce, le noble jeune homme portera loin la gloire de tes étendards. Victorieux par ton secours, après qu'un dédaigneux sourire l'aura vengé des inutiles largesses d'un rival, il t'érigera près du lac d'Albe, sous un dôme de citronnier, une statue en marbre blanc[2]. Deux fois par jour, pour te célébrer, de jeunes garçons et de tendres vierges, imitant les danses des prêtres saliens, frapperont trois fois la terre de leurs pieds d'albâtre, et te chanteront des cantiques harmonieux, qu'accompagneront les sons éclatans des trompettes de Berecynthe[3]. Les doux soupirs de la flûte et les accords de la lyre retentiront dans l'air; des nuages d'encens s'élevant jusqu'à toi,

[1] Horat., *Epist.* I, 14, 33. — *Carm.* 13, 22. — Ci-dessus, liv. III, § 7, t. 1, p. 152 ; liv. IX, § 12, t. 2, p. 36.

[2] Conférez Empedocle dans Athénée, *Deinopsoph.* l. XII, c. 1, p. 510.

[3] Conférez ci-dessus, liv. IX, § 1, p. 3.

te charmeront par leurs délicieux parfums. — Pour moi, plus d'amante, plus de jeune amie, plus de crédule espoir d'un tendre retour. — Je ne sais plus lutter la coupe en main, ni ceindre mon front de fleurs nouvelles... Mais pourquoi ces larmes furtives coulent-elles le long de mes joues ? — D'où vient que mes lèvres craignent de s'ouvrir et gardent un honteux silence ? Hélas ! elles ont donc perdu leur persuasive éloquence. Ah ! cruel Ligurinus ! la nuit, dans mes rêves, je te vois sans cesse ; tantôt je te presse entre mes bras ; tantôt sur les gazons du Champ-de-Mars, rapide comme l'oiseau, je vole à ta poursuite, où pour t'atteindre, je m'élance dans le fleuve, et je fends les flots rapides [1]. »

VIII.

Une très-courte ode en huit grands vers asclépiades, qui est la dixième de ce livre quatre, est adressée à ce même Ligurinus pour lequel Horace, qui avait passé l'âge de plaire aux femmes, manifeste un si vif penchant. Les anciens scholiastes [2] n'ont pas manqué de nous instruire de l'intention d'Horace, qui est d'engager Ligurinus à se montrer plus accessible et moins dédaigneux. Dans cette ode qui n'est pas dépourvue de poésie, ni de grâce, Horace exhorte ce beau jeune homme à n'être pas si orgueilleux des dons que Vénus lui a faits. L'âge viendra et fera tomber ces beaux cheveux qui flottent sur ses épaules. Ce joli visage si frais et si rose sera hérissé de poils et sil-

[1] Conférez ci-après, § 8 et 9, et ci-dessus, liv. II, § 20, t. 1, p. 105 ; liv. VIII, § 5, t. 1, p. 531 ; liv. IX, § 16, t. 2, p. 49 ; liv. XI, § 4, t. 2, p. 165.

[2] Acron et Porphyr. apud *Horat. Carm.* IV, 10, v. 1. — Bravnhardus, t. 1, p. 564. — Scholiast. Cruquii, *Horat. Carm.*, p. 236, édit. 1611, in-4°. — Orell., t. 1, p. 303.

lonné de rides. Alors Ligurinus, toutes les fois qu'il jettera les yeux sur son miroir, dira : « Que n'ai-je pensé autrefois comme aujourd'hui, ou pourquoi ma beauté ne revient-elle pas avec ma raison [1] ? »

Dans l'épître que Voltaire adresse à Horace, il lui dit :

Tout passe, tout périt, hors ta gloire et ton nom ;
C'est là le sort heureux des enfans d'Apollon ;
. . . .
Tes vers en tous pays sont cités d'âge en âge ;
. . . .
Sur vingt tons différens tu sus monter ta lyre,
J'entends ta Lalagé, je vois son doux sourire...
Je n'ose te parler de ton Ligurinus.

Voltaire avait raison de se taire à cet égard; il ne voulait s'entretenir que du poète et du plaisir qu'il avait éprouvé à relire ses écrits. L'historien, sous peine de n'offrir à ses lecteurs qu'une peinture incomplète et mensongère de l'homme et de l'époque où il a vécu, ne peut garder le même silence. Rien ne prouve mieux le degré d'élévation qu'a procuré à l'humanité toute entière, une religion plus pure, que le dégoût qu'elle inspire pour ce qu'il y a de purement matériel dans les passions : rien ne démontre mieux l'empire qu'exerçait le polythéisme sur les sentimens et les idées des anciens que la publication de la seconde églogue de Virgile, et celle des deux odes d'Horace dont nous venons de parler. Ces deux grands poètes, aussi remarquables par leur savoir, la dignité de leur caractère, que par leur talent, n'auraient

[1] Conférez *Horat. Carm.* IV, 10. — Jani, t. 1, p. 450. — Mitscherlich, t. 2, p. 429. — Orell., t. 1, p. 503. M. Peerlkamp, qui mutile sans pitié (le barbare !), les plus belles odes de notre poète, ne fait pas la moindre objection contre celle-ci, ni contre les quatre derniers vers de l'ode première du livre IV. Conférez *Horatii Flacci carmina*, Recens. P. Hoffmann Peerlkamp., p. 369 et 418. Harlem, 1834, in-8°.

certainement pas mis au jour de telles productions, s'ils n'avaient su qu'ils trouveraient un grand nombre de lecteurs disposés à sympathiser avec les souffrances que leur poésie exprime avec tant d'énergie, et ce seul fait en dit plus en faveur de nos temps modernes, sous les rapports moraux et intellectuels, que des volumes d'histoire et de discussions.

Si Horace eut son Ligurinus, Pindare eut son Théoxène[1], Anacréon son Bathylle[2], Catulle son Juventius[3]. On sait les bruits honteux qui coururent sur Jules César et sur Octave. Sous Adrien, le bel Antinoüs eut des autels; Trajan, ce modèle des empereurs, ne fut pas plus scrupuleux qu'Adrien[4]. Je ne parle que des empereurs les plus vertueux, et non de ceux dont la vie fut immonde. Ce qui peut engager à excuser Horace, c'est que Virgile et Tibulle, ses contemporains, ses amis, plus tendres et moins épicuriens que lui en amour, ont montré encore moins de réserve.

Martial, lorsqu'il vante les largesses de Mécène envers les poètes de son temps, parle de l'effet qu'elles produisaient pour animer leur verve. Il insiste surtout sur le don que Mécène fit à Virgile, de l'esclave Alexis. « Reçois ces richesses, dit Mécène, toi, le plus grand des poètes; aime aussi notre Alexis, le plus beau de ceux qui me servaient à table le Falerne d'un rouge foncé, et dont la main blanche me présentait ces larges coupes dans lesquelles je trempais ses lèvres de roses, dignes des baisers de Jupiter même. » — « Le poète surpris oublia la grosse Galathée et la rubiconde Thestylis, et celui qui avait chanté le mou-

[1] Valer. Maximus, IX, c. 12, 7, t. 2, p. 193.

[2] Anacreont. *Carm.* XXII-XXIX.

[3] Catullus, *Carm.* 48, 81, 99, p. 147, 361, 380 (B. l.).

[4] *Les Césars de l'empereur Julien*, traduits par Spanheim, 1728, in-4°, p. 68-72-73-209.

cheron d'une voix rustique, célébra l'Italie conquise, les destinées et la gloire des compagnons d'Enée [1]. »

Le sensible et mélancolique Tibulle, Tibulle le poète des cœurs tendres, Tibulle, le poète des femmes par excellence, a été bien plus amoureux de Marathus, qu'Horace ne le fut jamais de Ligurinus [2]. Tibulle a exprimé cet impur et honteux attachement dans des élégies aussi passionnées que celles qu'il a composées pour Délie [3]. Au nombre des plus délicieuses productions de ce poète, on place l'élégie qu'il adressa à Pholoé pour l'engager à répondre à l'amour de Marathus, qu'elle tourmentait par ses rigueurs après l'avoir comblé de ses faveurs. Cette Pholoé, fille de Chloris, femme du pauvre Ibicus [4], est, on se le rappelle, celle qu'Horace, dans l'ode adressée à Tibulle [5], nous montre aussi cruelle envers Cyrus qu'elle l'était à l'égard de Marathus. Cependant, ailleurs, Horace nous la dépeint comme très-déréglée dans ses mœurs, bondissant comme une jeune chèvre lascive, folâtrant avec des jeunes gens, et assiégeant la maison de ceux qu'elle aimait.

Tibulle ne s'est pas contenté de mettre sa muse ainsi au service de Marathus, il nous apprend qu'il a poussé la condescendance jusqu'à porter devant lui le flambeau, pour l'introduire chez son amante [6]; qu'il s'est jeté aux

[1] Martial, lib. VIII, épigr. 56, t. 2, p. 243 (B. l.). — Tib. Clar. Donati, *Vita Publii Virgilii Maronis*, t. 7, p. 271 (B. l.). — Conférez ci-dessus, liv. IV, § 9; liv. VIII, § 26, t. 1, p. 257 et 573; liv. XI, § 8, t. 2, p. 187. Ce fut par un jeu de mots avec son nom de Virgilius, qu'à Naples, il fut nommé la Parthenienne, la Vierge. — Conférez Ausone, cité dans la note par Donatus, tom. 7, p. 171 (B. l.).

[2] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 4, t. 1, p 53; liv. IX, § 16, t. 2, p. 49 (B. l.).

[3] Tibull., *Eleg.* I, 4. Ibid. 8, v. 89, p. 45, 53, 56, 87, 98, 99 (B. l.).

[4] Horat., *Carm.* III, 15, v. 7.

[5] Ibid., *Carm.* I, 33, v. 6 et 7.

[6] « Ipse comes multa lumina nocte tuli! »

Tibull., *Eleg.* I, 9, v. 42.

pieds du beau jeune homme pour se le rendre favorable [1]. Ce Marathus pourtant se livrait à prix d'argent, ou du moins dans l'espoir d'une riche succession. Tibulle lui reproche de souffrir par ce motif les caresses d'un riche et dégoûtant vieillard. Horace au moins ne s'est pas laissé dégrader à ce point. Aussi Tibulle comprenait-il tout ce que sa faiblesse avait de honteux, car il termine ses aveux en disant : « Je rougis maintenant de mes chants et de moi [2]. » On reconnaît là l'homme qui, même pour d'injustes soupçons, se laissait battre par sa maîtresse [3].

IX.

La religion des anciens prêtait une excuse à la dépravation des sens, par la cause même qu'elle lui assignait. Remarquons que c'est à Vénus qu'Horace attribue la passion qui pèse sur son existence ; et que c'est à cette déesse qu'il se plaint de vouloir reprendre sur sa vie une influence à laquelle son âge devait le soustraire. N'oublions pas que ce qui n'est pour nous qu'une allégorie, était pour les Romains une réalité. Quoiqu'Horace dans la pratique se laissât dominer par la philosophie d'Epicure, il n'avait point adopté tous ses dogmes, et il repoussait son dégradant matérialisme autant que son athéisme insensé [4]. On le voit souvent pencher pour les stoïciens, et même emprunter quelque chose aux idées mystiques de Pythagore, en se montrant enclin à la superstition. Il est bien vrai que dans ses

[1] « Nunc pudet ad teneros procubuisse pedes. »
Tibull., *Eleg.* I, 9, v. 30.

[2] « At me nunc nostri Pieridumque pudet. »
Tibull., *Eleg.* I, 9, v. 48.

[3] Tibull., *Eleg.* I, 6, v. 72 et 73, p. 76 (B. l.).

[4] Horat., *Epist.* II, 1. v. 60. — *Satir.*, II, 3, v. 191 ; I, 9, v. 81 ; I, 1, v. 5 et 100. — *Carm.* I, 29, 14 ; II, 6, 9 ; III, 3 ; III, 21, 9.

épîtres et dans ses satires, qui indiquent une étude approfondie des diverses sectes de philosophie, il incline vers les croyances plus épurées de la secte académique, si éloquemment exposées par Cicéron; mais dans ses odes il se conforme aux croyances populaires, et paraît plein de foi et de piété envers les dieux[1].

Parmi ce grand nombre de divinités qu'admettait le polythéisme romain, il n'y en avait aucune dont le culte fût plus révéré à Rome que celui de Vénus. Ce culte était venu d'Orient. Varron avoue qu'il était inconnu des premiers Romains[2]; mais depuis que la fable d'Énée, fils de Vénus et d'Anchise, échappé du sac de Troie[3] pour aborder en Italie, eut prit crédit parmi les Romains, et qu'ils se furent habitués à considérer la descendance de Romulus par le héros troyen et la déesse Vénus comme une sorte de légende sacrée, le culte de cette déesse obtint à Rome une singulière faveur, et s'étendit dans toute l'Italie[4]. Dans un poème destiné à dénier l'existence des dieux, et à faire triompher la doctrine du panthéisme, Lucrèce rend pourtant hommage à cette croyance nationale; et dès les premiers vers, il dit : « Mère des descendans d'Énée, délices des dieux et des hommes, puissante Vénus[5] ! » Lorsque la famille des Césars, qui se prétendait issue d'Énée, fut parvenue au souverain pouvoir, ce culte de Vénus finit par envahir tout l'empire, et Rome en particulier. Au temps de notre poète, indépendamment de l'ancien temple qu'on lui

[1] Horat., *Epist.* lib. II, v. 209; 6, v. 27. — *Sat.*, lib. II, v. 5 et 6, 12 et 13. — *Epist.*, I, 6, v. 27; II, 1, v. 126 et 132. — *Carm.* I, 37, 6; II, 2, 6,; I, 4, 16; II, 20; II, 11, 10; III, 1, 25; III, 6; III, 24; IV, 7, 14.

[2] Varro., De *lingua latina*, IV, 10, 20, p. 12, édit. 1595.

[3] Homeri, *Hymn.* édit. Mathiæ, 1805, in-8°. *Hymn.* IV, p. 89 et 237.

[4] Conférez G. Bachet, s^r. de Meziriac, *Commentaires sur les épîtres d'Ovide*, t. 2, p. 142 à 171.

[5] Lucretii, *de Natura rerum*, lib. I, v. 1-2.

avait érigé sous le nom de Vénus Erycine [1], et le temple plus récent que Jules César fit construire en 708 [2], sous l'invocation de Vénus Génératrice, cette déesse avait encore plus de vingt autres temples dans différens quartiers de la ville [3], sans compter les chapelles particulières et les chapelles publiques. Parmi ces dernières, une des plus fréquentées, sans doute, était celle de Vénus *Volupia* [4] ou *Lubentina* [5]. Elle était ainsi nommée à cause des plaisirs qu'elle procure. Ce n'est qu'à ce titre qu'on pouvait la considérer comme la promotrice de la honteuse passion qui tourmentait Horace. Du moins est-il certain qu'en suivant les transmutations successives qu'éprouva le culte si pur de cette Vénus Vierge, de cette Vénus Uranie, qui présidait aux chastes amours [6], et en parcourant la longue liste des surnoms [7] que valurent à cette déesse les passions coupables dont elle embrasait ceux qui avaient mérité sa colère, nous n'en trouvons pas d'autres que ceux-là qui puissent faire naître l'idée d'une dégradation de son culte primitif, telle que celle qu'indiquent les premiers et les derniers vers de l'ode qu'Horace adresse à Fabius Maximus; car en la supposant capable d'inspirer de si coupables penchans aux mortels dont elle était mécontente, on reniait les attributs divins qui la fai-

[1] Titus Livius, lib. XXII, c. 9 et 10, p. 272, edit. Elzev., 1678, in-12. Ce fut un Quintus Fabius Maximus qui en fit la dédicace. — Sueton., *in Galba*, § 18, p. 280, édit. Elz., in-18, 1650.

[2] Dion Cassius, XLIII, § 22, p. 356. — Appian, *de Bell. civil.*, lib. II. — Servius, *Æneid.* lib. I, v. 720.

[3] Larcher, *Mémoire sur Vénus*, p. 23, 187, 207 et 344.

[4] Macrob., *Saturn.* lib. I, c. 10, p. 229, édit. Gronovi, 1670. — Servius ad Virgil., *Æneid.* lib. I, v. 720.

[5] Cicero, *de Natura deorum*, lib. II, c. 24, 61. — Apud Cicero, *Opera*, t. 4, p. 156. — Augustin., lib. IV, c. 8. — Varr., *de Ling.* lib IV et V.

[6] Conférez *Bibliothèque d'Apollodore*, lib. I, § 4, 15, 25; lib. III, § 3, 4, t. 1, p. 13, 15, 23, 103, 267, 327, 379, et t. 2, p. 25, 68, 283, 376, 446 et 465, trad. de Clavier.

[7] Larcher, *Mémoire sur Vénus*, p. 330 à 338. On compte 248 de ces surnoms, selon Larcher.

saient révérer « comme la créatrice des êtres, comme la souveraine de la nature, comme la déesse bienfaisante qui, du haut de la voûte étoilée, répandait la fécondité au sein des mers qui portent les navires, et sur les terres qui donnent les moissons ». Telles sont les magnifiques paroles dont se sert le poète Lucrèce pour définir cette déesse, quand il la supplie de s'associer à ses chants, et de prêter à ses vers un charme qui les fasse durer éternellement [1].

X.

Depuis long-temps, Horace n'écrivait plus de satires; non qu'il n'eût encore à souffrir des dédains et des injustices de la critique, et plus encore des mauvais imitateurs et des maladroits panégyristes [2]; non que les vices, les travers et les ridicules ne fussent aussi communs et aussi choquans qu'ils l'avaient été au temps de sa jeunesse; mais il était devenu plus indulgent, et il avait cessé d'être irascible. Peut-être était-il tenté d'attribuer cet heureux changement dans son caractère à la philosophie, Mais les bienfaits de l'âge, la faveur d'Auguste, l'amitié de Mécène, et la réputation dont il jouissait, en étaient des causes plus réelles.

A mesure qu'Auguste par ses traités, par la renommée de son équité et de sa sagesse, par les victoires de ses armées reculait les bornes de l'empire romain, Horace éprouvait le besoin de recourir à sa muse pour célébrer cette époque si glorieuse pour le nom romain, et certainement la plus prospère dont Rome eût été appelée à

[1] T. Lucretii Cari, *de Rerum natur.*, lib. I, v, 1, 3, 25, 26 et 35. — Larcher, *Mémoire sur Vénus*, p. 8 à 76.

[2] Conférez Horat., *Epist.* I, 19, — Orell., t. 2, p. 474, et ci-après.

jouir depuis sa fondation. L'enthousiasme et le talent du poète semblaient s'accroître, il faut le dire, avec la grandeur des destinées de Rome. Les dernières odes qu'il a composées sont, sans aucun doute, les plus belles de son recueil. Ces motifs qui lui interdisaient la pensée de toute composition satirique le détournaient aussi d'écrire des épîtres qui, d'après le genre qu'il avait adopté pour ces sortes d'écrits, ressemblaient tant à des satires.

Pourtant Mécène, à en juger d'après le petit nombre de fragmens qui nous restent de ses ouvrages [1], devait préférer beaucoup les épîtres d'Horace à tous ses autres genres de compositions, et il parvint par ses instances à obtenir de lui deux épîtres, qui furent probablement mises au jour avec une nouvelle publication plus complète. Ces épîtres sont la première et la dix-neuvième du premier livre. Toutes deux sont adressées à Mécène.

XI.

Dans la première [2], le poète que Mécène avait exhorté à chanter les victoires de Drusus sur les Rhètes et les Vendéliciens, dont on s'entretenait beaucoup alors à Rome [3], commence par déclarer qu'il se croit impuissant pour répondre aux instances de son ami. C'est à Mécène que sa muse a dédié ses premiers chants, c'est à lui que les derniers doivent être consacrés, mais que cet ami n'exige pas de nouveaux vers. L'âge a changé ses goûts; son

[1] Conférez Albertus Lion, *Mæcenatiana*, c. 4, p. 25-48.

[2] Horat., *Carm. Epist.* I, 1. — Conférez Quint. Horatii, *Epistolas commentariis uberrimis instructas ediderunt*, S. Obbarius et Th. Schmid., Lipsiæ, 1737, Fascicul, primus, 1-105. — Fr. E. Schmid. *Des Quint. Horatius Flaccus episteln*, 1 Theil, p. 3-50. — Bravnhardus, t. 2, p. 234. — Orell., t. 2, p. 299.

[3] Kirchner, *Questiones Horatian.*, p. 36. — Obbarius, p. 61.

esprit n'est plus le même; et en vain voudrait-on le ramener sur le théâtre de ses anciens jeux. Le gladiateur Vejanus, qui a suspendu ses armes au temple d'Hercule et qui vit retiré à la campagne, doit lui servir d'exemple. « Vejanus, dit-il, se garderait bien de s'exposer à l'affront d'implorer au bout du cirque la pitié des spectateurs. » Horace fait allusion au droit de grâce réservé au peuple rassemblé dans l'amphithéâtre, pour les combats de gladiateurs. Lorsqu'un des combattans était désarmé, ou s'avouait vaincu, en abaissant ses armes, le vainqueur ne pouvait lui porter le coup fatal que lorsque les spectateurs avaient prononcé sur son sort. S'ils voulaient le sauver, ils fermaient leur pouce, et ils l'étendaient si leur volonté était qu'il fût mis à mort [1].

Horace entend sans cesse une voix retentir à ses oreilles qui lui crie : renvoye donc enfin ton coursier vieillissant, de peur qu'exténué il ne tombe, et ne laisse son maître au milieu de l'arène, exposé à la risée publique. Adieu donc les vers ! adieu les amusemens frivoles ! Le vrai, le beau, voilà ce que recherche le poète; voilà ce qu'il demande avec instance, et ce qui l'occupe constamment. Il met en réserve, il amasse ce dont il pourra jouir à chaque instant. Pour le jeune amant trompé dans l'attente d'un nocturne rendez-vous, pour le mercenaire travaillant tant que le soleil est sur l'horizon, pour l'adolescent que gêne la surveillance incessante d'une mère sévère, la nuit, la journée, l'année, ne s'écoulent pas avec plus de lenteur que les heures qu'Horace voit se succéder dans l'expectative du moment désiré, où il a résolu de se livrer sans réserve à ce qui est également utile au pauvre et au riche; à ce que jeune ou vieux on se repent toujours d'avoir négligé.

Mais de quel chef recevra-t-il le mot d'ordre? De

[1] Horat. *Epist.* I, 18, 66. — Juvenal. III, 36. — Conférez Mazois, *Ruines de Pompei*, pl. XXXII. — Orell. *Horat.*, t. 2, p. 465. — Plin. 28, 2, 5.

quel dieu pénate acceptera-t-il la tutelle? — D'aucun en particulier. Il ne faut jurer sur la parole d'aucun maître [1]. Au milieu des flots qui se combattent, il fera aborder sa nacelle partout où elle pourra séjourner en sûreté. Tantôt disciple de Zénon, il sera le partisan rigide, l'intrépide défenseur de l'austère vertu; tantôt, timide déserteur, il abandonnera le portique pour se ranger en secret du côté d'Aristippe, en essayant de vaincre et de dominer tout ce qui pourrait le subjuguer [2].

Il faut cultiver toutes les qualités heureuses, faire sans cesse la guerre aux mauvais penchans, à tous les défauts. Il n'en est point de si féroces qu'on ne puisse au moins adoucir pour peu qu'on veuille prêter aux leçons une oreille attentive. Il est des paroles, il est des charmes pour guérir toutes les maladies de l'ame, tous les travers de l'esprit [3]; Horace l'assure, et sa muse, si variée, si persuasive, a le secret de ces charmes et de ces paroles. On en ressent toute la puissance quand on entre avec elle dans un commerce intime.

C'est déjà une vertu que de chercher à fuir le vice; et le premier acte de sagesse est de se guérir de sa folie. Parce qu'on n'a pas la force de Glycon [4] [fameux lutteur], négligera-t-on de prendre un exercice salutaire pour se fortifier et se garantir de la goutte? Parce que je ne possède pas une vue aussi perçante que celle de Lyncée, oublirai-je, pour les soulager, de baigner mes yeux malades?

[1] Horat., *Epist.* I, 1, v. 14. — Orell., t. 2, p. 303.

[2] Horat. *Epist.* I, 1, v. 19 et 20. —Obbarius, p. 4. Ce passage a été mal compris par Sanadon (t. 6, p. 8), et bien développé par Batteux, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 26, p. 1 à 9. — Sur Aristippe, conférez Barthelemy, c. 32, t. 3, p. 211 à 224, 4me édit. Ce portrait, un peu romanesque, n'est pas toujours exact et conforme à ce que l'antiquité nous apprend de ce philosophe; conférez aussi Diogènes Laerce, 2-65-85.—Cicero, *de Offic.*, 3, 33, —Arrian, *Epict.* I, 4, p. 49. — Orell., t. 2, p. 304.

[3] Horat. *Epist.* I, v. 35. — Schmidt, p. 17. — Orell., t. 2, p. 308.

[4] Conférez Acron apud *Horat. Epist.* I, 10, v. 30. — Bravnhardus, t. 2, p. 240. — Schmidt, t. 1, p. 19.

« L'argent est moins précieux que l'or, et l'or que la vertu. — Voilà ce que je dis. — Non, non, d'un bout à l'autre de la place Janus [1], aux jeunes comme aux vieux, j'entends crier : citoyens ! citoyens ! des écus d'abord, et après les écus, la vertu. »

« En effet, si pour compléter quatre cent mille sesterces, il vous en manque six à sept mille [2], vous ne pouvez être de l'ordre équestre ; vous êtes plébéien. Peu importe que vous ayez le courage, la conduite, l'éloquence, la probité ; vous êtes plébéien. »

« Amassez du bien, vous dit-on, amassez-en légitimement, si vous le pouvez, sinon, amassez-en à quelque prix que ce soit... — Ah ! sans doute, pour jouir de plus près des drames lamentables de Puppius. »

On voit par ce passage de notre poète que les chevaliers et les sénateurs avaient au spectacle une place réservée plus rapprochée de celle du théâtre. Ce qui est dit de Puppius est probablement un trait de satire qu'Horace décoche en passant contre cet auteur dont les tragédies avaient du succès, mais qui ne lui plaisaient pas. Acron et le scholiaste de Cruquius rapportent deux vers de ce poète tragique qui sont tout ce qui nous en reste. Le sujet de ces deux vers est son épitaphe faite par lui-même, où il dit : que ses amis et tous ceux qui le connaissent verseront d'abondantes larmes sur le tombeau de celui qui, de son vivant, en a tant fait répandre au peuple romain [3].

[1] Actuellement l'arco di Jano quadrifonti. — Conférez Cicero, *de Offic.* lib. II, et ci-dessus, liv. V, § 20, t. 1, p. 328. — Vasari, *Itinerario*, Rom., 1804, t. 2, p. 398. — Aurell. Victor, *Descriptio Romæ.* — Labbe *Natit. dignit. imper.* p. 246. — Dezobry, *Rome et le siècle d'Auguste*, t. 1, pl. 1. *Plan du Forum Romanum*, par Debrett. — Obbarius, *Quint. Horat. Epist.*, Fasc. I, 1837, in-8°, p. 71-73. — Conférez Grævius, *Thes.* III, p. 51. — Orell., t. 2, p. 311.

[2] Horat., *Epist.* I, 1, v. 57. — Orell., t. 2, p. 342.

[3] Weichert, *Poetar. latin. reliq.*, p. 276 et 277. — Acron apud *Horat.*, *Epist.* I, 1, v. 97. — Bravnhardus, t. 2, p. 245. — Apud Schmidt, *Horat. Episteln erklaert*, t. 1, p. 33. — Cruquii, *Horat.*, p. 511.

La loi sur le cens de 400,000 sesterces (80,000 francs de notre monnaie [1]), exigés pour être dans l'ordre des chevaliers avait été rendue sur la proposition de Roscius Otho en 687. On la nommait par cette raison la loi Roscia [2]. Ainsi elle classait les hommes d'après la fortune, et voilà pourquoi Horace dit à Mécène, dans cette épître : « Ne préférez-vous pas à la loi Roscia la vieille chanson dont on berça notre enfance, et celle des fiers descendans des Camille et des Curius ? Cette chanson promettait la royauté à ceux qui font bien. — Aussi faites bien, disent les enfans dans leurs jeux, et vous serez roi. — Oui ! voilà le mur d'airain derrière lequel l'honnête homme aime à se retrancher [3] : une conscience que rien ne trouble, un front qu'aucune faute ne fait rougir, la noble indépendance, une attitude ferme et dédaigneuse en présence des orgueilleux caprices de la fortune [4], voilà ce qu'il oppose aux vils conseils que donne le vulgaire, aux maximes des usuriers, des agioteurs, des banquiers de la place de Janus. »

Mais si le peuple romain demande à Horace pourquoi se promenant comme lui, sous les mêmes portiques, il ne pense en rien de la même manière ? Pourquoi ce que l'on recherche, il le fuit, ce que l'on aime, il le hait ? C'est que cet Hydre aux cent têtes se livre à des penchans divers dont aucun ne lui convient, et qu'il est comme le renard qui refusait de pénétrer dans l'antre du lion malade, parce qu'il avait observé que toutes les empreintes des pattes annonçaient qu'on y était entré, mais qu'aucune ne prouvait qu'on en fût sorti [5]. Ho-

[1] Tables de Dureau de la Malle, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Inst.*, 1836, t. 12, p. 326.

[2] Cicero, *de Oratore pro Muræna*, c. 19. — Conférez Giraud, *Recherches sur le droit de propriété*, t. 1, p. 327.

[3] Horat., *Epist.* I, 1, 56 à 67. — Orell., t. 2, p. 312 à 314.

[4] Horat. *Epist.* I, 1, v. 60 à 65. — Orell., t. 2, p. 313 à 314.

[5] Horat. *Epist.* I, 1, 73-75. — Orell., t. 2, p. 315.

race ne veut point aller aux Indes, à travers les écueils et les flammes pour acquérir des richesses ; il ne cherche point une part dans les fermes publiques ; il ne courtise pas les vieilles et riches veuves ; il ne tend point de piéges aux vieillard opulens et décrépits ; il ne veut point accroître par l'usure son modique patrimoine [1].

Si encore l'homme restait fidèle à ses inclinations, à ses projets ; mais il en change à chaque instant. Ce travers dont Horace s'étonne le plus, et que sa raison ne peut supporter, est précisément celui dont il s'accuse lui-même, car sa muse impitoyable envers les extravagances des autres, épargne encore moins les siennes. Il est même probable qu'il les exagère pour donner plus de force à ses préceptes. Mais laissons-le parler.

« Il n'est pas au monde, dit l'homme riche, de plus charmant site que celui de Baies ! A peine a-t-il dit un mot que la mer et le lac voisin [le lac Lucrin], se ressentent de sa prédilection. Mais déjà un autre caprice le domine. — « Ouvriers, vite ! demain, transportez-vous à Teanum [2], [cette ville de la Campanie était célèbre par ses eaux thermales]. — L'hymen orne-t-il son palais d'un lit conjugal [3], il préfère la couchette du célibataire. — Est-il libre de tout lien, il n'y a suivant lui de bonheur que dans le mariage. — Quels nœuds assez solides pour fixer ce protée qui change à chaque instant de forme et de figure. »

« L'homme pauvre... vous riez... oui, l'homme pauvre aussi change de taudis, de table, de bains, de bar-

[1] Horat., *Epist.* I, 1, 44-50. — Orell., t. 2, p. 309.

[2] *Teanum Sidicinum,* Teano dans la Campanie ; il y avait un autre lieu de ce nom dans la Pouille. — Conférez Tit.-Liv., *Polyb.* III, 91. — Strab. lib. V. — Plin. III, 5. *Itiner Ant.* Sur Baies, voyez Dion, XLVIII, 51. — Sénèque, *Epître* LI, qui l'appelle l'auberge de tous les vices « diversorium vitiorum ». — Propert. I, 2 ; et ci dessus, liv. VII, § 6, t. 1, p. 450.

[3] Lectus Genialis, v. 87. Conférez sur ce vers la note d'Orelli, *Horat.*, t. 2, p. 317.

bier; il bâille dans le bateau où il a payé sa place, comme le riche dans la trirème qui lui appartient. »

« Si j'arrive coiffé de travers, si je laisse apercevoir une chemise usée sous une tunique neuve, si les pans de ma toge retombent inégaux, vous riez, Mécène; et pourtant quand je ne suis pas d'accord avec moi-même, quand ce que j'ai désiré, je le refuse, ce que j'ai refusé, je le désire, quand ma vie entière n'est qu'un flux et un reflux perpétuel de contradictions, démolissant, construisant, rendant rond ce qui est carré, vous ne riez pas; vous ne vous moquez pas de moi; sans doute parce que vous trouvez que je n'extravague pas plus, ni autrement, qu'un autre. Vous ne croyez pas que j'aie, pour cela, besoin d'un médecin, ni d'un curateur, nommé par le préteur, sur avis de parens; non, vous ne le croyez pas, cher et tutélaire appui de ma destinée; vous cependant, Mécène, qui ne pouvez souffrir un ongle mal coupé à cet ami qui est tout à vous, et ne voit que vous au monde. »

« Concluons : le sage ne reconnaît au-dessus de lui que Jupiter; le sage est libre; le sage est le roi des rois [1]; le sage possède les richesses, les honneurs, la beauté, et surtout la santé....., quand la pituite ne le tourmente pas! »

Ainsi, un petit trait satirique, lancé contre l'absolutisme de la doctrine des stoïciens, termine encore cette épître, qui est une des meilleures de notre poète, et peut-être celle où sa philosophie se trouve le plus clairement exposée. On voit que pour concevoir cette philosophie éclectique, qui consiste à prendre, dans chaque système, ce qu'il paraît offrir de meilleur et de plus judicieux, Horace n'avait pas besoin que, long-temps après lui, un philosophe, nommé Potamon, fondât à Alexandrie cette

[1] Conférez Senec., *Epist.* 31, 73, t. 3, p. 227 et 471 (B. l.). — Cicero, *de Offic.* I, 41. — Ibid. lib. III et IV, t. 2, p. 425 à 532, et t. 6, p. 182 (B. l.).

secte conciliatrice [1]. Cicéron lui en avait donné l'exemple, car lui aussi avait dit qu'il ne voulait pas se laisser déporter dans une secte, exclusivement, et y demeurer attaché, comme le naufragé, sur le rocher où la tempête l'a jeté [2].

Cette épître nous apprend qu'en avançant en âge, Horace se laissait aller à d'assez grandes négligences dans sa toilette. Il n'est pas étonnant qu'elles lui attirassent des railleries de la part de Mécène, qui avait écrit un poème ou un traité sur la parure, ou sur le soin qu'on doit avoir de sa personne (*De cultu suo*). Il ne nous reste rien de cet ouvrage, que quelques expressions citées par Sénèque, comme des exemples de style entortillé, négligé, affecté, qui, selon lui, étaient une image assez exacte de la vie molle et voluptueuse de Mécène, de sa démarche indolente, de la singularité de son costume lorsqu'il paraissait en public, avec une robe flottante et un manteau qui lui couvrait la tête et ne laissait voir que les oreilles, à la manière des acteurs qui représentent les riches esclaves fugitifs dans les comédies [3].

XII.

Dans la seconde des épîtres dont nous avons parlé, Horace manifeste encore plus que dans la première, l'intention d'en finir avec sa muse moraliste et satirique, en disant franchement tout ce qu'il pense de lui-même et de ses détracteurs. En effet, depuis, il ne composa plus que pour tracer les préceptes de cet art d'écrire, dans lequel

[1] Dacier, t. 8, 39. — Daunou, article *Potamon*, dans la *Biographie universelle*, t. 35, p. 503.

[2] Cicero, *Acad.*, lib. II, c. 3, 8, t, 1, p. 240 (B. l.).

[3] Senec., *Epist.* CXIV, 4-5-6-7-8, t. 4, p. 263 (B. l.). — Meibomius, *Mæcenas*, c. XXII, 13-24, p. 145 à 148.

il s'était montré un si grand maître [1], que pour chanter les nouveaux succès et la gloire des armées romaines [2]; que pour se rendre l'interprète des vœux de Rome à l'égard d'Auguste [3]; et pour adresser de nouvelles actions de grâces à ces Muses, auxquelles il était redevable de cette immortalité, qu'il osait promettre à ses ouvrages [4].

Horace vivait dans un de ces siècles de paix, de prospérité et de gloire, où les productions du génie ont développé le goût de la poésie et de la belle littérature, parmi tous ceux que leur fortune ou leur destinée a permis d'acquérir quelqu'instruction. Alors la culture des lettres est un besoin pour tous, un noble plaisir pour les uns, une jouissance d'amour-propre pour plusieurs; pour d'autres un moyen de vivre. C'est à ces époques qu'abondent les mauvais auteurs, et les juges littéraires encore plus ineptes. C'est alors qu'on voit naître les cabales suscitées par la médiocrité, le faux goût et l'envie. L'homme de mérite et de probité, qui s'écarte de ces cotteries formées dans des intérêts privés, est nécessairement en butte à leurs attaques. Horace, de son temps, se trouvait plus qu'aucun autre, exposé à la haine de cette classe d'écrivains. Sa renommée était grande; la nature de ses écrits, aussi bien que leur valeur poétique, lui avaient procuré beaucoup de lecteurs; mais, si on en excepte quelques vrais juges, Pollion, Messala, Tucca, Valgius, Aristius, les frères Viscus, Bibulus, Servius, Furnius, Octavius, et les grands poètes de son temps, Virgile, Varius, Tibulle, Properce, Ovide; on était bien loin de rendre universellement justice à ses ouvrages. Ils étaient beaucoup lus; mais ils étaient aussi très-critiqués, ce qui tenait à plusieurs causes. La faveur dont

[1] Horat., *Ars poet. Epist.* I, 2.
[2] Horat., IV, 14.
[3] Horat., *Carm.* IV, 5, 15.
[4] Horat. *Carm.* IV, 3 et 8. — Orell. t. 1, p. 454 et 489.

il jouissait auprès d'Auguste, de Mécène, lui faisait un grand nombre de jaloux. Ses traits satiriques et mordans suscitaient contre lui des haines violentes. Enfin, le caractère tout nouveau de ses écrits donnait lieu à des hésitations et à des doutes de la part de ces esprits impartiaux, mais faibles, qui craignent, lorsqu'ils louent ou qu'ils blâment, de compromettre leur jugement, et qui attendent toujours, pour avoir une opinion, que d'autres aient prononcé. Le dédain d'Horace pour les lectures publiques, alors fort en vogue, contribuait beaucoup à augmenter le nombre de ceux qui lui étaient contraires. On disait qu'il n'en agissait ainsi que pour flatter Auguste et Mécène, auxquels il récitait ses vers en particulier avant de les publier. Des imitateurs maladroits outraient le désordre de ses dithyrambes ; ils substituaient l'enflure à la pompe harmonieuse de ses strophes ; ou par la vulgarité du langage et des tournures, rendaient ridicule la familiarité de ses satires et de ses épîtres. Ainsi, ses admirateurs et ses copistes lui causaient encore plus d'impatience que ses ennemis. Ce fut pour épancher cette humeur orgueilleuse dont il était plein, qu'il adressa cette dernière épître à Mécène [1]. Il le nomme docte Mécène [2], parce qu'en effet, Mécène était également versé dans les lettres grecques et latines; on sait qu'il avait composé plusieurs ouvrages en prose et en vers [3]. Dion [4] lui attribue même l'invention de la tachygraphie, dont Sénèque fait honneur à Tiro, l'affranchi de Cicéron [5], et qui est probablement plus ancienne que l'un et l'autre.

[1] Conférez Horat., lib. I, *Epist.* 19. — Théod. Schmid. *Des Horatius Flaccus episteln erklaert*, t. 1, p. 418. — Bravnbardus, t. 2, p. 343 — Orell., t. 2, p. 474.

[2] Ibid., v. 1.

[3] Meïbomius, *Mæcenas*, c. 23 et 24, p. 141 et 148.

[4] Dion., LV, 7.

[5] Senec., *Epist.* XC. — Isidor, I, 22. Conférez ci-dessus, *Horat. Carm.* I, 1 ; II, 12 ; III, 8. — *Epod.* I, 3. — *Serm.* I, 3 et 6. — *Epist.* I, 1-7, 19. — Quintil. lib. VIII. — Sueton., *Oct.* c. 68. — Macrob. liv. IV.

Horace commence par citer le mot d'un des meilleurs auteurs de l'ancienne comédie grecque, l'athénien Cratinus [1]. Il avait dit : Que les vers d'un buveur d'eau ne sauraient plaire ni vivre long-temps. Le bon Ennius, lui-même, avait renvoyé au puits de Libon, c'est-à-dire parmi les gens d'affaires, les usuriers, et les plaideurs [2], ceux qui veulent faire des vers sans l'assistance de Bacchus.

« Nos poètes, dit Horace, depuis que j'ai rendu le même arrêt, n'ont cessé, la nuit, d'abreuver leur gosier de vin, et de l'en arroser le jour. Quoi ! suffira-t-il au premier venu d'avoir un air farouche, d'aller les pieds nus, de porter une toge écourtée, et de singer ainsi Caton, pour nous rendre les mœurs et la vertu de Caton. Iarbitas creva sur la place, en voulant rivaliser avec l'éloquence et le débit de Timagènes. Un modèle dont il est facile d'imiter les défauts nous égare. Si, par hasard, je devenais pâle, ils boiraient du cumin pour se faire pâlir. O imitateurs, troupeau servile ! combien de fois vos vains trémoussemens m'ont échauffé la bile ! combien de fois j'ai ri de vos impuissans efforts ! »

« Le premier j'ai ouvert la carrière où personne avant moi n'avait paru ; mon pied n'y foula la trace d'aucun autre. L'abeille, chef de l'essaim, qui sent sa force, le conduit et s'en fait suivre, Le premier j'ai fait connaître au Latium les accens du poète de Paros ; n'empruntant d'Archiloque que ses cadences et sa verve, mais non pas ses idées, ni son style mordant, si funeste à Lycambe. Parce que j'ai craint de changer le rythme de ses vers, gardez-vous pour cela d'orner mon front d'une moindre

[1] Il écrivait vers l'an 300 de Rome.

[2] Conférez ci-dessus, t. 1, p. 419 et 423, *Horat. Sat.* II, 6, v. 36. — Cicero, *de Divinit.*, I, 17 ; liv. I, 36. — Id., *Pro Sextio* VIII. — Ovid., *Remed. amor.* 561. — Conférez Acron, apud *Horat. Epist.* I, 19, v. 18. Dans Braunhardus, t. 2, p. 345. — Schmidt, t. 1, p. 425.

couronne. Les chants mâles de Sapho, les chants d'Alcée lui-même, tempèrent chez moi l'âpreté des vers d'Archiloque. Quant à l'ordre et à la nature des pensées, nulle ressemblance. Ma muse n'a point de beau-père qu'elle veuille inonder du fiel le plus noir; elle n'attache point au cou d'une fiancée le lacet fatal qui doit la faire périr[1]. Oui ce sont ces accords qu'aucune bouche n'avait encore répétés, que j'ai fait le premier résonner sur la lyre latine, et je jouis en voyant mes œuvres sans modèle, dans des mains libres, occuper de nobles regards. »

« Voulez-vous, Mécène, savoir pourquoi l'ingrat lecteur qui, chez lui, chérit et loue mes opuscules, devient injuste et les décrie dès qu'il a passé le seuil de sa porte? c'est que je ne sais pas mendier les suffrages de la tourbe inconstante, par de somptueux repas, ou par des dons de vêtemens usés; c'est que je ne m'empresse pas d'être l'auditeur et le défenseur des grands et fameux écrivains de nos jours; c'est que je ne brigue point l'approbation de la troupe des rhéteurs, et que je n'ambitionne pas l'honneur d'être entendu dans leurs écoles. »

« De là leur désespoir... Si je dis que j'aurais honte de réciter en présence d'un public nombreux, des vers si peu dignes de son attention, et de paraître attacher beaucoup d'importance à ces bagatelles. » — « Ah! vous vous moquez, me dit-on, vous réservez vos vers pour les oreilles de Jupiter, persuadé que vous êtes, qu'à vous seul appartient de bien préparer le miel du Parnasse, et que tout ce que vous faites est beau. » — « A ces railleries, je crains d'en opposer de trop mordantes, et de me faire arracher les yeux dans la lutte. Ici, dis-je, point de combat; ajournons les plaisanteries malicieuses; bien souvent elles engendrent les disputes, et celles-ci la colère : de la colère naissent les haines et d'interminables guerres. »

[1] Conférez Welcker, *in Jahn's jahrbüchern, für philologie*, Bd. XII, § 24. — Orell., *Horatius*, t. 2, p. 484.

De Porphyrion et du scholiaste de Cruquius il résulte que [1] celui dont Horace parle dans cette épître, sous le nom de Iarbitas, était Codrus, poète né en Afrique [2], que Virgile aussi a ridiculisé, et qui écrivit un poème intitulé la *Théséide* [3]. Codrus voulant un jour, à souper, et après avoir bien bu, imiter la déclamation de Timagènes, se rompit un vaisseau dans la poitrine, et mourut subitement.

Quant à Timagènes, c'est ce rhéteur d'Alexandrie qui fut fait prisonnier par Gabinius, et envoyé à Rome, où il fut acheté par Faustus, fils du dictateur Sylla. La destinée de Timagènes est des plus singulières : après avoir été successivement esclave, cuisinier, porteur de lettres, et professeur d'éloquence, il devint le favori et le commensal d'Auguste ; mais il s'attira une disgrâce par ses indiscrétions et ses sarcasmes, et se fit chasser. Pollion, qui aimait son esprit frondeur et railleur, l'accueillit. Auguste reprocha à Pollion de donner asile à un de ses ennemis, mais il n'exigea pas qu'il fût renvoyé. Timagènes avait écrit une histoire citée par Ammien Marcellin [4], un livre intitulé : *Des Rois* [5], et une Vie d'Auguste, qui était sans doute toute à son éloge, car il la brûla lorsqu'il fut brouillé avec cet empereur [6].

Sanadon remarque judicieusement [7] que, lorsqu'Ho-

[1] Acron. apud *Horat.* lib. I, *Epist.* XIX. — Apud Bravnhardns, t. 2, p. 345. — Scholiast. Cruquii apud Schmidt, *des Episteln Horat., erklaert*, t. 1, p. 429. — Cruquii, *Horat.*, p. 584.

[2] Virgil., *Eclog.* V, v. 11 ; VII, v. 22, t. 1, p. 142 et 171 (B. l.).

[3] Conférez Weichert, p. 369-400-408-411-413-522, des *Poetarum latin. reliquiæ*, Lipsiæ, 1830.

[4] Ammian. Marcellinus, lib. XV, c. 9, § 2,

[5] Seneca, *de Ira*, I, c. XXIII, 3, 45, t. 1, p. 153 ; ibid. ep. 14 (B. l.).

[6] Conférez Weichert, *de Iarbita Timagenis æmulator*, dans les *Poet. latin, reliq.* p. 393 à 474. — Conférez Quintil., *Instit. orat.* lib. I, 10, § 10. — Seneca, *Epist.* XCI, § 13. — Suidas (vol. 3, p. 417), dit que Timagènes mourut à la suite d'un souper. Il fut étouffé par les efforts qu'il fit ponr vomir.

[7] Horace, traduit par *Sanadon*, t. 1, p. 300, édit. in-4°.

race se vante de n'avoir imité d'Archiloque que la mesure des vers, et nullement l'acreté et la virulence, il oublie ses épodes contre Canidie, Cassius, Menas, le poète Mœvius, la vieille débauchée; ce qui est encore une preuve ajoutée à tant d'autres, que ses épodes ne furent jamais comprises, de son vivant, dans son recueil; qu'il n'avoua jamais ouvertement ces œuvres de sa jeunesse; qu'elles furent recueillies et ajoutées, après sa mort, à celles qu'il avait lui-même publiées.

Horace se compare dans une de ses odes, à l'abeille de son pays, qui recueille sur le mont Matina [1] le miel des fleurs: en suivant cette comparaison, il aurait pu ajouter que cette abeille portait un aiguillon assez fort pour se défendre, assez douloureux pour se venger [2].

On conçoit qu'il tâchât d'éviter une trop complète ressemblance avec Archiloque, et que cependant il tint à honneur de lui être comparé. Archiloque avait été chassé de Paros, sa patrie, de Thasos, colonie qui devait l'existence à son père, et de Lacédémone; il se fit partout redouter et haïr; il vécut pauvre et malheureux, et périt assassiné par un de ceux qu'il avait rendus victimes de ses vers sanglans. Horace, au contraire, a vécu heureux et chéri de tous ceux qui le connurent; voilà ce qui distingue les destinées de ces deux poètes. Mais combien de rapports de ressemblance, quoique leurs existences se trouvent séparées par un intervalle de sept siècles! Archiloque, né d'un père illustre, était cependant le fils d'une esclave affranchie, que son père avait épousée [3]. Chez les Grecs, c'était une tache aussi grande que d'être, comme Horace, né d'un père affranchi. Archiloque aban-

[1] Horat. IV, 2, 27. — Orell., t. 1, p. 448.

[2] Hinc Venusina favos dulci jucunda susurro,
Carpsit Apis, sed acu ferrit irritata cruento.
Politian.

[3] Ælien, liv. X, c. 13.

donna son bouclier dans une bataille; Archiloque aimait les femmes et le vin, et quelques-unes de ses poésies étaient tellement libres, que l'empereur Julien en avait interdit la lecture aux prêtres du paganisme [1]. Pour se venger de Lycambe, qui lui avait promis Néobulé, sa fille, et qui la donna à un rival plus riche, il composa en vers iambes des odes ou des chansons satiriques, formées par le mélange d'un grand vers et d'un petit, auxquels il donna, par cette raison, le titre d'épodes. L'effet en fut tel, dit-on, que Lycambe, Néobulé et ses deux sœurs se pendirent de désespoir d'être ainsi chansonnés et diffamés par toute la ville. Enfin Archiloque perfectionna la musique, et fut considéré en poésie comme le créateur du genre lyrique chez les Grecs. On admirait dans ses productions, surtout dans ses hymnes en l'honneur des dieux, la force extraordinaire des expressions, la vivacité des images, la sublimité des pensées. Cicéron [2] et Velleius Paterculus [3] le placent à côté d'Homère; Dion-Chrysostôme [4], Longin [5] et Quintilien [6], en portent le même jugement; mais il ne nous reste rien de lui, tandis que nous possédons d'Homère, non-seulement les poésies qu'il avait composées, mais encore celles qu'on lui a attribuées [7].

Quoiqu'Horace se fût fait un assez grand nombre d'ennemis par son esprit caustique et mordant, par son humeur libre et indépendante; comme il était obligeant,

[1] Ceci est un indice que le christianisme avait fait naître, même dans ses antagonistes, un sentiment de pudeur publique, auparavant inconnu.

[2] Cicero, *ad Attic.* lib. XVI, *Epist.* II, 20. — *Tuscul.* I, *de Finib.* 2, 34.

[3] Velleius Patercul. I, 5, 2.

[4] Dion Chrysostom., *Orat,* XXXIII, p. 397.

[5] Longin, *Sect.* XIII, 3, § 33, 5, p. 54 et 117, édit. Weiske, Lipsiæ, 1809, in-8°.

[6] Quintilian. lib. X, c. 1.

[7] Conférez Sévin, *Mémoire sur Archiloque*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. 10, p. 36 à 53.

dépourvu d'ambition, modeste dans ses goûts et dans son existence, il ne suscita point, comme Archiloque, des haines violentes contre lui; il paraît même que, sans la rechercher, il eut une sorte de popularité, due probablement au succès de ses hymnes religieuses, chantées par le peuple dans les solennités publiques. Nous le voyons tel qu'il s'est peint lui-même, au milieu des rues tumultueuses de Rome, suivi d'un seul esclave, circulant, flânant dans le cirque et dans le marché; s'informant du prix du blé, des légumes (tout romain propriétaire était régissseur de ses biens), ou se promenant sous les portiques, souvent plongé dans ses rêveries; avare de paroles lorsqu'on le rencontrait; plutôt réservé qu'empressé; aimable et gai, mais inégal et sujet à des accès de mélancolie, causés par ses maux de nerfs; aimant la société, surtout celle des femmes et d'un petit nombre d'amis choisis; naturellement complaisant, mais se ployant peu au ton souple et flatteur de ceux qui se rassemblaient chez Mécène et chez Auguste, et préférant volontiers à ce monde brillant ses livres et sa solitude champêtre [1].

XIII.

Nous n'avons aucun des ouvrages d'Alcée ni d'Archiloque, les deux principaux lyriques grecs qu'Horace s'était proposés pour modèles. Nous ne pouvons donc établir entre eux et lui de comparaison qui puisse motiver notre jugement sur la prééminence, ou l'infériorité, de ce poètes les uns à l'égard des autres; mais dans ce qui nous reste de Pindare, il est facile de s'apercevoir que ce poète surpasse encore Horace par la grandeur des images et la richesse du style; et pourtant il n'est personne qui n'ait plus sou-

1. Horat. *Sat.* I, 6, 56, 112; I, 133, 136. — *Epist.*, I, 4, 18, 96.

vent relu Horace que Pindare, même parmi ceux qui sont les plus familiarisés avec la langue de ce dernier. C'est qu'Horace l'emporte sur le poète grec par l'abondance des idées, l'intérêt et la variété des sujets, la diversité des mètres qu'il a employés. Tout ce que l'amour, l'amitié, la reconnaissance, le patriotisme, la gloire de la patrie, le spectacle de la nature, peuvent inspirer à l'ame de sentimens vifs ou passionnés, tendres ou exaltés, mélancoliques ou joyeux, devient pour Horace des sujets d'odes. Le retour ou la visite d'un ami, la mort d'une personne chérie, un jour de fête ou de naissance, la tendresse ou l'inconstance d'une maîtresse, un joyeux banquet, la cessation des guerres civiles, de nouveaux triomphes, ou des fêtes nationales, sont autant de motifs qui le portent à saisir sa lyre. Les causes les plus fortuites lui rappellent les malheurs de la patrie; ces tristes ressouvenirs font renaître sa sensibilité; il déplore ces désastres depuis long-temps passés, avec autant de verve et d'énergie qu'il en met à peindre la prospérité présente; sa tristesse est aussi profonde que sa joie est vive; et dans ses vers se révèle l'ame du patriote, encore plus que le talent du poète. Pour lui, le genre lyrique répond sans effort à toutes les émotions du cœur, à tous les mouvemens de la pensée, à tous les caprices de l'esprit. La grâce, l'énergie, la pompe, ou l'élégante simplicité, donnent tour à tour à chacune de ses odes le caractère qui leur convient et sont souvent réunies dans une seule composition. Comme il rappelle avec autorité à l'exercice de la vertu! avec quelle heureuse variété d'expressions et de tournures il parvient à nous convaincre que le bonheur ne consiste que dans la modération, dans le contentement de soi-même, dans une médiocrité suffisante et dans le mépris des richesses. En lui tout est vrai, tout est réel, tout est naturel, et sa muse n'est que l'écho fidèle de son ame ardente et sensible, de son imagination forte et flexible. Comme il peint bien les douces impressions et les joies du printemps,

et la tristesse de l'hiver qui lui rappellent toujours la brièveté de la vie et la nécessité d'en jouir! comme il exprime avec chaleur tout ce que l'amour a de délicieux et de cruel! comme il aime bien sa patrie, ses amis, et le premier de tous, Mécène, son bienfaiteur! comme il loue magnifiquement les grands hommes qui ont illustré le nom romain! Aucun poète n'offre une peinture plus vraie, plus sincère de lui-même, une manifestation plus entière et plus complète de ses sentimens les plus intimes, de ses pensées les plus habituelles; un aveu plus franc, plus fidèle, de ses défauts et de ses qualités, de ses vertus et de ses faiblesses. C'est par lui-même que nous savons qu'il était emporté et colère, trop enclin à des désirs qu'il aurait dû réprimer, et trop peu tempérant dans ses libations à Bacchus. Il ne veut rien cacher à ses lecteurs, ou plutôt à ceux auxquels s'adresse chacune de ses compositions; car il ne veut pas qu'on puisse croire qu'il a écrit pour le public. Jamais il ne fait des vers que pour épancher son ame dans l'ame de quelqu'un qui lui est cher, ou par le besoin qu'il éprouve de s'entretenir des objets qui l'occupent ou qui l'intéressent. Le poète n'est chez lui que l'interprète de l'amant, de l'ami, du joyeux convive, du philosophe, de l'homme de goût, de l'homme sensible.

Sous ce rapport, il montre le même caractère dans toutes ses productions; il se présente à nous sous les mêmes traits, mais non pas avec le même genre de talent. Aucun poète, au contraire, n'a montré plus de flexibilité dans deux manières aussi différentes d'écrire, que celle qu'on remarque entre ses odes et ses *sermones;* c'est bien toujours le même homme, mais on ne peut croire que ce soit le même auteur. Dans les odes, tout est coloré, chaleureux, harmonieux, inspiré; le poète chante sur des tons divers, mais toujours il chante; la philosophie et la fière morale, elle-même, ne s'y présentent qu'entourées de tout le prestige de la poésie. Dans les satires et les épîtres, on s'aperçoit bien, à certaines cadences, que

c'est encore un poète qui écrit, mais ce poète ne chante plus, il cause, il raisonne; son style est simple et familier; ce n'est plus l'inspiration qui le domine, c'est la raison qu'il recherche; ce n'est plus par le feu d'une ardente imagination qu'il veut briller, mais par les grâces piquantes d'un esprit malin et caustique. La philosophie semble lui avoir fait délaisser la muse, ou s'il consent à ce que celle-ci suive l'autre, c'est à condition de se cacher modestement derrière elle, non pour la guider, mais pour l'accompagner dans sa marche. Il éprouve le besoin de s'exprimer avec concision et clarté, et si son langage énergique et figuré trahit encore quelquefois le poète, c'est comme par l'effet d'une allure qui lui est naturelle; il revient promptement au style simple, mais vif et animé, d'un entretien familier.

Dans ses satires, habile à démasquer les vices qui se cachent sous les masques empruntés aux différentes sectes philosophiques, il les bafoue et les flétrit dans la personne des Fabius, des Crispinus, des Stertinius, des Damasippe, des Catius. Ses vers mordans poursuivent encore plus fortement les musiciens arrogans et les mauvais poètes, les parasites et les flatteurs, les dissipateurs et les avares, les ambitieux, les dénonciateurs et les écornifleurs de successions; et les noms des Pantolabus, des Nomentanus, des Milonius, des Nérius, des Perillius, des Birrius, des Caprius, des Pediatius, des Voranus, des Tanaïs, des Visellius, des Pomponius, des Fufius, des Furius-Bibaculus, des Hermogènes, des Tigellius viennent se placer sous sa plume.

La liste en est longue, et cependant chez Horace la satire personnelle n'était qu'un accessoire de la morale, un moyen de rendre sensible et plus évidente, plus efficace, les maximes de la sagesse et les préceptes les plus nécesaires au bonheur. Ses exemples sont des preuves, ses portraits des conseils. Poète enjoué et profond, il sondait avec habileté tous les maux de l'ame, toutes les

plaies du cœur, tous les travers de l'esprit. A la sévérité sacerdotale qui ne connaît point de composition et lance l'anathème contre l'infracteur des règles éternelles et absolues de la vertu, Horace joignait l'indulgence du philosophe qui déplore les travers, et compatit aux faiblesses. Comme un habile médecin, quand il se sent impuissant pour guérir, il soulage et il console.

Jamais Horace ne doit être séparé de ses ouvrages, car dans tous il est toujours lui-même, toujours il se met en scène, toujours il parle à ceux qu'il aime, de lui-même ou d'eux-mêmes, et, pour lui, s'entretenir avec ses amis, c'est s'entretenir avec ses lecteurs, car tous deviennent ses amis. C'est surtout dans ses épîtres qu'il s'est peint avec le plus de vérité. Ce goût de la retraite, cet empire sur soi-même, cette modération dans les passions, cette absence d'ambition, ce mépris des richesses, ce sage emploi du temps, ce soin de réprimer en soi des penchans vicieux, d'éviter les travers, les ridicules et les défauts qui peuvent nuire au bonheur, nous rendre moins bons ou moins aimables; tous ces conseils de la sagesse, qu'on pourrait nommer la *philosophie horatienne*, et qu'il a cherché à faire prévaloir dans ses odes et dans ses satires, il les montre mis en pratique et en action. Il s'applique à lui-même tous ces préceptes, toutes ces maximes. On le voit inquiet pour ses amis lorsqu'ils négligent ou refusent de s'y soumettre. Il cherche à les y ramener, et s'attendrit sur leur compte, quand ils s'égarent, aussi empressé de soigner leur bonheur que le sien propre. Son air de conviction entraîne et persuade. Comment ne pas se rendre aux leçons d'un moraliste qui jamais ne dogmatise, qui ne veut paraître ni plus sage ni plus infaillible que les autres; dont l'apparente insouciance et la gaieté moqueuse ajoutent encore à l'effet de ses paroles, car la morale d'Horace est comme sa vie, moitié sérieuse, moitié joyeuse.

Les épîtres d'Horace qui sont ses derniers ouvrages,

sont aussi les dernières manifestations de son ame, et les dernières instructions que lui suggèrent son esprit et sa longue pratique des hommes et du monde. Ce sont les résultats des études de toute sa vie, en philosophie et en littérature. Aussi y trouve-t-on une raison plus mûre, plus calme et plus forte, un talent plus exercé et plus parfait. De même que dans les satires, le poète y quitte rarement le ton familier; mais pourtant la phrase poétique y est plus marquée, plus élégante, plus nombreuse; la versification plus pure, plus soignée, ne présente plus que de rares et légères négligences, tandis qu'elles sont graves et fréquentes dans les satires.

XIV.

Deux poètes latins, depuis Horace, se sont rendus célèbres dans le genre satirique, ce sont Perse et Juvénal. Le premier se distingue par l'excellence de sa doctrine; il a de la vertu les idées pures, élevées, de la secte stoïcienne qu'il avait embrassée; mais il en a aussi la raideur, l'intolérance et l'obscurité. Il ne connaît ni les hommes, ni la société. Pour ramener au joug des principes, il croit qu'il suffit de les exposer; pour faire haïr le vice, il se contente de le flétrir par quelques vers énergiques.

Juvénal est plus éloquent, plus poète; comme Perse, il suit dans chacune de ses compositions un plan régulier, et ne s'écarte pas du sujet qu'il s'est proposé de traiter. Chacune de ses satires attaque un vice en particulier; il le combat avec verve, avec emportement; son langage décèle une conviction profonde; il fait partager aux lecteurs sa vertueuse indignation; mais l'effrayante énergie de ses portraits, le tableau hideux et chargé qu'il fait de la société de son temps, font désespérer de toute amélioration. Il nous montre trop souvent, et quelquefois

longuement, jusqu'où l'homme peut se dégrader, et trop rarement, comme Perse, jusqu'où il peut s'élever. Il en est du mal moral comme du mal physique, quiconque l'exagère, nuit à la guérison.

Cette constante sévérité de principes, cette manière de traiter un sujet, sans jamais s'en laisser distraire, sont sans doute des qualités dans Perse et dans Juvénal; peut-être même doit-on les considérer comme des progrès de l'art, puisqu'en général, ce sont ces deux poètes qu'ont imités les meilleurs satiriques modernes, du moins en France.

Pourtant ces qualités, Horace ne les possède pas, et non-seulement il ne les possède pas, mais il ne les a pas recherchées, mais il les a même à dessein évitées. Sa philosophie propre et la tournure de son esprit s'y refusaient; le but qu'il se proposait les excluait. Horace n'adopte aucune secte, n'embrasse aucune opinion exclusive; mais il jette sur la société et sur l'homme en général des regards pénétrans. Il voit les préjugés, les vices, les défauts qui nuisent le plus au bonheur, et il les combat par le ridicule, le sarcasme, l'ironie; par des sentences et des réflexions fécondes en application; par des apologues; par l'exposé des inconvéniens ou des malheurs qu'éprouvent ceux qui s'y laissent entraîner, autant que par la peinture forte et gracieuse de la béatitude du sage. Dans une même satire, il traite plusieurs sujets, et passe quelquefois sans transition de l'un à l'autre. Ce n'est pas toujours le vice le plus grave, le travers le plus choquant, qu'il se montre le plus empressé d'attaquer, mais c'est celui qui le blesse le plus, celui qui lui a causé le plus d'ennui et de contrariété. Il commence le plus souvent par ce qui est frivole, avant d'arriver à ce qui est sérieux et profond; il semble marcher capricieusement, sans dessein prémédité; mais dans toutes ses compositions, dans ses satires comme dans ses épîtres, il se montre cependant toujours fidèle au même plan, et tend tou-

jours au même but. Il s'efforce de rendre les hommes meilleurs et plus aimables, il cherche à les réformer en se réformant lui-même. Par-là, il est beaucoup plus varié que Perse et que Juvénal; il approfondit moins longuement chaque sujet, mais il en effleure un plus grand nombre; il les traite sous un point de vue plus général, et par conséquent plus philosophique. Il peut ainsi semer dans chacune de ses compositions un plus grand nombre de maximes applicables à tous les états, à toutes les conditions, et qui conviennent aux hommes de tous les temps. Indulgent pour les faiblesses humaines, surtout pour celles qu'il partage, il flotte incertain entre les différentes sectes de philosophes, mais il signale avec gaieté et une merveilleuse sagacité ce que chacune de ces sectes a de faux, d'excessif, d'impraticable ou de ridicule. S'il est moins moral que Juvénal et que Perse, il est plus instructif; si ses préceptes sont moins logiques, ils sont plus usuels; s'il est moins énergique et moins entraînant, il est plus amusant et plus persuasif[1].

XV.

An. de R. 739. Av. J.-C. 15. Ag. d'H. 50.

Vers cette époque mourut Properce[2], qu'Horace dût rencontrer souvent chez Mécène. L'existence de cette classe de femmes, que les voluptueuses contrées de l'Orient fournissaient à Rome; de ces séduisantes courtisanes, auxquelles la beauté, les talens, la richesse donnaient tant de moyens de séductions; le relâchement des mœurs qui se fit sentir à la même époque parmi les

[1] Voyez ci-dessus; liv. V, § 6 et 7; liv. VI, § 7 et 8, t. 1, p. 277, 280, 386 et 387.

[2] Barthius, *Vita Sext. Aurelii Propertii*, p. 28. Dans *Propertii Eleg.* (B. l.). — Massonii, *Ovidii vita*, p. 99, édit. in-12. — Dans Ovidius, t. 8 p. 151 (B. l.). — Weber, *Corp. poet. latinor.*, p. XXVI.

matrones romaines elles-mêmes; tout cela explique pourquoi on vit alors surgir tant de poètes élégiaques, qui se firent un nom par la seule peinture des tourmens et des plaisirs de l'amour. Les plus célèbres furent Gallus, Tibulle, Properce et Ovide. Il ne nous reste rien du premier, cet ami de Virgile et d'Horace, qui tombé dans la disgrâce d'Auguste, se donna la mort en 728 [1]. Ovide, le dernier et le plus récent, toujours brillant, ingénieux, galant, spirituel, est, pour ce genre, inférieur aux deux autres, qui souvent imités, n'ont jamais été égalés. Ovide n'est qu'un voluptueux qui peint les plaisirs des sens; Tibulle et Properce expriment les sentimens du cœur et tout ce qu'il y a de tendre, de passionné, de délicat dans l'amour. Tibulle est plus naturel et plus touchant; Properce plus énergique, plus profond, plus varié. Tibulle puise toujours ses inspirations dans lui-même; Properce, plus instruit, plus littérateur, plus poète, se ressouvient trop souvent de Callimaque.

Fils d'un chevalier romain qui périt dans les guerres civiles, et par là réduit à l'indigence, Properce fut du nombre des poètes de ce temps qui durent le rétablissement de leur fortune aux bienfaits de Mécène et d'Auguste. Ses ouvrages nous apprennent que, comme Horace, il fut invité par Mécène à composer un poème à la gloire d'Auguste, mais que de même que notre poète, il s'y refusa et resta fidèle au genre qui était propre à son génie [2]. Ses élégies prouvent cependant qu'il aurait pu cueillir une palme plus grande; il a souvent une magnificence d'expressions, une richesse d'images, une rapidité, une élévation qui dénotent qu'il pouvait tenter un sujet épique; mais peut-être que le temps lui a manqué. En effet, tout semble démontrer qu'il mourut en 739, à l'âge de trente-sept

[1] Dion Cassius, lib. LIII, c. 23, p. 718. — Sueton., *August.* LXVI, t. 1, p. 274 (B. l.).

[2] Propert. lib. III, *Eleg.* 9, p. 377 (B. l.).

ans, lorsque son talent était encore dans toute sa force. S'il est vrai que les richesses de la muse latine dans la poésie érotique sont une preuve de la vie licencieuse de la jeunesse romaine au siècle qui les vit éclore, on doit aussi reconnaître que ce fut le hasard qui fit naître en même temps plusieurs poètes éminens, que leur génie porta vers ce genre de composition. Leurs productions, lues avec avidité, durent avoir sur cette même jeunesse une influence qui augmenta encore le déréglement des mœurs. Ces peintures si vives, si gracieuses, si multipliées, des charmes d'une maîtresse adorée, et des jouissances enivrantes que procurent ses moindres faveurs, ces leçons de volupté données en vers harmonieux, étaient bien plus dangereuses que les odes où Horace ne parle jamais d'amour que comme d'une faiblesse ou comme d'un tourment; ou afin de donner plus de force à sa morale et à ses philosophiques réflexions sur la brièveté de la vie. Aussi Ovide à qui il convenait de disposer les jeunes femmes à se montrer peu cruelles envers un amant aimable, ne met point Horace au nombre des livres dont il leur recommande la lecture. Voici la bibliothèque de choix qu'il leur compose [1]. Parmi les Grecs, Callimaque, Anacréon et Sapho; parmi les Latins, Properce, Gallus et Tibulle, le poème de Varron Atacinus, relatif à la toison d'or, et sans doute aussi les élégies amoureuses de ce poète né dans la Gaule narbonaise sur les bords de l'Aude [2]. Ovide recommande encore la lecture des aventures d'Enée et de Didon dans Virgile, et enfin ses propres ouvrages, c'est à-dire son *Art d'aimer*, ses *Héroïdes*, et ses trois livres d'élégies, intitulés : *Mes Amours*. Si l'on en croit le plus savant de ses biographes, ce fut cette année même

[1] Ovidii, *de Arte amandi*, lib. III, v. 329 à 449. — Ovidii, *opera*, t. 2, p. 359 (B. l.).

[2] Conférez Wulner, *de Vita et scriptis Varro Atacin.* p. 34 et Wernsdorff, *de Varroni Atacini carm.*, t. 4. p. 569 *Poetæ latini minores* (B. l.).

que parurent ces derniers recueils [1]. Ce n'est pas parce qu'il était lié avec Properce qu'Ovide le nomme le premier parmi les poètes élégiaques, et que par la manière dont il s'exprime, il semble lui donner la préférence sur tous les autres. Tel paraît avoir été le jugement des anciens, en cela opposé à celui des modernes. Lorsque sous Trajan, Pline le jeune parle d'un poète de ses amis, de Passienus-Paulus qui faisait des odes et des élégies, il dit de lui qu'il imite aussi heureusement Horace que Properce dont il descendait; et il ajoute, qu'il est également parfait dans les deux genres [2].

XVI.

Après la conquête de l'opulente Égypte, la soumission des provinces d'Afrique si fertiles en bled, et si importantes pour l'approvisionnement de Rome, nulle victoire remportée par les armées d'Auguste ne causa plus de joie aux Romains que celle de Drusus sur les Vindeliciens et les Rhètes. Tibère coopéra aussi à la soumission de ces derniers qui ne purent être vaincus que lorsqu'il eut réuni les troupes qu'il commandait à celles de son frère. Ces nouvelles conquêtes assuraient le repos et la tranquillité de l'Italie; elles ouvraient au commerce de nouvelles voies et donnaient un cours facile à cette navigation du Danube, qui établissait une communication entre les provinces orientales et occidentales de l'empire [3].

[1] Massonii, *Ovidii vita*, in-12, p. 92 et 99. — Ovid., tom. 8, p. 147 (B. l.).

[2] Plinius jun. lib. IX, *Epist.* XXII, t. 2, p. 78 (B. l.).

[3] Dion, lib. LIV, cap. 22, p. 751. — Velleius Paterculus, lib. II, cap. 97, p. 230 (B. l.). — Sueton., *Tiber.* c. 9, t. 1, p. 367 (B. l.). — Orosius, lib. VI, c. 21, p. 445, édit. Haverkampi. — Strabo., lib. IV, p. 206, c. 6, t. 2, p. 97 de la traduction française.

Auguste, habile à seconder les élans de l'opinion publique, qui lui était favorable, demanda à Horace des vers à la louange de Drusus, au sujet de ces victoires. C'est Suétone qui nous apprend cette particularité, également honorable pour l'empereur et pour le poète, puisque l'ode qu'il composa sur ce sujet, la quatrième du livre IV, est un de ses chefs-d'œuvre [1]. Suétone dit que cette ode et celle qu'Horace écrivit plus tard ponr Tibère, le forcèrent à ajouter, après un long intervalle, un quatrième livre d'odes à ses trois premiers [2]. Acron et Porphyrion font aussi la même remarque [3]. Il est probable que si la mort ne l'en avait empêché, Horace aurait publié un quatrième livre renfermant un plus grand nombre d'odes, et peut-être un cinquième, sans compter les épodes.

Tacite dit [4] que ce fut un bonheur pour Auguste, après avoir été privé de Marcellus et ensuite d'Agrippa, de retrouver encore dans les deux fils de sa femme, deux guerriers habiles pour le maintien de sa puissance. Mais il fallait, pour être juste, faire observer que ce fut Auguste qui dirigea leur éducation [5], surtout celle de Drusus né dans sa maison, en présence de ses dieux pénates. On sait que lorsqu'Auguste enleva Livie à son mari, elle était enceinte de Drusus. On soupçonna qu'une liaison intime avait eu lieu long-temps avant le mariage convenu entre elle et Octave; et comme elle accoucha trois mois après la célébration de ses secondes noces, cette circonstance donna lieu à ce malin proverbe, que les gens heureux ont des enfans au bout de trois mois. Auguste

[1] Horat. *Carm.* IV, 4. — Jani, t. 2, p. 369, — Mitscherlich, tom. 2, p. 338. — Bravnhardus, t. 1, p. 535. — Orell., t. 1, p. 468.

[2] Richter, Suetonii, *Vita Horat.*—Zwickaviæ, 1830, in-4°, p. 47 à 51.

[3] Acron et Porphyrion apud Horat. *Carm.* IV, 4, v. 1. — Bravnhard. t. 1, p. 535 et 536.

[4] Tacit., *Ann.* I, c. 2, t. 1, p. 7 et 8 (B. l.).

[5] Conférez Sueton., *Oct. Aug.* 64, t. 1, p. 269 (B. l.).

fit tout ce qu'il put pour écarter de lui le soupçon d'adultère. Aussitôt après l'accouchement de Livie, il renvoya l'enfant à Tibère Claude Néron, et il ne l'adopta jamais, quoiqu'il ait adopté Tibère, que Livie avait eu aussi de Claude Néron, bien avant qu'elle fût connue d'Octave. Cependant Auguste préférait de beaucoup Drusus à son frère [1]. Au lieu de ce naturel froid, sombre, taciturne, dissimulé, impérieux, de Tibère, Drusus était au contraire franc, loyal, affable. « Il possédait, dit Velleius Paterculus, tous les dons de la nature perfectionnés par l'éducation. On estimait en lui la douceur du caractère jointe à un inaltérable attachement pour ses amis, avec lesquels il vivait comme avec ses égaux [2]. »

Ce fut à Drusus, âgé seulement de vingt-trois ans, qu'Auguste confia la conduite d'une guerre dont il avait cependant compris toute l'importance. Les *Vindelici*, peuples qui habitaient cette partie de la Bavière moderne au nord du Tirol qu'arrosent le Lech et ses affluens, pour mieux résister aux Romains, s'étaient ligués avec les *Rhæti* [3], plus guerriers, habitant les sources du Danube et les vallées où coulent les affluens de ce fleuve, c'est-à-dire le Tyrol, le Trentin, le Voralberg et le pays des Grisons. Ces peuples occupaient de ce côté les montagnes les plus élevées des Alpes et les plus rapprochées de l'Italie. Au pied de ces montagnes croissaient les fameux vignobles qui donnaient le vin rhétique, un des plus esti-

[1] Sueton., *Oct. Aug.* 63.

[2] Velleius Paterculus, lib. II, c. 97, p. 229 à 230 (B. l.).

[3] Horat. IV, 4, 18. «Videre Rhætis sub Alpibus», M. Orell. écrit *Rætis*, et se fonde sur les inscriptions. Ortelius (*Thesaur. geogr. voce Rhæti*), avait depuis long-temps remarqué cette différence entre les inscriptions et les auteurs, et dit : « sine afflatu, ubique in marmoribus *Ræti*»; mais presque tous les manuscrits d'Horace, d'accord avec ceux des géographes anciens, portent *Rhæti* ou *Rhætis*. Voyez Pottier, *Horat.*, 1823, p. 343. — Jaeck, p. 128. — Landinus, 1482, p. 128.

més des Romains [1]. Les montagnards faisaient souvent des incursions dans les plaines : ils égorgeaient tous les hommes en état de porter les armes, les enfans mâles, et les femmes que les devins leur disaient être enceintes d'enfans mâles : ils emmenaient les autres dans leurs retraites. Drusus pénétra chez eux par les Alpes du Tyrol, et les battit. Ils voulurent se réfugier dans des gorges plus inaccessibles; mais Tibère fit traverser à son armée le lac de Constance, au moyen d'une flotte construite en peu de temps; il pénétra ainsi dans le centre même de cette guerrière et montagneuse contrée, et sa puissante diversion permit à son jeune frère d'en achever la conquête. Toute la jeunesse valide de ces peuples vaincus, échappée au fer des Romains, fut emmenée prisonnière. On ne laissa que la population indispensablement nécessaire pour la culture de la terre [2]. Cette population fut assujétie à un tribut qui avait été payé avec la plus grande ponctualité pendant le cours de trente-trois ans, sans qu'il se soit manifesté aucune sédition ni révolte, lorsque l'an 18 de l'ère chrétienne, le géographe Strabon écrivait son quatrième livre [3]. Il ajoute que cette guerre fut terminée en une seule année.

Telle était l'heureuse destinée des Romains, depuis la conquête de Carthage, de la Grèce et de l'Orient, que n'ayant plus à combattre que des peuples barbares, leurs armées, bien loin d'être comme chez les modernes des puissances destructives, étaient, au contraire, des instrumens de civilisation. Une route nommée la voie

[1] Strabon., lib IV, p. 206 à 315, edit. Almeloveen, t. 2, p. 95 et 96 de la trad. française.

[2] Dion, lib. LIV, c. 22, p. 752. — Florus, liv. IV, c. 12, p. 321 (B. l.). — Orosius, lib. VI, c. 21, p. 255.

[3] Strabon., lib. IV, § 7, p. 206 ou 316 de l'édit. d'Ameloveen, t. 2, p. 79, de la traduction française. M. Gossellin se trompe évidemment, lorsqu'il veut rapporter l'expédition dont parle Strabon à celle que Tibère fit seul en Germanie, l'an 12 de J.-C., ou l'an 765 de Rome. — Conférez Sueton., *Tiber.*, c. 20. — Velleius Paterculus, 104.

Claudia [1], qui du fond du golfe Adriatique pénétrait à travers les montagnes et les vallées, jusqu'au Danube, fut pratiquée par l'armée de Drusus, et une colonie romaine, la ville d'*Augusta-Vindelicorum* (Augsbourg), fut fondée sur les bords du Lech. De cette époque seulement date la civilisation de cette contrée. Les sciences, les mœurs, la religion, le commerce, les arts et tous les sentimens chers à l'humanité, s'y montrent avec éclat chez les peuples qui l'habitent aujourd'hui; mais leur histoire ne commence qu'à la conquête de Claude Drusus Néro, et à l'année où Horace composa son ode à la louange de ce jeune guerrier. Cette ode en est la première page; et celle qui fut composée deux ans plus tard pour Tibère en est la seconde. Quelques inscriptions trouvées sur les lieux, et ces deux compositions de notre poète sont les plus anciennes annales qui leur restent de ces temps primitifs.

« Tel que l'aiglon qui sort du nid paternel, ou le lionceau quittant les mamelles fauves de sa mère pour se précipiter sur sa proie... tel apparut Drusus au pied des Alpes rhétiques, fondant avec son armée sur les Rhètes et les Vindeliciens effrayés de son impétueuse valeur. Ces hordes guerrières long-temps, et au loin, victorieuses, ont été repoussées par la prudence et l'habileté du jeune Drusus. Elles ont appris ce que peuvent ajouter à d'heureuses facultés l'éducation donnée dans le sanctuaire de pénates révérés, et l'influence de l'ame paternelle d'Auguste sur la postérité des Nérons. Des braves naissent les braves. Dans le jeune taureau et le belliqueux

[1] Voyez l'inscription de la colonne de Feltre, dans Aurelio Guarnieri Ottoni., *Intorno al corso dell antica via Claudia*, Bassano, 1789, in-4°, p. 2, 3, 20. — *Novelle litterarie*, Firenze, 3 novembre 1786, p. 44, n° 693. — J. Leichtlen, *Schwaben unter den Romern*, Frieburg, 1825, in-12. — Haller, *Helvetien*, *unter der Romern*, Bern., 1811, in-8°, t. 1, p. 33 et 39. — Conférez Orell., *Horatius*, t. 1, p. 471. — Marin. *Arv.*, p. 77. — Walckenaer, *Geogr. des Gaules*, t. 2, p. 47, 52.

coursier, on retrouve la vigueur de leur race. L'aigle guerrière n'enfante pas la timide colombe. L'éducation développe la vertu innée : une sage culture la fortifie. Si de généreuses leçons ne règlent les mœurs, les plus beaux naturels seront dégradés par le vice [1]. »

La comparaison de l'aiglon et du lionceau avec le jeune Drusus est développée dans le poète avec un art admirable, avec une force et une magnificence d'expressions qu'on essayerait en vain de rendre. De cet éloge des fils de Néron et d'Auguste, le poète passe à celui de la famille des Nérons qui, en effet, était très-ancienne et illustrée par plusieurs hommes célèbres; mais Horace ne s'attache qu'à celui qui, sur les bords du Métaure, triompha d'Asdrubal, força Annibal à la retraite, et fit succéder dans le Latium des jours de joie à des jours de tristesse. Ce qui donne occasion de placer naturellement et très-habilement, dans la bouche d'Annibal même, l'éloge du peuple romain. « Nation qui s'accroît par ses pertes et se fortifie par ses blessures. Plongée dans l'abîme, elle en sort plus brillante; terrassée dans la lutte, elle se relève avec gloire ; se précipite sur son vainqueur, et livre ces victorieux combats dont les épouses en deuil s'entretiendront long-temps [2]. » Enfin le poète reprenant la parole, termine l'ode par cette strophe qui en est la conclusion naturelle.

« Rien d'impossible aux Nérons ; un dieu bienfaisant, Jupiter lui-même, les protége, et leur belliqueux génie triomphe de toutes les difficultés et de tous les périls de la guerre [3]. »

Dans cette ode imitée de Pindare, Horace, lorsqu'il parle des Vindeliciens, dit : « D'où vient que ces peuples, depuis un temps immémorial, arment leurs bras de la hache de l'Amazone? Remettons à un autre temps la re-

[1] Horat. *Carm.* IV, 4, 1-35.
[2] Ibid. v. 53 à 68.
[3] Ibid, v. 73 à 76.

cherche de cet usage antique; quel mortel peut tout connaître ! »

Servius cite ces vers d'Horace, en preuve que les *Vindelici* tiraient leur origine des Amazones [1], et Acron et Porphyrion [2] ajoutent que les Vindelici, chassés de la Thrace par les Amazones, adoptèrent leurs armes dont ils avaient éprouvé les redoutables effets. Le scholiaste de Cruquius, dont la remarque se retrouve dans plusieurs anciens manuscrits d'Horace, raconte, au sujet de ces vers, que les Vindelici sont originaires d'Asie, d'où ils se sont transportés pour s'établir dans les Alpes après avoir été chassés de leur pays par les Amazones. Ils avaient adopté les flèches et les haches de ces guerrières après en avoir éprouvé eux-mêmes les redoutables effets [3].

L'accord de tous les manuscrits qui tous donnent ces vers, les remarques de Servius et des scholiastes qui démontrent qu'ils se trouvaient dans des manuscrits antérieurs aux plus anciens que l'on connaisse d'aucun des auteurs classiques, n'ont pas empêché certains critiques de retrancher ce passage du texte de notre auteur, comme indigne de lui, et de le considérer comme une interpolation des copistes et des grammairiens.

Je ferai à ce sujet une observation qui porte non-seulement sur ces vers, mais sur tous ceux qui se trouvent dans le même cas.

Si on voulait tenter une méthode de critique semblable à celle dont on a usé à l'égard d'Horace, pour épurer le texte de nos meilleurs poëtes classiques, et retrancher, par exemple, des fables de La Fontaine, des satires de Boileau, tous les vers faibles ou mauvais et peu dignes de leurs plus beaux endroits, quelle mutilation ne ferait-on pas éprouver à

[1] Servius apud *Æneid.* I, 244. — Orell., *Horatius*, p. 461.

[2] Acron et Porphyrion apud *Horat.* IV, 4, v. 19. — Dans Bravnhard., t. 1, p. 537.

[3] Vanderbourg, *Odes d'Horace*, t. 2, p. 382.—Cruquii, *Horat.*, p. 222.

ces excellens poètes ! Comme leurs pensées seraient dénaturées ! Comme ils perdraient de leur physionomie et de leur caractère ; car ces choses dans un écrivain se manifestent aussi bien par certaines tournures négligées, par certaines inégalités de style, que par les parties les plus achevées d'un ouvrage. En supposant donc que les critiques d'Horace ne réprouvent pas comme mauvais des vers très-bons ou au moins irréprochables; en supposant que lorsqu'ils se permettent des retranchemens et des corrections contraires à l'autorité des manuscrits, leur goût soit toujours sûr, on comprend d'après la réflexion qui précède, que probablement ces critiques n'ont fait que corrompre, en le mutilant, le texte de l'auteur qu'ils veulent améliorer. Mais bien loin que ces critiques méritent, sous ce rapport, une grande confiance, on a vu ceux qui se sont montrés les plus téméraires ne comprendre ni le sens des vers d'Horace, ni les vrais motifs de ses compositions. Dans sa pédantesque audace, un éditeur récent a montré une assurance tout-à-fait grotesque. Il a effacé des odes de notre poète, comme des interpolations, nombre de strophes qui sont au nombre de ses plus belles. et même des vers cités par Quintilien, ou d'autres auteurs anciens. Ceux qui prisent, encore plus que l'érudition, le jugement, la raison et le goût, s'écarteront de cette voie, et se garderont de retrancher les vers d'un auteur ancien qui sont dans tous les manuscrits de cet auteur, toutes les fois qu'il sera possible de trouver à ces vers un sens raisonnable.

Relativement à ceux d'Horace dont il est ici question, il est bien vrai qu'ils forment une parenthèse prosaïque peu d'accord avec le tour sublime du reste de l'ode; mais cette parenthèse est d'Horace, et il faut la laisser dans son texte; car, à moins de changer ou de rompre la mesure, on ne peut la supprimer [1]. Pindare, dont Ho-

[1] Conférez l'excellente note de Vanderbourg *Odes d'Horace*, t. 2,

race a imité la marche dans cette ode, se permet aussi, dans ses endroit, les plus sublimes, de ces digressions familières. Notre poète lui-même en fournit d'autres exemples [1].

Évidemment ces haches des Vindéliciens avaient frappé les Romains comme une nouveauté dans les armes guerrières; elles devaient donc figurer dans le triomphe de Drusus. Horace crut qu'il ne pouvait se dispenser d'en faire mention dans son ode, et il se trouva heureux d'avoir pu rendre un tel détail avec concision et de le renfermer dans la mesure des vers. Sans lui, en effet, nous ignorerions ce fait curieux, et les importantes conjectures historiques auxquelles il a donné lieu.

Cette ode d'Horace, que Scaliger compare aux plus belles odes de Pindare, est dans le mètre alcaïque. Elle est surtout remarquable par une harmonie savante et majestueuse dont notre langue, non accentuée et dépourvue de longues et de brèves, ne pourrait pas donner une idée.

XVII.

Auguste, plein de confiance dans le génie guerrier du jeune Drusus, après le succès de son expédition contre les Rhètes et les Vindeliciens, lui donna le commandement de l'armée des Gaules. Cette armée stationnait sur les bords du Rhin, et elle était destinée à assurer la libre navigation du fleuve, à affermir, en les reculant, les limites de

An. de 740. Av. J.-C. 14. Ag. d'H. 51.

p.380 à 383.— Celle d'Orelli, *Horatius* IV, 4, v. 21 et 22, t. 1, p. 461.— La note de Mitscherlich, *Horatii opera*, t. 2, p 345. — Pour l'opinion contraire, voyez l'*Excursus* de Jani, t. 2, p. 529; et Sanadon, Dacier, Peerlkamp, *Horatii Carmin.* Harlem, 1834, in-8°. p. 380.

[1] Conférez Horat., *Carm.* III, 11, v. 17-20. — Ibid. III, 17, 2-4.— Pindar., *Nemes*, 5, 16.

l'empire du côté des belliqueux Germains. Tibère fut envoyé en Pannonie et en Dalmatie, contre les *Breuci* et autres peuples montagnards qui habitaient les hautes vallées de l'Inn, de la Salza, de la Drave et de la Save, fleuves dont les eaux contribuent à grossir le Danube. Agrippa, en Orient, achevait de terminer dans les intérêts de Rome les affaires du royaume de Pont, du Bosphore et de la Syrie; tandis qu'Auguste, après avoir réglé l'administration des Gaules, de l'Espagne et des colonies qu'il y avait établies, semblait prolonger son séjour au-delà des Alpes, plus long-temps que ne le demandaient les besoins de l'empire [1].

Si Terentia avait quelque part au retard qu'éprouvait le retour d'Auguste en Italie, ce n'était pas par ménagement pour Livie. Depuis long-temps, cette complaisante épouse [2] ne craignait plus de rivale. Auguste avait voulu régner sur les Romains, et Livie sur Auguste. Tous les deux parvinrent à leur but, mais non sans des soins attentifs, sans des ménagemens continuels, sans l'habileté la plus profonde. Octave, jeune et facile à s'enflammer, fut d'abord épris de la surprenante beauté de Livie. Devenue sa femme, la sûreté de son jugement, l'excellence de ses conseils dans les circonstances difficiles, sa fidélité conjugale, la dignité de ses manières, sa prudence achevée, sa discrétion à toute épreuve, achevèrent de consolider l'œuvre que ses grâces et les attraits de sa jeunesse avaient commencée. Dans les affaires comme dans les plaisirs, elle devint indispensable à Auguste; elle seule avait la confiance entière de cet ambitieux. L'ascendant qu'on lui connaissait sur son époux, les victoires et les triomphes de ses deux fils, Tibère et Drusus, lui donnèrent

[1] Dion., lib. LIV, c. 22, p. 751. — Ibid. c. 24, p. 754. — Sueton., *Tiberius*, c. 9, t. 1, p. 387 (B. l.). — Orosius, lib. VI, c. 21, p. 447, édit. Havercampi.

[2] Conférez Sueton., *Oct. Aug.* c. 71, t. 1, p. 281 (B. l.).

une telle influence à la cour impériale, dans le sénat et sur le peuple de Rome, qu'elle était plutôt considérée comme l'associée que comme la compagne de l'empereur. Les honneurs qui lui furent rendus par des décrets du sénat, en conséquence des ordres de son époux même, surpassent tous ceux qu'on a jamais accordés à une femme qui n'a point elle-même joui de la souveraineté [1].

Pour apprécier l'opinion d'Auguste à l'égard de Livie, il suffit de dire qu'il avait coutume de consigner par écrit dans un journal le résumé des entretiens qu'il avait avec elle sur des matières sérieuses [2]. Ce fut Livie qui, après que plusieurs conspirations eurent éclatées contre les jours d'Auguste, lui conseilla de faire succéder la clémence aux supplices. Le pardon accordé à Cinna fit tomber les poignards des mains de ces fiers républicains. Là où le péril avait cessé, l'héroïsme disparut; il ne resta plus que l'horreur qui s'attache au nom d'assassin. Il effraya ces ames généreuses plus que les supplices et la mort.

Livie avait plusieurs motifs pour désirer qu'Auguste ne prolongeât point son séjour dans les Gaules et pour qu'il revînt en Italie. Au commencement de l'année, on reçut à Rome la nouvelle d'un tremblement de terre à Paphos [3]. Le portique de Paul Emile fut consumé par un incendie qui menaça tellement le temple de Vesta, qu'on fut obligé de transporter le feu sacré dans la demeure des prêtres Flamines [4]. Ces malheurs étaient attribués à l'absence d'Auguste, et le sénat la considérant comme une calamité publique, ordonna des prières pour son heureux retour. Ce fut alors qu'Horace, excité peut-être par Livie, se

[1] Dion., lib. LVII, c. 12, p. 857. — Ibid. lib. XLIX, c. 38, p. 596.
[2] Sueton, c. 84, t. 1, p. 296. — Conférez *Augusti sermones cum Livia*, dans Fabricii., *Augusti fragmenta*, p. 175-185. — Dion, lib. V, c. 14, p. 786-793. — Seneca *de Clementia*, c. 9, t. 1, p. 211 à 217 (B. l.).
[3] Dion, lib. LIV, c. 23, p. 753.
[4] Dion, lib. LIV, c. 24, p. 754.

rendit l'organe des vœux du public, et adressa à Auguste son ode cinquième du livre IV.

« Revenez, dit-il, vous que la bonté des dieux accorda aux enfans de Romulus; c'est trop long-temps nous faire regretter votre absence; vous avez promis un prompt retour à ces saintes assemblées du sénat. Revenez, prince! rendez à votre patrie sa lumière. Sitôt que vos regards ont brillé sur le peuple, le printemps renait, les jours sont plus rians et le soleil rayonne d'un plus vif éclat. »

« De même qu'une tendre mère, les yeux fixés sur l'onduleux rivage, rappelle par ses offrandes, ses vœux et ses prières, ce fils chéri que le souffle jaloux des vents du midi retient depuis trop long-temps au-delà des flots de Carpathos [1], loin de son doux foyer, ainsi la patrie fidèle à ses affections redemande César. »

« Par lui nos troupeaux errent en sûreté dans nos prairies; Cérès et la Fécondité [2] puissante enrichissent nos guérets; les navires volent sur les mers pacifiées; la Bonne-foi s'alarme d'un soupçon; l'adultère ne souille plus nos chastes demeures; les mœurs et les lois domptent le vice; les traits du père dans les enfans attestent la fidélité des épouses, et la peine suit et atteint promptement le crime. »

« Tant que César respire, qui peut redouter le Parthe ou les hordes de la Sythie glacée, ou les belliqueux rejetons de la Germanie sauvage, ou les guerriers féroces de l'Ibérie? »

« Le Romain, tout le jour avec sécurité, enlace la vigne à l'ormeau solitaire; et le soir joyeux, il retourne boire le vin qu'il a recueilli. A la fin de ses repas, il vous invoque! ô César! comme un dieu tutélaire; il associe votre nom à ceux de ses dieux domestiques, et fait en vo-

[1] La mer de Carpathe était cette portion de la Méditerranée, qu'entourent les îles de Rhodes et de Scarpanto.

[2] *Faustitas* est ici une divinité, et aussi *Fides*.

tre honneur des libations de vin pur. Ainsi autrefois la Grèce reconnaissante célébrait Castor et le grand Hercule. »

« Excellent prince ! puissiez-vous long-temps garantir à l'heureuse Hespérie ses jours de fête et de bonheur; telle est la prière qu'à jeun nous adressons aux dieux, dès que l'aurore paraît, et que la coupe en main, quand le soleil se plonge dans l'Océan, nous répétons encore [1]. »

XVIII.

Ce qu'Horace dit dans cette ode, de la sécurité dont on jouissait sous le règne d'Auguste, et des heureux résultats de son gouvernemen, pour le commerce et les relations des peuples entre eux, n'était que l'expression de l'opinion générale. Suétone raconte qu'Auguste, convalescent d'une maladie grave, en s'en retournant de sa retraite de Caprée et en côtoyant le golfe de Pouzzoles, rencontra les passagers et les matelots d'un navire d'Alexandrie qui se parèrent à son approche de roses blanches et de couronnes ; puis ils firent avec de l'encens des libations en son honneur ; ils formèrent les souhaits les plus tendres pour son bonheur et le comblèrent de louanges. « Si nous vivons, lui dirent-ils, si nous naviguons en sûreté, si nous jouissons tranquillement de nos fortunes, c'est à vous que nous en sommes redevables. » C'est là toute l'ode d'Horace. Mais ces éloges spontanés de matelots et de marchands étaient encore préférables à ceux d'un poète. Aussi Auguste s'y montra-t-il très-sensible [2].

[1] Conférez Horat., *Carm.* IV, 5 — Jani, t. 2, p. 397. — Mitscherlich, t. 2, p. 361. — Bravnhardus, t. 1, p. 543. — Orell., t. 1, p. 472.
[2] Sueton., *Oct. Aug.* c. 98, t. 1, p. 305 (B. l.).

Ce fut en effet un spectacle digne d'admiration que l'empire romain au siècle d'Auguste. Tant de nations différentes jouissant pendant un si grand nombre d'années des bienfaits de la concorde et de la paix ! De l'Euphrate aux colonnes d'Hercule, de l'Océan indien à la mer de Germanie, aucune entrave mise à la liberté des communications ; aucun obstacle aux progrès de la civilisation ; partout le commerce répandant sans aucune gêne les productions de la terre et les produits de l'industrie ; l'homme libre de se livrer en tout lieu, sous l'abri d'un pouvoir protecteur, à l'exercice de toutes ses facultés, et entre tous les peuples s'établissant cette fraternité du genre humain, que le Sauveur devait bientôt proclamer, comme la loi de Dieu destinée à régir le monde.

XIX.

Horace, dans son ode, par une fiction qui semble devoir être permise à un poète, regarde comme accomplie cette réforme des mœurs, qu'Auguste se proposait d'atteindre par les lois encore récentes qu'il avait fait rendre ; et comme les mœurs déjà très-mauvaises du temps d'Auguste, devinrent par la suite exécrables, cette flatterie de notre poète lui a été durement reprochée. On peut dire, pour son excuse, qu'il était de bonne foi dans ses prévisions comme Auguste dans ses lois. Celui-ci les avait rendues parce qu'elles étaient indispensables pour remplacer le tribunal domestique et l'accusation publique, en cas d'adultère. Ces antiques institutions ne pouvaient convenir qu'à un état républicain ; aussi tombèrent-elles avec la république. Il en fallait d'autres qui pussent convenir au temps et au nouvel ordre de choses. Mais pour pouvoir opérer un effet salutaire en changeant les lois, il aurait fallu changer les hommes qui devaient

être chargés de leur application. Comme l'observe très-bien Montesquieu, pour juger de la violation des mœurs, il faut en avoir[1]. L'époux de Livie aurait pu faire beaucoup en ce genre; mais il n'en était pas de même de l'amant de Terentia[2]. Auguste eut bientôt occasion de se convaincre de cette vérité : il n'osa prononcer des jugemens contre de jeunes débauchés dont les actions lui furent déférées; et s'il résista aux instances qui lui furent faites de révoquer les lois qu'il avait rendues, il fut obligé d'en adoucir la rigueur, et il permit qu'on les éludât souvent[3].

On sait où le conduisit un tel système. Sa fille Julie, femme de Tibère, après avoir été veuve d'Agrippa, trouva dans les excès de son libertinage un raffinement de plaisir à violer les lois de son père. Elle choisit le Forum, même la tribune aux harangues, où ces lois avaient été proclamées, pour se prostituer à ses nombreux amans. Livie et Tibère étaient trop intéressés à ce que les désordres de la mère d'Agrippa-Postume ne demeurassent pas impunis, pour les laisser ignorer à Auguste. Quand il en fut instruit, il sévit sans pitié contre sa fille, et contre les complices de ses débauches. Afin de justifier ces rigueurs inaccoutumées, il fit connaître au sénat toutes les infamies qui en étaient la cause. Plus tard, il se repentit d'avoir cédé aux emportemens de sa colère, et d'avoir dénoncé lui-même la honte du palais impérial. C'est alors qu'on l'entendit prononcer ces paroles remarquables : « Rien de tout cela ne serait arrivé si Agrippa ou Mécène eussent vécu[4]. »

[1] Montesquieu, *Esprit des lois*, lib. VII, c. 10, p. 242, édit. Lefèvre, 1835.

[2] Sueton., *Oct. Aug.* c. 69, p. 278 (B. L.).

[3] Sueton., c. 34, p. 224 (B. L.).

[4] Seneca, *de Beneficiis* VI. 32, t. 2, p. 625 (B. L.). — Sueton., *Oct. Aug.* 65, t. 1, p. 270 (B. L.). — Plin, *Hist. nat.* XXI, 6, t. 7, p. 7 (B. L.). — Dion, LV, 10, p. 781. — Tacit., *Ann.* XIV, 63.

XX.

L'opinion qu'Horace manifeste dans cette ode, que la ressemblance des enfans avec leurs pères témoignait de la chasteté des épouses, était bien ancienne et bien générale. On la retrouve dans Hésiode [1], dans Théocrite [2], dans Catulle [3], dans Martial [4]. Macrobe rapporte à ce sujet sur Auguste une anecdote assez plaisante. « Un habitant de la province qui n'était jamais venu à Rome, s'y rendit pour ses affaires. Il ressemblait si fort à Auguste que l'on fit foule autour de lui. Auguste le fit amener en sa présence ; et comme il trouva, en effet, qu'il avait avec lui de grands traits de ressemblance : « Jeune homme, lui dit-il, votre mère n'est-elle jamais venu à Rome ? » — « Non, jamais, lui répondit le malin provincial, mais mon père y est venu fort souvent [5]. »

XXI.

. de R. 741. v. J.-C. 13. g. d'H. 52.

Auguste laissa Drusus dans les Gaules à la tête d'une puissante armée, et revint à Rome. Il y trouva, de retour de sa glorieuse expédition, Tibère qu'il avait fait nommer un des consuls de l'année. Agrippa, après avoir gouverné pendant dix ans l'Orient, soit par lui-même, soit

[1] Hesiod., Εργ. v. 133, p. 217 et 218, édit. J. Clerici, Amstelod., 1701, in-8°.
[2] Theocrit., XVII, 44.
[3] Catull., *Carm.* LXI, v. 120 à 125, p. 196 (B. l.).
[4] Martial, *Epigr.*, lib. VI, 27, t. 2, p. 130 (B. l.).
[5] Macrob., *Opera*, *Saturnal.* lib. II, c. 4. p. 335, édit. 1670, in-8°. Lugd. Batav.

par ses délégués, après avoir imposé un roi aux habitans du Bosphore, et reconquis sur ces peuples les aigles enlevées aux troupes romaines par les victoires de Mithridate, rentra aussi dans Rome. Auguste lui prorogea la puissance tribunitienne pendant cinq ans [1].

Enfin, la mort de Lépide, l'ancien triumvir, permit à Auguste de se revêtir du titre et des insignes de grand-pontife, dont il faisait déjà les fonctions depuis long-temps. Ainsi fut complétée la réunion de toutes ces magistratures, de toutes ces dignités religieuses et civiles qui donnaient une forme légale à son pouvoir suprême [2]. Aussi les titres d'empereur et de souverain pontife étant ceux qui, d'après l'ancienne constitution romaine, étaient inamovibles, et qui une fois conférés ne finissaient qu'avec la vie, ce sont les seuls qu'Auguste prit d'une manière absolue dans les actes publics, et qu'il fit graver sur les monnaies et les monumens. Les autres titres n'y paraissent qu'avec la marque des années de leur possession, et il est remarquable que, quoiqu'il ait été revêtu pour la vie de la puissance consulaire, il n'en fit jamais mention ni sur les monnaies, ni sur les inscriptions. Il ajoutait à son titre de simple consul le nombre des années qui s'étaient écoulées depuis sa dernière nomination; il ne s'intitule jamais tribun, mais il indique les années depuis l'époque où il a reçu la puissance tribunitienne [3]. La raison de cette différence s'explique facilement. Les Romains, en donnant aux consuls un pouvoir égal et

[1] Dion, lib. LIV, c. 24, p. 753. — Ibid. c. 28, p. 758. — Joseph, XVI, 3. — Orosius, VI, 21. — Cary, *Dissertation sur la fondation de Marseille et les rois du Bosphore*, p. 87.

[2] Dion, lib. LIV, c. 27, p. 757 à 758. — Sueton., *Oct. Aug.* c. 31, t. 1, p. 216 (B. l.). — Seneca, *Clément.* I, 10, t. 1, p. 218 (B. l.).

[3] La Bletterie. *Traité de la nature du gouvernement romain*, *Académie des Inscriptions*, t. 24, p. 317. — Sainte-Croix, *Eclaircissemens sur le pouvoir légal d'Auguste*, *Acad. des Inscript.*, t, 49, p. 366.

même supérieur à celui des rois, pensaient avoir fondé la liberté en rendant cette magistrature suprême élective, et en la bornant à la courte durée d'une année : il était donc impolitique de leur rappeler qu'ils n'avaient plus de consuls, mais un roi sous un autre nom. Auguste ne pouvait être tribun, puisqu'il était patricien ; mais il pouvait sans inconvénient rappeler qu'il était investi, pour toujours, du pouvoir de cette magistrature créée pour défendre les intérêts du peuple. Tacite remarque que cette puissance tribunitienne fut comme le faîte de la puissance dictatoriale, dont Auguste était revêtu [1], et cela est incontestable, quand on considère que par le décret qui lui conférait cette puissance [2], il fut encore ajouté aux droits et aux priviléges dont les tribuns jouissaient en vertu de la loi sacrée [3]. Ce pouvoir tout grand qu'il était ne lui donnait d'autorité que dans Rome et à un mille de distance des murs de cette ville. C'est par sa puissance de consul et de proconsul perpétuel qu'il commandait aux provinces. Le titre d'*imperator*, empereur, ne lui donnait aucune juridiction sur Rome, ni sur les citoyens qui n'étaient pas militaires ; mais il était la vraie base de son pouvoir, puisque c'était en vertu de ce titre qu'il disposait de toutes les armées. Le titre de prince du sénat auquel n'était attaché primitivement que le droit d'opiner le premier, était devenu par l'effet du temps et par l'habitude qu'on avait prise d'en laisser jouir toute sa vie celui auquel on l'avait conféré, une source de considération et d'influence. Auguste, en se le faisant attribuer, le rendit le plus fort levier de son gouvernement. La dénomination de prince, qui, sous la république, ne

[1] Tacit., *Ann.* III, 56, t. 1, p. 361.

[2] Dionys., Halicarn. VI, c. 89, t. 1, p. 395, edit. Hudsonii.

[3] Conférez Dion, lib. LI, c. 19, p. 650. Cette mention est sous l'année 724, et non sous l'année 725, comme le dit La Bletterie. *Mémoire de l'Académie des Inscriptions*, t. 25, p. 417. — Mais le savant commentaire que La Bletterie donne de ce passage doit être consulté.

désignait pas une magistrature, mais une sorte de décanat, résumait en elle, sous l'empire, toutes les attributions de la puissance suprême.

Plusieurs auteurs modernes ont très-bien développé les artifices d'Auguste pour fonder avec une sorte de légalité son pouvoir illégal [1]. Mais ils les ont exagérés, et ils n'ont pas assez remarqué que toute la puissance qui lui était conférée ne put lui suffire; que, malgré le désir qu'il aurait eu de ne pas outre-passer les attributions des dignités et des pouvoirs qu'il réunissait en vertu des sénatus-consultes et des lois du peuple, il se vit quelquefois forcé de transgresser les limites qu'elles lui imposaient, soit pour échapper aux dangers de sa position, soit pour faire disparaître les obstacles qui s'opposaient aux mesures du bien public. C'est ainsi qu'il recomposa et nomma de nouveau tout le sénat; qu'il abolit la censure de sa pleine autorité; qu'il ravit aux comices le droit de nommer des consuls; que, sous le titre de préfet de Rome, il créa une nouvelle magistrature qui, par sa nature, par le nombre et l'étendue de ses attributions, était toute différente de celle qui portait ce nom du temps de la république [2]. C'est parce qu'ils sentaient l'insuffisance de toutes ces magistratures républicaines pour fonder sur une base légale le despotisme monstrueux des empereurs successeurs d'Auguste, que les habiles jurisconsultes de Justinien ont dérivé l'omnipotence impériale de ce plébiscite qui affranchissait Auguste du pouvoir des lois [3] qu'on nommait *lex*

[1] Conférez La Bletterie, *Traité de la nature du gouvernement romain*, *Académie des Inscriptions*, t. 21, p. 299; t. 24, p. 261-289; t. 25, p. 392; t. 27, p. 438. — Ste-Croix, *Eclaircissemens sur l'autorité légale d'Auguste*, *Académie des Inscriptions*, t. 49, p. 359.

[2] Conférez La Bletterie, *Académie des Inscriptions*, t. 24, p. 261, 263, 269, 273, 282, 283, 291, 295, 297, 317, 324, 336, 399; t. 25, p. 411, 416, 419, 427. — Ste-Croix, *Mémoire sur l'autorité légale d'Auguste*. *Académie des Inscriptions*, t. 49, p. 359.

[3] Dion Cass. lib. LIII, c. 18, p. 713.

Regia. Cette loi fut rendue dans une toute autre pensée que celle d'augmenter la puissance d'Auguste, et uniquement pour le flatter et pour affranchir ses actions de toute entrave gênante, en un mot pour rendre sa personne inviolable. Mais les jurisconsultes, dans l'impuissance où ils étaient d'expliquer un pouvoir indéfini par la réunion d'un grand nombre de pouvoirs définis, avaient raison de s'appuyer sur une loi qui déclarait ce pouvoir supérieur à toutes les lois[1]. Aussi, dans la fameuse inscription qui contient une partie du sénatus-consulte rendu pour l'installation de Vespasien, après avoir donné le détail de tous les pouvoirs dont Auguste avait joui et dont doit jouir Vespasien à son exemple, on trouve la mention du privilége qui dispensait Auguste de s'astreindre, s'il le jugeait convenable, à ce qui était prescrit par les lois et les plébiscites, et, par cette raison, Vespasien s'en trouve, par ce sénatus-consulte, pareillement investi[2].

XXII.

Auguste, qui voulait parler à l'imagination des peuples, eut soin de renouveler deux cérémonies imposantes depuis long-temps tombées en désuétude; c'étaient celles de la célébration des jeux séculaires, et de la fermeture du temple de Janus, qui annonçait la paix du monde. Il se vante dans le monument d'Ancyre que ce temple qui, depuis la fondation de Rome jusqu'à lui, n'avait été fermé

[1] Conférez *Institut. juris*, lib. I, tit. 2, § 6, dans le *Corpus juris civili*, Amstelodami, 1681, t. 1, p. 2.

[2] Conférez cette inscription dans le Mémoire de La Bletterie, *Sur la puissance consulaire des empereurs*, *Academie des Inscriptions*, t. 24, p. 336 à 338. Cette inscription est sur une plaque d'airain, de six pieds de long et de quatre de large. — Conférez Franciscus de Albertinis, *de Mirandis veteris Romæ, anno* 1515.

que deux fois, le fut trois fois sous son règne. Cette troisième fois eut lieu cette année aussitôt après son retour des Gaules qu'il avait pacifiées, aussitôt après la guerre terminée en Orient par Agrippa et la cessation des hostilités de la part des Germains [1]. Cette cérémonie ne dut pas faire une aussi grande impression que la première. On savait d'ailleurs que la guerre avec les Germains n'était que suspendue.

Auguste avait refusé les honneurs que le sénat avait décrétés pour lui à son retour, et il était rentré de nuit à Rome pour se dérober à l'empressement populaire. Mais les fêtes données le jour de sa naissance furent d'une somptuosité extraordinaire. Un festin eut lieu dans le Capitole, par décret du sénat, pour Auguste et tous les sénateurs. Les jeux troyens furent célébrés, et l'on vit dans le grand cirque le curieux spectacle de chasses où l'on tua, selon Dion, six cents bêtes africaines [2], c'est-à-dire des lions, des tigres, des éléphans et autres animaux féroces ou monstreux. Celui qui ordonnait ces chasses était Jules Antoine [3], qui alors était revêtu de la dignité de préteur.

XXIII.

Personne après Agrippa, Mécène, et les membres de

[1] Ste-Croix, *Observations sur la clôture du temple de Janus, Académie des Inscriptions*, t. 49, p. 385, 391. — Gruter, CXLIX, *Monument. Ancyr.*, tab. II. — Sueton. *Aug.* cap. 22, t. 1, p. 197 (B. l.). — Martial, lib. VIII, *Epigr.* LXVI, t. 2, p. 353 (B. l.).

[2] Dion, lib. LIV, c. 27. — Gruter, *Inscript.*, p. 11, n° 2. — Orell., n° 599. — Conférez ci-dessus, liv. VII, § 20, t. 1, p. 507. — Dion se trompe quand il dit que le théâtre de Marcellus fut dédié cette année; cette dédicace n'eut lieu qu'en 743. — Conférez Plin., *Hist. nat.* VIII, 25. — Masson., *Vita Ovidii*, p. 100.

[3] Dion, lib. LIV, c. 26, p. 756. — Plutarch., *Anton.* c. 110, t. 8, p. 428. Traduction d'Amyot, revue par Clavier.

la famille impériale ne jouissait d'un plus grand crédit auprès d'Auguste que Jules Antoine [1] ; il était cependant le fils de son ennemi mortel, de Marc Antoine, le triumvir, et de Fulvie sa seconde femme [2]; mais né vers 710, Jules Antoine n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit sa mère, et il fut alors confié par son père à Octavie, la sœur aînée [3], la sœur germaine, la sœur chérie d'Auguste. Cette femme admirable, comme mère, comme sœur, comme épouse, non-seulement éleva, avec autant de soin que les siens propres, les enfans du mari qui l'avait répudiée, mais elle parvint par son influence sur son frère à leur assurer, en lui, un puissant appui. Antyllus Antonius, fils de Cléopâtre, fut le seul des enfans d'Antoine qu'Auguste fit périr [4]; les autres, nés en légitime mariage, et conséquemment citoyens romains, furent enrichis et protégés par lui.

Jules Antoine eut pour précepteur L. Crassitius de Tarente, et fit de rapides progrès sous cet habile maître. Par sa capacité, son amabilité, son esprit, il sut conquérir la faveur et la confiance d'Auguste, qui l'associa à la famille impériale, en lui faisant épouser sa nièce, fille d'Octavie. C'était cette intéressante Marcella, dont Agrippa, pour obéir aux besoins de la politique, avait été forcé de se séparer, afin de pouvoir prendre pour femme la trop célèbre Julie, la fille unique d'Auguste, née de Scribonia sa première femme [5].

[1] Il faut lire *Julus* Antonius, et non *Julius*. — Conférez Weichert, *de Lucii Varii vita et carminibus*, p. 345.

[2] Fabric, apud *Augusti Fragm.* p. 69.

[3] Ceci s'éloigne des idées reçues, qui sont erronées. — Conférez Plutarque, *Vie d'Antoine*, c. 38, t. 8, p. 31, trad. d'Amyot, revue par Clavier. Aucun texte ancien ne contredit Plutarque dont le témoignage est formel. —Voy. Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parmensis, vita et carminibus*, Grimæ, 1836, in-8°, p. 348-352-356. *Excursus V*, *de Julo Antonio*.

[4] Weichert, *de Lucii Var. et Cass. Parm.* p. 356. — Plut., *Ant.* c. 88.

[5] Sueton., *Oct. Aug.* c. 63, t. 1, p. 267 (B. l.).

Jules Antoine cultivait les lettres avec un grand succès, et c'est sans doute ce qui avait contribué à le lier intimement avec Horace. Les scholiastes de celui-ci nous apprennent que Jules Antoine avait composé un poème épique en douze chants, intitulé : *Diomède*[1]. Nous devons remarquer que le choix d'un tel sujet devait singulièrement plaire à Horace. La fable de Diomède, émigrant en Italie avec ses guerriers, se liait à l'histoire héroïque de la Daunie, de l'Apulie, patrie de notre poète. Diomède était pour l'Italie méridionale, pour la grande Grèce, ce qu'Énée était pour le Latium.

XXIV.

Un ancien scholiaste nous dit que Jules Antoine avait prié Horace de chanter les louanges d'Auguste en reproduisant Pindare en latin, comme Virgile avait reproduit Homère pour célébrer la gloire d'Énée[2]. Ce fut alors qu'Horace, pour se défendre d'entreprendre une telle tâche, adressa à Antoine cette ode deuxième du livre IV[3], dont les premières strophes ont peut-être plus contribué à donner de Pindare l'idée qu'on s'est formée de la sublimité de son talent que tout ce qui nous reste de lui. Après un magnifique éloge de ce génie impétueux, qui, tel qu'un fleuve grossi par les orages, se précipite du haut des montagnes, méconnaît ses rives et inonde tout par les flots

[1] Acron apud Horat. *Carm.* IV, 2, v. 33, apud Bravnhardus, t. 1, p. 530. — Scholiast. Cruquii, *Horat.* p. 217. Weichert, *de Julo Antonio excursus V*, apud *de Lucii Varii et Cassii Parmensis*, p. 368.

[2] *Scholiast. de Vanderbourg*, dans les *Odes d'Horace*, t. 2, p. 224.

[3] Horat. *Carm.* IV, 2. — Jani, t. 2, p. 344. — Mitscherlich, t. 2, p. 314; t. 1, p. 443.

immenses et profonds de son éloquence [1], Horace passe à ce qui le concerne et au but principal de cette ode.

« ... Ainsi, Antoine, un souffle puissant soutient le cygne de Dircée quand il prend son essor vers les nues. Moi, semblable à l'abeille laborieuse qui, sur le mont Matina, butine le thym odoriférant, où sous l'ombrage des bois et sur les bords humides des ruisseaux de Tibur, humble poète, je compose péniblement mes vers. »

« Mais vous, grand poète, votre lyre sonore peut tirer des accords plus sublimes, et chanter César le front décoré des lauriers de la victoire, traînant en triomphe sur la colline sacrée le Sicambre féroce. »

« Vous chanterez ce héros, le plus beau présent que la bonté des dieux ait jamais fait à la terre; le plus grand, le meilleur qu'elle pourrait jamais recevoir, lors même que les destins lui ramèneraient l'âge d'or. »

« Vous chanterez ces jours de fête, et le Forum exempt des débats de Thémis; et Rome célébrant par des jeux le retour du vaillant Auguste que redemandaient nos prières. »

« Si l'on trouve que ma voix mérite de se faire entendre, j'unirai mes accords aux vôtres. Louange à toi! m'écrirai-je, brillant soleil qui éclaire en cet heureux jour le retour de César. »

« Durant votre marche, guerrier fortuné, Rome et moi, nous répéterons mille fois triomphe! triomphe! et nous prodiguerons l'encens aux dieux qui nous ont été si propices! »

Nous voyons encore ici par la mention qu'Horace fait du mont Matina, montagne de la Basilicate, où l'on recueillait le plus excellent miel, combien il aimait à rappeler le souvenir des lieux où il avait passé son enfance [1]. Il y a

[1] Horat., *Carm.* IV, 2, v. 5-9.

nombre de coteaux qui portent le nom de Matini ou Matina dans la Basilicate, et M. Mannert cite un ancien scholiaste qui nous apprend que, de son temps, les environs de Banza se nommaient Campi-Matini [1]. Horace commençait à préférer sa demeure de Tibur, qui le rapprochait d'Auguste et de Mécène, à la sauvage vallée de Digentia; il ne fait plus mention de celle-ci, et ce n'est pas dans ce domaine, mais dans sa maison de Tibur qu'il a terminé ses jours. L'Anio, qui traverse l'étroite vallée où est Tibur, a divers petits ruisseaux qui s'y rendent, et la ville, à cause des eaux jaillissantes de sa cascade, de l'abondance des sources et des cours d'eaux de ses environs, est aussi fraîche, aussi humide que du temps d'Horace [2].

XXV.

Depuis la composition de cette ode, la fortune de Jules Antoine s'agrandit encore, et la faveur dont il jouissait continua de s'accroître. Après lui avoir accordé le sacerdoce et la préture, Auguste l'éleva à la dignité de consul en 744 [3], et il fut envoyé pour commander des provinces : mais malheureusement il connut la belle et spirituelle Julie, la fille d'Auguste, et à cette époque la femme de Tibère, son beau-fils. Les premiers désordres de Julie

[1] Mannert., *Geogr. der Altern*, t. 2, p. 69 et 70. — Zannoni, *Carte du royaume de Naples*, feuille 4, 8 et 16.

[2] Gell's *Topography of Rome and its vicinity*, t. 2, p. 270. — C. Muller, *Roms campagn.* t. 1, p. 226. — Westphall, *di Romische campagna*, p. 112. Conférez ci-dessus, liv. V, § 3, t. 1, p. 271; liv. VII, § 22, p. 509; liv. X, § 19, t. 1, p. 151.

[3] Dion, lib. LIV, c. 36, p. 767, édit. Reim. — Almeloveen, *Fasti consulares*, p. 64. — Simson, *Chronicon*, p. 1557.

s'étaient manifestés aussitôt après avoir été mariée au jeune Marcellus ; ils s'accrurent encore lorsqu'elle fut devenue l'épouse de Vipsanius Agrippa. Long-temps on en déroba la connaissance à son père ; mais lorsque Tibère, après la mort d'Agrippa, l'eut épousée malgré lui, il n'usa pas des mêmes ménagemens ; Auguste connut, ainsi que nous l'avons dit, la tache que la conduite scandaleuse de sa fille imprimait à la famille impériale : il fut animé contre elle d'une violente fureur, il dénonça lui-même au sénat toutes les turpitudes dont elle s'était rendue coupable, la condamna à un exil perpétuel [1], et poursuivit avec une rigueur inaccoutumée tous ceux qui avaient été les complices de ses débauches. C'est alors que furent exilés Quintius Crispinius, Appius Claudius, Sempronius Gracchus. Dans le nombre des amans de Julie, Jules Antoine fut trouvé le plus coupable. Pour éviter le châtiment qui l'attendait, il se donna la mort [2]. Sénèque et Dion disent que Julie conspirait contre son père, et que Jules Antoine était son complice [3]. Il est plus probable que l'adresse de Livie fit considérer comme une intrigue d'état, ce qui n'était qu'une intrigue d'amour, et qu'elle persuada à Auguste qu'on voulait lui enlever l'empire avec la vie. Sénèque dit qu'Auguste se repentit d'avoir agi avec trop de sévérité, et de s'être abandonné à sa colère. Il avait donc reconnu que l'accusation de conspiration n'avait aucun fondement [4]. Ce qui est certain, c'est qu'on ne fit point effacer des fastes le nom

[1] Sueton., *Oct. Aug.*, c. 65, t. 1, p. 272 (B. l.).

[2] Dion, lib. LV, c. 10, p. 781-782. — Tacit. *Annal.* I, 10, 53, *t.* 1, p. 34-108-110 (B. l.). — Ibid., *Annal.* III, c. 18, t. 1, p. 307 (B. l.). — Velleius Paterculus. lib. II, c. 100, p. 234 (B. l.). — Seneca, *de Benefic.* liv. VI, c. 32, § 2, t. 2, p. 625 (B. l.).

[3] Dion, *Loc. cit.* — Senec., *de Brevitate vitæ*, c. 5, t. 1, p. 452 (B. l.).

[4] Seneca *de Beneficiis*, lib. VI, c. 32, § 2, t. 2, p. 625 et 626 (B. l.). — Voyez ci-dessus, § 19.

de Jules Antoine, comme on avait coutume de le faire pour les grands criminels d'état [1].

Mais notre poète ne vit pas ces années de la fin du règne d'Auguste, et ne fut pas témoin des malheurs publics et particuliers qui assiégèrent la vieillesse de cet empereur. Tant qu'Horace vécut, Auguste fut grand, Auguste fut équitable, Auguste fut heureux; Jules Antoine fit des vers, et occupa les plus hautes charges de l'État.

[1] Tacit,, *Ann.* lib. III, c. 18, t. 1, p. 307 (B.I.).

LIVRE QUATORZIÈME.

741. — 744.

I.

A. de R. 741. Av. J.-C. 13. Ag. d'H. 52.

Tibère, par ses habiles manœuvres, et sa subite irruption dans le pays des Rhètes, avait fortement contribué aux succès de la brillante campagne de Drusus contre les Vindeliciens, et sa dernière expédition dans la Norique et la Pannonie, achevait d'atteindre le but qu'Auguste s'était proposé, en portant la guerre chez ces peuples montagnards. Elle assujétissait enfin aux Romains tout le pays au nord des Alpes compris entre cette chaîne de montagnes et la Save au sud, le Rhin à l'ouest, et le Danube au nord et à l'est.

Cependant Horace, dans l'ode qu'il avait composée aussitôt après les premiers succès obtenus par Drusus, n'avait fait aucune mention de Tibère. Auguste demanda au poète de réparer cette omission, et de faire une seconde ode sur le même objet. Horace dut déférer d'autant plus volontiers à ce désir d'Auguste[1], qu'il était bien vu de Tibère, admis dans sa société, ainsi que le prouve l'épître neuvième du livre Ier, qu'il lui a écrite pour lui recommander Septimius, dont il a été parlé précédemment[2]. En outre, la nomination de Tibère au consulat,

[1] Suetonii, *Vita Horatii*, édit. E. J. Richter, Zwickaviæ, 1830, in-4°. p. 46-51.

[2] Horat., *Epist.* I, 9 ; et ci-dessus, liv. X, § 13, p. 39.

donnait encore un intérêt de circonstance aux louanges de ce jeune guerrier. Mais les rayons de gloire dont on l'entourait n'étaient, en quelque sorte, que le reflet de la gloire d'Auguste, et pour Tibère comme pour Drusus l'éloge de l'empereur qui les dirigeait tous deux, devait dominer le leur [1]. Tels sont les traits caractéristiques de cette ode quatôrzième du livre IV.

« Auguste, par quels hommages, par quels honneurs retracés sur nos monumens et dans nos fastes mémorables, l'amour du peuple et du sénat éternisera-t-il le souvenir de vos vertus? O prince! le plus grand que la terre habitable puisse offrir aux regards du soleil qui l'éclaire, vous avez donc appris aux Vindeliciens, pour la première fois soumis aux lois des Romains, ce que peut le pouvoir de vos armes. Drusus, conduisant votre vaillante armée, a plus d'une fois terrassé les Genaunes belliqueux et les Breunes impétueux: leurs citadelles assises sur les effrayans sommets des Alpes ont été renversées; puis l'aîné des Nérons livrant un combat sanglant aux Rhètes sauvages, sous vos fortunés auspices, les a mis en déroute. Quel spectacle de le voir, par ses coups redoublés, accabler de blessures meurtrières, ces farouches guerriers déterminés à mourir libres! Tel l'impétueux vent du midi bondit sur les flots irrités, quand le groupe des Pléiades s'élève à travers les mers, ainsi Tibère harcelait sans cesse les bataillons ennemis, et lançait son coursier au milieu des éclairs de leurs glaives. Comme on voit dans ces campagnes d'Apulie, où régna Daunus, l'Aufide aux flots mugisssans menacer d'un horrible déluge les champs couverts de moissons; ainsi le fils des Claude, par un choc impétueux, immense, brise les phalanges de fer des barbares, et confiant dans l'armée et le génie d'Auguste,

[1] Horat.. *Carm.* IV, 14, Jani, t. 2, p. 495. — Mitscherlich, t. 2, p. 447. — Orell., t. 1, p. 519. — Bravnhardus, t. 1, p. 575.

dans les dieux qui le protègent, il pénètre au milieu des premiers et des derniers rangs de l'ennemi, jonche la terre de leurs cadavres, et ramène du champ de bataille, sans avoir été entamée, son armée victorieuse. »

« Depuis ce même jour, où Alexandrie suppliante vous ouvrit, César, son port et son palais désert, trois lustres se sont écoulés, et la fortune prospère qui sans cesse vous a donné de nouveaux triomphes, toujours soumise à vos ordres suprêmes, met le comble à vos vœux en couronnant votre gloire par un dernier succès. »

« Dieu visible ! Dieu tutélaire de l'Italie et de Rome, la reine des nations; le Cantabre jusqu'à vous indomptable, le Scythe errant, vous vénèrent. Le Danube, le Nil aux sources mystérieuses, le Tigre rapide, l'Océan, réceptacle de tant de monstres, qui bat en grondant les lointains rivages du Breton, le Gaulois qui voit la mort sans pâlir, le farouche habitant de l'Ibérie, obéissent à vos lois ; et le Sicambre, avide de carnage, dépose avec respect ses armes devant vous. »

II.

L'adresse avec laquelle Horace rappelle que le jour de la victoire de Tibère contre les Rhètes est, après trois lustres révolus, l'anniversaire de la prise d'Alexandrie par Auguste, a pour nous cet avantage qu'elle nous donne les moyens de déterminer l'année, le mois, et peut-être le jour, de la principale victoire de Tibère sur les Rhètes. En effet, nous savons que ce fut en 724 qu'Auguste entra dans Alexandrie, et le texte du sénatus-consulte qui changea le nom du mois *Sextilis* en celui d'*Augustus* (août), nous apprend que cette entrée se fit pendant ce mois. Selon le calcul de Scaliger, le jour précis de l'entrée d'Auguste à Alexandrie aurait eu lieu le 29 août. Ainsi, en

ajoutant les quinze années ou les trois lustres donnés par Horace, on a pour le jour de cette victoire la date du 29 août 739 de la fondation de Rome [1], ce qui s'accorde avec tous les monumens de l'histoire.

Les *Breuni* dont Horace fait mention dans cette ode, nommés *Brenni* par d'autres auteurs, occupaient, ainsi que je l'ai prouvé ailleurs, les environs du grand Brenner, au-dessus de Trente, le pays situé entre Sterzingue, Inspruck, Brixen, renfermé entre les rivières de l'Inn et de Merano [2]. Les *Genaunes* résidaient dans le val de Non, nommé *Anaunia* dans le moyen âge [3].

On a pu remarquer combien Horace se complaît à rappeler au souvenir de ses lecteurs le pays où il est né. Sans ce motif, il avait assez voyagé pour que bien des fleuves se présentassent à son imagination, plus illustres que n'était le fleuve Aufide. Il lui donne l'épithète de Tauriforme, ce qui nous prouve que la figure emblématique de ce fleuve était un taureau armé de cornes, indices de l'impétuosité et du retentissement de son cours [4].

Les fastes mémorables dans lesquels Horace veut qu'on consigne les hauts faits du règne d'Auguste, étaient, sans aucun doute, ces espèces de calendriers que les pontifes

[1] Conférez Macrob., *Saturn.* lib. I, c. 12, p. 249, édit. Gronovii, 1670, in-8°, p. 249. — Dion, lib. LI, c. 19. — Simson. *Chronicon*, édit Wesseling, p. 1544. Dans un calendrier romain publié dans le recueil de Grævius, *Thesaur. antiq.*, t. 8, p. 14, il est dit au six des calendes d'avril : « Hoc die Cæsar Alexandriam recepit. » Mais c'est de Jules César dont il est question dans cette inscription. — Conferez Ideler, *Handbuch der mathematischen, und technischen chronologie*, t. 1, p. 153.

[2] Conférez Waelkenaer, *Géographie ancienne historique et comparée des Gaules Cisalpine et Transalpine*, partie 2, c. 3, t. 2, p. 48.

[3] Ibid. t. 2, p. 51. — Florus, lib. IV, c. 12, appelle les *Breuni, Brennos* et les *Guenaunes, Senones* : c'est une erreur du copiste. d'Anville distingue à tort les *Naunes* des *Genaunes*.

[4] Porphyrion apud Horat. *Carm.* IV, 14, v. 26. — Dans Bravnbardus, t. 1, p. 578. — Mitscherlich, t. 2, p. 454. — Jani, t. 2, p. 507. — Conférez *Description du Cabinet d'Orléans*, t. 1, p. 129.

faisaient graver sur marbre, où parmi le détail des jours *fastes* et *néfastes*, des jours de fêtes et de marchés, on inscrivait les noms des consuls, des magistrats, et de ceux qui s'étaient illustrés, sortes d'éphémérides ou d'annales populaires, qui ne contenaient que la simple énumération de quelques faits principaux, et semblaient la continuation des grandes annales des pontifes, qu'on avait cessé de rédiger [1].

III.

Sur un de ces fastes, ou calendrier, dressé pour la ville de Præneste, le jour des nones de février est indiqué comme un jour de fête, parce que, dit l'inscription, ce jour, l'empereur César, grand pontife, dans la vingt-et-unième année de sa puissance tribunitienne, lorsqu'il était consul pour la treizième fois, fut, par décret du sénat et du peuple romain, nommé père de la patrie [2]. Ces fastes qui, par cette date, nous reportent à l'an 752 de la fondation de Rome, et après la mort de notre poète, démontrent seulement, suivant nous, que le jour où Auguste reçut le nom de père de la patrie, fut placé alors au nombre des jours de fête; mais ce titre lui avait été décerné bien antérieurement à cette époque, ainsi que nous l'avons remarqué [3].

Les honneurs conférés à Auguste croissaient en raison des victoires de ses armées et des bienfaits de son règne, qui donnaient lieu à de nouvelles manifestations de la reconnaissance publique. Ainsi, en 724, lorsqu'on voulut

[1] Victor Leclerc, *Recherches sur les annales des pontifes*, p. 134 et 177. — Cicero, *Epist. famil.*, v. 12, t. 1, p. 212 (B.L.).

[2] Orell., *Inscriptions latines*, p. 384. — Ibid., *Horatius*, t. 1, p. 520.

[3] Horat., *Carm.* I, 2, v. 50. — Conférez Mesnard, *Académie des Inscript.*, t. 23, p. 266. Sur des médailles de l'an 725, Auguste est nommé *Pater patriæ*.

lui attribuer la puissance tribunitienne, on décida que les prêtres et les prêtresses lui donneraient une part dans leurs prières et dans leurs vœux, et que dans tous les repas, tant publics que privés, il serait fait des libations en son honneur [1].

Enfin le sénat ordonna qu'on dresserait un autel dans le lieu de ses séances pour remercier les dieux du retour d'Auguste, et que le jour de sa rentrée dans Rome serait un jour de grâce pour les criminels qui s'adresseraient à lui [2].

Ovide nous apprend qu'on sacrifiait sur cet autel le 30 janvier, et qu'il était consacré à la Paix. « Viens, dit à ce sujet le poète, viens, ô déesse ! le front paré des lauriers d'Actium; puissions-nous, avec tout l'univers, rester long-temps sous ton paisible empire ! Par toi nos chefs seront plus grands que par la guerre. Rome n'a plus d'ennemis ; rien n'alimente plus ses triomphes; le soldat n'est plus armé que pour faire mettre bas les armes. Que les sons belliqueux de la trompette n'annoncent plus que le retour de nos fêtes ; et qu'à défaut de la terreur, l'amour nous soumette toutes les nations. Prêtres, jetez l'encens dans les flammes de l'autel; frappez au front la blanche victime; demandez aux dieux que nous conservions la paix, et la famille de César qui nous la donne [3]. »

Ainsi que je l'ai déjà dit, Auguste avait refusé ces imprudens honneurs; mais ils démontrent qu'Horace, qui l'appelle dans son ode la divinité tutélaire de Rome et de l'Italie, n'était dans ses éloges que l'écho du peuple romain et du sénat, et qu'il ne faisait, en quelque sorte, qu'assortir, en parlant d'Auguste, le ton de sa muse au ton du jour.

[1] Dion, lib. LI, c. 19, p. 651.
[2] Dion, lib. LIV, c. 25, p. 655.
[3] Ovid., *Fast.* I, v. 609 à 624.

IV.

Cependant ces éloges donnés à Auguste ont été pour le poète, éloquent panégyriste du patriotisme stoïque de Régulus et de Caton, compagnon d'armes de Brutus dans les champs de Philippe, un grave sujet de reproche, et il convient d'examiner si les accusations qu'on a dirigées contre lui à ce sujet sont fondées, si ces éloges que l'on condamne si sévèrement sont aussi exagérés qu'on le suppose.

Entre l'époque de la chute des derniers défenseurs de la république, et celle où Horace écrivait cette ode, plus de trente ans s'étaient écoulés. Une nouvelle génération avait remplacé dans le sénat, dans l'armée, dans l'administration, dans tous les rangs actifs du peuple romain, celle qui l'avait précédée; or, nous l'avons éprouvé, la génération qui succède à celle que les révolutions et les guerres civiles long-temps prolongées a ravagée, ruinée, moissonnée, se trouve séparée de celle qui l'a immédiatement précédée par un intervalle immense. Les liens de famille, d'amitié, les fortunes, les rangs, les mœurs, les habitudes, tout a été bouleversé, ou rompu ou anéanti. Les principes, les idées ne se ressemblent plus; une année, une semaine, un jour ont produit l'effet des siècles. Ce qui paraissait digne de respect est tourné en ridicule; ce que l'on recherchait, on le méprise; ce qu'on méprisait, on le recherche. Tout a subi l'influence du pouvoir qui a su rallier à lui, de gré ou de force, toutes les influences et tous les intérêts. Les faits de l'histoire ont perdu leur connexité; l'enchaînement des temps est brisé. Ceux qui sont nés avec les nouvelles lois, qui ont vécu, grandi, et prospéré avec les nouvelles institutions, sous le patronage du nouveau gouvernement, n'ont plus rien en eux qui puisse les faire sympathiser avec le passé. Comme ils

n'en ont partagé ni les craintes, ni les espérances, ni les périls, ni les passions, ils ont même de la peine à le comprendre, et il n'a plus pour eux d'existence que dans l'histoire. Le souvenir des affreuses calamités qui l'ont accompagné, ne sert plus qu'à leur faire chérir le pouvoir présent qui les en garantit; qu'à leur inspirer de l'aversion pour les causes qui les ont produites, quelles que nobles et pures qu'elles fussent dans leur origine. Ceux mêmes qui ont appartenu à ces temps désastreux, et y ont joué un rôle, sont trop heureux de les oublier; de s'unir et de s'incorporer au temps présent; surtout lorsque le cours des événemens leur a été favorable, et qu'ils doivent la fortune, la tranquillité, le bonheur dont ils jouissent, au nouveau gouvernement.

Horace était de ce nombre. Pour lui, comme pour tous les Romains, Auguste n'était point Octave; l'empereur était un personnage tout différent du triumvir. Après l'assassinat de César, le sénat, Antoine, Cicéron, Brutus, tous ceux qui voulaient la république, ou aspiraient à la tyrannie, auraient voulu tromper, anéantir Octave, l'héritier de César. Quoique le plus jeune, il fut le plus fin, le plus adroit, le plus heureux. Il avait détruit tous les partis; c'était fini. Octave était le produit des temps malheureux où il vécut; il avait été haï et redouté comme eux. Auguste, au contraire, ne devait qu'à lui-même ses qualités, ses vertus, et les bienfaits qu'il versait sur le peuple romain, et tout le peuple romain pensait ainsi. Auguste aussi avait de lui-même cette opinion; il saisissait toutes les occasions de condamner hautement tout ce qui s'était fait sous son triumvirat. Il n'acceptait la responsabilité que de ce qui s'était passé depuis qu'il avait tenu seul les rênes de l'État. Il se regardait comme le successeur de tous ceux qui avaient contribué à la gloire et à l'agrandissement de l'empire romain. Quand il rétablit les monumens destinés à perpétuer la mémoire des grands hommes que Rome avait produits, il se garda bien de mettre

à l'écart la statue du grand Pompée, cet ennemi de César; il la fit au contraire placer vis-à-vis le théâtre même que Pompée avait fait bâtir [1]. Il honora tous les noms illustres dans les descendans de ses ennemis proscrits, quelqu'indignes qu'ils fussent d'ailleurs de les porter. Sénèque remarque très-bien que Cicéron, le fils de l'orateur, Cinna, et Sextus Pompeius, et les autres fils de Pompée qui avaient tous combattu contre les triumvirs, ne durent qu'aux noms qu'ils portaient les honneurs du consulat où ils parvinrent, par la protection d'Auguste [2].

Que de soins, que de peines Auguste ne se donnait-il pas pour que Rome fût abondamment pourvue de vivres [3]; pour que le peuple romain fût fréquemment réjoui par des jeux et des fêtes religieuses ou triomphales [4]. Il sut en accroître le nombre et la magnificence; et par un ordre et une décence inconnus jusque-là, en augmenter l'éclat et les délices [5].

Lui-même élaborait les principales affaires de l'empire, et il les soumettait ensuite à la libre discussion du sénat [6]. Là, son opinion était fréquemment combattue, quelquefois avec force, et même avec rudesse sans qu'il en fût offensé [7]. Il opposa une louable résistance aux flatteries et aux honneurs dont le sénat et le peuple voulaient le combler. Il ne voulut jamais qu'on le nommât roi, maître ou seigneur, ni qu'on lui donnât aucun titre qui pût rappeler une source de puissance différente de celles des magistratures légales dont il était revêtu. « Il se fit, dit Saint-Evremont [8], appeler empereur

[1] Sueton., *Oct. Aug.*, c. 31, t. 1, p. 219 (B. l.).
[2] Seneca, *de Beneficiis*, IV, 30, t. 2, p. 508 (B. l.).
[3] Sueton., *Oct. Aug.* c. 18, t. 1, p. 189 (B. l.).
[4] Sueton., *Oct. Aug.* c. 43, 44 et 45, t. 1, p. 239 à 247 (B. l.).
[5] Sueton., *Oct, Aug.* c. 43, t. 1, p. 239 (B. l.).
[6] Sueton., *Oct. Aug.* c. 47, t. 1, 249 (B. l.).
[7] Sueton., *Oct. Aug.* c. 54, t. 1, p. 258 (B. l.).
[8] St-Evremont, *Œuvres*, édit. in-12, t. 2, p. 198.

pour conserver son autorité sur les légions; créer tribun pour disposer du peuple; prince du sénat pour gouverner; mais, s'il réunit en sa personne tant de pouvoirs différens, il se chargea de divers soins; et il devint l'homme des armées, du peuple et du sénat, quand il s'en rendit le maître. Le peuple ne fut moins libre que pour être moins séditieux; le sénat ne fut moins puissant que pour être moins injuste. La liberté ne perdit que les maux qu'elle peut causer, rien du bonheur qu'elle peut produire. »

Auguste, en Orient, lorsqu'il donnait audience aux rois, pour faire respecter en lui la majesté du peuple romain, ne permettait pas qu'ils se présentassent autrement que revêtus de la toge, et sans aucune marque de leur dignité; les laissant marcher à côté de son cheval ou de sa voiture comme d'humbles cliens[1]. Mais à Rome, toujours affable et populaire, il allait à pied lorsqu'il était consul; quand il ne l'était pas, il se faisait porter dans une litière ouverte, et tout le monde indistinctement pouvait l'approcher, lui parler et lui remettre des placets[2]. Pourtant il n'ignorait pas ce qu'il avait à craindre des conspirations qu'on ourdissait continuellement contre lui[3]. Quand il recommandait au peuple ses petits-fils, il ne manquait jamais d'ajouter cette condition, « supposé qu'ils le méritassent ». Quelle fermeté ne mit-il pas dans le maintien de la discipline militaire[4]; quelle vigilance, quelle assiduité dans l'administration de la justice[5]!

Il supportait avec patience, et sans en conserver le moindre ressentiment, une leçon donnée à propos, ou un

[1] Sueton., *August.* c. 60, p. 265. — Eutrop., lib. VII, c. 10, p. 316. édit. Verheyk 1762. — Beaufort, *Repub. rom.*, t. 6, p. 65. édit. in-12.
[2] Sueton., *Oct. Aug.* c. 53, t. 1, p. 256.
[3] Sueton., *Oct. Aug.* c. 19, t. 1, p. 190 à 192 (B. l.).
[4] Sueton., *Oct. Aug.* c. 24 et 25. p. 200, 201 et 204 (B. l.).
[5] Sueton, *Oct. Aug.* c. 33-34, t. 1, p. 222-224.

reproche mérité. On se rappelle le trait hardi de Mécène pour le forcer à quitter son tribunal [1]. On dira que Mécène était son ami, et que tout lui était permis : mais un jour, Auguste passant en revue les chevaliers, sur des informations qu'il croyait exactes, adressa à l'un d'eux, des reproches qui se trouvèrent faux sur tous les points. Quand son interrogatoire fut terminé, le chevalier, justement offensé, lui dit : « César, quand vous voudrez avoir des renseignemens exacts sur d'honnêtes gens, chargez-en d'honnêtes gens ». Auguste ne parut nullement choqué de cette rude apostrophe [2].

Quel respect pour la propriété, quand il aima mieux laisser la place du Forum plus étroite, que de forcer les propriétaires des maisons qui la rétrécissaient à les céder [3] ! Quels égards bien entendus pour la justice quand il souffrait qu'on le citât, qu'on l'interrogeât, qu'on le réfutât ! Quels adroits hommages rendus aux formes de la liberté, quand il sollicitait en personne les suffrages pour l'élection des magistrats [4] ! Simple et exempt de luxe dans son intérieur, il habita quarante ans le même appartement. Hiver comme été, il ne portait guère d'habits que ceux qu'avait filés sa femme, sa fille, ou sa petite fille. Il donnait lui-même des leçons de lecture et d'écriture à ses petits-fils [5].

Que de voyages longs et pénibles avec une santé débile, entrepris par lui, pour régler l'administration des provinces de son vaste empire ! Il les visita toutes, excepté l'Afrique et la Sardaigne dont il fut écarté par un orage [6]. Non-seulement il se dévouait à l'empire et au peuple romain, mais toute sa famille dut suivre son

[1] Dion, lib. LV, c. 7, p. 777 et ci-dessus.
[2] Macrob., *Sat.* II, 4. — Sueton., c. 54, p. 258.
[3] Sueton., *Oct. Aug.* c. 56, t. 1. p. 260.
[4] Ibid., c. 33 et 34, t, 1, p. 222-224.
[5] Sueton., *Oct. Aug.* c. 64, t. 1, p. 270 ; c. 73, t. 1, p. 285.
[6] Sueton., *Oct. Aug.* c. 47, p. 249 et 250.

exemple. Marcellus, Tibère, Drusus, Caïus parurent tour à tour à la tête des armées et combattirent avec une valeur heureuse, pour Auguste et pour Rome.

Ses efforts pour soutenir la religion [1], pour rétablir la sainteté des liens du mariage, pour ressusciter les bonnes mœurs, encourager les mariages, empêcher que la dignité de citoyen romain ne fût avilie par le trop grand nombre des affranchissemens, ou par des concessions trop faciles, en faveur d'individus qui n'y avaient aucun droit [2], devaient plaire aux hommes d'un caractère sévère et aux partisans des temps anciens et de l'autorité républicaine.

Mais, dira-t-on, les mœurs d'Auguste et des grands de sa cour étaient des plus mauvaises. — Oui, mais celles des sénateurs et des grands étaient encore plus corrompues et plus scandaleuses dans les derniers temps de la république. Cicéron nous apprend qu'on vit à cette époque les plus nobles et les plus illustres de Rome prostituer leurs fils ou leurs plus jeunes parens, afin de suborner des juges, et de s'assurer des suffrages que l'argent ne pouvait acheter.

Si Auguste ne put dans son âge mûr triompher des habitudes vicieuses de sa jeunesse [3], on peut dire de lui qu'il sentait le prix des bonnes mœurs. Il en donna des preuves par la rigueur qu'il mit à punir les désordres de sa fille Julie [4]; par la manière dont il honora la chasteté de Livie, celle d'Octavie, celle de la charmante Antonia, femme de Drusus, jeune prince élevé par lui, et qui fut remarquable par ses vertus domestiques, sa tendresse et sa fidélité envers son épouse, autant que par son héroïsme

[1] Sueton., *Oct. Aug.* c. 31, t. 1, p. 216 à 220 (B. l.). — Dion, lib. LIV, c. 13, 16, p. 742, 746, édit. Reim. — Dacier, *Horace*, IV, p. 413.

[2] Sueton., *Oct. Aug.* c. 40, t. 1, p. 232 à 234.

[3] Sueton., *Oct. Aug.* c. 68, 69, 70, t. 1, p. 277 à 281,

[4] Sueton., *Oct. Aug.* c. 65, t, 1, p. 270 à 274. — Dion, LIV, § 16.

sur les champs de bataille. Ajoutons que si on excepte son penchant pour les femmes, Auguste fut, pour tout le reste, d'une sobriété exemplaire [1].

Que de prudence il mit dans l'affermissement graduel de son autorité, dans sa réforme du sénat et des lois, dans les guerres qu'il entreprit, dans la création de nouvelles magistratures, dans ses nombreux règlemens sur l'administration et la police de l'empire [2] ! Il avait coutume de comparer ceux qui ne font pas difficulté d'acheter de grands avantages par de grands risques, aux hommes qui veulent pêcher avec des hameçons d'or. Si la ligne vient à se rompre, la perte de l'hameçon ne peut être compensée par les petits poissons qu'on aura pris.

Que d'habileté dans ses négociations ! Point de perfidie, point de ruses ; il fut loyal et franc dans toutes ses alliances ; il traita les rois qu'il protégeait en amis, même après leur mort; pourvoyant à l'incapacité de leurs enfans mineurs, les faisant élever près de lui et se les attachant par ses bienfaits [3].

Ce ne fut pas de Rome seulement dont on put dire qu'après l'avoir trouvée de briques, il en avait fait une ville de marbre; les autres villes de l'empire reçurent aussi par ses soins de grands embellissemens. L'Italie dépeuplée par la guerre civile, refleurit par les vingt-huit colonies qu'il y forma [4].

Dans Auguste revivait et se concentrait le sentiment du patriotisme romain. Il se manifestait dans les plus petites choses comme dans les grandes. Ainsi, il ne pouvait supporter que le caprice de la mode eût commencé à dis-

[1] Sueton., *Oct. Aug.* c. 76 et 77, t. 1, p. 287 et 289.

[2] Sueton., *Oct. Aug.* c. 35, 39, 37, t. 1, p. 225 à 230 (B. l.). Et c. 40. t. 1, p. 232 à 235.

[3] Sueton., *Oct. Aug.* c. 21, t, 1, p. 195 (B. l.). — Ibid. c. 48, t. 1, p. 250 (B. l.).

[4] Sueton., *Oct. Aug.* c. 29. t. 1, p. 212 à 215 (B. l.).

créditer l'usage de la toge, vêtement embarrassant, mais qui caractérisait le peuple romain [1]. Il répétait souvent à ce sujet avec indignation ce vers où Virgile désigne les Romains comme le peuple *togé* maître du monde [2]. Auguste redoutait, prévoyait, espérait pour le peuple romain : sa fortune était la sienne ; ses victoires lui appartenaient. Son ame toute romaine s'affligeait encore plus d'un malheur public que de celui qui lui était personnel. Il versa des larmes, et sa douleur alla jusqu'au délire, lors de la défaite de Varus par les Germains. Ce n'était pas pour lui un simple titre d'honneur, que ce surnom de père de la patrie : il avait pour elle tous les soins, toutes les anxiétés, toutes les joies et toutes les douleurs d'un père. Faut-il donc s'étonner qu'après d'aussi grands, d'aussi heureux, d'aussi longs résultats de ses efforts pour la gloire, le bonheur et la grandeur de l'empire, il ait dit en mourant : « N'ai-je pas bien joué ce *mime* de la vie humaine ? — Si vous trouvez qu'il en est ainsi, — Adieu. — Applaudissez [3]. » Admirable force d'esprit dans ce moment suprême ! Heureuse allusion à cette maxime du sage de la Grèce qui regardait le monde où nous vivons, comme un grand drame, où chacun de nous joue, plus ou moins bien, le rôle qui lui a été départi par la providence !

Mais quelle singulière conséquence on a tiré de ces paroles d'Auguste. A quelles oiseuses discussions se sont livrés ceux qui ont écrit sur ce sujet ? Ils se demandent si Auguste, qui s'était montré comme empereur, si différent de ce qu'il était avant, était réellement doué de toutes les vertus qu'il avait pratiquées ? Si l'ambition de régner ne fut pas le mobile de toute sa conduite ; si sa vie enfin ne fut pas une longue et continuelle hypocrisie ?

[1] Sueton., *Oct*, *Aug*. c. 49, t. 1, p. 235 (B. l.).
[2] Virgil., *Æneid*. I, 282.
[3] Sueton., *Oct*. c. 99, t. 1, p. 317 et 318 (B. l.).

Sans nul doute, l'ambition de régner fut ce qui détermina Auguste à sacrifier son repos, ses plaisirs, son sommeil; à se montrer toujours actif, vigilant, prévoyant, juste et ferme; sévère quand il le fallait; clément et bon tant qu'il le pouvait [1]. Mais n'était-ce pas déjà une vertu, et une vertu peu commune, que cette raison supérieure qui indiquait à Auguste que, pour bien régner, il fallait se montrer l'ami de la sagesse et de l'humanité? Pense-t-on qu'avant d'avoir acquis le talent de si bien gouverner les autres, il n'ait point appris à se gouverner lui-même; qu'il ait pu pratiquer le bien, sans réprimer ses inclinations au mal; qu'il soit parvenu à s'astreindre à tant de rectitude, sans ressentir cette satisfaction intérieure, ce plaisir indicible que l'on éprouve dans l'heureux accomplissement de grands et importans devoirs [2]? et qu'est-ce donc que la vertu, si ce n'est aussi la résolution constante et forte de ne suivre que ce qu'elle nous prescrit? Où en seraient les hommes les plus renommés par leur sagesse, si l'on ne tenait aucun compte des actes et des discours qui leur ont acquis une si haute réputation, et si on les jugeait d'après leurs dispositions naturelles? Qu'on se rappelle ce que Socrate a dit des siennes. Non, nous ne sommes pas comme la brute, forcément soumis à notre instinct; nous sommes le produit de nos réflexions, encore plus que de nos penchans. Une volonté intelligente et libre réside en nous; elle domine nos inclinations, et en fait naître de conformes à ce que la sagesse nous ordonne. Heureuse hypocrisie, en effet, que celle d'Auguste, puisqu'elle le porta à faire le bien pendant plus de quarante ans; qu'elle le rendit l'objet de l'amour et de la vénération des hommes durant tout le cours de sa longue vie et de leurs regrets après sa mort!

En songeant aux cruautés du triumvirat, et à la gloire

[1] Sueton., *Oct. Aug.* c. 51, t. 1, p. 254 (B. L.).
[2] Conférez ci-dessus, liv. XI, § 17, p. 221.

du principat d'Auguste, on a dit de lui qu'il n'aurait jamais dû naître, ou qu'il n'aurait jamais dû mourir.

Cette pensée exprime, il est vrai, l'horreur méritée qu'ont fait naître les cruautés d'Octave, mais elle n'en est pas moins inexacte et injuste pour Auguste.

Il n'est pas douteux que ce ne soit la bravoure et l'habileté militaire d'Antoine qui aient triomphé de l'armée de Brutus et abattu le parti de la liberté. Si Octave n'eût point existé, ou s'il n'avait pas pris position comme acteur dans les événemens politiques, le parti de Jules César, si nombreux parmi les légionnaires, n'eût point été divisé ; il se serait mis tout entier à la solde d'Antoine, et avec cet homme et un collègue aussi vil, aussi froidement cruel, que Lépide, les proscriptions eussent été plus sanglantes et plus prolongées. L'usurpation et le gouvernement d'un seul devenus nécessaires n'en eussent pas moins eu lieu ; seulement les mœurs crapuleuses, et la conduite insensée d'Antoine auraient rendu son joug honteux et probablement funeste pour le peuple romain, incapable, dit Tacite, de pouvoir supporter ni une entière liberté, ni une entière servitude [1]. Au lieu de cette monarchie militaire, mêlée de formes républicaines et juridiques fondées par Auguste, sous lequel ce vaste empire romain, non-seulement se maintint entier pendant plusieurs siècles, mais s'agrandit encore, il y aurait eu un arbitraire désastreux, des déchiremens presqu'immédiats, d'interminables guerres civiles, et des malheurs sans fin. C'est ce que tout homme capable de réflexion comprenait parfaitement alors, et ce qui contribuait si puissamment au maintien de l'autorité d'Auguste.

Ce furent sans doute ces motifs d'une impérieuse nécessité qui empêchèrent toujours Auguste de déposer son autorité, et d'imiter l'exemple de Sylla. On a trop légè-

[1] Tacit. *Hist.* I, 16.

rement supposé qu'il n'était pas sincère dans les intentions qu'il manifesta plusieurs fois à cet égard. Avec son goût pour les lettres, les plaisirs, les jouissances du toit domestique, une santé fragile, les soins, les inquiétudes, les travaux du gouvernement devaient lui peser beaucoup. Les périls incessans attachés au maintien de sa suprême autorité rendaient encore ce fardeau plus pénible. Sénèque, si bien informé de tout ce qui concerne Auguste, a dit de lui : « Ce prince, auquel les dieux ont plus accordé qu'à aucun autre, n'a cessé de leur demander le repos, et d'être déchargé des soins du gouvernement. Tous ses discours tendaient à manifester le désir qu'il avait de jouir enfin de lui-même et d'un parfait loisir. Cette espérance le consolait de ses travaux. Dans une lettre qu'il écrivit au sénat, il disait que son repos ne serait pas privé de dignité et ne démentirait pas sa gloire précédente; puis il terminait ainsi : « Mais il serait plus glorieux d'exécuter ces choses que de les promettre. Pourtant le désir que j'ai de voir arriver cet heureux temps, et le regret que j'éprouve de le voir encore différé, me font trouver de la douceur à en parler [1]. »

Après avoir été de son vivant chéri du sénat, des chevaliers et du peuple romain [2], des rois étrangers, des habitans des provinces [3], Auguste fut après sa mort proposé comme un modèle, auquel on assimilait les bons empereurs, et qu'on opposait aux mauvais.

Lorsqu'Horace déclara dans son ode qu'Auguste était le plus grand prince de la terre habitable, il ne flattait point, il ne faisait qu'énoncer une vérité historique; soit qu'on considérât l'étendue de l'empire romain qu'il gouvernait, son mérite personnel, ou les bienfaits de son règne.

[1] Seneca, *de Brevitate vitæ*, c. 5, t. 1, p. 431 (B. I.).
[2] Sueton., *Oct. Aug.* c. 57, 58, t. 1, p. 261 à 264 (B. I.).
[3] Ibid. c. 69 et 60, t. 1, p. 264 et 265 (B. I.).

Un autre fait historique qu'exprime le dernier vers de cette ode, c'étaient les Sicambres déposant leurs armes devant les aigles d'Auguste. Ce vers devait être un des plus agréables à l'empereur et au peuple de Rome, parce qu'il rappelait les premiers succès de Drusus contre les Germains des bords du Rhin, et qu'il en présageait de plus grands encore.

V.

A. de R. 742. Av. J.-C. 12. Ag. d'H. 53.

Tandis que Drusus se préparait à porter les aigles romaines sur les rivages de l'Océan septentrional, et jusque dans le cœur de la Germanie [1], qu'on célébrait à Rome, par des combats de gladiateurs, les fêtes de Minerve (elles commençaient le 19 mars), on apprit qu'Agrippa revenant triomphant de Pannonie où il avait réprimé une nouvelle révolte, était tombé malade dans la Campanie. Auguste, à cette nouvelle, interrompit la célébration des fêtes, partit sur-le-champ, et arriva comme le héros venait d'expirer. Il soulagea sa douleur en prononçant lui-même l'éloge du grand homme aux magnifiques funérailles qu'il lui fit faire [2]. Mécène, affaibli par une maladie de langueur qui ne devait finir qu'avec sa vie, ne pouvait supporter aucune fatigue [3] ; ainsi, tout le fardeau du gouvernement retomba sur Auguste. Il donna, l'année suivante, sa fille Julie, veuve d'Agrippa, en mariage à Tibère; c'était l'approcher du trône impérial, et lui

[1] Dion, lib. LIV, c. 32, p. 762. — Sueton., *Claud.* c. 1, t. 2, p. 77, 80 (B. I.).

[2] Dion, lib. LIV, c. 28, p. 758. — Seneca, *ad Marc. consolatio*, c. 15, t. 2, p. 148 (B. I.). — L'abbé Le Blond, *Mémoire sur la vie et les médailles d'Agrippa*, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 40, *Hist.* p. 65.

[3] Meïbomii, *Vita Mæcen.* c. 29, 6, p. 179.

faciliter les moyens d'y monter. Cependant il avait pour lui peu d'affection [1] ; mais Tibère était le plus âgé de ses beaux-fils, le capitaine le plus expérimenté, le plus habile en politique, enfin le plus instruit sur les affaires d'état [2]. Aussitôt après son mariage avec Julie, il partit pour aller prendre le commandement de l'armée de Pannonie [3].

Lorsqu'on voit les armées romaines à cette époque tomber tant de fois sur les peuples de cette contrée, et les combats que Drusus fut obligé de livrer contre les peuples germains qui faisaient irruption dans la Belgique; lorsque l'histoire répète si souvent parmi les tribus que vainquirent les armées romaines, le nom de celle des Sicambres [4]; lorsqu'elle nous apprend que ces Sicambres, voisins du Rhin, furent les premiers peuples germains qui commencèrent la guerre contre les Romains, et que les premiers ils consentirent à vivre sous leur domination, à recevoir des terres sur le territoire de l'empire; lorsqu'on se rappelle que Clovis était un Sicambre [5]; que les Sicambres appartenaient à cette grande confédération des peuples germains connue sous le com collectif de Francs; quand on fait attention à ce que nous a dit Grégoire de Tours, que les Francs étaient sortis de la Pannonie [6]; qu'ils avaient traversé le Rhin pour aller s'établir dans la Belgique; et qu'enfin le premier apôtre qui prêcha la religion chrétienne chez

[1] Tacit., *Ann.* IV, 39-40, t. 1, p. 451-454-455 (B. l.).

[2] Dion, lib. LIV, c. 31, p. 761. — Sueton., *Tiber.* c. 7, t. 1, p. 365 (B. l.). Tacit., *Ann.* I, 3, t. 1, p. 10.

[3] Dion, lib. LIV, c. 31, p. 762.

[4] Horat. *Carm.*, IV, 2, 36. — Ibid. IV, 5, 14, 51. — Sueton., *Oct. Aug.* c. 21, t. 1, p. 194 (B. l.). — Florus, IV, § 12, 24, p. 325 (B. l.).

[5] Strabon., lib. VII, p. 291, ou c. 7, t. 3, p. 9 de la trad. franç. — Sueton. *Aug.* c. 21. — Hadr. Valesii, *Notitia Galliæ*, p. 537.

[6] Gregor., *Turon*, lib. II, c. 31, apud *D. Bouquet*, t. 2, pag. 177. — Walckenaer, *Vie des personnages célèbres*, t. 1, p. 147.

les Francs de la Gaule était aussi venu de la Pannonie [1], on est involontairement conduit à penser que ces grandes transmigrations de peuples francs au nord du Danube dont l'époque reculée a été ignorée de notre premier historien [2], eurent lieu lors des guerres qu'Auguste livra aux habitans de la Pannonie. Cet empereur sans doute ne se doutait pas que des descendans des tribus qui échappaient par la fuite à ses armes victorieuses, il sortirait des guerriers qui porteraient les derniers coups à la destruction de l'empire romain, et formeraient eux-mêmes un empire renfermant dans ses limites la ville de Rome elle-même. Encore moins pouvait-il prévoir qu'alors cette ville possédée par le souverain pontife d'une religion née de son temps, sans qu'il le sût peut-être, soumettrait le monde par le courage de ses martyrs, comme elle l'avait autrefois subjugué par la valeur de ses guerriers.

Les efforts d'Auguste, en Orient, pour affermir et agrandir les limites de l'empire n'étaient pas moins grands qu'en Occident. Sulpicius Quirinus, un des consuls de l'année, n'était point de l'ancienne famille des Sulpicius, mais un homme sans naissance qu'Auguste avait élevé à cette haute dignité, parce qu'il lui avait reconnu des talens. Il l'envoya combattre les montagnards de Cilicie. et les victoires qu'il remporta sur les Homoniades, peuple de la Cilicie-Trachéenne (le pachalik moderne de Téléfhiéh), lui valurent les honneurs du triomphe. C'est ce même Quirinus qu'Auguste chargea de faire le dénombrement de la Syrie, lors de la naissance de Jésus-Christ, et dont parle saint Luc l'évangéliste [3].

[1] Gregor. Turon, *Hist. eccles. franç.*, édit. Guadet, lib. I, c. 34, t. 1, p. 71; lib. 2, c. 9, p. 161.

[2] Conférez Gregor. Tur., *Hist. eccles. franc.*, lib. II, c. 9, t. 1, p. 160, et lib. I, c. 34, t. 1, p. 71, édit. Guadet, et dans *D. Bouquet*, t. 2, p. 166, B. — Ibid. p. 149, *Collection des hist. des Gaules et de la France.*

[3] Ce Quirinus mourut sous Tibère, en 774, assez décrié par son ava-

VI.

Ces guerres lointaines ne troublaient point le profond repos dont jouissaient Rome et l'Italie, et n'y faisaient naître aucune inquiétude. La confiance dans la prudence et dans la fortune d'Auguste était entière. On se livrait avec ardeur aux jouissances que procurent les arts et les lettres. La poésie était surtout en honneur : elle avait obtenu la préférence que l'on donnait sous la république à l'art oratoire. La réputation de poète n'était point un obstacle aux charges et aux dignités publiques. Valgius Rufus, auteur de plusieurs élégies, cet ami qu'Horace avait choisi pour être le censeur de ses écrits [1], qu'il consolait par une ode de la perte de son Mystes, fut nommé cette année consul subrogé. La faveur dont notre poète jouissait auprès de l'empereur s'accroissait chaque année, et elle augmentait encore la considération due à la réputation qu'il s'était acquise. Comme il avait déjà, par une belle ode, exprimé sa reconnaissance envers Apollon du bonheur dont il était redevable aux Muses, il voulut aussi rendre aux Muses elles-mêmes des actions de grâces. Pour cet effet, il s'adressa à la plus grave de toutes, à Melpomène, qui d'après une ancienne tradition citée par le scholiaste d'Apollonius, avait inventé la poésie lyrique [2]. Voilà tout le

rice et ses lâches complaisances envers ce tyran. — Conférez Tacit., *Ann.* III, 48, t. 1, p. 348 (B. l.). — Strab., lib. 12, p. 569, c. 3, § 5, t. 4, p. 99 de la trad. franç. — Ibid. lib. XIV, p. 679, c. 5, § 18, t. 4, p. 390 de la trad. franç. (2me partie du t. 4). — Joseph, *Antiq.* lib. XVIII, c. 1. — St Luc, c. 2. Cramer's *Asia Minor*, t. 2, p. 333.

[1] Horat., *Sat.* I, 10, 82. — *Carm.*, II, 9. — Weicheit, *C. de Valgio Rufo Poeta*, p. 207 et 212, apud *Poetar. latin. reliq.* 1830, in-8°.

[2] Apollonii, *Scholiast. vita*, lib. III, v. 1. Dans Clavier, *Bibliothèq. d'Apollodore*, note 11, sur le chapitre 3, du liv. III, t. 1, p. 13, et t. 2. p. 29.

sujet de cette ode trois du livre IV dont Scaliger, aussi bizarre dans l'expression de son admiration, qu'outré dans ses critiques, a dit qu'il aimerait mieux l'avoir faite que de posséder la couronne d'Arragon. Cette composition toute religieuse est, en effet, un chef-d'œuvre de douce harmonie, de simplicité et de grâce.

« Melpomène, celui qu'en naissant tu as favorisé de ton regard céleste, n'obtiendra pas vainqueur au combat du ceste, un triomphe pompeux dans les jeux isthmiques; ses rapides coursiers, dans les plaines d'Achaïe, ne feront point voler son char victorieux; on ne le verra pas chef belliqueux, monter au Capitole le front ceint du laurier de Délos, traînant à sa suite des rois enchaînés, encore tout gonflés d'une fureur menaçante; mais les prés fertiles où serpentent les ruisseaux de Tibur, mais l'ombre épaisse de ses bois, lui inspireront des chants glorieux, et rivaux de ceux des chantres d'Æolie.

« Rome, cette reine des cités, m'associe à l'aimable chœur des poètes; déjà je ressens moins les morsures de l'envie. O vierge du mont Pierie! toi qui module mes accords mélodieux! toi qui pourrait prêter le chant du cygne[1] aux muets habitans des eaux : Muse bienfaisante! c'est par toi qu'un doigt flatteur signale aux Romains, quand je passe, le maître de la lyre latine; par toi seul je vis; par toi seul je plais, si de plaire j'ai le bonheur[2]. »

Par les chantres d'Æolie, Horace entend parler d'Alcée et de Sapho, tous deux de Lesbos, île voisine de la côte d'Æolie, peuplée par les habitans de cette contrée[3].

[1] Conférez ci-dessus, lib. XI, § 17, p. 209. — Klotzii, *Lectiones Venusinæ*, p. 348.

[2] Conférez Horat., *Carm.* IV, 3. — Apud Jani, t. 2, p. 362. — Mitscherlich, t. 2, p. 359. — Orell., t. 1, p. 454. — Bravnhardus, t. 1, p. 533.

[3] Strabon., lib. XIII, p. 582, t. 4, p. 138 de la trad. franç. — Pausan. III, 2, t. 2, p. 10, édit. Clavier. — *Homer. vita*, § 38.

Par l'Achaïe, il désigne la Grèce entière, qui, alors, formait une province sous ce nom.

VII.

Porphyrion [1] dit qu'à l'époque où nous sommes arrivés, Horace passait tout le temps de ses loisirs à sa maison de Tibur, et que c'était là qu'il composait ses ouvrages. Il est facile d'assigner les causes qui produisaient ce changement dans les habitudes de la vie d'Horace. Il ne pouvait s'éloigner beaucoup de Rome, sans se montrer peu sensible aux prévenances d'Auguste qui s'y trouvait alors, et qui témoignait souvent le désir de le voir. Mécène, toujours malade, ne pouvant se livrer aux plaisirs de la société, ni recevoir autant de convives que précédemment, s'était fait transporter à sa belle villa de Tibur, et Horace, pour voir plus commodément et plus fréquemment cet ami chéri, habitait de préférence la maison qu'il possédait dans le même lieu.

VIII.

de R. — 744.
r. J.-C. — 10.
ç. d'H. — 55.

On sait que cet usage qui fait du premier jour de l'année (les Calendes de janvier) un jour de fêtes, de visites, de harangues, de complimens, et surtout de présens réciproques, nous est venu des Romains, auxquels nous avons emprunté jusqu'au nom que portent ces présens [2]. La magnificence des dons qu'Auguste fit aux sénateurs, et à tous ceux qui étaient venus lui en offrir, rendit

[1] Porphyrion, apud *Horat.* IV, 33, v. 10, dans Bravnhard. *Hor.* t. 1, p. 533.

[2] Festus, *de Verb. signif.* voce *Strenam*, p. 530, édit. Dacier. — Ovid., *Fast.* 1, v. 175, t. 1, p. 37 (B. I.).

célèbres les Calendes de janvier de l'année 743, puisqu'un historien grave a cru devoir, pour cette année, en faire mention [1]. Mais Auguste, par sa générosité, ne faisait en quelque sorte que s'acquitter pour tout le temps qu'il avait été absent ; car quand il n'était point à Rome, les étrennes qu'on lui destinait étaient portées au Capitole, et on les déposait sur sa chaise curule [2]. Du produit de ces offrandes, qui était considérable, il achetait de belles statues des dieux qu'il consacrait dans différentes parties de la ville [3]. C'est ainsi qu'il y avait à Rome un Apollon *Sandalier*, un Jupiter *tragédien*, nommés d'après les quartiers de Rome où ces statues étaient placées [4]. Dans les habitudes des Romains, Auguste ne blessait en rien les convenances en acceptant des étrennes des citoyens; au contraire, il s'y conformait aussi bien que ceux qui allaient lui en porter, puisqu'il était d'usage que les cliens en donnassent à leurs patrons. Les plus pauvres ne s'en dispensaient pas; mais ils se contentaient d'offrir une datte recouverte d'une légère feuille d'or, ou un sous doré [5]. Ce n'était nullement à cet usage que tenait la coutume qu'avait Auguste de demander l'aumône au peuple romain, un certain jour de l'année, et de tendre la main comme un pauvre, recevant ce qu'on lui donnait. Dion et Suétone qui rapportent tous deux cette curieuse particularité, s'accordent à dire que de sa part, cet acte d'humilité était dû à un préjugé superstitieux, produit par un rêve, ou par un oracle [6].

Horace, à l'imitation d'Auguste, voulut aussi cette

[1] Dion, LIV, c. 35, p. 765.

[2] Suet., *Oct. Aug.* c. 57, p. 261-262 (B. L.).—Dion., LIX, c. 24, p. 928.

[3] Sueton., *Loco citato.*

[4] Pancirol, *Descript. Urbis Romæ*, t. 3, p. 337. — Suet., *Loco citato.*

[5] Martial., *Epig.* VIII, 33, t. 2, p. 320 (B. l.). — Ibid. XIII, 27, t. 3, p. 106 (B. l.).

[6] Sueton., *Oct. August.* c. 91, t. 1, p. 305 (B. l.). — Dion, lib. LIV, c. 35, p. 765.

année donner des étrennes à son ami Caïus Marcius Censorinus; mais comme cet ami était riche, il ne pouvait lui offrir rien qui fût digne d'être accepté de lui, si ce n'est ses vers. C'est uniquement pour lui faire cet aveu qu'Horace composa l'ode huit du livre IV[1]: il n'oublie pas de lui faire comprendre toute la valeur de son présent.

Le poète déclare donc que s'il possédait ces beaux trépieds qui furent chez les Grecs la récompense de la valeur, si sa fortune l'avait enrichi de tableaux de Parchasius, ou de statues de Scopas, tous deux inimitables, l'un à faire vivre sur la toile, l'autre à faire éclore d'un bloc de marbre, tantôt un homme, tantôt un dieu, il donnerait avec joie à ses amis de ces chefs-d'œuvre de l'art; et Censorinus ne serait pas le plus mal partagé : mais de pareils dons ne sont pas au pouvoir d'Horace, et Censorinus ne peut les désirer puisque ces délices de l'opulence abondent chez lui. Censorinus aime les vers; Horace peut lui en offrir, car il sait donner du prix à de pareils présens. « Le vainqueur d'Annibal, dit-il, le héros qui sut conquérir l'Afrique aurait un nom moins glorieux sans les Muses de la Calabre. » Ce qui veut dire que sans Ennius et sans son poème intitulé : *Annales*, Annibal et Scipion seraient moins célèbres. Puis le poète ajoute : « Si les livres où le génie dépose ses productions, se taisent sur vos belles actions, Censorinus, vous serez privé de la récompense qui leur est due. La Muse dit à l'homme digne de gloire : — « Je ne veux pas que tu meures, et elle lui ouvre le ciel. »

IX.

Le commencement de cette ode nous apprend que

[1] Horat., *Carm.* IV, 8. — Jani, t. 2, pag. 433. — Mitscherlich, t. 2, p. 393. — Bravnhardus, t. 1, p. 555. — Orell., t. 1, p. 489.

Censorinus était au nombre des *sodales*, c'est-à-dire au nombre des amis intimes et familiers de notre poète. Caïus Marcus Censorinus était le fils de L. M. Censorinus qui fut consul en 714, et lui-même fut fait consul à son tour en 746 [1]. Ainsi nous voyons qu'à cette époque ceux qu'Horace fréquentait le plus, étaient parvenus, ou près de parvenir, aux plus hautes dignités de l'Etat. Un des consuls de l'année était ce Paulus Fabius Maximus [2], le père de celui auquel Horace adressa son ode première du livre IV. Jules Antoine, auquel celle qui suit est dédiée, devint consul l'année suivante. Enfin Lucius Calpurnius Pison, qui recherchait tant la société de notre poète, avait été nommé consul en 739, ensuite gouverneur de Pamphilie : depuis deux ans, il s'illustrait par d'éclatans exploits contre les peuples de la Thrace [3].

Quelques années après que notre poète eut cessé d'exister, Censorinus se rendit en Orient par les ordres d'Auguste ; il y trouva Lollius dont nous avons retracé la vie [4]. Censorinus et Lollius moururent alors presqu'en même temps (en 754). « La joie, dit Velleius Paterculus, que causa la mort de Lollius, fut aussi vive que la douleur qu'excita la perte de Censorinus, mort dans ces mêmes provinces. C'était un homme né pour se faire aimer de tout le monde [5]. »

Les fameux artistes grecs Parrhasius et Scopas sont an-

[1] Dion, lib. LV, c. 5, p. 775.

[2] Simson, *Chronicon*, édit Vesseling, p. 1445.

[3] Dion., LIV, c. 34 et 35, p. 763-764-765-766. — Florus, IV, 12, 17, 18, p. 238 (B. I.). — Velleius, c. 98, p. 320. (B. I.). — Cary, *Histoire des rois de Thrace*, p. 64 et 65. — Boivin, *Mémoire sur l'anthologie grecque*, *Académie des Inscriptions*, t. 2, p. 284 et 287.

[4] Conférez ci-dessus, liv. VIII, § 10, p. 543. — Joseph, *Antiq.* lib. XVI, c. 10.

[5] Velleius Paterculus, II, 102, 1 et 2, p. 236 (B. I.).

térieurs de plus de quatre siècles à notre poète. Son ode à Censorinus est une preuve à laquelle on peut ajouter un grand nombre d'autres que les chefs-d'œuvre des artistes de la Grèce avaient été conservés depuis si long-temps avec un soin religieux. Transportés à Rome, ils ornaient les temples et les maisons des riches citoyens. Parrhasius[1] était pour la grâce, la finesse et l'élégance des contours, le Raphaël et le Corrège de l'antiquité; et Scopas, que Callistrate avait surnommé l'artiste de la vérité, était admirable dans l'expression des passions[2]. On croit que ce beau groupe de Niobé, qui nous reste encore, est de cet habile sculpteur.

X.

L'ode d'Horace pour Censorinus ne fut certainement pas la seule pièce de vers qu'on vit éclore, à l'occasion du renouvellement de l'année. A cette époque, comme de nos jours, les présens étaient souvent accompagnés de vers. Cet usage était entièrement romain, puisqu'il concordait avec le calendrier romain. Aussi le faisait-on remonter au temps des rois. Mais la coutume de se faire réciproquement des présens pendant les saturnales, était d'origine grecque comme ces étranges fêtes[3]. C'est sans doute à cette occasion que fut composée en grec par Antipater de Thessalonique, une inscription en vers qui était gravée sur deux coupes hémisphériques envoyées à

[1] C. Dati, *Vite de' Pittori antichi*, Milano, 1806, in-8°, p. 79, 88, 108, 129.

[2] Emeric David, *Biographie universelle*, t. 31, p. 353 à 358.

[3] Conférez Martial, liv. II, V, VII, VIII, IX, X, XII, XIII, XIV. — Plin j. IV, *Epist.* IX, t. 1, p. 219 (B. I.).

Lucius Pison par Théogènes, et sur lesquelles se trouvaient figurées les constellations [1].

« Théogènes envoie à Pison ces coupes artistement façonnées. Nous renfermons l'une et l'autre tout le ciel, car nous avons été formées par le partage égal d'une sphère coupée en deux. Cette moitié contient les astres du midi, et cette autre ceux du septentrion. Cessez donc de tourner uniquement vos yeux vers le nord; mais en buvant deux coups dans ces deux tasses, contemplez-y tous les signes célestes. »

L'explication de cette inscription, qui n'a point été donnée, se rallie à notre sujet, puisqu'elle nous reporte à des événemens dont les dates doivent servir à déterminer l'époque à laquelle a été composée la plus longue et la plus célèbre des épîtres d'Horace, son *Art poétique.*

En effet, Lucius Calpurnius Pison avait à peine séjourné un an dans son gouvernement de Pamphilie qu'il reçut d'Auguste l'ordre d'aller prendre le commandement en chef de l'armée qui se trouvait rassemblée dans les environs de Thessalonique, afin de combattre les Besses, peuples montagnards de l'*Hemus* (le Balkan) et du mont *Rhodope*, vers les sources du *Strymon* et du *Nestus*, le Karasou des modernes [2]. Ces peuples ne s'étaient jamais entièrement soumis aux Romains, et ils avaient adopté leurs armes et leur manière de combattre [3]. Fanatisés par un prêtre de Bacchus [4], dieu qu'ils honoraient particulièrement, les Besses firent des incursions en Macédoine et dans la Cherchonèse chalcidique, où ils causèrent un grand

[1] Antipater dans Boivin, *Remarques sur l'anthologie grecque*, *Academ. des Inscriptions*, t. 2, p. 290. — Conférez ci-dessus, liv. XIII, § 6, p. 330, et ci-après, liv. XV, § 8.

[2] Plin., *Hist. nat.* lib. IV, c. 18, t. 2, p. 276 (B. l.). — Strabon, lib. VII, p. 358, c. 6, § 15, t. 3, p. 88 de la trad. franç.

[3] Florus, IV, 12, p. 323, mais le mot *Bessi* est une conjecture de Grævius.

[4] Leake's *Travels in northern Greece*, t. 3, p. 190 et 474.

dégât. Pison les repoussa d'abord dans leurs montagnes; il alla les y attaquer et reçut un échec. Mais il revint à la charge; battit l'ennemi ligué avec plusieurs peuples voisins. Après trois années de combats consécutifs et de victoires continuelles, les principaux chefs des Besses furent pris ou livrés; tous ceux qui s'étaient révoltés se soumirent, et cette guerre fut terminée. Ces succès parurent assez importans pour qu'on décidât qu'il serait rendu des actions de grâces aux dieux, et on décerna à Lucius Pison les honneurs du triomphe [1].

Il nous paraît évident que l'inscription des deux coupes fut écrite en 743, lorsque Pison achevait sa dernière campagne contre les Besses, puisqu'on l'exhorte à ne plus tourner ses yeux vers le nord, c'est-à-dire à mettre fin à ses campagnes contre les barbares du nord et à revenir à Rome.

Ce retour de Pison à Rome n'a pu avoir lieu avant la fin de l'année 743 ou le commencement de 744. On ne peut donc donner une date antérieure à une épître qui lui est adressée, et qui le suppose présent dans la capitale de l'empire.

Ainsi que nous l'avons dit, les Besses s'étaient révoltés à la voix d'un prêtre de Bacchus, et Pison croyait que Bacchus l'avait protégé dans la guerre glorieuse qu'il venait de terminer si heureusement. L'habitude qu'il avait de faire de trop copieuses et trop fréquentes libations en l'honneur de ce dieu, devait confirmer cette croyance; sa dévotion envers lui fut telle, qu'il lui érigea dans sa maison de Rome une statue, pour laquelle Antipater de Thessalonique fit cette autre inscription.

« Fidèle gardien de cette maison dont je fais le bon-

[1] Dion Cassius, lib. LIV, c. 34, p. 764-763. — Velleius Paterculus II, c. 98, p. 230 et 231 (B. I.). — Cary, *Histoire des rois de Thrace*, p. 65. — Visconti, *Iconographie grecque*, t. 2, c. 5, p. 111, édit. in-4°, pl. XII, n°s 13, 14 et 15. — Conférez liv. XIII, § 6, et ci-après, liv. XVI, § 1.

heur, je suis Bacchus, le dieu tutélaire du vaillant Pison. Vous avez choisi une demeure digne de vous, ô Bacchus! La maison convient au dieu, et le dieu à la maison [1]. »

Antipater qui était de Thessalonique, et dont les victoires de Pison avaient ainsi délivré la patrie des incursions des barbares, ne s'en tint pas à de courtes inscriptions, pour lui témoigner son admiration et sa reconnaissance; il composa un poème entier sur cette guerre de Pison contre les Besses, dont il ne nous reste plus que la dédicace, ainsi conçue:

« Vainqueur de la Thrace, c'est Thessalonique, la capitale de toute la Macédoine, qui m'envoie vers vous. Je chante la guerre des Besses, et par un récit fidèle, je raconte tout ce que j'ai appris des événemens de cette guerre. Attentif à ma prière, daignez, à l'exemple des dieux, écouter un homme qui vous invoque. Quelle occupation pourrait vous empêcher de prêter au chant des Muses une oreille complaisante [2] ? »

XI.

Drusus, dans sa première campagne contre les Germains, en 742, s'était avancé jusqu'à l'embouchure de l'Ems; dans la seconde en 743, au commencement du printemps, il pénétra jusqu'au Weser [3]. Tibère venait de terminer avec succès une nouvelle expédition contre

[1] Boivin, *Remarques sur l'anthologie grecque, Académie des Inscript.*, t. 2, p. 289.

[2] Boivin, *Remarques sur l'anthologie grecque, Acad. des Inscriptions*, t. 2. p. 288.

[3] Strabon., lib. VII, p. 291, c. 2, § 3, p. 8 de la trad. franç. — Plin., *Hist. nat.* lib. IV, c. 27.—Dion Cassius, lib. LIV, c. 32, p. 762. — Ib. lib. LIV, c. 33, p. 763. — Ibid. liv. V, § 1, p. 770 et 771. — Ibid. liv. LIV, c 25, p. 755.

les Dalmates et les Pannoniens; aussi, de même qu'à Pison, des honneurs leur furent rendus [1]. Auguste, le jour de sa naissance, donna au peuple des fêtes splendides. On y vit des chasses de bêtes féroces; on y montra pour la première fois, à Rome, un tigre apprivoisé [2]. Les représentations scèniques furent fréquentes et eurent un grand éclat. On fit la dédicace du théâtre de Marcellus [3]. Auguste se trouvait présent à cette cérémonie, car Suétone nous apprend que les jointures de sa chaise curule s'étant écartées, il tomba à la renverse [4]. Ainsi Rome eut trois grands théâtres : celui de Pompée, celui de Balbus ouvert en 741, et celui de Marcellus. Ces pompes joyeuses ne détournaient point Auguste du soin des affaires. Il fit un nouveau cens [5], et poursuivit la réforme du sénat; il embellit Rome de plusieurs statues et de plusieurs édifices. Ce fut aussi en ce temps-là qu'il eut le malheur de perdre Octavie, et en présence de Drusus, le vainqueur de la Germanie, il prononça l'éloge de cette sœur bien-aimée, dans la chapelle qu'on avait érigée à Jules César. On remarqua que tant que dura cette cérémonie funèbre, et pendant son discours, une draperie le séparait du corps de sa sœur; la même précaution avait eu lieu lorsqu'il prononça l'éloge funèbre d'Agrippa. Les rites religieux des Romains ne permettaient pas que les regards d'un pontife augural fussent profanés par un cadavre [6].

[1] Dion, LIV, c. 34, p. 764.
[2] Plin. VIII, c. 25, t. 3, p. 387, et la note 3 de Cuvier (B. I.).
[3] Plin., *Loco citato*. — Dion place à tort cette dédicace en 741. — Dion, LIV, c. 26, p. 756.
[4] Sueton., *Oct. Aug.* c. 43, t. 1, p 243 (B. I.).
[5] *Marmor. Ancyr.*. — Dion. LIV, c. 35, p. 766, en note.
[6] Dion, lib. LIV, c. 28, p. 759, c. 35, p. 766. — Tacit. *Ann.* I, 62, t. 1, 62, t, 1, p. 124 (B. I.). — Plutarch. *in Sulla*, p. 474. — Seneca, *ad Marc. cons.* c. 15, p. 148 (B. I.). — Dion et Sénèque, d'accord sur le fait, ne semblent pas l'être sur le motif; l'expression dont nous nous servons les concilie. — Voyez à ce sujet une note de Lagrange, dans sa traduction de Sénèque, t. 4, p. 226, édit. in-8°, an 3.

Auguste voulait faire explorer par son armée les côtes de la Germanie jusqu'aux lieux d'où l'on apportait à Rome l'*electrum*, ou l'ambre jaune. Il partit donc à la fin de cette année, pour se rendre à Lyon, dans les Gaules, avec ses deux beaux-fils, Drusus et Tibère, ses plus habiles généraux, et il s'occupa des préparatifs de cette campagne [1].

XII.

Les progrès de l'âge, dont les effets étaient anticipés par une santé délicate, avaient produit dans Horace cette lassitude des passions, cette indifférence pour toutes les choses de la vie, qu'entraîne avec lui le déclin de nos forces. C'est alors que le bonheur, vainement cherché dans la satisfaction de nos désirs sensuels, dans l'acquisition des richesses, dans les exaltations de l'ambition, dans les vaniteuses jouissances de la renommée, payées si cher, ne nous paraît plus possible que dans le calme d'une vie sage et réglée, exempte d'agitations, de peines et de soucis; dans des plaisirs sans fatigue, dans des sentimens modérés, qui réchauffent le cœur sans l'agiter.

Ainsi était Horace; content de sa médiocre fortune, satisfait de sa belle réputation de poète, il ne se souciait pas de la compromettre en chantant les exploits du règne d'Auguste, dans un long poème qui aurait répugné à la nature de son talent. Cependant ses amis, Mécène, et probablement Auguste lui-même, l'engageaient sans cesse, et depuis long-temps, à tenter cette entreprise; car son génie semblait grandir avec le nombre de ses années. C'est pour échapper à ces instances, pour les prévenir

[1] Dion, lib. LIV, c. 36, p. 767.

même, qu'il saisissait toutes les occasions de déclarer qu'il était fatigué de vers, et que toutes ses pensées se tournaient vers l'étude de la philosophie et de la morale. Comme le nombre de ceux qui s'adonnaient à la poésie était alors considérable, il se plaisait à montrer les difficultés de l'art, les écueils dont il est semé et tout ce qu'il faut de travaux pour y réussir. Afin de donner plus de force à ses recommandations et à ses préceptes, il aimait à citer des exemples; et dans des vers malins et concis, à jeter, en passant, le ridicule sur ceux qui, sans génie, se croyaient poètes, ou qui, nés avec de la facilité, pensaient à tort qu'ils pouvaient se passer de labeur et d'étude.

Ainsi, sauf une ode assez courte, qui contient les derniers accens de cette muse lyrique si brillante et si variée, dans tout ce qu'Horace écrivit depuis l'époque où nous sommes parvenus, on retrouve le même fonds d'idées, les mêmes intentions, le même caractère de style.

Dans l'épître à Florus, dont nous allons rendre compte, dans celle qu'il adresse à Auguste, et dans sa grande épître aux Pisons, Horace traite toujours les mêmes sujets. Réunies, ces trois épîtres se complètent l'une par l'autre; elles forment un art poétique et un traité de morale indulgente et facile, où il y a peu de lacunes.

Mais chacune de ces épîtres, prise séparément, si on la considère sous ce point de vue, forme un tout incomplet de pensées et de préceptes, sans beaucoup d'ordre ni de liaison, mais qui charment et qui persuadent.

Horace le voulait ainsi; ce qu'il redoutait surtout dans ses épîtres familières, c'était d'avoir l'air d'un pédagogue qui régente, ou d'un auteur qui professe. Il veut ne paraître avoir tracé des vers sur ses tablettes, que pour satisfaire celui à qui il les adresse; c'est pour lui complaire, qu'il écrit; c'est pour répondre à ses questions ou à ses reproches; c'est pour épancher son ame dans celle d'un ami, pour lui parler de ses goûts, des événemens de sa vie, de ce qu'il aime et de ce qui lui déplaît. Dans une

correspondance épistolaire, il semble s'être dit qu'il ne doit pas songer au public. Il y songe cependant et beaucoup, et, de son propre aveu, ce style si simple et quelquefois si négligé, ces productions d'une raison supérieure, d'un goût fin et exercé, d'un esprit vif et caustique, d'une imagination folâtre et capricieuse, lui ont coûté plus de travail que ses odes les plus achevées.

Aucune des épîtres n'est plus que la seconde qui est adressée à Florus, empreinte de ce caractère d'intimité et d'individualité. La première [1] avait été rendue publique dans le livre Ier; la seconde le fut dans le livre II; c'est la seconde de ce livre; mais elle fut certainement composée avant la première adressée à Auguste. Aucune n'a un caractère plus confidentiel; dans aucune, Horace n'a manifesté ses sentimens d'une manière plus franche, n'a parlé de lui-même avec moins de réserve, n'a fait des aveux qui le fassent mieux connaître. La variété des tons, l'importance des préceptes, les saillies spirituelles, les narrations amusantes, font de cette composition une des meilleures du recueil.

Mais le but principal qu'Horace se proposait en l'écrivant, n'a été aperçu par aucun commentateur, et ne doit pas nous échapper. A cette époque, notre poète se disposait à publier le quatrième livre de ses odes, et à le joindre aux trois autres livres, publiés de nouveau et corrigés par lui. En retraçant les événemens de sa vie, en faisant connaître les circonstances qui l'ont forcé à composer et à se produire; en insistant sur ce que ces circonstances n'étant plus les mêmes, il est temps, à son âge, de s'occuper de philosophie, et de cesser de faire des vers, il dit adieu au public et aux Muses : cet adieu semble d'autant plus réel, qu'il n'est point direct, mais qu'il résulte d'un aveu fait à un ami. On avait donc lieu de

[1] Horat., *Epist.* I, 3. — Ibid. II, 1. — Orell. t. 2, p. 337 et 560, et ci-dessus, liv. X, § 13, p. 142.

croire que le recueil d'odes, nouvellemement publié, était complet et qu'il n'y serait rien ajouté, ce qui en augmentait le prix. C'était, si l'on peut appliquer une expression moderne à ces nouvelles copies augmentées et corrigées, que faisaient faire des auteurs vivans les libraires de Rome, une dernière et définitive édition. Sous ce point de vue, on comprend combien les détails personnels qu'Horace donnait sur lui-même devaient piquer la curiosité publique. La célébrité dont il jouissait communiquait à cette espèce d'auto-biographie un intérêt puissant.

Horace, en composant cette épître, ne songeait point aux deux dont nous avons parlé, comme faisant corps avec elle, comme n'étant en quelque sorte que les trois parties d'un même poème. Celles-ci sont plus didactiques, plus apprêtées, et renferment plus de principes de l'art que de maximes de moralité; mais si ces trois épîtres sont liées entr'elles par les matières qui y sont traitées, si elles concourent au même but, ce n'est par l'effet d'aucune préméditation de la part de l'auteur; c'est qu'alors Horace était, ainsi que je l'ai dit, fortement préoccupé des mêmes pensées, des mêmes désirs, et qu'il éprouvait le besoin de les exprimer.

Dans l'épître troisième du livre Ier, qu'il a adressée à Julius Florus, Horace nous le fait connaître comme un amateur de poésie et comme poète, lui-même [1]; il était alors attaché à Claude Tibère Néron en qualité de secrétaire; il l'avait suivi dans les Gaules, et il jouissait de toute sa confiance, ainsi que le prouve le premier vers de cette seconde épître :

« Florus fidèle ami du bon et grand Néron [2]. »

[1] Conférez ci-dessus, lib. X, § 17, p. 142.

[2] Horat., *Epist.* II. 2. — Théod. Schmid. *des Quint. Horat. Flaccus, episteln, erklaert*, t. 2, p. 163. — Bravnbardus, *Horatii Flacci opera omnia*, t. 2, p. 398. — Orell., *Horatius*, t. 2, p. 540.

On est un peu surpris d'un tel début, quand on se rappelle que c'est de l'homme souillé par tant de vices, devenu odieux par tant de crimes, que le poète fait cet éloge. Pourtant cet éloge était mérité, et personne ne prévoyait ce que serait un jour Tibère Néron; sa jeunesse fut glorieuse, et, tout le temps qu'Horace vécut, il a joui de l'estime générale, par sa conduite et ses exploits. Il remplit très-jeune, et avec distinction, des fonctions publiques : né en 712 [1], il fut questeur en 730, préteur en 738; consul pour la première fois en 741 : il fit sa première campagne dans la guerre des Cantabres, en qualité de tribun militaire, et conduisit ensuite cette armée qui rendit à Tigrane l'Arménie, et il lui ceignit le diadème [2]. Ce fut à Tibère que les Parthes remirent les insignes militaires des Romains enlevés à Crassus [3]. Tibère gouverna presqu'un an entier la Gaule Chevelue, que troublaient les discordes des chefs gaulois, et les incursions des Germains. Quarante mille guerriers de ces peuples belliqueux se rendirent à lui [4]; il en peupla les bords du Rhin. Pour cet exploit, il fit son entrée dans Rome avec l'appareil du grand et du petit triomphe, honneur dont le seul Agrippa avait joui avant lui. Il fit ensuite avec Drusus la guerre de la Rhétie, de la Vindélicie, et soumit les rebelles de la Pannonie et de la Dalmatie. Il savait maintenir parmi les troupes une discipline admirable [5]; il joignait la prudence au courage, et son active prévoyance ne laissait à la fortune que ce qu'elle ne pouvait lui ravir. Auguste, qui ne l'ai-

[1] Conférez Brotier. *Stemma Cæsar.* n° 98, dans Tacit. t. 5, p. 164 (B. l.). Velleius Paterculus, II, 75, p. 128 (B. l.). — Tacit. *Ann.* I, 3, t. 1, p. 10 (B. l.).

[2] Conférez Sueton., *Tiberius*, c. 8, p. 366 (B. l.). — Ibid. c. 9, t. 1, p. 367 (B. l.). Voy. la méd. *Armenia Capta*, Ekchel, part. 11, t. 6, p. 98. — Mionnet, *Rareté des médailles*, t. 1, p. 101.

[3] Sueton., *Tiber.* c. 10, t. 1, p. 377 (B. l.). Voy. la méd. *insignis receptis.* — Eckhel, *D. v. n.*, part. 2, t. 6, p. 94 à 96 et 128.

[4] Sueton., *Tiber.* c. 20, t. 1, p. 381 (B. l.).

[5] Sueton., *Tiber.* c. 19, t. 1, p. 380 (B. l.).

mait guère, avait la plus haute estime pour ses talens, et l'on voit par des fragmens de lettres de cet empereur, que Suétone nous a conservées, combien il le ménageait, et quel cas il en faisait.

Dans une de ces lettres, moitié latine, moitié grecque, il lui dit : « Portez-vous bien, mon cher Tibère, et soyez heureux dans vos entreprises. Commandant, chéri de moi et des Muses, puissé-je être aussi fortuné que vous êtes un brave et vrai général. Adieu ; tous vos compagnons conviennent qu'on peut vous appliquer ce vers :

« Un seul homme en veillant a rétabli les choses [1]. »

L'amitié et la confiance d'un tel homme faisaient nécessairement de Julius Florus un personnage important. Nous savons, d'ailleurs, par la première épître qui lui a été adressée, que Florus faisait de jolis vers, qu'il admirait ceux d'Horace, qu'il était son ami ; voilà bien des motifs pour que notre poète se donnât la peine de répondre aux reproches de Florus de ne lui avoir point écrit, de ne lui avoir point envoyé d'odes nouvelles. C'est donc pour expliquer à cet ami les motifs de son silence qu'Horace prend la plume ; mais au lieu d'exposer ces motifs tout d'abord, dès la seconde ligne il commence sans transition, sans préparation aucune, par conter une histoire.

Il introduit sur la scène un marchand d'esclaves, qui, avec l'éloquence babillarde particulière à cette espèce d'hommes, propose à Florus de lui vendre pour huit mille sesterces (1,590 fr.) [2], un esclave de Tibur ou de Gabies, beau, blanc et bien fait de la tête aux pieds, né dans la maison, pouvant chanter, assez imbu des lettres grecques, doux, docile, enfin parfait. Mais tout marchand d'esclaves

[1] Sueton., *Tiber*. c. 21, t. 1, p. 383 (B.l.).

[2] Conférez la table de la valeur des monnaies anciennes, de Dureau Delamalle et Delorme, *Académie des Inscript.*, 1836, t. 12, p. 326.

qui ne déclarait pas les défauts de l'esclave qu'il vendait, était passible d'une peine corporelle ou d'une indemnité pécuniaire [1]. Aussi le marchand, après l'éloge de son esclave, a bien soin d'ajouter : « Trop de promesses ôtent la confiance; qui veut se défaire de sa marchandise la loue plus qu'il ne convient; je ne suis pas de ces gens-là, je vous dirai donc : une seule fois, il s'est oublié, et, comme ses pareils, il s'est caché dans l'escalier de peur des étrivières [2]. Comptez-moi donc la somme si cette fuite, dont je vous préviens, ne vous effraye pas. » — « Je pense, dit Horace, que le marchand pourrait, sans redouter la peine, emporter son argent. N'avez-vous pas acheté un esclave dont vous connaissiez le défaut; la déclaration vous en a été faite conformément à la loi. Quoi ! après cela vous persécuterez cet homme, vous lui intenterez un procès inique ? »

« Florus, lorsque vous partîtes, ne vous ai-je pas dit que j'étais paresseux, et pour les devoirs de l'absence, presque manchot. Je voulais par-là éviter d'être grondé, si vous ne receviez pas d'épître de moi. A cela qu'ai-je gagné ? N'agissez-vous pas comme si je n'avais rien dit. A quoi me sert mon bon droit, si vous y portez atteinte. Bien plus, vous vous plaignez que je manque de parole, en ne vous envoyant pas les vers lyriques que, depuis long-temps, vous attendiez de moi. »

Encore ici, Horace, sans aucune transition, se met à raconter une historiette, pour faire comprendre pourquoi il ne veut plus composer de vers.

C'est le soldat, ou plutôt le préfet de camp de Lucul-

[1] Conférez *Horat.* II, 2, 17. — Schmid, *Horazens episteln erklaert*, t. 2, p. 172. — Ulpian. lib. XIV, § 9, *de Ædis edicta.* — Varr., *de RR.* II, 10. — *Digest.* XXI, t. 1, lig. 31. — Ibid, 3, 4. — Cicero *de officiis* III, 16, 17. — Cicero, *pro Milo.* 15. — Ibid., *Philipp.* 29.

[2] Horat. II, 2, v. 15. — Conférez Schmid, t. 2, p. 170.

lus, c'est Valerius Servilianus qui ne veut plus monter à l'assaut parce qu'on l'a enrichi [1].

Pour mieux montrer l'analogie qui existe entre l'homme de Lucullus et lui, Horace raconte ensuite sa propre histoire; mais, pour donner plus de gravité à ses importans aveux, il prend un ton plus sérieux, il cadence mieux ses vers. Ce sujet délicat est manié par lui avec une adresse et une convenance d'expressions qu'il était bien difficile de garder, quand on songe à sa fortune présente, à ses rapports avec Auguste, à ce qu'il devait à ses amis, à ses anciens compagnons d'armes, et à la noble cause qu'il avait embrassée dans sa jeunesse [2].

Il raconte qu'il a eu le bonheur d'être élevé à Rome; d'y recevoir les premiers enseignemens; d'y apprendre à lire avec fruit le poète sublime qui a chanté la colère d'Achille. Athènes ajouta ensuite à son éducation, et il s'initia, dans les jardins d'Académus, aux hautes spéculations de la philosophie.

« Mais bientôt, dit-il [3], les malheurs des temps m'arrachèrent aux délices de ce séjour. Les flots des discordes civiles m'entraînèrent, guerrier novice, sur les champs de bataille, pour une cause qui ne pouvait résister longtemps au bras puissant de César Auguste. Les champs de Philippe m'ont licencié, et comme un pauvre oiseau auquel on a coupé les ailes, je revins humble et dépouillé de mes dieux Lares et des champs paternels. L'indigence me donna de l'audace, et je devins poète. Maintenant dans l'aisance, je dors et ne fais point de vers; quelle dose de ciguë suffirait pour purger mon cerveau, si je me tourmentais pour en écrire! Les années en fuyant, nous butinent sans cesse. Elles m'ont ôté mon enjouement,

[1] Porphyrion apud Horat., *Epist.* II, 2. — Orell., t. 2, p. 544.

[2] Horat., *Epist.* II, 2, 26, 30. — Conférez ci-dessus, liv. II, § 15, t. 1, p. 89. — Feldbrausch, *De Q. Horatio Flacco, non adulatore*, p. 45.

[3] Horat., *Epist.* II, 2, v. 46. — Sch., t. 2, p. 181. — Orell., t. 2, p. 545.

les plaisirs de l'amour, les festins et les jeux, et bientôt elles me raviront les dons de la Muse. Qu'y faire ? Tout le monde d'ailleurs, Florus, n'a ni les mêmes goûts, ni la même manière de voir. Vous aimez les vers lyriques; d'autres sont pour les vers iambiques; un troisième préfère à tout le sel âcre des satires de Bion. »

Il est évident que c'était surtout de nouvelles odes que Florus voulait qu'Horace composât; mais Auguste, dont il avait célébré la gloire dans ses admirables vers lyriques, désirait qu'Horace lui adressât des épîtres familières, comme celles qu'il avait écrites pour Mécène; et Mécène, que ses souffrances ne disposaient pas à des réflexions sérieuses sur la morale et sur les principes du goût, aurait voulu qu'Horace le divertît encore par le comique de ses satires. Voilà pourquoi Horace dit à Florus [1] : « Je crois voir trois convives de goûts différens, et dont le palais ne peut être flatté par les mêmes alimens. »

Horace n'a pas voulu, par modestie, citer ses propres satires comme l'objet de prédilections particulières; voilà pourquoi il fait mention de Bion le Borysthénite, philosophe grec, disciple de Théophraste, qui avait déchiré indistinctement tous les poètes, sans même épargner le divin Homère [2].

Mais toutes les raisons qu'Horace vient d'alléguer pour ne pas composer de vers, sont faibles en comparaison de celles qu'il déduit dans le reste de son épître. En première ligne sont les embarras de Rome. « Croyez-

[1] Horat., *Epist.* II, 2, v. 61 et 62. — Schmid, t. 2, p. 61. — Bravnhardus, t. 2, p. 406. — Orell., t. 2, p. 547.

[2] Seneca, lib. VII, c. 7, t. 2, p. 656 (B. l.). — Bayle, *Dictionnaire*, in-fol., t. 1, p. 560. — Conférez Acron et Porphyrion apud *Horat.*, *Epist.* II, 2, v. 60. — Apud Bravnhard., *Horat. opera*, t. 2, p. 406. — Schmid, t. 2, p. 187. — Diogène, *Laert*, 4, 52, 8. — Cicero, *Tusculan*, lib. III, 26, t. 3, p. 316 (B. l.). — Dacier, *Horace*, t. 9, p. 503. — Sanadon, *Horace*, t. 6, p. 427. — L'article de Bayle sur le philosophe Bion le Borysthénite, est curieux et savant. — Orell. t. 2, p. 547.

vous, Florus, qu'il me soit possible de composer des vers à Rome, au milieu de tant de soucis et d'occupations diverses. Celui-ci m'appelle pour être sa caution; celui-là veut que, toute affaire cessante, j'aille écouter la lecture de son ouvrage. Celui-ci est malade, et demeure sur le mont Quirinal; celui-là à l'extrémité du mont Aventin [1]. On m'attend chez les deux; vous voyez, la course est bonne [2]... Mais les rues sont libres; rien n'empêche de rêver en chemin. Oui! ici, c'est un entrepreneur actif, qui s'empresse avec ses goujats et ses mulets; là, c'est un cabestan qui élève au-dessus de vos têtes, tantôt une pierre, tantôt une poutre énorme. Plus loin, c'est un convoi funèbre qui barre le chemin et le dispute à de lourds chariots; par ici fuit un chien enragé; par là se rue un porc couvert de fange... Puis, allez donc au milieu d'une telle bagarre cadencer vos vers harmonieux. »

« Amans des neuf sœurs, tous les poètes recherchent les bois, et fuient le séjour des villes. Pieusement dévoués à Bacchus, leur patron, ils sont amis de l'ombre et du sommeil. Comment voulez-vous qu'au milieu du vacarme dont Rome retentit, je puisse marcher dans les sentiers écartés de la poésie, et que je fasse résonner sur la lyre des sons dignes d'être entendus? »

Un autre motif encore engage Horace à ne plus faire de vers, ce sont les complaisances auxquelles un auteur se trouve assujéti envers les autres auteurs, s'il ne veut pas se faire de trop grands ennemis.

« Il y avait à Rome deux frères, l'un jurisconsulte, l'autre rhéteur; ils s'accablaient mutuellement d'éloges. — « Vous êtes un Gracchus, disait l'un. » — Vous êtes un

[1] Depuis la porte de Monte Cavallo, jusqu'à celle de St-Sebastiano, ou la porte Capène, extrémité du Mont Aventin.

[2] Conférez F. Jacobs, *Lectiones Venusinæ*, dans *Abhandlungen*, t. V, § 10, p. 185 à 224.

Mucius Scévola [1], disait l'autre. » — Répondez ! la folie qui travaille nos poètes est-elle moindre? — Vos odes sont des chefs-d'œuvre. — Et vous, vos élégies sont burinées de la main des Muses. — Observez avec quel orgueilleux dédain nous promenons nos regards dans cet édifice (le temple d'Apollon [2]), qui attend encore des poètes romains ! — Si vous en avez le loisir, suivez-nous, et écoutez de loin comme nous nous tressons mutuellement des couronnes. Toujours prompts à la riposte, nous enchérissons les uns sur les autres; semblables à ces gladiateurs Samnites, qui prolongent jusqu'aux flambeaux une lutte innocente. En nous séparant, pour mon interlocuteur, je suis un Alcée. Et lui pour moi, que sera-t-il ? Un Callimaque, au moins; s'il veut plus, un Mimnerme. Il se rengorge, et lève la tête à ce surnom qu'il attendait.»

« Je supporte beaucoup de choses pour ne pas déplaire à la gent irritable des poètes. Puisque moi aussi j'écris, je dois me montrer au public en suppliant, et solliciter ses suffrages; mais si, plus sage, je mets fin à cette manie, qu'il me soit au moins permis de fermer mes oreilles à tous ces lecteurs importuns. On se moque des mauvais vers, mais ceux qui les font les admirent; et si vous vous taisez sur leur compte, ils se donneront à eux-mêmes les éloges qu'on leur refuse. »

Horace passe à un autre motif plus péremptoire que les précédens, pour ne point composer : c'est la difficulté de bien écrire.

[1] Horat., *Epist.* II, 2, v. 89. — Conférez Cicero, *Brutus*, c, 20, 27, 40. — A. Gell, 10, 3. — Schmid, *des Horat. episteln erklaert*, t. 2, 202. —Dacier, *Horace*, t. 9, p. 503.— Des deux Gracchus, le plus grand orateur fut Caïus. — Orell. t. 2, p. 551.

[2] Conférez Acron apud *Horat. Epist.* II, 2, v. 94. — Dans Bravnhard. t. 2, p. 410.— Porphyrion dit : le temple des Muses ; mais ne serait-ce pas le même que celui d'Apollon, où était la grande bibliothèque ? Il n'y avait à Rome qu'un ædicule ou chapelle des Muses, et point de temple ; cette chapelle était dans la sixième région. Voyez Sexti Ruff. *de Reg. urbis Romæ*, édit. Munich. 1815, p. 39.

« Celui qui voudra nous donner un vrai poème, ne prendra ses tablettes qu'avec l'esprit d'un censeur impartial. Tout ce qui manque d'éclat, de force et de dignité, quoiqu'il en coûte, il l'effacera; ce vers n'est pas à sa place, bon gré malgré, il faut qu'il en change. Quoiqu'encore aussi secrets que s'ils étaient renfermés dans le sanctuaire de Vesta, ses écrits trouveront en lui un critique infatigable. Ces vieilles expressions, qui donnaient tant d'énergie au langage des Caton et des Céthégus, il les rajeunira; il fera, par un heureux emploi, disparaître la rouille dont le temps les a couvertes. Un mot est nouveau, mais l'usage, ce père des langues, l'a consacré; il l'adopte. Rapide et clair comme un fleuve qui roule des flots toujours purs, il féconde, il embellit la langue du Latium, et la dote de nouvelles richesses; il polit ce qui est âpre, efface ce qui est faible; il déguise ses efforts, il a l'air de se jouer, et il est à la torture. C'est le mime qui nous montre alternativement le satyre léger ou le robuste cyclope. — Ah! j'aime mieux mille fois être un auteur plat, extravagant, ignorer mes défauts, être content de moi-même, que d'être plein de sens, et toujours au supplice. »

Cette objection est sur-le-champ traduite en exemple par une historiette qu'on retrouve à peu près pareille dans le *Traité des choses merveilleuses*, attribuées à Aristote, dans des auteurs grecs postérieurs à Horace et dans des auteurs modernes [1]. C'est l'homme d'Argos, d'un rang distingué, honnête citoyen, bon voisin, excellent mari, maître indulgent, qui pouvait, sans entrer en fureur contre son esclave, surprendre une bouteille de vin dont le

[1] Conférez Aristot., *de Mirab. Epist.* Ælian, Var. *Hist.* 25. — Atheneus a pud Bravnhardus, *Horat. opera*, t. 2, p. 415, et Schmid *des Horat. episteln erklaert*, t. 2, p. 221. — Boileau a imité cette histoire dans sa *Sat.* IV, v. 103 à 112, t. 1, p. 124, édit. de Bériat-St-Prix. — Orell. t. 2, p. 559, cite une histoire semblable d'un jeune espagnol, dans Huarte, *Examen des ingenios para las sciencias*, 1593, fol. 38.

cachet aurait été rompu [1]. Ce brave homme allait gaiement s'asseoir au milieu d'un théâtre vide, et applaudissait de toute sa force à des tragédies qu'il croyait voir représentées par d'excellens acteurs. On le guérit de sa folie à force de dépense, de soins, et d'une bonne dose d'ellébore. A peine rendu à lui-même, il s'écria : « O mes amis ! vous m'avez ôté la vie, en me délivrant d'une illusion qui me rendait heureux. » Horace répond à cette objection, et la foudroie en quelque sorte, en remarquant que la poésie n'est qu'une occupation frivole en comparaison de l'étude de la sagesse. Après son historiette, il passe sans transition au vrai sujet de son épître, aux enseignemens de la philosophie : Il se les adresse à lui-même, à son ami, à tous les hommes capables de réflexion ; et c'est là, sans doute, sa meilleure, sa plus forte excuse, pour ne plus s'occuper de vers.

« Je me dis souvent à moi-même : Il est temps que la sagesse et la recherche de ce qui est utile succède à des futilités dignes de mépris. Laissons les enfans s'amuser à des jeux d'enfans. Il ne s'agit plus de poursuivre les mots pour les cadencer sur la lyre latine ; il faut régler la mesure et le mode de la vie, et établir en soi l'harmonie de l'ame. »

Les préceptes d'Horace roulent, comme de coutume, sur l'insuffisance des richesses pour le bonheur ; sur l'instabilité de la fortune : mais il sait, par son style gracieux et facile, varier toujours ces lieux communs, et donner un aspect nouveau à ces vieilles vérités ; il les rend plus sensibles par d'ingénieuses comparaisons. « Ainsi, dit-il, la terre d'Orbius (c'était probablement un riche parvenu), appartient à celui qui achète le froment, les raisins,

[1] Pope a dirigé ce trait malin contre les femmes :

« And mistress of herself, tho' china fall. »

Epistle on the Characters of women.

[2] Horat., *Epist.* II, 2, v. 160. — Bravnhardus, t. 2, p. 418.

les poulets, le vin que cette terre produit; au lieu d'avoir, comme Orbius, peut-être payé plus de trois cent mille sesterces (63,000 f.), pour acquérir cette terre, ce consommateur l'achète en détail; c'est pour lui que le métayer d'Orbius la cultive, et ce métayer est vraiment son esclave. Ceux qui ont acheté les riches domaines de Veies et d'Aricie, possèdent-ils réellement autre chose que les légumes qu'on y récolte [1] ? »

« S'il n'est point de jouissances durables, si, comme les flots chassent les flots, les héritiers succèdent aux héritiers, à quoi bon ces grandes possessions et ces vastes greniers ? Que sert d'ajouter aux bois et aux pâturages de la Calabre ceux de la Lucanie [2]; si l'or ne peut fléchir l'inexorable Pluton, si la faulx de la mort moissonne également le riche et le pauvre ? »

« Chacun, selon ses inclinations, a une manière différente d'envisager le bonheur. De deux frères, l'un préfère le repos, le jeu, la parure et les fêtes [3], aux riches plantations de palmier du roi Hérode; l'autre, quoiqu'opulent, sans pitié pour lui-même, depuis le point du jour jusqu'au soir, défriche par le fer et le feu une terre encore inculte. Pourquoi cette différence ? demandez-le à ce génie compagnon de l'existence de chaque individu, qui règle l'étoile sous laquelle il est né, à ce dieu d'une nature humaine, qui meurt avec lui, et dont le visage mobile est tantôt blanc et tantôt noir. »

Ces génies jouaient un grand rôle dans la croyance religieuse des anciens, mais peut-être ne sont-ils nulle part définis avec plus de précision que dans ces vers d'Horace.

[1] Horat., *Epist.* II, 2, v. 65 et 66. — Bravnhardus, t. 2, p. 419. — Schmid, t. 2, p. 231. — Orell., t. 2, p. 561.

[2] V. 178, conférez sur le sens du mot *saltibus*, Porphyrion apud *Bravnhardus*, t. 2, p. 420. Schmid, t. 2, p. 240.

[3] Horat., Ibid. v. 183, sur la variante *ungi* ou *ungui*. Confér. Schmid. t. 2, p. 243. — Bravnhardus, t. 2, p. 420. — Passow, *Horat. episteln*, 1833, in-8°, p. 98, a préféré *ungui*.

Il semble d'après ce que nous dit Censorinus, qu'ils ne différaient pas des dieux Lares [1].

On voit que les richesses accumulées par le roi Hérode, sous le règne duquel naquit Jésus-Christ, étaient devenues célèbres, même chez les Romains. Ce roi cruel, mais politique, rusé et habile, ne dut qu'à sa soumission envers Auguste, le pouvoir qu'il exerça. Les célèbres plantations de palmiers, dont il était possesseur, sont décrites par Strabon. Elles étaient dans la plaine de Jéricho, où croissait aussi le balsamier, dont le suc donnait le baume de Judée, qui se vendait fort cher à Rome, et produisait un gros revenu au roi Hérode [2]. Lorsqu'Horace écrivait cette épître, on parlait beaucoup de ce roi des Juifs, car il se trouvait alors à Rome [3]. Il s'y était rendu pour soumettre au jugement d'Auguste les différends qu'il avait avec les fils nés de son mariage avec l'infortunée Mariamne. Auguste renvoya de son tribunal le père et les enfans en apparence réconciliés. Mais Hérode craignant que ses fils ne voulussent venger la mort de leur mère, les accusa de nouveau de conspiration, et fut autorisé par Auguste à les faire juger. Il les fit condamner et exécuter. Auguste, quand il apprit cette nouvelle, songeant alors à l'horreur des Juifs pour la chair et le sang du porc, dit : « qu'il valait mieux être le cochon d'Hérode que son fils [4]. »

« Combien d'hommes sont heureux, dit le poète, sans posséder ni pierres précieuses, ni petites statues de Tyrrhène, ni tableaux, ni vases d'argent, ni vêtemens de pour-

[1] Censorinus, *de die natali*, c. 3, p. 11 et 16, édit Havercampi, 1767.

[2] Strabon., *Geogr.* lib. XVI, p. 763, c. 2, t. 5, p. 240 de la traduct. franç. — Conférez aussi Tacit. *Histor.* lib. V, § 6, t. 3, p. 512 (B. I.).

[3] Ed. Simsonii *Chronicon catholicon*, p. 1537, édit. Wesseling.

[4] Flavii, *Joseph antiq. Jud.* lib. XVI, c. 7, 8 et 9, t. 1, p. 802, 806, 810, édit. Havercampi.—Macrob. *Saturn.* lib. II, c. 4, p. 332. Le mot de Diogène, dans Ælien, var. XII, 56, a de l'analogie avec celui d'Auguste, mais il n'est pas aussi piquant.

pre de Gétulie, et qui ne se soucient pas d'en avoir [1]... » Il est fort différent de prodiguer son bien, ou de le dépenser sans regret pour une chose nécessaire, sans se tourmenter pour en acquérir encore. Ah! imitez plutôt l'écolier aux fêtes de quinquatries; hâtez-vous de profiter du peu de momens agréables dont il vous est permis de jouir. »

Ces fêtes quinquatries, si chéries des écoliers, étaient les fêtes de Minerve, les Panathées romaines. Elles commençaient le 19 mars ou le cinquième des ides; de là leur nom; puis elles se prolongeaient pendant cinq jours jusqu'au 23 [2].

« ... Loin de moi la hideuse pauvreté; mais du reste, que m'importe de faire le voyage sur un grand vaisseau ou sur une humble nacelle. Si je ne suis pas poussé à pleines voiles par le souffle favorable de l'aquilon, je n'ai pas non plus à lutter contre l'auster orageux. En figure, en esprit, en vertu, en considération, en biens, si ma place est à la suite des premiers, je me trouve en tête des derniers. »

« Tu n'es point avare. — Bien. — Exempt de ce vice, es-tu quitte de tous les autres? — N'as-tu pas le cœur gonflé d'ambition? — T'es-tu affranchi de la crainte de mourir? — As-tu dompté ta colère? — Te ris-tu des songes, des terreurs paniques, des enchantemens de la Thessalie [3]? — Rends-tu grâce aux dieux chaque fois que revient le jour de ta naissance? — Sais-tu pardonner à tes amis? — L'approche de la vieillesse te rend-elle meilleur et plus facile? — De tant d'épines, que te sert d'en arracher une seule! Si tu ne sais pas régler ta vie,

[1] Horat., *Epist.* II, 2, v. 180. — Orell., t. 2, p. 563.

[2] Conférez Ovid., *Fast.* III, 810. — Aul. Gell. II, 20, p. 207, édit. Conrad, Lipsiæ, 1762, in-8°. — Creuzer et Guigniaut. *Religion de l'ant.*, t. 2, p. 816.

[3] Conférez ci-dessus, liv. VII, § 7, t. 1, p. 452. — Horat., *Carm.* I, v. 21. — Apuleius *de Deo Socrato*, 74, édit. Biponti, p. 277. — Seneca, *Epist.* XXIV. — Lucan. VI, v. 438.

fais place à de plus sages. C'est assez jouer, assez manger, assez boire. Il est temps pour toi de faire retraite, de peur qu'une jeunesse à qui seule convient la folâtre débauche, ne te chasse et n'insulte à ton ivresse [1]. »

C'est certainement à lui-même qu'Horace adresse ces rudes apostrophes. Elles ne peuvent s'appliquer à Julius Florus jeune encore. Il est étonnant que les commentateurs se soient si lourdement trompés sur l'intention qui a dicté cette épître. Horace manifeste cette intention, dès les premières lignes où il rend compte à Florus des causes qui l'ont empêché de lui écrire, et surtout des motifs qui le portent à ne plus composer de vers lyriques.

Le ressouvenir du premier temps de sa jeunesse, les circonstances qui l'ont porté de bonne heure à se faire un nom en poésie; les comparaisons et les histoires amusantes; la description des embarras de Rome; les sarcasmes prodigués aux camaraderies littéraires; l'exposition des difficultés de l'art d'écrire; les maximes de morale, tantôt produites avec gaîté, tantôt formulées avec gravité; tout tend au même but malgré les digressions et les divagations apparentes, tout y tend avec une énergie qui va toujours en croissant. En effet, Horace finit par déclarer que cet enthousiasme poétique qui lui a fait chanter, avec tant de succès, les plaisirs de l'Amour et ceux de Bacchus, n'existe plus chez lui; qu'il ne convient pas plus à son âge de s'y abandonner que de se livrer aux penchans qui le faisaient naître; qu'il faut laisser tout cela à la belle jeunesse; que pour lui, il est temps de quitter la place et de s'occuper désormais de pensées solides et sérieuses.

Sans doute, si Horace avait déduit ce motif en premier, il n'eût pas eu besoin de parler des autres; mais il vou-

[1] Horat. *Epistol.* II, 2, v. 205 à 216.—Orell., t. 2, p. 567.—Conférez Plutarque, *de l'avarice et convoitise d'avoir*, t. 13, p. 102, ou t. 2, des *Œuvres morales*, trad. d'Amyot, revue par Clavier.

lait céder au désir que Florus lui avait témoigné d'avoir de nouveaux vers de lui; et il satisfit à ce désir sous une forme piquante, en déclarant de tant de manières différentes en vers charmans, qu'il s'y refusait, et pourquoi il s'y refusait.

XII.

An. de R. 744. Av. J.-C. 10. Ag. d'H. 55.

Julius Florus revint à Rome avec Tibère, Drusus et Auguste. Auguste, maître du monde civilisé où il entretenait la paix, aspirait à en reculer les bornes. Il avait, pendant son séjour dans la Gaule, achevé tous les préparatifs d'une vaste incursion guerrière, dans cette Germanie où grondaient, dans un lointain inconnu, de belliqueux orages. Cette expédition devait être en même temps un voyage de découvertes, et faire connaître ce nord de l'Europe, cette terre de liberté sauvage qu'aucun conquérant n'avait encore tenté de subjuguer. Pourtant lorsqu'Auguste fut de retour à Rome, il n'y avait plus aucune guerre sur la surface de l'empire, et, autant pour marquer cette époque que pour masquer ses projets belliqueux contre les Germains, Auguste fit décréter par le sénat, que le temple de Janus serait de nouveau fermé.

C'est alors qu'Horace écrivit cette ode quinzième du livre IV, qui devait terminer son recueil de poésies lyriques [1].

« J'allais chanter les combats et les cités vaincues; mais Phébus me touchant de sa lyre, m'avertit qu'il ne m'appartient pas d'affronter avec ma faible voile, les flots de la mer de Tyrrhène. Ton règne, César, a dans nos champs ramené l'abondance. Par toi, les aigles romaines

[1] Horat., *Carm.* IV, 15. — Jani, t. 2, p. 514. — Mitscherlich, t. 2, p. 460. — Bravnhardus, t. 2, p. 580. — Orell. t. 1, p. 528.

arrachées aux portiques insultans du Parthe ont été rendues au dieu du Capitole. Par toi, les Romains n'ayant plus d'ennemis à combattre ont fermé le temple de Janus Quirinus [1]. L'ordre et la justice ont reparu; la fougueuse licence respecte le frein qui la dompte; le crime est extirpé; on a vu renaître ces mœurs des ancêtres et ces antiques vertus, la force et la gloire de l'Italie. Par elles, se sont étendues la renommée du nom latin et la majestueuse grandeur de l'empire, depuis les lieux où le soleil se lève, jusqu'à l'Hespérie qui le reçoit dans ses flots. »

« Tant que César sera le gardien de l'État, les fureurs civiles, la colère et la vengeance, ne forgeront point ces glaives dont s'arment pour s'égorger les villes désunies, et elles ne troubleront pas la paix du monde. »

» Les peuples qui boivent les eaux profondes du Danube, les Gètes, les Seres, et les Perses infidèles, et ceux que le Tanaïs a vus naître sur ses bords, n'oseront plus désormais enfreindre les lois et les décrets de Jules. Dans nos jours de travail, comme dans nos jours de fêtes, au milieu des festins qu'animent les dons du joyeux Bacchus, entourés de nos femmes et de nos enfans, nous adresserons aux dieux nos prières, conformément aux rites sacrés de nos pères. A leur exemple, nous marierons nos voix aux sons de la flûte lydienne; nous célébrerons les exploits de nos grands capitaines; nous chanterons aussi les héros de Troie, Anchise et ses amours, et la postérité de la bienfaisante Vénus. »

XIII.

On se rappelle que dans le poème des jeux séculaires

[1] Conférez ci-dessus, liv. VII, § 8, t. 1, p. 455; liv. VIII, § 1, t. 1, p. 520; liv. VIII, § 21, t. 1, p. 565. — Conférez Eckhel, part. II, t. 6, p. 94 à 118.

pour désigner Auguste, Horace dit : « Noble sang de Vénus et d'Anchise [1] ». L'orgueil du peuple romain était aussi intéressé que celui d'Auguste lui-même à reconnaître cette divine origine, et elle était trop favorable à la poésie pour qu'Horace oubliât de la rappeler.

Velleius Paterculus a fait l'éloge d'Auguste en se servant presque des mêmes expressions qu'Horace emploie dans cette ode [2]. Il est vrai que cet historien courtisan donne des éloges semblables à Tibère; mais on ne doit pas oublier que la tyrannie de Tibère ne fut redoutable que pour les riches et puissans olygarques de Rome dont il craignait les complots. Dans tout le reste, il ne fit que continuer la sage politique d'Auguste. L'Italie et les provinces ont joui sous les successeurs de cet empereur pendant près de deux siècles, et jusqu'au règne de Commode, de ce calme intérieur que Velleius Paterculus nomme avec beaucoup de justesse la paix d'Auguste : *Pax Augusta.* Philon d'Alexandrie, après avoir tracé un brillant tableau de l'administration d'Auguste, donne à cet empereur le surnom de conservateur de la paix; ce surnom est celui dont il aimait le plus à se faire honneur. Il fit frapper des monnaies où l'on voit deux mains jointes tenant deux cornes d'abondance, avec cet exergue : PAX AUGUSTI.

Auguste ne fit jamais la guerre pour agrandir l'empire, mais pour en augmenter la force. Il laissa aux peuples soumis leurs gouvernemens, leurs lois, et se refusa même aux vœux des peuples qui demandaient à faire partie de l'empire romain. Il ne cherchait point à entretenir la discorde entre les États voisins; mais au contraire il leur inspirait des dispositions pacifiques, et les portait à abjurer leurs sentimens de haine. Ce qu'Auguste avait

[1] Horat., *Carm. secul.* v. 50, t. 1, p. 544.

[2] Velleius, lib. II, c. 41 et c. 126, p. 282 (B. l.). Dans l'édit. de Runkhen., p. 217.—Mionnet, *Raretés des Médailles*, 2e édit., t. 1, p. 104.

commencé par les armes, dit très-bien Nicolas de Damas, il l'acheva sans les armes [1].

Ce n'est pas que, sous son règne, les Romains se soient endormis dans une lâche oisiveté. La valeur des légions fut au contraire mise continuellement à l'épreuve; mais toujours contre les sauvages des montagnes, ou contre les peuples barbares, qui n'avaient pas de rang parmi les nations. Les victoires que remportaient les généraux d'Auguste n'étaient ni moins périlleuses ni moins glorieuses que celles des plus beaux temps de la république, et elles étaient beaucoup plus profitables pour la civilisation.

Nous avons fait observer que le temple de Janus avait été, depuis le règne d'Auguste, fermé une première fois en 725, après la bataille d'Actium [2]; une seconde fois en 729, après la fin de la guerre des Cantabres [3]; enfin, une troisième fois, en 741 [4], année durant laquelle la paix fut universelle.

Ainsi, il semblerait que cette année, d'après Dion, et d'après cette ode d'Horace, le temple de Janus aurait été fermé pour la quatrième fois depuis l'avènement d'Auguste à la souveraine puissance; mais Auguste lui-même, dans le monument d'Ancyre qui est la copie de la table des événemens de son règne qu'il avait écrite pour être gravée sur son tombeau [5], nous dit qu'il ne fit fermer le temple

[1] Philo, *de legat. Caium*, t. 2, p. 567. — Nicol. Damascn, c. 1, apud Fabricii imper. *Cæs. Aug. frag.*, Hamb. 1727, p. 2.

[2] Dion, lib. LI, c. 20, p. 651 et 652. — Sueton., c. 22, p. 197 (B. L.).

[3] Dion, lib. LIII, c. 26, p. 721.

[4] Gruter, CXLIX. — De Sainte-Croix, *Observations sur la clôture du temple de Janus, Académie des Inscript.*, t. 49, p. 391. Je dois dire cependant que l'authenticité de cette inscription de Mérida, sur laquelle Sainte-Croix s'appuie, est contestée.

[5] De Sainte-Croix, *Observations sur le monument d'Ancyre, Académie des Inscriptions*, t. 47, p. 85, 88, de la partie historique. — Tournefort, *Voyage en Orient.*, t. 2, p. 178. — Fabricii *Augusti fragm.*, p. 213. — Sainte-Croix, *Observations sur la fermeture du temple de Janus, Académ. des Inscript.*, t. 49, p. 387. — Conférez Sueton., *Oct. Aug.*, 101. — Dion, LVI, 32.

de Janus que trois fois [1], ce qui est confirmé par Suétone, par Martial et par Paule Orose.

Dion nous fournira l'explication de cette contradiction apparente. L'hiver de 743 à 744 fut très-rigoureux : les plus grands fleuves gelèrent : les Daces du nord en profitèrent pour passer le Danube et pour faire une incursion en Pannonie. Les Dalmates voulurent saisir cette occasion pour se dispenser de payer le tribut ; les Cattes et autres peuples germains passèrent aussi le Rhin, et unis aux Sicambres, auxquels les Romains avaient assigné des terres, ils commirent des ravages dans la Gaule. Drusus et Tibère, le premier en Belgique, le second en Pannonie, réprimèrent facilement ces attaques passagères qui n'avaient d'autre but que le pillage; mais Dion nous dit qu'elles eurent cet effet d'empêcher que le temple de Janus ne fût fermé, comme on l'avait décrété [2]. En effet, à peine Drusus et Tibère furent-ils de retour à Rome qu'Auguste songea, dès que la saison le permettrait, à faire commencer la grande expédition en Germanie, et cette prise d'armes est trop rapprochée de celles auxquelles les incursions occasionnées par la congellation des fleuves avaient donné lieu, pour qu'il ne fût pas dérisoire de fermer le temple de Janus. Depuis, aucune autre occasion ne s'est présentée d'ordonner cette fermeture. Ainsi ce temple sous Auguste ne fut réellement fermé que trois fois. Comme l'ode d'Horace ne fait aucune allusion à la grande et dernière expédition de Drusus en Germanie, il est évident que cette ode fut écrite avant cette expédition, et même avant que les Cattes n'eussent franchi le Rhin, et les Daces le Danube; avant qu'on eut appris que le décret qui ordonnait la fermeture

[1] *Monument. Ancyranum*, apud Tacit., *Opera*, t. 4, p. 319 (B. L.). — Sueton., 22, p. 197 (B. L.). — Orosius, VI, 22, p. 448. — Martial, VIII, 66, p, 363 (B. L.).

[2] Dion, lib. LIV, c. 36, p. 766-767.

du temple de Janus ne recevait point son exécution. Cette circonstance n'obligeait point Horace à faire aucun changement à son ode, puisque dans les louanges qu'il donnait à Auguste pour avoir fermé le temple de Janus Quirinus, il n'indiquait point les époques, ni le nombre de fois que cette cérémonie avait eu lieu, et que ce qu'il disait pouvait s'appliquer à toutes celles de ce genre dont on avait été témoin sous le règne d'Auguste, indistinctement.

XIV.

Les dernières conquêtes des Romains en Germanie sous la conduite de Drusus qui pénétra jusqu'à l'Ems, ne précèdent que d'une année l'époque de la mort de notre poète. L'expédition de Tibère qui s'avança jusqu'à l'Elbe est de quatorze ans [1] postérieure à celle de Drusus. Horace n'a donc pu connaître cette dernière, et n'eut occasion de faire aucune allusion à celle qui l'avait précédée.

Mais il résulte de ses écrits, et en particulier de cette quinzième ode du livre IV, qu'Horace était parfaitement instruit des limites extrêmes des connaissances géographiques de son siècle, antérieurement aux dernières guerres en Germanie.

Ces limites étaient, au nord et à l'ouest, la mer Atlantique et les rivages de l'île de Bretagne, de l'Irlande, de la Gaule, de l'Espagne, de l'Afrique jusqu'à la rivière de Nun; et au midi la Numidie, bornée par le grand désert et la Nubie.

Horace, dans cette ode, place l'océan Atlantique au

[1] Dion Cassius, lib. LIV, c. 33, p. 763; lib. LV, c. 1, p. 770 et 771. — Velleius Paterculus, lib. II, c. 106. — Dion Cassius, liv. LV, c. 28, p. 800 à 802. — Sueton, *in Claudio*, c. 1. — Gossellin, *Recherches*, t. 4, p. 104-105.

coucher hespérien du soleil [1], parce que, pour les Romains, la vraie Hespérie, c'était l'Espagne [2]. Cette contrée avait reçu des Grecs ce nom qu'autrefois ils donnèrent à l'Italie en restant toujours fidèles à sa signification primitive, synonyme de celle d'occident. Les Romain l'employaient donc à contre-sens quand, à l'exemple des Grecs, ils usaient de ce mot pour désigner l'Italie. C'est ainsi que quand notre poète parle du vent d'est qui agite les flots hespériens et les forêts de Venouse, il fait en quelque sorte un double contre-sens; car les flots hespériens sont, pour lui, ceux de la mer Adriatique, qui est à l'orient de Rome au lieu d'être à l'occident [3]; mais l'usage, maître bizarre, nous montre dans toutes les langues de semblables contradictions.

Les *Britanni* ou habitans de l'île de la Grande-Bretagne qu'Horace adjoint à l'empire romain, à cause de quelques présens qu'ils avaient envoyés à Auguste [4], sont avec plus de vérité caractérisés dans une autre ode par l'épithète d'*intacti* [5], c'est-à-dire *invaincus*; et ailleurs encore Horace en parle comme d'un peuple lointain [6] situé à l'extrémité du monde [7].

Notre poète donne à l'Ibérie d'occident ou à l'Espagne, l'épithète de dure [8], de cruelle [9], à cause de cette guerre si souvent renouvelée de son temps avec les Cantabres auxquels il reproche de ne pas savoir supporter le joug que

[1] Horat., *Carm* IV, 15, 16. — Orell., t. 1, p. 530.
[2] Horat. I, 36, 4; II, 17, 20. — Orell., t. 1, p. 150, 252.
[3] Horat., *Carm.* I, 28, 25, 26; II, 1, 32; III, 6, 8; IV, 5, 38. — Orell., t. 1, p. 120, 169, 317, 477.
[4] Horat., *Carm.* III, 4, 33. — Orell., t. 1, p. 301.
[5] Horat., *Epod.* V, 7. — Orell., t. 1, p. 589.
[6] Horat. IV, 14, 48. — Orell., t. 1, p. 526.
[7] Horat., *Carm.* I, 35, 30. — Orell., t. 1, p. 148.
[8] Horat. IV, 14, 50. — Orell., t. 1, p. 527.
[9] Horat., *Carm.* IV, 5, 28. — Orell., t. 1, p. 475.

les Romains leur imposent [1]. Les Maures nous sont représentés par Horace comme armés de flèches empoisonnées, et habitant un pays abondant en serpens [2]; c'est le pays de Maroc des modernes; et l'onde mauresque de notre poète, *Maura unda* [3], est cette partie de la mer Atlantique qui baigne l'empire de Maroc. Le pays des Numides pour Horace est la dernière région connue de l'Afrique au midi. C'est cette partie de la Barbarie ou du Maghreb, au sud du grand Atlas, au nord du Sahara, qu'on a nommée Belâd-êl-Djeryd. Les Getules dont il parle étaient à l'est des Numides dans l'intérieur de la Lybie, aux environs des Syrtes, c'est-à dire du golfe de Sydra. C'était, selon notre poète, le pays des lions les plus féroces [4]. Il oppose les Syrtes de Gétulie, aux champs hyperboréeens, comme les deux régions situées aux deux extrémités du monde; l'une au sud, l'autre au nord [5]. Lorsqu'il parle du *murex* de Gétulie [6], ailleurs désigné par lui sous le nom de murex africain [7], il fait mention de ce coquillage qui fournissait aux anciens leur plus belle teinture de pourpre. Horace nomme encore ce mollusque le murex tyrien [8] : mais son huître de Sidonie [9] est un coquillage, différent et bivalve, quoique servant au même usage et donnant aussi cette précieuse couleur. La pourpre de Laconie [10], dont Horace fait mention comme étant célèbre par sa beauté, était le produit de

[1] Horat., *Carm.* II, 6, 2; II, 11, 1; III, 5, 3. — *Epist.* I, 18, 55. — *Carm.* IV, 14, 41. — *Epist.* I, 12, 26. — *Carm.* III, 8, 22. — Orell. t. 1, p. 191, 214, 525, 531. — Ibid., t. 2, p. 411, 463.
[2] Horat., *Carm.* I, 22, 2; III, 10, 18. — Orell., t. 1, p. 94, 358.
[3] Horat., *Carm.* II, 6, 3 et 4. — Orell., t. 1, p. 192.
[4] Horat., *Carm.* I, 23, 9; III, 20, 2. — Orell., t. 1, p. 98, 380.
[5] Horat., *Carm.* II, 20, 15. — Orell., t. 1, p. 271.
[6] Horat., *Epist.* II, 2, 181. — Orell., t. 2, p. 563.
[7] Horat., *Carm.* II, 16, 35 et 36. — Orell., t. 1, p. 247.
[8] Horat., *Epod.* XII, 21. — Orell., t. 1, 610.
[9] Horat., *Epist.* I, 10, 26. — Orell., t. 2, p. 396.
[10] Horat., *Carm.* II, 18, 7. — Orell., t. 1, p. 256.

l'espèce de murex la plus riche en couleur. Le mollusque si bien décrit par Fabius Columna dans le dix-septième siècle, et dont les modernes conchiologistes ont fait leur *murex trunculus* et peut-être leur *murex brandaris*, qu'on trouve sur presque toutes les côtes de la Méditerranée, et qui fournit une belle couleur pourpre, est celui dont les anciens se servaient principalement pour leur teinture, quoiqu'il soit probable qu'ils employaient aussi d'autres espèces de buccins plus petites et voisines du *buccinus lapillus* de Linné [1].

Au nord de l'Europe, Horace ne connaissait rien au-delà du Tanaïs ou du Don, sur les bords duquel habitaient les Scythes auxquels il donne l'épithète de *gelidi* à cause du froid excessif de leur pays [2]. Le poète nomme aussi le Tanaïs fleuve scythique, et c'est, selon lui, pour cette partie du globe le dernier fleuve de la terre habitable [3].

Au delà des Daces [4] qui occupaient la Valachie et la Moldavie moderne étaient les Gélons [5] qu'Horace qualifie aussi d'*ultimi*, c'est-à-dire qu'il les considère comme les derniers peuples connus de ce côté. Ils habitaient les bords du Dnieper et les rivages de la mer d'Azof. Au nord-est des Gélons et dans les environs de la mer Caspienne étaient les Massagètes. Quand Horace veut désigner, sous ce méridien, les deux peuples extrêmes au nord et au midi, il nomme les Massagètes et les Arabes [6].

Plus à l'est, l'Euphrate ou le fleuve Mède, comme l'ap-

1 Conférez Fabius Columna, *De purpura*, 1616. — De Blainville, article *Pourpre*, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. 43, p. 219. —Cuvier, *Règne animal*, t. 3, p. 103, qui cite pour le murex brandaris, Lister 900, 20.

2 Horat., *Carm.* IV, 15, 24. — Orell., t. 1, p. 531.

3 Horat., *Carm.* III, 4, 36; 10, 1; 29, 28. — *Serm.* II, 6, 53. — Orell., t. 1, p. 301, 336, 428. — Ibid. t. 2, p. 259.

4 Horat., *Carm.* I, 35, 39; II, 20, 17; III, 6, 14; 8, 18. — Orell., t. 1, p. 144, 273, 318.

5 Horat., *Carm.* II, 9, 23; 20, 19; III, 4, 35. — Orell., t. 1, p. 203, 271, 301.

6 Horat., *Carm.* I, 35, 40. — Orell., t. 1, p. 149.

pelle notre poète, séparait le monde occidental du monde oriental [1]; le monde des Césars du monde des Arsacides. Le monarque des Parthes était le centre d'un vaste système politique qui était déjà en rapport vers l'Orient, avec le royaume des Chinois, puissance récente qui avait pris dès lors une assez grande influence, mais qui était inconnue des Romains [2]. L'empire parthe formait une vaste monarchie féodale divisée en quatre royaumes principaux possédés par une même famille. La branche aînée ou celle des Parthes proprement dite, occupait l'ancienne Médie ou la Perse; ensuite venaient les rois d'Arménie, de Bactriane, et les Massagètes dans la partie méridionale de la Russie moderne.

Les Sères et les Indiens, *Seres et Indi* [3], sont les derniers peuples que notre poète signale vers l'Orient. Les Sères habitaient les vallées des monts Belours, dans la grande et petite Boukharie, régions où s'étaient arrêtées les conquêtes des souverains grecs de la Bactriane. Virgile [4] et Horace [5] sont les plus anciens auteurs qui fassent mention des Sères. Notre poète parle de leurs flèches, de leur habileté à les lancer. Virgile nous apprend que ces peuples recueillaient de dessus les feuilles des arbres et par le moyen d'un peigne, une toison très-fine, qu'il confondait avec la soie, ce qui montre de la part du poète [6] une ignorance complète de la manière dont on se procurait cette dernière substance. Nous avons vu qu'Horace représente, dans une de ses odes, une femme riche et savante, ayant près d'elle, sur des cous-

[1] Horat., *Carm.* II, 9, 21 et 22; IV, 14, 42.—Orell., t. 1, p. 208, 526.

[2] Klaproth, *Tableau de l'Asie*, p. 41, et carte n° 6 de l'Atlas.

[3] Horat., *Carm.* I, 12, 56; III, 29, 27; IV, 15, 23 — Orell., t. 1, p. 36, 426, 531.

[4] Virgil., *Georg.* lib. II, v. 121.

[5] Horat., *Carm.* I, 29, 9, t. 1, p. 124.

[6] Virgil., *Loco citato*, t. 1, p. 356, note 121 (B. l.). — Plin. VI, 17, 2.

sins de soie, les livres des stoïciens [1]. La soie venant d'un pays si éloigné et à travers tant de peuples ennemis était fort chère à Rome, et c'était au temps d'Horace un luxe assez récent. On regarda comme un acte de prodigalité inouïe que Jules César eût fait étendre de la soie au-dessus de l'amphithéâtre, pour mettre les spectateurs à l'abri du soleil [2]. Dion, en racontant ce fait, nous apprend que l'usage de la soie qui s'était répandu parmi les dames romaines était une imitation du luxe des Barbares, et par ce mot Dion entend les nations de l'Orient, les Syriens, les Asiatiques, les Parthes, les Indiens indistinctement [3]. Au temps d'Horace, on ne connaissait guère de l'Inde que ce qui était voisin de la Perse, ou le bassin de l'Indus; celui du Gange était fort peu connu, et Strabon, qui est un peu postérieur à Horace, avoue que peu de personnes étaient parvenues jusqu'aux embouchures de ce fleuve [4].

Les vastes contrées comprises entre l'Euphrate et l'Indus après avoir formé l'empire des Mèdes, firent partie de celui des Perses leurs vainqueurs, qui, à leur tour, vaincues par les Parthes se soumirent à leur domination. Aussi, Horace, pour désigner les Parthes, les nomme quelquefois Mèdes [5], quelquefois Perses. Le plus célèbre conquérant de cette contrée, le monarque le plus illustre fut Cyrus [6]. Par cette raison, le trône des Parthes est aussi pour notre poète nommé le trône de Cyrus [7], et le roi des Parthes un Cyrus comme tout empereur romain fut un César. Quand Horace dit de Mécène qu'il doit peu s'inquiéter si l'empire n'a rien à re-

1 Horat., *Epod.* VIII, 15. — Orell., t. 2, p. 592.
2 Dion, lib. XLIII, c. 24, p. 358.
3 Strabon., lib. XV, p. 686, t. 5, p. 5 de la trad. franç.
4 Horat., *Carm.* II, 9, 21; IV, 14, 42. — Orell., t. 1, p. 208, 526.
5 Horat., *Carm.* IV, 15, 23, — Orell., t. 1, p. 531.
6 Horat., *Carm*, I, 2, 51; II, 9, 21; II, 13, 18; I, 19, 12; III, 2, 3; I, 12, 53; IV, 5, 25. — Orell., t. 1, p. 15, 208, 228, 87, 281, 56, 475.
7 Horat., *Carm.* II, 2, 17; III, 29, 27. — *Serm.* II, 1, 15. — *Epist.* II, 1, 112. — Orell., t. 1, p. 174, 428. — Ibid. t. 2, p. 154, 516.

douter des peuples qui habitent les bords du Tanaïs, des Sères et des Bactres dominés par Cyrus, et *Bactra regnata Cyro*, il entend désigner par ces mots le monarque des Parthes qui avait étendu sa domination sur la Bactriane ; ainsi le poète nous révèle un fait historique d'une grande importance. En effet, on doit remarquer qu'à l'époque où Horace écrivait ce vers, on avait reçu de nouvelles lumières sur les contrées dont il parle, et dont l'histoire, malgré de récentes découvertes et de curieuses recherches[1], est encore si peu connue. Plusieurs auteurs, au temps d'Auguste, avaient composé des mémoires sur les Parthes[2]. Strabon nous apprend qu'Apollodore d'Artémite avait déterminé la position de l'Hyrcanie et de la Bactriane mieux qu'on ne l'avait fait avant lui, et que les Grecs, après s'être rendus maîtres de cette dernière contrée, la partagèrent en plusieurs satrapies, dont deux furent enlevées sous Eucratidas par les Parthes[3], et incorporées dans leur empire. Ainsi, le géographe confirme le fait qui nous a été révélé par le poète[4].

Toutes les conquêtes faites par la famille d'Auguste, toutes les guerres si heureusement terminées par lui, avaient accru, à son égard, l'affection et la vénération des Romains. La soumission des peuples montagnards des Alpes, dans la Gaule cisalpine, en Rhétie, en Vindélicie, en Pannonie, et celle des Cantabres dans les Pyrénées, par l'influence qu'elles eurent sur la prospérité et la sécurité publiques, avaient surtout contribué à faire

[1] Conférez Raoul-Rochette, *Notice sur quelques médailles grecques inédites appartenant à des rois inconnus de la Bactriane et de l'Inde*, 1834. — Premier et deuxième *supplément à cette notice* 1835 et 1836, le *Journal des savans*, Paris, 1834, 1835 et 1836. — Bayer, *Histor. regni Græcor Bactriani*, Petropoli, 1738, in-4°. — Prinseps, *Remarks on the coins of Manikgala*.

[2] Strabon., lib. II, p. 117, t. 1, p. 323 de la trad. franç.

[3] Strabon., *Geogr.* XI, p. 517, t. 2, p. 284 de la trad. franç.

[4] Horat., *Carm.* III, 29, 27. — Orell., t. 1, p. 428.

chérir le gouvernement d'Auguste, et à inspirer une haine générale contre tous les malfaiteurs, et les ennemis du bien public, qui voulaient renverser son autorité bienfaisante. Pour faire ressortir leur ingratitude, Sénèque, en parlant d'Auguste, dit : « Tandis qu'il pacifie les Alpes, qu'il dompte les ennemis confondus avec les sujets de l'empire, et entourés de peuples en paix ; tandis qu'il porte nos limites au-delà du Rhin, de l'Euphrate et du Danube ; dans Rome même, les Muræna, les Cœpion, les Lépidus, les Ægnatius aiguisent contre lui leurs poignards [1]. »

XV.

Avec cette dernière ode, Horace livrait à la publicité ces quatre livres de poésies lyriques qui devaient lui assigner parmi les poètes un rang que n'ont pu atteindre aucun de ceux qui ont écrit dans le même genre.

Horace doit principalement cet avantage à la délicatesse de son goût, et de son oreille si sensible à l'harmonie poétique, à son imagination vive, forte, souple et variée; mais il le doit aussi à la langue dont il s'est servi, et au siècle où il a vécu.

La poésie est un art qui se propose de satisfaire le plus complètement aux besoins moraux et intellectuels de l'homme. C'est l'art du langage poussé au plus haut degré de perfection; c'est la parole humaine investie de tout son prestige et armée de toute sa puissance; par elle l'imagination féconde la pensée, fait revivre le sentiment, donne des sensations à l'ame, et à l'esprit d'ineffables jouissances.

[1] Seneca, *de Brevitate vitæ*, c. 5, n° 4, t. 1, p. 431 (B. L.).

Le sens de l'ouïe et celui de la vue sont les agens principaux par lesquels le monde extérieur agit sur l'homme. C'est donc par l'harmonie des sons, la beauté et la vivacité des images, que le langage peut prétendre à maîtriser l'intelligence et le cœur. Plus le poète trouve dans sa langue de moyens d'harmonie, plus les temps où il a vécu lui suggèrent d'images fortes, grandes et variées, plus il est placé dans des circonstances favorables au développement du talent poétique.

Les langues anciennes présentaient des moyens d'harmonie que n'ont pas les langues modernes, que n'a pas surtout la langue française. Dans la langue latine, les mots fortement accentués se composent de syllabes longues et brèves dont la prosodie parfaitement distincte dans la manière de les prononcer, ne peut échapper à l'oreille la moins exercée et la moins sensible. Par la réunion ou le mélange de ces syllabes longues et brèves, on forme un rhythme ou une cadence marquant comme dans la musique un même intervalle de temps; l'ordre des rhythmes constitue le mètre ou pied, et le nombre de ces pieds ou mètres, les différentes sortes de vers [1]. Horace a, dans ses odes, employé jusqu'à vingt-deux sortes de vers. Qu'on juge d'après cela que de moyens de varier l'harmonie fournissait au poète cette belle langue latine.

Il n'en est pas de même pour les poètes modernes et particulièrement pour les poètes français. Notre langue n'a point dans ses mots une prosodie assez marquée, pour qu'on puisse établir le mètre ou le pied, élément primitif du vers, d'après l'intervalle du temps produit par le mélange, ou la réunion, des syllabes brèves ou longues. Les pieds ou mètres se mesurent donc par le nombre des syllabes, et non par le temps qu'on met à les prononcer.

[1] Quintilianus, lib. IX, c. 4, § 46, t. 3, p. 474 et 475 (B. l.). — Saint Augustin, lib. II, c. 1, *de Musica*. — Bouchaud, *Antiq. poétiq.*, in-8°, p. 121 et 122.

Aussi, notre poésie n'étant point rhythmique, mais seulement métrique, n'a d'autre moyen de varier l'harmonie que le mouvement de la phrase ou de la période poétique, qui ne manquait pas non plus aux anciens. Pour suppléer au rhythme des anciens, on a introduit dans les vers modernes la césure et la rime. Sans la césure et la rime, nous n'aurions que des vers plus ou moins longs, mais toujours une même espèce de vers; c'est le retour plus ou moins prompt de la césure et de la rime qui, formant à l'oreille des cadences obligées, constitue réellement nos différentes espèces de vers. On voit donc par là que la rime est aussi essentielle à notre versification moderne qu'elle eût été inutile et même nuisible à la versification des anciens. Mais ce moyen de varier l'harmonie introduit le retour trop fréquent des mêmes sons et fatigue l'oreille; il ne produit que quatre ou cinq sortes de vers, ce qui est loin du nombre de vingt-deux qu'Horace, ainsi que je l'ai dit, a employé dans sa poésie lyrique. Ajoutez à cela que chez les Latins chacun des mots devait être prononcé avec emphase, et de manière à bien marquer les longues et les brèves et l'ordre des rhythmes ou les mètres. La déclamation était donc une espèce de chant, une musique imitative, qui charmait l'oreille en même temps qu'elle frappait l'imagination.

De tous les genres de poésie, celui qui exige une plus grande variété de rhythmes et de mètres, une harmonie plus complète et plus savante, c'est l'ode, ou plutôt la poésie lyrique; car les divers emplois et les différens modes de ce genre de poésie ont fait donner aux différentes pièces dont il se compose, les noms de psaumes, d'hymnes, de cantates, d'odes, de chansons, compositions que les Latins désignaient toutes par le mot général de *carmen*, c'est-à-dire des vers destinés à être chantés, *carmina ad Lyram*[1].

[1] Quintil., *Inst. orat.* lib. I. c. 10, 29, t, 1, p. 229 (B. l.). Num igitur

Dans ce seul genre de poésie, le poète a droit de dire avec vérité, je chante, parce qu'en effet les premiers poètes chantaient et s'accompagnaient de la lyre. On voit donc que dans la différence de la langue on trouve une explication toute naturelle, de la supériorité d'Horace sur tous les poètes lyriques des temps modernes.

Mais, dira-t-on, même chez les Romains, quoiqu'un grand nombre de poètes aient composé des odes, il n'y en a aucun qui ait approché d'Horace. Oui, c'est Quintilien qui le dit [1] pour les poètes lyriques qui existaient de son temps, et depuis, il n'est pas survenu de poètes lyriques dans l'antiquité qui puissent donner lieu d'exprimer un jugement différent de celui qu'il a porté. C'est, encore une fois, qu'indépendamment du génie lyrique plus prononcé peut-être chez notre poète que chez tout autre, chez les anciens, comme chez les modernes, aucun poète ne s'est trouvé dans des circonstances aussi favorables pour le développement de son génie.

La poésie lyrique, soit qu'elle adresse ses chants à la divinité pour l'honorer, à des guerriers pour animer leur ardeur belliqueuse, à la beauté qu'elle veut attendrir, à l'ami qu'elle veut réjouir, consoler ou instruire, est le genre de poésie le plus naturel, le plus soudain, celui par lequel se manifeste plus l'ame du poète. Elle est toujours le produit de l'enthousiasme ou d'une émotion vive, exaltée, par conséquent peu durable. Ces sentimens violens et extrêmes, il faut pour bien les exprimer que le poète les ressente lui-même, et que ce qu'il éprouve, ou ce qu'il voit, soit propre à les faire naître. Horace a vécu au milieu des guerres civiles et des grandes révolutions politiques; il fut le témoin de crimes in-

poetæ sine musice? et si quis tam cæcus animi est ut de aliis dubitet; illos certe qui carmina ad lyram composuerunt.

[1] Quintil., *Inst. orat.* lib. X, c. 1, 96, t. 4, p. 82 (B. l.).

nouïs, d'actions héroïques, de fanatisme républicain et de fureurs liberticides. Sa vie s'est écoulée dans un temps où les principes de la morale la plus sévère et la plus rigoureuse, contrastaient avec la licence la plus effrénée ; où sa patrie n'avait jamais été aussi avilie; où jamais elle ne s'était élevée à un plus haut degré de gloire, de puissance et de prospérité. Rome libre et fière; Rome esclave; Rome agitée; Rome tranquille ; Rome sévère; Rome voluptueuse; enfin Rome maîtresse du monde, heureuse sous le sceptre d'Auguste, inspire tour à tour la muse du poète, et prête à ses vers un intérêt puissant que ne peuvent avoir, à talent égal, les vers d'aucun autre, parce qu'ils ne sont pas l'expression d'une si grande, d'une si illustre domination. Il résulte des inspirations poétiques si diverses d'un siècle si fécond en événemens prodigieux, que l'austère moraliste, l'homme passionné pour les plaisirs, le guerrier valeureux, l'orateur de tribune, le sage ami de la médiocrité, l'ambitieux et l'avare, et celui qui aime les champs et la retraite, et celui qui ne se plaît que dans le tumulte des villes, et l'ame sévère et stoïque, et le cœur tendre et sensible, et la jeunesse qui fleurit, et la vieillesse qui décline, trouvent dans les odes de notre poète des pensées, des maximes qui sont assorties à leur situation; des sentimens qui répondent aux leurs. Ils ne les rencontrent exprimés avec une égale vivacité, une si puissante énergie, un naturel aussi saisissant, dans aucun autre poète, parce qu'aucun autre n'a passé comme Horace par toutes les phases d'une vie si pleine d'agitation et de calme, d'infortune et de bonheur. Les réflexions que lui ont suggérées les choses, les hommes, les événemens, les grandes révolutions de ces temps si calamiteux et si prospères, ainsi que les goûts et les passions qui lui étaient propres, ne peuvent se retrouver dans un autre.

Ajoutons encore que pour les pièces galantes et amoureuses qui forment une si notable et si gracieuse partie de

son recueil, Horace se trouvait par la religion, dont il subissait l'influence, dans des conditions meilleures pour la poésie qu'aucun poète moderne. Je connais tout ce qu'on a écrit de beau et de juste sur le génie poétique du christianisme. Le Tasse, Milton, Corneille, Racine, avaient, au reste, démontré de fait par leurs chefs-d'œuvre les vérités qu'on a développées dans ces derniers temps; mais notre sainte religion n'entretient qu'un seul désir, ne conçoit qu'une seule espérance, et ne prête ses sublimes inspirations qu'à l'expression d'un seul amour Toutes les passions mortelles, au contraire, se trouvent divinisées dans les dieux du paganisme. Ils offraient à la poésie un merveilleux d'autant plus puissant que la croyance de ces dieux agissait également sur l'ame du poète et sur celle de ses lecteurs. Et comme le merveilleux est un besoin de l'imagination que le poète doit satisfaire, nos modernes, imitateurs des anciens, ont continué à se servir de celui-là. Mais l'Olympe antique n'existe plus pour nous; ses divins habitans ont disparu pour toujours; leurs noms, les attributs de leur puissance, ne sont que des symboles bien froids en comparaison de l'existence animée qu'ils avaient dans le paganisme. Pourtant notre législateur du Parnasse a prononcé anathême[1] contre quiconque voudrait empêcher les poètes d'user de ce langage allégorique, et il est certain que la poésie semble privée de sa langue naturelle lorsqu'elle se refuse à l'admettre.

Les poètes qui dans ces derniers temps ont voulu y substituer le merveilleux du moyen-âge, et les superstitions de nos pères, n'ont pas fait attention que la mythologie de l'Edda, la croyance aux fées, aux gnomes, aux farfadets, beaucoup moins riche et moins gracieuse que la mythologie d'Homère, et d'Hésiode, n'est pas plus vi-

[1] Boileau, *Art. poétiq.* chant. III, v. 193 à 236, tom. 2, p. 102 à 106, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°.

vante dans les esprits et n'aura pas plus d'influence sur les croyances vulgaires ; qu'elle est même beaucoup moins connue et moins bien comprise, non-seulement des personnes lettrées, mais du peuple, qui par certaines expressions figurées du langage usuel, par la peinture, la sculpture, la gravure, les chansons, le théâtre, les mascarades, les farces et les divertissemens auxquels il se livre, a été assez familiarisé avec les créations des mythes antiques, pour comprendre au moins quelque chose du langage poétique.

Il est donc démontré que si dans un siècle postérieur à celui où vécut Horace, il s'était rencontré un poète né avec un génie égal au sien pour la poésie lyrique, ce poète ne se serait pas trouvé placé dans des circonstances également favorables ; il aurait écrit de belles odes sans doute, mais cependant inférieures à celles du poète de Venouse. Pour les temps modernes, il est prouvé que les langues, la religion, l'état actuel de nos sociétés, nos mœurs et nos habitudes arrêtent l'essor du talent lyrique, et lui forment des entraves qu'Horace n'a point connues.

Relisons donc encore ses odes, non pour y chercher laborieusement les traces des faits historiques, ainsi que nous avons fait jusqu'ici, mais pour jouir des inépuisables délices que font éprouver aux oreilles sensibles le charme de ses vers.

> Venósino cantor ; seì tù? t'ascoltò !
> . . . . D'un si vivace
> Splendido colorir, d'un sì fecundo
> Sublime imaginar, d'una sì ardita
> Felicita sicura
> Altro mortal non arrichì natura.
>
> *Metastasio.*

« Chantre de Venouse, est-ce toi ? — Je t'écoute ! — Nul mortel par de plus vives couleurs, par de plus sublimes images, par des traits plus hardis et plus magnifiques, n'a aussi heureusement que toi embelli la nature. »

LIVRE QUINZIÈME.

744. — 745

I.

Auguste n'était pas satisfait qu'Horace se bornât à composer de belles odes à sa louange. Ces hommages rendus à l'homme public, à l'empereur, n'étaient pas la réponse qu'il désirait obtenir des reproches aimables qu'il avait faits au poète. « Pourquoi ne s'adressait-il pas à lui dans ses *sermones*, épîtres ou satires ? Craignait-il de se déshonorer aux yeux de la postérité en montrant qu'il était un de ses amis [1] ? » Telles sont les interpellations qu'il lui faisait. Auguste était plus jaloux de l'estime qu'Horace pouvait faire de lui comme bel esprit, comme homme de lettres, que comme homme d'état. C'est dans le sénat, que sous ce dernier rapport l'empereur reconnaissait des juges, et qu'il aimait à s'acquérir des approbateurs. Les discours prononcés dans le sein de ce corps illustre, les décrets qu'on y rendait, le flattaient plus que les vers des poètes qui n'en étaient que les échos, et qui n'avaient pas la même influence pour affermir son autorité, et en faciliter l'exercice. Le respect qui s'attache aux institutions antiques, les nobles vertus et les caractères indépendans qui

A. de R. 744. — 745.
A. de J.-C. 10. — 9.
Ag. d'H. 55. — 56.

[1] Suetonii, *Horatii vita*, apud Richter, *Commentarium*, Zwickawiæ, 1730, in-4°, p. 53. — Apud Bravnhardus *Q. Horatii Flacci opera omnia*, t. 1, p. 15.

brillaient encore dans cette assemblée, lui donnaient un grand ascendant sur les esprits ; et comme la majorité de ceux qui la composaient redoutait, autant qu'Auguste lui-même, une révolution qui aurait ramené les formes populaires du gouvernement, elle le secondait dans tous ses desseins; et de son côté il faisait tous ses efforts pour rendre à ce corps une partie de son action. C'est pour atteindre ce but qu'il s'occupa à cette époque de divers règlemens. Il exigea que les sénateurs fussent plus exacts à se rendre aux séances, et il choisit vingt des principaux d'entre eux qu'il réunissait régulièrement dans son palais, afin de se concerter avec eux sur les affaires publiques, et de mûrir les décisions qu'il avait à rendre [1].

Mais le soin du gouvernement n'absorbait pas tellement tous les momens d'Auguste, et les facultés de son esprit, qu'il ne pût s'occuper encore des encouragemens à donner aux lettres. Il les protégeait, non-seulement par politique, mais aussi parce qu'il les aimait, et que même il les cultivait avec succès. A cet égard, il avait autant de prétentions que Mécène, et à plus juste titre; car son savoir et son habileté n'étaient pas moindres, et son goût était meilleur et plus sûr. Il s'était dès son plus jeune âge exercé à l'éloquence [2]. Apollodore de Pergame qu'il avait emmené de Rome à Appollonie dans sa première jeunesse, fut son premier maître en ce genre; mais les premiers degrés d'instruction lui furent donnés par Atia sa mère, par Sphæreus, esclave grec très-érudit. Il reçut ensuite des leçons d'Aræus d'Alexandrie, d'Athenodore de Tarse, d'Epidius. Aræus était un philosophe stoïcien qui instruisit aussi Mécène, et dont les deux fils Dionisius et

[1] Dion, lib. LV, c. 3 et 4, p. 772, et 775.
[2] Sueton., *Oct. Aug.* c. 84, t. 1, p. 296 (B. L.). — Euseb. chronic. ad Olymp., p. 179, 2.

Nicanor furent élevés avec Auguste [1], ce qui contribua sans doute à lui inspirer le goût de la littérature grecque ; pourtant il ne parlait pas facilement le grec, et il n'osait rien composer en cette langue, quoique les fragmens qui nous restent de lui soient presque tous entremêlés de mots et de citations en langue grecque [2]. Il avait adopté un genre d'éloquence soigné, élégant, tempéré, également éloigné du faste des phrases apprêtées, sentencieuses, et de la familiarité du parler négligé et incorrect [3], évitant surtout, comme il le dit lui-même, cette odeur de relent qu'ont les mots obscurs et surannés [4]. Ce qu'il recherchait, avant tout, c'était la clarté ; c'était d'exprimer ses pensées sans aucune ambiguité. Il rejetait tout genre d'affectation, celui des novateurs modernes [5], comme celui des partisans des anciens. Dans une lettre écrite à Agrippine sa petite-fille, il ajoute cette recommandation aux louanges qu'il donne à son esprit. « Surtout, cher enfant, appliquez-vous en parlant, et en écrivant, à ne jamais employer de tournures forcées ou pénibles [6]. » — Madame de Sévigné disait de même, mais d'une manière plus piquante, à madame de Grignan : « Ma fille, ne quittez jamais le naturel ; cela surpasse un style parfait. » — Auguste s'amusait à parodier ce qu'il appelait les phrases frisées et musquées de Mécène ; il n'épargnait pas non

[1] Sueton., *Oct. Aug.* c. 89, t. 1, p. 302. — Ibid. *De Claris Rhetorib.* c. 4. — Dion, lib. XLVIII, c. 33. — Æliani, *Var. Hist.*, lib. XII, c. 25. — Dion, lib. LVI, c. 43. — Plutarchus, *Vita Publicolæ*, c. 17. — Weichert, *Comment.* I, *imperator. Cæsar Augusti*, Grimæ, 1835, in-4°, p. 25 à 30.

[2] Rutgersii, *Augusti fragmenta*, apud Fabricius, *August. temp.*, p. 145, 148, 150, 162, 186, 190, 242, 249.

[3] Sueton., *Oct. Aug.* c. 84, t. 1, p. 296 (B. l.).

[4] Ibid., c. 86, t. 1, p. 298 (B. l.).

[5] Les Caconsos des Grecs. — Conférez Quintilian. *de Orator.* t. 3, p. 312 (B. l.).

[6] August.. *Epist.* Apud Sueton., *Oct. Aug.* c. 86, t. 1, p. 300. — Fabricius, *Aug. frag.* p. 150.

plus Tibère qui affectait de se servir d'expressions anciennes et insolites; enfin Auguste manifestait son dédain pour la volubilité verbeuse et les pédantesques sentences des orateurs asiatiques. Il prononçait ses discours avec un son de voix doux et un accent musical qui lui étaient particuliers [1].

Ce que dans ses lectures des auteurs grecs et latins il recueillait avec le plus de soin [2], c'étaient les exemples et les préceptes utiles pour la conduite de la vie. Il les transcrivait fidèlement et les envoyait aux gens attachés à sa maison, aux généraux, aux gouverneurs des provinces, et même quelquefois aux magistrats des villes, selon qu'ils avaient besoin d'être conseillés ou avertis. Ses édits faisaient connaître au peuple les livres qui lui étaient utiles. Il lut au sénat le discours de Metellus sur la propagation, et celui de Rutilius sur la manière de bâtir, afin de prouver qu'il n'était pas le premier dont de tels sujets eussent éveillé la sollicitude, et de montrer que les anciens s'en étaient aussi occupés [3]. Il connaissait bien les poètes grecs et latins, et se plaisait à la lecture des vieux comiques dont il fit plusieurs fois représenter les pièces dans les spectacles publics.

Auguste avait composé plusieurs ouvrages. Aucun n'est parvenu jusqu'à nous, et c'est une perte à jamais regrettable pour l'histoire, comme pour la littérature. Le plus important était, sans contredit, les treize livres de mémoires sur sa propre vie, dédiés, avec une parfaite convenance, à Agrippa et à Mécène [4], qui avaient eu une si grande part aux événemens qu'il y racontait. Son récit s'arrêtait à la guerre des Cantabres, dans la sixième année

[1] Sueton., *Oct. Aug.* c. 86, t. 1, p. 296 (B. L.).
[2] Sueton., *Oct. Aug.* c. 89, t. 1, p. 303. (B. L.).
[3] Conférez Strabon., lib. V, p. 234 et 235, ou t. 2, p. 207 à 210 de la traduct. franç. — Lib. V, c. 3, t. 2, p. 156, édit. de Siebenkees.
[4] Sueton., *Oct. Aug.* c. 85, t. 1, p. 297.

de son avènement à l'empire en 729[1]. On avait encore de lui ses éloges de Drusus en vers et en prose[2]; un poème sur la Sicile[3]; ses exhortations à la philosophie[4]; le recueil de ses lettres[5]; celui de ses divers discours; ses entretiens avec Livie qu'il avait soin d'écrire quand il l'avait consultée sur des affaires importantes; un livre d'épigrammes[6]; une collection de ses lois; ses édits; ses rescrits sur Brutus et Caton; enfin son testament[7]. Tous ces écrits, cités par plusieurs auteurs anciens, eussent répandu, s'ils nous étaient parvenus, le jour le plus vif sur les événemens de l'histoire et sur les auteurs qui nous restent de cette mémorable époque. Plusieurs, et particulièrement Suétone, Sénèque et Pline ont puisé à cette source les détails curieux qu'ils ont donnés sur ce qui concerne Auguste. Il commença avec beaucoup d'enthousiasme une tragédie, dont le sujet était Ajax; ce héros grec qui, dans son délire, se suicida en se précipitant sur son épée; mais peu content de son œuvre, il effaça avec une éponge ce qu'il avait écrit de cette tragédie; lorsqu'on lui demanda où en était son Ajax, « mon Ajax, répondit il, s'est précipité dans l'éponge[8]. »

Auguste encouragea par tous les moyens qui étaient en

[1] Suidas, Voce *Aug.* — Fabricii *Frag. Aug.* p. 192 à 197. — Conférez Sueton., *Oct. Aug.* c. 2, 42. — Plin., *Hist. nat.* XI, 25. — Servius, *ad Eclog. Virgil.* IX, v. 47. — Ulp., lib. IX, *de Offic. proc.* leg. 1, lib. XLVIII. — Digest. tit. 24. — Plutarch. *Anton.* 22, *in Bruto, Marcello.* — Appian, *Illyr. bello civile* IV, 100. — Dion, lib. XLIV et XLVIII, — Plinius Valerianus, *de re Medica*, lib. I, c. 18. — Scribonius Largus, § 31. — Apuleius, *de Herbis*, c. 128. — Blackwell, t. 3, p. 85.

[2] Suetonii, *Claudius*, c. 1, t. 2, p. 80 (B. I.),

[3] Sueton., c. 85, t. 1, p. 297 (B. I.).

[4] Sueton., *Loco citato.*

[5] Sueton., *Oct. Aug.* c. 50. — Seneca, Appian, Plutarch., Dion, Quintilian., Plin., Priscian., Cornelius Nepos, Flav. Joseph., Donatus, Macrobius.

[6] Sueton., *Aug.* 85. — Plin. j. lib. V, *Epist.* III. — Martial, XI, 21.

[7] Auctores, *Loc. cit.*

[8] Sueton., *Oct. Aug.* c. 85, t. 1, p. 297 (B. I.).

son pouvoir les beaux génies de son temps. Il écoutait patiemment et avec bienveillance, dit Suétone, la lecture de leurs ouvrages, vers ou histoires, discours ou dialogues. Il n'aimait pas qu'on écrivît rien à sa louange, à moins que ce ne fussent des compositions travaillées avec soin par des talens reconnus; et il recommandait aux préteurs de ne pas souffrir qu'on prostituât son nom dans les concours publics [1].

II.

Ce fut pour satisfaire au désir d'Auguste, et pour répondre à ses stimulantes paroles, qu'Horace écrivit l'épître première du livre II, adressée à cet empereur. Si ce n'est pas la plus originale, la plus piquante des productions de notre poète en ce genre, c'est, sans aucun doute, la mieux travaillée, la plus parfaite; c'est celle qui offre le modèle le plus accompli d'un heureux mélange d'esprit et de science; d'imagination et de raison; de sérieux et de plaisant; d'aisance gracieuse et familière, et de témoignages d'affection et de respect.

Horace, pour cette épître, se trouvait dans une position difficile dans laquelle un talent moins souple que le sien, un esprit moins fin, moins bon appréciateur des plus délicates convenances, eût infailliblement succombé, et dont il s'est tiré avec un rare bonheur.

La lettre qu'Auguste lui avait écrite, les reproches affectueux qu'elle contenait ne lui permettaient pas de paraître trop s'écarter du ton qu'il avait pris avec Mécène dans ses autres épîtres; et cependant la différence des personnages était si grande, la nature des relations si dis-

[1] Sueton., *Oct. Aug.* t. I, p. 303 (B. L.).

semblables, les sentimens réciproques si différens, qu'il était peu convenable qu'une épître à Auguste fût écrite du même style qu'une épître à Mécène : d'un autre côté, elle cessait d'atteindre le but qu'il se proposait en l'écrivant, si elle ne ressemblait pas à celles qu'il avait déjà écrites pour son illustre ami; puisqu'alors elle ne pouvait plaire à celui auquel il l'adressait.

Tant que Mécène put être utile à Auguste, il prit part au gouvernement. Mais lorsque l'autorité d'Auguste fut affermie en partie par ses soins et par son habileté, Mécène devint moins nécessaire. Comme il était resté simple chevalier, il n'avait point entrée au sénat, et ne participait point comme membre de ce corps, aux nombreuses affaires qui s'y traitaient. Quand il cessa de remplacer Auguste, il cessa donc aussi de remplir aucune fonction publique. Il se retira des affaires, et ne chercha à y exercer aucune influence. Son peu d'ambition, ses goûts épicuriens s'arrangeaient très-bien de cette inertie; il ne vécut plus que pour lui et pour ses amis. C'est alors que sa liaison avec Horace se resserra de plus en plus. Il chérissait l'homme encore plus que le poète. L'absence des fonctions publiques et des dignités qu'elles conféraient, secondait dans Mécène le désir qu'il avait de faire disparaître la différence des rangs entre lui et son ami; le titre de protecteur et de protégé avait disparu : la tendresse qui unissait ces deux hommes était égale.

Isidore de Séville nous a conservé dans son indigeste compilation, au chapitre intitulé des *bagues*, quelques lignes, dont les commentateurs ont fait des vers, et ces vers ont été attribués par eux à Mécène, quoiqu'Isidore ne fasse nulle mention de lui, et qu'il ait donné ces lignes pour l'instruction des lecteurs sur le sujet qu'il trai tait, sans indiquer que ce fussent des vers [1]. Si ces vers

[1] Conférez : Divi Isidori Hispanensis episcop. *Opera*, Matriti, 1778,

qu'on a réimprimés dans un grand nombre d'éditions d'Horace et dans d'autres ouvrages, comme étant de Mécène, sont réellement de lui, et s'adressent à Horace, ils furent écrits lorsque notre poète étant malade et craignant de mourir, fit don à Mécène d'une de ses bagues, formée d'une ou de plusieurs pierres précieuses d'un assez grand prix : on sait que Mécène était très-amateur de pierres précieuses [1] : mais voulant détourner les tristes présages d'un tel présent, il aurait alors envoyé à son cher Horace les vers dont on parle, par lesquel il lui dit :

« Si j'avais à pleurer ta perte, ô mon Flaccus ! ô ma vie ! que m'importeraient les émeraudes, les berilles, les plus blanches perles, les anneaux de jaspe les plus beaux, et les mieux polis. »

Telle est, suivant nous, la véritable interprétation de ces vers, s'ils sont de Mécène.

On se rappelle que de son côté, Horace, dans l'ode dix-septième du livre II, alarmé des infirmités croissantes de son illustre ami, proteste de la manière la plus vraie, la plus sincère, qu'il ne pourait lui survivre [2].

III.

Le cours des ans avait opéré dans les rapports possibles entre Auguste et Horace, un changement directement contraire à celui qu'il avait produit entre ce poète et Mé-

in-fol., t. 1, p. 511. *De origin.* lib. XIX, c. 32, chapitre intitulé de *annulis*. — L'édition d'Isidore de Dubreuil, 1601, in-fol. p. 268. — Meïbomius *Mæcenas*, 1653, in-4°, c. 25, n° 1 à 8, p. 115. — Les variantes sont dans Albert Lion, *Maecenatiana*, 1825, in-8°, p. 32, n° 4. — Il paraît que c'est Turnèbe qui, dans son *Adversaria*, lib. XX, c. 2, a donné le premier ces lignes comme des vers de Mécène. Conférez Lindemann, *Corp. grammat. lat.*, t. 3, Isidori, p, 612, 613.

[1] Macrob. *Saturn.* lib. II, c. 4, p. 333, édit. Gronovii. — Meïbomii, *Mæcenas*, c. 21, p. 125.

[2] Horat. *Carm.* II, 17, et ci-dessus, p. 95.

cène. Ce n'était plus le temps où l'ambition d'Octave, incertaine de son avenir, luttait contre celle d'Antoine; où Agrippa et Mécène appuyaient de leurs conseils, de leur influence, le jeune triumvir, et qu'ils étaient sans cesse occupés à lui faire des partisans; où celui-ci plaçait de grandes espérances dans un voyage que Mécène avait entrepris avec un cortége d'hommes de lettres, d'artistes et de bouffons, pour aller négocier à Brindes une paix ou une trève qui lui était utile. Auguste, lorque notre poète écrivait pour lui son épître, se trouvait par l'assentiment, les désirs, les vœux du monde entier, à un si grand intervalle de tout mortel vivant, que tous ces airs de citoyen romain et d'égalité républicaine qu'affectait cet empereur absolu, que toutes ses coquetterie d'homme aimable, que toute sa modestie d'homme d'esprit, ne pouvaient rapprocher la distance, ni combler l'intervalle qui le séparait d'un poète, fils d'un affranchi, quoique ce poète fût Horace.

Auguste a occupé un rang auquel aucun souverain, ni avant ni après lui, ne s'est élevé. Par suite des circonstances où le monde se trouvait alors, il a exercé une autorité qui ne ressemble en rien à celle dont les autres souverains, soit anciens, soit modernes, ont été investis; qui ne ressemble pas surtout à celle qu'ont exercée ses successeurs, quoique rien n'ait été changé après sa mort, quoique les formes de gouvernement et le mode d'administration qu'il avait introduits, lui aient survécu.

Après Auguste, l'avènement de Tibère au trône impérial, qui eut lieu sans réclamation de la part du sénat et du peuple, parce qu'il commandait à l'armée, proclama le règne de la force, et fonda le despotisme. En fait et en droit, les anciennes institutions ne furent plus que des mots vides de sens, ou des formes faciles pour servir d'organe aux volontés d'un despote. Tant qu'Auguste vécut, tant qu'il fut le premier qui, avec l'approbation du sénat et du peuple, eut réuni sur lui seul tous les pouvoirs que

conféraient auparavant à plusieurs ces mêmes institutions, elles vivaient encore dans le souvenir et les habitudes des Romains. La crainte chez les uns, l'espérance chez les autres, de les voir renaître dans toute leur vigueur, ou dans toute leur instabilité, avec toute leur beauté, ou avec toute leur difformité, ne fut jamais entièrement éteinte; et même à la cour d'Auguste et dans sa propre famille, ces deux partis se maintenaient et avaient leurs partisans. Voilà ce qui donne un caractère particulier au règne d'Auguste, et ce qui doit le faire distinguer des règnes de ceux qui lui succédèrent. Son *principat* ne ressemble point à l'*empire*, qui ne commença qu'après lui.

Auguste était devenu, par suite des événemens, par suite de son habileté et de son caractère personnel, l'homme nécessaire au monde; aucun autre ne pouvait le remplacer: il sut, et il put toujours, se maintenir dans une telle position. Aucun de ses successeurs, même les plus vertueux, ne purent en acquérir une pareille. Le pouvoir leur avait été transmis comme ils devaient le transmettre, militairement constitué, militairement affermi. Nés despotes, ou devenus tels par la volonté des soldats, il fallait, quels que fussent leurs principes ou leurs inclinations, qu'ils subissent, dans l'exercice de leur puissance, le malheur attaché l'origine de cette puissance; ils pouvaient bien la résigner, mais non en changer la nature; et encore cette résignation n'était-elle pas toujours sans danger pour eux.

En contemplant les prospérités et les splendeurs inouïes dans les fastes de l'histoire de ce long règne d'Auguste, en apprenant, par les récits d'historiens nullement flatteurs, combien cet homme fut équitable et généreux, simple et frugal, modeste dans ses goûts, laborieux et patient, père tendre et sensible, bon mari, ami fidèle[1],

[1] Sueton., *Oct. Aug.*, c. 71-72-74-76-77-89. — Tacit. *Annal.* I, 3.

maître indulgent, protecteur des lettres et de tous les hommes de mérite de son temps, les historiens modernes et les plus illustres des traducteurs et des commentateurs de notre poète, ne peuvent revenir de leur surprise. Pour eux, le triumvir et l'empereur offrent un contraste inexplicable; le caractère d'Auguste est une énigme dont on ne peut trouver le mot[1].

Malheureusement pour la pauvre humanité, cette opinion est erronée; elle n'est fondée que sur l'ignorance de la part de ceux qui l'ont émise, des effets que produiront toujours les grandes révolutions politiques sur les hommes placés dans des positions imprévues, impérieuses, exceptionnelles. Si dès leur début ils sont renversés pour avoir voulu s'opposer à la violence de l'ouragan qui les pousse, ou si plus heureux ils s'abstiennent d'entrer dans la carrière, par la crainte d'être lancés dans le crime, l'histoire se tait sur leur compte, ou si elle parle d'eux, c'est sans égard pour leur infortune, pour les motifs de vertu ou de sagesse qui ont déterminé leur conduite; elle les signale ordinairement sans pitié comme trop faibles de talent ou de caractère, pour avoir pu se maintenir dans la lutte. Telle est la justice humaine. Mais si ces hommes, malgré le tonnerre qui gronde, et les nuages noirs qui s'amoncèlent, font avec succès un pas en avant, ils acceptent leurs destinées: ils ne sont plus les maîtres de s'arrêter, de rétrograder, de s'écarter, de modérer leurs mouvemens; ils ne s'appartiennent plus, ils ne se connaissent plus; au fond des gouffres et des abîmes où ils se plongent, ils bouillonnent, éclatent et forment l'irruption du volcan qui, en s'élevant en l'air, bouleverse le sol et ensevelit sa superficie sous une couche de lave brûlante. Soumis à l'influence violente d'une telle existence, dans l'éblouissement qui en résulte, ils obéissent

[1] Wieland's *Horazens briefen*, t. 2, p. 8, édit. 1801, ou t. 1, p. 10 de l'édit. de 1837.

à deux passions irrésistibles et capables d'inspirer des actions féroces aux meilleures natures. Ces deux passions sont l'ambition et la peur; ce sont elles qui reçurent le jeune Octave dès son début dans le monde et dans la carrière politique.

Dès qu'à la tête de quelques débris des légions de César, il se déclara, lui faible adolescent, l'héritier du dictateur, son rôle fut tracé; il fallut à tout prix triompher ou périr. Qu'on se rappelle la situation des choses, quand les coups de poignards donnés à César, surprirent et épouvantèrent le monde. Les conjurés ne s'étaient occupés qu'à abattre la tyrannie, mais nullement à organiser la liberté; et le résultat de leur sublime dévouement fut de livrer l'État à une sanglante anarchie. Octave, qui commandait au parti le plus faible, dut chercher des auxiliaires dans tous les autres; tous étaient ses ennemis; les discours et la conduite d'Antoine, le fameux *tollendum est* de Cicéron le prouvent assez. Ce fut donc une nécessité pour Octave, sous peine de succomber dans sa téméraire entreprise, de tromper tous les partis, de les comprimer tous avant de chercher à les rallier à lui: c'est-à-dire, ce fut une nécessité d'être le plus habile, le plus fin et le plus cruel.

Mais quand la terreur inspirée par le triumvirat, quand la victoire des champs de Philippi n'eurent plus laissé à Rome d'autre parti que le sien; quand au lieu d'obéir aux volontés d'un destin de fer, il eut le temps de se reconnaître; quand au lieu de céder aux événemens, il put les prévoir et les diriger, alors son véritable caractère et l'excellence de sa nature se dévoilèrent. On vit tout ce qu'il possédait de lumières et de justesse dans l'esprit, de droiture et de générosité dans le cœur; on connut sa prudence, sa sagesse, sa justice, son activité, sa fermeté à maintenir la discipline militaire. On comprit combien, pour le rétablissement de l'État, il était utile de seconder les desseins de son ambition; que c'était le meilleur moyen de sauver la patrie d'elle-même, et de la

servir utilement. Alors les hommes les plus habiles et les plus recommandables, malgré leurs opinions particulières et la cause qu'ils avaient embrassée, se rallièrent à lui. Il terrassa Pompée, et devint cher aux Romains, en les délivrant de la honte de ployer sous le joug d'une reine et d'un guerrier abruti par ses débauches.

C'est alors qu'Octave-César parut vouloir se démettre du pouvoir dont il était revêtu; personne ne lui en disputait plus la possession, et tout le monde désirait qu'il le gardât : mais il disait que ce pouvoir, n'étant plus nécessaire au bien de la république, ne devait pas résider plus long-temps entre ses mains [1]. Il rassembla chez lui le sénat et les magistrats, et leur remit solennellement les registres publics. Il est difficile de croire qu'il fut sincère. Le passé avait forcé Octave d'être ce qu'il avait été, le présent le forçait à rester ce qu'il était. Pour suivre une métaphore que lui-même a employée à son lit de mort, nous dirons qu'étant devenu le premier acteur de la scène du monde, il n'eût pu, lors même qu'il l'eût voulu, se démettre de son rôle, sans risquer de voir s'écrouler le théâtre sur lequel le destin l'avait placé, et sans rester abîmé sous ses ruines.

Un homme qui, depuis trente ans, exerçait sans contestation une si puissante domination, dont l'existence avait sur le monde entier une si grande et si heureuse influence, devait avoir, avec justice, une haute opinion de lui-même; il devait, puisque c'était le sentiment général, se considérer comme un mortel à part, spécialement protégé par les dieux, et presque dieu lui-même. Aussi nous voyons qu'Auguste, qui refusait le titre de maître et seigneur, qui défendait qu'on le lui donnât, même dans sa propre famille, souffrait cependant qu'à Rome même on plaçât ses statues à côté de celles de Romulus, dont il

[1] Sueton., c. 28, t. 1, p. 210. — Dion, lib. LIX, c. 1 à 40, p. 661.

eût désiré prendre le nom [1], et à côté des statues de Bacchus, de Castor et d'Hercule. Il permettait qu'on frappât des monnaies où son effigie était accompagnée de cet exergue : *salus generis humani*, le salut du genre humain, ou *divo Augusto*, au divin Auguste [2]. Il apprenait avec plaisir que, conformément aux décrets du sénat, on l'invoquait dans les familles, pendant le repas, comme une divinité tutélaire ; il était flatté que les rois étrangers et les peuples des provinces lui érigeassent des temples et des autels, où il était honoré comme le dieu protecteur de Rome et de l'univers. Il y avait de ces temples et de ces autels à Pergame[3], à Nicomédie, dans l'Asie Mineure; à Tarragone en Espagne ; à Vérone, en Italie; et dans la Gaule transalpine, à Troyes[4], à Vienne, à Nismes, à Narbonne, à Lyon. Nous possédons encore l'autel qui fut érigé en son honneur dans cette dernière ville [5]; mais nous n'avons plus les soixante statues, représentant les soixante principaux peuples de la Gaule, qui ornaient le temple que les Gaulois avaient dédié à Auguste. Strabon parle du magnifique aspect de ce remarquable monument, construit au confluent du Rhône et de la Saône, et qui fut achevé l'année qui précéda la publication de l'épître d'Horace adressée à Auguste [6].

[1] Dion, lib LIII, c. 16, p. 710, n° 85. — Dacier, *Horace*, t. 9, p. 313, 319, 320, 351.

[2] Conférez Sueton., *Oct. Aug.*, c. 53. — *Les Césars de l'empereur Julien, traduits du grec* par Spanheim, 1728, in-4°, p. 207. — Sanadon, t. 6, p. 341.—Gruter, 229.—Mongault, *Mémoire sur le fanum de Tullia, Acad. des Inscript.*, t. 1, p. 370 à 384. — Artaud, *Discours sur les médailles d'Auguste*, p. 30.

[3] Dion, lib. LI, c. 20, p. 652.

[4] Conférez Millin, *Voyages*, t. 1, p. 448.

[5] Artaud, *Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère*, *au revers de l'autel de Lyon*, 1818, in-4°, p. 7, 12, 48, et notes 50 et 51. —Conférez Tacit., *Ann.* I, c. 54, 2, et c. 83, 3. — Ibid. *Hist.* II, c. 95. — Millin, *Voyages dans les départemens du midi de la France*, t. 1, p. 494.

[6] Strabon., lib. II, p. 192, ou chapitre 4, t. 2, p. 46 de la traduction française.

IV.

La correction du calendrier Julien, par Auguste, est d'un ou deux ans postérieure à cette épître. Nous devons en parler ici avec quelque détail, parce que, par une combinaison de noms qui n'a point été remarquée, elle prouve le désir qu'eut Jules César, et Auguste à son exemple, de s'assimiler, de leur vivant, à ces génies divins que la religion païenne supposait être des héros mortels, transformés après leur mort, pour prendre rang parmi les dieux de l'Olympe. C'est sur de telles idées qu'était fondé le culte des morts chez les Romains; c'est d'après cette croyance qu'on mettait des autels sur les tombeaux qu'avaient consacrés les pontifes; qu'on y brûlait des aromates, et qu'on y plaçait des couronnes de fleurs [1].

Ce fut en 745 qu'Auguste corrigea les erreurs qui s'étaient glissées dans la réforme du calendrier, par Jules César. Cette réforme avait eu lieu en 708, époque à laquelle on fut obligé, pour faire concorder le calendrier romain avec le cours du soleil, de faire une année de 445 jours; on la nomma l'année de confusion [2]. Mais au bout de 37 ans, l'année Julienne se trouva trop longue de trois jours, par suite des fractions de jours qui avaient été négligées dans la première réforme. La correction de cette erreur, sous Auguste, donna lieu au sénat de décréter que le mois qu'on nommait *sextilis*, porterait désormais,

[1] Conférez Mongault, *Académie des Inscript.*, t. 1, *Mémoires*, p. 376.

[2] Conférez Ideler, *Handbuch. der mathematischen und technischen chronologie*. p. 121. — Ovid., *Fast.* III, 155. — Plin., *Hist.* XVIII, 57. — Dion Cassius, XLIII, 26. — Appianus, *de Bello civil.* II. — Censorinus, *de die natali*, c, 20, p. 105. — Macrob., *Saturn.* I, 14. — Ammian. *Marcell.* XXVI, 1.

à partir de l'année 746, le nom de l'empereur, et serait nommé *Augustus*[1]. C'est ainsi que, sous Jules César, le sénat avait décidé qu'en l'année 710, on commencerait à nommer *Julius*, le mois qui, précédemment, portait le nom de *Quintilis*.

Les historiens ont dit que Jules César avait choisi le mois *Quintilis* pour lui imposer son nom, parce que c'était celui durant lequel il était né, et qu'Auguste avait préféré *Sextilis* à *September*, le mois de sa naissance, parce que c'était dans le mois *Sextilis* qu'il avait été fait consul pour la première fois, et qu'il avait remporté ses plus grandes victoires[2]. Pour ce qui concerne Auguste, cette assertion des historiens semble mise hors de doute par le texte même du sénatus-consulte qui prescrivit le changement de nom du mois *Sextilis* et le nomma *Augusti:* ce texte nous a été conservé par Macrobe[3]. Pourtant nous pensons que Jules César et Auguste ont eu tous deux une raison plus forte et meilleure que celle qui est indiquée par les historiens et par le sénatus-consulte, pour choisir de préférence à tous autres, les mois *Quintilis* et *Sextilis*, afin de leur imposer les noms qu'ils portaient.

Le calendrier romain, tel qu'on le supposait primitivement institué par Romulus, était de dix mois qui prirent leurs noms de leur nombre ordinal; ainsi le dernier mois était décembre, c'est-à-dire le dixième mois. Quand on réforma ce calendrier si imparfait, et qu'on partagea l'année en douze mois, il fallut créer deux nouveaux noms ou changer tous les noms anciens. On prit le

[1] On prononçait Aougoustous, de là notre mot août.

[2] Sueton., VII. — Cæsar., c. 40, t. 1, p. 65. — August. c. 31, t. 1, p. 217. — Dion, lib. XLIV, cap. 5, p. 383. — Ibid., lib. LV, cap. 6, p. 776.

[3] Macrob. *Saturnal.* lib. I, c. 12, p. 248, édit. Gronov, 1670, in-8°. — Sueton., *Oct. Aug.* c. 31, t. 1, p. 217 (B. l.). — Dion Cassius, LV, 6, p. 776. — J. Illiger, *Handbuch der mathematischen und technischen chronologie*. Berlin, 1826, in-8°, t. 2, p. 134 à 137.

parti de diviser l'année en deux parts égales : aux six premiers mois, on imposa des noms empruntés aux dieux ou à leur culte; les six autres mois conservèrent les noms de nombre qu'ils avaient dans l'ancien calendrier, mais ces noms cessèrent d'être conformes aux nombres ordinaux de ces mois, puisque *Quintilis* fut le septième mois et non le cinquième, et ainsi du reste jusqu'à décembre qui fut le douzième et non le dixième mois. Pour pouvoir faire adopter une si grande innovation, il fallait la rendre facile à retenir, et ne pas la mettre en contradiction avec les noms anciens que l'on conservait. On ne devait donc point interrompre par un nom propre, tel que *Julius*, la série des nombres ordinaux imposés aux derniers mois de l'année. Si, par exemple, Jules César avait pris *Sextilis*, au lieu de *Quintilis* pour lui imposer son nom, l'année aurait eu un mois nommé *Quintilis*, le cinquième, et un autre nommé *September*, le septième, et n'aurait pas eu de mois nommé *Sextilis*, le sixième, ce qui aurait produit de la confusion et embarrassé la mémoire.

Une autre raison plus forte encore, portait à ne pas interrompre par un nom intercalé, la série des nombres ordinaux qui désignaient les mois. C'était de mettre à profit la pensée religieuse qui avait présidé à la réforme du calendrier attribué à Numa. On sait que la famille des Jules prétendait descendre de Vénus par Ænée, fils de cette déesse. On n'en devait plus douter depuis que cette famille avait produit un dictateur tout-puissant; il était donc naturel que le grand Jules, en imposant son nom à un mois, le mît à la suite de ceux qui portaient des noms de dieux; et qu'Auguste, qui se trouvait dans le même cas, plaçât son nom à la suite de celui de Jules César, divinisé depuis sa mort. Pour déguiser un sentiment qui, par excès d'orgueil, aurait pu paraître impie, Jules César fut trop heureux de trouver le prétexte de sa naissance. Ce prétexte manquait à Auguste, qui était né le 24 septem-

bre; il fit donc valoir le motif de son consulat et de ses victoires, et, au défaut de ceux-ci, il en eût trouvé d'autres. Il s'empara de celui-là pour se mettre aussi à la suite des autres dieux. Chez toutes les nations de l'Europe, et chez toutes celles qui en dérivent dans les autres parties du monde, les quatre derniers mois de l'année ont conservé les noms de nombres ordinaux, et l'année, comme du temps de Numa, se trouve partagée en deux parties; les six premiers mois portent les noms de dieux païens, le septième le nom de Jules, et le huitième celui d'Auguste qu'il a depuis dix-huit siècles. En vain d'autres empereurs ont cherché à imiter l'exemple d'Auguste; comme leur nom n'avait pas la même illustration, ni les mêmes titres à la reconnaissance des générations qui se succédèrent sous un long règne, leur vaine tentative a péri avec eux [1], et celle qui a été faite, de nos jours, pour opérer un changement total dans les noms des mois et des jours, a eu encore moins de durée. Il est très-facile d'abolir, mais très-difficile d'établir. Auguste l'a fait avec succès; nul révolutionnaire n'a été plus habile, nul innovateur plus heureux; maître du plus beau et du plus vaste empire de la terre, dominant une portion de l'année par le souvenir de son nom, il a régné dans l'espace, et il règne encore dans le temps.

V.

Avec ce tact fin qui le caractérisait, Horace comprit qu'une épître, adressée à un tel personnage, ne devait

[1] Conférez Sueton., *Domit* c. 13. — Plin., *Paneg*. 54. — Crevier, l. 6, p. 435. — Domitien a voulu s'emparer du mois d'octobre, et Commode changer les noms de tous les mois, mais en vain.

point participer de la satire; que les traits plaisans et mordans seraient inconvenans; que tout sujet philosophique ou moral pourrait paraître pédantesque, et déplaire par les allusions ou les interprétations malignes qu'il était impossible d'éviter. Il fallait donc traiter d'objets qui n'avaient aucun de ces inconvéniens : la littérature et le théâtre, dont Auguste aimait à s'entretenir, se présentaient naturellement. Mais avant d'user du droit qui lui était accordé, d'accoster avec sa muse pédestre le tout-puissant empereur, Horace comprit qu'il fallait qu'elle se présentât dans une attitude respectueuse, et qu'un début flatteur en vers harmonieux et sonores, était une introduction nécessaire à l'entretien familier qui devait le suivre [1].

« Seul soutien du fardeau de l'empire, César, qui donnez à l'Italie l'appui des armes, le frein des lois et l'ornement des mœurs, comment pourrais-je, sans nuire au bonheur public, vous dérober par un trop long discours, quelques-uns de vos instans [2]. Romulus et Bacchus, Castor et Pollux, à qui leurs grandes actions ont ouvert le palais des dieux, lorsque sur terre ils résidaient parmi les mortels, lorsqu'ils apaisaient les fureurs de la guerre, réglaient les possessions, bâtissaient des villes, eurent la douleur de se voir refuser le tribut espéré de la reconnaissance publique. Le héros qui terrassa l'hydre cruelle, et qui fut, par ses glorieux travaux, le vainqueur de tous les monstres que lui opposait le destin, éprouva aussi qu'à la mort seule appartient de dompter l'envie. Le génie qui s'élève au-dessus du vulgaire, fatigue et blesse les regards par

[1] Conférez sur la date de cette épître, Weichert, *de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus*, *excursus V*, *de anno*, *quo Horatii epistola ad Augustum scripta sit. p.* 105. — Kirchner, *Questiones*, p. 38. — Masson., *vita Horat.* p. 360. — Dacier. *Horace*, vol. 9, p. 30. — Sanadon, VI, p. 348. — Blackwell's, *Mem. of the court of Aug.*, t. 3, p. 82, in-4°. London, 1763.

[2] Conférez ci-dessus, liv. VII, § 15, t. 1, p. 488.

un trop vif éclat. A-t-il cessé d'être, on chérit sa mémoire. Pour vous, César, nous honorons votre gloire présente, nous vous invoquons vivant sur les autels que nous vous avons élevés, et nous confessons que la terre n'a jamais rien vu et ne verra jamais rien qui vous égale [1]. »

L'adresse avec laquelle le poète, après ce magnifique éloge, entre dans son sujet est remarquable.

« Votre peuple, pour vous seul, si sage et si équitable quand il vous préfère à tous nos héros et à tous ceux de la Grèce, n'a pas dans toutes choses une raison aussi éclairée et un jugement aussi sain. »

Le poète se plaint de ce que l'on estime les écrits des anciens auteurs, non parce qu'ils sont bons, mais parce qu'ils sont anciens. « Il semble, à voir la passion qu'on manifeste pour le langage antique, que la loi des Douze-Tables, les traités des premiers rois de Rome, ceux qu'elle a conclus avec les Gabiens ou les autres Sabins, les livres des pontifes et les vieux volumes de prophéties, ont été dictés par les Muses elles-mêmes, sur le mont Albain [2]. » — « Tel vante les vers de l'hymne des Sabins, et, seul, prétend les entendre, quoiqu'il ne les comprenne pas plus que moi. Croit-on que c'est pour rendre justice au talent qui n'est plus ? Non, ce sont les vivans qu'il attaque; envieux, il déteste et nous et nos ouvrages [3]. »

Nous avons le témoignage de Quintilien qui nous apprend que les vers saliens n'étaient pas compris des prêtres sa-

[1] Horat., *Epist.* II, 1, 26. —Apud Schmid, t. 2. p. 7 à 22. —Bravn., t. 2, p. 355 à 359. Le jurisconsulte Caius fait aussi un magnifique éloge d'Auguste, comme législateur. — Conférez Orell., Horat. t. 2, p. 496. — Dünzer's, *Kritik der oden des Horaz*, 1840, in-12, p. 289, 301 à 310, 364. — Fr. Bacon, *Imago civilis Augusti.*

[2] Horat., *Epist.* I, 26, v. 20 à 27. —Schmid, t. 2, p. 22 à 27. —Bravn. t. 2, p. 360 à 361. —Orell., *Hor.*, t. 2, p. 499. « Annales pontificum maximorum, quibus nihil potest esse jucundius. » Cicero, *de Leg.* I, 12. »

[3] Horat., *Epist.* I, 26, v. 85 et 89. — Schmid. t, 2, p. 62 à 63. — Bravnhardus, t. 2, p. 372 et 373, — Orell., t. 2, p. 510 et 511.

liens eux-mêmes [1]. Ces vers saliens faisaient probablement partie des livres saints du roi Numa, qui furent découverts l'an 572 de Rome, sur le mont Janicule, dans le champ d'un scribe nommé L. Petillius [2], si toutefois ils n'appartenaient pas à un rituel conservé de siècle en siècle par les pratiques de la religion. Ce passage d'Horace démontre aussi que le traité de Tarquin le Superbe avec les Gabiens, existait encore du temps de notre poète [3]. Denys d'Halycarnasse, son contemporain, dit : « On voit encore à Rome un monument de ce traité; il est dans le temple de Jupiter Fidius, ou Jupiter Gardien de la foi, que les Romains appelaient saint; c'est un bouclier de bois, couvert de la peau du bœuf qu'on immola alors pour confirmer l'alliance. Les articles du traité sont écrits en caractères anciens [4]. » Puisque ce traité précéda la fondation du temple de Jupiter Capitolin par le même roi et l'acquisition des oracles sibyllins [5], il en résulte qu'il était antérieur à l'an 245 de la fondation de Rome, date de ces événemens [6]. C'était là certes un des plus anciens monumens de la langue latine, et il n'est pas étonnant qu'on ne pût le comprendre au temps d'Horace. Polybe, le plus savant homme de son temps, qui est d'un siècle antérieur à notre poète, après avoir traduit en grec divers traités conclus entre les Carthaginois et les Romains, dont le plus ancien est de quelques années postérieur au traité consenti avec les Gabiens, avoue qu'il n'est pas bien certain d'avoir été un

[1] Quintilian., *de Instit. orat.* I, 6, 20, t. 1, p. 176 (B. l.).

[2] Tit.-Liv. XL, 29, t. 7, p. 476 (B. l.). — Blackwell. *Mem.*, t. 3.

[3] Festus, *de Significatione verborum*, au mot *clypaeum*, lib. III, p. 84, édit. de Dacier, 1701, in-4°. — Blakwell's, *Mem. of the court of Augustus*, t. 3, p. 40, in 4°, Londres, 1763. — Baehr, *Geschichte*, p. 338.

[4] Dionys. Haliarn., lib. IV, 58, p. 246, édit. Hudson, Oxford, 1704, in-folio. — Macrob., lib. I, § 12.

[5] Dionys Halicarn., lib. IV, c. 59, p. 247.

[6] Simson, *Chronicon*, p. 688, édit. Wesseling.

fidèle interprète de ces actes, et il ajoute : « que la langue latine de ce temps est si différente de celle que les Romains parlent, qu'il est bien difficile, même aux plus habiles, de la comprendre en y mettant toute leur application [1]. » Polybe nous apprend aussi que les traités qu'il rapporte subsistaient de son temps sur des tables d'airain, dans les archives des édiles, qu'on avait placées dans le temple de Jupiter Capitolin. Il est probable que ces tables s'y trouvaient encore au temps d'Horace, et que c'est ce qu'il entend par *fœdera regum*, les traités des rois.

Les lois des Douze-Tables, dont il parle, furent promulguées l'an 303 de la fondation de Rome. Elles n'étaient que les anciennes lois et les anciens usages que l'on fit revivre, et qu'on perpétua en les rédigeant par écrit [2]. Horace savait qu'elles étaient plus anciennes que les décemvirs, puisqu'ils les sanctionnèrent. Au temps de notre poète, elles formaient encore le fondement du droit public [3].

La chanson des *fratres arvali*, que nous avons, faisait peut-être partie des *annosa volumina vatum*, ces vieux volumes de prophéties dont parle Horace. Les *fratres arvali* étaient un collége de douze prêtres qui, tous les ans, au commencement du printemps, promenaient une truie pleine dans les champs, pour obtenir des

[1] Polyb., *Hist. init. bell. punic.*, lib. II, cap. 22, t. 1, p. 433, édit. Schweighaeuser, 1785, in-8°.

[2] Conférez Bonamy, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 12, p. 27-99. — Bonamy cite Vico, *Scienza nuova*, p. 29, comme ayant eu aussi cette idée. Le mémoire de Bonamy est de l'an 1737 — Victor Leclerc, *des Journaux chez les Romains*, p. 55 et 56.— Dionysius Halycarnensis, lib. X, cap. 12. — Conférez encore Lanzi, *Saggio di lingua etrusca*, Roma. 1789 ; Lanzi cite les *cantiqui arvali* et les lois royales qu'il faut distinguer des lois des Douze-Tables, t. 1, p. 141 et 146, pour les Douze-Tables. V. p. 147; pour la colonne d'Icillius, V, p. 148, et t. 2, p. 602, 614. — Baehr, *Geschichte*, p. 340.

[3] Conférez Tacit., *Ann.* III, 27. — Cicero, *de Orat.* I, 44. — Tit-Liv. III, 34; t. 12, pars 1, p. 255 à 261 (B. I.).

dieux d'abondantes moissons [1]. L'inscription en langue osque, trouvée à Velletri, celle en langue volsque, publiée dans le premier volume des antiquités d'Herculanum, les inscriptions Eugubiennes, découvertes près Giubio, *Eugubium* [2], sont peut-être des monumens de la langue latine aussi anciens que les chants des Saliens dont parle Horace, et sur lesquels C. Ælius avait écrit un commentaire [3]. On trouve dans Festus une loi du temps de Servius, dont le langage a dû être rajeuni. Nous avons encore cette précieuse inscription du tombeau de Scipion l'ancien, qui est de l'an 298 avant Jésus-Christ; puis l'inscription de Duillius, de la colonne rostrale [4]; celle du tombeau du second des Scipions, et le texte du sénatus-consulte relatif aux bacchanales [5]. Tels sont les seuls monumens dont parle Horace, ou auxquels il fait allusion, qui nous restent de cette ancienne langue latine; encore les derniers sont-ils du commencement du sixième siècle de la fondation de Rome, du temps d'Ennius, de Livius Andronicus [6], auteurs qui commencèrent le second âge de la littérature romaine. Ils étaient encore lus au temps d'Horace, et admirés par les partisans de l'antiquité. Il ne nous reste d'eux que des fragmens [7].

Un grand exemple, celui des Grecs, semblait venir à l'appui des âges anciens en littérature, et réfuter ce que dit Horace: mais aussi notre poète se raille de ceux qui

[1] Cette chanson a été trouvée dans les fondations de la sacristie de Saint Pierre de Rome. —Conférez dans Gaetano Marini, *Monumenti dei fratri Arvali*, in-4°, les inscriptions gravées, t. 1, p. XXXIII-XXXVI-XXXVIII-XXXIX-XL-XLI-XLV *du précis*, et p. 199 et 598 de l'ouvrage.

[2] Lanzi, *Saggio*, t. 1, p. 108-142-159.

[3] Varro., *de L. l.* lib. V, p. 65. — Tacit., *Ann.* II, 83, t. 1, 271.

[4] Gruter, CCCCIV. — Quintilianus, lib. I, 7, t. 1, pars 1, p. 186 (B. l.).—Tit.-Liv., t. 12, p. 260 (B. l.).—Baehr, *Geschichte*, p. 65 et 342.

[5] Tit.-Liv., t. 12, p. 261, pars prior, *Quædam antiq. mon.*, § 3 (B. l.).

[6] Duentzer, *Livii Andronici frag.* Berolini, 1835, in-8°. — Matt. Hoch, *De Ennianorum fragment.* Bonn., 1839, in-8°.

[7] Conférez Victor Leclerc, *Annales des Pontifes*, p. 29, 55, 57 et 58.

comparent le mont Albain au Parnasse, et la nymphe Égérie à une muse : il ne veut pas qu'on assimile les premières productions des Grecs avec celles des Romains. « Si, parce que les plus anciens auteurs grecs, dit-il, sont les meilleurs, on veut peser les auteurs romains dans la même balance, je n'ai plus rien à dire. L'olive n'a point de noyau, la noix point de coquille; nous sommes au faîte de la gloire; nos peintres, nos musiciens, nos athlètes l'emportent aussi sur ceux des Grecs [1]. »

Pour démontrer le ridicule de cette prétention, il suffit à Horace de passer en revue, et de caractériser en peu de mots les premiers poètes romains, à commencer par Ennius qui, adoptant la doctrine de Pythagore [2], croyait que l'ame d'Homère, après avoir passé dans le corps d'un paon, était venue habiter le sien.

« Ainsi les critiques ne rendent leurs jugemens que d'après les fastes, et mesurent le mérite d'après les années; ils n'estiment que ce qu'a consacré Libitine [3]. Cependant Ennius, ce guerrier, cet autre Homère, comme ils disent, ne s'est que médiocrement mis en peine de justifier les promesses de ses rêves pythagoriciens. Les ouvrages de Nœvius ne sont plus dans nos mains, mais on les sait par cœur. Nœvius, c'est presque un moderne, tant il est vrai que tout poème ancien est chose vénérable et sacrée ! S'agit-il d'assigner les rangs, le vieux Pacuvius l'emporte par son érudition; Accius, par l'élévation. La toge d'Afranius ne déparerait pas Ménandre lui-même; Plaute a tout l'entraînement d'Epicharme de Sicile; Cœcilius a plus de force; Térence plus d'art. Voilà ceux dont

[1] Horat. *Epist.* II, 1, v. 28 et 33. — Schmid, t. 2, p. 28, 31. — Bravnhardus, t. 2, p. 361 à 362. — Orell., t. 2, p. 500.

[2] Dacier, *Horat.*, p. 554. — Ennii, *Fragment.* — Pers., *Sat.* 6, v. 10 et 12, p. 238 et 269, notes 10 et 11 (B. l.).

[3] Horat., *Epist.* II, 1, v. 48 à 50. — Bravnhardus. t. 2, p. 365. — Schmid, t. 2, p. 38 et 39. — Orell., t. 2, p. 502.

Rome, dans toute sa puissance, retient les vers; voilà ceux qu'applaudit la foule attentive qui se presse dans ses vastes théâtres; voilà les vrais poètes; Rome n'en reconnaît pas d'autres depuis Livius Andronicus jusqu'à nos jours [1]. »

On voit par ces vers ironiques, qu'il existait un parti nombreux en littérature, qui ne voulait entendre parler que des anciens poètes dramatiques, et qui les mettait bien au-dessus des Pollion, des Varius, des Ovide et autres auteurs dramatiques modernes, presque tous les amis d'Horace. Aussi il continue et dit : « Le public voit juste quelquefois, mais quelquefois il se trompe. S'il admire, s'il exalte les anciens poètes au point qu'on ne puisse leur rien préférer, leur rien comparer, il est dans l'erreur; mais s'il convient qu'ils ont bien des mots surannés, bien des vers durs, d'autres lâches et traînans, je dis qu'il a raison, et que ses jugemens sont pleins de sagesse et de goût [2]. »

On sait que de tous les auteurs qui composaient le théâtre des Latins à l'époque du siècle d'Auguste, il ne nous reste que Plaute et Térence. Horace n'a mentionné que ceux qui étaient antérieurs à ce siècle, et n'a point nommé ceux qui existaient de son temps. Pour compléter sa liste, et aussi pour faire connaître les auteurs comiques anciens dont il n'a point parlé, il convient de citer un passage de Quintilien, qui est le meilleur supplément, et le meilleur commentaire, de cette partie de l'épître de notre poète.

« Nos anciens auteurs tragiques, dit cet excellent critique, sont Accius et Pacuvius, tous deux recommanda-

[1] Horat., *Epist.* II, 1, v. 50 à 62. — Apud Schmid, t. 2, p. 39, 62. — Bravnhardus, t. 2, p. 365 à 368. — Orell., t. 2, p. 503. — Muller *Dorier*, II, 358.

[2] Horat., *Epist.* II, 1, v. 63 à 68. — Schmid, t. 2, p. 49 à 61. — Bravnhardus, t. 2, p. 368 à 369. — Orell., t. 2, p. 506.

bles par un style imposant et ferme, et par la dignité des caractères. Si leurs ouvrages ne sont pas aussi achevés, ni aussi travaillés qu'on pourrait le désirer, il faut s'en prendre au siècle où ils ont vécu, et non à eux. Ceux qui se prétendent fins critiques, accordent à Accius plus de vigueur, à Pacuvius une connaissance plus approfondie de l'art dramatique: mais le *Thyeste* de Varius [c'est le poète ami et contemporain d'Horace et de Virgile], est comparable aux meilleures pièces des tragiques grecs. La *Médée* d'Ovide nous montre le degré d'excellence qu'aurait pu atteindre ce poète, s'il avait su modérer l'envie de briller par son esprit [1]. »

Ainsi Quintilien et Horace sont d'accord, quant au jugement que l'on doit porter sur les anciens auteurs tragiques latins, et il semble qu'on devrait s'en tenir à leur opinion sur ce sujet. Cependant Velleius Paterculus, habile écrivain, semble donner une plus haute idée d'Accius. Dans ce siècle, dit-il, Pacuvius et Accius se distinguent dans la tragédie; Accius peut soutenir la comparaison avec les tragiques grecs; ils sont plus élégans, plus limés; il a plus de chaleur et de vie [2]. »

Quintilien, après avoir parlé de Pomponius Secundus, poète tragique de son temps, par conséquent postérieur à Horace, juge ainsi les poètes comiques latins :

« Dans la comédie, nous sommes faibles, il faut l'avouer, quoique Varron ait dit qu'au jugement d'Atius Stolon, les Muses parleraient le langage des Plaute, si elles voulaient parler latin; quoique nos anciens aient donné de grandes louanges à Cœcilius, malgré les pièces de Térence, qu'on attribue à Scipion l'Africain. Ces au-

[1] Quintilian. *de Instit. orat.* X, 1, t. 4, p. 83 (B. L.). — Conférez *Fragm. Accii et Pacuvii* dans Levée, *Théâtre complet des Latins*, t. 15, p. 107 à 191 et 283 à 333. — Cicéron dans ses *Tusculanes* a cité un beau fragment du *Prométhée* d'Accius.

[2] Velleius Paterculus, *Hist.* lib. II, c. 9, p. 60 (B. L.).

teurs, il est vrai, sont charmans; mais bien loin d'égaler la beauté des comédies grecques, à peine en offrent-ils une ombre légère. Le latin ne peut atteindre aux grâces du langage attique, et les Grecs, eux-mêmes, perdent tous leurs agrémens, lorsqu'ils parlent une autre langue que la leur. Afranius a excellé dans les pièces purement latines, c'est-à-dire celles où les acteurs sont revêtus de la toge; plût à Dieu qu'il n'eût pas laissé une mauvaise idée de ses mœurs, en souillant les sujets de ses pièces par les honteux amours de jeunes adolescens [1]. »

On voit qu'Horace et Quintilien avaient une grande prédilection pour la comédie grecque, mais d'autres auteurs, bons juges aussi, ne rabaissent pas autant qu'eux la comédie latine.

« Il y a deux manières de plaisanter, dit Cicéron : l'une grossière, dévergondée, sale, obscène; l'autre, élégante, polie, spirituelle comme dans notre Plaute, dans l'ancienne comédie d'Athènes, dans les livres même sortis de l'école de Socrate [2]. »

Il y a cependant bien des scènes de Plaute et d'Aristophane, qui offrent des exemples de ces plaisanteries indécentes et grossières que Cicéron proscrit avec raison. Mais continuons de comparer l'opinion des anciens sur les auteurs dramatiques, avec celle d'Horace.

Varron, qui s'était exercé dans la satire, genre voisin de celui de la comédie, porte le jugement suivant sur les comiques de son temps :

« Cœcilius a la palme pour ce qui concerne l'intrigue et le choix des sujets, mais Térence l'emporte par la peinture des caractères [3]. » Et ailleurs : « Personne n'a su

[1] Quintilian., *de Orator,* lib. X, c. 1, n° 100, t. 4, p. 90 (B. I.).

[2] Cicero *de Officiis*, lib. I, c. 29, 104. — Apud *Cicero opera*, t. 6, p. 136 (B. I.).

[3] Varron, dans Dacier, *Horace,* t. 9, p. 345. Le texte de Varron y est transcrit en entier. — Conférez Baehr, p. 218.

mieux que Titinnius et Térence retracer avec fidélité les mœurs et les caractères des personnages qu'ils mettent en scène, mais il y a plus d'intérêt dans les pièces de Trabea, d'Attilius et de Cœcilius, et elles produisent de plus vives émotions [1]. »

Il nous reste quelques fragmens de Cœcilius Statius [2]; mais de Vectius Titinnius, de Trabea et d'Attilius, dont Varron fait un si bel éloge, rien ne nous est parvenu.

Velleius Paterculus remarque que dans la courte durée d'un même âge, « Eschile, Sophocle, esprits divins, donnèrent le plus grand lustre à la tragédie; qu'en peu de temps, Cratinus, Aristophane et Eupolis, perfectionnèrent la vieille comédie; qu'après eux, Ménandre, avec Philémon et Diphile, ses contemporains, mais non pas ses égaux, créèrent la nouvelle comédie et s'y rendirent inimitables; que de même, dans le siècle de Scipion l'Africain, Accius et ceux du même temps ont commencé l'époque de la vraie tragédie romaine, alors que Cœcilius, Térence, Afranius, brillaient sur la scène comique, et y répandaient le sel, la finesse et l'urbanité de la muse latine [3]. »

Le jugement de Servius, le grand scholiaste de Virgile, doit aussi être rapporté, parce que, quoiqu'il provienne d'un auteur des bas siècles, il est probablement l'écho des critiques qui l'avaient précédé.

« Il faut savoir, dit-il, que si Térence est préféré à tous les autres comiques sous les rapports du naturel et de l'élégance, il leur est inférieur dans tous les autres [4]. »

[1] Varron, dans l'Horace de Dacier, t. 9, p. 345. — Baehr, p. 87.

[2] Levée, *Théâtre complet des Latins*, t. 15, p. 239 à 267. — Le plus remarquable des fragmens de Cœcilius, est celui où un mari montre les inconvéniens attachés au mariage avec une femme riche, p. 255. — Conférez Baehr, *Geschichte der romischen litteratur*. p. 111 et 113, note 14. — Levée, *Théâtre complet des Latins*, t. 15, p. 107 et 191.

[3] Velleius Paterculus, *Hist.* I, c. 16, p. 38 et 39 (B. I.).

[4] Servius apud Dacier, *Horace*, t. 9, p. 345.

Un poète, nommé Volcatius, surnommé *Segiditum* parce qu'il avait six doigts à la main, antérieur à Pline le naturaliste, puisque celui-ci en a fait mention [1], prononce le jugement suivant, dans des vers qu'Aulugelle nous a conservés [2]:

« Plusieurs insistent sur le poète auquel on doit donner la palme du comique. Le jugement que je vais porter, vous garantira sur ce point de toute erreur. Je déclare que celui qui n'y souscrirait pas manque de goût. Je donne la palme des auteurs comiques à Cœcilius Statius; Plaute la lui cède, mais après Cœcilius il est supérieur à tous les autres; vient ensuite Nœvius, sa verve lui assigne la troisième place; la quatrième est due à Licinius [3]; la cinquième à Attilius [4]; la sixième à Térence; la septième à Turpilius [5]; à Trabea [6], la huitième; à Luscius [7], la neuvième; je livre la dixième à Ennius à cause de son ancienneté. »

L'impertinente forme de ce jugement n'est pas propre à lui assurer la confiance pour le fond; cependant on doit remarquer que Volcatius s'accorde avec les meilleurs juges, pour proclamer l'excellence et la supériorité de Cœcilius, comme poète comique, et que pour Attilius et Trabea, il exprime la même opinion que Varron. Ces poètes étaient contemporains de Térence, ainsi que Luscius et Licinius. Cicéron traite Attilius, qui avait fait une traduction latine de l'*Électre* de Sophocle, d'écrivain très-

[1] Plin., *Hist. nat.*, lib. XI, c. 99, t. 4, p. 571 (B. l.).

[2] Aul. Gell, lib. XV, c. 24, part. 2.

[3] Licinius Imbrex ou Tegula : conférez Baehr, *Geschichte der Romisch. literatur*, p. 111 et 113, note 14. — Cicero, *Tucul. quest.* IV, 31.

[4] Baehr., p. 87.— Cicero. *De Finis* I, 2, — *Ad Attic,* 14. —Sueton., *Jul.* 84.

[5] Levée, *Théâtre complet des Latins*, p. 365 à 387.

[6] Baehr, *Geschichte der Romischen lit.*, p. 111 et 113, dans la note 14.

[7] Baehr, *Geschichte*, p. 113. Baehr le nomme Luscius Lavinius; mais il paraît douter de ce nom. Voyez la table, p. 804.

dur [1] ; il est difficile de croire qu'il dût être préféré à Térence, dont le naturel et l'élégance ne sont pas d'ailleurs les seuls genres de mérite.

Je remarque qu'aucun de ceux qui ont rendu des jugemens sur les anciens comiques latins, n'ont parlé d'Atta [2], ni de Dossennus ; Horace a fait mention du premier ; il est douteux qu'il ait parlé du second [3]. Le premier dut son surnom d'Atta à ce qu'il traînait une jambe en marchant, et il paraît avoir été postérieur à Térence. D'après la chronique de saint Jérôme, Atta mourut l'an 676 ; il avait écrit des satires et des épigrammes ; et selon Acron, il composa des comédies ou des tragédies dont le style était diffus. Il ne nous reste rien de lui que les titres de trois de ses pièces [4]. Quant à Fabius Dossennus, Pline cite de lui un vers, pour prouver qu'autrefois on faisait beaucoup de cas du vin aromatisé avec de la myrrhe [5], et Sénèque allègue son autorité pour démontrer que le mot grec *sophia*, qui signifie sagesse, était employé dans le sens que l'on a donné depuis au mot *philosophie* [6]. Mais le mot Dossennus qui, chez les Romains, était un nom propre, tirait son étymologie de la langue osque, et servait aussi à désigner un

[1] Cicero, *Epist. ad Atticum*, lib. XIV, epist. 20, t. 3, p. 417 (B. l.). — Ibid. *de Finibus*, lib. I, c. 2, t. 2, p. 33 et 34 (B. l.).

[2] Conférez Festus voce *Atta*, lib. 1, p. 41, ligne 6, édit. Dacier.

[3] Isidor., p. 12, Gothofred, édit. — Schmid, *Horatius Epistelm erklaert*, t. 2, p. 137. — Muller, *Dissert. de Horatii epist* II, 1, 171, 176, Gottingue, 1835, in-4°.

[4] La *Tante*, la *Conciliatrice*, l'*Edilicie*. Conférez Festus au mot *Atta*, lib. I, p. 41, ligne 6, édit. Dacier. — Acron et Porphyrion apud *Horat. opera*, *Epist.* II, 1, 371, apud Bravnhardus, t. 2, p. 371. — Aul. Gell. *Noct. Att.*, lib. VII, c. 9, p. 495, édit. Conradi.— Orell., *Horat.*, t. 2, p. 509.

[5] Plin., *Hist. nat.*, lib. XIV, c. 15, t. 5, p. 331 et 332 (B. l.).

[6] Senec., *Epist.*, 89, apud Senec., *Opera pars Prima*, t. 4, p. 6, n° 6 (B. l.). — Wieland, *Horazens Briefen*, t. 2, p. 117, a donc tort de dire qu'on ne sait rien de Dossennus, que ce qu'en dit Horace. — Horat. *Epist.* II, 1, v. 173. — Bravnhardus, t. 2, p. 385. — Schmid. t. 2, p. 105. — Orell., t. 2, p. 525. — Baehr, p. 113, note 15.

personnage de convention dans les exodes ou dans les farces attelanes. Festus cite de Novius une pièce intitulée *Les Deux Dossennes*. Le Dossennus, dans ces sortes de pièces, était presque toujours un parasite, et l'on a conjecturé, avec juste raison, suivant nous, que dans les vers où Horace parle de Dossennus, il fait allusion à un personnage d'une des pièces de Plaute, et nullement à l'auteur nommé Dossennus. Celui-ci, en effet, ne paraît avoir composé que des pièces sérieuses ou *togées*, dans lesquelles ne figuraient pas de parasites [1].

Quoique parmi les auteurs grecs il ne nous reste rien de Ménandre, et de ce qu'on appelait la nouvelle comédie, et que nous ne puissions juger l'ancienne comédie grecque que par les seules pièces d'Aristophane, cependant nous sommes certains que les Grecs, dans cette branche de littérature, étaient très-supérieurs aux Romains. Ceux-ci se contentèrent d'imiter et souvent de traduire les auteurs grecs.

Il est difficile d'apprécier à leur juste valeur les jugemens différens et souvent opposés, que les Romains ont portés sur leurs anciens auteurs dramatiques, puisque presque tous sont perdus, et qu'il ne nous reste du meilleur de tous, de Cœcilius Statius, que des fragmens courts et isolés. Par cette raison, nous ne pouvons même que difficilement condamner ou approuver, avec une parfaite certitude, les jugemens de l'antiquité classique sur Plaute et Térence, les seuls auteurs qui nous restent. Mais il est facile, suivant nous, de déterminer les causes des dissidences qu'on trouve sur ce sujet, entre des hommes également renommés par leur génie littéraire et par la pureté de leur goût.

Horace, Quintilien et les critiques des âges suivans, ne pouvaient juger de l'art théâtral et des compositions scé-

[1] C. O. Muller, *Georgiæ. Academ. dissertat.*, 1835, in-4°, p. 8 et 9.

niques aussi bien que les Romains des derniers temps de la république. A cette époque, cet art était parvenu, à Rome, à son apogée; il n'a pas cessé depuis de décliner, et il a fini par n'être plus cultivé, ni compris; je vais en dire la raison.

Dans l'art théâtral, il y a deux choses distinctes qui concourent à l'effet qu'il doit produire : le génie de l'auteur et le talent de l'acteur. Le débit, le geste et l'expression de la figure ont aussi leur éloquence, et ce genre d'éloquence a surtout une grande puissance sur la multitude assemblée; il surpasse encore celui de l'énergie et de la beauté du style, parce qu'il frappe plus rapidement, plus fortement, toutes les classes de spectateurs, qu'il est appréciable par toutes. Le geste, le débit, l'expression des traits de la figure constituaient ce que les anciens appelaient l'*action* dans l'art oratoire; et l'on sait que Démosthène, quand on le pressait d'assigner un rang à cette qualité de l'orateur, la plaçait au premier, au second et encore au troisième rang. Cicéron le loue de cette exagération, tant ces deux grands orateurs étaient persuadés que l'action peut suppléer à la faiblesse des paroles, et que les paroles les plus éloquentes, dans la bouche de celui à qui l'action a été refusée, perdent tout leur prestige [1]. Ainsi, chez les Romains, l'orateur et l'acteur se trouvaient en présence d'une multitude sur laquelle il fallait agir; il y avait donc de grands rapports entre la tribune et le théâtre. L'un et l'autre s'aidaient en quelque sorte mutuellement. Le but que l'orateur et que l'acteur se proposaient d'atteindre, était sans doute différent, mais les moyens que tous deux devaient employer, étaient semblables. De là il arriva que les orateurs les plus élevés en dignité, estimèrent et recherchèrent le talent de l'acteur, et que

[1] Ciceronis, *Orator*, 17. Apud Ciceronis *Opera*, *pars prima*, t. 2, p. 653 (B. l.). — Quintilian, *Institut. orat.* III, 3, t. 1, p. 418 (B. l.).

celui-ci allait puiser des inspirations pour son art, dans l'action que l'orateur savait employer pour donner plus de force à ses discours. Par cette raison, les plus grands acteurs se formèrent à la même époque que les grands orateurs. Ainsi Roscius et Æsopus se rendirent célèbres au temps des Cicéron et des Hortensius, et ils furent reçus dans la société de ces hommes illustres.

A cette époque aussi, Rome n'avait pas admis autant d'habitans, autant d'étrangers, à la participation de ses droits et de ses plaisirs. La multitude qui se rassemblait, soit au Forum, soit au théâtre, était habituée à entendre parler avec pureté la langue nationale, à apprécier le mérite d'une prononciation exacte et d'un langage bien cadencé. Telle était la délicatesse du goût des Romains dans les beaux temps de l'éloquence, que le peuple applaudissait avec transport l'orateur, uniquement, dit Cicéron, parce qu'il était ravi d'admiration par la chute de certaines périodes harmonieuses [1]. Cicéron nous dit aussi que de son temps, les comédiens ne pouvaient faire, dans un vers, une syllabe ou plus longue ou plus brève qu'il ne fallait, sans qu'aussitôt toute l'assemblée ne s'élevât contre cette mauvaise prononciation [2]. Quand la république eut été anéantie, l'éloquence populaire, la haute éloquence, celle qui plane comme l'oiseau des tempêtes au-dessus des nuages, et affronte les éclairs et les foudres, n'eut plus d'objet et s'éteignit. Il fallut se restreindre à ce genre de discours calme et froid qui, dans le sénat, devait s'adresser à la raison; à cette éloquence paisible qui cherche son triomphe dans la force de l'argumentation, dans l'élégance harmonieuse d'un style délicatement coloré et animé d'une

[1] Cicero, *Orator*, c. 50 apud Cicer. *Opera, pars prima*, t. 2, p. 713 (B. I.). — Plutarch., *Vie de Ciceron*, traduction d'Amyot, revue par Coray, 1826, in-8°, t. 8, p. 67.

[2] Cicero, *Orator*, c. 51, apud Ciceronis, *Opera, pars prima*, t. 2, p. 716 (B. I.).

douce chaleur, mais qui évite, comme inconvenant et nuisible à son but, le langage outré des émotions vives, les hyperboles énergiques, le débit animé, les gestes expressifs ou multipliés. Alors le talent d'acteur perdit de son importance, fut moins apprécié, moins cultivé, moins récompensé, parce qu'il était moins utile; les plus grands comédiens ne purent former d'élèves, et n'eurent point de successeurs [1]. On cessa de dire, quand on voulait exprimer qu'un homme avait, dans son art, atteint le plus haut degré de perfection : « C'est un Roscius » [2]. Les pièces, où les Roscius et les Æsopus avaient excellé, jouées par des artistes médiocres, intéressaient à la lecture, mais elles ennuyaient à la représentation. Dès qu'il n'y eut plus d'acteurs capables de parler à la foule, de l'intéresser, de l'émouvoir, d'exciter à son gré le rire ou les pleurs, on se passionna pour les chanteurs, les danseurs et les pantomimes. Il y eut des ballets, des farces, des exercices, des luttes, des marches, des parades; il y eut même des drames chantés, dansés, mais point de comédies, point de tragédies véritables. Une autre cause fit prévaloir les spectacles qui parlaient aux sens, sur ceux qui s'adressaient à l'ame, ce fut la quantité d'individus étrangers à la langue latine, que l'agrandissement de l'empire et la forme monarchique du gouvernement appelaient dans la capitale. Pour ceux-là, les drames exécutés par le geste (non pas le geste qui n'est que le supplément de la parole, mais ce geste mimique qui doit en tenir lieu), était infiniment préférable

[1] Conférez Fraguier, *Recherches sur la Vie de Roscius*, *Académ. des Inscriptions*, t. 4, p. 437-450. — Cicero, *de Orator*, I. — Ibid. II, *de Div.* I, 28; I, 36. — Quintil. II, c. 3. — Plutarch. *Cicero* — Cicero *Tuscul.* 3.

[2] Cicero, *de Nator, Deor.* I, 28. apud Ciceronis *Opera, pars tertia philosophica*, t. 4, p. 66 (B. l.). — Ibid. *de Orator*, I, 61, apud Ciceron.. *Opera Rhetorica*, t. 2, p. 130 (B. l.). — Macrob., *Saturn.*, lib. III, c. 14. — Cicero *Pro Archia*, 3. — Cicero *pro Roscio*. — Ibid. *de Legib.* 1. 4. *De divinat.* II, 31.

aux plus beaux chefs-d'œuvre du génie dramatique qu'ils ne pouvaient comprendre. Auguste, qui voulait, selon l'expression de Sénèque, que Rome devînt la patrie du monde entier, devait préférer des acteurs qui possédaient une langue universelle et appropriée aux spectateurs de toutes les nations soumises à sa domination. Par leur moyen, il établissait entre tant de peuples, si divers par les mœurs, les habitudes et le langage, une sorte de lien commun, puisqu'ils se rassemblaient dans un même lieu, pour y goûter ensemble les mêmes plaisirs, pour approuver ou blâmer ensemble les mêmes représentations théâtrales. Les pantomimes avaient aussi l'avantage d'écarter le danger des allusions malignes. Auguste, quoiqu'aimé du peuple, avait éprouvé combien les hommes rassemblés aiment à s'abandonner à leur penchant pour la satire contre tous ceux que décore le pouvoir. Un jour que l'empereur assistait au spectacle dans les jeux publics, on applaudit avec affectation un vers insignifiant, mais dont le sens détourné formait une allusion à ses mœurs relâchées [1].

A une époque où des acteurs d'un prodigieux talent donnaient une nouvelle vie aux œuvres de ceux dont le génie avait illustré le théâtre latin, Cicéron jugeait les auteurs dramatiques au point de vue théâtral. Horace, au contraire, qui écrivait dans un temps où ces auteurs n'étaient plus représentés, ou, ce qui est pire, l'étaient mal, ne pouvait plus les apprécier que dans le silence du cabinet; voilà pourquoi son opinion, sur ce sujet, diffère tant de celle de Cicéron, pourquoi il était plus frappé que lui des défauts de goût ou de correction qu'il remarquait en eux. Ceci explique la sévérité des jugemens qu'Horace a prononcés sur Plaute, et sa propension à considérer comme des préjugés les jugemens que portaient sur cet

[1] Sueton., *Oct. Aug.*, 68, t. 1, p. 278 (B. l.). — Magnin, *Origines du théâtre antique*, t. 1, p. 473.

auteur et sur les autres écrivains dramatiques de la même époque, les vieillards de son temps. Ceux-ci se rappelaient les effets de telles et telles scènes, lorsqu'elles étaient jouées par de grands acteurs tels que ceux qu'ils avaient entendus. Ils tenaient compte, avec juste raison, aux auteurs, de l'effet qu'elles produisaient sur le théâtre. Horace, qui n'avait jamais vu représenter ces pièces, ou qui ne les avait vu jouer que d'une manière médiocre, ne pouvait avoir une idée exacte de leur genre de mérite.

De son temps, quand les combats de bêtes féroces ou de gladiateurs ne l'emportaient pas sur les représentations scèniques, Thalie et Melpomène cèdaient la place à Terpsichore, et le ceste était préféré au cothurne: les Pylade et les Bathylde, vifs, légers, brillans, gracieux, expressifs, avaient le pas sur les insipides successeurs des Æsopus et des Roscius. Pourtant cet art de savoir placer ses personnages dans des situations que les paroles seules ne peuvent développer, et où le jeu de l'acteur est le complément nécessaire du dialogue, et doit le mettre en relief, est ce qui caractérise principalement le génie dramatique. Il manquait donc à Horace une donnée nécessaire pour bien apprécier les œuvres théâtrales des poètes qui l'avaient précédé, et l'on s'en aperçoit toutes les fois qu'il a occasion d'en parler, et que l'on compare ses jugemens à ceux de Cicéron et des contemporains de ce grand orateur. Quintilien, cependant, dont le goût est aussi pur, mais moins dédaigneux que celui de notre poète, semble avoir rendu une plus exacte justice à ces auteurs. Il en recommande la lecture aux jeunes élèves auxquels il interdit celle des élégies qui roulent toutes sur l'amour. « Il y a, dit-il, plus de génie que d'art dans les anciens poètes dramatiques latins, mais on en tire un très-grand profit, particulièrement pour la richesse de l'expression. Par le plan et l'intrigue de leurs pièces, par le pathétique de leurs tragédies, et l'atticisme de leurs comédies, ils l'emportent

sur plusieurs modernes, qui ont fait consister tout le mérite des œuvres littéraires dans le brillant des pensées[1]. »

Mais écoutons Horace pour connaître ses opinions sur tous les poètes anciens.

« Je ne prétends pas, dit-il, dénigrer Livius[2], et je ne désire pas qu'on fasse disparaître ses vers que la verge à la main (je me le rappelle encore), me dictait dans mon enfance le rigide Orbilius. Mais qu'on trouve les poèmes de Livius corrects et presque parfaits, voilà ce qui m'étonne; une expression brillante, un vers heureux qu'on y rencontre de temps en temps, fait prôner et vendre tout le reste. Je m'indigne de voir condamner une œuvre, non parce qu'elle est mal composée, lourde et sans grâce, mais parce que la date en est récente, tandis qu'on réclame pour les anciens, non pas de l'indulgence, mais toutes les palmes et tous les honneurs[3]. »

« Si je parais douter que la muse d'Atta foule d'un pied assuré une scène parsemée de fleurs et de safran, aussitôt presque tous les vieux sénateurs s'écrient : quoi! s'attaquer à des pièces qu'ont jouées le grave Æsopus et l'habile Roscius; il a perdu toute honte! Eh! bien, soit; puisqu'ils rougissent de se soumettre à l'opinion d'hommes plus jeunes qu'eux, et qu'il leur en coûte d'avouer que leur vieillesse doit oublier ce qu'apprit leur jeunesse, qu'ils gardent leur opinion, et ne trouvent rien de bien que ce qui leur a plu[4]. »

« Si les Grecs avaient partagé notre dédain pour la nou-

[1] Quintilian., *de Institut. orat.*, lib. I, 8, t. 1, p. 205 (B. L.).

[2] Livius Andronicus. — Conférez Blackwell's, *Memoirs*, t. 2, p. 54, édit. in-4°.

[3] Horat., *Epist.* II, 1, v. 69 à 78. — Schmid, t. 2, p. 53 à 57. — Bravnhard., t. 2, p. 269. — Orell. t. 2, p. 506. — Osann., *Analect.*, c. 1.

[4] Horat., *Epist.* lib. III, v. 79-36. — Schmid, t. 2, p. 58 à 62. — Conférez ci-dessus, liv. VI, § 5, t. 1, p. 371, 373, 377. — Bravnhard., t. 2, p. 371 à 372. — Orell., t. 2, p. 510. Sur Quinctius Atta, conférez Baehr, p. 111, *Geschichte der Romischen literatur*.

veauté, quels écrits des anciens aurions-nous aujourd'hui? Quel livre serait par nous usé par la lecture [1] ? »

Ici, le poète trace un portrait charmant de la Grèce, si volage en ses goûts. Il la compare à une jeune fille qui, encore enfant, folâtre sous les yeux de sa nourrice, rejette ce qu'elle a désiré, et demande avec ardeur ce dont elle va bientôt se dégoûter. Il oppose à ce tableau le sérieux et la sévérité des mœurs des anciens Romains. C'est à cette cause honorable qu'il attribue leur constante persévérance pour les mêmes objets, leur antipathie pour ce qui est nouveau. Mais tout est variable dans ce qui plaît et déplaît, aujourd'hui tout est changé.

« Nos volages Romains, dit-il, n'ont plus qu'une seule passion : c'est d'écrire. Tous veulent écrire. A table, le front ceint de couronnes, les graves pères et leurs joyeux enfans, tous récitent des vers; moi-même qui ai juré de n'en plus faire, je me surprends à être plus menteur qu'un Parthe. Avant le lever du soleil, je demande ma plume, mes papiers, mes tablettes. Le médecin se mêle de médecine, le forgeron de sa forge, mais, tous tant que nous sommes, savans ou ignorans, nous faisons des vers [2].»

Après quelques reflexions judicieuses sur ce que cette manie a d'insensé, Horace entreprend de prouver à Auguste que non-seulement elle est innocente, mais même qu'elle est utile. C'est alors qu'il fait du vrai poète, un éloge moitié badin [3], moitié sérieux, qui est un modèle de cette plaisanterie fine et légère, de cette jovialité dont si

[1] Horat., *Epist.* II, 1, v. 90. — Schmid, t. 2, p. 63 et 64. — Bravn., t. 2, p. 373. — Orell., t. 2, p. 511.

[2] Horat., *Epist.* I, v. 109, 113, 118. — Schmid, t. 2, p. 74 à 80. — Bravnhardus, t. 2, p. 376, 378. — Orell., t. 2, p. 514.

[3] Au vers 123, il dit que le poète vit *pane secundo*, de pain de seconde qualité. Une Constitution d'Honorius nous apprend qu'on en fabriquait de trois qualités. Le scholiaste de Cruquius nous dit qu'on nommait *dispensatorius*, ou pain de ménage, ce pain de seconde qualité; le pain de première qualité, fait de fleur de farine, était nommé *siligineus*. —Conférez Cruquii, *Horat.*, p. 595, édit. 1611, in-4°. — Orell., t. 2, p. 516.

peu d'écrivains ont possédé le secret. Le portrait qu'Horace trace du disciple d'Apollon, en fait un être à la fois grotesque et sublime; mais les ridicules qu'il lui prête ne contribuent qu'à le faire chérir, et font ressortir les bienfaits de son talent.

« Car c'est le poète qui, par ses préceptes salutaires, forme le cœur à la vertu, en bannit l'envie et la colère, corrige l'âpreté du caractère, instruit sur l'avenir par l'exemple du passé, et console la misère et la douleur [1]. »

Horace pensait certainement à lui-même, à son poème des *Jeux séculaires*, et à ses hymnes religieuses, lorsqu'en terminant cet éloge du poète et de la poésie, il dit :

« Où nos vierges romaines et nos jeunes adolescens auraient-ils appris à adresser ensemble des prières aux dieux, si la muse ne leur eût donné un poète? Le chœur harmonieux de cette innocente jeunesse implore et obtient de divins secours; il fait descendre les pluies sur la terre altérée, écarte les maladies, détourne les dangers de la patrie, y ramène l'abondance et la paix : c'est par des chants pieux que l'on apaise les dieux de l'Olympe et les dieux des enfers [2]. »

Le poète trace ensuite l'histoire de la poésie qui prit naissance dans la joie des moissons, la douce ivresse des vendanges ; alors que le cultivateur entouré des compagnons de ses travaux, de ses enfans, de son épouse fidèle, offrait un porc à la terre, une coupe de lait à Sylvain, du vin et des fleurs au Génie tutélaire qui nous rappelle la brièveté de la vie. Ainsi naquirent les chants fescenniens et leur gaîté caustique; leur nom seul rappelle une ori-

[1] Horat., *Epist.* II, 1, v. 128 à 131. — Schmid, t. 2, p. 85 à 86. — Bravnhardus, t. 2, p. 380. — Orell., t. 2, p. 518.

[2] Horat., *Epist.* II, 1, v. 132 à 138. — Schmid, t. 2, p. 86 à 87. — Bravnhardi, *Horatii Flacci opera omnia*, t. 2, p. 379 à 381. — Orell., t. 2, p. 518.

gine étrusque, comme tout ce qui tient aux premiers progrès de la civilisation romaine [1]. Horace rappelle quels furent les inconvéniens de cette licence, et il fait mention de la loi des Douze-Tables, qui interdisait, sous peine du bâton, les vers empreints d'une offensante personnalité [2].

« Mais la Grèce soumise subjugua à son tour son farouche vainqueur, et porta ses arts dans le Latium sauvage. Alors le rythme saturnin adoucit sa rudesse [3]; sa grossière écorce disparut et fit place à une parure soignée; pourtant il garda long-temps, et conserve même encore, des traces de sa rusticité première [4]. »

Il est probable qu'Horace fait ici allusion aux pièces atellanes, aux farces, aux satires, aux *exodia* ou parades indécentes qui avaient lieu les jours des jeux floraux et à la fête d'Anna Perenna [5]. On continua à jouer ces anciennes pièces qui plaisaient par leur licence même, non-seulement durant le règne d'Auguste, mais encore sous les règnes de Tibère, de Caligula et de Néron [6].

Horace remarque que les Romains ne commencèrent à étudier les Grecs qu'après les guerres puniques, et que, profitant des loisirs de la paix, ils essayèrent alors de faire passer dans leur langue les beautés de Thespis, de

[1] Dionysius Halicarnensis, I, 21. — Plin., III, 9. — Orell., t. 2, p. 519. — Solinus, c. 8. — Conférez Magnin, *Origines du théâtre*, t. 1, p. 294, 295.

[2] *Duodecim-Tabulæ legum decemvir.* Tabul. VII, *de delictis*, Apud Titi Livii *opera*, t. 12, p. 257 (B. l.).

[3] Horat., *Epist.* II, 1, v. 156 à 159. — Schmid, t. 2, p. 96 et 97. — Bravnhardus, t. 2, p. 383. — Orell., t. 2, p. 621.

[4] Horat., *Epist.* II, 1, v. 156 à 160. — Schmid, t. 2, p. 96 et 98. — Bravnhardus, t. 2, p. 383. — Orell., t. 2, p. 522.

[5] Conférez Ovid., *Fast.* lib. II, v. 315 et sequent., t. 6, p. 112 (B. l.). — Magnin, *Origines du théâtre*, t. 1, p. 283, 297, 307 et 322.

[6] Titus Livius, lib. VII, c. 2, t. 2, p. 339 et 340 (B. l.). — Dacier, *Horace*, t. 9, p. 401. — Sueton., *Tiberius*, c. 45, t. 1, p. 411 (B. l.). — Sueton., *Caligul.*, c. 27, t. 2, p. 39 (B. l.). — Ibid., *Nero*, c. 39, t. 2, p. 216 (B. l.). — Bullengerius, *de Theatro*, I, 9. Apud Grævius, *Thes.* t. 9, p. 851.

Sophocle et d'Eschyle [1]. « Naturellement élevé et plein de feu, le poète romain, en chaussant le cothurne, n'eut qu'à s'applaudir de ses premiers succès; ses inspirations sont tragiques et son audace heureuse; mais il ne sait pas corriger, et il croit que la moindre rature déshonore l'écrivain [2]. »

Après ce jugement sur la tragédie romaine, Horace passe à la comédie, genre de composition que l'on croit, dit-il, plus facile, parce qu'elle prend ses sujets dans la vie commune, et qui est, au contraire, d'autant plus difficile qu'on la juge avec moins d'indulgence.

« Voyez si Plaute soutient le caractère d'un jeune amant, d'un père économe, d'un astucieux entremetteur! combien le Dossenne est outré dans les parasites gloutons! comme la scène marche péniblement! mais qu'importe le succès ou la chute, pourvu que la bourse de l'auteur se remplisse [3]. Que sur son char vaporeux la gloire porte un poète dans la lice du théâtre, le voilà glacé de frayeur ou gonflé d'orgueil, selon que le spectateur est froid ou attentif [4]. »

Aussi Horace renonce aux honneurs de la scène, il ne veut pas qu'il soit au pouvoir du peuple de le faire maigrir ou engraisser. Mais de son temps, l'auteur dramatique était encore exposé à des tribulations indépendantes du mérite ou des défauts de son ouvrage, et notre poète les fait connaître.

[1] Conférez Porcius Licinius, apud Aul. Gell., 17, 21. — Orell., t. 2, p. 523.

[2] Horat., *Epist.* II, 1. v. 163 à 166. — Orell., t. 2, p. 523 et 524.

[3] Horat., *Epist.* II, 1, v. 168 à 176. — Schmid, t. 2, p. 102 à 107. — Bravnhardus, t. 2, p. 384 à 386. — Sur les vers 169 et 170, conférez la note de Dacier, *Horace*, t. 9, p. 407; celle de Sanadon, t. 6, p. 385; celle de Schmid, t. 2, p. 84. — C. O. Muller, *Academ Georgiæ, Comment.* Goettingæ, 1835. p. 8 et 9. — Orell., t. 2, p. 524.

[4] Horat., *Epist.* II, 1, v. 177 à 180. — Schmid, t. 2, 108 à 110. — Bravnhardus, t. 2, p. 386. — Orell., t. 2, p. 526.

« Ce qui, dit-il, épouvante et chasse de la scène le poète le plus hardi, c'est de voir la multitude ignorante et stupide, sans valeur et sans honneur, mais fière de l'avantage du nombre, toujours prête à faire le coup de poing si les chevaliers la contrarient, et demander au beau milieu de la pièce, l'ours ou les lutteurs, car voilà ce qui charme la populace. — Que dis-je, les chevaliers, eux-mêmes cessent de prêter l'oreille, et se laissent entraîner au frivole et inconstant plaisir des yeux. Pendant plus de quatre heures, le théâtre reste ouvert [1]; on voit défiler des troupes de cavaliers et de fantassins mis en déroute; des rois jadis puissans, les mains liées derrière le dos. Les chars, les chariots chargés de guerriers, de femmes, de bagages et d'esclaves, roulent avec rapidité; puis des vaisseaux, des villes en ivoire, des Corinthes captives qu'on porte en triomphe. Combien, s'il existait encore, rirait Démocrite, en contemplant la multitude ayant ses regards fixés sur un éléphant blanc, ou sur cet animal ambigu qui tient du chameau et de la panthère. Tout ce peuple serait pour lui un spectacle plus divertissant que celui des mimes. Ne trouverait-il pas que le poète ressemble à ce rustre qui débite ses proverbes à un âne sourd? Quelle voix assez forte pourrait se faire entendre sur le théâtre, au milieu du bruit que font les spectateurs? c'est comme les mugissemens des forêts du mont Gargane, ou les flots en fureur de la mer de Toscane [2]. Remarquez, au milieu de ce luxe de décorations, cet acteur affublé de parures étrangères; dès qu'il a paru, quels bruyans applaudissemens! Qu'a-t-il dit? — Rien. — Alors pourquoi cet enthousiasme? — Mais vous ne voyez

[1] Conférez Horat., *Epist.* II, 1, v. 189. Sur cette inscription, *Aulæ premuntur*, conférez Mazois, *Ruines de Pompeï ; considérations sur la forme et la distribution des théâtres antiques*, dans Levée, *Théâtre complet des Latins*, t. 15, p. LIV et LV. La toile se hissait de bas en haut, et s'abaissait de haut en bas.

[2] Seneca, *Epist.* LXXXIII, t. 3, p. 569 (B. l.). — Sénèque, sans doute se ressouvenant d'Horace, fait la même comparaison.

donc pas cette robe éclatante, à laquelle la teinture de Tarente a donné la couleur de la violette [1] ? »

Ce passage d'Horace en dit plus sur les causes de la décadence de l'art théâtral, chez les Romains, que ne pourraient le faire des volumes de dissertations. Nous y apprenons un fait curieux qui n'a pas été assez remarqué : c'est qu'Auguste, au temps d'Horace, avait fait paraître la girafe sur le théâtre de Rome. Le poète ignorait le nom de cet animal, mais il le dépeint très-bien par une périphrase [2]. César avait, le premier, montré la girafe aux Romains [3], en 708, dans les jeux du cirque. Varron est le premier auteur latin qui en ait fait mention, et Horace est le second [4].

Notre poète avait prouvé, par ses odes et par ses satires, qu'il pouvait également réussir dans le style pompeux et héroïque comme dans le genre familier et comique. C'est par cette raison, sans doute, qu'Auguste le pressa de travailler pour le théâtre; voilà pourquoi, dans cette épître, il expose tous les inconvéniens de ce genre de composition, et les motifs qui pouvaient servir d'excuse au refus qu'il faisait de s'y livrer. Mais comme il craint que ses réflexions ne le fassent soupçonner de déprécier la poésie dramatique, il ajoute : « N'allez pas croire, Auguste, que je dédaigne un genre où d'autres ont réussi, et que je ne lui accorde qu'avec parcimonie les louanges qui lui sont dues. Oui, je le déclare, il peut se vanter

[1] Horat., *Epist.* II, v. 182 à 207. — Schmid, t. 2, p. 111, 124. — Bravnhardus, t. 2, p. 386 à 390. — Orell., t. 2, p. 526 à 530.

[2] Horat., *Epist.* II, 1, v. 195. — Orell., t. 2, p. 529.

[3] Dion Cassius, lib. XLIII, c. 23, p. 357. — Plin. VIII, 27 (18). t. 3, p. 392 (B. l.). — Jul. Capitol., *Scriptor Aug.* Gord. 111, 23.

[4] Varro, lib. IV, p. 29 et 69, edit. Biponti, 1788, in-8°. ou c. 20, p. 18, des *Auctores linguæ latinæ*, 1688. — Conférez Strabon., *Geogr.* lib. XVII, p. 827, t. 5, p. 456 de la trad. franç. Diodore de Sicile, *Bibliothec.* lib. II, t. 1, p. 163, edit. Wesseling, in-folio, ou t. 1, p. 300 de la trad. de M. Miot de Mélito.

de marcher d'un pas ferme sur la corde tendue le poète qui me transporte tantôt à Thèbes, tantôt à Athènes; qui remplit mon ame d'illusions, la tourmente par des terreurs imaginaires, l'apaise ou l'irrite à son gré, comme un puissant enchanteur[1]. »

Ce puissant enchanteur, ce magicien merveilleux ne parut pas; on cessa même de jouer les pièces que les vrais poètes dramatiques des temps antérieurs avaient composées; les farces indécentes prévalurent. Ovide nous apprend ce qu'était l'art théâtral peu après qu'Horace eut cherché à ramener les Romains à l'étude des grands modèles, lui-même modèle jamais égalé.

Si quelques-uns des tableaux impudiques du poème de l'*Art d'aimer* n'ont pas été la cause de l'exil d'Ovide, ils en furent du moins le prétexte; aussi, dans la longue élégie adressée à Auguste, du lieu de son exil, Ovide s'efforce de se justifier par l'exemple des auteurs des pièces qu'on représentait alors sur le théâtre.

« Que serait-ce, dit-il, si j'avais composé des mimes bouffons et obscènes, dont les sujets roulent sur l'amour criminel d'un séducteur impudent, et sur les stratagèmes qu'employe une femme rusée pour tromper son imbécile de mari? Celle qui a réussi, et dont l'artifice a les attraits de la nouveauté, est applaudie avec enthousiasme. Cependant, la noble vierge, la matrone, l'homme fait et l'adolescent, et la plus grande partie des sénateurs assistent à ces spectacles. Les paroles incestueuses mêmes n'effraient pas ces oreilles pudiques, et les yeux s'accoutument aux scènes les plus indécentes. Ce qui est plus fort encore, c'est que toute la peine imposée au poète, auteur d'une telle pièce, est de recevoir du préteur, pour prix de la vente qu'il lui en fait, une grosse somme d'argent. Ne lisez-vous pas quelquefois, Auguste, ces pièces

[1] Horat., *Epist.* II, 1, 210 à 214. — Orell., t. 2, p. 531.

qui vous ont coûté si cher; n'assistez-vous pas à ces jeux donnés par vous, au peuple, à si grands frais; et de ces mêmes yeux qui éclairent l'univers, n'avez-vous pas vu ces scandaleuses représentations de l'adultère [1]? »

Arrivé à ce point, on ne dut pas manquer à Rome d'auteurs empressés de travailler pour le théâtre. Dans la poésie et dans les arts où le génie et l'étude peuvent seuls, par leur concours, enfanter des chefs-d'œuvre, quand le public et ceux qui lui donnent l'impulsion par suite de la dépravation de leur goût, et d'une trop grande avidité de nouveautés, se contentent de ce qui est médiocre, les auteurs et les artistes abondent. Proposez aux hommes d'exécuter ce qui est facile, ils se présenteront en foule. Aux plus incapables qui ne sont pas les moins présomptueux, rien ne paraît au-dessus de leur savoir-faire. Alors tous se mettent à l'œuvre, et, après les siècles de gloire littéraire, arrive le temps des saturnales en littérature, où les grimauds insultent aux grands hommes qui les ont précédés.

Suétone dit qu'Auguste aimait l'ancienne comédie, et qu'il la faisait souvent représenter en public; ce qui doit s'entendre des comédies de Plaute, d'Atta, et de Cœcilius [2]. Le passage d'Ovide que nous venons de rapporter, donne lieu de penser aussi que cet empereur, qui avait besoin de varier les spectacles, pour plaire au peuple romain, encourageait les auteurs dramatiques, de préférence à ceux qui cultivaient les autres genres de poésies. Horace, dans son épître, vient à l'appui de cette opinion; car après ce magnifique éloge du poète dramatique que nous avons rapporté, il dit : « Voulez-vous, Auguste,

[1] Ovid., *Trist.* lib. II, *Eleg. unica,* v. 496, 514.—Ovid., *opera*, t. 7, p. 92 et 103 (B. l.). — Voyez ci-dessus, lib. VI, § 6, t. 1, p. 381 à 386.
[2] Orell., *Excursus ad epp.* II, 1, v. 170, 176. Apud *Horatius*, t. 2, p. 539. — Sueton., *Oct. Aug.* 89, t. 1, p. 303 (B. l.).

remplir le temple d'Apollon de livres dignes d'être offerts à ce dieu [1]; voulez-vous inspirer à nos poètes une nouvelle ardeur pour s'élever sur les verts sommets de l'*Hélicon*, honorez de vos bontés ceux qui aiment mieux se confier au jugement des lecteurs isolés, que d'affronter les goûts blasés des spectateurs dédaigneux. »

« Mais nous autres poètes (il faut bien élaguer mes vignes moi-même), nous nous faisons tort par notre maladresse. Souvent nous vous présentons nos ouvrages, quand les affaires et la fatigue vous accablent. Nous sommes piqués au vif, si un ami ose critiquer un seul de nos vers; nous répétons avec empressement, et sans qu'on nous en prie, des tirades cent fois récitées. Nous nous plaignons sans cesse que l'habile contexture du poème, et le travail qu'il nous a coûté, échappent aux lecteurs; enfin, nous nous imaginons qu'aussitôt que vous saurez que nous faisons des vers, vous vous empresserez de nous appeler près de vous; que vos dons nous mettront à l'abri de l'indigence, et nous forceront d'écrire [2]. »

Horace, on le sait, n'aimait à importuner personne du récit de ses vers; il était bien loin d'obséder Auguste, et ici on reconnaît ce même art, par lequel notre poète sait se mettre de moitié dans les reproches qu'il fait aux autres, et dans les ridicules qu'il leur prête, afin de donner plus d'efficacité à la morale qu'il veut inculquer.

« Il importe cependant, dit-il, de savoir quelles voix proclameront des vertus éprouvées dans la guerre et dans la paix; le poète à qui cet emploi sera confié doit en être digne. Alexandre-le-Grand, qu'avait charmé les mauvais vers de ce dur Chærile, récompensa ce poète par de bons philippes d'or; mais comme l'encre peut souiller les doigts de ceux qui s'en servent, un sot poème

[1] Horace parle ici de la bibliothèque d'Apollon. On n'y plaçait, selon Aulu-Gelle, que les classiques. — Aul. Gell., 19, 8.

[2] Horat., *Epist.* II, 1, 215 a 228. — Orell., t. 2, p. 531, 535.

peut ternir les plus brillans exploits. Ce même prince, qui se montra si prodigue envers un poète ridicule, décida que les tableaux d'Appelle et les statues de Lysippe pourraient seuls reproduire ses traits. Ainsi, ce grand conquérant, si plein de discernement pour les arts dont les yeux sont juges, semblait n'avoir jamais respiré que l'air épais de la Béotie, quand il s'agissait d'apprécier les productions des Muses [1]. »

« Mais Virgile, mais Varius, si chéris de vous, ô César, ces poètes que vous avez honorés de vos louanges et comblés de vos bienfaits, ne feront point de tort à vos jugemens. Si le bronze du statuaire retrace les traits du visage, les chants du poète font encore mieux revivre le génie et l'ame du héros. »

« Et certes, si mes forces répondaient à mes vœux, ma muse au lieu de ramper tristement à terre, prenant un essor hardi, décrirait les régions, les fleuves, les hauts sommets couronnés de citadelles, et les contrées barbares que vos exploits ont illustrés; elle redirait les guerres terminées sous vos auspices, dans tout l'univers; Janus, gardien de la paix, enfermé dans son temple, et Rome, sous votre empire, devenue l'effroi du Parthe. Ma modeste muse ne peut suffire à tant de majesté, et une juste pudeur m'interdit une entreprise à laquelle ma faiblesse ne saurait atteindre [2]. »

De savans critiques ont reproché à Horace d'avoir ici déprécié Alexandre pour flatter Auguste. En effet, si l'on en croit Acron [3], Alexandre disait qu'il aimerait mieux

[1] Horat., *Epist.* II, 1, v. 214 à 244. — Schmid, t. 2, p. 128, 143. — Bravnhardus, t. 2, p. 391 à 394. — Orell., *Horatius*, t. 2, p. 533, 534, v. 228 à 244.

[2] Horat., *Epist.* II, 1, v. 245 à 259. — Schmid, t. 2, p. 144, 148. — Bravnhardus, t. 2, p. 395 à 396. — Orell., t. 2, p. 535.

[3] Acron ad Horatii, *Epist.* III, 1, 357. — Apud Bravnhardus, t. 2, p. 476. — Orell., *Horat. Epist.* II, 1, t. 2, p. 533 à 537. — *Ars poet.*, p. 640.

être le Thersite d'Homère que l'Achille de Chærile; et le héros macédonien aurait fait avec le poète cette singulière convention, que pour chaque vers du poème composé par Chærile sur ses conquêtes, qui serait trouvé bon, il lui serait compté une pièce d'or, et que pour chaque mauvais vers il recevrait un soufflet. C'est avec bien peu de jugement, selon nous, que M. de Sainte-Croix admet comme vrai ce conte ridicule, et le regarde comme une preuve qu'Alexandre se connaissait en bons vers, et qu'Horace a dénaturé le fait qu'il rapporte, relatif à Chærile [1]. Acron, lorsqu'il s'avise de parler d'histoire grecque, n'a certes pas la même autorité que quand, d'après le livre *de Personis horatianis*, il nous instruit de certaines particularités relatives à Horace et aux personnages qu'il a connus. Ce qu'il rapporte d'Alexandre et de Chærile, est évidemment tiré d'une épigramme composée contre le poète grec, que le scholiaste aura pris au sérieux et converti en un fait réel. Quand on compare avec attention tout ce que les anciens nous ont transmis sur les jugemens portés par Alexandre en matière d'art et de littérature, on trouve que son désir immodéré de gloire le porta, il est vrai, à favoriser et à récompenser les savans, les poètes et les artistes de son temps, mais qu'il est douteux qu'il y mît beaucoup de discernement. Chærile n'est pas le seul, ni le plus mauvais des poètes qu'il ait admis à sa cour [2]; et pour qu'il ne fût pas démontré que le goût de ce conquérant était aussi peu éclairé dans les beaux-arts que dans la poésie, on se voit contraint de rejeter certains faits avancés par des auteurs graves, tels que Pline [3], et de se servir, pour le défendre, de ces mêmes vers d'Ho-

1 Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, 2me édit., p. 208.

2 Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 209.

3 Plin. lib. XXXV, § 36. n° 22, t. 9, p. 341 (B. I.). — Ste-Croix. p. 211 à 213.

race, qui ont été l'objet d'injustes critiques[1]. Mais comme la faveur qu'Alexandre accordait à des poètes médiocres n'a pas empêché qu'il n'eût une grande admiration pour Homère, Pindare et Eurypide, dont la réputation était faite avant lui, de même il a bien pu concilier son approbation pour les faibles productions de certains artistes avec le monopole de ses portraits, accordé par lui au plus grand peintre, au plus grand sculpteur et au plus habile graveur (Pyrgotile), de l'époque où il vivait[2].

Horace, en finissant, remarque qu'un zèle sottement indiscret fatigue ceux que nous aimons, surtout quand pour se faire valoir il prend la poésie pour interprète. On retient plus facilement les railleries que les éloges.

« Je ne veux pas qu'on me rende des devoirs qui me sont nuisibles ; je me soucie peu qu'on expose en cire, je ne sais où, mes traits défigurés, ni qu'on m'honore par de mauvais vers. Je craindrais d'avoir à rougir de la faveur qui m'est faite, et de me trouver bientôt avec mon panégyriste, étendu dans une boîte ouverte, et porté au marché où se vendent l'encens, les parfums, le poivre, et tout ce qu'on enveloppe dans les feuilles de livres insipides[3]. »

Il ne s'agit ici, pour Horace, ni de peinture à la cire ou à l'encaustique, comme l'a écrit Porphyrion[4], ni de voir son portrait exposé dans les boutiques, comme le disent quelques traducteurs de notre poète[5]. Le vers 265 de cette épître, mal compris par un grand nombre d'interprètes,

[1] Visconti, *Iconographie grecque*, t. 2, p. 52 (B. I.).

[2] Plin., lib. VII, c. 38, t. 3, p. 144 (B. I.).—Cicer., *Epist. familiar.*, lib. V, *Epist* 12. — Plutar., *Vita Alexandri*, p. 8. — Arrien, lib. I, c. 16. — Ste-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 211.

[3] Horat., *Epist.* II, 1, v. 260 à 270. — Schmid, t, 2, p. 149 à 156, — Bravnhardus, t. 2, p. 396 à 397. — Orell., t. 2, p. 538.

[4] Porphyrion, apud *Horat.*, II, 1, v. 265, t. 2, p. 397.

[5] Batteux, *trad. des œuvres compl. d'Horace*, édit. d'Achaintre, 1823, t. 2, p. 333. — Binet, *œuvres d'Horace*, t. 2, p, 303, 4e édit. 1816.

fait allusion à une coutume des Romains, qu'il faut expliquer [1].

Le goût des peuples anciens, pour les portraits, est connu : ils en mettaient dans les temples, dans les places publiques, dans les bibliothèques, dans les maisons particulières, sur les monnaies; ils en faisaient en peinture, en statues, en bas-reliefs, en terre, en marbre, en bronze, en métaux précieux; ils en gravaient sur les gemmes les plus dures; mais les portraits en cire paraissent avoir été particuliers aux Romains. Polybe est le plus ancien auteur qui nous apprenne que, dans les familles illustres de Rome, on faisait faire une image ou un portrait de la personne qu'on avait perdue. Cette image la représentait au naturel, tant pour les traits que pour les couleurs; on la plaçait dans l'endroit le plus apparent de la maison, et sous une espèce de chapelle ou de châsse en bois. Quand il mourait quelqu'un de la même famille, on tirait de leurs châsses ou chapelles tous les portraits de ceux qui étaient décédés précédemment [2]. Après avoir ajouté un corps à ces bustes, ils étaient revêtus des mêmes costumes et des mêmes décorations, ou ornemens, dont ils s'étaient parés de leur vivant.

Voilà ce que Polybe nous apprend sur ce sujet, et les auteurs subséquens attestent dans un grand nombre de passages, que cet usage, de promener les images de ses ancêtres dans les funérailles, continua pendant toute la durée de la république, et subsista sous les empereurs, au moins pour la cérémonie de leur consécration [3].

Mais Polybe ne dit pas de quelle nature ou en quelle

[1] Orell., *Horatius, Epist.* I, 1, 265, t. 2, p. 537.
[2] Polyb., *Reliq.* lib. VI, c. 53, t. 2, 567, 568, édit. Schweighaeuser. Lipsiæ, 1789, in-8°.
[3] Herodian., lib. IV, c. 2, v. 19.

matière étaient ces images ou portraits. C'est Pline qui nous instruit de cette particularité [1].

« Chez nos ancêtres, dit-il, on ne voyait point dans les portiques de leurs maisons des statues en bronze et en marbre sculptées par des artistes étrangers; mais des portraits en cire destinés à être promenés dans les pompes funèbres de la famille, étaient placés dans des cases, ou armoires [2]. » Cet usage, de placer le long des murs de l'*atrium* ou du vestibule des maisons, les portraits en cire, de la famille, n'était pas aboli du temps de Pline, puisque Juvénal, qui est de la même époque, dit :

« C'est en vain qu'un vestibule m'offre de toutes parts les portraits en cire d'antiques ancêtres; la seule et unique noblesse, c'est la vertu [3]. »

Il paraît même, d'après une épigramme de Martial, contemporain de Juvénal, que cet art de modeler des portraits en cire, avait acquis alors un haut degré de perfection, puisque ce poète, en envoyant un portrait de Cesonius, personnage consulaire, dit à la personne à qui il fait ce présent : « Voilà le grand Cesonius, la cire vivante te reproduit tous les traits de son visage [4]. »

Mais ceux-là seuls, qui avaient occupé des magistratures curules, avaient le droit d'images, c'est-à-dire le droit de faire porter les images ou les portraits des aïeux dans les funérailles de famille [5]. Par cette raison, ce n'était que dans ces familles ainsi illustrées par les dignités pu-

[1] Pline est précisément l'auteur que Visconti, sur ce sujet, a oublié de citer. Voyez Visconti, *Iconographie grecque*, t. 1, p. 8. — Nous n'avons pu nous procurer la dissertation de M. Eichstaed, *de Imaginibus Rom.*, Petropoli, 1806.

[2] Plin., lib. XXXV, c. 2, t. 9, p. 280 (B. l.).

[3] Juvénal, *Sat.* VIII, v. 19 et 20, t. 1, p. 626 (B. l.).— Ibid. *Sat.* VII, v. 238, t. 1, p. 555 (B. l.).— Senec., *de Beneficiis*, lib. III, c. 28.

[4] Martial., lib. VII, *Epig.* XLIV, t. 2, p. 236 (B. l.).

[5] Cicero *in Verrem*, act. 2, lib. V, apud *Ciceronis opera, Pars* 2, t. 2, p. 351 et 352. — Ibid. *de lege Agraria* II, Or, 16, t. 3, p. 244. (B. l.). — Tacit., *Ann.* III, c. 76, t. 1, p. 390 (B. l.). — Conférez Vitruv. VI,

bliques, que se conservaient les portraits en cire dans les vestibules des maisons. Voilà pourquoi Horace, quand il parle de l'exposition de son portrait en cire, se sert du mot *usquàm* « n'importe où. » Il savait que son portrait n'avait pas le droit d'être placé contre le mur de l'*atrium* ou du vestibule. Horace n'était point noble; il n'était pas même ce qu'on appelait *novus homo*, un homme nouveau, c'est-à-dire un citoyen romain dont la famille eût été récemment honorée par des emplois publics. Il était ce que Cicéron appelle *homo per se cognitus*, un homme personnellement célèbre; de sorte qu'il n'avait par lui-même aucun droit de voir son buste, sa statue, ou son portrait en cire placés dans les lieux publics, ou dans l'*atrium*, ou vestibule des maisons, destinés à recevoir les portraits des ancêtres. Cependant, il paraît, d'après ce qu'il dit dans cette épître à Auguste, que l'usage s'établissait de son temps, d'exécuter en cire les portraits des personnages fameux, pour en faire un objet de trafic[1]. C'est l'industrie de ces grossiers artistes qu'Horace redoutait à l'égal des maladroits éloges des mauvais poètes.

Ce goût d'avoir chez soi les portraits d'hommes célèbres, s'accrut avec celui des collections de livres, comme on le voit par ce passage de Sénèque, le philosophe: « Ainsi les ignorans qui en savent à peine autant que des esclaves auxquels on a enseigné la lecture et l'écriture, ont des livres, non pour étudier, mais pour figurer dans leur salle à manger... Vous trouverez chez les hommes les plus désœuvrés, tous les historiens, tous les orateurs, et

5 (3-6), édit. Schneid. — Becker, *Ælius Gallus*, t. 1, p. 83 et 135. — Mazois, *Palais de Scaurus*, 2me édit., p. 74. — Ces portraits en cire ne doivent pas être confondus avec les petites figures en cire des magiciennes. — Conférez Horat., *Sat.* I, 8, v. 30, 32 et 43. *Epod.* 17, 76. — Ovid. VI, 31, t. 1, p. 132 (B. I.).

[1] Wieland's *Horazens Briefen*, t. 2, p. 128. — Ernesti, *Clavis Horatiana*, p. 245. — Passow., *des Q. Horatius, Leben und Zeitalter*, p. CXLIII

des tablettes jusqu'aux faîtes de la maison. Aujourd'hui, dans les bains mêmes et les thermes, on place une bibliothèque, comme l'ornement nécessaire d'un édifice. Je pardonnerais cette manie si elle venait d'un excès d'amour pour l'étude; mais on ne recherche avec tant de soin les ouvrages et les portraits des hommes illustres que pour en parer les murailles [1]. »

Le *vicus*, ou quartier des droguistes, dans lequel Horace craignait d'être exposé, était celui qu'Aurélius Victor nomme *thurarius*. C'est cette place qui est aujourd'hui devant l'église de Sainte-Marie Consolatrice. Cette église occupe le même emplacement qu'avait dans l'antiquité la chapelle, ou l'autel d'Ops, la déesse du bon-secours. Ce quartier devait être, du temps d'Horace, comme il est encore aujourd'hui, l'un des plus peuplés de Rome [2].

Dans cette épître, comme dans un grand nombre de ses compositions, Horace, en finissant, s'abandonne aux réflexions que le sujet qu'il a traité lui suggèrent pour lui-même, et il se met en scène sans paraître songer le moins du monde à Auguste, à qui il s'adresse dans le commencement, et dans le cours de son épître. Un poète moderne n'eût pas manqué de réserver pour cette fin les traits les plus forts, et les vers les mieux tournés de l'éloge de cet empereur. C'est ainsi que Boileau en a usé deux fois à l'égard de Louis XIV [3]; mais ce n'est pas la manière d'Horace. Rarement les derniers vers de ses diverses compositions sont les plus saillans, les plus pompeux; ce

[1] Seneca, *de Tranquillitate animi*, c. 9, t. 1, p. 323 à 325 (B. L.).

[2] Conférez *Publius Aurelius Victor*, p. 247. — Rufi, *de regionibus urbis Romæ*, édit. Munich, in-8°. p. 44. — Bunzen, *Bulletino del' Instituto di correspondenza archeologica*, 1835, n°s 4 et 5, p. 189, et le plan du Forum, août 1836. — De Bret, *Essai topographique sur le Forum Rom.*, dans Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, t. 2, *le Plan de Rome*, à la fin du volume.

[3] Boileau, *Epîtres* I et IV, t. 1, p. 279 et 379, édit. de Saint-Marc, 1747, in-8°.

sont presque toujours ceux où il se met en communication avec les lecteurs, et qui sont destinés à laisser dans leur esprit, l'idée que le poète n'a pris la plume que par suite d'une inspiration soudaine, ou par sa propre inclination. Par là, il semble moins brillant, mais il est plus naturel; il paraît en quelque sorte avoir écrit sans dessein et sans art. Ainsi, au commencement de cette épître, il promet d'être court, en disant à Auguste qu'il serait inconvenant de lui dérober des momens si précieux à la patrie, et après l'épître aux Pisons, et la troisième satire du livre Ier, cette épître est de tous les poèmes qu'il a composés, celui qui contient le plus grand nombre de vers [1]; mais c'est aussi un des meilleurs, un des plus habilement travaillés. Auguste, qui se plaisait tant à s'entretenir des matières qui y sont traitées en si beaux vers, et avec tant de goût et de raison, dut ne pas regretter la longueur de l'audience qu'il avait accordée à la muse flatteuse, spirituelle, enjouée et savante de l'ami de Mécène.

Suétone cite les quatre premiers vers de cette épître, en rapportant les motifs qui engagèrent Horace à l'écrire, et il donne à cette pièce le titre d'églogue, *ecloga*. Ce n'est pas qu'il la considère comme la pièce choisie par excellence, mais parce qu'ordinairement les *sermones*, ou discours d'Horace, c'est-à-dire les satires et les épîtres, étaient réunies en un seul recueil, ayant pour titre *eclogæ*, pièces choisies. C'est donc à tort que dans quelques manuscrits, des grammairiens ont réservé ce titre d'églogues aux satires seules [2], et que Bentley a suivi leur exemple dans son édition [3].

[1] L'*Art poétique*, ou l'*Epître aux Pisons* a 476 vers; la troisième satire du livre Ier a 326 vers; l'*épître* Ire du livre II, a 270 vers.

[2] Suetonii, *Vita Horatii*, édit. Richter, Zwickaviæ, 1830, in-4°, p. 59.

[3] Bentley, *Horatius Flaccus*, Lipsiæ, 1763, t. 1, p. VIII, et 380.

LIVRE SEIZIEME.

745. — 746.

I.

Rome était dans la joie; le jeune Nero Claudius Drusus avait été nommé consul; il était alors absent et à la tête de son armée. Drusus était ce héros dont on se rappelle qu'Horace avait chanté les premières victoires. Il était adoré de ses soldats, et cher au peuple romain, qui le savait partisan des libertés publiques, et favorable au rétablissement des antiques institutions. Auguste le chérissait tendrement, comme le plus franc, le plus aimable et le plus dévoué de ses deux beaux-fils. Tous les deux par leurs talens militaires étaient les appuis de son trône impérial; mais Drusus, s'il n'était pas le fils d'Auguste, avait été mis au monde dans sa maison, trois mois après le divorce de Livie et la célébration de son second mariage avec Auguste. L'année précédente, Drusus avait, par des canaux et des digues, garanti les champs de la Gaule, prévenu les inondations du Rhin [2], franchi ce fleuve, et conduit sa flotte et son armée jusqu'au Weser.

An. de R. 745.
Av. J.-C. 9.
Ag. d'H. 56.

[1] Tacit., *Ann.* I, 3, 2, t. I, p. 10 (B. I.).—Velleius, II, 95, 1, p. 226 (B.I.).—Peschwitz, *Commentarius in familiam Cæsarum*, dans Fabricii, *Augusti Fragmenta*, p. 119. — Conférez encore Tacite, *Ann.* I, 33, t. 1, p. 78 (B.I.).

[2] Tacit., *Ann.* XIII, 53, t. 2, p. 282 (B. I.). — Velleius, II, 97, p. 229 (B. I.).

Mais, cette année, son consulat fut illustré par de plus grands succès encore. On apprit que, traversant les contrées occupées par les plus redoutables nations de la Germanie, les Usipii, les Chérusques, les Suèves, les Sicambres, les Chauci, il était parvenu avec ses soldats, sans aucune perte notable, jusqu'à l'embouchure de l'Elbe [1]. Au-delà de ce fleuve commençait alors la Sarmatie, et l'on croyait déjà voir la redoutable Germanie entièrement domptée et réduite en province romaine. En effet, Drusus avait fait parmi les Germains un grand nombre de captifs qui avaient été vendus comme esclaves. Il avait placé des garnisons et des corps d'observation sur les bords du Weser et de l'Elbe; il avait construit des ponts sur le Rhin, et fait ériger sur les rives de ce fleuve, par ses soldats, plus de cinquante forts. Des flottilles, stationnées de distance en distance, contenaient les populations des deux rives. La forêt Hercyniène, jusqu'alors inaccessible aux Romains, et l'objet de leur effroi, avait été explorée. Enfin, dit un ancien historien, la paix était si profonde en Germanie, que les hommes et le pays semblaient changés, et que le ciel même y paraissait plus doux et plus serein [2].

II.

Durant ces loisirs d'une paix accompagnée de la gloire et des triomphes de la guerre, on s'occupait vivement à Rome de beaux-arts, de littérature, surtout de poésie et de représentations théâtrales. Catulle, Virgile, Varius,

[1] Dion, lib. LV, c. 1, p. 770.

[2] Florus, IV, 12, p. 325 (B. l.). — Tit.-Liv., *Epitom.* CXL, t. 8, p. 355 (B. l.).

Tibulle, Gallus et Properce n'étaient plus. De tous les poètes qui, sous la domination d'Auguste, acquirent une grande renommée, Horace seul était resté. La réputation d'Ovide commençait, et un nombreux essaim de jeunes poètes, imitant sa manière facile et brillante, multipliait les productions littéraires. Déjà la poésie, après s'être élevée au plus haut degré de perfection, touchait à sa décadence.

Le but des arts est de plaire, et comme les plus pures, les plus inépuisables jouissances de l'homme sont celles qui tiennent à sa nature intellectuelle, jamais les arts ne produisent de plaisir plus vif que quand ils émeuvent notre imagination, et quand, par elle, ils donnent à l'ame le sentiment de son immatérialité. La peinture, la sculpture, la musique, et même l'architecture, ne font sur nous une impression profonde que quand ils produisent cet effet; c'est plutôt comme symbole de nos idées, de nos sentimens, que comme imitation matérielle, qu'ils nous plaisent. Aussi ces arts se dégradent et dépérissent quand ils se bornent à plaire aux sens. Plaire aux sens est, pour les arts, la première condition de leur perfection, c'est leur moyen, mais ce n'est pas leur unique, leur principale destination. Les arts sont les produits de l'ame et de l'intelligence de l'homme, et c'est à cette source divine et sacrée qu'ils veulent retourner. La poésie est un art qui, sous ce rapport, diffère de tous les autres, en ce qu'il n'a presque rien à démêler avec les sens, et qu'il s'adresse directement au cœur, à l'ame, et à l'imagination de l'homme. Mais comme tous les autres arts, avant tout, il doit plaire, il doit charmer. Par la même raison, ainsi que tous les autres, il ne peut se passer de variété; car les mêmes impressions, souvent répétées, les mêmes émotions souvent produites, perdent toute leur puissance. Pénétrés de ce sentiment, les poètes, comme les artistes, qui succèdent aux grands génies à qui il a été donné de produire des modèles presque parfaits, s'en écartent. C'est

en vain que la critique les juge et les blâme avec sévérité; pourvu que quelque talent se joigne à leur audace, le public, aussi avide de nouvelles jouissances qu'ils sont empressés de lui en procurer, les approuve et les encourage : et alors commence la corruption du goût et la décadence de l'art.

On a voulu considérer les différentes phases de l'histoire des peuples comme les différens âges de la vie humaine. Oui, sans doute, la vie des nations et celle des individus qui les composent, se ressemblent en ce point, qu'elles doivent l'une et l'autre, par l'effet du temps, grandir, décroître et s'anéantir. Tout ce que l'homme enfante est périssable; mais il faut reconnaître aussi que la prospérité et la décadence des peuples ne sont pas soumises à des lois nécessaires et progressives, pareilles à celles qui régissent notre nature physique; ni assujéties dans leurs vicissitudes de vie et de mort, à des intervalles de temps dont les plus longs termes sont infranchissables, et mesurés d'une manière absolue. Rien de plus faux que ce fatalisme qu'on a voulu introduire dans l'histoire; c'est, il est vrai, un moyen facile de s'éviter la peine d'étudier les faits dans leurs détails, que de les renfermer tous dans les dimensions d'un même cadre, et de leur assigner d'avance une place déterminée. Les événemens qui ont eu lieu dans le monde, ceux dont nous sommes chaque jour les témoins, sont bien loin de pouvoir se classer avec cette régularité systématique. Les révolutions des peuples, leur mode d'existence varient à l'infini, selon l'influence des causes, par elles-mêmes très-variables, qui agissent sur eux.

Ainsi, la poésie a fleuri chez les Grecs, dans toute sa splendeur, durant les époques les plus agitées de leur orageuse liberté, et, après tant de siècles, le flambeau qu'elle a allumé, excite encore par son éclat l'admiration de l'univers civilisé, plus que décuplé depuis. Ce flambeau s'éteignit, ou ne jeta plus qu'une lueur faible et décolorée quand la Grèce fut asservie sous la domination

d'un seul homme, quoique cet homme fût le plus illustre des conquérans, le grand admirateur du génie poétique, et le rémunérateur magnifique de tous les hommes de talent.

A Rome, au contraire, on ne vit la poésie atteindre la perfection, les beaux-arts se développer, que quand la liberté fut anéantie, quand le sénat et les comices furent asservis, et qu'ils devinrent les instrumens de la puissance d'un seul homme.

D'où vient cette différence entre ces deux peuples? leur histoire nous l'apprendra.

En Grèce, la gloire militaire, la prospérité, les richesses, la civilisation, tout fut le résultat de la liberté. C'est par elle que ses habitans repoussèrent les Perses, qu'ils firent des conquêtes, et qu'ils établirent au loin des colonies dans l'Archipel, en Asie, en Afrique, dans les Gaules, et surtout en Sicile et dans le midi de l'Italie, qui prit le nom de Grande-Grèce. Avec les faits héroïques et les progrès de l'art de la guerre, de la navigation et du commerce se produisirent aussi les hommes de génie qui élevèrent si haut la gloire littéraire des Grecs. Tout fut chez eux national; tout naquit du développement de leurs institutions, de leur organisation sociale, et de leur régime propre. Leur premier poème épique est le récit de leurs premiers exploits; la tragédie est la représentation animée de leurs fêtes religieuses; elle ne puise ses sujets que dans l'histoire primitive des Grecs; aussi fut-elle d'une majesté, d'une simplicité, d'un naturel, d'une vérité pathétique qu'aucun autre peuple n'a égalé. Il en fut de même de la comédie, qui trouva ses plus puissans moyens de ridicule dans le tableau vivant et spirituel des abus de ces mêmes institutions, auxquelles Athènes était redevable de son élévation, et qui devaient bientôt précipiter sa chute. Par les sarcasmes d'un bouffon, le peuple d'Athènes rassemblé dans des amphithéâtres, apprit à se connaître; des révélations et des instructions politiques que

n'auraient osé lui présenter ses orateurs, lui furent faites par la muse hardie de l'auteur comique, et il reçut en même temps, par la bouche des acteurs, des leçons de philosophie et de goût. Or, comme le peuple était souverain, et qu'il gouvernait par lui-même, la comédie, destinée à éclairer son intelligence, et à réformer ses mauvais penchans, eut à Athènes une importance et un intérêt qu'elle n'a jamais retrouvés depuis.

L'ode dut aussi aux éclatantes victoires des jeux olympiques, ses plus sublimes inspirations.

Les beaux-arts furent comme la poésie, dévoués tout entiers à la patrie. C'est pour élever des temples aux dieux de la Grèce, pour retracer les hauts faits des citoyens de la Grèce, pour orner leurs places publiques, que l'architecture, la peinture et la sculpture enfantèrent leurs plus beaux chefs-d'œuvre.

Quand la liberté hellénique fut anéantie, et que la tribune aux harangues devint silencieuse, les chœurs tragiques n'osèrent plus proclamer les sentences des dieux contre les tyrans; la comédie n'osa plus se moquer du pouvoir, les Muses désertèrent l'Olympe. Le génie poétique, en Asie et en Sicile, ne jeta plus que de faibles lueurs dans des genres secondaires qui n'avaient plus aucun rapport avec les institutions religieuses et politiques du pays, tels que les idylles ou la poésie pastorale; puis il s'éteignit.

Rome deux fois prise, échappée à la pitié des Étrusques et au fer destructeur des Gaulois, fut, dès le principe, placée dans des circonstances différentes de celles où Athènes s'était trouvée dans ses commencemens. Rome eut à lutter long-temps contre les petits peuples guerriers qui l'environnaient, et ensuite, contre Annibal. Par cette raison, son organisation primitive fut toute militaire, et sa constitution aristocratique. A peine Rome eut-elle heureusement terminé les guerres qui avaient menacé de l'anéantir, qu'elle étendit sa domination dans toute l'Italie,

et que les armées rencontrèrent dans le Midi, les colonies que les Grecs y avaient formées. Rome s'incorpôra ces peuples qui parlaient une langue plus perfectionnée que la sienne et qui offrait un plus grand nombre de chefs-d'œuvre en tout genre. Les conquêtes des Romains en Orient versèrent en quelque sorte la Grèce entière sur l'Italie. Les grammairiens, les poètes, les philosophes grecs, les hommes de tous états et de toutes professions, se rendaient à Rome pour faire fortune, ou pour y traiter des affaires de leur patrie. La civilisation grecque s'infusa en quelque sorte dans la civilisation romaine, avant que celle-ci, encore grossière, eut eu le temps de recevoir la forme que lui aurait imprimée ses institutions, et le génie du peuple qu'elle régissait. Ainsi, à Rome, la littérature nationale encore faible et pauvre, fut promptement étouffée par cette littérature étrangère, si forte, si riche et si brillante. Les attellanes licencieuses et qui peignaient les mœurs des campagnes, les poèmes saturnins qui tenaient à la religion des Osques et des Latins, firent place aux tragédies d'Andronicus, aux comédies de Plaute, traduites ou imitées du grec, ou dont le sujet était grec.

La littérature dramatique est celle qui se développe la première, et qui enfante chez tous les peuples le plus grand nombre de productions. On ne doit pas s'en étonner; les représentations scéniques ne s'adressent pas au goût épuré de quelques lecteurs isolés et choisis; elles sont un amusement et un besoin pour tous. Ce goût fut très-vif chez les Romains. Le sénat, qui en vit le danger, s'opposa long-temps à l'établissement d'un théâtre permanent. Pompée employa la ruse, pour surprendre son consentement, et sa puissance pour le forcer à céder; ce fut lui qui fit construire le premier théâtre de ce genre. Depuis, Rome s'enrichit encore de deux autres théâtres : celui de Balbus et celui de Marcellus. Ces trois magnifiques enceintes pouvaient contenir chacune, de trente à quarante mille

spectateurs [1]. Alors, un grand nombre d'auteurs travaillèrent pour la scène; mais ce qui nous reste des œuvres de ces auteurs, et les jugemens que les anciens ont portés sur ceux que nous avons perdus, nous prouvent que plusieurs d'entre eux n'ont manqué ni d'invention, ni de naturel, mais qu'ils n'ont égalé ni les génies dramatiques de la Grèce, ni ceux des temps modernes.

C'est qu'à Rome, bien des causes s'opposaient à la perfection de l'art théâtral. Les pièces de théâtre n'étaient point représentées, comme chez les peuples modernes, dans de petites salles fermées, et en quelque sorte à huis-clos, en présence d'un public choisi; je dis choisi, car le public le plus vulgaire est encore choisi, lorsqu'il paye pour écouter. Chez les anciens, les représentations théâtrales faisaient partie des fêtes publiques, qui se donnaient aux dépens de l'État, et tous les citoyens y participaient sans payer; ils y assistaient en plein air, dans de vastes amphithéâtres recouverts de toiles, pour les abriter contre la pluie ou les ardeurs du soleil. Là, les spectateurs se trouvaient souvent réunis au nombre de vingt ou trente mille. La religion des Romains, plus sévère que celle des Grecs, ne pouvait pas, comme chez ces derniers, prêter sa pompe et sa majesté à Melpomène, et la muse du poète était réduite à sa seule ressource, pour émouvoir et intéresser dans une si vaste enceinte, une si nombreuse assemblée. A une si grande distance des yeux et des oreilles, le rire de Thalie, ses grâces légères, ses reparties vives ou plaisantes, si l'on n'avait pas emprunté le secours des masques, qui servaient en même temps de porte-voix, se seraient évanouis, et auraient été perdus dans l'espace. Une autre cause encore mettait chez les Romains, au

[1] Plin., *Hist. nat.* lib. VIII, 7. — Victor. *de Region. urbis Romæ*, IX. Apud. Labbe *Not. dignit.*, p. 250. — Dion, XLIII, 49 — Sueton., *August.* XLV. — Ibid., *Claud.* XXI. — Plutarch., *Marcell.* LI. — Tacit., *Ann.* XIV, 19. — Ovid., *Trist.* III, 12, 13.

génie dramatique, des entraves que les auteurs grecs n'ont point connues. Tant que l'aristocratie régna, jamais elle ne permit que les poètes s'attaquassent à ses ridicules ou à ses vices, et le poète Nœvius fut puni pour avoir eu cette audace. Le poète comique ne pouvait donc diriger ses sarcasmes que contre les esclaves ou les parasites, contre les êtres les plus vils et les plus méprisables, et il était alors obligé de dégrader l'art, par des plaisanteries aussi ignobles que ceux qui les lui suggéraient. Il ne lui restait donc plus d'autre moyen pour intéresser la classe élevée, que de se jeter dans les pièces à intrigues, ou dans les drames touchans, comme fit Térence, et de s'éloigner ainsi de la vraie comédie, de celle qui peint les mœurs et les ridicules dominans.

Rien ne fut changé à cet égard par l'établissement du principat. Les spectacles furent plus fréquentés, parce qu'Auguste multiplia les jeux et les solennités religieuses, mais ils étaient toujours donnés au peuple, gratuitement, en présence des sénateurs et des chevaliers, qui occupaient les premiers rangs des spectateurs. La politique du gouvernement fut encore plus intéressée que du temps de la république, à ce qu'aucune des classes de spectateurs ne se trouvât, sur la scène, immolée au rire insultant des autres classes. Aussi, finit-on par préférer la pantomime et les danses, qui n'avaient point cet inconvénient; et l'art théâtral déclina rapidement.

Il n'en fut pas de même des autres genres de compositions littéraires, et nous avons vu le poème didactique, le poème épique, les poésies amoureuses, la poésie lyrique et philosophique, jeter chez les Romains un grand éclat, durant l'heureux règne d'Auguste, et atteindre un degré de perfection qui n'a point été surpassé.

Lorsque la langue poétique d'une nation se trouve développée, enrichie par les inspirations des hommes de génie; quand toutes les heureuses alliances de mots ont été trouvées; quand les expressions énergiques, les tournures élégantes et vives ont été nombre de fois employées;

quand il existe dans chaque genre des modèles, et qu'un grand nombre de vers, de phrases poétiques sont dans la mémoire de tous ceux qui ont fait avec fruit leurs études, nombre de jeunes gens prennent, sans s'en douter, les résultats de leurs réminiscences pour ceux de leur imagination, et ils composent des vers avec une facilité malheureuse, qu'ils considèrent comme les indices d'un talent inné. C'est alors qu'on voit paraître une foule de productions sans originalité. Ceux que la nature a doués de facultés créatrices, ne craignent rien tant que de ressembler à cette tourbe d'imitateurs insipides. Ils cherchent à se frayer sur le Parnasse des routes nouvelles, et en s'éloignant des modèles, ils rencontrent souvent le bizarre et le faux. La médiocrité qui se précipite aussitôt à leur suite, incapable d'atteindre les beautés réelles qui font le mérite de leurs ouvrages, n'imite que leurs défauts; toute la littérature se déprave; le goût et la saine critique ne peuvent plus se faire entendre [1].

III.

A. de R. — 746. de J.-C. — 8. d'H. — 57.

On touchait, à Rome, à cette époque d'aberration et de décadence, lorsque Lucius Piso, ce glorieux vainqueur des Thraces, cet ami intime d'Horace, s'y trouvait. Il avait fait de sa maison un lieu de réunion des hommes de lettres, que Mécène, accablé par une fièvre incessante, ne pouvait plus recevoir [2].

Lucius Piso avait deux fils qui partageaient le goût de leur père pour la poésie, et, comme lui, ils faisaient des

[1] Conférez ci-dessus, liv. VI, § 4, 5, 6, t. 1, p. 368 à 386.

[2] Conférez ci-dessus, liv. XIII, § 6, t. 2, p. 330; liv. XIV, § 10, t. 2, p. 422. — Antipater apud Jacobs, *Anthologia græca*, t. 2, p. 97. — Brunck, *Analecta*, vol. 2, p. 112, n° 14.

vers [1]. Il paraît que l'aîné avait même composé des tragédies; c'était le début ordinaire des jeunes gens en littérature. Pline le jeune écrivit une tragédie grecque à l'âge de quatorze ans [2]. Les épîtres adressées à Florus et à Auguste avaient rendu Horace aussi célèbre comme critique que comme poète. Parmi les personnages avec lesquels il était lié, ceux qui nourrissaient l'espoir de prendre rang sur le Parnasse le consultaient, soit sur leurs propres poésies, soit sur celles des autres, et ses jugemens étaient cités comme autant d'oracles dictés par le goût. Dans cette famille toute littéraire des Pisons, il était fréquemment sollicité de s'expliquer sur de tels sujets, et les premiers essais des deux jeunes poètes lui furent communiqués, ainsi que les fruits des loisirs du père. Ce fut à cette occasion qu'il adressa à Lucius Pison et à ses fils qui, selon lui, se montraient dignes de marcher sur ses traces, *pater et juvenes patre digni* [3], cette fameuse épître à laquelle ses éditeurs anciens ont donné le nom pompeux d'*Art poétique*. Il s'y propose de dissuader les jeunes Pisons de faire des vers, si telle n'est pas leur vocation, et il leur trace les règles à suivre pour y réussir, si, obéissant à l'impulsion du talent, ils se sentent entraînés dans cette carrière par un penchant invincible. Horace, dans cette pièce, la plus longue de toutes celles qu'il a composées, ne s'est pas permis une seule digression étrangère aux motifs qui la lui firent écrire, mais il a usé, avec une

[1] « Ipse Piso poeta fuit et studiorum liberalium antistes. » — Porphyrion apud Horat., *Ars poetica*, v. 1. — Apud Bravnhardus, t. 2, p. 433, 1835, in-8°. — Streuber, *Commentatio Horat. epist. ad Pisones*, *Basiliæ*, 1839, in-8°, p. 88 et 100.

[2] « Scripsit enim Piso tragedias. » Scholiast. Cruquii, apud *Horat.*, édit. 1611, p. 635. — Plin. j. *Epist.* VII, 4. — Masson., *Plin.*, *vita*, p. 14.

[3] Horat., *Ars poetica*, v. 5, 6, 24, 153, 235, 268, 272, 292, 366, 385, 426, 436. — Tels sont tous les vers de l'*Art poétique*, où Horace rappelle qu'il s'adresse aux Pisons. Dans le vers 292, par l'expression *Pompilius sanguis*, il fait allusion à l'antiquité de la noblesse de cette famille, qui prétendait tirer son origine de Numa Pompilius.

grande latitude, de ce qu'il regardait comme le caractère essentiel du genre de l'épître, la facilité de produire familièrement, et sans beaucoup d'ordre, les pensées que le sujet lui présentait, et d'obéir sans effort au courant de ses inspirations.

Horace n'affichait pas la prétention de tracer des règles absolues, invariables. Son but n'était pas général, mais spécial; non pas universel, mais national. Il adresse son épître à des jeunes gens qui, probablement, se laissaient égarer par de fausses doctrines en littérature; il veut les en garantir, et les prémunir contre l'exemple de ceux qui donnent dans le même travers. Son style familier, son allure vagabonde, rappellent la parole et l'accent d'un homme qui cause avec entraînement, avec verve; mais ce n'est, ni dans la forme, ni dans le fond, l'attitude imposante d'un professeur qui enseigne. Cependant c'est toujours la même idée élevée du vrai poète, et un sentiment de l'utilité de la poésie qu'il a déjà manifestée dans son épître à Auguste. Après avoir rappelé les miracles d'Orphée et d'Amphion qui, prêtres et interprètes des dieux, firent sortir les hommes des forêts, et leur inspirèrent l'horreur du sang et d'une affreuse nourriture, puis les réunirent dans l'enceinte des villes, Horace trace en quelques vers l'histoire de la poésie, et montre tout ce dont l'humanité lui est redevable.

« Distinguer le bien public de l'intérêt privé, le sacré du profane; mettre un frein, par l'hymen, à l'amour vagabond; prescrire aux époux leurs devoirs; bâtir des villes; graver les tables de la loi, tels furent les premiers bienfaits de la sagesse, dont la poésie était l'organe révéré; telle a été l'origine des divins honneurs réservés aux premiers poètes. Ensuite parut le grand Homère et Thyrtée, dont les chants animaient les ames guerrières aux combats de Mars. Le ciel rendit ses oracles en vers; en vers la philosophie traça les règles de la vie, et indiqua les routes du bonheur. Plus tard, les Muses du mont Piérides charmèrent par leurs accens mélodieux les oreilles

des rois; et, sur la scène, ces vierges célestes firent la joie et les délassemens du peuple fatigué par de longs travaux. Après de tels services, oseriez-vous rougir de la lyre des Muses et des chants d'Apollon [1] ? »

« On s'est demandé si un bon poème devait son mérite à l'art ou à la nature. Le génie ne peut rien sans l'étude; l'un a besoin du secours de l'autre, et il faut qu'il se fasse entre eux une alliance intime. »

Horace, se défiant de la vocation poétique de l'aîné des fils de Pison, qu'il avait principalement en vue dans ses instructions, cherche à lui persuader que la carrière du barreau et de l'éloquence convient bien mieux que celle du Parnasse, à son rang et à sa naissance; puis, usant du droit que lui donne sa grande réputation de poète et de critique, il l'apostrophe en ces termes :

« Premier rejeton d'une illustre famille, déjà riche d'instruction; vous dont la voix d'un père forme le goût et mûrit la raison, écoutez et retenez bien ce que je vais vous dire. Dans certaines choses, la médiocrité peut être tolérable, et même elle est permise. Tel jurisconsulte, tel avocat est loin du savoir d'Aulus Cascellius, ou de l'éloquence de Messala, et, cependant, il a son prix. Mais qu'un poète soit médiocre, c'est ce que ne souffrent ni les dieux, ni les hommes, ni les colonnes du temple d'Apollon [2]. »

C'est sur ces colonnes qu'on exposait les livres à vendre. Ici, Horace a le mérite de mettre en évidence un des hommes les plus célèbres de son temps, non pas seulement par son savoir et son esprit, mais plus encore par son courage et l'indépendance de son caractère. Les

[1] Horat., *Epist. ad Pisones*, v. 396 à 407. — Bravnhardus, t. 2, p. 479. — Orell., t. 2, p. 645.

[2] Horat., *Ars poetica*, v. 366 à 373. — Bravnhardus, p. 477, 478. — Orell., t. 2, p. 641, 642.

triumvirs s'étaient adressés à Aulus Cascellius, comme au plus habile des jurisconsultes, pour dresser la formule nécessaire au partage et aux donations des biens confisqués sur les proscrits. Mais Cascellius, non-seulement refusa à ces terribles usurpateurs ce qu'ils lui demandaient, mais il osa, au péril de sa vie, motiver son refus sur ce que ces confiscations, ces partages, étaient contraires aux lois. Sous le principat d'Auguste, il conserva son franc-parler comme il l'avait eu sous la dictature de César, et dans les beaux temps de la république. Ses amis, craignant que ses discours ne l'exposassent au ressentiment de l'empereur, voulaient l'engager à se taire. « Non, disait il, j'ai deux choses qui paraissent amères à tous les hommes, mais qui m'affranchissent de toute crainte, je suis vieux et sans enfans [1]. »

Il y a deux jurisconsultes célèbres qui ont porté le nom de Cascellius, et qu'on a souvent confondus. Celui dont Cicéron a parlé dans l'oraison pour Balbus [2], et qui fut questeur en 633, n'est pas le nôtre, mais il est peut-être son père [3]. Le Cascellius qu'Horace a connu, et dont nous venons de rapporter un si beau trait de courage civique, était, non-seulement comme le questeur, célèbre par sa science profonde en jurisprudence, mais renommé aussi par son amabilité et les saillies de son esprit [4]. On composa sous son nom un livre de *bons mots*, que le bibliothécaire du portique d'Octavie, C. Melissus, mit à

[1] Valerius Maximus, lib. VI, c. 2, 12, t. 1, p. 429 (B. I.). — Macrob., *Saturn.* lib. II, c. 6, p. 341.

[2] Cicero., *Orat. pro Balbo*, c. 20, t. 5, p. 330 (B. I.). — Valer. Max., *de Dictis*, VIII, 12, 1, t. 1, p. 110 (B. I.). Rectifiez la note qui fait à tort de ce personnage le même que celui d'Horace. — Weichert, *Lectiones Venusinæ*, *Part.* II, p. 11.

[3] Pighius, *Ann.* t. 3, p. 77. — Weichert, *Lectiones Venusinæ*, *Part.* II, p. 53 (à la dernière ligne, au lieu de A. u. 733, lisez A. u. 633).

[4] Macrob., *Saturn.* lib. II, c. 6, p. 341, edit. Gronov., 1670, in-8°. — Quint., *Inst. orat.* lib. VI, c. 3, n° 87, t. 2, p. 530 (B. I.).

profit, dans son grand recueil intitulé : *Facéties et balivernes* [1].

C'était un grand honneur pour Cascellius d'être placé, par Horace, dans une même comparaison avec cet illustre ami de notre poète, Valérius Corvinus Messala, l'une des plus grandes illustrations de Rome [2]. Nous ignorons si Aulus Cascellius existait lorsqu'Horace écrivit son épître; mais il est sûr que Messala vivait encore et qu'il survécut long-temps à notre poète, puisqu'il atteignit l'âge de soixante-douze ans [3]. Quintilien cite comme autorité ses écrits sur la grammaire, et comme des modèles, les exordes de ses plaidoyers [4].

Pour mieux dégoûter le jeune Pison de la manie des vers, Horace trace le portrait burlesque de celui qui en est possédé.

« L'homme que tourmente la lèpre, ou qu'agitent les convulsions de l'épilepsie, dont un vertige fanatique, ou la colère de Diane ont égaré la raison, voilà l'image d'un poète maniaque... Tout homme sage l'évite et le fuit; les enfans seuls s'en amusent et le suivent étourdiment [5]... On ne sait d'où lui vient cette rage de versifier. A-t-il souillé la cendre de ses pères? A-t-il, par un inceste, profané un lieu noirci par la foudre? Prenez garde, le voilà ! Il s'est échappé. L'ours a rompu ses fers. Furibond,

[1] Sueton., *de Illustr. gramm.*, c. 21, t. 2, p. 434 (B.l.). — Cecil. Minut. Apuleii, *de Orthographia*, p. 26 et 70, édit. Osann., Darmst. 1826, in-8°.

[2] Conférez Horat. *Carm.* III, 7, *Sat.* I, 10, 85. — Ibid. I, 6, v. 42; — et ci-dessus, lib. I, § 2, t. 1, p. 3, et liv. VIII, § 1, p. 521.

[3] Hieronimus *in Chronicon ann.* III, *Olymp.*, p. 97. — Plin., *Hist. nat.* lib. VII, c. 24, t. 3, p. 106 (B. l.). — Ovidii, *de Ponto*, I, *Epod.* 8, v. 27 à 30. — Massonii, *Ovidii vita*, p. 127 à 133, édit. 1709. — Dans Ovidii, *Opera*, t. 8, p. 170 à 177 (B.l.). — De Burigny, *Mémoire sur Valerius Messala, Acad. des Inscript.*, t. 34, *Hist.*, p. 99 à 109.

[4] Quintilian., *de Orat.* I, 7, 23; IV, 18, t. 1, p. 193; t. 2, p. 19 (B.l.).

[5] Horat., *Ars poet.*, v. 453 à 456. — Bravnhardus, t. 2, p. 488. — Orell., t. 2, p. 652.

il déclame. Ignorans et savans, tous s'enfuient. S'il en saisit un seul, lutteur terrible, il ne lâchera prise que lorsque sa victime aura succombé sous ses vers assassins. Ainsi l'avide sangsue ne quitte la peau sur laquelle elle s'est acharnée, qu'ivre du sang dont elle s'est gonflée [1].»

Mais, ainsi que je l'ai déjà dit, tout tendait à déprimer l'éloquence et à exalter la poésie. Dans ce beau dialogue sur les orateurs, qui est bien certainement, selon notre opinion, un des ouvrages de la jeunesse de Tacite [2], les plus célèbres avocats veulent dissuader un de leurs confrères, Curatius Maternus, bon poète, de la résolution qu'il avait prise de quitter le barreau pour la poésie, et Aper, l'un d'eux, parlant au nom de tous, fait ressortir avec beaucoup d'éloquence et de raison, les avantages de la profession d'orateur sur celle de poète.

Mais Maternus répond :

« Je suis bien résolu de me retirer des combats du Forum. Je pense que pour la tranquillité et la sûreté de la vie, l'innocence vaut mieux que l'éloquence. La poésie fut le berceau de l'éloquence; elle en est le sanctuaire. La postérité n'honore pas moins Homère que Démosthènes. La réputation de Sophocle et d'Euripide n'est pas renfermée dans un cercle plus étroit que celle de Lysias et d'Hypéride. Vous trouverez aujourd'hui plus de détracteurs de Cicéron que de Virgile; et nulle harangue d'Asinius ou de Messala n'a eu l'éclat de la *Médée* d'Ovide, ou du *Thyeste* de Varius. Il n'y a pas, jusqu'à la vie même des poètes, ce bonheur d'habiter avec soi, que je ne préfère à la vie toujours inquiète, toujours orageuse de vos orateurs. Vous avez beau me vanter les consulats

[1] Horat, *Ars poet.*, v. 470 à 476. — Bravnhardus, t. 2, p. 486 à 487. — Orell., t. 2, p. 654.

[2] Conférez les judicieuses réflexions de Dureau Delamalle, sur ce dialogue, dans sa *trad. de Tacit.*, première édition. 1790, in-8°, t. 3, p. 385. — Baehr, *Geschichte der Romische litteratur*, p. 558.

où ils se sont élevés, au milieu des débats, et en compromettant cent fois leur existence; j'aime bien mieux la solitaire et paisible retraite où se recueillait Virgile, et d'où pourtant il sut attirer sur lui, et la faveur d'Auguste, et les regards du peuple romain; témoin les lettres d'Auguste, témoin ce peuple lui-même qui, apercevant un jour au spectacle ce grand poète, dont il avait entendu réciter les vers, se leva d'un mouvement unanime, et lui rendit les mêmes honneurs qu'il eût rendus à Auguste [1].

Horace cherche à prémunir le jeune Pison contre les flatteurs qu'attirent toujours le rang et les richesses, et il lui conseille de ne pas se hâter de mettre au jour ses productions.

« Vous, Pison, je le sais, vous ne composerez rien, vous ne dicterez rien en dépit de Minerve; votre raison, votre esprit m'en répondent; mais si vous écrivez, soumettez votre œuvre à la censure de Mæcius, à celle de votre père, à l'amitié d'Horace, et renfermez-la pendant neuf ans. On rature à loisir les pages inédites, le mot publié ne revient plus [2]. »

Le conseil de garder toute composition littéraire, quelle qu'elle soit, pendant neuf ans, n'a pas été compris; on l'a considéré comme un principe général, tandis qu'au contraire c'est un avis donné au jeune Pison particulièrement, qui devait avoir, au plus, dix-sept à dix-huit ans lorsqu'Horace écrivait cette épître, puisque son père, né en 703, n'avait pas plus de quarante-et-un ans, d'où il résulte qu'Horace a simplement voulu dire qu'on ne devait pas se produire en public, comme auteur, avant vingt-quatre ou vingt-cinq ans, et qu'on devait garder

[1] Tacit., *de Orat.*, c. 12, t. 4, p. 189 (B. l.).

[2] Horat., *Ars poet.*, v. 387 à 390. — Bravnhardus, t. 2, p. 479. — Orell., t. 2, p. 643. — Sur Mæcius, conférez Acron et Porphyrion, v. 387. — Conférez ci-après Orell., *Præfatio Q. Horatii Flacci, de Arte poetica*, t. 2, p. 569 et p. 644.

ce qu'on avait composé avant cet âge, comme des fruits précoces, et non encore arrivés à leur maturité. Horace avait lui-même suivi cet exemple : il n'a rien laissé paraître des vers grecs qu'il dit avoir écrits dans sa première jeunesse, concurremment, sans doute, avec quelques petites poésies latines. Les premières compositions qu'il mit au jour datent de l'époque où il avait vingt-trois à vingt-quatre ans.

Quant à Mæcius, dont il est fait mention au vers 387, c'est ce même Spurius Mæcius Tarpa, qui est cité dans le vers 38 de la satire dixième du livre Ier[1]; et ici les scholiastes ne transportent pas, dans l'âge d'Auguste, l'institution d'un tribunal de censure pour les pièces de théâtre, qui n'eut lieu que sous Néron; ils nous donnent Mæcius pour ce qu'il était réellement, c'est-à-dire pour un ami d'Horace, et un excellent juge en poésie[2].

Afin de faire discerner au jeune Pison la différence d'un ami sincère et chaud, d'avec un flatteur complaisant, Horace rappelle de quelle manière ce Quintilius, si regretté de lui et de Virgile, s'exprimait lorsqu'on le consultait sur une pièce de vers[3]:

« Si vous faites des vers, ne soyez pas dupe de ces faux amis cachés sous la peau du renard. Lisait-on quelque chose à Quintilius, il vous disait : corrigez ceci, et cela encore. — Mais je ne puis faire mieux ; deux et trois fois je l'ai en vain tenté. — Alors, effacez, effacez, vous dis-je, ou remettez sur l'enclume ces vers mal forgés. Aimiez-vous

[1] Conférez Horat., *Serm.* I, 10, v. 38, et Acron, apud *Horat.*, v. 38, et Porphyrion, ibid., v. 38, dans Bravnhardus, t. 2, p. 118. — Orell., t. 2, p. 139 et 644. — Heindorf, *Horat satiren*, p. 216.

[2] Conférez ci-dessus, lib. VI, § 9, p. 403. — Acron et Porphyrion apud *Horat.*, *Ars poet.*, v. 387.—Bravnhardus, t. 2, p. 479.—Weichert, *Poetarum latin. reliq.*, p. 334, note 3, jusqu'à la page 336. — Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 10, p. 360. — Orell., t. 2, p. 644. — Scholiast. Cruquii apud *Horat. edit. Cruquii*, 1611, in-4°, p. 645.

[3] Voyez ci-dessus, liv. VIII, § 26, t. 1, p. 573. — Conférez Euseb., *Chronicon Olymp.* 189, 1. — Heyn. *Excurs.* II, *ad eclog. Virgil.*

mieux défendre l'endroit faible que de le corriger, Quintilius ne proférait plus une seule parole, et il laissait l'auteur admirer sans rival, sa personne et ses œuvres. »

« Tel est un bon et judicieux critique; il reprend les vers lâches, condamne les vers durs, barre d'un revers de plume ceux qui sont négligés; il élague les ornemens ambitieux; force à éclaircir ce qui est obscur; attaque ce qui est équivoque, marque partout les changemens à faire, et devient pour vous un Aristarque inflexible. Il ne dira point : pourquoi chagriner un ami sur des riens; ces riens sont des choses sérieuses; elles ont de tristes conséquences, puisqu'elles peuvent faire d'un honnête homme un être ridicule, et le livrer sans retour à la risée publique [1]. »

« Noble sang de Numa, condamnez tout ouvrage que n'ont point châtié de longues veilles, qui n'a point été chargé de ratures, dix fois relu et dix fois corrigé [2]. »

Horace dit *sang de Pompilius*; sur quoi Acron et Porphyrion remarquent que Numa Pompilius eut un fils nommé Calphus, d'où les *Calphurnii Pisones* sont issus; mais le nom des Pisons était *Calpurnius*; aussi *Calpur* est le nom que le scholiaste de Cruquius donne au fils de Numa[3].

C'est en les accompagnant, en les entremêlant, en les faisant suivre de ces loyaux avertissemens propres à écarter les Pisons des sentiers si rudes et si escarpés du Parnasse, qu'Horace a tracé pour eux les préceptes de l'art d'écrire; il leur indique les moyens propres à réussir dans chaque genre de composition, et à se garantir des écueils qui y sont attachés.

[1] Horat., *Ars poet.* 438 à 452. — Bravnhardus, t. 2, p. 484, 485. — Orell., t. 2, p. 650 à 652.

[2] Horat., *Ars poet.* v. 292, 294. — Bravnhardus, t. 2, p. 469. — Orell., t. 2, p. 630.

[3] Acron et Porphyrion apud Horat., *Ars poet.* v. 292 à 294. — Apud Bravnhardus, t. 2, p. 469. Scholiast. Cruquii, apud *Horat.*, 1611, in-4°, p. 632.

« Je dirai les sources où doit puiser le poète, ce qui forme et nourrit son talent; ce qui lui convient, ce qui lui nuit; où peut le guider son génie, où peut l'entraîner l'erreur [1]. »

I. Le premier précepte développé est l'unité de composition, l'accord parfait de toutes les parties d'un ouvrage [2].

II. Le second précepte est que le style soit assorti au sujet qu'on traite, qu'il réunisse la convenance, l'unité et l'harmonie [3].

III. Le troisième précepte est qu'en cherchant à éviter un excès on ne tombe pas dans l'excès contraire, et qu'on se mette en garde contre les défauts souvent attachés aux qualités qu'on recherche.

« Illustre Pison, et vous, ses dignes fils! l'apparence de ce qui est bien abuse fréquemment les poètes : je veux être concis, et je deviens obscur; je cherche la grâce, et je manque de nerf; je vise au sublime, et je me perds dans l'enflure. Redoutant la tempête, celui-ci rampe à terre; cet autre, pour varier, cherche le merveilleux et ne trouve que le bizarre; la peur d'un mal nous jette souvent dans un pire, si l'art ne nous guide [4]. »

IV. Le quatrième précepte d'Horace est qu'il faut choisir un sujet proportionné à ses forces, approprié à la nature de son talent. A-t-on bien réussi dans ce choix, l'ordre, la clarté et les mots puissans ne nous manqueront pas [5].

V. Le cinquième précepte est que, quant aux mots, il faut se conformer à l'usage; mais il est permis d'en créer de nouveaux, quand ils sont nécessaires pour exprimer

[1] Horat., *Ars poet.* v. 306 à 308. — Bravnhardus, t. 2, p. 471. — Orell., t. 2, p. 632.

[2] Horat., *Ars poet.* v. 1 à 12. — Orell., t. 2, p. 574.

[3] Horat., *Ars poet.* v. 12 à 23. — Orell., t. 2, p. 576-578.

[4] Horat., *Ars poet.* v. 24 à 37. — Bravnhard., p. 435 et 436. — Orell., t. 2, p. 578.

[5] Horat., *Ars poet.* v. 38 à 44. — Orell., t. 2, p. 580.

des idées nouvelles, ce qui doit se faire avec prudence, car liberté n'est pas licence.

« Pourquoi refuserait-on à Virgile et à Varius ce qu'on a accordé à Cœcilius et à Plaute ? Pourquoi ferait-on un crime à Horace de ce qui a été permis aux Catons et aux Ennius[1] ? »

« Nous et tous nos travaux sommes promis à la mort. Ce vaste bassin, monument royal, où Neptune, resserré dans la terre, protége les flottes contre les aquilons; ce marais, si long-temps stérile, que sillonnaient les rames, que féconde aujourd'hui la charrue et qui nourrit les cités; ce fleuve, autrefois si funeste aux moissons, désormais forcé de suivre un cours plus utile, tous ces ouvrages des mortels périront comme eux ! et nous voudrions que les mots vécussent toujours, et conservassent leur grâce et leur éclat. Non, plusieurs sont tombés et se relèveront; d'autres, qui règnent aujourd'hui, disparaîtront à leur tour, si l'usage l'ordonne ainsi; l'usage qui seul est le maître, l'arbitre, le régulateur du langage [2]. »

Nous savons que l'art particulier de Virgile était de rajeunir par l'heureux emploi qu'il en faisait les expressions énergiques, mais vieillies, des anciens auteurs. « Ces vieux mots, dit Quintilien, brillent dans son ouvrage et y répandent ce goût de l'antiquité qui fait tant de plaisir dans la peinture, et d'où naît une certaine majesté que l'art ne saurait atteindre. » Pourtant Quintilien nomme au nombre de ceux qui ont le plus emprunté à la langue grecque de nouveaux mots et de nouvelles constructions, Salluste, Virgile et Horace[3]; mais il dit aussi que les exemples de ces grands maîtres devinrent contagieux et furent poussés à l'excès : ce fut là une des

[1] Horat., *Ars poet.* v, 46 à 59. Orell., t. 2, p. 582 à 585.

[2] Horat., *Ars poet.* v. 45-72. — Bravnhardus, t. 2, p. 438-442. — Orell., t. 2, p. 583.

[3] Quintilian., lib. IX, 3, 17, t. 3, 17, t. 3, p. 393. (R. l.)

causes de la décadence de l'éloquence et de la poésie[1]. « Ce qu'on pourrait exprimer simplement, dit cet habile rhétoricien, nous l'enveloppons d'un grand nombre de paroles. Nous chargeons de plusieurs termes ce qu'un seul suffirait pour faire entendre. Nous croyons qu'il vaut mieux insinuer adroitement les choses que de les dire ouvertement. Le mot propre nous déplaît; rien ne nous paraît beau de ce qu'un autre eût dit comme nous. Les poètes les plus guindés sont ceux d'où nous empruntons des métaphores et des figures; et nous pensons avoir mis bien de l'esprit dans nos ouvrages quand il en faut beaucoup pour les comprendre. Les mots autorisés par l'usage, purs, ornés, significatifs, ne nous conviennent plus; il en faut qui sentent plus l'antiquité, ou qui soient plus figurés, plus singuliers[2]. Cependant Cicéron avait déclaré nettement que le plus grand vice qu'un discours puisse avoir, c'est de trop s'éloigner de la manière ordinaire de penser et de parler. Mais Cicéron n'y entendait rien. C'est un auteur dur et barbare en comparaison de nous, qui n'aimons rien de ce que la nature a dicté[3]. »

En France, à une époque où la poésie et l'éloquence tendent à décliner, le spirituel Berchoux a dit, avec plus de finesse que Quintilien :

La langue que parlaient Racine et Fénélon
Nous suffirait encor si vous le trouviez bon.

Horace, pour mieux combattre les partisans des siècles antiques et rendre justice au siècle présent, rappelle avec son art ordinaire les grands travaux publics qui ont illus-

[1] Quintilian., lib. VIII, *Præmium*, 20 à 24, t. 3, p. 156 (B.I.).
[2] Quintilian., lib. VIII, *Præm.* 31, t. 3, p. 161 (B.I.).
[3] Ibid. VIII, *Præm.* 26, t. 3, p. 158 (B.I.).

tré le règne d'Auguste. Acron et Porphyrion [1] ont fort bien remarqué que le vaste port dont parle notre poète, est le lac Averne converti en port nommé *Julius* par Agrippa, au moyen de la communication établie entre ce lac, le lac Lucrin et la mer. Ce dernier lac n'était lui-même que la mer emprisonnée par une digue. Le tremblement de terre de 1538 [2], justifiant la sentence du poète, a fait disparaître le lac Lucrin et les ruines de ces grands monumens. De même les Marais-Pontins, selon le témoignage des scholiastes [3], furent desséchés par Auguste. Depuis, ils se sont formés de nouveau, et ont été de nouveau en partie desséchés [4]. Enfin, la dérivation du Tibre qui coulait auparavant dans le quartier du Velabre est, si l'on en croit les scholiastes [5], ce à quoi Horace fait allusion quand il parle de ce fleuve qu'on a forcé de suivre un cours plus utile.

VI. Le sixième précepte d'Horace est d'assortir au sujet qu'on traite le rhythme, le mètre, et le genre de vers qui y conviennent le mieux [6].

« Si je n'ai ni le talent, ni l'art de saisir le ton et les couleurs propres à chaque ouvrage, si même je ne les connais point, pourquoi me salue-t-on du nom de poète? Et pourquoi, par une honte ridicule, aimerais-je mieux ignorer que d'apprendre [7]? »

[1] Acron et Porphyrion, *Horat.*, *Ars poet.* v. 65. — Apud Bravn., t. 2, p. 441. Orell., t. 2, p. 586.—Scholiast. Cruquii, p. 624, éd. 1611, in-4°,

[2] Conférez Cramer, *Ancient Italy*, t. 2, p. 159 et 160. — Sueton., *Oct. Aug.* c. 16, t. 1, p. 181 (B. I.). — Velleius Paterculus II, 79, 2, p. 196 (B. I.). — Strabo., *Geogr.* V, p. 245, t. 2, p. 260 de la trad. franç. — Dion Cassius, lib. XLVIII, c. 50, p. 565, edit. Reim.

[3] Bravnhardus, t. 2, p. 441.

[4] Conférez N. M. Nicolaï, *de Bonificamenti delle terre Pontini*, lib. IV, Roma, 1800, in-folio. — Proni, *Dessèchement des Marais-Pontins*, in-4°,

[5] Acron et Porphyrion apud Horat., *Ars poet.* v. 67. — Apud Bravnhardus, t. 2, p. 441.—Orell., t. 2, p. 586. Schol. Cruquii, p. 624

[6] Horat., *Ars poet.* v. 73-98, Orell., t. 2, p. 587 à 592.

[7] Horat., *Ars poet.* v. 86 à 88. — Apud Bravnhardus, t. 2, p. 443. — Orell., t. 2, p. 588 à 592.

VII. Le septième précepte d'Horace est qu'il ne suffit pas que les vers d'un poème soient élégans, harmonieux, qu'ils charment l'oreille ; il faut encore qu'ils touchent le cœur ; qu'ils remuent l'âme ; qu'ils expriment avec naturel les sentimens et les passions dont sont agitées les personnes que le poète fait parler, et qu'il désire faire partager à ses lecteurs [1].

VIII. Le huitième précepte d'Horace concerne particulièrement les auteurs dramatiques. C'est de ne prêter aux personnages historiques aucun discours, aucune action qui ne soient d'accord avec leur caractère connu.

Si le sujet est de l'invention du poète, il aura soin de faire agir et parler tous ceux qu'il produit sur la scène conformément aux caractères qu'il leur a prêtés dans les premières scènes, de manière que dans tout le cours de la pièce ils se trouvent toujours d'accord avec eux-mêmes, et à l'idée qu'on s'en est formée [2]. Mais il vous sera plus facile de peindre par des traits nouveaux, des caractères et des événemens connus et déjà donnés par l'histoire ou la Mythologie, que de revêtir de traits propres et individuels des personnages abstraits et des faits inventés et puisés par vous dans le domaine général et commun à tous, de l'imagination humaine [3]. Si vous ajoutez des inventions qui vous soient propres aux sujets connus, que dans vos heureux mensonges le vrai et le faux soient si habilement mêlés, qu'on ne puisse séparer

[1] Horat. *Ars poet.* v. 99 à 118. — Orell., t. 2, p. 592 à 596.

[2] Horat., *Ars poet.* v. 119-152, t. 2, p. 596 à 606.

[3] Horat., *Ars poet.* 128. — Orell., t. 2, pag. 597 ; on sait les longues dissertations qu'a enfantées ce vers, et on se rappelle celles du marquis de Sévigné, de Dacier, de Dumarsais. La dissertation de Sévigné forme un petit volume in-12, intitulé : *Dissertations sur l'art poétique d'Horace*, Paris, 1608 (lisez 1698). Elle a été réimprimée avec celle de Dumarsais, dans les *Œuvres de Sévigné*, édit. Montmerqué, 1820, in-12, t. 10, p. 472 et 511 dans l'édit. de Gault et de St. Germain, t. 12, p. 249 à 285.

l'un de l'autre; que le commencement, le milieu et la fin fassent un tout de même nature; que tout marche et concourre au dénouement. N'annoncez rien avec emphase; n'embrouillez pas ce qui est clair; éclaircissez ce qui est obscur.

IX. Le neuvième précepte d'Horace, qui n'est que la conséquence du précédent, est de faire agir et parler chaque personnage conformément à l'âge qu'on lui prête [1].

Cette maxime donne occasion au poète de tracer cette charmante peinture des quatre âges de l'homme, qui a été imitée dans toutes les langues modernes, et avec bonheur par trois de nos poètes, Régnier, Boileau et Delille.

X. Le dixième précepte d'Horace, entièrement relatif à l'art théâtral, est qu'un auteur sache discerner ce qu'on doit mettre en scène ou en récit.

Il remarque que les actions trop horribles, comme les faits trop merveilleux ou peu croyables, doivent être confiées aux oreilles et repoussées des yeux [2].

XI. Le onzième précepte d'Horace concerne encore l'art théâtral, mais tel que les anciens l'avaient conçu, tel que le nécessitaient les conditions matérielles auxquelles il était soumis par la forme du théâtre, l'arrangement des décorations, la nécessité de se faire entendre par une si grande multitude de spectateurs, et par l'existence obligée des chœurs. Les chœurs représentaient en effet le peuple, ou l'opinion du grand nombre qui, dans les anciennes républiques, exerçait une influence quelconque sur tous les événemens, soit publics, soit privés, et contribuait à changer ou à affermir les résolutions prises. Ainsi donc, il fallait aux anciens acteurs des

[1] Horat., *Ars poet.* v. 153 à 178. — Orell., t. 2, p. 606 à 610.

[2] Horat., *Ars poet.* v. 179 à 188. — Orell., t. 2, p. 610 à 611.

masques à traits fortement prononcés pour qu'on pût reconnaître de loin un personnage, et des costumes assortis selon la nature des rôles, réduits à un type toujours semblable; des sorties et des entrées réglées, de manière à ce qu'on pût toujours deviner si un personnage résidait en ville ou venait de la campagne: de là l'emploi de la musique dans certaines parties du récitatif; de telle sorte que ces spectacles anciens paraissent avoir eu plus d'analogie avec notre grand opéra qu'avec tout autre genre de compositions scéniques des modernes. L'Athalie de Racine, si elle était représentée avec tous ses chœurs mis en musique, et toute la pompe théâtrale dont elle est susceptible, pourrait mieux que toute autre pièce moderne nous donner l'idée d'un spectacle antique, quoiqu'il en différât encore sous bien des rapports.

Pour des drames ainsi conçus, ainsi joués, Horace ne veut pas qu'il y ait ni plus ni moins de cinq actes, ni plus de quatre interlocuteurs sur la scène [1]. On a eu tort de considérer la première partie de ce précepte comme obligatoire sur notre théâtre. Cette division en cinq actes a été introduite chez les Romains par les grammairiens d'Alexandrie; les anciens auteurs grecs ne la connaissaient pas. Ils distinguent seulement dans la tragédie trois parties : le *prologue*, ou ce qui précède l'entrée du chœur; l'*épisode*, ou tout ce qui est entre les chants du chœur; l'*exode*, ou toute la partie du drame qui est après la sortie du chœur [2].

On a bien compris que la seconde partie du précepte d'Horace n'était pas applicable à nos théâtres modernes, où les acteurs sont plus rapprochés des spectateurs que dans les théâtres anciens. Mais quand notre poète re-

[1] Horat., *Ars poet.* v. 189 à 250. — Orell., t. 2, p. 611 à 612.

[2] Arist., *Poet.* XI. — Batteux, les *Quatre poétiques*, t. 1, p. 98 et 100. — Orell., *Horat.*, t. 2, p. 611 et 612.

commande de ne pas opérer le dénouement par des moyens extraordinaires ou surnaturels, qui ne tiennent pas au sujet [1], cette règle a été reconnue juste et bonne, même par ceux qui ne s'y sont pas conformés.

Horace, joignant les exemples et les critiques aux maximes et aux préceptes, pour leur servir de développement, retrace brièvement dans ses vers l'histoire du théâtre chez les Romains. Les représentations scéniques s'y sont compliquées en raison de l'accroissement de la population, des richesses et du luxe.

Un genre de drame, qui n'a point d'analogie dans nos temps modernes, occupe beaucoup notre poète: c'est la satyre, sorte de pièce héroï-comique, qui était dérivée du spectacle primitif des Romains, et qui tenait aux croyances religieuses des habitans de la campagne. Les divinités des bois, les faunes et les satyres en étaient les personnages obligés; souvent on les introduisait dans la tragédie, et le dialogue devait alors tenir le milieu entre le style noble et le style familier, sans dégénérer dans le bas [2]. Il veut que les satyres soient malins et railleurs, mais qu'ils plaisantent avec décence. Le héros brillant d'or et vêtu de la pourpre des rois, ne doit pas, sans doute, de peur de ramper, se perdre dans les nues, mais il se gardera aussi de parler l'ignoble langage des tavernes. La tragédie, quand elle se montre au milieu des satyres libertins, doit, dans son allure gaie, mais modeste et retenue, ressembler à ces jeunes et belles matrones, désignées par les pontifes, pour danser en public, les jours de fêtes de la grande déesse [3].

« Que les satyres, sortant des forêts, ne s'expriment pas avec la galanterie langoureuse de nos jeunes gens,

[1] Horat., *Ars poet.* v. 191. — Orell., t. 2, p. 612.
[2] Horat., *Ars poet.* v. 220 à 239. — Conférez Dacier, *Horace*, t. 10, p. 263, 268 à 273. — Orell., t. 2, p. 617 à 620.
[3] Conférez Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 10, p. 277.

comme s'ils étaient nés à Rome, et élevés dans le Forum; mais qu'on n'entende pas non plus sortir de leur bouche des paroles immondes et grossières. Applaudis par les mangeurs de noix et de pois chiches, ils choqueraient les sénateurs, les chevaliers, et tous les honnêtes gens qui ne décernent pas de couronnes à de pareils ouvrages[1]. »

Ainsi les mêmes nuances distinguent les mœurs et les habitudes des différentes classes dans tous les temps. A Paris, comme autrefois à Rome, le peuple mange et casse des noix au spectacle. Auguste, un jour, ne pouvant supporter de voir, dans l'amphithéâtre, un chevalier romain, imiter en cela les manières ignobles d'un prolétaire, lui fit dire que quant à lui, lorsqu'il voulait dîner, il retournait au logis; mais le chevalier, sans se déconcerter, ni perdre un coup de dent, répondit : « Auguste ne craint pas qu'on lui prenne sa place[2]. »

Il ne nous reste aucune pièce du théâtre des Romains, qui puisse donner une idée exacte des drames satyriques[3] qu'on composait encore au temps d'Auguste, où, au milieu des scènes tragiques, les divinités champêtres se mêlaient à l'action pour l'égayer; de telle sorte, cependant, que leur gaîté et leurs plaisanteries ne devaient pas laisser oublier leur nature divine. Horace veut que dans ces sortes de pièces, Silène, lui-même, s'exprime toujours comme le compagnon d'un dieu[4]. Lorsque les scènes étaient uniquement satyriques, la pièce ne différait de celles que Festus nomme *tavernières*, et auxquelles

[1] Horat., *Ars poet.* v. 244 à 250.— Bravnhardus, t. 2, p. 463.— Pour l'explication du vers 247, voyez Weichert, *Lectiones Venusinæ*, p. 11 et 13 (en note). — Orell., t. 2, p. 622.

[2] Quintilian., *de Oratore* VI, 3, 63, t. 2, p. 508 (B. I.).

[3] Toutes les recherches des érudits, si bien résumées par l'auteur des *Origines du théâtre antique*, t. 1, p. 306, 320, n'éclaircissent pas mieux cette matière que la simple lecture des vers d'Horace.

[4] Horat., *Ars poet.* v. 239. — Orell., t. 2, p. 620.

notre poète fait aussi allusion [1], que parce que dans ces dernières, on introduisait aussi des personnages de taverne et de la plus vile populace. Ces deux sortes de pièces étaient dérivées des Atellanes antiques. Horace, qui prescrit des règles pour les drames satyriques, a dédaigné d'en donner pour les *Tavernières*, et il n'a point parlé des *Exodes*, sortes de farces obscènes, qui paraissent avoir été des espèces de parodies des sujets tragiques [2]. Les anciens avaient dans leur mythologie, et dans ses nombreux personnages, des caractères tout tracés, et des moyens de diversifier leurs représentations scéniques qui nous manquent. Le petit nombre de pièces que nous avons d'eux ne suffit pas pour nous donner une idée de leur théâtre. Le *Cyclope* d'Euripide est la seule pièce qui nous reste des Grecs, dans le genre satyrique. Des pièces romaines, qui paraissent avoir été toutes différentes de celles des Grecs, aucune ne nous est parvenue. Les vers d'Horace sont peut-être les seuls détails de l'antiquité qui puissent nous faire concevoir ce qu'elles étaient au temps d'Auguste.

On peut présumer que dans les *Satires*, les personnages étaient toujours mythologiques, tandis que dans les *Exodes* et dans les *Tavernières*, on voyait figurer ces caractères de convention, ces types primitifs du théâtre des Latins, le *Maccus* ou le *Bucco*, nos Gilles, ou peut-être le Polichinelle de Naples; le *Manducus*, avec sa grande bouche et sa grande dent, notre Croquemitaine; le vieux *Pappus*, le Pantaléon vénitien; le *Casnar* des Osques, le Cassandre des modernes [3].

[1] Horat., *Ars poet.* v. 229, et ci-dessus, p. 545. — Festus, *Voce togatorum,* lib. XVIII, p. 571, édit. Dacier. — Sur les *Fabulæ tabernariæ,* conférez Donat., in *Fragment comedi. et tragedi.*. — Diomed., lib. III, p. 487.

[2] Conférez Dacier, *Horace*, t. 10, p. 270, 273, 275.

[3] Conférez Festus, *Voce Manducus*, p. 222, édit. Dacier. — Plaut.,

XII. Le douzième précepte d'Horace est de conserver aux vers leur rythme et leur mètre [1].

Notre poète fait connaître les règles du vers iambique et du trimètre, dont les autres mètres sont des combinaisons. Pour l'harmonie des vers, comme pour tout le reste, il faut, selon lui, étudier les Grecs, qui nous ont laissé des modèles en tout genre. « Il faut lire et relire sans cesse leurs écrits [2]. » Les auteurs latins les ont imités heureusement; ils ont aussi osé abandonner leurs traces, et traiter des sujets tout romains. Dans la comédie comme dans la tragédie, ils ont fait quitter le pallium à leurs acteurs, et les ont revêtus de la toge et de la robe prétexte. Ils auraient porté loin la gloire des Muses latines, s'ils s'étaient donné le temps de polir leurs ouvrages [3].

A ces préceptes, Horace mêle des considérations fondamentales et des recommandations diverses pour la perfection de l'art d'écrire, et de toute œuvre littéraire.

Comme Démocrite prétendait qu'en poésie, le génie réussit mieux que l'art, et qu'il faut bannir de l'Hélicon ceux qui sont dans leur bon sens, certains versificateurs, pour se donner la réputation de poètes, étaient négligés dans leurs habillemens, fuyaient les hommes et ne paraissaient jamais aux bains. Ils se gardaient, dit notre

Rudens, act. II, sc. 6, v. 51, t. 3, p. 238 (B. l.). — Juvénal, *Sat.* III, v. 174, t. 1, p. 154 (B. l.). Le passage de Juvénal prouve qu'un de ces personnages, probablement le *Manducus*, était de rigueur dans l'Exode. Il est bien difficile de distinguer le *Maccus* du *Bucco*. Voyez ces deux mots dans Forcellini, qui a rassemblé tous les passages. *Casnar*, dit Festus, signifie vieux en langue osque. Festus, *voce Casnar*, p. 69, édit. Dacier. *Pappus* n'est peut-être que la traduction latine de *Casnar*. Voyez Forcellini, au mot *Pappus*, et Magnin, *Origines du théâtre*, t. 1, p. 331.

[1] Horat., *Ars poet.*, v. 251 à 262. Orell., t. 2, p. 623.

[2] Ibid., *Ars poet.*, v. 268 et 269.— Bravnhardus, t. 2, p. 466 à 468.— Orell., t. 2, p. 625 et 626.

[3] Horat., *Ars poet.*, v. 285 à 294.— Orell., t. 2, p. 629 et 630.

poète, de confier au barbier Licinus une tête que les trois Anticyres ne guériraient pas [1]. »

Les scholiastes nous apprennent [2] que Licinus était un barbier très-riche, que César avait fait sénateur, pour le récompenser d'avoir pris parti contre Pompée. Ce fut sans doute un de ceux qu'Auguste fit sortir un des premiers du sénat, quand il réforma ce corps. Anticyre, dont on voit les ruines près du village d'Aspra-Spitia, était une ville de la Phocide, la Livadie moderne, située sur le lac de Corinthe (le golfe de Lépante). Elle était fort renommée par son ellébore, plante en grande réputation chez les anciens, pour guérir l'aliénation mentale. Strabon dit qu'il y avait encore deux autres Anticyres : l'une dans le canton d'*Œtea*, ou plutôt des *Maliens*, l'autre chez les *Locri-Ozolæ*. Produisaient-elles aussi de l'ellébore ? Horace le suppose, et toutes les trois ne lui paraissent pas de trop pour guérir ces poètes insensés [3].

« Alors, dit Horace, je suis bien maladroit de me purger pour expulser la bile, au retour de chaque printemps; car personne, sans cette précaution, ne ferait un poème mieux que moi; mais, à ce prix, je n'en ai nulle envie. Je serai donc comme la pierre utile qui ne coupe point, et met le fer en état de couper; sans rien écrire, j'enseignerai comment on écrit. »

Et, en effet, il donne les meilleurs préceptes sur ce sujet; il indique les moyens d'instruction, et tout ce qui est nécessaire pour former un bon poète; surtout un poète qui veut composer pour le théâtre.

« Le savoir, le bon goût, voilà le principe de l'art

[1] Horat., *Ars poet.*, v. 294 à 308.— Orell., t. 2, p. 631.— Bravnhard., t. 2, p. 470-471.

[2] Acron et Porphyrion apud Horat., *Ars poet.*, v. 301. — Dans Bravnhardus, t. 2, p. 470.—Orell., t. 2, p. 631.—Schol. Cruquii, p. 632.

[3] Conférez Strab., lib. IX, dont les textes sont transcrits par Leake's, *Travels in northern Greece*, t. 2, p. 544.—Gell's, *Itinerary of Greece*, 1810, in-12, p. 174. — Chandler's, *Travels in Greece*, t. 2, p. 30 .

d'écrire. Lisez les livres des disciples de Socrate, ils vous fourniront le fond des choses, et quand vous en serez pénétrés, les mots arriveront d'eux-mêmes. Celui qui est instruit de ce qu'on doit à sa patrie, à la tendresse d'un père, à l'attachement d'un frère, au dévouement d'un ami, aux droits de l'hospitalité; qui connaît les devoirs du sénateur, les obligations du juge, les fonctions du général d'armée, saura donner à chaque personnage les traits qui le caractérisent. Étudiez la vie humaine sur les modèles vivans de la société; habile imitateur, saisissez sur la nature même, l'expression de la vérité. Souvent une pièce où les caractères intéressent, où les mœurs sont bien rendues, quoiqu'écrite sans art, sans grâce et sans force, plaira davantage, et amusera plus long-temps les spectateurs, que des riens sonores et des vers vides de pensées[1]. »

« Les Muses prodiguèrent aux Grecs les dons du génie et les charmes de l'élocution, parce qu'ils ne furent jamais avides que de gloire. L'amour du gain dessèche le cœur de nos jeunes Romains. Quand cette rouille ronge l'esprit, n'espérons pas de voir éclore des vers dignes d'être parfumés d'huile de cèdre, et d'être placés sur des tablettes de bois de cyprès[2]. » Horace, à ce sujet, cite l'exemple d'Albinus, usurier célèbre, qui trouve son fils suffisamment instruit, quand après lui avoir demandé si de cinq onces on en ôte une, il lui répond : reste quatre onces[3].

« Poètes, voulez-vous instruire ou plaire; ou plutôt voulez-vous plaire et instruire en même temps ? Dans les préceptes, soyez courts; la maxime concise trouve l'intelligence plus docile et la mémoire plus fidèle; l'une et

[1] Horat., *Ars poet.* v. 309 à 332. — Bravnhardus, t. 2, p. 471 et 472. — Orell., t. 2, p. 633, 635.

[2] Horat., *Ars poet.* v. 324 à 325. — Bravnhardus, t. 2, p. 473. — Orell., t. 2, p. 635. —Conférez Ovid *Trist.* Lib. I. *Eleg.* I, v. 5-10.

[3] Acron apud *Horat.*, *Ars poet.* v. 327. — Bravnhardus, p. 473. — Orell., t. 2, p. 636.

l'autre rejettent tout ce qui surabonde. Que les fictions mêmes nous charment par leur vraisemblance, et n'épuisent jamais notre crédulité [1]. Nos sévères sénateurs accueillent mal un ouvrage qu'on écoute sans profit, et une pièce trop sérieuse est repoussée par nos jeunes chevaliers. La perfection de l'art [2], c'est d'instruire et de plaire, c'est de savoir unir l'agréable à l'utile. Voilà le livre qui enrichira les Sosies, qui franchira les mers, et fera vivre l'auteur dans un long avenir [3]. »

IV.

Telle est l'analyse de l'épître aux Pisons. Peut-être qu'Horace n'eut pas le temps de l'achever; il est certain, du moins, qu'elle ne fut pas publiée de son vivant; elle aurait, dans ce cas, accru le volume de ce second livre d'épîtres qu'il avait publié, puisque ce livre n'en contenait que deux, et que par le nombre des vers, il était bien moins considérable que le premier. Il n'en fut pas ainsi; après la mort d'Horace, on réunit, en un seul livre, sous le nom d'épodes, les odes inédites qu'il avait laissées, et les odes publiées séparément dans sa jeunesse, mais qu'il n'avait point admises dans ses quatre livres d'odes. L'épître aux Pisons entra nécessairement dans ce recueil posthume des poésies d'Horace, et fut placée en tête. Comme on ne pouvait mettre ces épodes, ou ces odes inédites, qu'après le recueil entier des odes, il s'ensuivit que quand on réunissait les deux recueils, pour en former un seul, contenant toutes les poésies d'Horace, l'épître aux Pisons

[1] Horat., *Ars poet.* v. 333-339. — Bravnhardus, t. 2, p. 473 et 474. — Orell., t. 2, p. 637.

[2] *Omne tulit punctum ;* cette expression d'Horace fait allusion à la manière de compter les suffrages par des points, dans les assemblées du peuple. — Conférez Beaufort, *De la République romaine*, t. 2, p. 235, édit. in-12.

[3] Horat., *Ars poet.* v. 341-346. — Bravnhardus, t. 2, p. 474 et 476. — Orell., t. 2, p. 638.

se trouvait placée immédiatement après les odes, et avant les épodes. C'est ainsi que sont toujours rangées les poésies d'Horace, dans les plus anciens manuscrits, c'est ainsi qu'elles furent publiées primitivement [1].

Mais, pour sauver ce que pouvait présenter de singulier une épître intercalée au milieu de deux recueils d'odes, on donna à celle-ci, à cause de sa longueur, le titre d'*Art poétique* [2]. Puis, lorsqu'on eut cessé de reproduire, par des copies séparées, le recueil des poésies posthumes et inédites, pour compléter le recueil des poésies d'Horace publié par lui-même, et qu'on ne fit plus que des copies complètes, les grammairiens intelligens placèrent l'épître aux Pisons ou l'*Art poétique*, à la place qu'Horace lui-même lui aurait assignée, c'est-à-dire à la suite du second livre des épîtres, et à la fin de son recueil. C'est-là, en effet, que ce poème se trouve placé dans les manuscrits les plus récens, et généralement dans les éditions imprimées, quoique dans quelques-unes on ait conservé l'ordre des plus anciens manuscrits, et mis l'*Art poétique* à la suite du poème séculaire, entre les odes et les satires [3].

V.

Les sarcasmes contre les mauvais poètes et contre les critiques ignorans et injustes, abondent dans l'épître aux Pisons, ce qui ne permet pas de douter qu'un des principaux motifs qu'Horace eut en l'écrivant, fut de se venger de ses ennemis, des détracteurs de ses écrits, des panégyristes des

[1] Conférez Vanderbourg, *Notice des manuscrits de la bibliothèque impériale, dans la traduction des odes d'Horace*, tom. 1, p. 393 et 394. — Bentleii, *Horatius*, Lipsiæ, 1763, in-8°, *præfat.* p. 8. — Achaintre, dans l'*Horace de Le Batteux*, t. 1, p. 79 et 80. — Montfalcon, *Horace polyglotte. Notice des manuscrits d'Horace*, p. 116.—L'édit. Land., 1482.

[2] Conférez Gérard Vossius, dans ses *Institutions poétiques*, citées par Sanadon, t. 7, p. 54, et par Dacier, t. 10, p. 81.

[3] Voy. l'édit. de Glar., 1543, in-fol., p. 144 à 167.—L'édit. de Landin, 1482, folio CLVII.

anciens, des contempteurs dédaigneux des ouvrages modernes et de l'ennui que lui causaient les mauvais poètes. On y reconnaît le même esprit qui a dicté l'épître dix-neuvième du livre Ier. Le sel âcre et mordant de la raillerie, dans ces deux épîtres, contraste avec le ton calme, les traits fins, inoffensifs, et légèrement malins de l'épître à Auguste. Celle-ci est un modèle parfait du genre et de l'urbanité qui en fait le caractère distinctif. Celle qui a été écrite pour les Pisons, et la dix-neuvième adressée à Mécène, au contraire, tiennent le milieu entre la satire et l'épître, et participent de la nature de l'une et de l'autre.

Il est évident aussi qu'Horace, dans l'épître aux Pisons, a eu pour but de réunir, de compléter tout ce qu'il avait déjà semé de préceptes sur l'art d'écrire, dans ses satires et dans ses épîtres; et de donner des instructions particulières au jeune Pison, pour les compositions dramatiques, que la vogue favorisait alors.

Mais dès que cette épître parut, elle fut considérée comme une œuvre à part, également remarquable par la verve du poète et par la science et le jugement du critique. Elle devint le code des gens de goût, et on la décora du beau titre d'*Art poétique*. Quintilien, ce grand critique, la cite deux fois sous ce titre [1]. Charisius nous apprend que Terentius Scaurus, célèbre grammairien, qui vivait au temps d'Hadrien, avait composé un commentaire sur l'*Art poétique* d'Horace [2], et c'est encore sous ce titre que Symmaque et Sidoine Apollinaire [3] citent l'épître aux Pisons. Quintilien semble même voir dans cette épître un poëme divisé en plusieurs parties [4]. En effet, il ne serait

[1] Quintilian., *de Institut. orat., dedicat. ad Tryphon*, et lib. VIII, c. 3, t. 1, p. 36, et t. 3, p. 214 (B. l.).

[2] Charisius, lib. II, apud Putschii *Grammat. lat.* Hanoviæ, 1605, in-fol., p. 182, 5, et 188, 17.—Aul. Gellii *Noct. Atticæ*, lib. XI, cap. xv, p. 306, édit. Proust, 1681, in-4°.

[3] Symmachus *Epist.* I, 4.— Sidonius Apollinaris. 9, 225.

[4] «Quale Horatius in prima parte libri de Arte poetica fingit.» Quintilian, *De Inst. Orat.* lib. VIII, c. 3, t. 3, p. 214.

pas impossible d'y reconnaître trois parties distinctes.

Dans la première (du vers 1 au 118), Horace traite de l'art en général et de ses moyens.

Dans la seconde, il expose la théorie des divers genres de poésie en particulier, et il en trace l'histoire; cette partie s'étend depuis le vers 119 jusqu'au vers 332.

Dans la troisième, Horace traite de l'art par rapport au plaisir qu'il procure, à son but d'utilité publique, aux avantages que ceux qui le cultivent peuvent en retirer, et aux inconvéniens qu'il peut entraîner pour eux. Cette partie s'étend depuis le vers 333 jusqu'au vers 476, qui est le dernier.

Mais, il faut l'avouer, Horace ne paraît pas s'être astreint, dans l'épître aux Pisons, plus que dans ses autres épîtres, à un ordre systématique. Si on l'entrevoit dans son poème, c'est qu'il y a été conduit par la liaison des idées. On ne peut se dissimuler que, selon son habitude, impatient et dédaigneux de toute entrave, il rompt souvent cette liaison pour ne pas laisser échapper un précepte utile, ou une digression intéressante. Il semble, en quelque sorte, toujours préoccupé de la crainte d'omettre quelque chose de ce qui peut contribuer au dessein qu'il a formé, qui est de donner les règles, et de développer les principes de l'art d'écrire. Il considère cet art sous tous ses points de vue; d'abord dans son essence et dans ses généralités, sous les rapports de l'unité [1] et de la forme [2], sous ceux du langage [3], sous ceux de l'harmonie [4], et de la couleur du style [5]. Ensuite, dans ses divers emplois particuliers, selon les sujets qu'il faut savoir choisir [6], et selon les règles que détermine chaque nature de sujet. Il développe ces règles par leur application à

[1] Horat., *Ars poet.* v. 1 à 13.
[2] Ibid., v. 24 à 37.
[3] Ibid., v. 38 à 72.
[4] Ibid., v. 73 à 85.
[5] Ibid., v. 86 à 118.
[6] Ibid., v. 119 à 135.

l'art dramatique, et par l'histoire de cet art chez les Grecs et chez les Romains [1]; par le tableau de l'état où il se trouvait de son temps chez ces derniers [2]. Il nous semble qu'ensuite Horace se prescrit une marche parfaitement d'accord avec celle qu'il a suivie, quand il considère la poésie dans ses rapports extérieurs avec le but qu'elle doit atteindre, et relativement à son importance et à ses effets [3]; et quand après, il l'examine dans ses rapports avec le poète lui-même, selon son génie, ses efforts plus ou moins grands, plus ou moins heureux; selon son aptitude à recevoir ou à rejeter les conseils de la critique, selon les honneurs qui l'attendent, ou les ridicules auxquels il s'expose [4].

VI.

Les scholiastes et les grammairiens, qui ont donné à cette épître aux Pisons, le titre d'*Art poëtique*, ont aussi avancé que c'était un précis de ce qu'Aristote, Criton, Zénon, Démocrite et Néoptolème de Paros avaient écrit sur ce sujet [5]. Porphyrion insiste surtout relativement à ce dernier auteur [6]; et les préceptes qu'il en cite, pour les rapprocher de ceux qu'Horace donne dans son poëme, prouvent que ce scholiaste avait sous les yeux le traité de

[1] Horat., *Ars poet.* v. 136 à 274. — Ibid., p. 275 à 288.

[2] Ibid., v. 289 à 332. — Ibid., v. 333 à 346.

[3] Ibid., v. 347 à 390. — Ibid., v. 408 à 452.

[4] Ibid., v. 453 à 476. — Conférez Regelsberger, *Horazens dichtkunst*, 1797, in-8°. et Hohler, *Horat.*, *Ars poet.*, *mit. erkl*, 1824, in-8°, et dans Steuber, p. 18 à 23.

[5] Porphyrion apud Horat., *Ars poet.* — Dans Bravnhardus, t. 2, p. 433, et *Horatius*, edit. Glareani, 1548, in-fol. p. 144. — Dacier, *Œuvres d'Horace*, t. 10, p. 81.

[6] Conférez Porphyrion, apud *Horat.*, *Ars poet.* — Dans Bravnhard., *Horatii Flacci opera*, t. 2, p. 426 à 430.

cet auteur. Le travail de Porphyrion, sur l'*Art poétique* d'Horace, peut être considéré comme un extrait précieux de Néoptolème de Paros, dont l'ouvrage est perdu. Il ne nous reste rien non plus des autres auteurs que les scholiastes ont cités au sujet de l'*Art poétique* d'Horace, si ce n'est d'Aristote. Nous possédons de l'*Art poétique* de ce dernier, une portion assez grande pour pouvoir assurer que les scholiastes ont eu raison de dire qu'Horace a su mettre à profit l'étude qu'il en avait faite [1].

VII.

L'honneur que les anciens ont fait à l'épître aux Pisons, de la considérer comme un poème didactique, comme un traité complet sur le sujet qu'il embrassait, lui a valu de la part des modernes, des critiques injustes et irréfléchies. On a jugé l'auteur de cette épître, non sur ce qu'il a fait, mais sur ce qu'il n'a pas voulu faire; et comme ce qu'il n'a pas voulu faire a été exécuté avec succès par des poètes modernes, imitateurs et émules du poète de Venouse, on a comparé son ouvrage avec leurs productions, et il en est résulté des opinions et des jugemens également erronés.

Pourtant, puisque ces poèmes modernes existent, il est impossible d'éviter cette comparaison. Si, d'une part, l'épître d'Horace n'a pas l'étendue qu'elle aurait dû avoir, et que lui-même lui aurait donnée, s'il avait voulu en faire un poème sur un sujet aussi vaste; d'un autre côté, elle excède trop en longueur une simple épître, pour n'être pas considérée comme un petit poème.

[1] Conférez G. Th. Streuber *De Horatii Flacci ad Pisones epistol. commentatio*. Basiliæ, 1839, in-8°, p. 72 à 77.

Comparons donc ce poème avec ceux de même nature, qui ont valu à leurs auteurs une juste réputation : on les place au nombre de leurs meilleures et de leurs plus célèbres productions ; comme aussi on met cette épître d'Horace en première ligne parmi ses poésies familières, parce qu'elle est la plus riche en pensées, en poésie, en préceptes utiles. Aussi est-elle la plus souvent citée.

Mais soyons brefs : rien de plus oiseux, suivant nous, que les longs développemens donnés à des opinions qui ont pour but de motiver les préférences entre des productions analogues, mais non pareilles, toutes reconnues excellentes par le suffrage des siècles. Chacun, selon son goût particulier, formule en phrases plus ou moins élégantes, ses éloges et ses critiques, qui peuvent être également admises comme vraies ou comme fausses, sans que, pour cela, les conclusions qu'on en tire soient démontrées.

Trois poètes seulement, dans la durée des siècles, ont traité en vers, avec succès, après Horace, de l'art poétique. Jérôme Vida, au seizième siècle, Boileau, au dix-septième, Pope, au dix-huitième ; car le poème de celui-ci, intitulé : *Essai sur la critique,* est un véritable poème sur l'art poétique. Les préceptes qui nous enseignent à bien juger les ouvrages d'esprit, nous apprennent aussi à en composer de bons.

De ces trois poèmes, celui de Vida, malgré le jugement favorable de Scaliger, est incontestablement le plus faible. L'auteur a écrit en latin, et semble continuellement occupé à imiter la versification de Virgile ; il est élégant, fleuri, abondant, mais verbeux ; il oublie la plus essentielle des maximes d'Horace : « Dans vos préceptes, soyez concis ».

Le poème de Boileau, par sa régulière ordonnance, par l'élégance et l'harmonie des vers, par l'art des transitions, par l'excellence des principes, s'est concilié tous

les suffrages, même ceux des détracteurs de ce poète[1].

Pourtant, en comparant son ouvrage avec ceux d'Horace et de Pope, il me semble que Boileau manque de chaleur, n'est pas assez varié; que son expression, toujours élégante, toujours correcte, toujours claire, laisse à désirer plus de force et de concision.

On ne peut faire les mêmes reproches à l'*Art de la critique* de Pope. Ici, les pensées, les maximes, les comparaisons, les saillies mordantes et spirituelles se pressent, se succèdent avec une étonnante rapidité. Quelle verve! quel feu! quelle connaissance profonde des modèles! quelle maturité de jugement! Et, cependant, Pope n'avait pas vingt ans lorsqu'il composa ce poème, peut-être son meilleur ouvrage. Il y a moins d'ordre et de régularité dans le poème de Pope que dans celui de Boileau, mais il y en a plus que dans celui d'Horace. Si on ne peut accuser Pope de manquer de variété dans ses pensées et dans les détails de son poème, on trouve dans la manière de les traiter, une uniformité qui tient à la nature de son talent, et aux penchans de son esprit. Les vers de Pope sont concis, corrects, énergiques, harmonieux, mais ils empruntent presque toujours leurs beautés, soit d'une double antithèse dans la pensée ou dans l'expression, soit de l'artificieuse cadence de leur double hémistiche: cette manière, qui est aussi celle de notre Delille, a fait école en Angleterre comme en France; elle plaît et séduit d'abord, mais bientôt elle fatigue par la répétition du même artifice, ou, si l'on veut, du même genre d'excellence.

Horace n'est pas ainsi: que de facilité, de souplesse, de grâce, de nerf, dans son style! il semble toujours entraîné par ses pensées, par la chaleur qui l'anime;

[1] M. Berriat St-Prix a rassemblé tous les jugemens que l'on a portés sur l'*Art poétique* de Boileau, dans son excellente édition, t. 2, p. 161 à 168.

il marche, il s'avance, court comme au hasard; il s'adresse tour à tour à votre imagination, avec toute l'énergie de son feu poétique, à votre cœur, à votre esprit, dont il excite l'enthousiasme, dont il réveille la malice, dont il provoque les réflexions. Je donne donc, je l'avoue, la préférence à Horace sur ses trois rivaux; mais en prononçant ce jugement, je ne dois pas oublier de dire que Voltaire, autorité en cette matière, de toutes, la plus imposante, après avoir rendu justice au poème d'Horace, lui préfère le poème français.

Je n'ajouterai plus qu'un seul mot sur ce sujet : Scaliger, qui a composé un *Art poétique* en prose, où, selon Dacier, il s'attache à des minuties qui concernent plus les grammairiens que les poètes, traite avec une grande sévérité l'*Art poétique* d'Horace, et termine ainsi la critique qu'il en a faite : « Voulez-vous savoir ce que je pense de cet *Art poétique?* c'est un art enseigné sans art [1]. » J'ose affirmer que si ces paroles, qui sont sous la plume de l'hypercritique, une boutade injurieuse contre le poète de Venouse, avaient été prononcées devant celui-ci, par un des beaux esprits de la cour d'Auguste, il les eût considérées comme l'éloge le plus fin, le plus délicat, que l'on pût faire de son épître aux Pisons, et elles l'auraient confirmé dans l'opinion où il était, d'avoir parfaitement atteint le but qu'il s'était proposé en l'écrivant.

VIII.

Il reste, pour nous conformer au plan que nous avons suivi dans tout le cours de cet ouvrage, à recueillir ce que les anciens nous apprennent sur l'idée qu'on doit

[1] « De Arte quæris, quid sentiam. — Quid? Equidem de Arte, sine arte tradita. » Scaliger, dans *Dacier, Horace*, t. 10, p. 85. — Conférez Scaliger, *Poetices libri septem. Epist. ad Sylvium*, p. 5, éd. 1594, in-8°.

avoir du caractère de Lucius Pison et de son fils, auxquels cette épître, dernière œuvre de notre poète, est adressée; elle prouve évidemment qu'Horace, à la fin de sa vie, était lié d'amitié avec ces hauts personnages [1].

Velleius Paterculus était contemporain de Lucius Pison, et il écrivait son histoire lorsque celui-ci était encore préfet de Rome. Après avoir raconté ses victoires en Thrace et en Macédoine, il dit : « C'est l'opinion générale, que personne ne sait mieux que Pison, allier la fermeté à la douceur, et avec un extrême amour de son repos, être, sans le paraître, actif, appliqué, et suffire, par la facilité du travail, à l'expédition des affaires [2]. »

Sur son goût trop prononcé pour la débauche de table, nous avons le témoignage de Suétone qui, en parlant de la passion de Tibère pour le vin, dit : « Dans le temps même que, comme prince du sénat, cet empereur s'occupait le plus de la réforme des mœurs, il passa deux nuits et deux jours dans la débauche de la table, avec Pomponius Festus et Lucius Pison. Il donna au premier le gouvernement de Syrie, et au second la préfecture de Rome. Dans ses ordonnances de nomination, il les qualifiait d'agréables amis, et de compagnons de toutes ses heures [3]. »

Pline confirme ce fait [4], et Sénèque, voulant prouver que cette règle de Zénon, qu'il ne faut pas confier son secret à un homme qui aime le vin, souffre quelques exceptions, dit : « Ne puisons pas toujours nos exemples dans l'antiquité; Lucius Pison, préfet de la ville, ne cessa pas d'être ivre, depuis le moment où il fut mis en place; il passait à table la plus grande partie de la nuit, et dor-

[1] Conférez ci-dessus, liv. XIII, § 6, t. 2, p. 330; liv XIV, § 10, t. 2, p. 423; liv. XVI, § 3, t. 2, p. 526.
[2] Velleius Paterculus, lib. II, c. 98, p. 231 (B. l.).
[3] Sueton., *Tiber.* c. 42, t. 1, p. 402 (B. l.).
[4] Plin., *Hist. nat.* lib. XIV, c. 28 (22), t. 5, p. 366 (B. l.).

mait à peu près jusqu'à la sixième heure (midi). C'était alors que commençait pour lui la matinée : cependant il remplissait avec la plus grande exactitude ses fonctions, desquelles dépendaient la sûreté de la ville [1]. »

Il est bien probable que Sénèque, comme tous les argumentateurs, exagère. On peut croire que Lucius Pison avait l'habitude de veiller quand les autres dormaient, et qu'il dormait quand les autres veillaient; en un mot, qu'il faisait du jour la nuit, et de la nuit le jour; ce qui n'était pas une mauvaise distribution de son temps, pour remplir avec succès des fonctions qui ressemblaient à celles de notre préfet de police à Paris. Mais c'est à Tacite, qui n'est ni flatteur comme Paterculus, ni déclamateur comme Sénèque, que nous devons avoir recours, pour le jugement qu'il convient de porter sur Lucius Calpurnius Pison. Voici ce qu'en dit, dans ses *Annales*, ce grand historien, à l'année 785, trente-neuf ans après la mort d'Horace, dix-huit ans après celle d'Auguste :

« En ce temps-là mourut Pison, pontife [2]; sa mort fut naturelle, chose déjà rare parmi les hommes de ce rang, et d'une si haute illustration. Jamais il ne suggéra, jamais il ne prit lui-même de mesures tyranniques : quand il recevait des ordres, il en tempérait sagement la sévérité. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, et mérita, par ses victoires en Thrace, les honneurs du triomphe; mais ce fut comme préfet de Rome qu'il s'acquit le plus de gloire, ayant su adoucir les rigueurs d'une magistrature perpétuelle, et d'autant plus odieuse qu'elle était récente [3]. »

Tacite retrace en peu de mots l'histoire de cette ma-

[1] Senec., *Epist.* LXXXIII, 12 et 13, *Opera philosoph.* tom. 3, p. 571 (B. l.).

[2] Cette leçon, contestée de Tacite, est confirmée par une inscription publiée par Muratori. *Thesaur. inscript.* p. 584. L. CALPURNIUS PISO PONTIF. COS.

[3] Tacit., *Annal.* lib. VI, c. 10, t. 1, p. 540 (B. l.).

gistrature; et il nous apprend que les rois d'abord, et ensuite les consuls, remplissaient, quand ils étaient en ville, les fonctions qui lui furent attribuées, puis commettaient des délégués pour les remplir en leur nom quand ils étaient absens. Après cette digression, l'historien ajoute :

« Auguste, dans les guerres civiles, donna à Cilnius Mæcenas, simple chevalier, l'inspection générale sur Rome et sur toute l'Italie. Mais quand il se fut rendu seul maître du pouvoir, il craignit que la justice ordinaire, avec ses formalités et le seul secours des lois établies, ne pût suffire à contenir un peuple immense, et il préposa un consulaire, pour réprimer, par la force, et sans délai, les esclaves et les citoyens audacieux. Messala[1] fut le premier revêtu de cette charge; mais, au bout de quelques jours, il l'abdiqua, sous prétexte qu'il n'était pas propre à la remplir. Ensuite, Taurus Statilius, malgré son grand âge, en supporta dignement le fardeau; et enfin, Pison la posséda pendant vingt ans, et l'exerça durant ce long espace de temps, avec un égal succès. Il fut honoré, par un décret du sénat, de funérailles publiques[2]. »

Ce passage de Tacite est important à plus d'un titre. D'abord il nous donne une idée assez favorable du caractère de Lucius Pison, et une haute opinion de son habileté comme administrateur. C'est aussi par ce seul passage que nous apprenons qu'à sa charge de préfet de Rome, il joignait la dignité de pontife. Elle lui était nécessaire pour pouvoir légalement prendre connaissance des affaires religieuses si intimement liées aux affaires civiles chez les Romains, et surtout avec celles de la police de la ville, pendant les jours si fréquemment renouvelés des fêtes et des grands jeux qui se célébraient en présence des statues des dieux de l'Olympe[3], momen-

[1] Voyez ci-dessus, liv. VIII, § 1, t. 1, p. 521.
[2] Tacit., *Ann.* lib. VI, c. 10 et 11, t. 1, p. 540 à 543 (B. I.).
[3] Conférez Dionysius Halicar. VI, 13.

tanément enlevés à leurs temples. C'est alors qu'avaient lieu les réunions de peuples les plus nombreuses, et que les mauvaises mœurs se donnaient plus facilement carrière. La licence avait, dans ces occasions, plus besoin d'être surveillée, et elle ne pouvait être contenue que par le double frein de l'autorité civile et de l'autorité sacerdotale [1].

Lucius C. Pison, qui avait été nommé consul en 738, le fut encore en 753, c'est-à-dire l'an premier de l'ère chrétienne, l'année même où, selon un calcul erroné, on a placé la naissance de J.-C. [2]. Lucius Calpurnius Pison avait alors quarante-huit ans, et il en avait soixante, lorsqu'en 765 il fut nommé préfet de Rome [3]. Il dut se marier très-jeune. Auguste exigeait cela de tous les jeunes gens de famille ancienne ou illustre dont il favorisait l'ambition; et quand ils étaient retenus par le défaut de fortune, il les dotait [4]. Les fils d'un homme aussi habile à se maintenir en faveur, et toujours revêtu des plus grands emplois, promu aux plus hautes dignités, durent avoir beaucoup de facilité pour parcourir, comme leur père, la carrière des honneurs et des fonctions publiques.

L'épître d'Horace prouve que, quoique très jeune encore, l'aîné des fils de Pison avait un grand amour pour les lettres et des dispositions pour la poésie, ce qui dénotait une capacité précoce. Aussi, parvint-il promptement aux premiers grades militaires. Il fut préteur en Espagne, et y fut assassiné en 778 par un indigène de

[1] Ovid., *de Art. am.* I, 10, 97. — Ibid., *Trist.* II, v. 283. — Ibid. *Amor.* III, 2, v. 22. — Propert., II, 18, v. 4, 9, 15, 18.

[2] *Fasti consulares*, Almeloveen, 1705, in-12, p. 65. — Simson, *Chronicon*, édit. Wesseling, p. 1577.

[3] Conférez Tacit., *Ann.* VI, c. 10, p. 541 (B. l.).

[4] Comme pour le petit-fils de l'orateur Hortensius, voyez Tacit., *Ann.* II, 37, t. 1, p. 210 (B. l.).

la nation à moitié sauvage des Termestins [1]. Ainsi l'aîné des Pisons mourut avant son père. Un plus jeune fils de Pison survécut à son père, mais n'eut pas une fin plus heureuse que son frère aîné. Il naquit postérieurement à l'époque où Horace écrivit l'épître aux Pisons, et fut fait consul une première fois en 810 [2], une seconde fois en 816, puis proconsul en Afrique où il fut aussi assassiné en 824. On le soupçonna de vouloir se joindre aux mécontens de la province qu'il gouvernait, pour se faire proclamer empereur et s'opposer à l'avènement de Vespasien [3].

Tacite nous fait connaître un Lucius Calpurnius Pison qui montra, sous la tyrannie de Tibère, toute la fierté et l'indépendance d'un ancien Romain. C'était probablement un des frères du vainqueur de la Thrace auquel Horace adressa son épître. Il mourut (peut-être volontairement pour échapper aux délateurs) en 777, et ne paraît pas avoir laissé de postérité [4].

Le Cneius Calpurnius Pison, qui fut consul en 747, avait été le compagnon d'armes de notre poète dans l'armée de Brutus [5]. Le Cneius Pison, auquel Caligula enleva Orestilla sa femme [6], et qui conspira sous Néron, était probablement le fils de ce dernier [7]; mais cette branche

[1] Tacit., *Ann.* IV, c. 45, t. 1, p. 463 (B. l.). — Appian., *de Rebus Hispanicis*, lib. VI, c. 56-83, t. 1, p. 167, 168 et 203— Ibid. c. 99, t. 1, p. 223. et t. 3, p. 223, 267, 268 et 330. — Ibid. *de rebus punicis*, c. 110, t. 1, p. 458 et 459, édit. Schweighaeuser. Les *Termestini* de Tacite se placent à la ville de *Termes* où est Ptolémée, à l'ermitage de Nuestra Señora de Tiermes, à neuf lieues de Numance.

[2] Tacit., *Ann.* lib. XIII, c. 28, 31; t. 2, p. 246 à 249 (B. l.). — Tacit., *Ann.* lib. XV, c. 18, t. 2, p. 429 (B. l.)

[3] Tacit. *Hist.* lib. IV, c. 38, t. 3, p. 427 (B. l.).

[4] Conférez Tacit., *Ann.* lib. II, c. 34, t. 1, p. 205 (B. l.). — Ibid., *Ann.* lib. IV, t. 1, p. 425 (B. l.).

[5] Dion, LV, c. 8, p. 778. — Tacit. *Annal.*, lib. II, cap. 43.

[6] Dion, lib. LIX, c. 8, p. 911, et la note 103. — Sueton., *Caligula*, c. 25, t. 2, p. 33 (B. l.).

[7] Tacit., *Ann.* lib. XIV, c. 65; XV, c. 48, 65, t. 2, p. 404, 476, 502 (B. l.). — Ibid., *Hist.* lib. IV, c. 11, t. 3, p. 391 (B. l.).

de la puissante et nombreuse famille des Pisons, ainsi que celle du Pison [1], qui fut adoptée par Galba, sont étrangères aux Lucius Calpurnius Pison père et fils auxquels s'adresse notre poète dans son *Art poétique.* C'est pour qu'on ne les confonde point, ainsi qu'on l'a fait, avec d'autres personnages de même nom que nous sommes entrés dans ces détails.

IX.

Le temps qui se montre si souvent le compagnon constant de l'adversité, qui aggrave le malheur de l'homme jusqu'à ce qu'il l'ait précipité dans la tombe, semble n'être qu'à regret l'auxiliaire de sa prospérité. Il se complaît à accumuler les afflictions sur ceux qu'on croit avoir enchaîné la fortune, et quand il ne les précipite pas du sommet élevé où elle les a placés, il les enveloppe de tristes et sombres nuages. Auguste et Louis XIV virent tous deux, dans le déclin de leur âge, s'obscurcir cette auréole de gloire, ce brillant soleil de bonheur qui avaient éclairé la première moitié de leur règne. Tous deux, au milieu de leur carrière, eurent à déplorer la perte des grands hommes qui avaient contribué à leur élévation et à leur puissance, qui avaient répandu autour d'eux, et sur eux, l'éclat de leur illustration et les enchantemens de leur génie. Tous deux, sans être guerriers, firent la guerre avec succès, et virent leurs armées, long-temps invincibles, éprouver des défaites. Tous deux perdirent de leur famille ceux qui leur étaient les plus chers, et les successeurs légitimes de leur rang et de leur puissance. Il ne leur resta pas un ami à qui ils pussent se confier. Tous deux enfin, nés pour commander aux hommes, eurent

[1] Tacit., *Hist.* lib. I, c. 43.—Ib., lib. IV, c. 42, t. 3, p. 65. 435 (B. L.).

une vieillesse en proie aux artifices de leur femme, et subirent, le sachant, cette honteuse domination [1].

C'est de cette année 745-746 que l'on doit dater le commencement de cette seconde phase des destinées du tout-puissant Auguste.

Il était avec Tibère sur les bords du Pô, à un lieu nommé *Ticinum*, aujourd'hui Pavie, occupé à régler l'administration de cette riche et belle province de la Gaule cisalpine, quand vint un courrier annonçant que Drusus, revenant des bords de l'Elbe, était tombé dangereusement malade, et qu'il avait été forcé de s'arrêter au milieu de la Germanie sauvage. Tibère part, et voyageant avec une extraordinaire rapidité, traverse, sous la conduite d'un guide, des contrées inconnues et des peuples insoumis; il arrive près de son frère justement assez à temps pour recevoir ses derniers soupirs. Il suit son corps transporté à Rome, par les bras des soldats, et accompagné sur toute la route par les pleurs des populations contristées [2]. Auguste et Tibère prononcèrent tous deux, au Champ-de-Mars, l'éloge du héros; le sénat décréta des honneurs, et le peuple romain comprit la perte qu'il venait de faire. En songeant à lui et à Marcellus, on ne put s'empêcher de remarquer que l'amour du peuple semblait funeste aux princes qui en était l'objet. On parla d'une lettre écrite par Drusus, où le vainqueur des Germains avait manifesté le désir et l'intention de rétablir les institutions de la liberté, et de faire cesser le pouvoir illégal du principat [3].

On répandit sur Tibère et sur Auguste lui-même des

[1] Conférez Plin., *Hist. nat.* lib. VII, c. 46 (45), t. 3, p. 166 (B. L.). C'est le chapitre le plus philosophique de tout l'ouvrage de Pline.

[2] Valer. Maxim., lib. V, c. 5, § 3, tom. 1, p. 386 (B. L.). — Dion. lib. LV, c. 2, p. 771, 772. — Seneca, *Ad Polybium consolatio*, c. 35. 5, t. 2, p. 230 (B. L.).

[3] Tacit., *Ann*, lib. I, c. 33, t. 1, p. 78 (B. L.).

soupçons que le véridique Suétone considère comme calomnieux [1]. Ces rumeurs sinistres durent affliger d'autant plus Auguste que, par la perte de Drusus qui lui était cher, il voyait se préparer après lui, comme par une nécessité inévitable, l'élévation de Tibère qu'il n'aimait pas; de Tibère qui était bien certainement le fils de Tibérius Drusus. Ainsi Auguste, par son cruel triumvirat, son règne si long et si glorieux, ne réussit qu'à exalter la postérité de celui qu'il avait proscrit comme ennemi.

Tite-Live termina sa majestueuse histoire à la mort de Drusus, comme si le prestige attaché au nom de la république romaine eût disparu dans la tombe de ce jeune héros [2].

X.

Mécène succomba enfin à la fièvre qui le consumait depuis trois ans [3]. Il institua Auguste son héritier par un testament où se lisaient ces mots : « Souvenez-vous d'Horace comme de moi-même ». *Horatii Flacci, ut mei, esto memor* [4]. A. de R. 746. Av. J.-C. 8. Ag. d'H. 57.

Hélas ! ce dernier souvenir d'un ami sincère, cette dernière recommandation d'un puissant protecteur furent superflus. Horace, selon le vœu qu'il avait formé dans une ode immortelle, suivit Mécène au tombeau. Le poète de Venouse mourut à Rome presque subitement, le 5 des calendes de décembre, c'est-à-dire le 27 novembre, sous

[1] Sueton. *Claudius*, c. 1, t. 2, p. 78 à 80 (B. l.). — Velleius Paterculus, II, 97, p. 229 et 230 (B. l.).

[2] Tit.-Liv., *Epit.* lib. CXL, t. 8, p. 555 (B. l.).

[3] Plin., *Hist. nat.* lib. VI, c. 52, t. 3, p. 204.

[4] Dion., lib. LV, c. 7, p. 777, 778. — Sueton., *Vita Horatii*, édit Richter, p. 20. — Lion, *Mæcenatiana*, p. 1.

le consulat de Caius Marcius Censorinus, et de C. Asinius Gallus. La violence de son mal ne lui permit pas de signer son testament ; mais en présence de témoins, il institua Auguste son héritier. Auguste lui fit faire de magnifiques funérailles, et plaça son tombeau à l'extrémité des Esquilies, auprès du mausolée de Mécène [1].

Si l'on calculait l'âge d'Horace lorsqu'il mourut d'après le nombre des années qui se sont écoulées depuis sa naissance jusqu'à sa mort, il n'aurait vécu que cinquante-six ans onze mois dix-neuf jours ; mais comme dans cet intervalle se trouve comprise l'année de la réforme du calendrier par Jules César, ou l'année de confusion en 708 qui fut de 445 jours, il en résulte qu'Horace a réellement vécu cinquante-sept ans deux mois neuf jours [2].

Un faussaire maladroit, profitant de la réputation du poète, fit courir sous son nom une élégie en vers, et une lettre en prose adressée à Mécène. Personne n'y fut trompé; les vers de l'élégie étaient communs, et la lettre avait, dit Suétone, un défaut qui ne fut jamais le sien, celui d'être obscure [3].

XI.

Il paraît donc certain que toutes les poésies publiées

[1] « Tandem Romæ moriens anno ætatis suæ 57, cum Mecenate, qui ante eum moriebatur, sepultus est omni maxima pompa juxta tumulum ejusdem. » *Vita Horatii adhuc inedita, e codice Beroniliensi, B. expressa,* apud Kirchner, *Questiones Horatianæ,* Lipsiæ, 1834, in-4°. — « Humatus et conditus est extremis Esquiliis, juxta Mecenatis tumulum. » Dans Suetonii, *Vita Horatii,* édit. Richter, p. 136, 137, 138.

[2] Conférez Censorinus, *De die natali,* p. 108, édit. Havercampii. — Macrob., *Saturn.* I, 14, p. 254. — Sueton., *Jul. Cæsar,* t. 1, cap. 40, p. 64. — Selon Dion, Jules César n'intercala que 67 jours, ce qui réduirait la vie d'Horace de 13 jours, et son âge, à sa mort, à 57 ans 1 mois et 26 jours; mais ce système, suivi par M. de La Nauze, *Acad. des Inscript.*, t. 26, p. 257 à 266, n'a pas été adopté.

[3] Suetonii, *Horatii vita,* p. 121 à 125, edit. Richter.

par Horace, soit séparément, soit en recueils, nous sont parvenues, et on doit regretter vivement qu'il ait été prématurément enlevé au monde, quand son talent était encore dans toute sa force. Cependant, lorsqu'il mourut, il avait touché avec succès toutes les cordes de la lyre latine. Par lui, l'ode a pris tous les tons, et revêtu toutes les formes des autres genres de poésie. Sa muse, dans des hymnes sublimes, devient l'organe de la piété publique[1]; majestueuse et rapide, elle renferme dans un petit nombre de strophes une vaste épopée[2]; peintre pathétique d'un grand forfait, elle est sombre et terrible comme la Melpomène tragique[3]; interprète d'un cœur blessé, elle est douce et mélancolique comme la plaintive élégie[4]; violente et emportée, elle saisit l'arme de la satire, pour seconder les ressentimens de l'amant et ceux du poète[5] : dans de libres chansons, elle s'unit avec grâce à la gaîté des repas; se passionne pour la beauté, et s'anime au récit des craintes, des espérances et des jouissances de l'amour[6]. Mais ce qui la rend chère à tous les lecteurs, c'est que, dans ses vers pompeux, comme dans ses vers familiers, elle burine avec élégance et avec force les vrais principes de la morale, les préceptes du bonheur, et les règles du bon goût.

Les poésies d'Horace, classées d'après les sentimens qu'elles expriment, et les vérités qu'elles font ressortir, se groupent de manière à produire un enseignement philosophique et littéraire aussi complet que varié[7]. Il éclaire la raison, charme l'esprit, enchante l'imagination.

[1] Horat., *Carm. sæcul.* — *Carm.*, IV, 6; II, 19.
[2] Ibid., *Carm.* I, 15. — III, 27.
[3] Ibid., *Epod.* 5, 17, 7.
[4] Ibid., *Epod.* 15.
[5] Ibid., *Epod.* 4, 6, 10.
[6] Ibid. *Carm.* I, 5, 8, 9; II, 8; III, 21, 25, 28; IV, 11, 12, 13.
[7] Conférez H. Düntzer, *Kritik und erklarung der oden des Horaz*, Braunschweig, 1840, in-12, p. 7, 33, 96, 160, 195, 257, 268 et 292.

Dans ses odes, Horace s'est surtout attaché à inculquer à ses lecteurs la piété envers les dieux, et il insiste sur la nécessité de leur rendre le culte qui leur est dû [1]. L'ame est immortelle [2], et personne ne peut éviter la mort [3]. Il y a un dieu qui dispose des destinées humaines. La fortune n'est que l'instrument de la divinité [4]. Il faut qu'on espère en elle, qu'on implore sa miséricorde avec un cœur innocent et pur, qu'on soit reconnaissant des bienfaits qu'elle nous accorde [5]; qu'on se soumette sans murmure à sa volonté suprême [6]. Horace condamne l'impiété orgueilleuse qui voudrait méconnaître le pouvoir des dieux. Tout mortel est dévolu à Orcus [7], et a intérêt de comparaître devant lui avec une ame sans tache [8]. Le méchant seul renie la divinité [9]. Les mauvaises semences ne produisent que de mauvais fruits [10]. Le crime enfante le crime [11]. Quoiqu'avec un pied boiteux, le châtiment finit par atteindre le coupable [12]. La providence gouverne le monde; l'histoire des nations n'est que celle de ses décrets [13]. L'orgueilleux sera puni [14]; et même la bienfaisante déesse de qui ressort la propagation de l'espèce humaine, abhorre la dédaigneuse beauté qui se montre rebelle à son pouvoir [15].

Mais on ne peut révérer les dieux et se soumettre à leur

[1] Horat., *Carm.* III, 22; II, 17; I, 35.
[2] Ibid. II, 20; III, 30.
[3] Ibid., II, 14.
[4] Ibid., I, 21, 34. — *Carmen. secul.*
[5] Ibid., III, 18; III, 23, 13.
[6] Ibid., I, 24.
[7] Ibid., I, 28.
[8] Ibid., I, 12.
[9] Ibid.. *Epod.* 9.
[10] Ibid., *Carm.* I, 15.
[11] Ibid., *Epod.* 7.
[12] Ibid., *Carm.*, III, 2.
[13] Ibid. I, *Carm.*, 34, 35.
[14] Ibid., I, 37; IV, 6.
[15] Ibid., III, 10, 11.

volonté, qu'autant qu'on sait mettre un frein à ses passions et à ses désirs [1]. C'est-là une vérité sur laquelle Horace revient sans cesse. Il montre que la tranquillité de l'ame ne s'obtient que par un empire absolu sur soi-même [2]. Voilà les vraies richesses [3]; elles sont à la portée de tous [4], chacun peut les acquérir [5]; ne cherchez point ailleurs un contentement qui, sans cela, vous fuira toujours [6]. Désirez la médiocrité de la fortune [7]; dédaignez les grandeurs et la puissance; l'éclat et le bruit anéantissent les vraies jouissances; l'apparence tue la réalité [8]. Modérez-vous toujours, et en toutes choses, dans la joie comme dans la douleur [9]. Quels que soient les succès et les revers, soyez inébranlables [10]. Sachez résister à la mollesse, aux passions, même à l'amour [11]. Aimez les champs [12] et un repas frugal [13]. Réfugiez-vous dans le sein de la nature [14]. Que le luxe, l'oisiveté, ne vous livrent pas sans défense aux mauvais penchans; que l'éducation, l'habitude, vous arment de fermeté, de patience et de courage. La vertu, c'est la force, et sans elle il ne peut exister de vrai bonheur [15].

Mais cette vie passagère, les dieux ne nous l'ont accordée que pour en jouir, et Horace en enseigne les moyens en homme qui les a pratiqués. La nature varie sans

[1] Horat., *Carm.* I, 18; II, 2; III, 24.
[2] Ibid., II, 16.
[3] Ibid., III, 16.
[4] Ibid., II, 6.
[5] Ibid., I, 29, 31.
[6] Ibid., I, 3, 7; III, 1.
[7] Ibid., II, 18: III, 16.
[8] Ibid., II, 15; I, 20; IV, 2.
[9] Ibid., II, 9.
[10] Ibid., II, 3, 10.
[11] Ibid., I, 8; I, 27; I, 16; III, 27.
[12] Ibid., II, 6. *Epod.*, 2.
[13] Ibid., I, 20.
[14] Ibid., I, 11, 18.
[15] Ibid., III, 2.

cesse; sachez comme elle, varier votre existence; qu'aux heures sérieuses succèdent les heures de folie [1]. Débarrassez-vous de tous soins importuns [2]. Le plaisir fuit la foule, et il lui préfère un petit nombre d'amis [3]; tous les instans lui sont propices [4], mais il s'envole d'un aile rapide [5]; saisissez-le au passage; exempt de tout remords, livrez-vous à lui sans contrainte, et tâchez de le fixer près de vous le plus long-temps possible [6]. Jouissez du présent [7], sans vous inquiéter de l'avenir [8]. La vie est courte; la nécessité de la mort est égale pour tous [9]. Le passé ne revient plus. Que les chansons, l'amour et le vin vous donnent de vraies jouissances; le vin a souvent déridé le front de la plus sévère vertu [10]; l'usage modéré du vin égaye l'esprit, dissipe les soucis [11]; l'excès fait naître les querelles [12].

Les plus grandes jouissances de la vie ne sont pas dues à Bacchus, mais à l'Amour. Ce dieu a exercé un trop constant ascendant sur Horace, pour qu'il ne lui accorde pas une large part. Dans son Code philosophique du bonheur, il dit : L'amour fond sur nous avec violence, et s'enfuit avec rapidité, sans qu'on puisse le retenir [13]. Tout âge ne lui convient pas; il effraie la timide adolescence [14], et repousse la vieillesse impuissante [15]. La jeunesse seule

[1] Horat., *Carm.* IV, 12.
[2] Ibid., II, 11; III, 17.
[3] Ibid., I, 38.
[4] Ibid., III, 17.
[5] Ibid., I, 4, 9, 11.
[6] Ibid., II. 2, 14.
[7] Ibid., III, 17.
[8] Ibid., II, 11; III, 29. — *Epod.* 13.
[9] Ibid., IV, 7.
[10] Ibid., III, 21, 28.
[11] Ibid., *Epod.* 9.
[12] Ibid., *Carm.* I, 18, 27.
[13] Ibid., II, 5.
[14] Ibid., I, 23.
[15] Ibid., IV, 1. — *Epod.* 8 et 12.

convient à l'amour [1] ; quand il s'empare d'elle, il en devient inséparable [2] ; point de spécifique, point de breuvage salutaire qui puisse l'en délivrer [3]. L'amour nous saisit subitement, nous frappe capricieusement, nous rend sourds et aveugles pour tout ce qui n'est pas lui [4]. La beauté fait naître l'amour [5], et la laideur l'anéantit [6]. Mais la beauté disparaît promptement, et l'amour s'appuierait en vain sur elle seule [7]. L'amour purement sensuel est dénué de charmes [8]. Sa puissance est dans le cœur, qui ne change pas, plutôt que dans des attraits qui s'altèrent [9]. Le cœur est toujours le même ; infidèle une fois, il le sera toujours [10]. L'inconstant désir n'est que le simulacre de l'amour [11]. Les refus irritent sa fureur [12], et infligent à ses victimes le plus cruel délire [13]. L'amour veut la réciprocité dans les sentimens, et ne se laisse pas contraindre [14]. Le dieu malin désole souvent les amans, par une passion non partagée [15]. Il n'enchaîne d'une manière durable que les cœurs unis par une mutuelle sympathie [16]; eux seuls, sans rompre leurs liens, peuvent résister à tous les orages dont l'amour n'est jamais exempt [17].

L'amitié, qui ne connut jamais les vicissitudes de l'a-

1 Horat., *Carm.* III, 26.
2 Ibid., II, 4.
3 Ibid., *Epod.* 11.
4 Ibid., 14.
5 Ibid., *Carm.* III, 15.
6 Ibid., *Epod.* 12.
7 Ibid., *Carm.* I, 5, 25.
8 Ibid., I, 30.
9 Ibid., IV, 13 ; I, 13; III, 9.
10 Ibid., *Epod.* 15.
11 Ibid., *Carm.* III, 7, 12.
12 Ibid., II, 8.
13 Ibid., *Epod.* 5.
14 Ibid., *Carm.* III, 20.
15 Ibid., I, 33.
16 Ibid., I, 17.
17 Ibid., II, 12 ; III, 9.

mour, et qui, dégagé de l'intérêt grossier des sens, satisfait comme lui à cet immense besoin d'aimer, divin attribut de notre nature, l'amitié a trouvé dans Horace un digne interprète. Plusieurs de ses odes démontrent qu'elle échauffa son cœur à toutes les époques de sa vie. Selon lui, l'amitié nous enlève à nous-mêmes, et nous transporte tout entier dans l'ame d'un ami [1]; elle résiste au temps, à l'absence, à toutes les révolutions, à tous les revers [2]. Entre vrais amis, tout est commun; l'amitié fait disparaître l'inégalité des rangs et des fortunes [3].

Le commandement de soi-même, la piété envers les dieux, l'amour, l'amitié, les jouissances sensuelles employées avec modération, ne peuvent pas suffire à la prospérité des nations, au bonheur des individus; il y faut encore le sage et constant emploi des forces et des facultés humaines. Horace a, sur ce sujet, exprimé dans ses odes les vérités les plus utiles aux hommes, et à ceux qui sont appelés à les gouverner. Il y procède toujours avec ce ton d'autorité qu'il croit tenir d'Apollon lui-même. Nul n'est propre à tout; il faut avoir une juste défiance de ses forces [4]. Chacun doit suivre la pente de son génie [5], et obéir aux impulsions de son cœur [6]. Heureux celui qu'aucune entrave n'empêche de suivre ses inclinations [7], et qui emploie sa vie à faire du bien aux hommes [8]; il s'élève à lui-même un impérissable monument [9]. Les droits que l'on acquiert à la reconnaissance publique ne sont pas seulement en raison de la grandeur de l'entreprise, mais

[1] Horat., *Epod.* 1.
[2] Ibid., *Carm.* I, 36; II, 7.
[3] Ibid., *Epod.* 3.
[4] Ibid., *Carm.* I, 6.
[5] Ibid., IV, 8.
[6] Ibid., III, 19.
[7] Ibid., I, 1.
[8] Ibid., I, 10.
[9] Ibid., IV, 14.

en proportion des efforts qu'il est nécessaire de faire pour l'achever [1]. Il n'appartient qu'à un petit nombre de favoris des dieux, de s'élever à une hauteur éblouissante pour le commun des mortels; ceux-ci doivent désirer seulement de se mouvoir avec succès dans les régions inférieures [2]. Toute résolution contraire à nos habitudes est de courte durée [3]. Il est bien de lutter avec vigueur contre un vigoureux antagoniste, mais il faut épargner celui qui ne peut, ou ne sait pas, se défendre [4]. Ce qui nous rend cher à nos amis et à nous-mêmes, c'est le courage, c'est la probité et la fidélité du secret [5]. N'oublions pas que la vérité qui blesse, nous fait des ennemis [6]. Une conscience irréprochable [7], la sérénité de l'ame et la modération dans les désirs [8], la piété, la pudeur [9], la constance, la loyauté [10], le dévouement pour la patrie [11], la prudence, qui triomphe des obstacles plus sûrement que la force [12]; voilà ce qui fait le bonheur et la fortune des États comme des individus : l'un et l'autre sont durables, quand les lois, portées au plus haut degré de perfection, maintiennent sous un même joug tous les citoyens; quand l'union de ceux-ci prévient les divisions intérieures, et que leur courage protége le territoire contre les ennemis extérieurs [13].

Rien ne semble manquer aux instructions d'Horace; mais ce n'est pas lui qui affiche la prétention de vouloir

[1] Horat., *Carm.* IV, 9.
[2] Ibid., IV, 2.
[3] Ibid., *Epod.* 2.
[4] Ibid., 6.
[5] Ibid., *Carm.* III, 2.
[6] Ibid., II, 1. — *Epod.* 17.
[7] Ibid., I, 22; II, 18.
[8] Ibid., III, 1.
[9] Ibid., III, 6. — *Epod.* 16.
[10] Ibid., III, 3.
[11] Ibid., III, 5.
[12] Ibid., III, 4, 15; IV, 4; I, 2, 14.
[13] Ibid., IV, 5, 15.

endoctriner le genre humain; c'est à ses amis, aux femmes qu'il aime, que s'adressent ses philosophiques réflexions, c'est surtout à lui-même qu'il en fait l'application. Pour Horace, il ne suffit pas de satisfaire l'ame, le cœur, la raison, les sens, il faut encore combler ce vide que l'imagination produit dans l'existence la plus heureuse. La poésie se chargera de ce soin. Pour Horace, sans la poésie, la vie est incomplète; elle devient donc le thème favori de plusieurs de ses odes. La poésie, selon lui, est une faculté innée[1], qui immortalise celui qui la possède[2]. Le poète est, dès son enfance, l'objet de la protection spéciale des dieux[3]; il est inspiré par eux[4]. La poésie est la consolatrice de l'homme[5], elle est sa bienfaisante compagne dans toutes les circonstances de la vie[6]. Rien ne peut résister à son empire; elle adoucit les caractères les plus féroces[7], elle distribue les couronnes de la renommée même aux objets inanimés[8]. Les plus grands dieux ne dédaignent pas de dicter au poète ses chants révérés, et de s'exprimer par leur bouche[9]. Les écrits des vrais poètes ne meurent point[10]. Le poète doit savoir mesurer ses forces, et connaître la nature de son génie[11]. Tout ce qu'il doit demander aux dieux, c'est de pouvoir conserver jusqu'à son dernier jour, la faculté de jouir des sons de la lyre[12].

Les mêmes maximes de sagesse, les mêmes préceptes pour la conduite de la vie, qu'Horace a, dans ses odes,

[1] Horat., *Carm.* IV, 3,
[2] Ibid., II, 20; III, 20.
[3] Ibid., III, 4.
[4] Ibid., III, 11; IV, 3.
[5] Ibid., I, 26.
[6] Ibid., I, 32; II, 13.
[7] Ibid., II, 19.
[8] Ibid., III, 13.
[9] Ibid. III, 25.
[10] Ibid., IV, 9.
[11] Ibid., II, 12; IV, 7.
[12] Ibid., I, 31; IV 6.

revêtus de la pompe harmonieuse de la poésie, se retrouvent exprimés dans les vers familiers, énergiques et concis de ses *Sermones*, c'est-à-dire de ses satires et de ses épîtres; mais il y joint la peinture des vices, des ridicules et des travers, et il s'efforce de les corriger. C'est pourquoi il insiste sur l'utilité de la satire [1]. Il fait voir que la félicité se trouve dans la vertu seule [2]; que le résultat certain de la philosophie est la paix de l'ame et du cœur. Il développe les avantages de la frugalité [3] et du séjour de la campagne sur celui de la ville [4]. Il invite à ne pas oublier qu'on doit mourir, et il excite à jouir de la vie, mais sans se rendre esclave des voluptés. Il exhorte à supporter avec modération la bonne fortune [5]. Il montre que personne ne sait se contenter de son sort [6], et que l'homme, naturellement inconstant et variable, en fuyant un excès, tombe dans l'excès contraire [7]. Aveugles pour nos défauts, nous sommes très-clairvoyans pour ceux des autres [8]; soyons, au contraire, pleins d'indulgence pour nos amis [9]. Horace livre au ridicule et au mépris la folie et la bassesse de l'avare [10]. Il se moque du sot colère [11], du sot bavard et importun [12], du sot fastueux [13], du débauché, du parasite, du gourmand, des vieilles intrigantes [14], du fanatique hypocrite qui aspire à

[1] Horat., *Serm.* I, 4, 10; II, 1.
[2] Ibid., *Epist.* I, 6.
[3] Ibid., *Serm.* II, 2. — *Epist.* I, 1, 2, 3, 5, 16.
[4] Ibid., *Epist.* I, 14, 16.
[5] Ibid., I, 4, 15, 5, 6, 8.
[6] Ibid., *Serm.* I, 1. — *Epist.* I, 8.
[7] Ibid., I, 2; II, 3, 7. — *Epist.* I, 3, 8, 14.
[8] Ibid., *Epist. ad Pisones.*
[9] Ibid., *Serm.* I, 3.
[10] Ibid., II, 5.
[11] Ibid., I, 3,
[12] Ibid., I, 9.
[13] Ibid., II, 4, 8.
[14] Ibid., II, 4, 3, 8.

passer pour philosophe [1]. Il prouve que la gaîté est la meilleure compagne de voyage [2]; que le bonheur est en nous-mêmes, et non pas dans les lieux que nous habitons[3]. Il fait la guerre à tous les préjugés vulgaires qui nous troublent et nous désolent. Il démontre que ce n'est pas dans la splendeur du rang, mais dans les qualités de l'ame et dans la vertu, que consiste la vraie noblesse [4]. Que les richesses ne sont utiles que par l'usage qu'on sait en faire [5]. Que les bienfaits des grands ne méritent pas le sacrifice de notre liberté [6]. Cependant, il enseigne l'art de leur plaire, art utile pour nous ou pour nos amis [7], qu'il a su lui-même pratiquer. Il instruit bien plus longuement dans cet autre art, qu'il a si bien connu, et dont il a fait un si beau et un si noble usage, l'art poétique. Il peint les ridicules et les manies de ceux qui l'exercent, et livre à la risée les faux poètes, les plagiaires et les insipides imitateurs [8]. Il combat avec la même hardiesse les faux jugemens du public, en poésie [9]; mais il élève bien haut la dignité de l'art. C'est par lui que les premières lois, et les vérités morales se sont gravées dans la mémoire des hommes; que la gloire des héros s'est perpétuée; que le monde a été civilisé. Il considère la poésie sous tous ses rapports; il en expose toutes les difficultés; il en développe toutes les règles; il en révèle tous les secrets [10].

C'est ainsi qu'en ne paraissant que céder à l'attrait de son penchant de poète, et de ne vouloir plaire qu'à ceux

[1] Horat., *Serm.* I, 3.
[2] Ibid., I, 5.
[3] Ibid., *Epist.* I, 11.
[4] Ibid., *Serm.* I, 6.
[5] Ibid., *Epist.* I, 12.
[6] Ibid., I, 7.
[7] Ibid., I, 17, 18, 9.
[8] Ibid., I, 19, 20. — *Serm.* I, 4, 10.
[9] Ibid., *Epist.* II, 1, 2. — *Epist. ad Pisones.* — *Serm.* I, 4, 10.
[10] Ibid., I, 2. — *Epist. ad Pisones.* — *Serm.* I, 4, 10.

qui lui étaient chers, Horace a fait de son livre le code de la raison et du goût.

XII.

Du temps de Suétone, c'est-à-dire sous Trajan, on montrait encore avec vénération, près du petit bois de Tibur, la maison de campagne qu'Horace avait habitée [1]. Ce n'est que sur de bien légères probabilités qu'on a cru reconnaître les ruines de sa modeste villa à côté du couvent de St-Antonio [2]. On a déterminé avec plus de certitude l'emplacement de son bien de Sabine dans la vallée de Licenza, et celle de la fontaine Bandusie près de Palazzo, dans les environs de Venouse [3]. Nous avons décrit tous ces lieux, et nos descriptions se trouvent éclaircies par notre carte topographique des environs de Tibur. Quoique Suétone nous apprenne que ce fut à Rome qu'Horace mourut, cependant il nous dit en même temps qu'il résidait plus habituellement dans sa retraite rurale de la Sabine ou dans celle de Tibur [4].

Nous pouvons aussi nous flatter d'avoir une assez bonne représentation des traits d'Horace vus de profil

[1] Suetonii, *Horatii vita*, p. 113, edit. Richter.

[2] Suetonii, *Horatii vita*, p. 120 et 121, edit. Richter. — Cornelia Knight, *a Description of Latium*, London, 1815, in-4°, p. 235 et 240. — Sickler, Rome, 1805, (n° 5, Tivoli), *Explication du plan topographique*, p. 37. — Westphall., carte *dei Contorni di Roma moderna*, 1829. — Id. *Die Romische campagna*, Berlin, 1829, p. 101, 110, 131. — Muller's, *Roms campagna*, Leipsig, 1824, in-8°, p. 277 à 285. — William Gell, *Topography of Rome*, London, 1834, in-8°, p. 267 à 276. — Sebastiani, *Viaggio a Tivoli*. Voyez la *Carta topographia*, t. 1, p. 11, et t. 2, p. 366 à 420. — Heerkens, *Notabilium libri* II, p. 29, 30, 34.

[3] Voyez ci-dessus, liv. VI, § 11; et liv. VII, § 24, t. 1, p. 409, 414 et 516.

[4] Suetonii, *Horatii vita*, t. 2, p. 452 (B. l.), p. 412, édit. Richter.

dans deux médaillons contorniates tous deux portant son nom [1]. qui ne sont point contredits par le portrait qu'il a fait de lui-même [2]. Ces médaillons ont été gravés comme tous ceux de ce genre dans le cinquième siècle; mais la ressemblance qu'ils ont entre eux, nous donne lieu de présumer qu'ils ont eu pour types primitifs des portraits exécutés du vivant même d'Horace. Celui des deux qui a le moins souffert par l'effet du temps, se trouve reproduit avec fidélité, par la gravure placée en tête de cet ouvrage.

La multitude des manuscrits d'Horace où ses poésies sont toutes transcrites dans l'ordre que les anciens les ont connues, les ont citées, est une garantie de leur authenticité que bien peu d'œuvres d'auteurs de l'antiquité offrent au même degré. Presqu'aucun de ces manuscrits n'est antérieur au dixième siècle; mais on ne peut douter qu'ils ne soient la reproduction, plus ou moins exacte, du recueil de ses œuvres tel qu'il fut mis au jour après sa mort. Auguste, en sa qualité d'héritier, a dû être le premier éditeur des poésies d'Horace. Il en eut un autre dans la personne de Vettius Agorius Mavortius, qui fut consul en l'an 527 de notre ère. Plusieurs de ces manuscrits constatent, par la souscription du copiste, qu'ils sont conformes à l'exemplaire que ce consul fit exécuter pour son usage à l'aide de Félix, orateur et grammairien [3]. Tous diffèrent trop entre eux, pour qu'ils soient la reproduction d'une seule et même copie; et ils se ressemblent assez pour donner la certitude que les diverses copies dont ils dérivent, proviennent de celles qui avaient été faites sur le manuscrit original, ou sur

[1] Visconti, *Iconographie romaine*, part. 1, c. 4, § 6, t. 1, p. 288, in-4°, *Atlas*, pl. XIII. — Masson, *de Horatii effigie*, apud *Horat. Vita*, 1708, in-8.
[2] Conférez Horat., *Epist.* I, 7, v. 25, et ci-dessus, t. 1, p. 4.
[3] Relandi, *Fasti consul.*, p. 696. — Bentleii, *Horatius Flacc.*, Lipsiæ, 1764, præfatio, p. 9. — Conférez ci-dessus, liv. XII, § 6, t. 2, p. 253.

des copies contemporaines du siècle d'Auguste. Ces manuscrits fournissent donc à la saine critique les moyens de fixer le texte de notre poète, et d'empêcher qu'il ne soit altéré par les conjectures d'une trompeuse érudition.

Diverses vies anciennes d'Horace accompagnent ses poésies dans certains manuscrits. La plus étendue se trouve aussi dans Suétone, et elle est, à juste titre, attribuée à cet auteur. Toutes ces vies rapportent les mêmes circonstances, et constatent les mêmes faits.

En marge de plusieurs manuscrits d'Horace, sont écrits les commentaires de Porphyrion, d'Helenius Acron et d'autres scholiastes sur ses poésies. Ces commentaires sont en partie extraits d'autres plus anciens d'Æmilius, de L. Modestus et de Terentius Scaurus, ainsi que de l'ouvrage intitulé : *De personis Horatianis* [1].

XIII.

Nous avons cherché dans cet ouvrage à ne rien omettre de ce qui pouvait éclairer les lecteurs sur le poète qui a été le plus lu, le plus étudié, et qui cependant, après tant de travaux, n'est que très-imparfaitement connu. Nous l'avons replacé, pour cet effet, au milieu du siècle où il a vécu. Historien exact, nous l'avons rendu lui-même l'interprète de ses sentimens et de ses pensées, le narrateur de ses actions et des événemens de sa vie. Pour atteindre ce but, nous nous sommes efforcés, au-

[1] Conférez Suetonii, *Horatii vita*, edit. Richter, Zwickaviæ, 1830. — Sueton., t. 2, p. 450 à 453 (B. l.). — *Horatii vita*, ex Codice Joanne Bond. Apud *Horatii poemata, annot.* Joanne Bondi, Aurelianis, 1767, p. 230. — *Horatii vita e Codice* V, dans les odes d'Horace par Vanderbourg, t. i, p. 54. — *Vita Horatii adhuc inedita* ex Codice Beronilensi, B. *expressa*, apud Kirchner, *Questiones Horatianæ*, Lipsiæ, 1834.

tant que la faiblesse de notre langue et celle de notre plume nous l'ont permis, de donner par la traduction une idée des productions de sa muse, si variée, si sévère, si enjouée, si caustique, si familière et si sublime. Puissions-nous avoir réussi à remplir, au gré de nos lecteurs, la tâche que nous nous sommes imposée.

Da veniam scriptis, quorum non gloria nobis
Causa, sed utilitas officiumque, fuit.

Ovid.

FIN.

PRÉLIMINAIRES

DE LA

TABLE ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES.

L'ordre chronologique, suivi dans cet ouvrage, est le seul qui nous ait paru propre à jeter de la clarté sur les matières que nous avions à traiter, sur les événemens qu'il nous fallait raconter. Néanmoins l'enchaînement des faits, la liaison des idées nous ont quelquefois forcés de nous écarter momentanément de cet ordre, ou de ne pas y adhérer trop rigoureusement. Dans la table analytique et chronologique qui va suivre, les énonciations sommaires de tout ce qui se trouve dans nos deux volumes, sont rappelées à des dates précises; nous avons même ajouté aux chiffres des années, les noms des consuls, afin d'éviter les erreurs que peuvent produire les différentes manières de compter, ou la diversité des systèmes chronologiques.

Pour établir la date de la composition et de la publication des poésies diverses d'Horace, nous avons étudié chaque pièce séparément dans cet unique but; nous l'avons ensuite conférée avec toutes les autres pièces de l'auteur, et avec tout ce que l'antiquité pouvait nous fournir de faits et de particularités, durant toute la période de temps où il a écrit. Cette étude a été longue et difficile; mais comme elle devait être la base de notre ouvrage, nous l'avons poursuivie avec une grande constance, en faisant abstraction de tout ce qui avait été écrit sur ce sujet. Notre travail terminé, nous en avons comparé les résultats avec ceux de tous les savans qui se sont occupés de résoudre les mêmes questions, et lorsque nous nous sommes trouvés en dissidence avec un ou plusieurs d'entre eux, ce n'est qu'après un nouveau, un long et mûr examen, que nous sommes restés fermes dans notre opinion ou que nous l'avons abandonnée pour adopter celle d'un autre; ou, enfin, qu'éclairé par tant de discussions, nous avons tranché la question par une opinion nouvelle et différente de celle que nous nous étions primitivement formée, différente aussi de celle des autres critiques.

Les recherches auxquelles nous nous sommes livrés sur la chronologie des poésies d'Horace nous ont démontré que chacune des pièces qui composent son recueil, avait d'abord reçu séparément une première

publication (Voyez ci-dessus, t. 2, p. 134 et 135), soit par le fait de l'auteur, soit par celui des personnages auxquels elles étaient adressées. Stace nous apprend qu'il en fut ainsi à l'égard de ses Sylves : « *Quid ? quod hæc serum erat continere, quum illa vos certe, quorum honori data sunt, haberetis* ». Voyez P. Papinii Statii, *Epistola ad Stellam*, dans Weber, *Corpus poet. latin.*, 1833, in-8°, p. 898. Il nous a paru évident qu'Horace, en publiant, à plusieurs reprises, les livres de ses poésies, s'est écarté à dessein, et par de justes motifs, de l'ordre chronologique; et que, lorsqu'il augmentait son recueil d'un ou deux livres, il publiait de nouveau les premiers, en y insérant les pièces nouvelles composées depuis; que ce n'était pas toujours dans les derniers livres qu'il insérait les pièces composées en dernier. C'est ainsi que Martial, long-temps après, en a agi à l'égard de plusieurs de ses épigrammes. (Conférez Masson, *Plinii secundi junioris vita*, § 12, p. 112 et 113.) Enfin, Horace a, par diverses raisons, différé long-temps d'insérer dans ses recueils de poésies, certaines pièces déjà connues. Il en est aussi que, par de bons motifs, il n'a pas jugé à propos d'admettre dans son livre, et qui n'y ont été insérées qu'après sa mort. Tous ces faits sont prouvés par le texte d'Horace, par le grand nombre de manuscrits qui nous en restent, tous d'accord relativement à l'ordre des pièces. Les mêmes faits sont encore confirmés par les détails que donnent les anciens scholiastes sur les motifs qui ont inspiré chacune des poésies de ce recueil, et enfin par le témoignage de Suétone, dans la vie de notre poète.

Il ne faut pas comparer, comme l'ont fait Bentley, et plusieurs autres, à son exemple, les recueils de poésies élégiaques, tels que ceux de Tibulle, de Properce et d'Ovide, composés d'une même sorte de vers, dictés par une passion unique, avec les recueils d'auteurs de poésies diverses écrites sur différens sujets, dans des circonstances dissemblables, pour des motifs qui n'ont aucun rapport entre eux, et qui se composent de vers dont les mètres sont aussi variés que les occasions qui les ont inspirés. Détruisez dans les premières l'ordre des temps, vous anéantissez tout le prestige qui s'attache à chacune des pièces en particulier; vous leur faites perdre toute leur beauté. Elles cessent dès lors d'être l'histoire intéressante de toutes les phases d'une vie amoureuse. On ne comprend plus rien aux alternatives de douleur et de joie, d'abattement et d'extase, de calme et de délire, dont elles sont la vive peinture. C'est un roman plein de chaleur, d'éloquence, de naturel et d'intérêt, dont vous avez brouillé, transposé tous les chapitres. Pour les seconds recueils, au contraire, si, au lieu de consulter dans l'arrangement des pièces qui les composent, le plaisir de l'oreille, celui des contrastes, et la nécessité de donner, dès le début, une juste opinion de l'auteur et de son œuvre, vous vous astreignez à l'ordre chronologique, vous faites un tort notable à tout le recueil, et il peut arriver qu'en agissant ainsi, vous empêchiez par vos premières pages, d'en poursuivre la lecture.

Horace nous fournit à cet égard un exemple frappant. Il est peu d'au-

teurs de poésies diverses dont le recueil offre un moindre nombre de pièces médiocres. Dans l'état où il se trouve, et tel qu'il l'a lui-même rangé, la première pièce est adressée à Mécène, si chéri d'Auguste et du peuple romain, et le grand protecteur des hommes de lettres; elle est en vers asclépiades, de tous les mètres latins celui qui a le plus d'analogie avec la gravité imposante de notre vers alexandrin; elle roule sur un sujet philosophique, sur les différens penchans qui dominent les hommes, et sur celui d'Horace en particulier, qui est d'obtenir une place parmi les poètes lyriques. La seconde pièce, dont les strophes en mètres saphiques, déroulent une harmonie savante, porte en tête le nom d'Auguste, et elle a pour but de persuader aux Romains, que le seul moyen d'apaiser les dieux irrités par les crimes des guerres civiles, et de sauver l'empire, est d'en laisser diriger le gouvernement par Auguste. La troisième pièce est en vers glyconiques et asclépiades qui alternent; elle n'est point divisée en strophes comme la précédente, le style en est moins pompeux, le ton plus humble et plus familier; elle est adressée à Virgile, partant pour Athènes pour refaire sa santé et achever son *Énéide*. Le poète supplie Vénus et les Frères jumeaux, d'être favorables à cet ami chéri, et de le lui ramener sain et sauf. Ainsi, dès le début, le moraliste, le citoyen zélé pour la gloire et le bonheur des Romains, l'homme sensible se montrent avec éclat. Le poète déploie la souplesse et la variété de son talent, dans trois pièces qui diffèrent entre elles, par le sujet, le mètre, et le caractère du style. Les trois noms les plus illustres, les plus populaires de l'époque, décorent ces trois pièces, et indiquent quelles étaient les liaisons, les opinions de l'auteur du recueil, et quel rang il occupait alors dans le monde et dans l'estime des hommes. Cependant, parmi ces trois pièces, la première a été composée en 735, trois ans avant la seconde, lorsqu'Horace avait 46 ans, et toutes trois sont postérieures aux trois quarts des odes qui composent les trois premiers livres.

Veut-on savoir actuellement ce qu'aurait été dans son début le recueil des poésies d'Horace, si, lorsqu'il publia, pour la première fois, les deux premiers livres, il s'était astreint à l'ordre chronologique. Le récit d'une dispute ignoble (la satire septième du livre Ier), qui rappelle le temps affreux de la guerre civile, et qui se termine par un mauvais calembourg, eût été la première pièce du recueil; puis, ensuite, on aurait vu les deux odes infâmes sur la vieille débauchée. Voudrait-on poursuivre encore ce parallèle, jusqu'à la sixième pièce du recueil; on verrait qu'en s'astreignant à l'ordre chronologique, les scènes hideuses des Esquilies, et la pétarade du dieu Priape, et les noms odieux des sorcières Canidie et Sagana, remplaceraient les odes si belles et si gracieuses, décorées des noms glorieux d'Agrippa et de Sestius, le consulaire, et du doux nom de Pyrrha, la belle blonde.

On a peine à comprendre comment un homme de goût, de savoir et d'esprit, tel qu'était Sanadon, a eu l'idée de changer l'ordre des poésies d'Horace, pour les ranger selon l'ordre chronologique qu'il avait adopté.

(Conférez *les poésies d'Horace, disposées suivant l'ordre chronologique, par* le R. P. Sanadon, 1728, 2 vol. in-4°, chez Guillaume Cuvilier.)

Comme Sanadon s'était livré à d'assez grandes recherches pour déterminer la date de chacune des compositions d'Horace, il est probable qu'il croyait donner à son travail, par une telle innovation, plus de clarté, et mieux faire ressortir les erreurs du système que Bentley avait exposé sur ce sujet, dans la préface de son édition d'Horace. (Richardi Bentleii, *Horatius præfatio*, t. 1, p. 11, édit. Lipsiæ, 1764, in-8°.) Mais cette chronologie des poésies d'Horace avait été très-solidement réfutée, presqu'aussitôt sa publication, par Masson, dans son *Histoire critique de la république des lettres*, t. 5, p. 148 à 203, Amsterdam, 1714, in-12; et depuis par Johnson, Cuningham, et Markland. En dernier lieu, elle a été encore combattue avec succès par M. Kirchner, dans ses *Questiones horatianæ*, p. 4 à 40. Il fallait la grande réputation de Bentley, pour que tant d'hommes érudits aient cru nécessaire de démontrer que ses assertions hasardées sont contraires, de tous points, au texte d'Horace; qu'elles répugnent à la vraisemblance et aux faits de l'histoire, dont les dates sont les plus certaines et les mieux connues.

Ce système ne pouvait soutenir un examen sérieux, puisqu'il tend à faire d'Horace, considéré comme auteur de poésies diverses, un poète tel qu'il n'en exista, tel qu'il n'en existera jamais. Selon Bentley, l'auteur de tant d'odes sublimes ou gracieuses, de satires mordantes, d'épîtres spirituelles, aurait su si bien commander à ses inspirations poétiques, que pendant un certain nombre d'années, il se serait condamné à n'écrire que des satires; pendant une autre période de son existence, il n'aurait écrit que des odes; puis après des épîtres; et cette nouvelle période de temps écoulée, le goût d'écrire des odes lui aurait repris. C'est depuis la vingt-sixième jusqu'à la vingt-huitième année de son âge, qu'il aurait écrit ses satires; puis il serait resté trois ans sans rien faire (trois ans sans faire de vers, à l'époque la plus ardente, la plus poétique de la vie!). Il aurait ensuite écrit son second livre de satires, depuis l'âge de trente-un ans jusqu'à trente-trois; puis les trois livres d'odes, depuis l'âge de trente-six jusqu'à quarante-trois ans. Le poète se serait encore abstenu de toute composition pendant trois ans, et il aurait mis au jour son premier livre d'épîtres pendant les années quarante-six et quarante-sept de son âge. Pendant deux années encore, il se serait abstenu de rien composer, et il aurait fait paraître son quatrième livre d'odes et le poème séculaire, entre les années de son âge, quarante-neuf et cinquante-un. Quant au second livre des épîtres et à l'*Art poétique*, Bentley dit qu'il ne peut en déterminer la date.

Pour tout lecteur familiarisé avec la lecture d'Horace, et les faits du siècle d'Auguste, il suffit d'exposer un tel système pour le réfuter.

Dira-t-on que Bentley n'a voulu déterminer que les dates de l'apparition des livres d'Horace, et non celles des différentes pièces qui les composent. (Conférez James Tate *Horatius restitutus or the books of*

Horace arranged in chronological order according to the scheme of doctor Bentley, 1837, in-8°, *Dissertation*, p. 82 et 144.) Mais, en admettant cette explication (qui est contraire à ce que dit lui-même Bentley, qui se sert du mot *perfecit*), le système de Bentley n'en devient que plus invraisemblable, puisqu'il en résulterait, qu'après avoir composé ses plus belles odes, bien avant l'âge de trente-six ans, Horace se serait abstenu d'en publier aucune avant cet âge. D'ailleurs, la recherche des dates de la publication de chacun des livres de poésies d'Horace, devient tout à fait oiseuse, si elle ne détermine pas en même temps les années dans le cours desquelles chaque pièce a pu être composée. C'est surtout ces dernières dates qu'il nous importe de connaître, puisqu'elles seules nous donnent les synchronismes des faits et des circonstances qui peuvent avoir provoqué les inspirations du poète ; qu'elles seules nous fournissent les moyens d'éclaircir ces faits, et de donner une juste interprétation du texte d'Horace. On pourrait, au contraire, se tromper sur les dates de la publication de chacun des livres d'Horace, sans qu'il en résultât aucune autre erreur sur l'histoire en général, et sur l'histoire d'Horace en particulier, sans que l'une et l'autre fussent moins exactes et moins vraies.

Au reste, Bentley s'est contenté d'exposer son système dans une page de sa préface, sans lui donner aucun développement. Il s'est bien gardé de déranger l'ordre des livres du recueil d'Horace, et il s'est conformé à celui que lui présentaient les nombreux manuscrits qu'il avait sous les yeux. C'est donc une chose étrange de voir un savant, recommandable par plusieurs ouvrages sur les mètres des anciens et leurs différentes espèces de vers, publier une édition d'Horace, où les livres de ses poésies sont, selon l'éditeur arrangés, mais selon nous dérangés, d'après le système chronologique de Bentley, depuis si long-temps réfuté, depuis si long-temps abandonné. C'est cependant ce qu'a fait M. James Tate, dans l'édition d'Horace dont nous avons cité le titre plus haut. Cependant M. Tate n'avait pas, comme Sanadon, à faire ressortir des recherches nouvelles sur la chronologie d'Horace ; il ne fait même aucune réponse aux objections faites contre l'ordre établi par Bentley ; sa plus forte raison, pour l'admettre, c'est parce que cet arrangement est de Bentley, oubliant entièrement la sage maxime de notre poète :

Nullius addictus jurare in verba magistri.

Horat., *Epist.* I, 1, 14.

L'impression de notre ouvrage se terminait, lorsque nous avons reçu celui de M. Charles Franke, intitulé : *Fasti horatiani*, Berolini, 1839, in-8°. Nous avons vu, avec plaisir, que pour plusieurs des pièces de poésies d'Horace, sur la date desquelles nous n'avons pu nous trouver d'accord avec M. Kirchner, M. Franke se soit rencontré avec nous sans connaitre notre ouvrage. Nous osons croire qu'il en eût été ainsi pour toutes les autres dates où nous différons d'avec plusieurs critiques recommanda-

bles, si M. Franke n'avait pas, dans le plan général de son travail, suivi comme Bentley, une marche opposée à celle qui devait le conduire au but; si, comme le célèbre critique anglais, il ne s'était pas laissé égarer dans ses recherches, par un système préconçu et arrêté d'avance. M. Franke a, comme Bentley, commencé, par des argumens négatifs de nulle valeur, à déterminer les dates de la publication de chaque livre d'Horace; puis il a ensuite recherché les dates de la composition de chaque pièce. C'est le contraire qu'il fallait faire. On ne peut cependant disconvenir qu'il ne déploie beaucoup de savoir et de sagacité dans les discussions de détail; mais, comme il fallait qu'il se renfermât dans les limites des périodes de temps déterminées par lui faussement, il n'a pu éviter de commettre des erreurs pour un bon nombre de piéces dont les dates n'appartiennent pas à la période de temps qu'il leur assigne. M. Franke, en suivant la méthode vicieuse de Bentley, a cependant cherché à en éviter les inconvéniens et les erreurs, mais il n'y a pas entièrement réussi.

Selon le système de M. Franke, Horace, depuis l'âge de vingt-quatre ans jusqu'à trente-cinq, n'aurait composé, ou au moins publié, que des satires. A l'âge de trente-cinq ou trente-six ans (M. Franke hésite entre ces deux années), Horace aurait composé ses épodes; puis ses trois livres d'odes, entre trente-cinq et quarante-un ans; ensuite les épitres entre quarante-un et quarante-cinq ans. Notre poète aurait été ensuite trois ans sans faire de vers, et à l'âge de quarante-huit ans, il se serait remis à écrire le poème séculaire et les odes de son quatrième livre, qu'il ne publia qu'à l'âge de cinquante-deux ans. Comme Bentley, M. Franke ne trouve aucun moyen de déterminer la date des épitres du livre II. Il lui paraît seulement certain qu'elles ont été composées après le poème séculaire, c'est-à-dire après l'âge de quarante-huit ans. Quant à l'*Art poétique*, M. Franke n'y trouve rien qui puisse lui faire assigner une date quelconque. (Voyez Carolus Franke, *Fasti Horatiani*, c. 7, p. 80 et 81.) Cette dernière conclusion paraîtra assurément bien étrange pour quiconque, après avoir lu M. Franke, saura avec quelle assurance il fixe des dates bien autrement incertaines. Quant au système de M. Franke, on doit lui appliquer ce que nous avons dit de celui de Bentley, auquel il ressemble tant.

TABLE

ANALYTIQUE LT CHRONOLOGIQUE DES MATIERES

CONTENUES DANS

L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES POÉSIES D'HORACE.

LIVRE Ier. — TOME Ier.

689. — 710.

An de Rome 708.

C. JULIUS CÆSAR III, DICT. III. — L. ÆMILIUS LEPIDUS COSS.

Avant J.-C. 46. — Age d'Horace 19.

An de Rome 709.

C. JULIUS CÆSAR IV, *sine collega.*

Avant J.-C. 45. — Age d'Horace 20.

An de Rome 710.

C. JULIUS CÆSAR V. — M. ANTONIUS COSS.

Avant J.-C. 44. — Age d'Horace 21.

An de Rome 714.

CN. DOMITIUS CALVINUS II. — C. ASINIUS POLLIO COSS.

LUCIUS CORNELIUS BALBUS. — PUBLIUS CANIDIUS CRASSUS SUFF.

Avant J.-C. 40. — Age d'Horace 25.

714. — 716.

An de Rome 714.

An de Rome 715.

L. MARCIUS CENSORINUS. — C. CALVISIUS SABINUS COSS.

Avant J.-C. 39. — Age d'Horace 26.

LIVRE IV. 204

716. — 718.

An de Rome 716.

APP. CLAUDIUS PULCHER. — C. NORBANUS FLACCUS COSS.

Avant J.-C. 38 — Age d'Horace 27.

An de Rome 717.

M. VIPSANIUS AGRIPPA. — L. CANINIUS GALLUS COSS.

Avant J.-C. 37. — Age d'Horace 28.

LIVRE V. 267

718. — 723.

An de Rome 718.

L. GELLIUS PUBLICOLA. — M. COCCEIUS NERVA COSS.

Avant J.-C. 36. — Age d'Horace 29.

An de Rome 725.

CÆSAR OCTAVIANUS V. — SEX APULEIUS. COSS.

P. VALER. MESSALA. — C. FURNIUS. — C. CLUVIUS. SUFF.

Avant J.-C. 29. — Age d'Horace 36.

An de Rome 726.

CÆSAR OCTAVIANUS VI. — M. VIPSANIUS AGRIPPA II COSS.

Avant J.-C. 28. — Age d'Horace 37.

An de Rome 728.

CÆSAR AUGUSTUS VIII. — T. STATILIUS TAURUS II COSS.

Avant J.-C. 26.— Age d'Horace 39.

An de Rome 733.

M. LOLLIUS. — Q. ÆMILIUS LEPIDUS COSS.

Avant J.-C. 21. — Age d'Horace 44.

LIVRE X. 82

733. — 734.

An de Rome 733.

An de Rome 734.

M. APULIUS. — P. SILIUS NERVA COSS.

Avant J.-C. 20. – Age d'Horace 45.

LIVRE XI. 82

734. — 736.

An de Rome 734.

An de Rome 738.

L. DOMITIUS ÆNOBARBUS. — PUBLIUS CORNELIUS SCIPIO. COSS.

TATIUS. SUFF.

Avant J.-C. 16. — Age d'Horace 49.

LIVRE XIII.

738. — 741.

738.

An de Rome 739.

MARCUS LIVIUS DRUSUS LIBO. — LUCIUS CALPURNIUS PISO. COSS.

Avant J.-C. 15. — Age d'Horace 50.



An de Rome 744.

JULUS ANTONIUS. — QUINTUS FABIUS MAXIMUS AFRICANUS. COSS.

Avant J.-C. 10. — Age d'Horace 55.

LIVRE XV. 463

744. — 745.

An de Rome 744.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

POÉSIES D'HORACE.

AGE D'HORACE	SATIRES I.	SATIRES II.	ÉPODES	ODES I.	ODES II.	ODES III.	ODES IV.	ÉPITRES I.	ÉPITRES II.
20 21			vers grecs détruits par Horace						
23	7								
25	2		16, 15, 8, 12						
26	8		5,6, 10,4, 2,13,17		7		12		
27	3		3						
28	5		11	28					
29	6	2		10	6				
30	1								
31	9			5		10			
32		3	14						
33			7	7	1				
34			1,9	14,15					
35	4, 10	6,8,4		37,9,11, 22	5,8				
36		7,5		27,38	3			11	
37		1		31,18	15,12	25,6,12 24			
38				38,17,8, 35,16,6		21		2	
39				13,33	4			4	

ANS DE ROME.	AGE D'HORACE	SATIRES		ÉPODES	ODES				ÉPIT
		I.	II.		I.	II.	III.	IV.	I.
729	40				29,23		14		
730	41				36,24,32, 34	18	9		6
731	42				26,12,30, 19	14,2,10	17, 19, 13		15,7,9
732	43				2,4,21	16	16,28		14
733	44				25	17,13	18,22,23, 27,7,26 29,2,3,11		20,5
734	45				19	11,9	5,8		3,8,12 18,17
735	46				3,20,1	19,20	4,15	13	
736	47						1,30		13
737	48							Carmen sæculare, 6	10
738	49							7,11,9	16
739	50							1,10,4	19,1
740	51							5	
741	52							2,14	
742	53							3	
743	54							8	
744	55							15	
745	56								

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE DES POÉSIES D'HORACE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ANCIENS MENTIONNÉS DANS LES POÉSIES D'HORACE, ET DANS CET OUVRAGE.

Pour les poésies d'Horace : C., indique carmina ; Epo., epodæ ; C. S., carmen seculare ; S. sermones ; Epi., epistolæ ; A. P., ars poetica. Les chiffres romains indiquent les livres ; les chiffres arabes, les numéros d'ordre de la pièce et du vers.

Hist., indique l'Histoire de la vie et des poésies d'Horace ; les chiffres romains marquent le volume ; les chiffres arabes, les pages.

A

B

D'après l'idée que Perse (Satire VI, 37) nous donne de Bestius, c'était un homme austère, brutal, sobre par avarice, et qui accusait la philosophie d'amollir le courage; ainsi, dans la mention qu'Horace fait de lui, il y a sous l'apparence de l'éloge, une intention satirique, que nous aurions dû faire remarquer dans l'analyse de cette épître.

C

D

E

Nous sommes très-disposés à adopter l'opinion de M. Weichert sur le Fabius nommé dans le vers 134 de la deuxième satire du livre I[er]. Ce savant critique pense que c'est le Fabius Gallus qui fut lié avec Cicéron, et qui abandonna la secte d'Epicure pour celle des stoïciens; ce qui s'accorde parfaitement avec le Fabius de Narbonne dont parlent les stoïciens. Conférey Weichert, *Lectiones Venusinæ particul.*, II, p. 15, et Cicero, *Epist. ad divers*, IX, 25. Ce Fabius, selon M. Weichert (p. 18), serait aussi le même qu'Horace désigne comme l'ami d'Hermogène.

G

H

I-J

K

L

M

N

O

P

Q

S

T

U

V

X

Z

FIN DE LA TABLE DES NOMS ANCIENS.

TABLE

DES

PRINCIPALES DIVISIONS DE CET OUVRAGE.

TOME I.

TOME II.

FIN.

ERRATA.

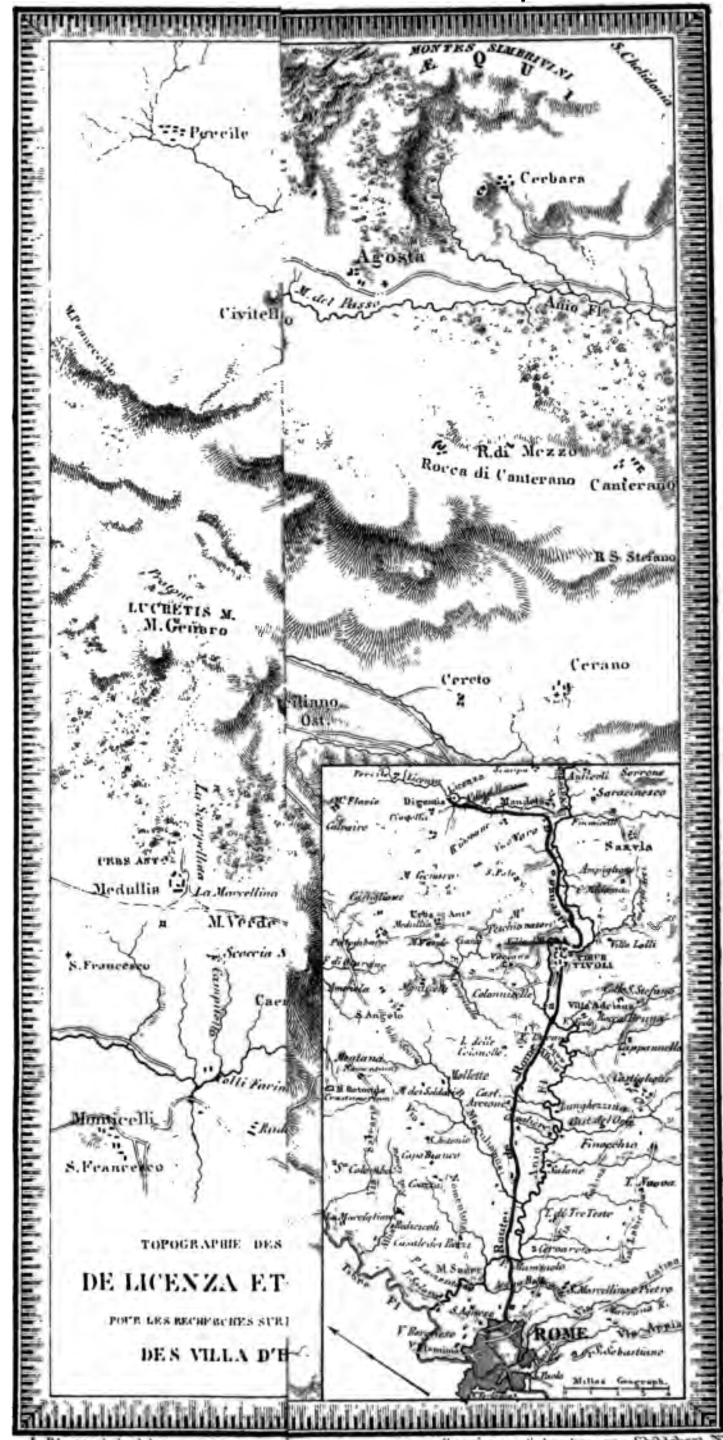
TOME I.

Pages 4, augusticlave, *corrigez* : angusticlave.
— 10, note 1, *retranchez* : liv. II, sat. 18.
— 19, depuis l'an 59, *corrigez* : depuis l'an 49.
— 117, cooduite, *corrigez* : conduite.
— 157, Gæticulus, *corrigez* : Gætulicus.
— 173, XVIII, *lisez* : XVI, et *corrigez* ensuite, conformément à ce chiffre, toute la série des chiffres jusqu'à la fin de ce livre.
— 199, l'an 714, *corrigez* : l'an 715.
— 211, sa naissance, *corrigez* : ses alliances.
— 239, Fondus, *corrigez* : Fundus.
— 265, Pettus, *corrigez* : Pettius.
— 291, 294, Damas, *corrigez* : Dama.
— 307, Amarillys, *corrigez* : Amaryllis.
— 310, Cynare, *corrigez* : Cinara.
— 368, décuovre, *corrigez* : découvre.
— 373, en note, Congad, *corrigez* : Conrad.
— 382, Bathylde, *corrigez* : Bathylle.
— 409, 412, 413, Mandella, *corrigez* : Mandela.
— 417, Nééré, *corrigez* : Nééra.
— 423, Asellius, *corrigez* : Arellius.
— 434, Collumelle, *corrigez* : Columelle. *Ibid.* ue, *corrigez* : de.
— 435, Missenum, *corrigez* : Misenum.
— 473, apprend, *corrigez* : apprennent.
— 484, ligne 1re, de sa, *corrigez* : de la.
— 517, note 2, Viconti, *corrigez* : Visconti.
— 525, la 23me, *corrigez* : la 21me.
— 532, Ganimède, *corrigez* : Ganymède. *Ibid.* Illion, *corrigez* : Ilion.
— 569, Numidius, *corrigez* : Numicius.

TOME II.

— 10, 103, 214, Lybie, *corrigez* : Libye.
— 37. 38, Muræna, *corrigez* : Mena.
— 54, Alyate, *corrigez* : Alyatte.
— 68, Mandelle, *corrigez* : Mandele.
— 69, Mytilène, *corrigez* : Mitylène.
— 76, lorsqu'elle prévoit, *corrigez* : lorsqu'elle déplore.
— 79, Eunippée, *corrigez* : Enippé.
— 96, note 2, actatis suæ 57 Mæcenate, *corrigez* : ætatis suæ 57, cum Mæcenate, et dans lamême ligne, *effacez* : Horatius et la parenthèse.
— 112, note 3, Acron, *corigez* : Ausone.
— 193, Valgius, *corrigez* : Varius.
— 205, note 4, *trough air*, *corrigez* : *air through*.
— 235, note 1, Dyonis, *corrigez* : Dionys.
— 282, Gargare, *corrigez* : Gargane.
— 380, Sythie, *corrigez* : Scythie.
— 388, famense, *corrigez* : fameuse.
— 420, Parchasius, *corrigez* : Parrhasius.
— 423, Cherchonese, *corrigez* : Chersonèse.
— 438, attribuées, *corrigez* : attribué.
— 498, Bathylde, *corrigez* : Bathylle.
— 511, Eurypide, *corrigez* : Euripide.
— 562, note 1, où est Ptolémée, *corrigez* : de Ptolemée.
— 568, la châtiment, *corrigez* : le châtiment.
— 611, mort de Pylade, *corrigez* : mot de Pylade.
— 632, après le mot Barbaria, *ajoutez* : Barine, C. II, 8. Hist. I, 151, 428, 429.
— 640, Vinnius Apella *lisez* : Vinnius Asella.

IMPRIMERIE DE BRUNEAU, RUE MONTMARTRE, 39.


MONTES SIMBRUINI
Æ Q U I
S. Chelidonia
Porcile
Cerbara
Agosta
M. del Passo
Civitello
Anio Fl.
R.di Mezzo
Rocca di Canterano
Canterano
R.S. Stefano
LUCRETIS M.
M. Gennaro
Cerano
Cereto
URBS ANT.
Medullia
La Marcellina
M. Verde
S. Francesco
Monticelli
S. Francesco
TOPOGRAPHIE DES
DE LICENZA ET
POUR LES RECHERCHES SUR
DES VILLA D'H
Licenza
Digentia
Mandela
Saracinesco
Saxula
Tivoli
Ville Lolli
Colonnicelle
S. Angelo
Mentana
Mollette
Cast. Arcione
Finocchio
T. Nuova
ROME
Via Appia
S. Sebastiano
Milles Geograph.



